

## **The Project Gutenberg eBook of Madame de Longueville: La Jeunesse de Madame de Longueville, by Victor Cousin**

This ebook is for the use of anyone anywhere in the United States and most other parts of the world at no cost and with almost no restrictions whatsoever. You may copy it, give it away or re-use it under the terms of the Project Gutenberg License included with this ebook or online at [www.gutenberg.org](http://www.gutenberg.org). If you are not located in the United States, you'll have to check the laws of the country where you are located before using this eBook.

Title: Madame de Longueville: La Jeunesse de Madame de Longueville

Author: Victor Cousin

Release date: January 29, 2013 [EBook #41943]

Language: French

Credits: Produced by H el ene de Mink and the Online Distributed Proofreading Team at <http://www.pgdp.net> (This file was produced from images generously made available by the Biblioth eque nationale de France (BnF/Gallica) at <http://gallica.bnf.fr>)

\*\*\* START OF THE PROJECT GUTENBERG EBOOK MADAME DE LONGUEVILLE: LA JEUNESSE DE MADAME DE LONGUEVILLE \*\*\*

Note sur la transcription: Les erreurs clairement introduites par le typographe ont  t  corrig es. L'orthographe d'origine a  t  conserv e et n'a pas  t  harmonis e. Les num ros des pages blanches n'ont pas  t  repris.

# **MADAME DE LONGUEVILLE**

PARIS.—IMPRIMERIE DE J. CLAYE  
RUE SAINT-BENOIT, 7



ANNE GENEVIEFVE · DE · BOVRBON  
DVCHESSE · DE · LONGVEVILLE

**MADAME  
DE LONGUEVILLE**

**ÉTUDES  
SUR LES FEMMES ILLUSTRÉS ET LA SOCIÉTÉ  
DU XVII<sup>e</sup> SIÈCLE**

PAR  
**M. VICTOR COUSIN**

*QUATRIÈME ÉDITION*

REVUE ET CORRIGÉE.

LA JEUNESSE  
DE  
MADAME DE LONGUEVILLE

**PARIS**  
**DIDIER ET C<sup>ie</sup>, LIBRAIRES-ÉDITEURS**

QUAI DES AUGUSTINS, 35

---

**1859**

Réserve de tous droits.

**AVANT-PROPOS**

Villefore a écrit la Vie de M<sup>me</sup> de Longueville, et nous n'avons point songé à la refaire. Nous avons voulu seulement pénétrer dans l'intimité d'une âme d'élite, qui nous inspire un intérêt particulier, à l'aide des plus sincères documents que puisse employer l'histoire, les correspondances confidentielles, où les cœurs, en s'épanchant, loin de l'œil du public, révèlent involontairement les caractères, c'est-à-dire les causes les plus vraies des événements humains. Pour nous procurer de tels documents, nous avons fouillé, avec la persévérance de la passion, dans les bibliothèques publiques et privées, et nous avons fini par mettre la main sur une foule de lettres inédites qui nous ont éclairci bien des côtés obscurs de la vie de M<sup>me</sup> de Longueville, de celle de Condé, son frère, de leurs contemporains et de leurs contemporaines les plus célèbres.

A défaut donc de tout autre mérite, cet écrit aura du moins celui d'offrir au lecteur des choses jusqu'ici entièrement ignorées ou à peine entrevues: par exemple, l'intérieur, pour la première fois ouvert, de ce grand couvent des Carmélites de la rue Saint-Jacques, qui servit d'asile à tant de cœurs blessés, où M<sup>lle</sup> de Bourbon fut comme élevée et voulut à quinze ans ensevelir sa beauté et son esprit; les gracieux passe-temps de sa jeunesse au Louvre, à l'hôtel de Rambouillet, à Chantilly, à Ruel, à Liancourt; ses charmantes amies, ses brillants et vaillants adorateurs; la politique habile et trop peu appréciée de son père; l'éducation guerrière et aussi les premières amours de Condé; surtout cette pure et touchante M<sup>lle</sup> Du Vigean, digne objet des tendresses d'un héros, que nous avons en quelque sorte retrouvée, et que nous osons mettre à côté de M<sup>lle</sup> de La Vallière.

Il y a plus de quinze ans, dans nos heures de loisir, nous avons rêvé l'ouvrage le plus étranger à nos travaux ordinaires, qui nous attirait et nous attachait par ce contraste même<sup>[1]</sup>. Les grands hommes et particulièrement les grands écrivains du XVII<sup>e</sup> siècle sont à peu près connus; mais les femmes n'étaient pas alors moins remarquables que les hommes, et on ne connaît guère que M<sup>me</sup> de Sévigné, M<sup>me</sup> de La Fayette, et un bien petit nombre d'autres; tandis qu'il y avait partout, à la cour, et dans les salons de Paris, dans les brillants manoirs de l'aristocratie et dans les austères retraites de la religion, des femmes d'un grand esprit et d'un grand cœur, qui sans doute ne savaient pas écrire comme des auteurs de profession, mais qui ont beaucoup écrit, parce que c'était la mode du temps, et qui n'ont pu écrire d'une façon médiocre avec les pensées et les sentiments dont elles étaient nourries. Nous nous sommes donc amusé à rechercher, et nous sommes parvenu à découvrir toute une littérature féminine, aux trois quarts inconnue, qui ne nous semble pas indigne d'avoir une place à côté de la littérature virile en possession de l'admiration universelle. De là le projet d'une galerie des femmes illustres du XVII<sup>e</sup> siècle, sur le modèle des hommes illustres de Perrault. Nous avons donné la première page d'une semblable histoire dans JACQUELINE PASCAL; en voici très probablement la dernière. L'âge arrive, le ciel s'assombrit, nous nous devons à de plus sérieuses pensées, à une grande cause que nous avons autrefois servie avec l'ardeur et l'énergie de la jeunesse, et qui aujourd'hui, compromise par les uns, trahie par les autres, réclame nos derniers efforts et notre suprême dévouement<sup>[2]</sup>. Cependant nous ne regretterons pas les moments que nous avons donnés à ces études un peu légères, si elles peuvent accroître la connaissance et le goût de la plus belle époque de notre histoire, de cette puissante société française du XVII<sup>e</sup> siècle qu'on admire toujours davantage à mesure qu'on l'envisage sous ses différentes faces; où la France était en spectacle aux nations et marchait à la tête de l'humanité; où la philosophie était en honneur aussi bien que la poésie et les arts, l'esprit religieux et l'esprit militaire; où Descartes partageait l'estime publique avec Corneille et Condé; où M<sup>me</sup> de Grignan l'étudiait avec une vivacité passionnée; où Bossuet et Arnauld, Fénelon et Malebranche se déclaraient hautement ses disciples. En sorte qu'à vrai dire, à ce foyer commun du grand et du beau, nos prédilections littéraires et notre foi philosophique se lient d'une manière intime et se vivifient réciproquement.

Mais si le XVII<sup>e</sup> siècle a plus que jamais notre admiration, nous nous gardons de l'erreur trop accréditée qui confond ce siècle avec le règne de Louis XIV. Assurément Louis XIV est aussi à nos yeux un grand roi. Il a eu ce qu'il y a de plus rare au monde, de la grandeur dans le caractère; c'est là sa gloire immortelle. De plus, il était secret, attentif, laborieux, capable d'une conduite forte et soutenue; mais, il faut bien le dire, il était profondément personnel, et il a aimé sa personne et sa famille bien plus que la France. C'est un fait au-dessus de toutes les controverses qu'il a laissé la France humiliée, affaiblie, mécontente, et déjà pleine de germes de révolutions, tandis que Henri IV, Richelieu et Mazarin la lui avaient transmise couverte de gloire, puissante et prépondérante au dehors, tranquille et satisfaite au dedans. Louis XIV termine le XVII<sup>e</sup> siècle, il ne l'a pas inspiré, et il est loin de le représenter tout entier. C'est sous Henri IV, sous Louis XIII et sous la reine Anne, que sont nés, se sont formés, et même développés les grands hommes d'État et les grands hommes de guerre, ainsi que les plus grands écrivains de l'un et de l'autre sexe, ceux-là mêmes qui, comme M<sup>me</sup> de Sévigné et Bossuet, ont prolongé le plus avant leur carrière. L'influence de Louis XIV se fait sentir assez tard. Il n'a pris les rênes du gouvernement qu'en 1661, et d'abord il a suivi son temps, il ne l'a pas dominé; il n'a paru véritablement lui-même que lorsqu'il n'a plus été conduit par Lyonne et Colbert, les derniers disciples de Richelieu et de Mazarin. C'est alors que, gouvernant presque seul, il a mis partout l'empreinte de son goût, dans la politique, dans la religion, dans les mœurs, dans les arts et dans les lettres. Il a substitué en tout genre la noblesse à la grandeur, la dignité à la force, l'élégance à la grâce; il a effacé les caractères et poli en quelque sorte la surface des âmes; il a ôté les grands vices et aussi les grandes vertus; il a mis l'école purement littéraire et par conséquent un peu inférieure de Racine et de Boileau à la place de cette grande école de vertu, de politique et de guerre instituée par Corneille; à Descartes, à Pascal, à Bossuet il a donné pour héritiers Massillon, Fontenelle, Voltaire, les vrais enfants de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Après M<sup>me</sup> de Sévigné, cette rivale de Molière, formée, comme lui, de 1640 à 1660, on a vu paraître M<sup>me</sup> de Maintenon, le modèle du genre convenable, avec sa monnaie agréable encore mais bien petite, M<sup>me</sup> de Caylus, M<sup>me</sup> de Staal, M<sup>me</sup> Lambert. Ajoutez la révocation toute gratuite de l'édit de Nantes, quand les protestants soumis, mais protégés, rivalisaient de zèle avec les catholiques pour le service de l'État, et quand leurs plus illustres familles se convertissaient peu à peu; ajoutez surtout les guerres déplorables entreprises par Louis XIV, avec un ministère de commis et des généraux de cour, pour rétablir les Stuarts sur le trône d'Angleterre et pour mettre la couronne d'Espagne sur la tête de son petit-fils, lorsqu'en échange de ses prétentions et sans tirer l'épée il pouvait obtenir et donner à jamais la Belgique à la France; vous avez là une fin de règne qui ne ressemble guère à ses commencements, parce que les commencements viennent d'un tout autre génie, de ce génie qui inspira Henri IV, Richelieu, Mazarin, dicta l'édit de Nantes, le traité de Westphalie et celui des Pyrénées, le Cid, Polyeucte et Cinna, le Discours de la Méthode et les Provinciales, Don Juan et

le Misanthrope, et les sermons les plus pathétiques de Bossuet. C'est ce génie-là que nous rappelons et glorifions partout dans cet ouvrage, parce qu'à nos yeux c'est le génie même de la France à l'époque de sa véritable grandeur.

Si le public accueille un peu favorablement ces études, nous lui en offrirons la suite; nous lui montrerons M<sup>me</sup> de Longueville pendant la Fronde et après sa conversion, de 1648 à 1680. Ce seront encore là d'assez belles parties du XVII<sup>e</sup> siècle.

15 décembre 1852.

XIII

## AVANT-PROPOS DE CETTE NOUVELLE ÉDITION

Nous pouvons, ce semble, nous rendre ce témoignage à nous-même qu'en cette nouvelle édition nous n'avons rien négligé pour améliorer notre ouvrage et le soutenir un peu dans l'estime publique. Les critiques éminents qui, dans les rangs les plus opposés<sup>[3]</sup>, l'ont honoré d'un bienveillant examen, reconnaîtront aisément que leurs observations n'ont pas été perdues. Nous avons beaucoup corrigé, quelquefois retranché, souvent ajouté, et, par exemple, on trouvera ici plus d'une page nouvelle sur deux des principaux acteurs des scènes que nous racontons, Mazarin et La Rochefoucauld. Nous avons fait un plus fréquent usage d'un genre de documents trop négligés qui nous ont paru particulièrement convenir à une histoire de mœurs telle que celle-ci, où les femmes jouent un grand rôle; nous voulons parler des portraits, ces délicats interprètes du caractère et de l'âme, qu'offre avec profusion le siècle de Champagne, de Ferdinand, de Juste, de Mignard, servis par des graveurs tels que Michel Lasne, Mellan, Poilly, Nanteuil. Des recherches assidues nous ont mis en possession d'un bon nombre de lettres et de pièces, jusqu'à présent restées inconnues, qui illustrent tout ensemble l'histoire et la littérature. Les Carnets autographes de Mazarin et ses lettres inédites nous ont fourni des lignes précieuses et inattendues. Notre trésor de pièces relatives aux Carmélites s'est enrichi d'un curieux inventaire des objets d'art que la pieuse maison a possédés jusqu'en 1793, ainsi que des biographies naïves et touchantes de leurs premières grandes prieures dont nous nous étions contenté de donner de courts passages. Les militaires, cet immortel honneur, cette ressource suprême de la France, nous sauront gré peut-être d'avoir rassemblé pour eux les documents les plus certains sur la première bataille de Condé, cette bataille de Rocroi que les vainqueurs de l'Alma feront bien de méditer encore, comme nous pourrions leur recommander l'étude attentive du siège de Dunkerque. Enfin, sans toucher en rien à la forme première de notre livre, nous avons laissé paraître davantage le fond solide sur lequel repose cette fidèle peinture de la société française au XVII<sup>e</sup> siècle.

Tel est en effet notre sujet véritable. Ce que nous nous sommes proposé de faire connaître c'est bien assurément M<sup>me</sup> de Longueville, mais c'est aussi, mais c'est surtout la société d'où elle est sortie et qu'elle a traversée, cette société incomparable qui a eu le culte de toutes les grandes choses, de la religion, de la philosophie, de la poésie, de la politique, de la guerre, sans oublier celui de la beauté. Voilà pourquoi nous conduisons tour à tour le lecteur au couvent des Carmélites, à l'hôtel de Rambouillet, même à la Place Royale, au congrès de Münster et sur les champs de bataille. La sœur de Condé, belle, pieuse, spirituelle, un peu coquette et toujours héroïque, est à la fois la principale figure et le lien harmonieux de ces différents tableaux. Pouvions-nous donner au XVII<sup>e</sup> siècle un plus vrai et plus gracieux symbole?

V. COUSIN.

1

## M<sup>ME</sup> DE LONGUEVILLE

### INTRODUCTION

LA PERSONNE DE MADAME DE LONGUEVILLE. DESCRIPTIONS DES CONTEMPORAINS. PORTRAITS AUTHENTIQUES.—SON ESPRIT ET SON STYLE.—SON CARACTÈRE. EXPLICATION DE SA CONDUITE DANS LA FRONDE.—MADEMOISELLE DE LA VALLIÈRE ET MADAME DE LONGUEVILLE.

Il y a trois parties bien marquées dans la vie de la duchesse de Longueville<sup>[4]</sup>.

Née en 1619 dans le donjon de Vincennes, pendant la captivité de son père, Henri de Bourbon, prince de Condé, avec lequel était venue s'enfermer sa jeune femme, cette beauté célèbre, Charlotte Marguerite de Montmorency, on voit d'abord M<sup>lle</sup> de Bourbon croissant en grâces auprès d'une telle mère, partageant ses journées entre le couvent des Carmélites et l'hôtel de Rambouillet, nourrissant son cœur de pieuses émotions et de lectures romanesques, allant au bal, mais avec un cilice, confidente des nobles amours du duc d'Enghien, son frère, avec la belle M<sup>lle</sup> Du Vigéan, et aidant peut-être l'aimable fille à sauver sa vertu ou à cacher ses chagrins dans le cloître où elle-même ira mourir. Elle est mariée à vingt-trois ans à M. de Longueville, qui en a quarante-sept, et qui, au lieu de réparer ce désavantage par une tendresse empressée, suit encore le char de la plus triste coquette du temps, la fameuse duchesse de Montbazou. Outragée par cette rivale, mal défendue par un mari qui ne sait pas même être jaloux, elle cède peu à peu à la

contagion de l'air qu'elle respire; et, après avoir été quelque temps exilée dans les distractions magnifiques de l'ambassade de Münster, de retour à Paris elle se laisse subjugué à l'esprit, au grand air, à l'apparence chevaleresque du prince de Marillac, depuis le duc de La Rochefoucauld. Cette liaison décide de sa vie et en termine la première partie en 1648.

La Fronde avec ses vicissitudes, l'amour tel qu'on l'entendait à l'hôtel de Rambouillet, l'amour à la Corneille et à la Scudéry, avec ses enchantements et ses douleurs, mêlé aux dangers et à la gloire, traversé de mille aventures, vainqueur des plus rudes épreuves, puis succombant à sa propre infirmité et s'épuisant bientôt lui-même: telle est la seconde période, si courte et si remplie, qui, commencée en 1648, finit au milieu de 1654.

Depuis, toute la vie de M<sup>me</sup> de Longueville n'est qu'une longue pénitence, de plus en plus austère, qui s'accomplit successivement en Normandie auprès de son vieux mari, aux Carmélites, à Port-Royal, et s'achève par une sainte mort en 1679.

Ainsi d'abord un éclat sans tache, ensuite les fautes, et à la fin l'expiation, voilà comment se partage la carrière de M<sup>me</sup> de Longueville.

C'est dans cet ordre que nous avons recueilli et que nous présenterons au lecteur tout ce qu'il nous a été possible de rassembler de M<sup>me</sup> de Longueville, en nous livrant à des recherches persévérantes: écrits politiques et religieux, surtout lettres intimes et confidentielles échappées à sa plume dans toutes les circonstances importantes de sa vie, et qui la peignent involontairement d'une manière aussi fidèle qu'agréable.

Mais si les écrits et les lettres que nous allons publier éclairent le caractère de M<sup>me</sup> de Longueville, il est tout aussi vrai que ce caractère bien compris les éclaire encore plus et les met dans leur véritable jour. Pour introduire et intéresser à un ouvrage, il est assez reçu de commencer par quelques détails sur son auteur; et, comme ici l'auteur est une femme, il faut bien faire connaître un peu sa personne, ainsi que son esprit et son cœur.

## I.

Anne Geneviève de Bourbon était fille, comme nous l'avons dit, de cette Charlotte Marguerite de Montmorency, princesse de Condé, qui tourna la tête à Henri IV. La fille était au moins aussi belle que la mère, et c'est là un premier avantage de M<sup>me</sup> de Longueville qui, nous l'avouons, ne nous est pas d'un attrait médiocre.

La beauté étend son prestige sur la postérité elle-même, et attache un charme, vainqueur des siècles, au nom seul des créatures privilégiées auxquelles il a plu à Dieu de la départir. Mais je parle de la vraie beauté. Celle-là n'est pas moins rare que le génie et la vertu. La beauté a aussi ses époques. Il n'appartient pas à tous les hommes et à tous les siècles de la goûter en son exquise vérité. Comme il y a des modes qui la gâtent, il est des temps qui en altèrent le sentiment. Il était digne du XVIII<sup>e</sup> siècle d'inventer les jolies femmes, ces poupées charmantes, musquées et poudrées, dissimulant les attraits qu'elles n'avaient point sous leurs vastes paniers et leurs grands falbalas. C'était assez pour babiller dans un salon, écrire les *Lettres péruviennes*, servir de modèles aux héroïnes de Crébillon fils et tenir tête aux héros de Rosbach. Ceux de Rocroy et de Lens, les contemporains de Richelieu, de Descartes et de Corneille, les hommes énergiques et un peu rudes qui ont précédé Louis XIV, et qui se plaisaient à vivre d'une vie agitée, sauf à la finir comme Pascal et Rancé, n'eussent pas été tentés de se mettre à genoux devant d'aussi frêles idoles. Osons le dire: le fond de la vraie beauté comme de la vraie vertu, comme du vrai génie, est la force. Sur cette force, répandez un rayon du ciel, l'élégance, la grâce, la délicatesse; voilà la beauté. Son type achevé est la Vénus de Milo<sup>[5]</sup>, ou bien encore cette pure et mystérieuse apparition, déesse ou mortelle, qu'on nomme la Psyché ou la Vénus de Naples<sup>[6]</sup>. La beauté brille encore assurément dans la Vénus de Médicis, mais on sent déjà qu'elle est près de décliner. Regardez, je ne dis pas les femmes de Titien, mais les vierges mêmes de Raphaël et de Léonard: le visage est d'une délicatesse infinie, mais le corps est puissant; elles vous dégoûteront à jamais des ombres et des magots à la Pompadour. Adorez la grâce, mais en toutes choses ne la séparez pas trop de la force, car sans la force la grâce se ternit bien vite, comme une fleur séparée de la tige qui l'anime et la soutient.

C'est Florence, ce sont ses artistes et ses princesses qui apportèrent en France le sentiment de la vraie beauté. Il s'y développa rapidement, et, par des causes diverses que nous ne pouvons pas même indiquer ici, il régna parmi nous jusqu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle.

Quelle suite de femmes accomplies ce siècle nous présente, environnées d'hommages, entraînant après elles tous les cœurs, et répandant de proche en proche dans tous les rangs ce culte de la beauté que d'un bout de l'Europe à l'autre on a appelé la galanterie française! Elles accompagnent ce grand siècle dans sa course trop rapide; elles en marquent, elles en éclairent les principaux moments, à commencer par Charlotte de Montmorency, à finir par M<sup>me</sup> de Montespan. Mettez au milieu M<sup>me</sup> de Chevreuse, M<sup>me</sup> de Hautefort, M<sup>me</sup> de Montbazou, M<sup>me</sup> de Guéméné, M<sup>me</sup> de Châtillon, M<sup>me</sup> de Lamoignon-Houdancourt, Marie de Gonzague et sa sœur la Palatine, tant d'autres enfin parmi lesquelles, à notre extrême regret, nous n'oserions placer ni l'aimable Henriette ni M<sup>lle</sup> de La Vallière, et nous sommes bien forcé de mettre M<sup>me</sup> de Maintenon.

M<sup>me</sup> de Longueville a sa place dans cette éblouissante galerie. Elle avait tous les caractères de la vraie beauté, et elle y joignait un charme particulier.

Elle était assez grande et d'une taille admirable. L'embonpoint et ses avantages ne lui manquaient pas. Elle possédait ce genre d'attraits qu'on prisait si fort au XVII<sup>e</sup> siècle, et qui, avec de belles mains, avait fait la réputation d'Anne d'Autriche. Ses yeux étaient du bleu le plus tendre. Des cheveux, d'un blond cendré de la dernière finesse, descendant en boucles abondantes, ornaient l'ovale gracieux de son visage et inondaient d'admirables épaules, très découvertes, selon la mode du temps. Voilà le fond d'une vraie beauté. Ajoutez-y un teint que sa blancheur, sa délicatesse et son éclat tempéré ont fait appeler un teint de perle. Ce teint charmant prenait toutes les nuances des sentiments qui traversaient son âme. Elle avait le parler le plus doux. Ses gestes formaient avec l'expression de son visage et le son de sa voix une musique parfaite; ce sont les termes d'un contemporain fort désintéressé, d'un écrivain janséniste, peut-être

Nicole; en sorte, dit cet écrivain, que «c'étoit la plus parfaite actrice du monde<sup>[7]</sup>.» Mais le charme qui lui était propre était un abandon plein de grâce, une langueur, comme s'expriment tous les contemporains, qui avait des réveils brillants, quand la passion la saisissait, mais qui, dans l'habitude de la vie, lui donnait un air d'indolence et de nonchalance aristocratique qu'on prenait quelquefois pour de l'ennui, quelquefois pour du dédain. Nous n'avons connu cet air-là qu'à une seule personne en France, et cette personne, disparue avant le temps, a laissé une mémoire si pure, et on pourrait dire à bon droit si sainte, que nous n'osons la nommer<sup>[8]</sup> en un tel sujet, même pour la comparer à M<sup>me</sup> de Longueville.

Et nous ne faisons pas là, croyez-le bien, un portrait de fantaisie; nous nous bornons à résumer les témoignages. Nous les citerons, si l'on veut, pour prouver notre parfaite exactitude.

Commençons par celui qui l'a le mieux connue, et qui certes ne l'a pas flattée. «Cette princesse, dit La Rochefoucauld dans ses Mémoires<sup>[9]</sup>, avoit tous les avantages de l'esprit et de la beauté en si haut point et avec tant d'agrément, qu'il sembloit que la nature avoit pris plaisir de former un ouvrage parfait et achevé.»

Écoutons aussi le cardinal de Retz, très-bon juge en pareille matière, et qui aurait bien voulu prendre la place de La Rochefoucauld: «Pour ce qui regarde M<sup>me</sup> de Longueville, la petite vérole lui avoit ôté la première fleur de la beauté<sup>[10]</sup>; mais elle lui en avoit laissé presque tout l'éclat, et cet éclat joint à sa qualité, à son esprit et à sa langueur, qui avoit en elle un charme particulier, la rendoit une des plus aimables personnes de France<sup>[11]</sup>.» Et ailleurs<sup>[12]</sup>: «Elle avoit une langueur dans ses manières qui touchoit plus que le brillant de celles mêmes qui étoient plus belles.» 8

Après les hommes, consultons les femmes. On peut, ce semble, les en croire sur parole quand elles font l'éloge de la beauté d'une autre. Voici comment M<sup>me</sup> de Motteville parle en plusieurs endroits de celle de M<sup>me</sup> de Longueville: «M<sup>lle</sup> de Bourbon commençoit à faire voir les premiers charmes de cet angélique visage qui depuis a eu tant d'éclat<sup>[13]</sup>.»—«Si M<sup>me</sup> de Longueville dominoit les âmes par cette voie (son esprit et sa fortune), celle de sa beauté n'étoit pas moins puissante; car, quoique elle eût eu la petite vérole depuis la régence, et qu'elle eût perdu quelque peu de la perfection de son teint, l'éclat de ses charmes attiroit toujours l'inclination de ceux qui la voyoient, et surtout elle possédoit au souverain degré ce que la langue espagnole exprime par ces mots de *donayre, brio, y bizzaria* (bon air, air galant). Elle avoit la taille admirable, et l'air de sa personne avoit un agrément dont le pouvoir s'étendoit même sur notre sexe. Il étoit impossible de la voir sans l'aimer et sans désirer de lui plaire. Sa beauté néanmoins consistoit plus dans les couleurs de son visage que dans la perfection de ses traits. Ses yeux n'étoient pas grands, mais beaux, doux et brillants, et le bleu en étoit admirable; il étoit pareil à celui des turquoises. Les poètes ne pouvoient jamais comparer qu'aux lis et aux roses le blanc et l'incarnat qu'on voyoit sur son visage, et ses cheveux blonds et argentés, et qui accompagnoient tant de choses merveilleuses, faisoient qu'elle ressembloit beaucoup plus à un ange tel que la faiblesse de notre nature nous les fait imaginer que non pas à une femme:

Poca grana y mucha nieve  
Van competiando en su cara,  
Y entre lirios y jasmínes  
Assomáanse algunas rosas<sup>[14]</sup>».

A ces divers passages de la bonne M<sup>me</sup> de Motteville, nous ne voulons ajouter qu'une seule ligne de Mademoiselle, dont une extrême bienveillance n'était pas le défaut: «M. de Longueville étoit vieux; M<sup>lle</sup> de Bourbon étoit fort jeune et belle comme un ange<sup>[15]</sup>.»

Et il faut que l'air angélique, comme aussi le teint de perle, aient appartenu à M<sup>me</sup> de Longueville d'une façon toute particulière, puisque nous retrouvons ces expressions dans une lettre<sup>[16]</sup> d'une autre femme distinguée de ce temps, M<sup>lle</sup> de Vandy, qui, des eaux de Bourbon, écrit à M<sup>me</sup> de Longueville en 1655: «Quand Votre Altesse n'auroit pas un teint de perle, l'esprit et la douceur d'un ange...» Ajoutons un bien autre témoignage. M<sup>me</sup> de Maintenon ne ressemble en rien à M<sup>me</sup> de Longueville; elle l'avait vue assez tard, sur le déclin de l'âge et dépouillée de toute grandeur empruntée; cependant elle la donne encore comme «la plus spirituelle femme de son temps et belle comme un ange<sup>[17]</sup>.» Cette rencontre involontaire de personnes si différentes dans les mêmes termes ne prouve-t-elle pas que c'était bien là l'effet que produisoit M<sup>me</sup> de Longueville, et la comparaison que sa beauté suggérait naturellement?

Cet accord fortuit et si frappant autorise et justifie pleinement le langage, qui sans cela eût pu être suspect, de Scudéry dans la dédicace du *Grand Cyrus*: «La beauté que vous possédez au souverain degré... n'est pas ce que vous avez de plus merveilleux, quoiqu'elle soit l'objet de la merveille de tout le monde. L'on en voit sans doute en Votre Altesse l'idée la plus parfaite qui puisse tomber sous la vue, soit pour la taille, qu'elle a si belle et si noble, soit pour la majesté du port, soit pour la beauté de ses cheveux, qui effacent les rayons de l'astre avec lequel je vous compare, soit pour l'éclat et pour le charme des yeux, pour la blancheur et pour la vivacité du teint, pour la juste proportion de tous les traits, et pour cet air modeste et galant tout ensemble qui est l'âme de la beauté<sup>[18]</sup>.»

Pendant que Scudéry s'exprimait ainsi, sa sœur, dans ce même *Cyrus*, nous donnait une autre description plus détaillée de M<sup>me</sup> de Longueville, sous le nom de Mandane<sup>[19]</sup>: «Le voile de gaze d'argent que la princesse Mandane avoit sur la tête n'empêchoit pas que l'on ne vît mille anneaux d'or que faisoient ses beaux cheveux qui étoient du plus beau blond, ayant tout ce qu'il faut pour donner de l'éclat, sans ôter rien de la vivacité, qui est une des parties nécessaires à la beauté parfaite. Elle étoit d'une taille très-noble et très-élégante, et elle marchoit avec une majesté si modeste qu'elle entraînoit après elle les cœurs de tous ceux qui la voyoient. Sa gorge étoit blanche, pleine et bien taillée. Elle avoit les yeux bleus, mais si doux, si brillants et si remplis de pudeur et de charme, qu'il étoit impossible de la voir sans respect et sans admiration. Elle avoit la bouche si incarnate, les dents si blanches, si égales et si bien rangées, le teint si éclatant, si lustré, si uni et si vermeil, que la fraîcheur et la beauté des plus rares fleurs du printemps ne sauroient donner qu'une idée imparfaite de ce que je vis et de ce que cette princesse possédoit. Elle avoit les plus belles mains et les plus beaux bras qu'il étoit possible de voir... De toutes ces beautés il résultoit un agrément dans toutes ses actions si merveilleux que, soit qu'elle marchât ou qu'elle s'arrêtât, qu'elle parlât ou qu'elle se tût, qu'elle sourît ou qu'elle rêvât, elle étoit toujours charmante et toujours admirable.»

Non content de ces deux descriptions, l'auteur du *Cyrus* les a relevées et, comme on dirait aujourd'hui, illustrées par un portrait de M<sup>me</sup> de Longueville, ainsi que Chapelain, en dédiant *la Pucelle* à son mari, a placé le portrait de ce prince en tête du livre. Ceci nous amène à dire un mot des divers portraits que nous connaissons de M<sup>me</sup> de Longueville: ils nous la montrent successivement dans sa gracieuse adolescence, dans son éclat, dans sa maturité.

Le roi Louis-Philippe eut l'heureuse idée de rassembler à Versailles, dans les galeries du second étage, tous les portraits qu'il put recueillir des personnages célèbres de France. On y rencontre<sup>[20]</sup> un portrait de M<sup>me</sup> de Longueville toute jeune, à côté de son père, Henri de Bourbon, et de sa mère, Charlotte de Montmorency. Malheureusement c'est une copie<sup>[21]</sup>. Elle plaît encore par la grâce ineffaçable de l'original, mais elle pâlit bien devant le portrait même de Du Cayer, que possède M. le duc de Montmorency<sup>[22]</sup>. Il est de l'année 1634, peint sur bois, avec des pierreries enchâssées. M<sup>lle</sup> de Bourbon, née en 1619, avait alors quinze ans. Il est impossible de voir ni d'imaginer une plus charmante créature. Les yeux, pleins d'innocence, ont déjà une douce vivacité qui bientôt deviendra dangereuse. Le nez est particulièrement d'une finesse adorable. Tous les signes de la grande beauté qui va venir y sont déjà; certains attraits manquent encore, mais la force qui les promet et les assure est partout empreinte<sup>[23]</sup>.

La voici maintenant mariée, et pendant l'ambassade de Münster en 1646 et 1647. Elle a vingt-sept ou vingt-huit ans. Anselme Van Hull est l'auteur de ce portrait, gravé un demi-siècle après dans la très médiocre collection des négociateurs de Münster<sup>[24]</sup>. M<sup>me</sup> de Longueville n'y paraît pas à son avantage. Elle y semble fatiguée et ennuyée. Elle était alors dans un état de grossesse avancée, et son cœur soupirait après Paris. Cependant on voit que la jeune femme a tenu tout ce que promettait la jeune fille: sa beauté s'est heureusement développée, et sa chevelure a toute sa magnificence.

Mais la vraie, la digne image de M<sup>me</sup> de Longueville est au musée de Versailles dans la galerie du premier étage, salon de Mars, du côté du jardin, au-dessous du duc de Beaufort. C'est bien là M<sup>me</sup> de Longueville, sortie de l'adolescence, mais encore dans toute la fraîcheur de la première jeunesse, avec le doux et angélique visage où la coquetterie commence à paraître à travers une naïveté presque virginale, un teint de lis et de roses où les roses dominent, de charmants yeux bleus que l'esprit anime déjà en attendant la passion, les plus fins cheveux blonds flottant sur de belles épaules, un sein riche et modeste, et dans toute sa personne le grand air à la fois et l'aimable langueur que tout le monde lui attribue. Elle est nonchalamment assise, tenant un bouquet de fleurs entre les mains, dans un brillant costume de cour. On lui peut donner à peu près vingt-cinq ans. Nous ignorons quel est l'auteur de ce tableau. A cette fine touche, à cet empâtement léger, on penserait d'abord à Mignard, si Mignard, alors en Italie, avait pu peindre M<sup>me</sup> de Longueville à cet âge; mais en y regardant de plus près, on aperçoit bien des négligences qui trahissent une exécution rapide, peut-être même une copie excellente et ancienne plutôt qu'une œuvre originale conduite avec soin à toute sa perfection<sup>[25]</sup>.

Ouvrez LE CABINET DE MONSIEUR DE SCUDÉRY, Paris, in-4<sup>o</sup>, 1646, vous y trouverez, page 91: *Le portrait de M<sup>me</sup> la duchesse de Longueville, en crayon, de la main de Du Montier*. Ce portrait, en vain cherché parmi les nombreux dessins de Du Montier ou De Monstier que possèdent le cabinet des Estampes et la bibliothèque de Sainte-Geneviève, nous l'avons tout récemment rencontré chez un amateur et un artiste distingué, M. le baron de Schweiter. Il est in-folio, très-bien conservé, et signé de la main connue du grand dessinateur. La noble dame y est retracée sans aucune flatterie, telle qu'elle était vers 1646, à vingt-six ou vingt-sept ans, privée du teint et des agréables couleurs que relève M<sup>me</sup> de Motteville, mais toujours avec ses yeux bleus d'une douceur pénétrante, avec ses beaux cheveux blonds, son cou gracieux, et cette figure qui, sans être d'une régularité et d'une perfection accomplies, est empreinte d'un charme indéfinissable. Quand on a vu ce dessin et le portrait de Versailles, on a vu M<sup>me</sup> de Longueville, et on comprend tout ce que disent ses contemporains.

Allez voir aussi au cabinet des Médailles la belle médaille d'argent, sans date<sup>[26]</sup> il est vrai, et sans nom de graveur, mais qui doit être de Dupré ou de Varin, et représente Anne de Bourbon à peu près au même âge que le portrait de Versailles et le dessin de De Monstier.

Parmi les émaux de Petitot, conservés au Louvre, il en est un selon nous assez médiocre et d'une authenticité douteuse, inscrit sous le n<sup>o</sup> 50, qu'on rapporte à M<sup>me</sup> de Longueville, et qui lui donne à peu près le même caractère de beauté: la dignité tempérée par la douceur et la grâce.

Les deux portraits gravés de Moncornet, d'après un original inconnu, sont d'un ordre tout à fait inférieur<sup>[27]</sup>. Celui de Frosne vaut un peu mieux<sup>[28]</sup>. Tous les trois sont bien surpassés par le joli portrait de Regnesson, beau-frère de Nanteuil, placé en tête du premier volume du *Grand Cyrus*, et qui nous montre M<sup>me</sup> de Longueville en 1649<sup>[29]</sup>, à l'âge de trente ans. Il faut dire à l'honneur de l'exactitude de Scudéry que les phrases de la dédicace du *Grand Cyrus*, et la description de la personne de Mandane, citées par nous tout à l'heure, sont un texte fidèle à la gravure qui les accompagne. Voilà cette blonde et abondante chevelure, ce beau sein, ces yeux si doux, cet air charmant que Scudéry et sa sœur célèbrent à l'envi.

Nul doute qu'il n'y ait eu bien d'autres portraits de M<sup>me</sup> de Longueville, aux diverses époques de sa vie; mais ils ont péri, ou du moins ils sont aujourd'hui ensevelis au fond de quelques cabinets ignorés. Dans une lettre de la comtesse de Maure<sup>[30]</sup>, du 9 septembre 1652, nous lisons ces mots: «M<sup>me</sup> de Longueville a mandé à Juste qu'il me donnât son portrait.... Il rend ma chambre tout à fait belle.» Ainsi Juste d'Egmont, un des élèves de Rubens, un des peintres de Louis XIII, l'auteur des beaux portraits de Mademoiselle, de Marie de Gonzague, etc., si admirablement gravés par Falck, avait fait aussi celui de M<sup>me</sup> de Longueville, jeune encore et avant 1652. Cet ouvrage de Juste, que la lettre de M<sup>me</sup> de Maure nous révèle, devait être d'un pinceau léger et d'un assez brillant coloris comme tous les autres ouvrages de l'éminent artiste à moitié flamand, à moitié français. Puisque M<sup>me</sup> de Longueville en faisait faire des copies, le portrait de la galerie de Versailles ne serait-il pas une de ces copies, exécutée dans l'atelier et sous les yeux de Juste, très-fidèle encore et très-agréable? Alors, qu'est devenu l'original? Qu'est aussi devenu le portrait qui était au château d'Eu, et faisait partie de la riche et vieille collection laissée par Mademoiselle<sup>[31]</sup>? M<sup>me</sup> de Longueville y était-elle peinte dans l'éclat de la jeunesse ou déjà sur le retour de l'âge, et à l'époque où Mademoiselle s'avisait de rassembler autour d'elle les images des personnes les plus illustres de sa société et de son temps? Enfin, où retrouver M<sup>me</sup> de Longueville,

en Pallas, pendant la Fronde? Poilly l'avait ainsi gravée, au témoignage de Fontette, ordinairement si exact<sup>[32]</sup>. Mais qui jamais a vu cette gravure de Poilly? Du moins elle a jusqu'ici échappé à toutes nos recherches<sup>[33]</sup>.

Il est aussi fort vraisemblable qu'on aura peint plus d'une fois M<sup>me</sup> de Longueville depuis sa conversion et pendant sa longue pénitence. Il serait étrange que Champagne, le peintre des Carmélites et de Port-Royal, n'ait jamais retracé l'image de leur illustre protectrice<sup>[34]</sup>. Il est certain qu'alors même elle avait conservé une grande partie de sa beauté. Nous avons vu comme M<sup>lle</sup> de Vandy en parle en 1655; un gentilhomme qui l'avait rencontrée plus tard encore, chez son frère, le prince de Condé, après 1660, assurait que le progrès de l'âge ne paraissait presque pas en elle, que sa piété lui seyait bien, que sa candeur, sa modestie et sa douceur ennoblies par son air de dignité, la rendaient dans ces derniers temps aussi propre à plaire que jamais<sup>[35]</sup>.

19

## II.

En décrivant la personne de M<sup>me</sup> de Longueville, il se trouve que nous avons fait connaître son esprit et son âme.

Son esprit a reçu les hommages des connaisseurs les plus délicats. Nous avons vu que La Rochefoucauld, Retz et M<sup>me</sup> de Motteville le louent à l'égal de sa beauté. Retz insiste particulièrement sur ce que cet esprit devait tout à la nature et presque rien à l'étude, son indolence accoutumée l'éloignant de tout effort dans les choses ordinaires. «M<sup>me</sup> de Longueville, dit-il, a naturellement bien du fonds d'esprit, mais elle en a encore plus le fin et le tour. Sa capacité, qui n'a pas été aidée par sa paresse, n'est pas allée jusqu'aux affaires<sup>[36]</sup>, etc.» Et à propos de la langueur de ses manières: «Elle en avoit une même dans l'esprit qui avoit ses charmes, parce qu'elle avoit, si l'on peut le dire, des réveils lumineux et surprenants.» M<sup>me</sup> de Motteville parle comme Retz: «Cette princesse étoit fort paresseuse<sup>[37]</sup>.» Et ailleurs: «L'occupation que donnent les applaudissements du grand monde, qui d'ordinaire regarde avec trop d'admiration les belles qualités des personnes de cette naissance, avoit ôté le loisir à Mme de Longueville de lire, et de donner à son esprit une connaissance assez étendue pour la pouvoir dire savante<sup>[38]</sup>.» Elle ne l'étoit point et ne se piquait pas de l'être. Tandis que ses deux frères, le prince de Condé et le prince de Conti, avaient fait de fortes études aux Jésuites de Bourges et de Paris, M<sup>lle</sup> de Bourbon n'avait reçu, sous les yeux de sa mère, que l'instruction légère qu'on donnait alors aux femmes. Un heureux naturel et le commerce de la société d'élite où elle vivait suppléèrent à tout; elle eut même de bonne heure une grande réputation, et presque enfant on la trouve environnée d'hommages et même de dédicaces. Nous avons là entre les mains une *tragi-comédie pastorale* intitulée *Uranie*<sup>[39]</sup>, qu'un nommé Bridard lui dédia en 1631, c'est-à-dire lorsqu'elle avait douze ans. Ce Bridard lui dit: «Les plus parfaits courtisans savent que vous avez un esprit qui prévient votre âge. De moi j'en puis témoigner, vous ayant ouïe réciter des vers avec tant de grâce que l'on doutoit si un ange, empruntant votre beauté, ne venoit point discourir en terre des merveilles du ciel.» Nous tirons cette phrase de ce livre oublié et digne de l'être, parce qu'elle devance toutes celles de M<sup>me</sup> de Motteville, de M<sup>lle</sup> de Montpensier, de M<sup>lle</sup> de Vandy et de M<sup>me</sup> de Maintenon. Voilà déjà l'ange à douze ans et pour toujours. Dès sa première jeunesse, on l'avait menée avec son frère, encore duc d'Enghien, à l'hôtel de Rambouillet, et les salons de la rue Saint-Thomas du Louvre n'étaient pas une trop bonne école à un esprit tel que le sien, où se mêlaient presque également la grandeur et la finesse, mais une grandeur tirant un peu au romanesque, et une finesse dégénéralant souvent en subtilité, comme au reste dans Corneille lui-même, le parfait représentant de cette époque. Il ne paraît pourtant pas que l'hôtel de Rambouillet lui ait imposé ses préjugés et ses admirations, car un jour qu'on lui lisait *la Pucelle* de Chapelain, si prônée en ce quartier, et qu'on lui en faisait remarquer les prétendues beautés: «Oui, dit-elle<sup>[40]</sup>, cela est fort beau, mais bien ennuyeux»; à peu près comme son frère, le grand Condé, prenait la défense de Corneille contre les règles, et s'écriait qu'il ne pardonnait pas aux règles de faire faire à l'abbé d'Aubignac d'aussi mauvaises tragédies. On la proclamait de toutes parts le juge souverain de tous les écrits, la reine du bel esprit, l'arbitre du goût et des élégances, comme dit Horace. En 1645, Le Clerc, qui fut depuis de l'Académie Française, mettait sous sa protection la tragédie de *Virginie*, et lui disait: «Être avoué de vous, c'est l'être de tout le monde... Vous êtes aujourd'hui la divinité tutélaire des Muses.» En 1649, dans la querelle des deux sonnets de Benserade et de Voiture, toute la cour prit parti pour Benserade; mais M<sup>me</sup> de Longueville, s'étant déclarée pour Voiture, la ramena à son sentiment. Et il faut bien qu'à ce moment de sa vie elle ait cédé au goût dominant et qu'elle ait été un peu précieuse, car M<sup>me</sup> de Motteville, en relevant «la beauté principale de son esprit qui consistoit en la délicatesse des pensées», l'accuse d'affectation, ajoutant bien vite, comme pour s'excuser de trouver des taches à une personne aussi accomplie: «Tous les hommes participent à cette boue dont ils tirent leur origine, et Dieu seul est parfait<sup>[41]</sup>.»

On s'accorde à reconnaître qu'elle causait divinement, avec un mélange exquis de vivacité et de douceur. Le charme de sa conversation doit avoir été quelque chose de bien extraordinaire pour avoir survécu à sa jeunesse et à sa vie mondaine, et subsisté jusque dans la dévotion et la pénitence. L'écrivain janséniste, qui nous a laissé un portrait, ou, comme on disait alors, un *caractère* de M<sup>me</sup> de Longueville<sup>[42]</sup>, n'hésite pas à la comparer et presque à la préférer à l'un des hommes les plus spirituels et des causeurs les plus célèbres du XVII<sup>e</sup> siècle, M. de Tréville<sup>[43]</sup>: «C'étoit une chose à étudier que la manière dont M<sup>me</sup> de Longueville conversoit. Elle disoit si bien tout ce qu'elle disoit, qu'il auroit été difficile de le mieux dire, quelque étude que l'on y apportât. Il y avoit plus de choses vives et rares dans ce que disoit M. de Tréville, mais il y avoit plus de délicatesse et plus d'esprit et de bon sens dans la manière dont M<sup>me</sup> de Longueville s'exprimoit.»

Mais parler et écrire sont deux choses bien différentes, qui demandent des cultures particulières; et, comme l'étude manquait à M<sup>me</sup> de Longueville, il y paraissait dès qu'elle prenait la plume. Ses grandes qualités naturelles avaient peine à se faire jour à travers les fautes de tout genre qui échappaient à son inexpérience. Ce n'est pas en effet une petite affaire que d'exprimer ses sentiments et ses idées dans un ordre naturel, avec leurs nuances vraies, en des termes ni trop recherchés ni trop vulgaires qui ne les exagèrent ni ne les affaiblissent. Il n'est pas très rare de rencontrer dans le monde des hommes pleins d'esprit, de verve et de grâce lorsqu'ils parlent, et qui deviennent méconnaissables la plume à la main. C'est qu'écrire est un art, un art très difficile, et qu'il faut avoir appris. M<sup>me</sup> de Longueville l'ignorait, ainsi que les femmes les plus éminentes de son temps. Nous avons parlé ailleurs<sup>[44]</sup> de la mère Angélique Arnauld et de Jacqueline Pascal, si admirablement douées, et qui n'ont laissé que des œuvres très imparfaites. Les témoignages sont unanimes pour présenter la princesse Palatine comme une personne d'un grand

esprit qui traitait d'égal à égal avec les plus grands hommes. Retz<sup>[45]</sup> et Bossuet<sup>[46]</sup> le disent, et il les en faut croire, car ils s'y connaissaient mieux que nous. Lisez cependant quelques lettres manuscrites qui nous restent de la Palatine: ce n'est certes pas la solidité, la finesse et les traits ingénieux qui leur manquent; mais on est forcé d'avouer qu'elles sont souvent pleines d'incorrections, que les phrases y sont embarrassées, et les règles les plus vulgaires de l'orthographe quelquefois outrageusement blessées. Nous n'en concluons pas du tout que la Palatine n'était pas un esprit du premier ordre, mais seulement qu'on ne lui avait point enseigné l'art de rendre convenablement par écrit ses sentiments et ses pensées. M<sup>me</sup> de Longueville n'était guère plus exercée. Aussi, tout ce que nous publierons d'elle se ressent à la fois de la beauté de son génie et des défauts de son éducation.

A ces femmes qui écrivent si bien et si mal, on se plaît à opposer M<sup>me</sup> de Sévigné et M<sup>me</sup> de La Fayette, qui écrivent toujours bien. Pour être juste, il faudrait, ce semble, tenir compte ici de deux choses fort considérables.

D'abord ces deux dames avaient reçu une tout autre éducation que M<sup>me</sup> de Longueville; elles avaient eu d'habiles maîtres de littérature, et parmi eux l'un des hommes les plus savants du XVII<sup>e</sup> siècle, qui en même temps avait les plus grandes prétentions au bel esprit, au bel air, à l'air galant. Ménage avait appris à M<sup>lle</sup> de Rabutin et ensuite à M<sup>lle</sup> de Lavergne, pendant leur jeunesse et même après leur mariage, non-seulement la langue française telle qu'on la parlait et l'écrivait à l'Académie, mais la langue des beaux esprits du temps, l'italien, et même un peu de latin; il ne leur fit grâce que du grec. Il les exerça à écrire, corrigeant leurs compositions, marquant leurs fautes, cultivant leurs heureux instincts, polissant et réglant leur esprit et leur style. Il les retint assez longtemps sous cette discipline qui avait pour lui ses douceurs. Leur professeur était aussi leur adorateur platonique, plus platonique qu'il n'eût voulu. Il leur adressait des stances, des sonnets, des idylles, des madrigaux, des vers de toute sorte en français, en italien et en latin. Il célébrait tour à tour *formosissima Laverna* et la *bellissima marchesa di Sevigini*<sup>[47]</sup>. Il ne se serait pas donné la peine de composer, à l'honneur de leur esprit et de leurs charmes, des vers latins et italiens qu'elles n'eussent pas compris. Bien loin de là, l'une et l'autre écrivaient fort bien en italien<sup>[48]</sup>. Dans une correspondance manuscrite de M<sup>me</sup> de La Fayette, que nous avons pu parcourir, nous avons rencontré plus d'une allusion au temps où elle faisait pour ainsi dire ses études sous Ménage<sup>[49]</sup>. La nature avait comblé M<sup>me</sup> de Sévigné: elle lui avait donné une justesse et une solidité parfaite, avec un inépuisable enjouement et une vivacité étincelante. Le goût, se joignant en elle au génie, en a fait l'incomparable épistolière qui a laissé bien loin derrière elle Balzac et Voiture, et que Voltaire lui-même n'a point surpassée. Elle a l'air de tout oser, comme une étourdie et une ignorante, et jamais, dans ses traits les plus hardis, elle ne passe la mesure, signe infailible d'un art achevé. Remarquez encore que si M<sup>me</sup> de Sévigné a écrit admirablement, ç'a toujours été par rencontre, sachant bien, il est vrai, que ses lettres seraient montrées; elle n'a jamais mis d'enseigne, elle n'a écrit que des lettres, elle n'a pas fait de livres, nous doutons même qu'elle eût pu en faire, et nous ne l'imaginons pas composant un roman ni un ouvrage quelconque, si ce n'est peut-être des mémoires et des satires, comme son cousin Bussy ou Saint-Simon, ou bien des traités de théologie, comme sa fille, M<sup>me</sup> de Grignan<sup>[50]</sup>. Il n'en est point ainsi de M<sup>me</sup> de La Fayette. Ce n'est pas seulement une personne de beaucoup d'esprit et de beaucoup d'instruction, c'est un auteur. Il n'est pas surprenant qu'elle sût écrire, puisqu'elle l'avait appris et en faisait profession. Une politesse exquise est son trait dominant, et il est permis de le rapporter en partie à la discipline littéraire qu'elle garda bien plus longtemps que son amie: d'ailleurs, n'écrivant pas un mot sans le soumettre à ce même Ménage, à Segrais, qui logea quelque temps chez elle et lui prêtait, sinon sa plume, au moins ses conseils et son nom, à Huet, à La Rochefoucauld. M<sup>me</sup> de La Fayette est très supérieure assurément à M<sup>lle</sup> de Scudéry, à M<sup>me</sup> d'Aulnoy, à M<sup>me</sup> Lambert, mais elle est de leur famille. Quoiqu'elle ait passé sa vie avec M<sup>me</sup> de Sévigné, elle en diffère entièrement, et n'a rien à voir avec une princesse du sang telle que M<sup>me</sup> de Longueville.

Mais ce qu'il importe surtout de ne pas oublier, c'est que celle-ci précède d'un certain nombre d'années les deux illustres amies, et que, de bonne heure séparée du monde, et ensevelie dans la retraite pendant les vingt-cinq dernières années de sa vie, elle n'a pu profiter du progrès alors si rapide de la langue et du goût. Il y a en effet deux parties bien différentes dans la littérature du XVII<sup>e</sup> siècle, celle de Louis XIII et de la Régence<sup>[51]</sup>, que représentent Cornéille et Pascal, et celle qui est particulièrement l'œuvre de Louis XIV, et dont Racine et Fénelon sont l'expression la plus accomplie. Dans l'une est une grandeur un peu négligée; dans l'autre, un art charmant qui quelquefois se fait trop sentir. Les femmes qui appartiennent à la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle ont dans leur style, comme elles avaient dans leur conversation, des longueurs, des négligences, des incorrections même, car la langue qu'elles écrivent ou qu'elles parlent n'est pas fixée. Elles ne savent encore ni choisir entre leurs pensées, ni leur donner ce tour heureux, cette précision et cette élégance devenues presque vulgaires à la fin du siècle, grâce au concours de tant de beaux génies. Mais leur esprit, qui avait touché à toutes les grandes choses, politique et religion, ambition mondaine et sainte pénitence, est d'une trempe bien autrement forte que celui des femmes qui sont venues après la Fronde et ont reçu l'impression particulière du goût de Louis XIV, devenu celui de la France entière. M<sup>me</sup> de Sévigné, née et formée dans la première époque, se développe et s'épanouit dans la seconde: son cœur est avec la première, son génie en vient; la seconde lui a donné sa politesse sans ôter rien à sa vigueur et à sa verve originale. M<sup>me</sup> de Longueville était dans tout son éclat sous la Fronde; depuis elle n'a vécu qu'aux Carmélites et à Port-Royal; son goût était arrêté et achevé vers 1650. Ainsi, ne lui demandons point les qualités qu'elle ne peut avoir; reconnaissons en elle un esprit véritablement du premier rang, mais qui est toujours celui d'une femme, d'une grande dame, d'une princesse fort paresseuse, comme la peignent Retz et M<sup>me</sup> de Motteville, qui n'a pas pris le moindre soin des facultés qu'elle a reçues, et laisse paraître indistinctement ses qualités et ses défauts, qui sont aussi les qualités et les défauts du temps où elle est venue, à savoir, une grandeur inculte, une délicatesse souvent raffinée, avec une perpétuelle négligence.

### III.

S'il y a de la femme dans l'esprit de M<sup>me</sup> de Longueville, son âme surtout est au plus haut point féminine, et, loin de l'en accuser, nous l'en louons. Oui, M<sup>me</sup> de Longueville est de son sexe; elle en a les qualités adorables et les imperfections bien connues. Dans un monde où la galanterie était à l'ordre du jour, cette jeune et ravissante créature, mariée à un homme déjà vieux et même occupé ailleurs, suivit l'exemple universel. Naturellement tendre, les sens, elle-même le dit dans la confession la plus humble qui fut jamais, n'entraient pour rien dans les démarches de son cœur; mais entourée

d'hommages, elle s'y complaisait. Aimable, elle mettait son bonheur à être aimée. Sœur du grand Condé, elle n'était pas insensible à l'idée de jouer un rôle et d'occuper l'attention; mais, loin de prétendre à la domination, elle était tellement femme qu'elle se laissait conduire à celui qu'elle aimait. Tandis qu'autour d'elle l'intérêt et l'ambition prenaient si souvent les couleurs de l'amour, elle n'écoula que son cœur, et se mit comme au service de l'ambition et de l'intérêt d'un autre. Tous les auteurs sont unanimes à cet égard; ses ennemis lui reprochent avec aigreur de n'avoir pas eu un but qui lui fût propre et d'avoir méconnu ses intérêts; ils ne se doutent pas qu'en croyant l'accabler par là, ils la relèvent, et prennent soin eux-mêmes de couvrir sa conduite et ses fautes qui, après tout, se réduisent à une seule.

Elle a dû être touchée de la passion et du dévouement de Coligny, qui donna son sang pour la venger des outrages de M<sup>me</sup> de Montbazou<sup>[52]</sup>; elle a pu prêter un moment une oreille distraite aux galanteries du brave et spirituel Miossens, depuis le maréchal d'Albret<sup>[53]</sup>; plus tard, elle se compromit un peu avec le duc de Nemours; mais elle n'a aimé véritablement qu'une seule personne, La Rochefoucauld. Elle s'est donnée à lui tout entière; elle lui a tout sacrifié, ses devoirs, ses intérêts, son repos, sa réputation. Pour lui, elle est entrée dans les conduites les plus équivoques et les plus contraires. C'est La Rochefoucauld qui l'a jetée dans la Fronde, qui l'a fait, à son gré, avancer ou reculer, qui l'a rapprochée ou séparée de sa famille, qui l'a gouvernée absolument; elle a consenti à n'être entre ses mains qu'un instrument héroïque. Sans doute, la passion et l'orgueil ont pu trouver leur compte dans cette vie d'aventures et dans ces périls énergiquement bravés; mais de quelle trempe était l'âme qui mettait en cela sa consolation! Et, comme il arrive d'ordinaire, l'homme auquel elle faisait tant de sacrifices n'en était pas entièrement digne. Il avait infiniment d'esprit; mais il était fort égoïste et jugeant des autres sur lui-même, subtil dans le mal comme elle l'était dans le bien, plein de raffinement dans son amour-propre et dans la recherche de ses intérêts, le moins chevaleresque des hommes en réalité, quoiqu'il affectât toutes les apparences de la plus haute chevalerie. Aussi, dès qu'il croit que M<sup>me</sup> de Longueville a un moment chancelé loin de lui et trop écouté le duc de Nemours, il se retourne contre elle et la poursuit du plus misérable ressentiment. Il la noircit auprès de son frère; il révèle les faiblesses dont il a profité; et quand elle est tout occupée à réparer les torts de sa vie, quand elle les expie par la plus dure pénitence, il fait imprimer à l'étranger des Mémoires où il la déchire et qu'il n'a pas même le courage d'avouer<sup>[54]</sup>, comme un peu plus tard il fera faire à M<sup>me</sup> de Sablé des articles de journal à sa gloire, qu'il corrigera de sa propre main, ôtant soigneusement les petites critiques qui avaient été mises pour donner du poids aux louanges<sup>[55]</sup>; en sorte que la pauvre femme, en revenant des Carmélites ou de Port-Royal, eût pu rencontrer, dans les rares salons où elle allait encore, l'histoire de ses amours et la peinture de ses défauts tracés de la main de celui qui eût dû mourir pour la défendre, fût-ce même contre la vérité. La Rochefoucauld, après la Fronde, arrangea très bien ses affaires avec la cour; il s'y ménagea et s'y soutint; il monta dans le carrosse de Mazarin en disant le mot fameux: tout arrive en France; il se fit donner une bonne pension<sup>[56]</sup>; il sollicita et obtint de grandes grâces pour son fils; il brigua pour lui-même la place de gouverneur du Dauphin, qui fut donnée à Montausier; il sut s'entourer de femmes aimables, qui toutes en étaient avec lui à l'admiration et aux petits soins, et dont l'une, M<sup>me</sup> de La Fayette, lui consacra sa vie et remplaça M<sup>me</sup> de Longueville. Combien la conduite d'Anne de Bourbon est différente! L'amour l'avait engagée dans la Fronde, l'amour l'y avait soutenue; aussitôt que l'amour lui manque, elle ne sait plus où elle en est. L'altière héroïne qui, pour faire la guerre à Mazarin, avait vendu ses pierreries, bravé l'Océan, tour à tour soulevé le Nord et le Midi, et tenu en échec la puissance royale, dès qu'il ne s'agit plus que d'elle, se retire de la scène, rentre dans l'ombre, se voue à la solitude à trente-cinq ans, dans toute sa beauté, ne retenant du passé de sa vie que le souvenir de ses fautes, comme M<sup>lle</sup> de La Vallière. Ah! sans doute il eût mieux valu lutter contre son cœur, et à force de courage et de vigilance se sauver de toute faiblesse. Nous mettons un genou en terre devant celles qui n'ont jamais failli, devant M<sup>me</sup> de Hautefort et M<sup>lle</sup> de La Fayette; mais quand à M<sup>lle</sup> de La Vallière ou à M<sup>me</sup> de Longueville on ose comparer M<sup>me</sup> de Maintenon, avec les calculs sans fin de sa prudence mondaine et les scrupules tardifs d'une piété qui vient toujours à l'appui de sa fortune, nous protestons de toute la puissance de notre âme; nous sommes hautement pour la sœur Louise de la Miséricorde et pour la pénitente de M. Singlin et de M. Marcel; nous préférons mille fois l'opprobre dont elles essaient en vain de se couvrir, à la vaine considération qui a entouré, dans une cour dégénérée, M<sup>me</sup> Scarron devenue en secret la femme de Louis XIV. Deux choses seules nous touchent, la vertu vraie et la passion vraie: l'une, qui est au-dessus de tout et que Dieu seul peut dignement récompenser; l'autre, qu'il ne faut pas célébrer, mais qui a son excuse au moins et une sorte de grandeur dans ses élans désintéressés, dans ses sacrifices, dans ses souffrances, surtout dans ses expiations.

Comprenons donc bien M<sup>me</sup> de Longueville, et ne l'accusons pas de n'avoir pas eu de consistance et de caractère propre: son vrai caractère et l'unité de sa vie doivent être cherchés où ils sont, dans son dévouement à celui qu'elle aimait. Elle est là tout entière et toujours la même, à la fois conséquente et absurde, et touchante jusque dans ses folies.

Nous mettons tous ses mouvements désordonnés sur le compte de l'esprit inquiet et mobile de La Rochefoucauld. C'est lui qui est l'ambitieux, c'est lui qui est l'intrigant; c'est lui qui erre de parti en parti, selon les circonstances, uniquement occupé de ses intérêts, et sans nul autre grand mérite qu'un esprit fertile en expédients de toute sorte et une bravoure brillante sans talent militaire. Et nous attribuons à M<sup>me</sup> de Longueville, au sang des Condé, à ce grand cœur qui éclate partout en elle, nous lui attribuons l'audace dans le danger, un certain contentement secret dans l'excès du malheur, et après les revers, une fierté devant les victorieux qui ne le cède point à celle du cardinal de Retz. M<sup>me</sup> de Longueville aussi ne baissa pas les yeux; elle les détourna sur un plus digne objet. Une fois frappée dans le point qui était tout pour elle, elle dit adieu aux affaires et au monde, sans demander grâce à la cour, et demandant pardon à Dieu seul.

Ainsi considérées, toutes les critiques qu'on a prodiguées à M<sup>me</sup> de Longueville lui tournent en apologie.

La Rochefoucauld, après avoir fait de M<sup>me</sup> de Longueville l'éloge que nous en avons cité, ajoute: «Mais ces belles qualités étoient moins brillantes à cause d'une tache qui ne s'est jamais vue en une princesse de ce mérite, qui est que bien loin de donner la loi à ceux qui avoient une particulière adoration pour elle, elle se transformoit si fort dans leurs sentiments, qu'elle ne reconnoissoit pas les siens propres. En ce temps-là, le prince de Marillac avoit part dans son esprit, et comme il joignoit son ambition à son amour, il lui inspira le désir des affaires, encore qu'elle y eût une aversion naturelle.» Cette tache, que lui reproche ici La Rochefoucauld par la plus incroyable ingratitude, est précisément son auréole, celle de la femme aimante et dévouée.

Le futur auteur des Maximes ne fait pas difficulté d'avouer qu'il s'attacha à elle autant par intérêt que par affection. Après une telle déclaration, on n'est guère reçu à s'écrier chevaleresquement:

Pour mériter son cœur, pour plaire à ses beaux yeux,  
J'ai fait la guerre aux rois, je l'aurais faite aux dieux.

Non, ce n'est pas pour plaire à une femme que vous vous êtes engagé dans la Fronde; vous vous y êtes jeté de vous-même par la passion innée de l'intrigue, et, nous le verrons tout à l'heure, par le dépit d'une petite ambition trompée. Vous le reconnaissez: M<sup>me</sup> de Longueville avait une aversion naturelle pour les affaires; elle vous y a suivi contre son goût et contre ses intérêts manifestes.

La Rochefoucauld raconte dans la nouvelle partie de ses Mémoires<sup>[57]</sup> comment et dans quelle vue il se lia avec M<sup>me</sup> de Longueville. Il cherchait à se venger de la Reine et de Mazarin; pour cela, il avait besoin du prince de Condé; il s'efforça d'arriver au frère par la sœur. Laissons-le parler lui-même: «Tant d'inutilité et tant de dégoûts me donnèrent enfin d'autres pensées et me firent chercher des voies périlleuses pour témoigner mon ressentiment à la Reine et au cardinal Mazarin. La beauté de M<sup>me</sup> de Longueville, son esprit et tous les charmes de sa personne attachèrent à elle tout ce qui pouvoit espérer d'en être souffert. Beaucoup d'hommes et de femmes de qualité essayèrent de lui plaire; et par-dessus les agréments de cette cour, M<sup>me</sup> de Longueville étoit alors si unie avec toute sa maison, et si tendrement aimée du duc d'Enghien, son frère, qu'on pouvoit se répondre de l'estime et de l'amitié de ce prince, quand on étoit approuvé de M<sup>me</sup> sa sœur. Beaucoup de gens tentèrent inutilement cette voie et mêlèrent d'autres sentiments à ceux de l'ambition. Miossens, qui depuis a été maréchal de France, s'y opiniâtra le plus longtemps, et il eut un pareil succès. J'étois de ses amis particuliers, et il me disoit ses desseins. Ils se détruisirent bientôt d'eux-mêmes: il le connut et me dit plusieurs fois qu'il étoit résolu d'y renoncer; mais la vanité, qui étoit la plus forte de ses passions, l'empêchoit souvent de me dire vrai, et il feignoit des espérances qu'il n'avoit pas et que je savois bien qu'il ne devoit pas avoir. Quelque temps se passa de la sorte, et enfin j'eus sujet de croire que je pourrois faire un usage plus considérable que Miossens de l'amitié et de la confiance de M<sup>me</sup> de Longueville. Je l'en fis convenir lui-même. Il savoit l'état où j'étois à la cour; je lui dis mes vues, mais que sa considération me retiendrait toujours, et que je n'essaierois point à prendre des liaisons avec M<sup>me</sup> de Longueville, s'il ne m'en laissoit la liberté. J'avoue même que je l'aigris exprès contre elle pour l'obtenir, sans lui rien dire toutefois qui ne fût vrai. Il me la donna tout entière; mais il se repentit de me l'avoir donnée quand il vit les suites de cette liaison.»

L'ennemie déclarée de M<sup>me</sup> de Longueville est sa belle-fille, M<sup>me</sup> de Nemours, d'un caractère tout opposé au sien, très légitimement portée pour M. de Longueville, son père, qu'elle disputait à l'influence de sa femme et poussait du côté de la cour. Dans ses Mémoires, elle-même reconnaît le parfait désintéressement de M<sup>me</sup> de Longueville et son sincère attachement à son frère Condé: «L'on<sup>[58]</sup> s'étonnera sans doute que M<sup>me</sup> de Longueville ait été une des premières (à se jeter dans la Fronde), elle qui n'avoit rien à espérer de ce côté et qui n'avoit aucun sujet de se plaindre de la cour... M. le Prince avoit pour M<sup>me</sup> sa sœur une extrême tendresse. Elle, de son côté, le ménageoit moins par intérêt que pour l'estime particulière et la tendre amitié qu'elle avoit pour lui.» En même temps, M<sup>me</sup> de Nemours accuse avec raison sa belle-mère d'avoir cherché l'éclat et l'apparence, de n'avoir eu aucun motif solide dans sa conduite, d'avoir sacrifié à une fausse gloire la fortune et le repos, et tout cela sous l'influence de La Rochefoucauld: «Ce fut, dit-elle, M. de La Rochefoucauld qui inspira à cette princesse tant de sentiments si creux et si faux. Comme il avoit un pouvoir fort grand sur elle, et que d'ailleurs il ne pensoit guère qu'à lui, il ne la fit entrer dans toutes les intrigues où elle se mit que pour pouvoir se mettre en état de faire ses affaires par ce moyen.» Elle ajoute: «Marcillac, qui la gouvernoit absolument, et qui ne vouloit pas que d'autres eussent le moindre crédit auprès d'elle, ni même qu'ils parussent y en avoir, l'éloigna fort du coadjuteur, qui n'auroit pas été fâché de la gouverner aussi, et qui l'étoit beaucoup que cela ne fût pas.»

Retz confirme en ce qui le regarde les insinuations de M<sup>me</sup> de Nemours, et prend soin de nous bien expliquer lui-même ses prétentions d'un moment et jusqu'à ses espérances. Il achève ainsi le portrait qu'il nous a tracé de M<sup>me</sup> de Longueville: «Elle eût eu peu de défauts, si la galanterie ne lui en eût donné beaucoup. Comme sa passion l'obligea de ne mettre la politique qu'en second dans sa conduite, d'héroïne d'un grand parti elle en devint l'aventurière.»

Voici encore deux passages décisifs de M<sup>me</sup> de Motteville: «<sup>[59]</sup>En s'attachant à M. le Prince par politique, le prince de Marcillac s'étoit donné à M<sup>me</sup> de Longueville d'une manière un peu plus tendre, joignant les sentiments du cœur à la considération de sa grandeur et de sa fortune. Ce don parut tout entier aux yeux du public, et il sembla à toute la cour que cette princesse le reçut avec beaucoup d'agrément. Dans tout ce qu'elle a fait depuis, on a connu clairement que l'ambition n'étoit pas la seule qui occupoit son âme, et que les intérêts du prince de Marcillac y tenoient une grande place: elle devint ambitieuse pour lui, elle cessa d'aimer le repos pour lui, et pour être sensible à cette affection, elle devint trop insensible à sa propre gloire... Les vœux du prince de Marcillac, comme je l'ai dit, ne lui avoient point déplu, et ce seigneur, qui étoit peut-être plus intéressé qu'il n'étoit tendre, voulant s'agrandir par elle, crut lui devoir inspirer le désir de gouverner les princes ses frères.»

«Le prince de Marcillac, dit Guy Joly, le ménageoit avec une grande attention, jugeant bien dès lors qu'elle auroit une considération toute particulière dans le parti, par l'ascendant qu'elle avoit sur les princes de Condé et de Longueville, et qu'étant dans ses bonnes grâces, il lui seroit aisé d'en tirer de grands avantages pour lui quand il seroit question de traiter et de s'accommoder avec la cour<sup>[60]</sup>.»

Couronnons toutes ces citations par le témoignage d'un fort bon juge des choses et des hommes de ce temps. Montglat assure que M<sup>me</sup> de Longueville entra dans la Fronde, «portée à cela par le prince de Marcillac, qui possédoit entièrement ses bonnes grâces et avoit tout pouvoir sur son esprit: il étoit mal satisfait de la Reine<sup>[61]</sup>.»

Ainsi, de l'aveu de tout le monde, La Rochefoucauld, dans la Fronde, ne cherche que son intérêt, et M<sup>me</sup> de Longueville ne cherche que l'intérêt de La Rochefoucauld.

Mais il ne faut pas s'arrêter là; il faut établir sur des faits certains et mettre dans une lumière irrésistible le point de vue que nous venons d'indiquer. La Rochefoucauld, bien interrogé, va témoigner que, loin d'avoir été entraîné dans la Fronde par M<sup>me</sup> de Longueville, c'est lui qui l'y a jetée, et qu'il n'a jamais cessé de l'y diriger.

Lui-même nous a fait connaître quel objet il se proposait dans la liaison qu'il forma avec M<sup>me</sup> de Longueville à la fin de 1647. Il demeura parfaitement fidèle au plan qu'il s'était tracé.

1° Depuis longtemps, La Rochefoucauld était irrité de n'avoir pu obtenir du cardinal ni la place de gouverneur du Havre<sup>[62]</sup>, ni celle de commandant de la cavalerie. Il réussit à tourner contre Mazarin M<sup>me</sup> de Longueville, en lui faisant croire qu'on ne rendait pas à Condé ce qu'on lui devait. «M<sup>me</sup> de Longueville dont j'avois toute la confiance, sentoit aussi vivement que je le pouvois désirer la conduite du cardinal envers le duc d'Enghien<sup>[63]</sup>.» En 1648, avant d'embrasser le parti de la Fronde, La Rochefoucauld tenta une dernière fois de gagner Mazarin, et lui demanda «pour sa maison les mêmes avantages qu'on accordoit à celles de Rohan, de La Trémouille, et à quelques autres», c'est-à-dire le tabouret pour sa femme et la permission d'entrer au Louvre en carrosse. «Je me voyois, dit-il<sup>[64]</sup>, si éloigné des grâces, que je m'étois arrêté à celle-là. J'en parlai au cardinal en partant; il me promit positivement de me l'accorder en peu de temps, mais qu'après mon retour j'aurois les premières lettres de duc qu'on accorderoit, afin que ma femme eût le tabouret. J'allai en Poitou dans cette attente, et j'y pacifiai les désordres (les premiers mouvements de la Fronde); mais je vis que, bien loin de tenir les paroles que le cardinal m'avoit données, il avoit accordé des lettres de duc à six personnes de qualité, sans se souvenir de moi.» Aussi, avant de revenir à Paris, de Poitiers même, le 7 décembre, il écrit à Chavigny, qui lui-même tournoit à la Fronde: «J'ai appris la distribution qu'on a faite de tous les tabourets dont vous avez entendu parler, et comme je n'ai aucune part à cette grâce-là, quoiqu'on eût eu agréable de me la promettre positivement, et par préférence à qui que ce soit, je suis obligé d'aller à Paris pour voir si on me refusera aussi librement dans cette conjecture qu'on a fait après tant de promesses<sup>[65]</sup>.»

M<sup>me</sup> de Longueville, suivant les instructions que La Rochefoucauld lui avait laissées, avait commencé bien des trames avec le coadjuteur et le parlement, subjugué Conti et circonvenu Condé; mais elle tenait si peu les rênes de cette intrigue qu'elle écrivit à La Rochefoucauld pour lui soumettre ce qu'elle avait fait, le prier de venir et de décider. Le passage de La Rochefoucauld mérite bien d'être cité<sup>[66]</sup>: «J'étois dans le premier mouvement qu'un traitement si extraordinaire me devoit causer, lorsque j'appris, par M<sup>me</sup> de Longueville, que tout le plan de la guerre civile s'étoit fait et résolu à Noisy entre le prince de Conti, le duc de Longueville, le coadjuteur de Paris et les plus considérables du parlement. Elle me mandoit encore qu'on espéroit d'y engager le prince de Condé, qu'elle ne savoit quelle conduite elle devoit tenir en cette rencontre, ne sachant pas mes sentiments, et qu'elle me prioit de venir en diligence à Paris pour résoudre ensemble si elle devoit avancer ou retarder ce projet. Cette nouvelle me consola de mon chagrin, et je me vis en état de faire sentir à la Reine et au cardinal qu'il leur auroit été utile de m'avoir ménagé. Je demandai mon congé; j'eus peine à l'obtenir, et on ne me l'accorda qu'à la condition que je ne me plaindrois pas du traitement que j'avois reçu et que je ne ferois point d'instances nouvelles sur mes prétentions. Je le promis facilement, et j'arrivai à Paris avec tout le ressentiment que je devois avoir. J'y trouvai les choses comme M<sup>me</sup> de Longueville m'avoit mandé; mais j'y trouvai moins de chaleur, soit que le premier mouvement fût passé, ou que la diversité des intérêts et la grandeur du dessein eussent ralenti ceux qui l'avoient entrepris. M<sup>me</sup> de Longueville même y avoit formé exprès des difficultés pour me donner le temps d'arriver, et me rendre plus maître de décider. Je ne balançai pas à le faire, et je ressentis un grand plaisir de voir qu'en quelque état que la dureté de la Reine et la haine du cardinal eussent pu me réduire, il me restoit encore des moyens de me venger d'eux.»

2° Ainsi engagée dans la Fronde, M<sup>me</sup> de Longueville ne s'y ménagea point. Son mari s'y portait assez de lui-même, c'était sa pente, et elle n'eut pas besoin de l'animer; mais elle donna le prince de Conti à La Rochefoucauld; elle trompa sa mère en refusant de l'accompagner à la cour, sous prétexte de maladie; elle alla jusqu'à se remettre, malgré une grossesse avancée, entre les mains du peuple à l'Hôtel de Ville. Elle fit plus: pour La Rochefoucauld, elle se brouilla avec son frère Condé qui était sa plus grande affection; elle s'efforça de l'attirer à la Fronde; celui-ci s'emporta contre elle; de là cette rupture qui a tant étonné après une amitié si tendre, et ces éclats réciproques de colère dont le secret est maintenant à découvert. «M. le prince de Conti<sup>[67]</sup>... étoit foible et léger, mais il dépendoit entièrement de M<sup>me</sup> de Longueville, et elle me laissoit le soin de le conduire. Le duc de Longueville avoit de l'esprit et de l'expérience; il entroit facilement dans les partis opposés à la cour et il en sortoit avec encore plus de facilité... Il faisoit naître sans cesse des obstacles, et se repentoit de s'être engagé; j'appréhendai même qu'il ne passât plus loin et qu'il ne découvrit à M. le Prince ce qu'il savoit de l'entreprise. Dans ce doute, ... nous fûmes contraints, le marquis de Noirmoutiers et moi, de lui dire que nous allions emmener le prince de Conti et que nous déclarerions dans le monde que lui seul manquoit de foi et de parole à ses amis après les avoir engagés dans un parti qu'il abandonnoit. Il ne put soutenir ces reproches, et il se laissa entraîner à ce que nous voulûmes..... Le Roi, suivi de la Reine, de M. le duc d'Orléans, de M. le Prince, partit secrètement de Paris à minuit, la veille du soir de l'année 1649, et alla à Saint-Germain. Toute la cour suivit avec beaucoup de désordre. M<sup>me</sup> la Princesse voulut emmener M<sup>me</sup> de Longueville qui étoit sur le point d'accoucher; mais elle feignit de se trouver mal, et demeura à Paris... M. le prince de Conti et M<sup>me</sup> de Longueville, pour donner plus de confiance, logèrent dans l'Hôtel de Ville, et se livrèrent entièrement entre les mains du peuple.» Ailleurs<sup>[68]</sup>: «Encore fallut-il que M<sup>me</sup> de Longueville vînt demeurer à l'Hôtel de Ville, pour servir de gage de la foi de son frère et de son mari auprès des peuples qui se défient naturellement des grands, parce que d'ordinaire ils sont les victimes de leurs injures... Le prince de Condé<sup>[69]</sup>... avoit pris des mesures avec la cour. La liaison que j'avois avec le prince de Conti et M<sup>me</sup> de Longueville ne lui étoit pas agréable... Le cardinal se préparoit à sortir du royaume; mais M. le Prince le rassura bientôt, et l'aigreur qu'il fit paraître contre M. le prince de Conti, contre M<sup>me</sup> de Longueville et contre moi fut si grande qu'elle ne laissa pas lieu au cardinal de douter qu'elle ne fût véritable.»

3° A la fin de cette première guerre de Paris, en 1649, Condé se réconcilia avec toute sa famille, et même avec La Rochefoucauld. Celui-ci entra dans le traité qui se ménageait, mais d'une façon détournée et qui le peignit à merveille. Le tabouret et l'entrée au Louvre en carrosse, voilà le grand objet que poursuivait toujours La Rochefoucauld, mais il ne le fit pas alors ouvertement et sous son nom. Ayant autant d'esprit que d'ambition, il employait l'un à masquer l'autre. Dans la pièce bien connue intitulée: *Demandes particulières de messieurs les généraux et autres intéressés*, on ne trouve aucune demande de La Rochefoucauld, et on est tenté d'admirer son désintéressement; mais regardez à l'article du prince de Conti, vous y lirez ces mots: «Plus, demande mondit sieur le Prince pour M. le prince de Marcillac, que l'on donne le tabouret à sa femme, qu'on lui paie tous les appointements du gouvernement de Poitou, qui consistent en quatre cent mille cinq cents livres, et qu'on lui conserve l'augmentation de dix-huit mille livres levées pour les fusiliers, dont le paiement lui sera continué, soit qu'ils subsistent ou non.» L'on devine aisément que la sœur avait ici conduit la main du frère, et que c'était M<sup>me</sup> de Longueville qui avait mis ce singulier appendice aux demandes du prince de Conti. M<sup>me</sup> de Motteville le déclare: «M<sup>me</sup> de Longueville<sup>[70]</sup> n'avoit rien oublié pour faire que toutes les grâces de la cour tombassent sur la tête du prince de Marcillac... Pour la satisfaire amplement<sup>[71]</sup>, il falloir agrandir le prince de Marcillac,

et ce fut dans cette conjecture qu'elle eut le tabouret pour sa femme et permission d'entrer dans le Louvre en carrosse. Ces avantages le mettoient au-dessus des ducs et à l'égal des princes, quoiqu'il ne fût ni l'un ni l'autre: il n'étoit pas de maison souveraine.» M<sup>me</sup> de Nemours dit la même chose<sup>[72]</sup>: «M<sup>me</sup> de Longueville s'entremet de cet accommodement, et on prétend même que M. de Marcillac en eut de l'argent.» Quel rôle en tout cela que celui de La Rochefoucauld! M<sup>me</sup> de Longueville est au moins désintéressée. A la fois elle se compromet et s'efface, uniquement attentive à servir et à complaire.

4<sup>o</sup> Une fois ses prétentions satisfaites, La Rochefoucauld se montra fort bien disposé pour la cour et Mazarin. Voilà ce que nous apprend M<sup>me</sup> de Nemours: «Sitôt que Marcillac, qui ne se hâtoit et ne se pressoit que pour avoir plus tôt ce qui lui avoit été promis du côté de la cour, en eut obtenu ce qu'il prétendoit, il ne pensa plus guère aux intérêts des autres; il trouva dans les siens tout ce qu'il cherchoit, et son compte lui tenoit d'ordinaire toujours lieu de tout. Il fit même trouver bon à M<sup>me</sup> de Longueville qu'on n'eût point pensé à elle<sup>[73]</sup>»

5<sup>o</sup> Mais Mazarin avait été contraint par une sorte d'insurrection de l'aristocratie indignée de révoquer la faveur qu'il avait faite à La Rochefoucauld. Tout change alors. La Rochefoucauld, se voyant ou se croyant joué, jure de se venger. Il exhale ses ressentiments dans une pièce inédite et très-précieuse à tous égards, *Apologie du prince de Marcillac*<sup>[74]</sup>, écrite, à ce qu'il paraît, en réponse à des plaintes que Mazarin lui avait faites de sa violente inimitié. La Rochefoucauld y reprend tous ses griefs anciens et nouveaux; le plus sensible lui est la privation de ce malheureux tabouret. Ce curieux fragment est bien de la main du futur auteur des Mémoires et des Maximes; c'est le premier et très-remarquable essai de sa manière ingénieuse, vive, dégagée, et nous ne connaissons point de pareilles pages de prose dans la langue et la littérature française avant les Provinciales. Mais si le style de La Rochefoucauld y est déjà, son âme surtout y est tout entière, cette âme vaine, intéressée, cachant le calcul sous la légèreté, et un fiel secret sous les formes les plus agréables. Voyant que tant de promesses s'étaient réduites à lui rendre le gouvernement du Poitou, de satisfait qu'il était, il se refit opposant, et renoua avec la Fronde. Docile à toutes ses impressions, M<sup>me</sup> de Longueville l'y suivit de nouveau avec son mari et son jeune frère, le prince de Conti; cette fois elle réussit à y attirer Condé lui-même; triste succès qui les conduisit tous à leur perte. Bientôt les esprits s'aigrissent, les troubles recommencent, les princes sont mis en prison; on veut aussi arrêter M<sup>me</sup> de Longueville, et on lui donne l'ordre d'aller trouver la Reine au Palais-Royal. «Au<sup>[75]</sup> lieu d'obéir, dit La Rochefoucauld, elle résolut, par le conseil du prince de Marcillac, de partir à l'heure même pour aller en très-grande diligence en Normandie, afin d'engager cette province et le parlement de Rouen de prendre le parti des princes, et s'assurer de ses amis, des places du duc de Longueville et du Havre-de-Grâce.» Nous le demandons, qui des deux entraîna l'autre dans cette seconde guerre, bien autrement sérieuse que la première? Mais nous nous hâtons de le dire: ici tous deux se conduisirent également bien. Pendant que M<sup>me</sup> de Longueville engageait ses pierreries en Hollande pour se défendre à Stenay, La Rochefoucauld, en Guyenne, exposait aussi sa fortune. C'est le moment le plus douloureux et le plus touchant de leurs amours et de leurs aventures. Ils étaient éloignés l'un de l'autre, mais ils s'aimaient encore, ils servaient avec ardeur la même cause, ils combattaient et ils souffraient ensemble.

6<sup>o</sup> En 1651, après la délivrance des princes, La Rochefoucauld était las de la guerre, et il semble qu'il n'y rentra que pour plaire à M<sup>me</sup> de Longueville. «Le duc de La Rochefoucauld<sup>[76]</sup> ne pouvoit pas témoigner si ouvertement sa répugnance pour cette guerre; il étoit obligé de suivre les sentiments de M<sup>me</sup> de Longueville, et ce qu'il pouvoit faire alors étoit d'essayer de lui faire désirer la paix.» Quels étaient donc les sentiments de M<sup>me</sup> de Longueville? Voulait-elle continuer la guerre pour y jouer un rôle et par cette ambition de gloire qu'on lui a tant reprochée? Pas le moins du monde. Ses pensées étaient bien plus humbles. Encore attachée à La Rochefoucauld, elle voyait avec peine une paix qui les allait séparer. «M<sup>me</sup> de Longueville<sup>[77]</sup> savoit que le coadjuteur l'avait brouillée irrévocablement avec son mari, et qu'après les impressions qu'il lui avoit données de sa conduite, elle ne pouvoit l'aller trouver en Normandie sans exposer au moins sa liberté. Cependant le duc de Longueville vouloit la retenir auprès de lui par toutes sortes de voies, et elle n'avoit plus de prétexte d'éviter ce périlleux voyage qu'en portant M. son frère à se préparer à une guerre civile.» Ici La Rochefoucauld lui donna un excellent conseil: il lui persuada de ne point prendre une telle responsabilité, de se retirer à Montrond avec la princesse de Condé et de laisser les choses se débrouiller d'elles-mêmes. «Il<sup>[78]</sup> fit voir à M<sup>me</sup> de Longueville qu'il n'y avoit que son éloignement de Paris qui pût satisfaire son mari et l'empêcher de faire le voyage qu'elle craignoit; que M. le Prince se pouvoit aisément lasser de la protection qu'il lui avoit donnée jusqu'alors, ayant un prétexte aussi spécieux que celui de réconcilier une femme avec son mari, et surtout s'il croyoit s'attacher par là M. le duc de Longueville; de plus, qu'on l'accusoit de fomenter elle seule le désordre, qu'elle se trouveroit responsable en plusieurs façons, et envers M. son frère et envers le monde, d'allumer dans le royaume une guerre dont les événements seroient funestes à sa maison et à l'État...; qu'enfin, pour remédier à tant d'inconvénients, il lui conseilloit de prier M. le Prince de trouver bon que M<sup>me</sup> la Princesse, M. le duc d'Enghien et elle se retirassent à Montrond, pour ne l'embarrasser point dans une marche précipitée s'il se trouvoit obligé de partir, et pour n'avoir pas aussi le scrupule de participer à la périlleuse résolution qu'il alloit prendre, ou de mettre le feu dans le royaume par une guerre civile, ou de confier sa vie, sa liberté et sa fortune sur la foi douteuse du cardinal Mazarin. Ce conseil fut approuvé de M<sup>me</sup> de Longueville, et M. le Prince voulut qu'il fût suivi bientôt après.»

M<sup>me</sup> de Longueville, dans cette dernière circonstance comme dans toutes les précédentes, n'entraîna donc pas La Rochefoucauld; elle se laissa guider par lui; elle obéit à ses conseils qui lui furent des ordres.

Ou bien il faut renoncer à toute critique historique, ou de ces témoignages accumulés et que nous eussions pu grossir encore de toutes sortes de passages analogues, il faut tirer cette conclusion: 1<sup>o</sup> Que ce n'est pas M<sup>me</sup> de Longueville, comme on ne cesse de le répéter, qui jeta La Rochefoucauld dans la Fronde; que loin de là, c'est La Rochefoucauld qui l'y engagea de dessein prémédité et par intérêt; 2<sup>o</sup> Que la conduite de M<sup>me</sup> de Longueville dans la Fronde doit être rapportée à La Rochefoucauld qui la gouvernait, et que la seule chose qui y soit bien à elle est le caractère qu'elle déploya quand l'intrigue devint une tempête, quand il fallut payer de sa personne, jouer son honneur, son repos, sa fortune et sa vie, retenant encore sous la main d'un autre ce qu'elle ne pouvait jamais perdre, la hauteur et l'énergie de la sœur de Condé.

Longtemps l'aveuglement de M<sup>me</sup> de Longueville sur les ressorts particuliers qui mouvaient La Rochefoucauld fut entier; mais comme elle joignait beaucoup de finesse à beaucoup de passion, quand ils étaient séparés et qu'elle n'était

plus sous le charme ou sous le joug de sa présence, ses yeux s'ouvraient à demi; et dans le voyage de Guyenne, ayant rencontré le duc de Nemours qui lui offrait toutes les apparences de la parfaite chevalerie, et passait alors pour très-occupé de M<sup>me</sup> de Châtillon, l'absence, le vide qui commençait à se faire dans son cœur, le goût inné de plaire, l'envie de montrer la puissance de ses charmes, et de troubler une rivale qui ménageait et voulait conserver à la fois Nemours et Condé, enfin la liberté et l'abandon d'un voyage, la rendirent plus accessible qu'elle n'aurait dû l'être aux empressements du jeune et beau cavalier. Rien ne prouve qu'elle ait été au delà de la tentation. A peine de retour à Paris, Nemours l'oublia, reprit les fers de M<sup>me</sup> de Châtillon, qui triompha avec sa perfidie accoutumée du sacrifice qu'on lui faisait. De son côté, justement blessé, La Rochefoucauld se brouilla pour toujours avec elle. On dit<sup>[79]</sup> qu'il saisit avec joie cette occasion de se séparer d'elle, comme il le désirait depuis longtemps. Soit; mais il fallait s'en tenir là, il ne fallait pas la calomnier dans l'esprit de Condé, lui imputer le lâche dessein d'avoir voulu ruiner tout le parti et trahir son frère pour servir les intérêts du duc de Nemours<sup>[80]</sup>, accusation absurde et que toute sa conduite dément, et la peindre comme une créature vulgaire, capable de se porter aux mêmes extrémités pour tout autre, si cet autre le désirait; il ne fallait pas, comme le dit si bien M<sup>me</sup> de Motteville<sup>[81]</sup>, «d'amant devenir ennemi», et se laisser entraîner par la vengeance à des offenses qui allèrent, dit encore M<sup>me</sup> de Motteville, «au delà de ce qu'un chrétien doit à Dieu et un homme d'honneur à une dame.»

Est-il possible, en effet, qu'un ressentiment, dont le fond était l'amour-propre blessé, car alors La Rochefoucauld aimait bien faiblement M<sup>me</sup> de Longueville, si jamais il l'a véritablement aimée<sup>[82]</sup>, ait pu abaisser un homme d'honneur tel que lui jusqu'à le faire entrer dans les manœuvres honteuses de M<sup>me</sup> de Châtillon? M<sup>me</sup> de Motteville fait connaître, comme à regret, la conduite de La Rochefoucauld en cette circonstance<sup>[83]</sup>: «M<sup>me</sup> de Châtillon se servit du duc de La Rochefoucauld et de ses passions. M. de La Rochefoucauld m'a dit que la jalousie et la vengeance le firent agir soigneusement, et qu'il fit tout ce qu'elle voulut.» Or, ce que voulait M<sup>me</sup> de Châtillon, c'était humilier M<sup>me</sup> de Longueville, garder Nemours pour ses plaisirs et Condé pour sa fortune. La Rochefoucauld a si peu le sentiment du bien et du mal, de l'honnête et du deshonnête, qu'il raconte ce qu'il a fait avec une sorte de complaisance; il a l'air de triompher d'une intrigue si habilement ourdie. «M<sup>me</sup> de Châtillon<sup>[84]</sup> fit naître le désir de la paix par des moyens fort agréables. Elle crut qu'un si grand bien devoit être l'ouvrage de sa beauté, et mêlant de l'ambition avec le dessein de faire une nouvelle conquête, elle voulut en même temps triompher du cœur de M. le Prince et tirer de la cour tous les avantages de la négociation. Ces raisons ne furent pas les seules qui lui donnèrent ces pensées: il y avoit un intérêt de vanité et de vengeance qui y eut autant de part que le reste. L'émulation que la beauté et la galanterie produisent souvent parmi les dames avoit causé une extrême aigreur entre M<sup>me</sup> de Longueville et M<sup>me</sup> de Châtillon; elles avoient longtemps caché leurs sentiments, mais enfin ils parurent avec éclat de part et d'autre; et M<sup>me</sup> de Châtillon ne borna pas sa victoire à obliger M. de Nemours de rompre par des circonstances très piquantes et très publiques tout le commerce qu'il avoit avec M<sup>me</sup> de Longueville, elle voulut encore lui ôter la connaissance des affaires et disposer seule de la conduite et des intérêts de M. le Prince. Le duc de Nemours, qui avoit beaucoup d'engagement avec elle, approuva ce dessein; il crut que, pouvant régler la conduite de M<sup>me</sup> de Châtillon vers M. le Prince, elle lui inspireroit les sentiments qu'il lui voudroit donner, et qu'ainsi il disposeroit de l'esprit de M. le Prince par le pouvoir qu'il avoit sur celui de M<sup>me</sup> de Châtillon. Le duc de La Rochefoucauld de son côté avoit bien plus de part que personne à la confiance de M. le Prince, et se trouvoit en même temps dans une liaison très-étroite avec le duc de Nemours et M<sup>me</sup> de Châtillon... Il porta M. le Prince à s'engager avec elle et à lui donner la terre de Merlou en propre; il la disposa aussi à ménager M. le Prince et M. de Nemours, en sorte qu'elle les conservât tous deux, et fit approuver à M. de Nemours cette liaison qui ne lui devoit pas être suspecte, puisqu'on vouloit lui en rendre compte et ne s'en servir que pour lui donner la principale part aux affaires. Cette machine, étant conduite et réglée par le duc de La Rochefoucauld, lui donnoit la disposition presque entière de tout ce qui la composoit, et ainsi ces quatre personnes y trouvant également leur avantage, elle eût eu sans doute à la fin le succès qu'ils s'étoient proposé, si la fortune ne s'y fût opposée.»

Achevons ce tableau par un trait que La Rochefoucauld a oublié et que fournit Mademoiselle: «<sup>[85]</sup>M<sup>me</sup> de Châtillon, M. de Nemours et de La Rochefoucauld, lesquels espéroient de grands avantages par un traité, la première cent mille écus, l'autre un gouvernement, et le dernier pareille somme, ne songeoient qu'à faire faire la paix à M. le Prince.»

Ainsi à la fin comme au milieu et au début de sa liaison avec M<sup>me</sup> de Longueville, les seuls mobiles de La Rochefoucauld furent l'intérêt et l'amour-propre. Un jour dans ses Maximes il y réduira toute la nature humaine, la renfermant tout entière dans l'enceinte de sa personne, et donnant pour limites au monde moral celle de sa fort petite expérience de frondeur et de courtisan<sup>[86]</sup>.

On sourit en vérité d'entendre dire à l'auteur des Mémoires et des Maximes, dans le portrait qu'il nous a laissé de lui-même: «L'ambition ne me travaille point..... j'ai les sentiments vertueux..... je suis fort secret et j'ai moins de difficulté que personne à taire ce qu'on m'a dit en confidence... J'aime mes amis, et je les aime d'une façon que je ne balancerois pas un moment à sacrifier mes intérêts aux leurs.» Segrain était bien difficile en fait d'éloge, ou il n'avait pas lu celui-là, lorsqu'il dit que La Rochefoucauld ne se louait jamais<sup>[87]</sup>. M<sup>me</sup> de Longueville aurait plus aisément reconnu La Rochefoucauld aux traits suivants: «Je ne suis pas incapable de me venger si l'on m'avoit offensé et qu'il y allât de mon honneur à me ressentir de l'injure qu'on m'auroit faite; au contraire, je serois assuré que le devoir feroit si bien en moi l'office de la haine, que je poursuivrois ma vengeance avec encore plus de vigueur qu'un autre.» Le vrai portrait de La Rochefoucauld est celui que Retz en a tracé<sup>[88]</sup>: «Il y a toujours eu du je ne sais quoi en tout M. de La Rochefoucauld. Il a voulu se mêler d'intrigues dès son enfance, et en un temps où il ne sentoit pas les petits intérêts qui n'ont jamais été son faible, et où il ne connoissoit pas les grands qui d'un autre sens n'ont pas été son fort. Il n'a jamais été capable d'aucunes affaires... sa vue n'étoit pas assez étendue..... il a toujours eu une irrésolution habituelle..... il n'a jamais été guerrier, quoiqu'il fût très soldat; il n'a jamais été par lui-même bon courtisan, quoiqu'il ait toujours eu bonne intention de l'être; il n'a jamais été bon homme de parti, quoique toute sa vie il y ait été engagé... ce qui, joint à ses Maximes qui ne marquent pas assez de foi à la vertu, et à sa politique qui a toujours été à sortir des affaires avec autant d'impatience qu'il y étoit entré, me fait conclure qu'il eût beaucoup mieux fait de se connaître et de se réduire à passer, comme il l'eût pu, pour le courtisan le plus poli et pour le plus honnête homme à l'égard de la vie commune qui eût paru dans son siècle.»

Quant à M<sup>me</sup> de Longueville, elle est loin d'être parfaite assurément; mais au milieu des folies où la passion l'entraîne, on sent du moins que l'intérêt ne lui est de rien. Son défaut, celui dont elle s'accuse sans cesse et qu'elle poursuit en

elle sous toutes ses faces avec un raffinement de sévérité, est le désir de plaire et de paraître. Son seul tort envers La Rochefoucauld est ce court moment de légèreté et de coquetterie dans le voyage de Guyenne. C'est là sa vraie tache. Tout le reste de sa conduite dans la Fronde s'explique et se défend aisément au point de vue que nous avons marqué.

#### IV.

On serait bien plus tenté d'être sévère envers elle et envers les fautes de plus d'un genre où la jeta sa funeste liaison avec La Rochefoucauld, si elle-même en avait moins gémi, si elle n'en avait pas fait la plus dure et la plus longue pénitence. Ses égarements ont commencé à la fin de 1647 ou dans les premiers mois de 1648, ils n'ont pas été au delà de 1652, et ses remords n'ont cessé qu'avec sa vie en 1679. M<sup>me</sup> de Longueville a été touchée, comme on disait alors, en 1653; elle s'est convertie au milieu de l'année 1654. Elle avait trente-cinq ans. Elle était dans tout l'éclat de sa beauté. Longtemps encore elle pouvait connaître les plaisirs de la vie et du monde. Elle y renonça pour se donner à Dieu sans retour et sans réserve. Pendant vingt-cinq années, en Normandie, aux Carmélites et à Port-Royal, elle ne vécut que pour le devoir et le repentir, s'efforçant de mourir à tout ce qui naguère avait rempli sa vie, les soins de sa beauté, les tendresses du cœur, les gracieuses occupations de l'esprit. Mais sous le cilice comme dans le monde, aux Carmélites et à Port-Royal comme à l'hôtel de Rambouillet et dans la Fronde, elle garda ce qu'elle ne pouvait jamais perdre, un angélique visage, un esprit charmant dans la plus extrême négligence, avec une certaine hauteur d'âme et de caractère. Cette troisième et dernière époque de la vie de M<sup>me</sup> de Longueville paraîtra ici<sup>[89]</sup> avec l'étendue qui lui appartenait: on y verra dans toute sa vérité une dévotion toujours croissante et de plus en plus scrupuleuse, tombant quelquefois dans bien des misères, quelquefois aussi s'élevant à une admirable grandeur, par exemple dans les luttes qu'elle eut à soutenir, après la mort de son mari, contre son frère Condé, au sujet de ses deux fils, et dans la défense qu'elle entreprit de Port-Royal persécuté<sup>[90]</sup>.

Nous ne croyons pas rabaisser M<sup>lle</sup> de La Vallière en comparant avec elle M<sup>me</sup> de Longueville. Il est certain que les amours de M<sup>lle</sup> de La Vallière sont bien autrement touchantes que celles que nous aurons à raconter. En mettant à part cette qualité de Roi, qui est ici en quelque sorte le côté désagréable et qui gêne toujours un peu l'amour le plus vrai et le plus désintéressé, Louis XIV était bien plus fait pour plaire que La Rochefoucauld; il était beaucoup plus jeune et plus beau; il était ou paraissait un grand homme et un héros. Il adora M<sup>lle</sup> de La Vallière à la fois avec une ardeur impétueuse<sup>[91]</sup> et avec la tendresse la plus délicate, et sa passion dura longtemps. M<sup>lle</sup> de La Vallière aima le Roi comme elle aurait fait un simple gentilhomme: voilà ce qui lui donne un rang à part parmi les maîtresses de Louis XIV, et la met fort au-dessus de M<sup>me</sup> de Montespan, et surtout de M<sup>me</sup> de Maintenon. On ne peut nier que M<sup>me</sup> de Longueville n'ait aimé avec le même désintéressement et le même abandon; mais elle plaça mal son affection, mais elle y mêla du bel esprit et de la vanité, mais elle eut plus tard un triste retour de légèreté et de coquetterie. La comparaison jusque-là est donc tout à fait contre elle. D'ailleurs, elle était fort supérieure à M<sup>lle</sup> de La Vallière. Elle était incomparablement plus belle et plus spirituelle. Son âme aussi était plus fière: au moindre soupçon du changement de Louis XIV, elle eût fui de la cour; tandis que M<sup>lle</sup> de La Vallière y demeura quelque temps devant sa superbe rivale triomphante, croyant, à force d'humilité, de patience et de dévouement, reconquérir le cœur qu'elle avait perdu. Et puis, qu'avait-elle de mieux à faire qu'à se retirer dans un cloître? N'eût-elle pas elle-même avili sa faute en restant dans le monde, en y donnant le spectacle d'une maîtresse de Roi se consolant, comme M<sup>me</sup> de Soubise, de l'inconstance de son royal amant dans une fortune tristement acquise et honteusement gardée! En entrant aux Carmélites, M<sup>lle</sup> de La Vallière ne fit que ce qu'elle ne pouvait pas ne pas faire. Il y a dans la conversion et dans la retraite de M<sup>me</sup> de Longueville quelque chose de plus libre et de plus rare, et à la gloire de sa pénitence il n'a manqué que la voix de Bossuet. Si l'incomparable orateur, qui avait consacré à Dieu Louise de la Miséricorde, et qui plus tard égala la parole humaine à la grandeur des actions de Condé, s'était aussi fait entendre aux funérailles d'Anne de Bourbon, les lettres chrétiennes compteraient un chef-d'œuvre de plus, dont l'oraison funèbre de la princesse Palatine peut nous donner quelque idée, et le nom de M<sup>me</sup> de Longueville serait environné d'une auréole immortelle.

## LA JEUNESSE

DE

## M<sup>ME</sup> DE LONGUEVILLE

### CHAPITRE PREMIER

1619-1635

MADemoiselle de Bourbon dans sa famille. SA MÈRE, CHARLOTTE DE MONTMORENCY. SON PÈRE, M. LE PRINCE. SON FRÈRE, LE DUC D'ENGHIEN.—SON ÉDUCATION RELIGIEUSE. LE COUVEN DES CARMÉLITES DE LA RUE SAINT-JACQUES. LES QUATRE GRANDES PRIEURES. MADemoiselle d'ÉPERNON.—MADemoiselle de Bourbon au bal du Louvre, le 18 février 1635. SON PORTRAIT A L'AGE DE QUINZE ANS.

Un jour nous essayerons de faire connaître dans M<sup>me</sup> de Longueville l'héroïne, ou, si l'on veut, l'aventurière de la Fronde, se précipitant dans tous les hasards et dans toutes les intrigues pour servir les intérêts et les passions d'un autre; puis vaincue, désabusée, l'âme à la fois blessée et vide, tournant ses regards du seul côté qui ne trompe point, le devoir et Dieu. Aujourd'hui nous voudrions raconter sa vie avant la Fronde, et peindre la jeunesse de M<sup>me</sup> de

Longueville depuis ses premières et pures années jusqu'au temps où elle s'égarait, et se précipitait avec la France dans de coupables et stériles agitations.

D'abord nous ferons voir M<sup>lle</sup> de Bourbon dans ses jours d'innocent éclat, mais portant en elle toutes les semences d'un avenir orageux, naissant dans une prison et en sortant pour monter presque sur les marches d'un trône, entourée de bonne heure des spectacles les plus sombres et de toutes les félicités de la vie, belle et spirituelle, fière et tendre, ardente et mélancolique, romanesque et dévote, se voulant ensevelir à quinze ans dans un cloître, et une fois jetée malgré elle dans le monde, devenant l'ornement de la cour de Louis XIII et de l'hôtel de Rambouillet, effaçant déjà les beautés les plus accomplies, par le charme particulier d'une douceur et d'une langueur ravissante, prêtant l'oreille aux doux propos, mais pure et libre encore, et s'avancant, ce semble, vers la plus belle destinée, sous l'aile d'une mère telle que Charlotte de Montmorency, à côté d'un frère tel que le duc d'Enghien. Après la jeune fille grandissant innocemment entre la religion et les muses, comme on disait autrefois, paraîtra la jeune femme mariée sans amour, s'élançant à son tour dans l'arène de la galanterie, semant autour d'elle les conquêtes et les querelles, et devenant le sujet du plus illustre de ces grands duels qui, pendant tant d'années, ensanglantèrent la place Royale, et ne s'arrêtèrent pas même devant la hache implacable de Richelieu. Enfin nous montrerons M<sup>me</sup> de Longueville enivrée d'hommages, succombant aux besoins de son cœur et à la contagion des mœurs de son temps, et, une fois sur cette pente fatale, entraînée par l'amour à la guerre civile. Il y aura là, ce semble, des tableaux suffisamment animés, et pour offrir tout l'intérêt du roman, l'histoire n'aura besoin que de mettre en relief des faits certains, empruntés aux documents les plus authentiques.

---

Anne Geneviève de Bourbon vint au monde le 28 août 1619, dans le donjon de Vincennes, où son père et sa mère étaient prisonniers depuis trois ans.

Sa mère était Charlotte Marguerite de Montmorency, petite-fille du grand connétable, et, selon d'unanimes témoignages, la plus belle personne de son temps. Deux descriptions fidèles nous retracent cette beauté célèbre à deux époques très différentes; l'une est du cardinal Bentivoglio, qui la connut et l'aima, dit-on, à Bruxelles, où il était nonce apostolique, vers la fin de l'année 1609; l'autre de la main de M<sup>me</sup> de Motteville, qui l'a dépeinte telle qu'elle la vit bien plus tard, en 1643, à la cour de la reine Anne. «Elle avait le teint, dit Bentivoglio<sup>[92]</sup>, d'une blancheur extraordinaire, les yeux et tous les traits pleins de charmes, des grâces naïves et délicates dans ses gestes et dans ses façons de parler; et toutes ces différentes qualités se faisoient valoir les unes les autres, parce qu'elle n'y ajoutoit aucune des affectations dont les femmes ont accoutumé de se servir.» M<sup>me</sup> de Motteville s'exprime ainsi<sup>[93]</sup>: «Parmi les princesses, celle qui en étoit la première avoit aussi le plus de beauté, et sans jeunesse elle causoit encore de l'admiration à ceux qui la voyoient. Je veux servir de témoin que sa beauté étoit encore grande quand, dans mon enfance, j'étois à la cour, et qu'elle a duré jusqu'à la fin de sa vie. Nous lui avons donné des louanges pendant la régence de la Reine, à cinquante ans passés, et des louanges sans flatterie. Elle étoit blonde et blanche; elle avoit les yeux bleus et parfaitement beaux. Sa mine étoit haute et pleine de majesté, et toute sa personne, dont les manières étoient agréables, plaisoit toujours, excepté quand elle s'y opposoit elle-même par une fierté rude et pleine d'aigreur contre ceux qui osoient lui déplaire.» Ces deux descriptions ne paraissent pas du tout flattées devant les portraits qui nous restent de la belle princesse. Voyez d'abord l'admirable médaille de Dupré, qui nous l'offre en 1611 dans la fraîcheur et l'éclat de la première jeunesse<sup>[94]</sup>, ainsi que le joli dessin colorié, seule trace qui subsiste, avec la petite gravure donnée par Montfaucon, du grand portrait que son mari en avait fait faire un an ou deux après son mariage<sup>[95]</sup>. Du Cayer nous la montre ensuite dans toute l'opulence de ses charmes, en 1634<sup>[96]</sup>; et M. le duc de Luxembourg possède un magnifique tableau qui la représente, de grandeur naturelle, vers 1647, trois ans au plus avant sa mort. Elle est assise, habillée en noir, avec le petit bonnet de veuve, une main appuyée sur une balustrade qui donne sur la campagne; l'autre tenant une lettre: *A madame la Princesse*. La tête est superbe, et les bras les plus beaux du monde, ceux qu'aura un jour M<sup>me</sup> de Longueville dans le portrait de Versailles. La bouche est comme celle de sa fille, légèrement rentrée et un peu mignarde. Toute la personne est pleine de majesté et d'agrément<sup>[97]</sup>.

Charlotte de Montmorency était née en 1593. Lorsqu'à quinze ans, elle parut à la cour d'Henri IV, elle y jeta le plus grand éclat et troubla le cœur du vieux Roi. Elle était promise à Bassompierre, à ce que celui-ci nous apprend<sup>[98]</sup>; mais Henri IV empêcha ce mariage, et la donna en 1609 à son neveu le prince de Condé, avec l'arrière-espérance de le trouver un mari commode. Le Prince, fier et amoureux, entendit bien avoir épousé pour lui-même la belle Charlotte; et, voyant le roi s'enflammer de plus en plus<sup>[99]</sup>, il ne trouva d'autre moyen de se tirer de ce pas difficile que d'enlever sa femme, et de s'enfuir avec elle à Bruxelles. On sait toute la douleur qu'en ressentit Henri IV, et à quelles extrémités il s'allait porter quand il fut assassiné en 1610<sup>[100]</sup>.

Henri de Bourbon, prince de Condé, n'était point un homme ordinaire. Il devait beaucoup à Henri IV, et il en attendait beaucoup; mais il eut le courage de mettre en péril l'avenir de sa maison pour sauver son honneur, et plus tard il se compromit de nouveau par sa résistance à la tyrannie sans gloire du maréchal d'Ancre, sous la régence de Marie de Médicis. Arrêté en 1616, il ne sortit de prison qu'à la fin de 1619, et dès lors il ne songea plus qu'à sa fortune. Il se soumit à Luynes, et, après de vains essais d'indépendance, il ploya sous Richelieu. Il força son fils, le duc d'Enghien, à épouser une nièce du tout-puissant cardinal, qui venait de faire décapiter son beau-frère, Henri de Montmorency. Né protestant, mais dès l'âge de huit ans élevé dans la religion catholique en sa qualité d'héritier présomptif de la couronne avant le mariage d'Henri IV, il fit toujours paraître un grand zèle, sincère ou affecté, pour sa religion nouvelle et pour le saint-siège<sup>[101]</sup>. Aussi avare qu'ambitieux, il amassait du bien, il entassait des honneurs. Homme de guerre au-dessous du médiocre et même d'une bravoure douteuse, c'était un politique habile, à la mode du temps, sans fidélité et sans scrupule, et ne connaissant que son intérêt. A la mort de Richelieu et de Louis XIII, il devint le chef du conseil, soutint la régence d'Anne d'Autriche, et concourut avec le duc d'Orléans, lieutenant général du royaume, à sauver la France des premiers périls de la longue minorité de Louis XIV. Il ne s'oublia pas sans doute, et ne servit Mazarin qu'en en tirant de grands avantages. Mais quels qu'aient été ses défauts<sup>[102]</sup>, il mérite une place dans la reconnaissance de la patrie pour lui avoir donné en quelque sorte deux fois le grand Condé en imposant à cette nature de feu, et toute faite pour la guerre, la plus forte éducation militaire que jamais prince ait reçue, et en le préparant à pouvoir prendre à vingt et un ans le commandement en chef de l'armée sur laquelle reposaient en 1643 les destinées de la France.

Lorsque Henri de Bourbon, qu'on appelait M. le Prince, fut arrêté, il ne fit qu'une seule prière, que lui dictèrent la jalousie et l'amour: il demanda qu'il fût permis à sa femme de partager sa prison<sup>[103]</sup>. Charlotte de Montmorency avait à peine vingt-quatre ans, et elle n'aimait pas son mari; mais elle n'hésita point, et vint elle-même supplier le Roi de lui permettre de s'enfermer avec lui, en acceptant la condition de rester prisonnière tout le temps qu'il le serait. Cette captivité d'abord très dure à la Bastille, puis un peu moins rigoureuse à Vincennes, dura trois années. La jeune princesse eut plusieurs grossesses malheureuses, et accoucha d'enfants morts-nés. Enfin, le 28 août 1619, entre minuit et une heure, elle mit au monde Anne Geneviève. Il semble que la naissance de cet enfant porta bonheur à ses parents, car deux mois n'étaient pas écoulés que le prince de Condé sortait de prison avec sa femme et sa fille, et reprenait son rang et tous ses honneurs.

Anne Geneviève de Bourbon passa donc bien vite du donjon de Vincennes à l'hôtel de Condé. C'est là que deux ans après, le 2 septembre 1621, il lui naquit le frère qui devait porter si haut le nom de Condé, Louis, duc d'Enghien, et plus tard, en 1629, un autre frère encore, Armand, prince de Conti. Celui-ci ne manquait pas d'esprit; mais il était faible de corps, et même assez mal tourné. On le destina à l'église. Il fit ses études au collège de Clermont, chez les jésuites, avec Molière, et sa théologie à Bourges sous le père Deschamps. Il ne commença à paraître dans le monde que vers 1647, un peu avant la Fronde. Le duc d'Enghien, chargé de soutenir la grandeur de sa maison, fut élevé par son père avec la mâle tendresse dont nous avons déjà parlé, et dont les fruits ont été trop grands pour qu'il ne nous soit pas permis de nous y arrêter un moment.

M. le Prince ne donna pas de gouverneur à son fils: il voulut diriger lui-même son éducation, en se faisant aider par deux personnes, l'une pour les exercices du corps, l'autre pour ceux de l'esprit. Le jeune duc fit ses études chez les jésuites de Bourges avec le plus grand succès. Il y soutint avec un certain éclat des thèses de philosophie. Il apprit le droit sous le célèbre docteur Edmond Mérille. Il étudia l'histoire et les mathématiques, sans négliger l'italien, la danse, la paume, le cheval et la chasse. De retour à Paris, il revit sa sœur, et fut charmé de ses grâces et de son esprit; il se lia avec elle de la plus tendre amitié, qui plus tard essuya bien quelques éclipses, mais résista à toutes les épreuves, et après l'âge des passions devint aussi solide que d'abord elle avait été vive. A l'hôtel de Condé, le duc d'Enghien se forma dans la compagnie de sa sœur et de sa mère à la politesse, aux bonnes manières, à la galanterie<sup>[104]</sup>. Son père le mit à l'académie<sup>[105]</sup> sous un maître renommé, M. Benjamin<sup>[106]</sup>, auquel il donna une absolue autorité sur son fils. Louis de Bourbon y fut traité aussi durement qu'un simple gentilhomme. Il eut à l'académie les mêmes succès qu'au collège. Laissons ici parler Lenet<sup>[107]</sup>, l'homme le mieux instruit de tout ce qui regarde les Condé, le confident, le ministre, l'ami du père et du fils, et le véridique témoin de tout ce qu'il raconte.

«L'on n'avoit point encore vu de prince du sang élevé et instruit de cette manière vulgaire; aussi n'en a-t-on pas vu qui ait en si peu de temps et dans une si grande jeunesse acquis tant de savoir, tant de lumière et tant d'adresse en toute sorte d'exercices. Le prince son père, habile et éclairé en toute chose, crut qu'il seroit moins diverti de cette occupation, si nécessaire à un homme de sa naissance, dans l'académie que dans l'hôtel; il crut encore que les seigneurs et les gentilshommes qui y étoient, et qui y entreroient pour avoir l'honneur d'y être avec lui, seroient autant de serviteurs et d'amis qui s'attacheroient à sa personne et à sa fortune. Tous les jours destinés au travail, rien n'étoit capable de l'en divertir. Toute la cour alloit admirer son air et sa bonne grâce à bien manier un cheval, à courir la bague, à danser et à faire des armes. Le Roi même se faisoit rendre compte de temps en temps de sa conduite, et loua souvent le profond jugement du prince son père en toute chose, et particulièrement en l'éducation du duc son fils, et disoit à tout le monde qu'il vouloit l'imiter en cela, et faire instruire et élever monsieur le Dauphin de la même manière... Après que le jeune duc eut demeuré dans cette école de vertu le temps nécessaire pour s'y perfectionner, comme il fit, il en sortit, et, après avoir été quelques mois à la cour et parmi les dames, où il fit d'abord voir cet air noble et galant qui le faisoit aimer de tout le monde, le prince son père fit trouver bon au Roi et au cardinal de Richelieu, ce puissant, habile et autorisé ministre, qui tenoit pour lors le timon de l'État, de l'envoyer dans son gouvernement de Bourgogne avec des lettres patentes, pour y commander en son absence...

«Les troupes traversoient souvent la Bourgogne, et souvent elles y prenoient leurs quartiers d'hiver. Là le jeune prince commença d'apprendre la manière de les bien établir et de les bien régler, c'est-à-dire à faire subsister des troupes sans ruiner les lieux où elles séjournent. Il apprit à donner des routes et des lieux d'assemblée, à faire vivre les gens de guerre avec ordre et discipline. Il recevoit les plaintes de tout le monde et leur faisoit justice. Il trouva une manière de contenter les soldats et les peuples. Il recevoit souvent des ordres du Roi et des lettres des ministres; il étoit ponctuel à y répondre, et la cour comme la province voyoit avec étonnement son application dans les affaires. Il entroit au Parlement quand quelques sujets importants y rendoient sa présence nécessaire ou quand la plaidoirie de quelque belle cause y attirait sa curiosité. L'intendant de la justice n'expédioit rien sans lui en rendre compte; il commençoit dès lors, quelque confiance qu'il eût en ses secrétaires, de ne signer ni ordres ni lettres qu'il ne les eût commandés auparavant et sans les avoir vus d'un bout à l'autre... Ces occupations grandes et sérieuses n'empêchoient pas ses divertissements, et ses plaisirs n'étoient pas un obstacle à ses études. Il trouvoit des jours et des heures pour toutes choses; il alloit à la chasse; il tiroit des mieux en volant; il donnoit le bal aux dames; il alloit manger chez ses serviteurs; il dansoit des ballets; il continuoit d'apprendre les langues, de lire l'histoire; il s'appliquoit aux mathématiques, et surtout à la géométrie et aux fortifications; il traça et éleva un fort de quatre bastions à une lieue de Dijon, dans la plaine de Blaye, et l'empressement qu'il eut de le voir achever et en état de l'attaquer et de le défendre, comme il fit plusieurs fois avec tous les jeunes seigneurs et gentilshommes qui se rendoient assidus auprès de lui, étoit tel qu'il s'y faisoit apporter son couvert et y prenoit la plupart de ses repas.»

Le jeune duc avait étudié de bonne heure, étant encore à Bourges, la science de la fortification, sous le célèbre ingénieur Sarrazin, qui fit de Montrond une place très difficile à prendre. Il n'est donc pas étonnant que, lorsqu'il alla en Bourgogne, il se soit occupé avec le plus grand soin de cette importante partie de l'art militaire, où plus tard il a excellé. On conserve au dépôt des fortifications un atlas in-folio, entièrement dessiné de sa main: *Plan des villes capitales et frontières du duché de Bourgogne, Bresse et Gex, fait à Dijon le 7<sup>me</sup> janvier 1640*, avec cette dédicace:

«A MONSIEUR MON PÈRE,

«Monsieur, cet ouvrage que je vous présente vous appartient, puisque tout ce qui est à moi est à vous. Il n'a pas été en mon pouvoir de vous voir commander les armées sans penser à la guerre, et je n'ai pu me

souvenir que l'étude que j'avois commencée des fortifications vous avoit été agréable sans la continuer. Si vous daignez recevoir en bonne part ce petit essai de mon esprit et de ma main, je ne désire point d'autre approbation de mon travail, comme je n'aurai jamais d'autre volonté que de vivre et mourir dans l'obéissance et dans tout le respect que vous doit celui qui est, Monsieur, votre très obéissant fils et serviteur,

«LOUIS DE BOURBON<sup>[108]</sup>.»

Ainsi préparé, le duc d'Enghien alla, pendant l'été de 1640, servir en qualité de volontaire dans l'armée du maréchal de La Meilleraie. Celui-ci voulait prendre ses ordres et avoir l'air au moins de dépendre de lui. Le jeune duc s'y refusa opiniâtrément, disant qu'il était venu pour apprendre son métier, et qu'il voulait faire toutes les fonctions d'un volontaire, sans qu'on eût égard à son rang. Dans une des premières affaires, La Ferté Senneterre, depuis maréchal de France, fut blessé et eut son cheval tué d'un coup de canon si près du duc d'Enghien que le sang du cheval couvrit le visage du jeune prince. Au siège d'Arras, on le vit partout à la tête des volontaires. Il se trouva à toutes les sorties que firent les assiégés; il quittait très peu la tranchée; il y couchait souvent et s'y faisait apporter à manger. Il y eut trois combats pendant ce siège: le duc d'Enghien se distingua dans tous. «Le grand cœur qu'il montra en toutes ces occasions, dit Lenet<sup>[109]</sup>, la manière obligeante dont il traitoit tout le monde, la libéralité avec laquelle il assistoit ceux de ses amis qui en avoient besoin, les officiers et les soldats blessés, le secret qu'il gardoit en leur faisant du bien, firent augurer aux clairvoyants qu'il seroit un jour un des plus grands capitaines du monde.»

C'est dans l'hiver de 1641 qu'on lui fit épouser M<sup>lle</sup> de Brézé, fille du maréchal de ce nom, sœur du jeune et brillant amiral, et l'une des nièces de Richelieu. Le duc d'Enghien fit tout ce qu'il put pour éviter cette alliance, qui répugnait à son cœur autant qu'à son ambition. Il avait laissé pénétrer dans son âme un sentiment particulier pour une autre personne, qu'il finit par adorer. Il ne se rendit qu'après une longue résistance, et en protestant officiellement et par-devant notaire<sup>[110]</sup> qu'il céda à la force et à la déférence qu'il devait à la volonté de son père. Il en tomba malade et fut même en danger, quand tout à coup le bruit se répandit que la campagne allait s'ouvrir et que l'armée du maréchal de La Meilleraie marchait en Flandre pour s'emparer de la citadelle d'Aire. Il apprend cette nouvelle convalescent et dans une si grande faiblesse qu'à peine pouvait-il quitter le lit. «Il part en cet état, dit Lenet<sup>[111]</sup>, sans que les prières de sa famille, les larmes de sa maîtresse, ni le commandement du Roi même le pussent déterminer à rester. Il apprit dans sa marche, étant à Abbeville, que le cardinal infant approchoit de la place assiégée pour en attaquer les lignes; il quitte son carrosse, monte à cheval à l'heure même avec le duc de Nemours, son ami intime, et qui étoit un prince beau, plein d'esprit et de courage, que la mort lui ravit bientôt après<sup>[112]</sup>. Il passe la nuit par Hesdin, si près des ennemis qu'on peut quasi dire qu'il traversa leur armée, et arriva heureusement dans le camp, qui le reçut avec un applaudissement et une joie qu'il serait difficile d'exprimer. Cette fatigue, qui devoit faire craindre une rechute à un convalescent foible et exténué, lui redonna de nouvelles forces, et on le vit dès lors s'exposer à tous les périls de la guerre; il couchoit souvent dans la tranchée; il y mangeoit, et il n'y avoit travail, tout avancé qu'il pût être, où on ne le vît aller comme un simple soldat... Au siège de Bapaume, le duc voulut finir la campagne comme il l'avoit commencée, c'est-à-dire se trouvant partout, et essayant tous les hasards et tous les périls de la tranchée et des travaux avancés. Il ne fut pas possible de lui faire quitter l'armée tant qu'il crut qu'il y avoit quelque chose de considérable à entreprendre.»

76

Quelque temps après, en 1642, il suivit le cardinal de Richelieu et le Roi au siège de Perpignan. Il y fut blessé, et se couvrit de gloire; en sorte qu'il n'y eut pas le moindre étonnement lorsqu'en 1643, après la mort de Richelieu, Louis XIII, près de mourir aussi, en même temps qu'il établissait le prince de Condé chef du conseil, nommait le duc d'Enghien généralissime de la principale armée française destinée à défendre la frontière de Flandre, menacée par une puissante armée espagnole. Le duc d'Enghien n'avait pas vingt-deux ans. Un mois après, il gagnait la bataille de Rocroy, en attendant celles de Fribourg, de Nortlingen et de Lens.

Tel était le frère; la sœur n'était pas restée au-dessous des exemples de sa maison, et de son côté elle était rapidement parvenue, par son esprit et sa beauté, à une assez grande renommée.

Dès son enfance, les grandes leçons ne lui avaient pas manqué.

Elle avait huit ans en 1627, quand un des proches parents de sa mère, Montmorency Bouteville, eut la tête tranchée en place de Grève pour s'être battu en duel à la place Royale, malgré l'édit du Roi, laissant sous la protection de M<sup>me</sup> la Princesse sa veuve et trois enfants: Isabelle Angélique, depuis duchesse de Châtillon et plus tard duchesse de Meklenbourg, Marie Louise, depuis marquise de Valençay, et François Henri de Montmorency, né après la mort de son père, et qui est devenu le duc maréchal de Luxembourg, le plus fidèle ami et le meilleur lieutenant de Condé.

77

Elle avait treize ans en 1632, lorsque le frère de sa mère, le duc Henri de Montmorency monta sur un échafaud à Toulouse pour avoir tiré l'épée contre l'autorité du Roi et de Richelieu sur la foi incertaine de Gaston, duc d'Orléans<sup>[113]</sup>. Cette terrible catastrophe, qui retentit d'un bout à l'autre de la France, remplit de deuil l'hôtel de Condé, et fit une impression profonde sur l'âme délicate et fière de M<sup>lle</sup> de Bourbon. Elle en fut si troublée que sa douleur ajoutant à la piété dans laquelle elle avait été nourrie de nouvelles ardeurs, elle songea très sérieusement à se faire carmélite dans le grand couvent de la rue Saint-Jacques.

Quelle éducation religieuse M<sup>lle</sup> de Bourbon avait-elle donc reçue pour qu'une telle pensée lui soit venue à treize ou quatorze ans? Comment connaissait-elle le couvent des Carmélites, et quels liens y avait-elle déjà formés qui l'y attireraient si puissamment?

C'était le temps où l'esprit religieux, après avoir débordé dans les guerres civiles et enfanté les grands crimes et les grandes vertus de la Ligue, épuré mais non affaibli par l'édit de Nantes et la politique d'Henri IV, puisait dans la paix des forces nouvelles, et couvrait la France, non plus de partis ennemis armés les uns contre les autres, mais de pieuses institutions où les âmes fatiguées s'empressaient de chercher un asile. Partout on réformait les ordres anciens et on en fondait de nouveaux. Richelieu entreprenait courageusement la réforme du clergé, créait les séminaires, et au-dessus d'eux, comme leur modèle et leur tribunal, élevait la Sorbonne. Bérulle instituait l'Oratoire, César de Bus la Doctrine chrétienne. Les jésuites, nés au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, et qui s'étaient si promptement répandus en France, un moment décriés et même bannis pour leur participation à de coupables excès, reprenaient peu à peu faveur sous la protection des immenses services que leur héroïque habileté rendait chaque jour, au delà de l'Océan, au christianisme et à la

civilisation. L'ordre de Saint-Benoît se retrempait dans une réforme salutaire, et les bénédictins de Saint-Maur préludaient à leurs gigantesques travaux. Mais qui pourrait compter les belles institutions destinées aux femmes que fit éclore ou ranimer de toutes parts la passion chrétienne dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle? Avec Port-Royal, les deux plus illustres sont les sœurs de la Charité fondées vers 1640, et les Carmélites en 1602.

Le premier couvent de Carmélites fut établi à Paris, au faubourg Saint-Jacques, sous les auspices et par la munificence de cette maison de Longueville où M<sup>lle</sup> de Bourbon devait entrer. Sa mère, M<sup>me</sup> la Princesse, était une des bienfaitrices de l'institution naissante; elle y avait un appartement où souvent elle venait faire de longues retraites. De bonne heure, elle y mena sa fille et y pénétra sa jeune âme des principes et des habitudes de la dévotion du temps. M<sup>lle</sup> de Bourbon grandit à l'ombre du saint monastère; elle y vit régner la vertu, la bonté, la paix, le silence. Il est donc naturel qu'à la première vue des tempêtes qui menacent toutes les grandeurs de la terre, et qui frappent les membres les plus illustres de sa famille, elle ait songé à prévenir sa destinée et cherché un abri sous l'humble toit des Carmélites. Elle y avait de douces et nobles amitiés qu'elle n'abandonna jamais. Nous possédons d'elle une foule de lettres adressées à des Carmélites du couvent de la rue Saint-Jacques, à toutes les époques de sa vie, avant, pendant et après la Fronde; elles sont écrites, on le sent, à des personnes qui ont toute sa confiance et toute son âme; mais quelles sont ces personnes? Elle les appelle tantôt la mère prieure, tantôt la mère sous-prieure, la sœur Marthe, la sœur Anne Marie, la mère Marie Madeleine, etc. On voudrait percer les voiles qui couvrent les noms de famille de ces religieuses. On se doute bien que les amies de M<sup>lle</sup> de Bourbon et de M<sup>me</sup> de Longueville ne peuvent avoir été des créatures vulgaires; et comme on sait que bien des femmes de la première qualité et du plus noble cœur trouvèrent un refuge aux Carmélites, comme le nom de la sœur Louise de la Miséricorde est devenu le symbole populaire de l'amour désintéressé et malheureux, une curiosité un peu profane, mais bien naturelle, nous porte à rechercher quelles ont été dans le monde ces religieuses si chères à la sœur du grand Condé.

Jusqu'ici nous étions réduits aux conjectures que nous suggérait le rapprochement de quelques passages de M<sup>me</sup> de Sévigné, de M<sup>me</sup> de Motteville, de Mademoiselle. Les Carmélites françaises n'ont pas d'histoire. Fidèles à leurs vœux d'obscurité, ces dignes filles de sainte Thérèse ont passé sans laisser de traces. Comme pendant leur vie une clôture inflexible les déroba à tous les yeux et les tient d'avance ensevelies, ainsi le génie de leur ordre semble avoir pris soin de les anéantir dans la mémoire des hommes. A peine a-t-il paru de loin en loin quelques vies de Carmélites, consacrées à l'édification, remplies de saintes maximes, vides de faits humains et presque sans dates. Au commencement de ce siècle, un prêtre instruit, M. Boucher, dans une nouvelle *Vie de la bienheureuse sœur Marie de l'Incarnation, madame Acarie, fondatrice des Carmélites réformées de France*<sup>[114]</sup>, a, pour la première fois, jeté un peu de jour sur les origines de la sainte maison, et fait paraître ou plutôt caché dans les notes de son ouvrage de très courtes biographies des principales religieuses. La Bibliothèque nationale, si riche en manuscrits de toute espèce, n'en possède aucun qui vienne des Carmélites du faubourg Saint-Jacques ou qui s'y rapporte. Les Archives générales de France ont hérité de tous leurs titres domaniaux. Nous les avons assez étudiés pour avoir le droit d'assurer qu'on en pourrait former un cartulaire<sup>[115]</sup> du plus grand intérêt. Entre autres pièces précieuses, nous pouvons signaler un inventaire des tableaux, des statues et objets d'art de toute sorte que la libre et généreuse piété des fidèles avait, pendant deux siècles accumulés aux Carmélites, et qui y ont été reconnus en 1790<sup>[116]</sup>. Mais c'étaient d'autres trésors que nous eussions voulu découvrir: nous désirions une liste exacte de toutes les religieuses de ce couvent pendant le XVII<sup>e</sup> siècle, avec leurs noms de religion et leurs noms de famille, la date de leur profession et celle de leur mort; nous mettions un prix particulier à connaître la succession des prieures qui avaient tour à tour gouverné le couvent, porté la parole ou tenu la plume en son nom. On conçoit, en effet, que sans ces deux documents, les amitiés de M<sup>lle</sup> de Bourbon et de M<sup>me</sup> de Longueville nous demeuraient à peu près impénétrables.

La lumière nous est venue du côté où nous ne l'avions pas d'abord cherchée.

Dans un débris du couvent du faubourg Saint-Jacques, épargné par la tourmente révolutionnaire et subsistant à grand-peine, de pauvres religieuses, échappées à une stupide persécution, ont essayé, il y a cinquante ans, de recueillir la tradition carmélite, et elles la continuent dans l'ombre, la prière et le travail:

Præcipites atra seu tempestate columbæ,  
Condensæ et divùm amplexæ simulacra sedebant.

Las de fouiller inutilement les archives et les bibliothèques, nous nous sommes adressé à ces bonnes religieuses, et la plus gracieuse bienveillance nous a répondu. Les deux documents qui nous étaient nécessaires nous ont été remis, avec des annales manuscrites et un recueil de biographies amples et détaillées. Grâce à ces précieuses communications, on s'oriente aisément dans l'histoire des Carmélites du faubourg Saint-Jacques. Sous les pieuses désignations et les symboles mystiques du Carmel, on reconnaît plus d'une personne qu'on avait déjà rencontrée dans les Mémoires du temps. Au lieu d'être en quelque sorte abstraits et anonymes, nous avons devant nous des créatures animées et vivantes, dont les regards ont fini sans doute par se diriger vers le ciel pour ne s'en plus détourner, mais qui plus ou moins longtemps ont habité la terre, connu nos sentiments, éprouvé nos faiblesses, et en demeurant toujours pures, ont passé quelquefois à côté de la tentation et participé de l'humanité. Un jour nous livrerons au public<sup>[117]</sup> la clef qui nous a été prêtée et qui donnera le secret de bien des choses mystérieuses dans l'histoire intime des mœurs au XVII<sup>e</sup> siècle. Ici, nous nous permettrons seulement quelques traits rapides qui puissent éclairer cette partie obscure de la jeunesse et de la vie tout entière de M<sup>me</sup> de Longueville.

Sainte Thérèse, morte en 1582, avait réformé en Espagne l'ordre antique et dégénéré du Carmel. La sainte renommée des nouvelles carmélites d'Espagne s'était promptement répandue en Italie et en France. Une femme admirable, M<sup>me</sup> Acarie, depuis la sœur Marie de l'Incarnation, eut l'idée d'aller chercher en Espagne quelques disciples de sainte Thérèse, et de les établir à Paris au faubourg Saint-Jacques. Voilà l'origine du premier couvent des Carmélites françaises.

Ce sont deux princesses de Longueville qui obtinrent d'Henri IV, en 1602<sup>[118]</sup>, les lettres patentes nécessaires; Catherine et Marguerite d'Orléans, filles d'Henri, duc de Longueville, mortes sans avoir été mariées, Marguerite en 1615, Catherine en 1638, toutes deux inhumées dans le couvent dont elles furent appelées les secondes fondatrices, le titre de première fondatrice ayant été réservé à la reine Marie de Médicis. Et quand en 1617, la jeune institution eut déjà

besoin d'une autre maison à Paris, c'est encore une princesse de Longueville qui se chargea des frais de l'établissement nouveau, rue Chapon<sup>[119]</sup>, à savoir la belle-sœur de Marguerite et de Catherine<sup>[120]</sup>, la veuve de leur frère Henri d'Orléans, premier du nom, et la mère d'Henri II qui épousa M<sup>lle</sup> de Bourbon. M<sup>me</sup> la princesse de Condé ne tarda pas à répandre aussi ses bienfaits sur le couvent de la rue Saint-Jacques, et à s'y attacher d'une affection toute particulière. Ainsi, on peut dire que M<sup>lle</sup> de Bourbon était d'avance consacrée de toutes parts aux Carmélites.

Représentons-nous bien ce qu'était au XVII<sup>e</sup> siècle ce couvent des Carmélites, où M<sup>lle</sup> de Bourbon voulut cacher sa vie et où M<sup>me</sup> de Longueville revint mourir. Il était situé dans la rue du Faubourg-Saint-Jacques, tout à fait en face du Val-de-Grâce; il s'étendait de la rue Saint-Jacques à la rue d'Enfer, et il avait fini par embrasser, avec toutes ses dépendances, le vaste espace qui du jardin et de l'enclos du séminaire oratorien de Saint-Magloire, aujourd'hui les Sourds-Muets, monte jusqu'aux bâtiments occupés maintenant dans la rue Saint-Jacques et dans la rue d'Enfer par l'établissement appelé la brasserie du Luxembourg. Il y avait deux entrées, l'une par la rue Saint-Jacques, l'autre par la rue d'Enfer. L'entrée de la rue d'Enfer subsiste au n<sup>o</sup> 67, et elle est encore aujourd'hui ce qu'elle était il y a deux siècles. Elle introduisait dans la cour actuelle, qui servait de passage public pour aller dans la rue Saint-Jacques. Presque en face, un peu vers la droite, était l'église; un peu plus à droite encore, sur les terrains où l'on a ouvert la rue toute nouvelle du Val-de-Grâce, étaient de vastes jardins avec de nombreuses chapelles, le monastère même, et tout à fait sur la rue d'Enfer, l'infirmerie et les appartements réservés à certaines personnes. De l'autre côté, à gauche, vers Saint-Magloire, étaient divers corps de logis et des maisons dépendantes du monastère<sup>[121]</sup>.

Mais le couvent n'avait pris ces accroissements qu'avec le temps.

Le premier emplacement de la communauté avait été l'ancien prieuré de Notre-Dame-des-Champs, dont l'église était du temps de Hugues Capet, et même une vieille tradition la disait établie sur les ruines d'un temple de Cérès où s'était jadis réfugié saint Denis lorsqu'il prêchait l'Évangile à Paris. Du moins des fouilles faites en 1630 firent paraître des restes d'antiquités païennes. Un certain merveilleux était donc déjà autour de l'établissement nouveau au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle.

Si ce sont des carmélites espagnoles qui ont fondé le couvent de la rue Saint-Jacques et y ont d'abord établi l'esprit et la règle de sainte Thérèse, il faut reconnaître que ces religieuses ayant quitté la France en 1618, pour retourner en Espagne ou aller finir leurs jours en Belgique dans des monastères de leur ordre, c'est le génie français qui de bonne heure a pris possession du couvent de la rue Saint-Jacques et l'a fait ce qu'il est devenu.

Dans le nombre des prieures qui le gouvernèrent, on en peut distinguer quatre qui firent avancer à grands pas la congrégation naissante vers la perfection qu'elle atteignit à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Ce sont M<sup>lle</sup> de Fontaines, la mère Madeleine de Saint-Joseph; la marquise de Bréauté, la mère Marie de Jésus; M<sup>lle</sup> Lancri de Bains, la mère Marie Madeleine; et M<sup>lle</sup> de Bellefonds, la mère Agnès de Jésus-Maria. M<sup>lle</sup> de Bourbon les a connues toutes les quatre, et quelques-unes ont été ses amies.

M<sup>lle</sup> de Fontaines est la première grande prieure française. Elle était d'une excellente famille de Touraine. Son père avait été ambassadeur en Flandre, et sa mère était sœur de la chancelière Brulart de Sillery. C'est le cardinal de Bérulle qui, la rencontrant à Tours, et la voyant, toute jeune, déjà remplie de pensées célestes, lui désigna les Carmélites de la rue Saint-Jacques comme le chemin de la perfection à laquelle elle aspirait. Elle n'y marcha point, elle y courut, comme dit d'elle M<sup>me</sup> Acarie. Et pourtant elle aimait si tendrement sa famille qu'elle éprouva une douleur poignante en la quittant, et elle-même disait plus tard que le carrosse qui la mena aux Carmélites lui parut semblable à la charrette qui conduit les criminels au supplice. Touchées de son exemple, deux de ses sœurs la suivirent aux Carmélites. Elle y entra à vingt-six ans. Elle eut quelque temps sous les yeux les mères espagnoles, et elle en retint cette sainte ardeur qui seule peut surmonter les commencements difficiles de tout grand établissement. Elle fut constamment fidèle à la devise de sainte Thérèse: souffrir ou mourir. C'est la sainte Thérèse de France. La religieuse qui lui succéda a peint ainsi<sup>[122]</sup> les effets du gouvernement de la mère Madeleine de Saint-Joseph: «Quand elle fut prieure, je puis dire avec vérité que le monastère ressembloit à un paradis, tant on voyoit de ferveur et de désir de perfection dans les cœurs: c'étoit à qui seroit la plus humble, la plus pénitente, la plus mortifiée, la plus dégagée, la plus recueillie, la plus solitaire, la plus charitable, bref, à qui seroit la plus conforme à Notre-Seigneur Jésus-Christ, et tout cela dans une paix, dans une innocence, dans une béatitude et dans une élévation à Dieu qui ne se peuvent exprimer. Cette servante de Dieu étoit parmi nous comme un flambeau qui nous éclairoit, comme un feu qui nous échauffoit, et comme une règle vivante sur l'exemple de laquelle nous pouvions apprendre à devenir saintes.» On a conservé d'elle des mots admirables. Nous n'en citerons qu'un seul: «Oui, disoit-elle à ses filles, qui pour la plupart étoient de grande qualité, oui, nous sommes de très bonne maison: nous sommes filles de Roi, sœurs de Roi, épouses de Roi, car nous sommes filles du Père éternel, sœurs de Jésus-Christ, épouses du Saint-Esprit. Voilà notre maison, nous n'en avons plus d'autres.» Elle avait un de ces cœurs qui sont le foyer sacré de toutes les grandes choses. Et comme le cœur échauffait en elle l'imagination, elle eut ses extases, ses visions. Quelle<sup>[123]</sup> philosophie que celle qui viendrait proposer ici des objections. Prenez-y garde: elles tourneraient contre Socrate et son démon, aussi bien que contre le bon ange de la mère Madeleine de Saint-Joseph. Ce bon ange-là était au moins la vision intérieure, la voix secrète et vraiment merveilleuse d'une grande âme.

La mère Madeleine de Saint-Joseph, née en 1578, entrée au couvent en 1604, fit profession en 1605, et mourut en 1637<sup>[124]</sup>.

Marie de Jésus est une religieuse d'un tout autre caractère.

Charlotte de Sancy était fille de Nicolas de Harlay, sieur de Sancy, qui fut sous Henri IV ambassadeur, surintendant des finances, colonel des Suisses. Les deux fils de Harlay de Sancy, après avoir joué d'assez grands rôles, se retirèrent à l'Oratoire. Sa première fille épousa M. d'Alincourt, le père du premier duc et maréchal de Villeroy; la seconde, Charlotte, épousa le marquis de Bréauté. Restée veuve à vingt et un ans, belle<sup>[125]</sup>, spirituelle, d'une humeur charmante, elle était les délices de sa famille et l'un des ornements de la cour de Henri IV. Deux circonstances vinrent l'arracher aux plaisirs qui s'empresaient autour d'elle. Un jour, à Spa, en dansant dans un bal par un temps orageux, un coup de tonnerre se fit entendre et elle voulut se retirer. Le gentilhomme qui lui donnait la main se moqua de son effroi et la

retint; au même instant le tonnerre gronda de nouveau, éclata et tua cet homme. Quelque temps après elle rencontra les écrits de sainte Thérèse, les lut, et elle en fut si touchée que toute jeune encore elle prit la résolution de quitter le monde. Elle entra aux Carmélites et fit profession, sous le nom de Marie de Jésus, la même année que M<sup>lle</sup> de Fontaines. Elle garda dans le cloître cette douceur victorieuse qui dans le monde ajoutait à l'effet de sa beauté et lui soumettait tous les cœurs. Elle fut adorée de ses nouvelles compagnes, comme elle l'avait été à la cour. Son don particulier était, avec la douceur et l'humilité, une charité sans bornes, qui s'appliquait surtout au salut des âmes. Elle excellait dans l'art de ramener les pécheurs à Dieu. En voici un trait que nous a conservé la tradition carmélite<sup>[126]</sup>.

Un homme de mérite, qui possédait des biens et des emplois considérables, avait un commerce coupable. Sa mère en était désolée, et elle venait souvent verser son chagrin dans le sein de sa fille, religieuse au couvent de la rue Saint-Jacques. Un jour qu'elle était au parloir, Marie de Jésus eut l'inspiration d'y aller pour la consoler; elle lui remit les *Confessions* de Saint-Augustin et *le Chemin de Perfection* de sainte Thérèse, en l'invitant à faire promettre à son fils d'y lire tous les matins durant un quart d'heure seulement. Il le promit, mais il passa huit jours sans le faire. Une nuit, se sentant pressé de tenir sa parole, il se leva et lut quelques pages de ces livres. A mesure qu'il lisait, Dieu l'éclaira et le toucha si vivement que pendant plusieurs jours il versa des larmes, et demeura dans un trouble et une agitation à faire croire qu'il perdrait l'esprit. Enfin il se calma, et durant plusieurs nuits il fut pénétré et comme inondé de lumières sur les perfections de Dieu. Un matin, à la pointe du jour, il se fit conduire à la place de Grenelle avec la personne qui le tenait captif. Là il lui annonça qu'il ne la reverrait jamais; il lui laissa son carrosse pour se faire conduire où elle voudrait. Il revint à pied chez lui, et se rendit aux Carmélites pour voir sa sœur qu'il n'avait pas vue depuis longues années. Celle-ci fit appeler la mère Marie de Jésus, et elle dit à son frère: «Voilà votre bienfaitrice.» Marie de Jésus n'avait cessé de prier pour lui. Elle lui prodigua les conseils les plus affectueux, qu'elle renouvela régulièrement une fois par semaine pendant plusieurs années. Il les suivit avec la plus grande docilité et fit de si grands progrès dans la vertu que, s'étant défait de sa charge et ayant renoncé à tous les plaisirs de la vie, il se retira dans une campagne, y vécut en pénitent, et finit ses jours dans l'amour de Dieu.

Marie de Jésus fut très aimée d'Anne d'Autriche, qui venait souvent la voir, et amenait avec elle Louis XIV enfant et son frère le duc d'Anjou. Elle contribua beaucoup à l'agrandissement et à l'embellissement du monastère, qui la perdit en 1652.

Dans l'année 1620, les Carmélites acquirent une digne sœur dans une des filles d'honneur de la reine Marie de Médicis, M<sup>lle</sup> Marie Lancry de Bains. Pour faire connaître ce qu'était M<sup>lle</sup> de Bains, nous nous aiderons d'une vie manuscrite composée par une carmélite qui l'avait parfaitement connue<sup>[127]</sup>:

«M<sup>me</sup> de Bains avoit fait élever sa fille chez les Ursulines; elle l'en retira à l'âge de douze ans pour la placer à la cour, dans l'espoir que sa beauté et sa sagesse lui procureroient un établissement, sans faire réflexion aux périls où elle l'exposoit en l'abandonnant à elle-même dans un lieu si rempli d'écueils. Mais Dieu, qui s'étoit déjà approprié cette âme, veilla sur elle et la conserva sans tache au milieu de cette cour. Sa vertu y fut admirée autant que sa parfaite beauté, dont le portrait passa jusque dans les pays étrangers, et les plus fameux peintres la tirèrent à l'envi pour faire valoir leur pinceau. Elle avoua depuis avec agrément que jusqu'à l'âge de quinze ans, elle ne fit jamais de réflexion sur cet avantage, mais qu'alors elle se vit des mêmes yeux que le public. Les agréments de sa personne, et plus encore sa douceur et sa modestie, lui attirèrent l'estime et l'affection de la Reine. Jamais M<sup>lle</sup> de Bains ne s'en prévalut que pour faire du bien aux malheureux. Cette générosité avoit sa source dans un cœur noble, tendre, constant pour ses amis, qu'elle réunissoit à un esprit solide, judicieux, capable des plus grandes choses, et il sembloit que le Créateur eût pris plaisir à préparer dans ce chef-d'œuvre de la nature le triomphe de la grâce. Tant d'aimables qualités fixèrent les yeux de toute la cour. Nombre de seigneurs briguèrent une alliance si désirable, nommément le duc de Bellegarde, le maréchal de Saint-Luc, etc. Mais celui qui l'avoit élue de toute éternité pour son épouse ne permit pas que ce cœur digne de lui seul fût partagé avec aucune créature. La divine Providence lui ménagea dans ce même temps une mortification (nous en ignorons le genre) qui commença à lui dessiller les yeux et à lui donner quelque légère idée de vocation pour la vie religieuse.»

M<sup>lle</sup> de Bains n'accompagnait jamais la reine Marie de Médicis aux Carmélites sans désirer y rester. Une maladie qu'elle fit à dix-huit ans redoubla sa ferveur, mais elle fut traversée par les efforts de toute la cour pour la retenir, surtout par les supplications et les larmes de sa mère. Quand M<sup>lle</sup> de Bains se fut jetée aux Carmélites, à peine âgée de vingt ans, sa mère l'y poursuivit. «Elle conduisit sa fille dans le fond du jardin, et là, pendant trois heures entières, elle employa tout ce que put lui suggérer l'amour le plus tendre. Après avoir épuisé les caresses et tâché d'intéresser sa conscience en lui disant qu'étant veuve et chargée de procès, son devoir l'obligeoit à la secourir dans sa vieillesse, enfin, hors d'elle-même, elle tomba aux pieds de sa fille, noyée dans ses larmes. Quelle épreuve pour M<sup>lle</sup> de Bains, qui aimoit autant cette tendre mère qu'elle en étoit aimée! Son recours à Dieu la fit sortir victorieuse de ce premier combat, qui ne fut pas le dernier, M<sup>me</sup> sa mère étant souvent revenue à la charge tout le temps de son noviciat.»<sup>93</sup>

Pendant quelque temps, le couvent de la rue Saint-Jacques fut assiégé par des seigneurs du premier rang qui vinrent offrir leur alliance à la belle novice. Sa constance n'en fut pas même effleurée, et elle se serait refusée à toutes ces visites, si la mère prieure, pour l'éprouver, ne l'eût contrainte de s'y prêter. Elle fit ses vœux en 1620, sous le nom de Marie Madeleine de Jésus.

Il faut que sa beauté ait été quelque chose de bien extraordinaire, à en juger par l'anecdote suivante racontée par le pieux auteur dont nous nous servons: «L'humilité étant le fondement de tout l'édifice spirituel, la sœur Marie Madeleine de Jésus saisissoit avec ardeur tous les moyens d'anéantir à ses propres yeux et à ceux des autres les dons de nature et de grâce dont Dieu l'avoit favorisée. Peu contente de s'être soustraite aux visites des grands et de toutes ses amies, dans le désir d'en être oubliée et d'ôter de devant leurs yeux tout ce qui pouvoit la rappeler à leur esprit, son premier soin fut, sous divers prétextes, de retirer ses portraits de leurs mains, afin de les brûler. Un de ces portraits ayant été envoyé à la mère Madeleine de Saint-Joseph, celle-ci se fit un amusement de les montrer à la communauté assemblée. A cette vue, toutes les religieuses, sans la reconnaître d'abord, se sentirent émues et demandèrent à Dieu de ne point laisser dans le monde ce chef-d'œuvre de nature digne de lui seul, et d'en gratifier le Carmel. Une d'entre elles, sœur Marie de Sainte-Thérèse, fille de M<sup>me</sup> Acarie, s'offroit à Dieu pour souffrir tout ce qu'il lui plairoit en retour de cette grâce. Alors la mère Madeleine de Saint-Joseph, en souriant et frappant sur son épaule, lui dit que la bonté de Dieu

avoit prévenu ses désirs, que la personne pour laquelle elle trembloit était déjà dans l'ordre, et qu'il falloit seulement demander sa persévérance<sup>[128]</sup>.»

La sœur Marie Madeleine passa rapidement par tous les emplois de l'ordre. Éluë prieure en 1635 et souvent réélue, elle vit mourir en 1637 la vénérable mère Madeleine de Saint-Joseph, en 1652 la mère Marie de Jésus, et successivement les premiers visiteurs généraux de l'ordre, ainsi que les premiers supérieurs du saint monastère<sup>[129]</sup>. Les guerres de la Fronde lui furent une épreuve périlleuse, et elle se trouva partagée entre la reine Anne et la princesse de Condé, les deux protectrices du couvent. Elle fut obligée de quitter quelque temps la maison de la rue Saint-Jacques, trop exposée aux gens de guerre, d'envoyer une partie de la communauté à Pontoise et de mener l'autre à la rue Chapon. Il lui fallut une grande fermeté pour maintenir la discipline religieuse au milieu de cette tourmente. De peur du moindre relâchement, elle s'appliquait à renouveler sans cesse dans les âmes commises à sa garde la ferveur de l'esprit primitif. On dit qu'alors elle parlait à ses filles avec des paroles de feu qui les pénétraient d'une sainte émulation. Elle avait d'ordinaire une douce et majestueuse gaieté, une affabilité charmante, avec une intrépidité à toute épreuve dès qu'il s'agissait des intérêts de Dieu, de ceux de l'ordre, ou du salut des âmes. «Dans ces sortes d'occasions, dit notre manuscrit, sans s'étonner ni s'arrêter, elle eût surmonté un monde d'oppositions et sacrifié sa propre vie.» Tant de vertus réunies à tant de sensibilité lui avaient acquis sur le cœur et l'esprit de ses filles un tel ascendant, qu'une d'entre elles écrivait que si elle eût entrepris de leur persuader que le blanc était noir et le jour la nuit, elles y croiraient, tant elles étaient convaincues qu'elle ne pouvait se tromper. Enfin elle possédait au plus haut degré le don du gouvernement. Ce fut entre ses mains que vinrent se remettre et faire profession tant de personnes de la plus haute naissance, cœurs blessés ou repentants qui se réfugièrent aux Carmélites.

Marie Madeleine, née en 1598, vécut longtemps et ne mourut qu'en 1679, la même année que M<sup>me</sup> de Longueville. Elle avait trouvé de bonne heure une admirable collaboratrice dans M<sup>lle</sup> de Bellefonds.

Judith de Bellefonds était née en 1611. Son père, gouverneur de Caen, était l'aïeul du maréchal de ce nom. Sa mère était la sœur de la maréchale de Saint-Géran, et elle-même avait pour sœur la marquise de Villars, la mère du vainqueur de Denain, si célèbre par les grâces de son esprit<sup>[130]</sup>. Elle était aussi jolie<sup>[131]</sup> que sa mère, aussi spirituelle que sa sœur, et possédait tout ce qu'il faut pour plaire. Elle eut le plus grand succès à la cour de la reine Marie de Médicis. En allant avec elle aux Carmélites, elle rencontra M<sup>me</sup> de Bréauté, Marie de Jésus, qui, comme elle, avait connu tous les agréments du monde, et par ses entretiens et son exemple lui persuada d'y renoncer et de se donner à Dieu. M<sup>lle</sup> de Bellefonds entra aux Carmélites en 1629, à dix-sept ans, la veille de la Sainte-Agnès, et prit de là le nom d'Agnès de Jésus-Maria. Ses premières années de couvent s'étant écoulées auprès de la mère Madeleine de Saint-Joseph devenue très infirme, elle se pénétra de l'esprit de cette grande servante de Dieu, et montra promptement toutes les qualités qui font une grande prieure. On l'élut sous-prieure à trente ans, prieure trois ans après, et elle a été trente-deux ans dans l'une et l'autre de ces deux charges, ayant vécu presque jusqu'à la fin du siècle. Elle trouva le Carmel français constitué par les vertus éminentes de celles qui l'avaient précédée: elle n'eut qu'à le maintenir. Ses qualités dominantes étaient la solidité et la modération. Elle traitait avec une égale facilité les plus grandes et les plus petites choses; toujours maîtresse d'elle-même, sans humeur, pleine de bon sens et de lumière, parlant de tout avec justesse et simplicité, et tranchant les difficultés avec une étonnante précision. Elle qui par l'élévation et l'agrément de son esprit semblait née pour le monde et les affaires importantes, était particulièrement admirable avec les simples et avec les pauvres. Sensible à leurs maux, elle s'en servait pour les élever à Dieu, sans cesser de travailler à leur soulagement. Les gens heureux trouvaient aussi auprès d'elle des remèdes contre les dangers de la fortune. La reine d'Angleterre, au milieu de ses terribles épreuves, venait souvent aux Carmélites pour se consoler avec la mère Agnès. Le chancelier Le Tellier la consultait beaucoup. Recherchée de toutes parts pour le charme de ses entretiens, elle cultivait la solitude et s'appliquait à la faire aimer à ses compagnes. M<sup>lle</sup> de Guise ayant offert 100,000 livres pour obtenir la permission d'entrer souvent dans le couvent, la mère Agnès refusa cette somme, disant que 100,000 livres ne répareraient point la brèche faite par là à l'esprit de l'institution, qui ne se peut conserver que par la retraite et l'éloignement de tout commerce avec le monde. Sa charité était telle qu'après sa mort la mère qui lui succéda, étant blâmée de pousser un peu trop loin les aumônes, répondit: «Vous êtes bien heureuses que la mère Agnès ne soit plus; elle n'auroit laissé dans cette occasion ni calice ni vase d'argent dans notre église.» Il faut voir dans M<sup>me</sup> de Sévigné quel cas elle faisait de la mère Agnès: «Je fus ravie, écrit-elle à sa fille<sup>[132]</sup>, de l'esprit de la mère Agnès.» Ailleurs elle parle de la vivacité et du charme de sa parole<sup>[133]</sup>. Mais tous les éloges languissent devant cette lettre touchante de Bossuet écrite à la prieure qui lui succédait<sup>[134]</sup>: «Nous ne la verrons donc plus, cette chère mère; nous n'entendrons plus de sa bouche ces paroles que la charité, que la douceur, que la foi, que la prudence dictoient toutes et rendoient si dignes d'être écoutées<sup>[135]</sup>. C'étoit cette personne sensée qui croyoit à la loi de Dieu et à qui la loi étoit fidèle. La prudence étoit sa compagne et la sagesse étoit sa sœur. La joie du Saint-Esprit ne la quittoit pas. Sa balance étoit toujours juste et ses jugements toujours droits. On ne s'égaroit pas en suivant ses conseils: ils étoient précédés par ses exemples. Sa mort a été tranquille comme sa vie, et elle s'est réjouie au dernier jour. Je vous rends grâces du souvenir que vous avez eu de moi dans cette triste occasion; j'assiste en esprit avec vous aux prières et aux sacrifices qui s'offriront pour cette âme bénie de Dieu et des hommes: je me joins aux pieuses larmes que vous versez sur son tombeau, et je prends part aux consolations que la foi vous inspire.»

Voilà quel était le couvent où M<sup>lle</sup> de Bourbon reçut les premières impressions qui décident de toute la vie; voilà les femmes qu'elle put voir et entendre lorsqu'elle accompagnait la princesse sa mère dans la sainte maison. Elle put encore apercevoir les traits vénérables, le visage déjà transfiguré de la mère Madeleine de Saint-Joseph, et entendre sa forte parole, puisque la mère de Saint-Joseph était l'amie et la conseillère de M<sup>me</sup> la Princesse. Elle put ressentir elle-même la pénétrante douceur des entretiens de Marie de Jésus. Elle connut cette Marie Madeleine si dangereuse dans le monde par sa beauté, si édifiante et si puissante dans le cloître. Elle forma avec elle une liaison qui n'a cessé qu'avec leur vie. Mais c'est surtout M<sup>lle</sup> de Bellefonds, la mère Agnès, qui l'attira et la charma. Elles étaient à peu près du même âge, et l'humeur libre et enjouée de la jeune et spirituelle religieuse mit entre elles de bonne heure une familiarité dont la trace se retrouve jusque dans les lettres adressées plus tard par la princesse malheureuse et repentante à la grande prieure, tout occupée de ses difficiles devoirs. Voici un billet<sup>[136]</sup> du temps de leur jeunesse, qui donnera une idée de l'agrément de leur commerce, et fera voir les grâces naturelles de l'esprit de M<sup>lle</sup> de Bourbon. Ce billet est de 1637. Elle avait alors dix-sept ans. Ce sont les premières lignes que nous avons pu retrouver d'elle. A cet âge, Marie de Rabutin écrivait-elle d'une façon plus aimable?

«Je vous écris celle ci pour vous faire une grande réprimande. Je croi que vous estes bien estonnée de cela; mais il me semble que je n'ai pas tort. Il faut donc vous dire, pour ne vous laisser pas davantage en suspens, que, depuis que notre bien heureuse mère (Madeleine de Saint-Joseph) est morte<sup>[138]</sup>, nostre mère (Marie Madeleine) m'a promis sa peinture. Il y a trois ou quatre jours que je lui fis souvenir de sa promesse, et elle me manda que ce n'estoit pas sa faute, et que c'estoit vous qui esties cause qu'elle ne pouvoit me tenir ce qu'elle m'avoit promis, et que je vous en tourmentasse bien. Je me suis donc résolue de le faire à bon escient jusques à ce que vous m'ayés fait avoir ce portrait. Je vous donne, s'il vous plaît, la commission de le faire faire, et si vous ne vous en aquités pas prontement, vous verrés que nous serons bien mal ensemble. Vous savés qu'il ne faut pas grand'chose pour nous brouiller, ayant beaucoup de disposition l'une et l'autre à nous hair. Il me semble que je suis fort bien venue à bout de vous faire une réprimande, et qu'elle est bien severe<sup>[139]</sup>... Quand le tableau sera fait, mandez-moi ce qu'il aura cousté. (Ayez soin), s'il vous plaist, de le faire faire à peu près de la grandeur de celui de ma seur Catherine de Jésus<sup>[140]</sup> ou un peu plus grand.

«Votre très affectionnée seur et servante

«ANNE DE BOURBON.»

Et remarquez que nous n'avons parlé ici que des prieures les plus éminentes, sans dire un mot de tant d'autres religieuses du plus haut rang et du plus aimable caractère qui étaient au couvent de la rue Saint-Jacques dans la jeunesse de M<sup>me</sup> de Longueville: M<sup>me</sup> Séguier d'Autry, mère du chancelier Séguier, la mère Marie de Jésus-Christ; M<sup>me</sup> La Rochefoucauld de Chandénier, sœur de Marie de Saint-Joseph; M<sup>lle</sup> Le Bouthillier, sœur Philippe de Saint-Paul; M<sup>lle</sup> d'Anglure de Bourlemont, nièce du pape Urbain VIII, sœur Geneviève des Anges; M<sup>me</sup> de Brienne, la mère Anne de Saint-Joseph; la comtesse de Bury, restée veuve à dix-neuf ans, sœur Madeleine de Jésus; M<sup>lle</sup> de Lenoncourt, la mère Charlotte de Jésus; M<sup>lle</sup> de Fieubet, M<sup>lles</sup> de Marillac<sup>[141]</sup>, et un peu plus tard des noms plus illustres encore, des cœurs encore plus près de celui de M<sup>lle</sup> de Bourbon, qui, aux premières impressions de la passion ou du malheur, coururent chercher un asile dans la sainte solitude.

Parmi ces nobles pénitentes, comment ne pas distinguer une amie particulière de M<sup>me</sup> de Longueville, dont le rang était presque égal au sien, qui était comme elle sensible et fière, et qui, frappée de bonne heure dans ses affections, se retira du monde avant elle, et n'entendit le bruit de la Fronde qu'à travers les murs du couvent de la rue Saint-Jacques, où depuis plusieurs années elle avait fui la menace d'un trône et les dangers de son propre cœur? Cette amie, à laquelle M<sup>me</sup> de Longueville a écrit plus d'une lettre, est la sœur Anne Marie de Jésus, c'est-à-dire Anne Louise Christine de Foix de La Valette d'Épernon, sœur du duc de Candale, fille de Bernard, duc de La Valette d'Épernon, et de Gabrielle de Bourbon, fille légitimée de la duchesse de Verneuil et de Henri IV.

Nous avons une vie assez étendue de M<sup>lle</sup> d'Épernon de la main de l'abbé Montis<sup>[142]</sup>. Mais il faut se défier presque autant des vies édifiantes que des historiettes de Tallemant des Réaux. Celui-ci ne cherche que le scandale et ne voit partout que le mal. Les pieux panégyristes sont tout aussi crédules dans le bien. Évidemment l'abbé Montis n'a pas tout su ou n'a pas voulu tout dire. Il n'a pas l'air d'avoir lu les Mémoires de Mademoiselle ni ceux de M<sup>me</sup> de Motteville. Il peint avec vérité la personne et le caractère de M<sup>lle</sup> d'Épernon; il se trompe quand il s'imagine que l'instinct seul de la perfection chrétienne la conduisit aux Carmélites. Cet instinct eut pour aliment et pour soutien l'expérience de la vanité des affections humaines, et il éclata et jeta subitement M<sup>lle</sup> d'Épernon aux Carmélites à la suite d'une perte cruelle, la mort d'une personne à laquelle elle avait donné son cœur. Cette mort, avec un grand mécompte qui avait précédé, la décida à quitter le monde, et ni la longue résistance de sa famille ni même l'espérance d'une couronne ne purent faire fléchir sa résolution.

Pour abréger, nous nous bornerons à recueillir quelques témoignages. Celui de la véridique M<sup>me</sup> de Motteville est décisif: «Le chevalier de Fiesque fut tué (au siège de Mardyck, en 1646), qui, à ce que ses amis disoient, avoit de l'esprit et de la valeur. Il fut regretté d'une fille de grande naissance, qui l'honoroit d'une tendre et honnête amitié. Je n'en sais rien de particulier; mais, selon l'opinion générale, elle étoit fondée sur la piété et la vertu, et par conséquent fort extraordinaire. Cette sage personne, peu de temps après cette mort, voulant mépriser entièrement les grandeurs du monde, les quitta toutes, comme indignes d'occuper quelque place dans son âme; elle se donna à Dieu et s'enferma dans le grand couvent des Carmélites, où elle sert d'exemple par la vie qu'elle mène<sup>[143]</sup>.»

Mademoiselle<sup>[144]</sup>, qui avait fort connu et tendrement aimé M<sup>lle</sup> d'Épernon, reprend les choses de plus haut: «Ce fut principalement dans ces bals-là (pendant l'hiver de 1644) que le chevalier de Guise (depuis le duc de Joyeuse) témoigna tout à fait sa passion pour M<sup>lle</sup> d'Épernon... La maladie<sup>[145]</sup> de M<sup>lle</sup> d'Épernon me mettoit fort en peine. M. le chevalier de Guise eut pour elle tous les soins imaginables. La considération du péril qu'il y a d'approcher ceux qui ont la petite-vérole ne l'empêcha pas de l'aller visiter tous les jours. Il témoigna pour elle une passion incroyable qui dura encore tout l'hiver suivant.» Le mariage échoua, non pas du tout, comme le dit l'abbé Montis, par le refus ou les incertitudes de M<sup>lle</sup> d'Épernon, mais par les intrigues de M<sup>lle</sup> de Guise, qui tenta de marier son frère à M<sup>lle</sup> d'Angoulême.

Après la mort du chevalier de Fiesque, M<sup>lle</sup> d'Épernon parut toute changée. Elle, naguère si livrée aux magnificences, si éprise des divertissements, ne songea plus qu'à son salut, «ce qui<sup>[146]</sup> me déplut et surprit», dit Mademoiselle. «Je l'avois vue bien éloignée de l'austérité qu'elle prêchoit à toute heure; elle ne parloit plus que de la mort, du mépris du monde, du bonheur de la vie religieuse... La veille de son départ pour Bordeaux (où l'appelloit son père, gouverneur de Guyenne), qui fut le jour de Sainte-Thérèse, elle me vint dire adieu; elle me trouva au lit, et se mit à genoux devant moi et me dit que les bontés que j'avois eues pour elle et la confiance réciproque qui avoit été entre elle et moi l'obligeoient à me donner part de la résolution où elle étoit de se rendre Carmélite, et qu'elle espéroit exécuter sa résolution le plus promptement qu'elle pourroit. Il n'en falloit pas tant pour émouvoir la tendresse que j'avois pour elle. Touchée de son dessein, je ne pus en avoir part sans pleurer. J'employai toutes les raisons que je pus pour l'en détourner. Elle avoit déjà formé sa résolution trop fortement pour rien écouter qui la pût changer... L'on avoit fait<sup>[147]</sup> parler à M. le cardinal du mariage du prince Casimir, frère du roi de Pologne<sup>[148]</sup>, qui en est maintenant roi, avec M<sup>lle</sup> d'Épernon... J'avoue que lorsque je sus cette nouvelle, j'eus la plus grande joie du monde. Quoique l'empereur fût marié, il avoit un fils qui étoit

roi de Hongrie, d'un âge proportionné au mien, et prince de bonne espérance. Ainsi la proximité de l'Allemagne et de la Pologne me faisoit croire que nous passerions nos jours ensemble, ma bonne amie et moi. Je la trouvois hautement vengée de M<sup>lle</sup> de Guise et de M. de Joyeuse. Il n'y avoit en cette affaire aucune circonstance qui ne me plût, et l'on peut juger de la manière dont je lui en écrivois, et si je ne la détournois pas d'être Carmélite. La conjoncture étoit la plus favorable du monde... La dévotion de M<sup>lle</sup> d'Épernon rompit ce dessein, et elle préféra la couronne d'épines à celle de Pologne. Quoiqu'elle ne rebutât point cette proposition et qu'elle la reçût comme un grand honneur, elle feignit d'être malade et de se faire ordonner les eaux de Bourbon, afin de se mettre dans le premier couvent de Carmélites qu'elle trouveroit sur son chemin... M<sup>me</sup> d'Épernon<sup>[149]</sup> la mena à ce voyage sans savoir son dessein. Elles passèrent à Bourges, où le lendemain elle s'alla mettre dans les Carmélites. Elle y prit l'habit avec une des demoiselles de M<sup>me</sup> d'Épernon... Elle m'écrivit de Bourges. Elle me mandoit qu'elle venoit dans le grand couvent à Paris... M<sup>lle</sup> d'Épernon ne pouvoit pas être mieux. C'est une grande maison, un bon air, une nombreuse communauté remplie de filles de qualité et d'esprit qui ont quitté le monde qu'elles connoissoient et qu'elles méprisoient. Or, c'est ce qui fait les bonnes religieuses... Lorsqu'elle fut arrivée, elle m'envoya prier de l'aller voir. J'y allai dans un esprit de colère et d'une personne outrée d'une violente douleur. Lorsque je la vis, je ne fus touchée que de tendresse, et tous les autres sentiments cédèrent si fort à celui-là, qu'il me fut impossible de le lui cacher, puisque mes larmes et l'extrême douleur que j'avois m'empêchèrent de lui pouvoir parler; elles ne discontinuèrent pas pendant deux heures que je fus avec elle sans lui pouvoir dire une parole... Le temps m'a fait connoître dans la suite le bonheur dont elle jouissoit.»

M<sup>lle</sup> d'Épernon, née en 1624, entra aux Carmélites à vingt-quatre ans, en 1648, elle fit profession en 1649, parcourut une longue carrière de pénitence et d'édification, et mourut en 1701, à l'âge de soixante-dix-sept ans, en ayant passé cinquante-trois dans le monastère de la rue Saint-Jacques. Elle y a voulu vivre de la vie la plus cachée, et n'a pas même été sous-prieure<sup>[150]</sup>.

Comme M<sup>lle</sup> d'Épernon, M<sup>lle</sup> de Bourbon songea aussi à conjurer les orages qui l'attendaient, dans la paisible demeure où elle comptait tant d'amies. Elle s'y plaisait et y passait la plus grande partie de sa vie; car sa mère, la princesse de Condé, l'y menait sans cesse avec elle, comme nous l'avons dit, et lui faisait partager les fréquentes retraites qu'elle y faisait. Cette princesse étoit à la fois très ambitieuse et d'une piété qui allait jusqu'à la superstition. Les contrastes abondaient dans son caractère. Elle n'avait jamais fort aimé son mari, et à vingt-quatre ans elle étoit allée s'enfermer avec lui à la Bastille et à Vincennes pendant trois longues années. Elle étoit assez vaine de sa grande beauté; elle se plaisait à faire des conquêtes; celle de Henri IV l'avait au moins flattée; elle avait été fort recherchée, fort célébrée, et toutefois sa vie avait été exempte de tout scandale. Elle étoit d'une fierté qui passait toutes bornes, lorsqu'on avait l'air de lui manquer; et quand son orgueil étoit en paix, elle étoit pleine d'amabilité et d'abandon. Elle n'étoit pas sans grandeur d'âme et elle avait beaucoup d'esprit. Elle destinait sa fille aux plus grands partis; mais, la voyant déjà si belle et connaissant par sa propre expérience les périls de la beauté, elle étoit bien aise de l'armer contre ces périls en lui mettant dans le cœur une sérieuse piété et en l'entourant des exemples les plus édifiants. Non contente d'aller souvent au couvent des Carmélites, elle voulut pouvoir y venir à toute heure, y demeurer, elle et sa fille, aussi longtemps qu'il lui plairait, y avoir un appartement comme la Reine elle-même; et, pour cela, elle s'imposa d'assez lourdes charges, comme il est dit dans un acte authentique, passé le 18 novembre 1637 en son nom et au nom de M<sup>lle</sup> de Bourbon, et dont nous donnerons l'extrait suivant:

«Furent présentes en personne les révérendes, mère Marie Madeleine de Jésus (M<sup>lle</sup> de Bains), humble prieure; sœur Marie de la Passion (M<sup>lle</sup> de Machault), sous-prieure; sœur Philippe de Saint-Paul (M<sup>lle</sup> de Bouthillier), et sœur Marie de Saint-Barthélemy (M<sup>lle</sup> Guichard), dépositaires, représentant la communauté... lesquelles, averties du grand désir que haute et puissante princesse, dame Charlotte Marguerite de Montmorency, épouse de haut et puissant prince Henri de Bourbon, premier prince du sang, et demoiselle Anne de Bourbon, leur fille, ont fait paroître d'être reçues pour fondatrices de la maison nouvelle que lesdites révérendes font à présent construire et prétendent rejoindre à leur ancienne clôture; après avoir proposé l'affaire en plein chapitre, et avec la permission de leurs supérieurs, en considération de la grande piété dont lesdites dames princesses font profession, et de la très charitable affection qu'elles ont toujours portée à l'ordre des Carmélites et particulièrement à ce monastère, ont volontairement admis lesdites princesses pour fondatrices, à l'effet de jouir de tous les privilèges accordés aux fondatrices, à savoir de la libre entrée du monastère toutes les fois qu'il leur plaira, pour y boire, manger, coucher, assister au service divin et autres exercices spirituels, avoir part à toutes leurs prières, veilles et autres œuvres pieuses qui se font journellement; ont de plus consenti que la dite dame Princesse puisse jouir du privilège qu'elle a obtenu du Saint-Père de faire entrer deux personnes avec elle trois fois le mois, comme elle a fait jusques ici... à condition toutes fois que les dites deux personnes ne pourront demeurer dans le monastère passé six heures du soir en hiver et sept en été... Ce qu'ayant accepté... les dites dames sont obligées de continuer l'honneur de leur bienveillance aux révérendes, et aussi de subvenir aux frais et dépenses du bâtiment.»

En conséquence de cet acte, M<sup>me</sup> la Princesse donna plus de 120,000 livres à différentes reprises, quantité de pierreries, d'ornements pour l'église, et de reliques qu'elle fit enchâsser avec une magnificence qui répondait à sa piété et à sa grandeur. En même temps, elle s'empressa de jouir de ses droits, et, en attendant que le bâtiment nouveau où elle devait loger fût achevé, elle prit au couvent avec sa fille un appartement qu'elle meubla à la carmélite. Son lit et tous ses meubles étoient en serge brune. Elle passait des huit ou quinze jours de suite dans ce désert, s'y trouvant mieux, disait-elle, qu'au milieu des plus grands divertissements de la cour. Jamais une simple particulière n'aurait pu pousser plus loin le respect pour la règle de la maison. Elle s'assujettissait aux plus longs silences dans la crainte de troubler celui qui étoit prescrit. Quelquefois se voyant seule dans sa chambre avec les deux religieuses qui lui tenaient compagnie, elle avouait qu'elle avait peur et que le soir elle les prenait pour des fantômes, parce qu'elles ne lui parlaient que par signes et pour les choses absolument nécessaires. Plus tard, elle voulut avoir une cellule dans le dortoir aussi simple que toutes les autres. «Elle eût volontiers, dit l'histoire manuscrite qui nous a été confiée<sup>[151]</sup>, employé tous ses biens pour l'utilité ou l'embellissement du couvent, si l'on n'eût usé d'adresse pour lui dérober la connaissance des besoins les plus légitimes. Quelquefois elle s'en plaignoit avec une grâce infinie: Si nos mères vouloient, je ferois ici mille choses, mais elles ne peuvent pas ceci, elles ne veulent pas cela, et je ne puis rien faire. Cette grande princesse, qu'une fierté naturelle rendoit quelquefois si redoutable, devenoit ici l'amie, la compagne, la mère de quiconque s'adressoit à elle. Jamais on n'y sentit son autorité que par ses bienfaits. La volonté de la mère prieure étoit sa loi; elle la nommoit notre mère, se levoit dès qu'elle l'apercevoit, se soumettoit à ses commandements

avec une douceur charmante, et on la voyoit au chœur, à l'oraison du matin, à tout l'office, au réfectoire, pratiquer les mortifications ordinaires, et abattre sa grandeur naturelle aux pieds des épouses de Jésus-Christ avec une humilité qui la leur rendoit encore plus respectable.»

Admise avec sa mère dans l'intérieur du monastère, Anne Geneviève y remplissait son âme des plus édifiantes conversations, des plus graves et des plus touchants spectacles. Partout elle ne rencontrait que des vivantes déjà mortes et agenouillées sur des tombeaux. Ici, c'était le tombeau du garde des sceaux Michel de Marillac, mort dans l'exil, à Châteaudun, dans cette même année 1632 où Richelieu fit trancher la tête à son frère le maréchal de Marillac et à l'oncle de M<sup>lle</sup> de Bourbon, le duc de Montmorency; là, c'étaient les monuments funèbres de deux femmes de la maison de Longueville, Marguerite et Catherine d'Orléans. Elle ne se doutait pas alors qu'un jour, dans ce même lieu, elle verrait ensevelir sa brillante amie, la fameuse Julie, M<sup>lle</sup> de Rambouillet, devenue duchesse de Montausier; qu'elle y verrait apporter le cœur de Turenne, ce cœur qu'elle devait troubler et disputer un moment au devoir et au Roi; que plusieurs de ses enfants y auraient aussi leur tombe, et qu'elle-même y reposerait à côté de sa mère, M<sup>me</sup> la Princesse, et de sa belle-sœur, la douce, pure et gracieuse Anne Marie Martinozzi, princesse de Conti<sup>[152]</sup>.

M<sup>lle</sup> de Bourbon voulut à son tour être une des bienfaitrices des Carmélites, et leur faire les présents qui leur pouvaient agréer le plus. Elle obtint du Pape les reliques de sept vierges martyres, avec un bref du saint Père attestant leur authenticité, et que les noms de chacune de ces victimes de la foi avaient été trouvés entiers ou abrégés sur la pierre qui tenait leurs corps enfermés dans les catacombes. Reportons-nous au temps; plaçons-nous dans un couvent de Carmélites, et nous nous ferons une idée de la sainte allégresse qui dut remplir toute la maison en voyant arriver ce magnifique et austère présent<sup>[153]</sup>. La reine Anne, touchée d'une pieuse émulation, joignit à ces reliques celles de sainte Paule, dame romaine, l'illustre amie de saint Jérôme. On venait de retrouver à Palerme le corps de sainte Rosalie, petite-fille de France. M. d'Alincourt l'obtint et l'offrit. M<sup>lle</sup> de Bourbon fit placer toutes ces reliques dans une châsse d'argent en forme de dôme surmonté d'une lanterne, et autour furent mises quatre figures représentant les évangélistes.

Le duc d'Enghien voyant cette sœur, qu'il adorait et dont il connaissait l'esprit, si fort occupée d'embellir et d'enrichir le couvent des Carmélites, où on le menait quelquefois, se piqua d'honneur, et voulut aussi faire son cadeau. Relevant d'une assez grande maladie, pour le divertir dans sa convalescence, on avait fait venir dans sa chambre et on lui montrait les curiosités du jour parmi lesquelles se trouvait un reliquaire qui était quelque chose d'admirable pour l'art et pour la richesse. Le duc d'Enghien demanda à qui était ce chef-d'œuvre. L'orfèvre répondit que c'était aux Carmélites de la rue Saint-Jacques, mais que, n'étant pas en état de payer la façon, elles l'avaient laissé entre ses mains. Le jeune duc s'écria qu'il voulait que les Carmélites eussent ce beau reliquaire, et il trouva pour y réussir un très bon moyen. Il prit une bourse en main, et, vantant la curiosité qu'il tenait cachée, il refusait de la montrer à ceux qui venaient le visiter, à moins qu'on ne mît dans sa bourse quelques pièces d'or ou d'argent, et il parvint de la sorte à se procurer la somme demandée, qui était de 2,000 louis<sup>[154]</sup>.

Ainsi s'écoula l'enfance et l'adolescence de M<sup>lle</sup> de Bourbon, au milieu des spectacles et dans les pratiques d'une piété vraie et profonde. La contagion de cette piété la saisit au point qu'elle prit la résolution de se faire carmélite<sup>[155]</sup>. Celle qui devait être un jour l'ardente disciple et l'intrépide protectrice de Port-Royal était alors entre les mains d'un jésuite, le Père Le Jeune. Il la fortifia dans son dessein; mais en vain elle adressa les supplications les plus vives à son père, le prince de Condé. Celui-ci, qui avait bien d'autres vues sur sa fille, se plaignit à M<sup>me</sup> la Princesse, et pour rompre le charme qui attachait Anne Geneviève aux Carmélites, il fut décidé qu'on la mènerait plus souvent dans le monde, M<sup>lle</sup> de Bourbon obéit; mais, l'esprit encore tout rempli des images et des discours du couvent de la rue Saint-Jacques, elle ne se plaisait point dans ces brillantes compagnies et elle y plaisait assez peu. Quand sa mère la grondait de son peu de succès, M<sup>lle</sup> de Bourbon lui répondait<sup>[156]</sup>: «Vous avez, Madame, des grâces si touchantes que, comme je ne vais qu'avec vous et ne parais qu'après vous, on ne m'en trouve point.» Cette façon de se justifier apaisait M<sup>me</sup> la Princesse, qui, malgré sa dévotion, souffrait volontiers qu'on lui fit souvenir qu'elle avait été et qu'elle était encore très belle.

M<sup>lle</sup> de Bourbon poursuivit pendant plusieurs années l'accomplissement de ses désirs, et pour l'y faire renoncer il fallut lui faire une sorte de violence. Jusque-là elle avoit trouvé le moyen d'échapper au bal. M<sup>me</sup> la Princesse fut obligée d'employer son autorité pour l'y faire aller. On lui signifia trois jours à l'avance qu'elle s'y devait préparer.

«Son premier mouvement, dit Villefore<sup>[157]</sup>, fut d'aller dire cette nouvelle à ses bonnes amies les Carmélites qui en furent très affligées et très embarrassées à lui répondre, car elle exigeoit leur avis pour savoir comment elle se conduiroit dans une conjoncture si difficile. On tint dans les formes un conseil où présidèrent en habits de religieuses deux excellentes vertus, la Pénitence et la Prudence, et il y fut résolu que M<sup>lle</sup> de Bourbon, avant que d'aller à l'assaut, s'armeroit sous ses habillements d'une petite cuirasse vulgairement appelée un cilice, et qu'ensuite elle se prêteroit de bonne foi à toutes les parures qu'on lui destinoit. Dès que l'on eut son agrément, on étudia tout ce qui pouvoit le plus animer ses grâces naturelles, et l'on n'oublia rien pour orner une beauté plus brillante par son propre éclat que par toutes les pierreries dont elle fut chargée. Les Carmélites lui avoient fort recommandé de se tenir sur ces gardes, mais sa confiance en elle-même la séduisit. A son entrée dans le bal et tant qu'elle y demeura, toute l'assemblée n'eut plus des yeux que pour elle. Les admirateurs s'attroupèrent et lui prodiguèrent à l'envi ces louanges déliées, faciles à s'insinuer dans un amour-propre qui ne fait que de naître et qui ne se défie de rien... Au sortir du bal, elle sentit son cœur agité de mouvements inconnus: ce ne fut plus la même personne.»

Il ne serait pas sans intérêt de savoir quel était ce bal où M<sup>lle</sup> de Bourbon fut traînée en victime, où elle parut en conquérante, et d'où elle sortit enivrée; mais Villefore ne nous apprend rien à cet égard. On en est donc réduit aux conjectures. En voici une que nous donnons pour ce qu'elle peut valoir. On lit dans les Mémoires manuscrits d'André d'Ormesson et dans la *Gazette de France* de Renaudot<sup>[158]</sup> que, le 18 février 1635, il fut donné au Louvre, sous le roi Louis XIII, un grand bal où figurèrent toutes les beautés du jour, et parmi elles M<sup>lle</sup> de Bourbon. Remarquez que c'est le premier bal de cour où le nom de M<sup>lle</sup> de Bourbon se rencontre. D'autre part, on n'a pu faire à la jeune princesse cette grande violence dont le souvenir nous a été conservé par Villefore que dans une occasion qui en valut la peine et pour un ballet royal. Si cette conjecture était admise, nous aurions la date précise de la conversion de M<sup>lle</sup> de Bourbon à la vie mondaine, comme nous avons la date de sa conversion à la vie religieuse: celle-ci est certainement du 2 août

1654<sup>[159]</sup>, quand elle avait trente-cinq ans; la première serait du 18 février 1635. M<sup>lle</sup> de Bourbon avait alors seize ans.

C'est à peu près à cet âge de M<sup>me</sup> de Longueville que se rapportent ces mots de M<sup>me</sup> de Motteville: «M<sup>lle</sup> de Bourbon<sup>[160]</sup> commençoit, quoique fort jeune, à faire voir les premiers charmes de cet angélique visage qui depuis a eu tant d'éclat.» Pour juger combien cette légère esquisse est fidèle, il faut voir le portrait dont nous avons déjà parlé<sup>[161]</sup>, de la main de Du Cayer, représentant M<sup>lle</sup> de Bourbon à l'âge de quinze ans, entre son père et sa mère, en 1634. La voilà dans toute la fraîcheur de sa beauté virginale, mais déjà en parure de cour, et comme si elle allait à ce bal qu'elle avait tant redouté et qui changea son âme et sa vie.

M<sup>lle</sup> de Bourbon n'oublia pas pour cela ses amies du couvent des Carmélites, et elle continua de les visiter. Jusque-là elle n'avait eu qu'un sentiment; dès lors elle en eut deux: l'amour de Dieu et des Carmélites, avec le goût des succès du monde; elle conserva la même piété, mais cette piété fut désormais combattue par le désir de plaire et par la passion d'être applaudie à son tour sur le théâtre où elle voyait briller tant de personnes qui n'avaient ni sa naissance, ni son esprit, ni sa figure. Ce combat dura longtemps. Nous avons des lettres adressées par elle aux Carmélites, et sur le ton de la plus vive piété, dans les moments mêmes où elle se laissait le plus entraîner à une vaine gloire. N'accusez ni sa sincérité, ni le peu d'utilité des meilleurs principes. On est très sincère en exprimant des sentiments qu'on a bien réellement dans le cœur, mais qu'on n'a pas la force de suivre; et ces nobles sentiments ont encore ce précieux avantage qu'ils mêlent à nos fautes un reste d'honnêteté qui nous empêche de tomber au plus profond de l'abîme, qu'ils y joignent les bienfaisants remords qui entretiennent la vie morale, et qu'ils finissent presque toujours par triompher et par ramener au bien après des égarements passagers. Laissons-les sommeiller quelque temps dans l'âme de M<sup>me</sup> de Longueville. Ils ne s'y éteindront jamais. Ils se réveilleront un jour, et nous reviendrons au couvent des Carmélites de la rue Saint-Jacques. Mais il faut le quitter pour suivre M<sup>lle</sup> de Bourbon à la cour, à Chantilly, à Ruel, à Liancourt, parmi les belles compagnies, les agréables promenades, les conversations galantes, et d'abord rue Saint-Thomas-du-Louvre, à l'hôtel de Rambouillet.

120

## CHAPITRE DEUXIÈME

1635-1642

MADemoiselle DE BOURBON A L'HOTEL DE RAMBOUILLET.—LE GENRE PRÉCIEUX.—MADAME DE SABLÉ, TYPE DE LA VRAIE PRÉCIEUSE.—CORNEILLE ET VOITURE.—MADemoiselle DE BOURBON A CHANTILLY.—A RUEL. A LIANCOURT.—SES JEUNES AMIES.—MADemoiselle DU VIGEAN ET CONDE.—MARIAGE DE MADemoiselle DE BOURBON.

C'est une erreur beaucoup trop répandue, et récemment fortifiée par M. Rœderer dans son ingénieux Mémoire sur la Société polie en France<sup>[162]</sup>, que l'hôtel de Rambouillet ait été longtemps le seul salon de Paris où se soit rassemblée la bonne compagnie. Non: la marquise de Rambouillet n'a pas créé, elle n'a fait que suivre l'heureuse révolution qui faisait succéder, en France, à la barbarie des guerres civiles et à la licence des mœurs un peu trop accréditée par Henri IV, le goût des choses de l'esprit, des plaisirs délicats, des occupations élégantes. Ce goût est le trait distinctif du XVII<sup>e</sup> siècle; c'est là la pure et noble source d'où sont sorties toutes les merveilles de ce grand siècle. Louis XIV, en 1661, le reçut tout formé, illustré au dedans et au dehors par les plus éclatants succès militaires et politiques, riche en chefs-d'œuvre de tout genre, quand déjà les plus beaux génies avaient achevé ou commencé leur carrière, quand Malherbe et Balzac, les fondateurs de la nouvelle prose et de la nouvelle poésie; quand Descartes, le fondateur de la nouvelle philosophie, étaient depuis longtemps ensevelis, quand Le Sueur et Sarasin étaient morts, quand Pascal et Poussin étaient près de fermer les yeux, quand Corneille n'était plus qu'une ombre de lui-même, quand La Fontaine et Molière avaient quarante ans, quand Bossuet en avait trente-six et M<sup>me</sup> de Sévigné trente-sept. Tous ces grands esprits, dans leur style comme dans leur pensée, ont un caractère qui n'est pas celui de leurs successeurs, quelque chose de naïf et de mâle qui perce sous l'agrément même de la forme, et trahit un autre temps, un art et une littérature nés sous d'autres auspices. Le XVII<sup>e</sup> siècle ne relève pas de Louis XIV, qui le couronne, mais de Richelieu, qui l'a inspiré. Nul ne ressentit mieux que Richelieu le goût renaissant de la politesse et des lettres. Le fond de cette âme extraordinaire était l'ambition: son vrai génie était tout politique; mais, passionné pour tous les genres de gloire, il désirait aussi être ou paraître le plus bel esprit de son temps, et même un cavalier accompli. Comme tous les grands hommes, depuis César jusqu'à Napoléon, il était très aimable quand il voulait l'être. Pendant quelque temps, il lui a plu de dissimuler l'ambitieux mécontent et qui attend son heure sous l'homme du monde, recherchant et obtenant les plus brillants succès de société. Dès qu'il fut puissant, il mit à la mode ses propres goûts, et dès 1630 il y avait à Paris plus d'un hôtel où se réunissaient, pour passer le temps agréablement ensemble, des gens d'esprit, d'une grande et d'une médiocre naissance, d'épée, de robe et d'église, avec des femmes aimables, qui naturellement donnaient le ton. L'hôtel de Rambouillet a été le plus considérable de tous ces foyers de l'esprit nouveau, et il en est resté le plus célèbre.

Quelle idée se présente à l'esprit dès qu'on parle de l'hôtel de Rambouillet? Celle d'une réunion choisie, où l'on cultive la plus exquise politesse, mais où s'introduit peu à peu et finit par dominer le genre précieux.

Et qu'était-ce que le genre précieux?

C'était d'abord tout simplement ce qu'on appellerait aujourd'hui le genre distingué. La distinction, voilà ce qu'on recherchait par-dessus tout à l'hôtel de Rambouillet: quiconque la possédait ou y aspirait, depuis les princes et les princesses du sang jusqu'aux gens de lettres de la fortune la plus humble, était bien reçu, attiré, retenu dans l'aimable et illustre compagnie.

Mais que faut-il entendre par la distinction? On ne la peut définir d'une manière absolue. Chaque siècle se fait un idéal de distinction à son usage. Deux choses pourtant y entrent presque toujours, deux choses en apparence contraires, qui ne s'allient que dans les natures d'élite, heureusement cultivées: une certaine élévation dans les idées et dans les sentiments, avec une extrême simplicité dans les manières et dans le langage. On peut supposer qu'à Athènes, chez

Aspasie, Périclès, Anaxagore, Phidias, parlaient d'art, de philosophie, de politique sans plus d'effort et de déclamation que des ouvriers et des marchands n'en auraient mis à s'entretenir de leurs occupations ordinaires. Socrate était un modèle accompli en ce genre, et le *Banquet* de Platon, où l'on traite, après souper, des matières les plus hautes dans le style le plus charmant et le plus naturel, nous donne une idée parfaite de ce qu'était alors le ton de la bonne compagnie, cet atticisme particulier à Athènes, et qui même à Athènes était le signe de la distinction. Il en était de même à Rome chez les Scipions, où un badinage aimable se mêlait souvent aux propos les plus graves, un peu moins peut-être aux soupers de Cicéron, quand César n'y était pas, le maître de la maison n'étant pas un assez grand seigneur pour être toujours parfaitement simple, et l'homme nouveau, je ne dis pas le parvenu, surtout l'orateur et l'homme de lettres s'y faisant un peu trop sentir, alors même qu'il s'efforçait le plus d'imiter Platon. C'est cette urbanité romaine, fille un peu dégénérée de l'atticisme athénien, que l'hôtel de Rambouillet recherchait, et qu'il contribua à répandre<sup>[163]</sup>.

La grandeur était en quelque sorte dans l'air dès le commencement du XVII<sup>e</sup> siècle. La politique du gouvernement était grande, et de grands hommes naissaient en foule pour l'accomplir dans les conseils et sur les champs de bataille. Une séve puissante parcourait la société française. Partout de grands desseins, dans les arts, dans les lettres, dans les sciences, dans la philosophie. Descartes, Poussin et Corneille s'avançaient vers leur gloire future, pleins de pensers hardis, sous le regard de Richelieu. Tout était tourné à la grandeur. Tout était rude, même un peu grossier, les esprits comme les cœurs. La force abondait; la grâce était absente. Dans cette vigueur excessive, on ignorait ce que c'était que le bon goût. La politesse était nécessaire pour conduire le siècle à la perfection. L'hôtel de Rambouillet en tint particulièrement école.

Il s'ouvre vers 1620<sup>[164]</sup> et subsiste à peu près jusqu'en 1648, où l'idole de la maison, M<sup>lle</sup> de Rambouillet, mariée en 1645 à M. de Montausier, le suit dans son gouvernement de Saintonge et d'Angoumois, au commencement de la Fronde. Le beau temps de l'illustre hôtel est donc sous Richelieu et dans les premières années de la régence. Pendant une trentaine d'années, il a rendu d'incontestables services au goût national; mais le bien qu'il pouvait faire était accompli en 1648. Déjà ses défauts commençaient à paraître et à prendre le pas sur ses qualités. Les cercles inférieurs qui s'étaient formés à Paris<sup>[165]</sup> et en province, d'abord utiles aussi parce qu'ils propageaient la politesse, avaient fini par être dangereux en faisant dégénérer la noblesse des idées et des sentiments en une fausse grandeur, outrée et maniérée, surtout en transportant l'affectation dans la simplicité. C'est alors que, le genre précieux s'étant corrompu, le grand maître en fait de naturel et de vérité lui déclara cette guerre impitoyable par laquelle il a débuté et par laquelle il a fini, *les Précieuses ridicules* étant sa première pièce imprimée en 1660, et *les Femmes savantes* la dernière, en 1673<sup>[166]</sup>. Mais revenons à 1620.

A cette époque, il y avait bien de l'originalité en France, mais c'était une originalité qui s'ignorait et qui croyait avoir besoin de modèles étrangers. Plus tard, Molière, La Fontaine, Boileau, Racine, ces génies si français, se proposèrent aussi des modèles; ils les cherchèrent dans l'antiquité, qu'ils ont imitée sans cesser d'être originaux, rendant français tout ce qu'ils touchaient. Leurs devanciers s'adressèrent à l'Italie et à l'Espagne, les deux nations les plus avancées qu'ils eussent devant les yeux. Les Médicis avaient introduit parmi nous le goût de la littérature italienne. La reine Anne apporta ou plutôt fortifia celui de la littérature espagnole. L'hôtel de Rambouillet prétendit à les unir.

Le genre espagnol, c'était, au début du XVII<sup>e</sup> siècle, la haute galanterie, langoureuse et platonique, un héroïsme un peu romanesque, un courage de paladin, un vif sentiment des beautés de la nature qui faisait éclore les églogues et les idylles en vers et en prose, la passion de la musique et des sérénades aussi bien que des carrousels, des conversations élégantes comme des divertissements magnifiques. Le genre italien était précisément le contraire de la grandeur, ou, si l'on veut, de l'enflure espagnole, le bel esprit poussé jusqu'au raffinement, la moquerie et un persiflage qui tendaient à tout rabaisser. Du mélange de ces deux genres sortit l'alliance ardemment poursuivie, rarement accomplie en une mesure parfaite, du grand et du familier, du grave et du plaisant, de l'enjoué et du sublime.

A l'hôtel de Rambouillet, le héros seul n'eût pas suffi à plaire: il y fallait aussi le galant homme, l'honnête homme, comme on l'appela déjà vers 1630, et comme on ne cessa pas de l'appeler pendant tout le XVII<sup>e</sup> siècle; l'honnête homme, expression nouvelle et piquante, type mystérieux qu'il est malaisé de définir, et dont le sentiment se répandit avec une rapidité inconcevable. L'honnête homme<sup>[167]</sup> devait avoir des sentiments élevés: il devait être brave, il devait être galant, il devait être libéral, avoir de l'esprit et de belles manières, mais tout cela sans aucune ombre de pédanterie, d'une façon tout aisée et familière. Tel est l'idéal que l'hôtel de Rambouillet proposa à l'admiration publique et à l'imitation des gens qui se piquaient d'être comme il faut.

Les femmes étaient naturellement appelées à jouer le principal rôle en une semblable entreprise, et la marquise de Rambouillet semblait faite tout exprès pour y présider. Elle était presque Italienne<sup>[168]</sup>; elle était née à Rome et avait pour mère une grande dame romaine. Son mari était un fort grand seigneur, et il avait été ambassadeur extraordinaire en Espagne. Depuis quelque temps, ils étaient retirés des affaires avec une fortune considérable, un bel hôtel à Paris<sup>[169]</sup>, une magnifique résidence à la campagne<sup>[170]</sup>; ils ne faisaient donc ombrage à personne et attiraient tout le monde. Ajoutez pour achever le portrait d'une maîtresse de maison accomplie, que M<sup>me</sup> de Rambouillet avait été très belle sans avoir jamais eu aucune intrigue, et qu'elle aimait passionnément les gens d'esprit sans nulle prétention personnelle: à peine si on a pu retrouver d'elle quelques billets et deux quatrains<sup>[171]</sup>.

127

Aussi a-t-elle été l'objet de l'unanime admiration de tous ceux qui l'ont connue. Tallemant des Réaux lui-même en fait un éloge sans réserve. Il reconnaît qu'elle était belle, sage et raisonnable. «Elle a, dit-il<sup>[172]</sup>, toujours aimé les belles choses, et elle alloit apprendre le latin seulement pour lire Virgile, quand une maladie l'en empêcha; depuis elle s'est contentée de l'espagnol... C'est une personne habile en toutes choses... Il n'y a pas au monde une personne moins intéressée; elle passe bien plus avant que ceux qui disent que donner est un plaisir de Roi, car elle dit que c'est un plaisir de Dieu... Il n'y a pas un esprit plus droit... Jamais il n'y a eu une meilleure amie.» Son seul défaut, que M. Røederer a passé à dessein sous silence et que Tallemant ne manque pas de relever, était une délicatesse excessive dans le langage. Il y avait des mots qui lui faisaient peur et qui ne pouvaient trouver grâce auprès d'elle<sup>[173]</sup>. Segrais parle d'elle en les mêmes termes que Tallemant<sup>[174]</sup>: «M<sup>me</sup> de Rambouillet étoit admirable; elle étoit bonne, douce, bienfaisante et accueillante, et elle avait l'esprit droit et juste. C'est elle qui a corrigé les méchantes coutumes qu'il y avoit avant elle. Elle s'étoit formé l'esprit dans la lecture des bons livres italiens et espagnols, et elle a enseigné la politesse à tous ceux de son temps qui l'ont fréquentée. Les princes la voyoient, quoiqu'elle ne fût point duchesse. Elle étoit aussi bonne

amie, et elle obligeoit tout le monde. Le cardinal de Richelieu avoit pour elle beaucoup de considération... M<sup>me</sup> de La Fayette a beaucoup appris d'elle.» Une de ses filles, la célèbre Julie, avait l'esprit le plus rare, une assez grande beauté, ou du moins une fort belle taille et un fort grand air. Elle s'entendait merveilleusement à rendre agréable la maison de sa mère, et elle était parfaitement secondée par son frère le marquis de Pisani, aussi spirituel que brave, par ses nombreuses sœurs, et surtout par celle qui a été la première M<sup>me</sup> de Grignan<sup>[175]</sup>.

On peut voir partout la description de l'hôtel de Rambouillet et de cette fameuse chambre bleue, qui était en quelque sorte le sanctuaire du temple de la déesse d'Athènes, pour parler comme Mademoiselle dans *la Princesse de Paphlagonie*<sup>[176]</sup>. C'était un grand salon qui avait tout son ameublement de velours bleu rehaussé d'or et d'argent, et dont les larges fenêtres, s'ouvrant dans toute la hauteur, depuis le plafond jusqu'au plancher, laissaient entrer abondamment l'air et la lumière et donnaient la vue d'un jardin très beau et très bien entretenu, qu'agrandissait à perte de vue le voisinage d'autres jardins. L'hôtel avait été bâti sur un plan nouveau tracé par M<sup>me</sup> de Rambouillet elle-même. Il n'était pas très vaste, mais d'une belle apparence. C'était l'avant-dernier hôtel de la rue Saint-Thomas-du-Louvre, du côté de la place du palais Cardinal, entre les Quinze-Vingts, qui occupaient le coin de la rue, et l'hôtel de Chevreuse, devenu depuis l'hôtel d'Épernon et un peu plus tard, vers 1663 ou 1664, l'hôtel de Longueville<sup>[177]</sup>.

M. Røederer n'a presque rien laissé à faire pour le dénombrement des grands seigneurs et des grandes dames qui fréquentèrent l'hôtel de Rambouillet dans la dernière moitié de sa longue et brillante carrière. Nous nous bornerons à détacher, dans le groupe de femmes aimables qui y étaient assidues, la figure d'une personne que M. Røederer a trop laissée dans l'ombre, et qui est, à nos yeux, le modèle de la vraie et parfaite précieuse, Madeleine de Souvré, marquise de Sablé<sup>[178]</sup>, qui a joué un assez grand rôle dans la vie de M<sup>me</sup> de Longueville et dont M<sup>me</sup> de Motteville nous a laissé le portrait suivant:

«La marquise de Sablé étoit une de celles dont la beauté faisoit le plus de bruit quand la Reine (la reine Anne) vint en France (en 1615); mais, si elle étoit aimable, elle désiroit encore plus de le paroître. L'amour que cette dame avoit pour elle-même la rendoit un peu trop sensible à celui que les hommes lui témoignoit. Il y avoit encore en France quelques restes de la politesse que Catherine de Médicis y avoit rapportée d'Italie, et elle trouvoit une si grande délicatesse dans les comédies nouvelles et tous les autres ouvrages en vers et en prose qui venoient de Madrid, qu'elle avoit conçu une haute idée de la galanterie que les Espagnols avoient apprise des Maures. Elle étoit persuadée que les hommes pouvoient sans crime avoir des sentiments tendres pour les femmes, que le désir de leur plaire les portoit aux plus grandes et aux plus belles actions, leur donnoit de l'esprit et leur inspiroit de la libéralité et toutes sortes de vertus, mais que d'un autre côté les femmes, qui étoient l'ornement du monde et étoient faites pour être servies et adorées, ne devoient souffrir que leurs respects. Cette dame ayant soutenu ces sentiments avec beaucoup d'esprit et une grande beauté, leur avoit donné de l'autorité dans son temps, et le nombre et la considération de ceux qui ont continué à la voir ont fait subsister dans le nôtre ce que les Espagnols appellent *fucezas*<sup>[179]</sup>.»

M<sup>me</sup> de Sablé avait été passionnément aimée du brave et infortuné duc de Montmorency, oncle de M<sup>me</sup> de Longueville, décapité à Toulouse en 1632. Elle ne fut pas insensible à sa passion<sup>[180]</sup>, mais, Montmorency ayant levé les yeux sur la Reine, M<sup>me</sup> de Sablé, en digne Espagnole, rompit avec lui. «Je lui ai ouï dire à elle-même, quand je l'ai connue, dit encore M<sup>me</sup> de Motteville, que sa fierté fut telle à l'égard du duc de Montmorency, qu'aux premières démonstrations qu'il lui donna de son changement elle ne voulut plus le voir, ne pouvant recevoir agréablement des respects qu'elle avoit à partager avec la plus grande princesse du monde.»

La marquise de Sablé resta fidèle toute sa vie aux mœurs de sa jeunesse, et quand l'hôtel de Rambouillet fut à peu près fermé, elle en continua la tradition dans son hôtel de la place Royale, avec sa spirituelle amie la comtesse de Mareuil, et jusque dans sa retraite de Port-Royal, au faubourg Saint-Jacques. Elle entretint longtemps une école de bon ton, de morale et de littérature raffinée, d'où sont sorties les *Maximes* de La Rochefoucauld<sup>[181]</sup>.

Parmi les gens de lettres qui venaient souvent à l'hôtel de Rambouillet, les deux plus célèbres sont sans contredit Corneille et Voiture.

Corneille<sup>[182]</sup> est avec Descartes l'expression la plus haute de la littérature de la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. Ses qualités comme ses défauts étaient dans la plus parfaite harmonie avec son temps. De là des succès que personne depuis n'a égalés. Sous Louis XIV, quelle pièce de Racine a jamais eu celui du *Cid* en 1636<sup>[183]</sup>? Il faut lire les auteurs du temps pour se faire une idée de l'enthousiasme qui saisit Paris et la France entière. Ce furent de véritables transports:

Tout Paris pour Chimène a les yeux de Rodrigue.

Rien de plus vrai. C'est qu'alors il n'y avait pas un jeune gentilhomme qui ne prétendît être un Rodrigue, pas une femme de bon ton qui n'eût dans le cœur ou qui n'affectât les sentiments de Chimène. Plus on étudie cette pièce admirable, que *Polyeucte* seul a surpassée quelques années après, plus on y retrouve tous les traits de cette grande époque à jamais évanouie, l'héroïsme et la haute galanterie, ce point d'honneur qui sans doute faisait verser bien du sang, mais entretenait l'esprit guerrier, dans les hommes mûrs et dans les chefs de sérieux intérêts et d'énergiques passions, dans la jeunesse la lutte généreuse de l'amour et du devoir, qui un jour sera portée au dernier degré du pathétique dans Pauline et dans Sévère, partout une langue un peu rude, mais naïve et forte, toujours familière; en même temps, il est vrai, un goût mal sûr, s'égarant quelquefois à la poursuite de la grandeur, des délicatesses infinies et pleines de grâce mais un peu quintessenciées, et de subtiles analyses de la passion raisonnant sur elle-même. C'était là l'hôtel de Rambouillet. Il s'y reconnut et défendit *le Cid* contre le tout-puissant ministre<sup>[184]</sup>. C'est dans le noble salon que Corneille rencontra Balzac, et put s'entretenir avec lui de Rome et des Romains. Qu'on lise les discours sur les Romains adressés par Balzac à la marquise de Rambouillet<sup>[185]</sup>, et l'on verra si les conversations de ce temps-là étaient futiles. Il n'y eut jamais en France un temps où la politique fût plus à l'ordre du jour. Tout le monde alors s'occupait des affaires publiques. Ce n'est ni Lucain ni Tacite qui ont appris à Corneille la langue politique de *Cinna* et de la première scène de *la Mort de Pompée*. La vraie école de Corneille a été le spectacle des grands événements contemporains, le commerce de Richelieu, de Mazarin, de Condé, les conversations qui se tenaient chaque jour dans les sociétés qu'il fréquentait, où les ambassadeurs, les hommes de guerre, les évêques, les conseillers d'État étaient mêlés aux gens de lettres. Corneille lisait ses pièces à l'hôtel de Rambouillet. Il brilla, il déclina avec lui; son chef-d'œuvre, le chef-d'œuvre aussi de la scène

française, *Polyeucte*, parut<sup>[186]</sup> en 1643, c'est-à-dire dans les plus grands jours de l'hôtel de Rambouillet, ajoutons et de la France, car c'est en cette même année que l'un des plus jeunes disciples de l'illustre hôtel, l'admirateur le plus passionné de Corneille, le frère de M<sup>lle</sup> de Bourbon, le duc d'Enghien, le cœur rempli, comme le Cid, d'un amour ardent et chaste, gagnait à vingt-deux ans une de ces batailles comme il y en a cinq ou six dans l'histoire, cette bataille de Rocroy où les desseins de Henri IV et de Richelieu furent justifiés par la victoire, et où la France succéda à l'Espagne dans la suprématie morale et militaire de l'Europe.

Voiture a été admiré de ses contemporains les plus spirituels et les plus difficiles. La Fontaine le met au nombre de ses maîtres<sup>[187]</sup>. M<sup>me</sup> de Sévigné l'appelle un esprit «libre, badin, charmant<sup>[188]</sup>.» Boileau dit assez que Voiture est, à ses yeux, le mets des délicats, lorsqu'il introduit un esprit vulgaire, une sorte de provincial demandant ce qu'on y trouve de si beau<sup>[189]</sup>. Avouons-le, nous ressemblons tous plus ou moins à ce provincial-là: nous avons peine aujourd'hui à retrouver les titres de la renommée de Voiture. On en peut donner plusieurs raisons, qui ne font tort ni à Voiture ni à nous.

De toutes nos facultés, l'esprit est celle qui se met le plus dans le commerce de la vie, mais qui laisse aussi le moins de trace. Une saillie, une repartie, ne se peuvent guère séparer de la manière dont elles sont dites. Les mots spirituels n'ont toute leur grâce que dans la bouche d'un homme d'esprit. Il n'en est pas ainsi des mots partis du cœur et des grandes pensées. Comme ils viennent du fond même de la nature humaine, qui ne change point, ils ont des perspectives infinies, et durent autant que le cœur et la raison. Mais l'esprit se joue à la surface; il brille et s'éteint en un moment. L'esprit est un improvisateur. L'effet d'une improvisation tient à mille choses qui, en disparaissant, emportent ce qui nous avait le plus charmés. Qu'est-ce, je vous prie, qu'une plaisanterie à deux siècles de distance?

M<sup>me</sup> de Sévigné, dans sa passion pour celui qui avait été un des maîtres de sa jeunesse, s'écrie: «Tant pis pour ceux qui ne l'entendent pas!» Mais l'aimable marquise en parle bien à son aise; elle avait une connaissance intime des mœurs, des choses, des hommes, des femmes, des aventures, des petits accidents auxquels se rapportent les vers et la prose de Voiture. Le neveu de celui-ci, Martin Pinchesne, qui, un an ou deux après la mort de son oncle, publia ses œuvres, eut la sottise ou l'honnêteté d'effacer les dates de ces badinages et les noms de la plupart des personnes qui les avaient fait naître, en sorte que déjà au XVII<sup>e</sup> siècle ceux qui n'avaient pas vécu avec Voiture auraient eu grand besoin d'un commentaire pour l'entendre. Tallemant avoue qu'il y a dans ses écrits bien des choses dont il n'a pu avoir l'éclaircissement. «Un jour, dit-il, si cela se peut sans offenser trop de gens, je les ferai imprimer avec des notes, et je mettrai au bout les autres pièces que j'aurai pu trouver de la société de l'hôtel de Rambouillet<sup>[190]</sup>.»

En effet, pour bien goûter Voiture, il faudrait le voir en scène, il faut se le représenter sur le théâtre de ses succès, de 1620 à 1648, avec ces jolies femmes qui demandaient à être amusées, parmi ces jeunes gentilshommes qui, dans l'intervalle des batailles, se complaisaient dans les jouissances les plus raffinées de l'esprit. Voiture régnait à l'hôtel de Rambouillet. Corneille, timide et fier, négligé et plein de lui-même, était assez mal à l'aise dans tout ce grand monde: il écoutait presque toujours en silence, et ne causait guère qu'avec Balzac, son concitoyen dans la république romaine. Mais Voiture était la gaieté, la vie, l'âme de la maison. Il était toujours en train; sa verve inépuisable se mêlait à tout, animait tout, et tandis que Corneille mettait dans les plus légers badinages, et dans les comédies mêmes qu'il voulait faire les plus divertissantes, une vigueur dont il n'était pas maître, un ton et des mouvements tragiques qui lui échappaient malgré lui, Voiture, dans les choses les plus sérieuses, prodiguait la plaisanterie. Il est le côté enjoué de l'hôtel de Rambouillet, comme Corneille en est le côté sévère.

N'oublions pas que Voiture n'a presque rien écrit que par occasion, que la circonstance était sa muse favorite, et qu'elle lui dicta la plupart de ces petites pièces, improvisées ou faites à la hâte, qu'il n'a pas même pris la peine de recueillir. Il est donc ridicule d'y remarquer beaucoup de négligences. C'étaient, en très grande partie, des chansons qui devaient être véritablement chantées, et qui l'ont été. L'éditeur a quelquefois indiqué les airs, et nous les avons retrouvés presque tous dans un recueil curieux de la bibliothèque de l'Arsenal, intitulé *Chansons notées*.

Mais Voiture n'a pas seulement une facilité pleine d'agrément; il nous semble que dans ses pièces un peu plus étudiées, il a des idées, de la philosophie, de la sensibilité, quelquefois même de la passion. Mettons bien vite ce jugement à couvert sous l'autorité de Boileau, qui, dans sa lettre à Perrault<sup>[191]</sup>, fait l'éloge de Voiture et particulièrement de ses élégies. A vrai dire, nous les préférons à toutes celles qui ont paru avant 1648, année de la mort de Voiture et de la fin ou du moins de la décadence de l'hôtel de Rambouillet, bien entendu en exceptant les élégies de Corneille, aujourd'hui trop oubliées, et dont quelques-unes ont des passages qui le peuvent disputer aux plus touchants de ses tragédies<sup>[192]</sup>.

Nous prions qu'on veuille bien lire l'élégie à une coquette que Voiture appelle Bélise. N'y a-t-il donc ni élévation ni force dans les vers suivants:

Cette unique beauté dont vous êtes ornée  
N'aura jamais pouvoir sur une âme bien née.  
Votre empire est trop rude et ne sauroit durer,  
Ou, s'il s'en trouve encor qui puissent l'endurer,  
Avec tant de mépris et tant d'ingratitude,  
Ce sont des cœurs mal faits nés à la servitude,  
Ou de mauvais esprits qui des cieux en courroux  
Ont eu pour châtement d'être amoureux de vous.  
De louange et d'honneur vainement affamée,  
Vous ne pouvez aimer et voulez être aimée<sup>[193]</sup>! etc.

140

On ne peut méconnaître une sensibilité vraie, l'accent de la passion, ou, si l'on veut, du plaisir dans ces stances adressées à une Aminte qui nous est inconnue:

Lorsque avecque deux mots que vous daignâtes dire,  
Vous scûtes arrêter mes peines pour jamais,  
Et qu'après m'avoir fait endurer le martyre,  
Vous m'ouvrîtes les cieux et me mîtes en paix;  
Mille attraites dont encor le souvenir me touche

Couvrirent à mes yeux votre extrême rigueur,  
Tous les charmes d'amour furent sur votre bouche,  
Et tous ses traits aussi passèrent dans mon cœur.  
Vous prîtes tout à coup une beauté nouvelle,  
Toute pleine d'éclat, de rayons et de feux.  
Bons dieux! ah! que ce soir mes yeux vous virent belle,  
Et que vos yeux ce soir me virent amoureux!

Voici, dans un genre tout différent, des vers que, trente ans plus tard, Saint-Évremond n'eût pas désavoués. Voiture écrit au duc d'Enghien au sortir d'une maladie qui avait pensé l'emporter après la campagne d'Allemagne de 1645:

Soyez, seigneur, bien revenu  
De tous vos combats d'Allemagne,  
Et du mal qui vous a tenu  
Sur la fin de cette campagne,  
Et qui fit penser à l'Espagne  
Qu'enfin le ciel pour son secours  
Étoit près de borner vos jours  
Et cette valeur accomplie  
Dont elle redoute le cours.  
Mais dites-nous, je vous supplie,  
La mort, qui, dans les champs de Mars,  
Parmi les cris et les alarmes,  
Les feux, les glaives et les dards,  
Le bruit et la fureur des armes,  
Vous parut avoir quelques charmes  
Et vous sembla belle autrefois  
A cheval et sous le harnois,  
N'a-t-elle pas une autre mine  
Lorsqu'à pas lents elle chemine  
Vers un malade qui languit,  
Et semble-t-elle pas bien laide,  
Quand elle vient, tremblante et froide,  
Prendre un homme dedans son lit? etc.

141

Il faut le reconnaître, pour être juste avec Voiture: il est le créateur d'une littérature particulière, la littérature de société, s'il est permis de s'exprimer ainsi; il a excellé dans la poésie badine et légère, dans le genre des petits vers, où depuis il a eu tant d'écoliers insipides, que Voltaire a porté jusqu'à la grandeur, et qui est la meilleure partie, le titre le plus vrai de sa gloire poétique. Voiture a été le Voltaire de l'hôtel de Rambouillet<sup>[194]</sup>.

Nous finirons avec lui en rappelant à son honneur que, tout en suivant la cour, il n'avait pas les mœurs d'un courtisan. Voiture est le premier exemple de l'homme de lettres vivant parmi les grands seigneurs qui ait gardé son indépendance: il avait bien plutôt le ton et les manières passablement impertinentes de ses successeurs de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle! Il était caustique et redouté. On prenait garde à s'attirer quelque épigramme de sa part, car cette épigramme était une flèche acérée et rapide qui faisait en quelques heures le tour de Paris et déchirait un homme à la fois en mille endroits différents. Le duc d'Enghien, qui aimait à rire et entendait fort bien la plaisanterie, parce qu'il avait lui-même beaucoup d'esprit, s'accommodait parfaitement de Voiture, en disant toutefois: «Il seroit insupportable, s'il étoit de notre condition.» D'ailleurs Voiture, devant encore en cela ses disciples du XVIII<sup>e</sup> siècle, avait tiré un excellent parti de ses succès de société. Il s'étoit fait nommer introducteur des ambassadeurs auprès de Son Altesse Royale Gaston, duc d'Orléans. Il avait un emploi de finances qu'il n'exerçait guère, mais dont il touchait le revenu. Il fut chargé de plus d'une mission importante, principalement auprès du comte-duc d'Olivarès. Il était fort bien fait dans sa petite personne et se mettait avec le meilleur goût<sup>[195]</sup>. Il était d'office le chevalier, l'amoureux, et, comme on disait alors, le mourant de toutes les belles dames, particulièrement de la jolie M<sup>lle</sup> Paulet, que ses manières un peu hardies et ses cheveux d'un blond un peu vif avaient fait appeler la lionne de l'hôtel de Rambouillet<sup>[196]</sup>.

Tel est le monde où, vers 1635 ou 1636, après le grand bal qui enleva M<sup>lle</sup> de Bourbon aux Carmélites, la princesse de Condé conduisit sa fille avec son fils, le jeune duc d'Enghien. Ils n'y arrivaient pas sans préparation. L'hôtel de Condé était aussi le rendez-vous de la meilleure compagnie. Situé dans le vaste emplacement qui comprend aujourd'hui la rue de Condé, la rue, la place et le théâtre de l'Odéon jusqu'à la rue des Fossés-Monsieur-le-Prince, il était, dit Sauval<sup>[197]</sup>, «bâti magnifiquement», et M<sup>me</sup> la Princesse en faisait les honneurs avec une dignité presque royale, tempérée par la grâce et l'esprit. Lenet nous apprend que M<sup>me</sup> la Princesse avait pris grand soin de former ses enfants aux belles manières: «Marguerite de Montmorency<sup>[198]</sup>, qui avoit été la beauté, la bonne grâce et la majesté de son siècle, et qui l'a été proportionnellement à son âge jusques à sa mort, avoit toujours un cercle de dames les plus qualifiées et les plus spirituelles de la cour. Là se trouvoit ce qu'il y a de plus galant, de plus honnête et de plus relevé par la naissance et par le mérite. Le jeune prince commença à s'y plaire; il s'y rendit autant assidu qu'il le put, et y prit les premières teintures de cette honnête et galante civilité qu'il a toujours eue, et qu'il conserve encore pour les dames... Mademoiselle de Bourbon, sa sœur, qui fut après la duchesse de Longueville, étoit pleine d'esprit et d'une rare beauté.» On conçoit donc aisément comment les deux jeunes gens furent reçus à l'hôtel de Rambouillet. Ils y jetèrent d'abord le plus grand éclat.

M<sup>lle</sup> de Bourbon était la personne que nous avons décrite, avec ses beaux yeux bleus, ses blonds cheveux, sa riche et délicate taille, ses grâces nonchalantes et languissantes, toute faite aussi par la tournure de son esprit et de son caractère pour devenir une écolière accomplie de l'hôtel de Rambouillet. Il y avait en elle un fonds inné de fierté qui sommeillait dans la vie ordinaire, mais se réveillait promptement dans les occasions. Elle avait l'instinct du grand en toutes choses. Son esprit était de la trempe la plus fine, mais sa délicatesse tournait aisément à la subtilité. Tendre surtout, la galanterie platonique, qui était à l'ordre du jour dans la maison, la devait charmer sans lui faire peur, car son rang la protégeait, et les plaisirs des sens ne l'attirèrent jamais. Ce qui la touchait et finit par l'égarer, c'était, avec le besoin d'être aimée, le

désir de paraître, de montrer, comme on disait alors, le pouvoir de son esprit et de ses yeux.

Son frère, le duc d'Enghien, avait sa hauteur, mais nullement sa délicatesse. Malgré tous les efforts de sa mère et l'exemple de sa sœur, le ton dégagé de l'homme de guerre domina toujours en lui, et il porta souvent la liberté de l'esprit et du langage jusqu'à la licence. Sans être beau, il était bien fait, et, quand il était un peu paré, il avait très bon air. Ses yeux ardents, son nez fortement aquilin, quelques dents un peu trop avancées, des cheveux abondants et presque toujours en désordre, lui donnaient un air d'aigle lorsqu'il s'animait<sup>[199]</sup>. Il avait l'esprit agréable, une gaieté qui n'éclatait jamais plus volontiers qu'au milieu des dangers, et qui ne l'abandonna pas en prison. Quoi qu'on en ait dit, il était plein de cœur. Il aimait ses amis; il n'en a jamais trahi un seul. Il en exigeait beaucoup, mais il leur donnait beaucoup. Il prodiguait leur sang, comme le sien, sur les champs de bataille; mais il les poussait et demandait pour eux encore plus que pour lui. Un autre, après Rocroy, eût été jaloux de Gassion, qu'on voulait faire passer pour avoir conseillé la manœuvre qui décida du sort de la journée<sup>[200]</sup>; lui, du champ de bataille, demanda pour Gassion le bâton de maréchal de France, et la charge de maréchal de camp pour Sirot qui, à la tête de la réserve, avait achevé la victoire. Lorsqu'au combat de la rue Saint-Antoine, échappé à grand'peine du carnage, harassé de fatigue, défait, couvert de sang, il arriva l'épée encore à la main chez Mademoiselle, son premier cri fut, avec un torrent de larmes: «Ah! Madame, vous voyez un homme qui a perdu tous ses amis!» A Bruxelles, quand il négocia sa rentrée en France, il mit dans les conditions de son traité tous ceux qui l'avaient suivi. Après cela il était prince, et se permettait tout en paroles. Il a fait des vers très spirituels, mais satiriques et quelque peu soldatesques<sup>[201]</sup>. Il aima une fois et à l'espagnole, selon toutes les règles de l'hôtel de Rambouillet. Tout à l'heure, nous ferons connaître l'objet de cette passion touchante qui honore à jamais le grand Condé; mais nous pouvons dire d'avance que l'héroïne était digne du héros.

Représentez-vous ces deux jeunes gens à l'hôtel de Rambouillet. Condé s'y amusait beaucoup et riait très volontiers avec Voiture et les beaux-esprits à sa suite; mais son homme était particulièrement Corneille. Celui-ci qui était pauvre, sans nul ordre, et avait toujours besoin d'argent, s'est plaint à Segrais, Normand comme lui, que le prince de Condé qui professait tant d'admiration pour ses ouvrages, ne lui avait jamais fait de grandes largesses<sup>[202]</sup>. Mais quelle pension, je vous prie, eût valu Condé assistant à la première représentation de *Cinna* et laissant éclater ses sanglots à ces incomparables vers:

Soyons amis, Cinna, c'est moi qui t'en convie, etc.

Disons aussi en passant que ce même Condé, qui était admirateur enthousiaste de Corneille, devint l'ami de Bossuet, et défendit toujours Molière. Il avait pu voir Bossuet presque enfant commencer sa carrière de prédicateur à l'hôtel de Rambouillet; il avait assisté, il avait pensé prendre part aux luttes brillantes de son doctorat; sur la fin de sa vie il recherchait sa conversation, et il a trouvé en lui l'historien, non-seulement le plus éloquent, mais le plus exact, le peintre le plus fidèle de Rocroy, surtout le plus digne interprète de ce grand cœur, principe immortel du bien et du beau en tout genre.

M<sup>lle</sup> de Bourbon devint bien vite un des plus brillants ornements de l'hôtel de Rambouillet. Elle y rencontra la marquise de Sablé, belle encore, célèbre par son admiration pour les mœurs espagnoles et par ses amours avec Montmorency. M<sup>me</sup> de Sablé guida les premiers pas de sa jeune amie, la suivit avec un intérêt fidèle dans toutes les vicissitudes de sa carrière, et vingt-cinq ans après elles se retrouvèrent ensemble à ce commun rendez-vous des nobles cœurs désabusés, la religion. Mais M<sup>lle</sup> de Bourbon était alors au matin de la vie, et, sans songer aux orages qui l'attendaient, échappée des Carmélites elle s'abandonnait à tous les plaisirs qui venaient au-devant d'elle.

Comme son frère, elle admirait Corneille; mais elle avait un goût particulier pour Voiture, et ce goût-là ne la quitta jamais. Elle pensa, elle parla toujours de Voiture comme M<sup>me</sup> de Sévigné. Et ce n'est pas seulement l'agrément de son esprit qui lui plaisait, elle était touchée sans doute de la sensibilité que nous y avons relevée, et qui met pour nous Voiture au-dessus de tous ses rivaux. Dans la fameuse querelle des deux sonnets sur Job et sur Uranie, qui partagerent la cour et la ville, les salons et l'Académie, quand tout le monde était pour Benserade, M<sup>me</sup> de Longueville, alors l'arbitre du goût et de la suprême élégance, prit en main la cause de Voiture et ramena l'opinion. On a fait un volume sur cette querelle: elle n'est pas épuisée, et nous la reprendrons plus tard à l'aide de pièces nouvelles qui, en faisant connaître pour la première fois les motifs de M<sup>me</sup> de Longueville, nous révéleront la délicatesse de son esprit, qui tenait à celle de son cœur<sup>[203]</sup>.

M<sup>lle</sup> de Bourbon fit aussi connaissance à l'hôtel de Rambouillet avec Chapelain, instruit, modéré, discret, ami sincère de la bonne littérature, et qui eût pu devenir un écrivain du troisième, peut-être même du second ordre, ainsi que son ami Pélisson, si, comme le disait Boileau dont tous les traits d'esprit sont de sérieux jugements, il se fût contenté d'écrire en prose<sup>[204]</sup>. M<sup>lle</sup> de Bourbon prit de l'estime pour Chapelain, et, quand elle fut mariée, elle lui fit donner une assez forte pension par M. de Longueville, pour travailler avec sécurité à cette fameuse *Pucelle* qui devait être l'Iliade de la France, qu'on applaudissait d'avance dans le cénacle de la rue Saint-Thomas-du-Louvre, et à laquelle la jeune admiratrice de Corneille et de Voiture avait déjà le bon goût de s'ennuyer.

Parmi les beaux esprits médiocres qu'elle rencontra dans l'illustre hôtel, était Godeau, petit abbé qu'on appelait dans la maison le nain de Julie, et qui, devenu évêque de Grasse et de Vence, a entretenu un commerce de lettres moitié dévot, moitié galantes, tour à tour avec M<sup>lle</sup> de Bourbon et avec M<sup>me</sup> de Longueville<sup>[205]</sup>. Il y avait aussi Jacques Esprit, de l'Académie Française, qui joua toute sorte de rôles: d'abord homme de lettres et commensal du chancelier Séguier qui le mit à l'Académie, puis tout à coup prêtre de l'Oratoire, puis redevenu homme du monde et père de famille, qui ne devait pas être sans mérite, car il eut de son temps l'estime de fort bons juges; attaché plus tard à l'ambassade de Münster, un des pensionnaires de M. et de M<sup>me</sup> de Longueville, précepteur de leurs neveux, les petits princes de Conti, tenant une assez grande place dans le salon de M<sup>me</sup> de Sablé, consulté par La Rochefoucauld, passant même pour un des auteurs des *Maximes*, et qui aurait gardé peut-être cette réputation, si l'on n'avait eu l'imprudence d'en imprimer un ouvrage en 1678<sup>[206]</sup>.

Nous nous ferions scrupule d'oublier à l'hôtel de Rambouillet M<sup>lle</sup> de Scudéry. C'était<sup>[207]</sup> une personne d'un noble cœur et d'un talent véritable, écrivant trop vite peut-être et un peu longuement, mais avec une correction et une politesse qui n'étaient pas communes. Elle jouissait d'une grande considération et la méritait. Leibnitz a recherché l'honneur de sa

correspondance. Elle faisait des vers fort goûtés de son temps, et qui nous paraissent encore très agréables. Ses romans sont si longs, et les épisodes s'y embarrassent tellement les uns dans les autres, qu'il est impossible de les lire en entier aujourd'hui; mais ceux qui oseront s'engager dans ce labyrinthe y rencontreront çà et là des portraits bien faits et très ressemblants, quoiqu'un peu flattés, d'originaux illustres, à peine déguisés sous des noms grecs, persans et romains; d'exactes descriptions des plus beaux lieux et des plus magnifiques palais de France et de Paris, transportés à Rome ou en Arménie; les grands sentiments alors à la mode, des tendresses d'un platonisme alambiqué, des conversations quelquefois un peu fades et toujours très raffinées, mais qui donnent une bien agréable idée de celles que M<sup>lle</sup> de Scudéry tâchait d'imiter. Un jour, M<sup>me</sup> de La Fayette abrégera ces peintures et ces discours, elle ôtera ces fadeurs et ces langueurs, elle adoucira ces subtilités; mais elle gardera le charme de ces mœurs héroïques et galantes, et les esprits délicats qui aujourd'hui encore font leurs délices de *Zaïde* et de la *Princesse de Clèves*, de la *Bérénice* de Racine, de la *Psyché* de Molière et de Corneille, ne liront pas sans plaisir certains chapitres du *Grand Cyrus* et de la *Clélie*. Georges Scudéry lui-même, insupportable par son amour-propre et son style de matamore, était un homme d'honneur, très sûr en amitié, et qui, dans les moments les plus difficiles, devant Mazarin, dont il dépendait, garda hautement sa fidélité à Condé et à sa sœur<sup>[208]</sup>.

Nous avons dû citer ces divers personnages, parce qu'ils reparaitront dans la vie de M<sup>me</sup> de Longueville. Dès l'hôtel de Rambouillet, ils s'attachèrent à M<sup>lle</sup> de Bourbon et commencèrent sa réputation, qui grandit rapidement d'année en année.

M<sup>lle</sup> de Bourbon passait tous les hivers à Paris, à l'hôtel de Condé, au Louvre, au palais Cardinal, dans quelques hôtels de la Place Royale, surtout à l'hôtel de Rambouillet, parmi les bals, les concerts, les comédies, les conversations galantes, et partout elle brillait par les grâces de son esprit et de sa personne. L'été, d'autres plaisirs: elle allait à Fontainebleau avec la cour, ou chez sa mère, à Chantilly, ou à Ruel, chez le cardinal de Richelieu et la duchesse d'Aiguillon, ou bien à Liancourt, chez la duchesse de Liancourt, Jeanne de Schomberg, ou bien encore à La Barre, près Paris, chez la baronne Du Vigan, d'une naissance moins relevée, mais d'une très grande fortune, qui avait la plus aimable famille, deux fils qui furent tour à tour les camarades du duc d'Enghien, et deux filles recherchées par tout ce qu'il y avait de grands seigneurs jeunes et galants. Avant comme après son mariage, M<sup>lle</sup> de Bourbon se partageait entre ces diverses résidences, qui rivalisaient entre elles de magnificence et d'agrément. Naturellement, c'était auprès de sa mère, à Chantilly, qu'elle était le plus souvent.

Il faut voir dans Du Cerceau<sup>[209]</sup> et dans Perelle<sup>[210]</sup> ce qu'était Chantilly au commencement et à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Ce vaste et beau domaine était depuis longtemps aux Montmorency, et il vint aux Condé par M<sup>me</sup> la Princesse, grâce surtout aux victoires du duc d'Enghien<sup>[211]</sup>. Il rassemble donc les souvenirs des deux plus grandes familles militaires de l'ancienne France. Le connétable Anne et Louis de Bourbon y sont partout, et ces deux ombres couvriront et protégeront à jamais Chantilly, tant qu'il restera parmi nous quelque piété patriotique, quelque orgueil national. Les Montmorency ont transmis aux Condé le charmant château, un peu antérieur à la renaissance, que Du Cerceau a fait connaître dans tous ses détails. C'est le grand Condé, dans les dernières années de sa vie, qui, trouvant alentour les plus beaux bois, une vraie forêt, avec un grand canal semblable à une rivière, des eaux abondantes et de vastes jardins, en a tiré les merveilles que le burin de Perelle nous a conservées, et que Bossuet n'a pu s'empêcher de louer, ces fontaines, ces cascades, ces grottes, ces pavillons, «ces superbes allées, ces jets d'eau qui ne se taisaient ni jour ni nuit<sup>[212]</sup>.» Ils se taisent aujourd'hui. Le mauvais goût du XVIII<sup>e</sup> siècle et les révolutions ont dégradé Chantilly. Un prince digne de son nom avait entrepris de le rendre à sa beauté première. Il y voulait mettre toute la fortune que les malheurs de la maison de Condé lui avaient apportée, et celle qu'il tenait de sa propre maison. Le jeune capitaine avait rêvé de revenir un jour, après avoir étendu et assuré la domination française en Afrique, se reposer avec ses lieutenants dans la demeure sacrée des Montmorency et des Condé, restaurée et embellie de ses mains. La Providence en a disposé autrement, et Chantilly attend encore une main réparatrice. Mais revenons au Chantilly du XVII<sup>e</sup> siècle avant l'époque de sa plus grande magnificence, entre la description de Du Cerceau et celle de Perelle.

C'était déjà un délicieux séjour. M<sup>me</sup> la Princesse s'y plaisait beaucoup, et y passait avec ses enfants presque tous les étés. Elle emmenait avec elle une petite cour composée des amis de son fils et des amies de sa fille, avec quelques beaux esprits, et particulièrement Voiture, dont on ne pouvait se passer. A défaut de Voiture on avait sa monnaie, Montreuil ou Sarasin, attachés à la maison de Condé, et successivement secrétaires du prince de Conti. Ils avaient l'esprit fin et agréable, et Boileau, dans sa lettre à Perrault, nomme Sarasin après Voiture<sup>[213]</sup>. M. le Prince, peu sensible aux douceurs de la campagne, restait ordinairement à Paris pour y suivre ses affaires. M<sup>me</sup> la Princesse ne haïssait pas les divertissements, et la jeunesse s'y livrait avec ardeur. On faisait la cour aux dames. Pendant la chaleur du jour, on s'amusait à lire des romans ou des poésies; le soir on faisait de longues promenades avec de longues conversations. On vivait à la manière de l'Astrée, en attendant les aventures du grand Cyrus. Même en 1650, pendant la captivité des princes et l'exil de M<sup>me</sup> de Longueville, parmi les troubles de la guerre civile et le bruit des armes, Lenet nous raconte comment on passait le temps à Chantilly<sup>[214]</sup>: «Les promenades étoient les plus agréables du monde... Les soirées n'étoient pas moins divertissantes. On se retiroit dans l'appartement de la Princesse, où l'on jouoit à divers jeux. Il y avoit souvent de belles voix, et surtout des conversations agréables, et des récits d'intrigues de cour ou de galanterie, qui faisoient passer la vie avec autant de douceur qu'il étoit possible... Ces divertissements étoient troublés par les mauvaises nouvelles qu'on apportoit ou qu'on écrivoit. C'étoit un plaisir très grand de voir toutes ces jeunes dames tristes ou gaies, suivant les visites rares ou fréquentes qui leur venoient, et suivant la nature des lettres qu'elles recevoient; et, comme on savoit à peu près les affaires des unes et des autres, il étoit aisé d'y entrer assez avant pour s'en divertir. On voyoit à tous moments arriver des visites et des messages qui donnoient de grandes jalousies à celles qui n'en recevoient point, et tout cela nous attiroit des chansons, des sonnets et des élégies qui ne divertissoient pas moins les indifférents que les intéressés. On faisoit des bouts-rimés et des énigmes qui occupoient le temps aux heures perdues. On voyoit les unes et les autres se promener sur le bord des étangs, dans les allées du jardin ou du parc<sup>55</sup> sur la terrasse ou sur la pelouse, seules ou en troupe, suivant l'humeur où elles étoient, pendant que d'autres chantoient un air ou récitoient des vers, ou lisoient des romans sur un balcon, ou en se promenant ou couchées sur l'herbe. Jamais on n'a vu un si beau lieu, dans une si belle saison, rempli de meilleure ni de plus aimable compagnie.»

Mais avant 1650, avant la Fronde, qui divisa toute la société française, Chantilly était un séjour bien plus agréable encore. Jugez-en par cette lettre que Sarasin écrivait de Chantilly, au commencement de 1648, à M<sup>lle</sup> de Rambouillet,

devenue M<sup>me</sup> de Montausier, qui venait de partir avec son mari pour leur gouvernement de Saintonge et d'Angoumois<sup>[215]</sup>;

«Ni tout ce qu'on a dit de l'heureuse contrée  
Où messire Honoré<sup>[216]</sup> fit adorer Astrée,  
Ni tout ce qu'on a feint des superbes beautés  
De ces grands palais enchantés  
Où l'amoureuse Armide et l'amoureuse Alcine  
Emprisonnèrent leurs blondins,  
Ni les inventions de ces plaisants jardins  
Que, malgré Falcrine,  
Détruisit le plus fier de tous les Paladins:  
Tout cela, quoi qu'en veuillent dire  
Les gens qui nous en ont conté,  
Est moins beau que le lieu d'où je vous ai daté,  
Et d'où je prétends vous écrire  
En stile de roman la pure vérité.

156

«Le bruit que le zéphyr excite parmi les feuilles des bocages quand la nuit va couvrir la terre agitoit doucement la forêt de Chantilly, lorsque, dans la grande route, trois nymphes apparurent au solitaire Tircis. Elles n'étoient pas de ces pauvres nymphes des bois, plus dignes de pitié que d'envie, qui, pour logis et pour habit, n'ont que l'écorce des arbres. Leur équipage étoit superbe et leurs vêtements brillants... La plus âgée, par la majesté de son visage, imprimoit un profond respect à ceux qui l'approchoient. Celle qui se trouvoit à côté faisoit éclater une beauté plus accomplie que la peinture, la sculpture ni la poésie n'en ont pu jamais imaginer. La troisième avoit cet air aisé et facile que l'on donne aux Grâces.

Aux deux côtés alloient deux demi-dieux,  
L'un d'un air doux et l'autre audacieux;  
L'un, comme un vrai foudre de guerre,  
Par Mars n'étoit pas égalé;  
L'autre avecque raison pouvoit être appelé  
Les délices de la terre.

C'est-à-dire, Madame, que hier au soir, entre chien et loup, je rencontrais dans la grande route de Chantilly M<sup>me</sup> la Princesse, qui s'y promenoit, et qui n'eut jamais tant de santé, accompagnée de M<sup>me</sup> de Longueville, qui n'eut jamais tant de beauté, et de M<sup>me</sup> de Saint-Loup<sup>[217]</sup>, qui n'eut jamais tant de gaieté, toutes trois en déshabillé et en c<sup>h</sup>âleche, suivies des princes de Condé et de Conty... M<sup>me</sup> la Princesse m'ayant aperçu m'appela et me dit: «Sarasin, je veux que vous alliez tout à cette heure écrire à M<sup>me</sup> de Montausier que jamais Chantilly n'a été plus beau, que jamais on n'y a mieux passé le temps, qu'on ne l'y a jamais davantage souhaitée, et qu'elle se mocque d'être en Saintonge pendant que nous sommes ici:

Mandez-lui ce que nous faisons,  
Mandez-lui ce que nous disons.  
J'obéis comme on me commande,  
Et voici que je vous le mande.  
Quand l'Aurore sortant des portes d'Orient,  
Fait voir aux Indiens son visage riant,  
Que des petits oiseaux les troupes éveillées  
Renouvellent leurs chants sous les vertes feuillées,  
Que partout le travail commence avec effort,  
A Chantilly l'on dort.  
Aussi, lorsque la nuit étend ses sombres voiles,  
Que la lune, brillant au milieu des étoiles,  
D'une heure pour le moins a passé la minuit,  
Que le calme a chassé le bruit,  
Que dans tout l'univers tout le monde sommeille,  
A Chantilly l'on veille.  
Entre ces deux extrémités,  
Que nous passons bien notre vie,  
Et que la maison de Silvie<sup>[218]</sup>  
A d'aimables diversités!

.....  
Ici nous avons la musique  
De luths, de violons et de voix;  
Nous goûtons les plaisirs des bois,  
Et des chiens et du cor et du veneur qui pique.  
Tantôt à cheval nous volons,  
Et brusquement nous enfilons  
La bague au bout de la carrière;  
Nous combattons à la barrière;  
Nous faisons de jolis tournois, etc.

158

.....  
Conterai-je dans cet écrit  
Les plaisirs innocents que goûte notre esprit?  
Dirai-je qu'Ablancourt<sup>[219]</sup>, Calprenède<sup>[220]</sup> et Corneille<sup>[221]</sup>,  
C'est-à-dire vulgairement  
Les vers, l'histoire, le romant,

159

Nous divertissent à merveille,  
Et que nos entretiens n'ont rien que de charmant? etc.»

Imaginez par là ce que devait être Chantilly quelques années auparavant, quand au lieu de la guerre civile, une paix florissante ou de glorieuses victoires remplissaient tous les cœurs d'allégresse. Le duc d'Enghien n'y était jamais qu'entouré des jeunes gentilshommes qui combattaient avec lui à Rocroy, à Fribourg, à Nortlingen, à Dunkerque, et partageaient ses plaisirs comme ses dangers. C'étaient le duc de Nemours, tué si vite, et dont le frère, héritier de son titre, de sa beauté et de sa bravoure, périt aussi dans un duel affreux au milieu de la Fronde; Coligny, mort également à la fleur de l'âge dans un duel d'un tout autre caractère; son frère Dandelot, depuis le duc de Châtillon, un des héros de Lens, qui promettait un grand homme de guerre et périt à l'attaque de Charenton dans la première Fronde; Guy de Laval, le fils de la marquise de Sablé, beau, brave et spirituel, qui se distingua et fut tué au siège de Dunkerque<sup>[222]</sup>; La Moussaye, son aide de camp et son principal officier dans toutes les batailles, mort jeune encore à Stenay en 1650; Chabot, qui épousa la belle et riche héritière des Rohan; Pisani, le fils de la marquise de Rambouillet, mort aussi l'épée à la main; les deux Du Vigan, Nangis, Tavannes, tant d'autres parmi lesquels croissait le jeune Montmorency Bouteville, depuis le duc maréchal de Luxembourg; toute cette école de Condé différente de celle de Turenne, à qui le duc d'Enghien souffla de bonne heure son génie, le coup d'œil qui saisit d'abord le point stratégique d'une affaire, avec l'audace et l'opiniâtreté dans l'exécution: école admirable qui commence à Rocroy et d'où sont sortis douze maréchaux, sans compter tous ces lieutenants généraux qui, jusqu'au bout du siècle, ont soutenu l'honneur de la France. Telle était la jeunesse qui s'amusait à Chantilly, et préludait à la gloire par la galanterie.

On se doute bien que M<sup>lle</sup> de Bourbon n'avait pas plus mal choisi que son frère. Elle s'était liée avec la marquise de Sablé, qui devint l'amie de toute sa vie; mais, beaucoup plus jeune qu'elle, elle avait des compagnes sinon plus chères, au moins plus familières: elle s'était formé une société intime, particulièrement composée de M<sup>lle</sup> de Rambouillet, de M<sup>lles</sup> Du Vigan, et de ses deux cousines, M<sup>lles</sup> de Bouteville. Il faut convenir que c'était là un nid de beautés attrayantes et redoutables, encore unies dans leur gracieuse adolescence, mais destinées à se séparer bientôt et à devenir rivales ou ennemies.

Voiture, on le conçoit, prenait grand soin de ces belles demoiselles, et surtout de M<sup>lle</sup> de Bourbon: il la célébrait en vers et en prose, sur tous les tons et en toute occasion. Même dans ses lettres écrites à d'autres, il ne tarit pas sur son esprit et sa beauté: «L'esprit de M<sup>lle</sup> de Bourbon, dit-il, peut seul faire douter si sa beauté est la plus parfaite chose du monde.» Lui aussi, c'est toujours à un ange qu'il se plaît à la comparer:

De perles, d'astres et de fleurs,  
Bourbon, le ciel fit tes couleurs,  
Et mit dedans tout ce mélange  
L'esprit d'un ange!

Ailleurs:

L'on jugeroit par la blancheur  
De Bourbon, et par sa fraîcheur,  
Qu'elle a pris naissance des lis, etc.

C'est à elle encore qu'il adresse cette agréable chanson, destinée sans doute à être chantée à demi-voix dans un bosquet de Chantilly, devant M<sup>lle</sup> de Bourbon endormie:

Notre Aurore merveille  
Sommeille;  
Qu'on se taise alentour,  
Et qu'on ne la réveille  
Que pour donner le jour<sup>[223]</sup>!

Ces dames s'attardaient-elles un peu trop à la campagne quand Voiture n'y était pas avec elles, il les rappelait à Paris dans des plaintes burlesquement sentimentales<sup>[224]</sup>.

Mais on ne passait pas tout l'été à Chantilly. M<sup>me</sup> la Princesse possédait dans le voisinage plusieurs autres terres, Merlou ou Mello, la Versine, Méru, l'Isle-Adam, où elle allait assez fréquemment. Il fallait bien aussi visiter M. le Cardinal et M<sup>me</sup> d'Aiguillon dans leur belle résidence d'été à Ruel, sur les bords de la Seine, entre Saint-Germain et Paris<sup>[225]</sup>. On trouvait là des plaisirs tout différents de ceux de Chantilly. L'art régnait à Ruel. Il y avait un théâtre comme à Paris, où le Cardinal faisait représenter des pièces à machines avec des appareils nouveaux apportés d'Italie. Il donnait de grands ballets mythologiques comme ceux du Louvre et des fêtes d'une magnificence presque royale; tandis qu'à Chantilly, bien plus éloigné de Paris, il y avait sans doute de la grandeur et de l'opulence, mais une grandeur pleine de calme et une opulence qui mettait surtout à son service les beautés de la nature. Ruel était tout aussi animé que le Palais Cardinal. Richelieu y travaillait avec ses ministres; il y recevait la cour, la France, l'Europe. Les affaires y étaient mêlées aux divertissements. La duchesse d'Aiguillon était digne de son oncle, ambitieuse et prudente, dévouée à celui auquel elle devait tout, partageant ses soucis comme sa fortune, et gouvernant admirablement sa maison. Elle était encore assez jeune, d'une beauté régulière, et on ne lui avait pas donné d'intrigue galante. La calomnie ou la médisance s'était portée sur ses relations avec Richelieu et même avec M<sup>me</sup> Du Vigan. Elle avait plus de sens que d'esprit, et elle n'était pas le moins du monde précieuse, quoiqu'elle fréquentât l'hôtel de Rambouillet. M<sup>me</sup> la Princesse n'aimait pas Richelieu: elle ne lui pardonnait pas le sang de son frère Montmorency, que toutes ses prières et ses larmes n'avaient pu sauver; mais elle se laissait conduire à la politique de son mari. Il fallut bien qu'elle donnât les mains au mariage du duc d'Enghien avec M<sup>lle</sup> de Brézé, et elle était sans cesse avec ses enfants au Palais Cardinal et à Ruel. Elle y était reçue comme elle devait l'être, et les poètes de M. le Cardinal célébraient à l'envi la mère et la fille. Richelieu, comme on le sait, avait cinq poètes qui tenaient de lui pension pour travailler à son théâtre: Bois-Robert, Colletet, L'Étoile, Corneille et Rotrou. On les appelait les cinq auteurs, et ils ont fait en commun plusieurs pièces, *l'Aveugle de Smyrne*, *la Comédie des Tuileries*, etc. Cela n'empêchait pas qu'il n'y eût auprès de Son

Éminence d'autres poètes encore: Georges Scudéry, Voiture lui-même, qui tout attaché qu'il était au duc d'Orléans, faisait aussi sa cour à Richelieu et célébrait la duchesse d'Aiguillon. C'est à Ruel qu'un peu plus tard, rencontrant dans une allée la reine Anne et interpellé par elle de lui faire quelques vers à l'instant même, Voiture improvisa cette petite pièce, remarquable surtout par la facilité et l'audace, où il ne craignit pas de lui parler de Buckingham. Mais les deux favoris du Cardinal étaient Desmarets et Bois-Robert: il les avait mis dans les affaires, et employait leur plume en toute occasion, dans le genre léger comme dans le genre sérieux. Il paraît que Desmarets avait été chargé de faire les honneurs poétiques de Ruel à M<sup>me</sup> la Princesse et à sa fille. On trouve en effet dans le recueil, aujourd'hui assez rare et fort peu lu, des œuvres du conseiller du roi et contrôleur des guerres Desmarets, dédiées à Richelieu et imprimées avec luxe<sup>[226]</sup>, une foule de vers assez agréables qui se chantaient dans les ballets mythologiques de Ruel, et dont plusieurs sont adressés à M<sup>lle</sup> de Bourbon et à M<sup>me</sup> la Princesse. Dans une *Mascarade des Grâces et des Amours s'adressant à M<sup>me</sup> la duchesse d'Aiguillon en présence de M<sup>me</sup> la Princesse et de M<sup>lle</sup> de Bourbon*, les Grâces disent à celle-ci:

Merveilleuse beauté, race de tant de rois,  
Princesse, dont l'éclat fait honte aux immortelles,  
Nous ne pensions être que trois,  
Et nous trouvons en vous mille grâces nouvelles.

Ce ne sont là que des fadeurs banales, tandis que les deux petites pièces suivantes ont au moins l'avantage de décrire la personne de M<sup>lle</sup> de Bourbon telle qu'elle était alors, avant son mariage, quelques années après le portrait de Du Cayer. On y voit M<sup>lle</sup> de Bourbon commençant à tenir les promesses de son adolescence, et l'angélique visage, que nous a montré rapidement M<sup>me</sup> de Motteville, déjà accompagné des autres attraits de la véritable beauté:

POUR MADEMOISELLE DE BOURBON.

Jeune beauté, merveille incomparable,  
Gloire de la cour,  
Dont le beau teint et la grâce adorable  
Donnent tant d'amour;  
Ah! quel espoir de captiver ton âme,  
Puisque la flamme  
Des plus grands dieux  
Ne peut pas mériter un seul trait de tes yeux, etc.

POUR LA MÊME.

Beau teint de lis sur qui la rose éclate,  
Attraits doux et perçans  
Qui nous charment les sens,  
Beaux cheveux blonds, belle bouche incarnate;  
Rare beauté, peut-on n'admirer pas  
Vos aimables appas?

Sein, qui rendez tant de raisons malades,  
Monts de neige et de feux,  
Où volent tant de vœux,  
Sur qui l'Amour dresse ses embuscades;  
Rare beauté, etc.

Grave douceur, taille riche et légère,  
Ris qui nous fait mourir  
De joie et de désir,  
D'où naît l'espoir que ta vertu modère;  
Rare beauté, etc.

A quelques lieues de Chantilly était la belle terre de Liancourt, dont Jeanne de Schomberg, d'abord duchesse de Brissac, puis duchesse de Liancourt, avait fait un séjour magnifique. C'était une personne du plus grand mérite, belle, pieuse, fort instruite, qui même a laissé un écrit remarquable<sup>[227]</sup> destiné à l'éducation de sa petite-fille. Elle se complaisait et s'entendait dans les arrangements de maison et dans les bâtiments somptueux. Elle acheta, rue de Seine, l'ancien hôtel de Bouillon, et fit élever à sa place l'hôtel de Liancourt, depuis nommé l'hôtel de La Rochefoucauld, qui s'étendait de la rue de Seine à la rue des Augustins, dans l'emplacement aujourd'hui occupé par la rue des Beaux-Arts. «A Liancourt, dit Tallemant<sup>[228]</sup>, la duchesse avoit fait tout ce qu'on peut pour des allées et des prairies. Tous les ans elle y ajoutait quelque nouvelle beauté.» M<sup>me</sup> la Princesse allait souvent en visite dans ce charmant voisinage. Une année que la petite vérole faisait de grands ravages tout autour de Chantilly et dans les différents domaines de la princesse, Merlou, La Versine, Méru, elle envoya ses enfants avec toute leur jeune société passer quelque temps à Liancourt. Il n'y manquait que M<sup>lles</sup> Du Vigean, que leur mère avait rappelées à Paris. Le fils unique de la maison, La Roche-Guyon, était un des amis du duc d'Enghien; il fut tué en 1646, en servant sous lui au siège si meurtrier de Mardyk. On était en automne. Le jour de la Toussaint, ces demoiselles firent leurs dévotions avec l'exactitude accoutumée. Ensuite on se livra à d'honnêtes divertissements, et, faute de mieux, dans ces longs loisirs de la campagne, avec le goût dominant du bel esprit, on se mit à rimer tant bien que mal, en sorte que le jour de la Toussaint même on adressa à Merlou, où était M<sup>me</sup> la Princesse, *la Vie et les Miracles de sainte Marguerite Charlotte de Montmorency, princesse de Condé, mis en vers à Liancourt*. Ces vers, dit le manuscrit auquel nous empruntons ces détails<sup>[229]</sup>, furent faits sur-le-champ, et les auteurs paraissent avoir été M<sup>lle</sup> de Bourbon et M<sup>lles</sup> de Rambouillet, de Bouteville et de Brienne.

Il nous reste à prier une sainte vivante,  
Une sainte charmante, etc.

.....  
Sitôt qu'elle nacquit, ses beaux yeux sans pareils

Parurent deux soleils;  
Son teint fut fait de lis, et sur ses lèvres closes  
On vit naître des roses;  
Puis elle les ouvrit et fit voir en riant  
Des perles d'Orient.  
Elle faisoit mourir par un regard aimable  
Autant que redoutable;  
Puis d'un autre soudain que la sainte jetoit,  
Elle ressuscitoit, etc.

On ne pouvait oublier les deux aimables absentes, M<sup>lles</sup> Du Vigean, qui s'ennuyaient à Paris pendant qu'on s'amusait sans elles à Liancourt. On leur écrivit donc une assez longue lettre en vers, où on leur dépeignait et le regret de ne pas les voir et les consolations qu'on se donnait. Ces vers sont tout aussi médiocres que les précédents, mais il ne faut pas oublier que ce sont des impromptus de jeunes filles et de grandes dames.

LETTRE<sup>[230]</sup> DE M<sup>lle</sup> DE BOURBON ET DE M<sup>lles</sup> DE RAMBOUILLET, DE BOUTEVILLE ET DE BRIENNE, ENVOYÉE DE LIANCOURT A M<sup>lles</sup> DU VIGÉAN, A PARIS.

Quatre nymphes, plus vagabondes  
Que celles des bois et des ondes,  
A deux qui d'un cœur attristé  
Maudissent leur captivité.

Nous qui prétendions en tous lieux  
Être incessamment admirées,  
Et que, par un trait de nos yeux,  
Nous serions partout adorées, etc.

.....

Tout notre empire a disparu;  
Tout nous fuit ou nous fait la mine;  
A peine étions-nous à Méru,  
Qu'il fallut fuir à La Versine.

.....

Là, cette peste des beautés,  
Là, cette mort des plus doux charmes,  
Pour rabattre nos vanités,  
Nous donna de rudes alarmes.

Au bruit de ce mal dangereux,  
Chacun fuit et trousse bagage;  
Car adieu tous les amoureux  
Si nos beautés faisaient naufrage.

Pour sauver les traits de l'amour  
En lieu digne de son empire,  
Nous arrivons à Liancour,  
Où règne Flore avec Zéphyre,  
Où cent promenoirs étendus,  
Cent fontaines et cent cascades,  
Cent prez, cent canaux épandus,  
Sont les doux plaisirs des nayades.

Nous pensions dans un si beau lieu  
Faire une assez longue demeure;  
Mais voici venir Richelieu<sup>[231]</sup>,  
Il en faut partir tout à l'heure.

Voilà celles que les mourants<sup>[232]</sup>  
Nommoient les astres de la France;  
Mais ce sont des astres errants  
Et qui n'ont guère de puissance.

Ce qu'il y a de plus curieux et de plus inattendu, c'est que la manie de rimer gagna Condé lui-même. Comme nous l'avons dit, il avait beaucoup d'esprit et de gaieté, et il faisait très volontiers la partie des beaux esprits qui l'entouraient. Au milieu de la Fronde, quand la guerre se faisait aussi avec des chansons, il en avait fait plus d'une marquée au coin de son humeur libre et moqueuse. Dans la première guerre de Paris, où Condé, fidèle encore aux vrais intérêts de sa maison, tenait pour la cour, un des chefs les plus ardents du parti contraire était le comte de Maure, cadet du duc de Mortemart, oncle de M<sup>me</sup> de Montespan, de M<sup>me</sup> de Thianges et de l'aimable et docte abbesse de Fontevraud, le mari de la spirituelle Anne Doni d'Attichy, l'intime amie de M<sup>me</sup> de Sablé<sup>[233]</sup>. Le comte opinait toujours, dans les conseils de la Fronde, pour les résolutions les plus téméraires. Les Mazarins le tournaient en ridicule et l'accablaient d'une grêle d'épigrammes. On avait fait contre lui des triolets très célèbres dans le temps<sup>[234]</sup>. Condé, à ce qu'assure Tallemant<sup>[235]</sup>, ajouta le couplet suivant:

C'est un tigre affamé de sang  
Que ce brave comte de Maure.  
Quand il combat au premier rang,  
C'est un tigre affamé de sang.

Mais il n'y combat pas souvent;  
C'est pourquoi Condé vit encore.  
C'est un tigre affamé de sang  
Que ce brave comte de Maure.

Il comptait parmi ses meilleurs lieutenants le comte de Marsin, le père du maréchal, bien supérieur à son fils, et qui était un véritable homme de guerre. Condé en faisait le plus grand cas; mais il ne l'épargnait pas pour cela. Un jour à table, en buvant à sa santé, il improvisa sur un air alors fort à la mode cette petite chanson<sup>[236]</sup>, qui n'a jamais été publiée, et qui nous semble jolie et piquante:

Je bois à toi, mon cher Marsin.  
Je crois que Mars est ton cousin,  
Et Bellone est ta mère.  
Je ne dis rien du père,  
Car il est incertain.  
Tin, tin, trelin, tin, tin, tin.

Enfin tout le monde connaît la chanson sur le comte d'Harcourt lorsque celui-ci, en 1650, se chargea d'escorter<sup>1</sup> Condé, Conti et Longueville de Marcoussis au Havre:

Cet homme gros et court,  
Si fameux dans l'histoire;  
Ce grand comte d'Harcourt,  
Tout rayonnant de gloire,  
Qui secourut Cazal et qui reprit Turin,  
Est devenu recors de Jules Mazarin.

A Liancourt, n'ayant rien à faire, et impatienté de voir sa sœur et ses belles amies rester si longtemps à l'église le jour de la Toussaint, il leur décocha cette épigramme<sup>[237]</sup>:

Donnez-en à garder à d'autres,  
Dites cent fois vos patenôtres,  
Et marmottez en ce saint jour.  
Nous vous estimons trop habiles;  
Pour ouïr des propos d'amour  
Vous quitteriez bientôt vigiles.

Il avait eu pendant quelque temps avec lui à Liancourt, entre autres amis, le marquis de Roussillon, excellent officier et homme d'esprit, dont il est plus d'une fois question dans les lettres de Voiture, et l'intrépide La Moussaye, qui lui fut fidèle jusqu'au dernier soupir, et pendant la captivité de Condé alla s'enfermer avec M<sup>me</sup> de Longueville dans la citadelle de Stenay où il mourut. Roussillon et La Moussaye ayant été forcés de quitter Liancourt pour s'en aller à Lyon, Condé, comme pour imiter la lettre de sa sœur à M<sup>lles</sup> Du Vigean, en écrivit ou en fit écrire une du même genre à ses deux amis absents. Nous donnons cette pièce presque entière, parce qu'elle est de Condé, ou que du moins Condé y a mis la main, surtout parce qu'elle peint au naturel la vie qu'on menait alors à Liancourt, à Chantilly et dans toutes les grandes demeures de cette aristocratie du XVII<sup>e</sup> siècle, si mal appréciée, qui, pendant la paix, honorait et cultivait les arts de l'esprit, qui donna aux lettres La Rochefoucauld, Retz, Saint-Evremond, Bussi, Saint-Simon, sans parler de M<sup>me</sup> de Sévigné et de M<sup>me</sup> de La Fayette, et qui, la guerre venue, s'élançait sur les champs de bataille et prodiguait son sang pour le service de la France. Voici les vers du futur vainqueur de Rocroy.

LETTRE<sup>[238]</sup> POUR MONSEIGNEUR LE DUC d'ANGUIEN, ÉCRITE DE LIANCOURT A MM. DE ROUSSILLON ET DE LA MOUSSAYE, A LYON.

Depuis votre départ nous goûtons cent délices  
Dans nos doux exercices;  
Même pour exprimer nos passe-temps divers,  
Nous composons des vers.

Dans un lieu, le plus beau qui soit en tout le monde,  
Où tout plaisir abonde,  
Où la nature et l'art, étalant leurs beautés,  
Font nos félicités;

Une troupe sans pair de jeunes demoiselles,  
Vertueuses et belles,  
A pour son entretien cent jeunes damoiseaux  
Sages, adroits et beaux.

Chacun fait à l'envi briller sa gentillesse,  
Sa grâce et son adresse,  
Et force son esprit pour plaire à la beauté  
Dont il est arrêté.

On leur dit sa langueur dedans les promenades,  
A l'entour des cascades,  
Et l'on s'estime heureux du seul contentement  
De dire son tourment.

Douze des plus galants, dont les voix sont hardies,  
Disent des comédies  
Sur un riche théâtre, en habits somptueux,

D'un ton majestueux.

On donne tous les soirs de belles sérénades,  
On fait des mascarades;  
Mais surtout a paru parmi nos passe-temps  
Le *Ballet du Printemps*.

.....

Les dames bien souvent, aux plus belles journées,  
Montent des haquenées;  
On vole la perdrix ou l'on chasse le lou  
En allant à Merlou.

Les amants à côté leur disent à l'oreille:  
O divine merveille!  
Laissez les animaux, puisque vos yeux vainqueurs  
Prennent assez de cœurs.

.....

Voilà nos passe-temps, voilà nos exercices,  
Nos jeux et nos délices.  
Pensiez-vous que d'ici vous eussiez emporté  
Notre félicité?

S'écrire en vers était devenu l'amusement de toute cette jeune et aimable société. En 1640, quand le duc d'Enghien, n'ayant pas vingt ans, était à Dijon exerçant déjà les fonctions de gouverneur de la province, on lui adressait de la rue Saint-Thomas-du-Louvre des épîtres bien ou mal rimées pour lui donner des nouvelles des intrigues galantes de Paris, et lui en demander de celles qui se passaient en Bourgogne<sup>[239]</sup>.

«Or, sachez, Monseigneur, que chacun vous renonce,  
Si, ce paquet reçu, vous ne faites réponse,  
Et si vous n'exprimez avecque de beaux vers  
Des dames de Dijon les entretiens divers.  
Adieu, vivez content avecque ces galantes.  
Nous vous sommes, Seigneur, serviteurs et servantes.  
Écrit trois mois avant juillet  
Dedans l'hôtel de Rambouillet.»

174

Et le jeune duc répondait en vers, souvent très mauvais, même pour des vers de prince, mais qu'on trouvait fort bons à l'hôtel de Condé et à l'hôtel de Rambouillet<sup>[240]</sup>, parce qu'ils étaient toujours spirituels et sans aucune prétention. Il faut convenir au moins que de tels divertissements, dans une jeunesse d'un si haut rang, montraient quel cas on faisait alors de l'esprit, et nous transportent dans un monde bien différent du nôtre.

Un sentiment bien naturel nous porte à rechercher quelle a été la destinée de cette cour de jeunes et braves gentilshommes, de gaies et charmantes jeunes filles, qui entouraient alors M<sup>lle</sup> de Bourbon et son frère. Nous avons dit celle des hommes: tous se sont illustrés à la guerre; la plupart sont morts au champ d'honneur. Mais que sont-elles devenues leurs aimables compagnes, cet essaim de jeunes beautés que nous avons suivies sur les pas de M<sup>lle</sup> de Bourbon à Chantilly, à Ruel, à Liancourt, ces cinq inséparables amies dont nous avons publié des vers moins gracieux que leur figure, M<sup>lle</sup> de Rambouillet, M<sup>lle</sup> de Brienne, M<sup>lle</sup> de Montmorency Bouteville, M<sup>lles</sup> Du Vigean? Elles ont eues les fortunes les plus dissemblables, que nous allons rapidement indiquer.

Marie Antoinette de Loménie, fille du comte Loménie de Brienne, un des ministres de Louis XIII et de la reine Anne, épousa, en 1642, le marquis de Gamaches, qui devint lieutenant général. On peut voir son portrait tracé par elle-même dans les *Divers Portraits* de Mademoiselle, avec ceux de son père et de sa mère. Elle n'a point fait de bruit; toute sa vie s'est écoulée honnête et pieuse. Elle est morte à l'âge de quatre-vingts ans, en 1704. Elle a constamment entretenu avec M<sup>me</sup> de Longueville le commerce le plus amical. C'était la moins brillante des cinq amies: elle a été la plus heureuse.

On sait ce que devint M<sup>lle</sup> de Rambouillet<sup>[241]</sup>. Du plus rare esprit et d'un agrément infini, mais un peu ambitieuse, après avoir épousé Montausier en 1645, elle rechercha, ainsi que son mari, les faveurs de la cour, et elle les obtint en en payant la rançon. Il est assez triste d'avoir commencé par être, dans sa jeunesse, si sévère à ses amants, comme on disait à l'hôtel de Rambouillet, et de ne s'être mariée que par grâce en quelque sorte, comme l'Armande des *Femmes Savantes*, pour finir par être une duègne des plus complaisantes. Nommée d'abord dame d'honneur de la reine Marie Thérèse, elle eut, en 1664, le courage de prendre la place de la vertueuse duchesse de Navailles, qui ne s'était point prêtée aux amours du jeune roi Louis XIV et de M<sup>lle</sup> de La Vallière. De là des accusations très vraisemblables accréditées par la bienveillante M<sup>me</sup> de Motteville elle-même, et que plus tard confirma sa faible conduite, quand le Roi abandonna M<sup>lle</sup> de La Vallière pour M<sup>me</sup> de Montespan<sup>[242]</sup>. C'est au milieu de tous ces bruits que son mari fut nommé gouverneur du Dauphin. Montausier était assurément un homme de mérite, et, comme sa femme, il avait de grandes qualités qu'il gâtait par de grands défauts. Il étalait un faste de vertu sous lequel se cachaient bien des misères. Il ne se gênait pas pour censurer tout le monde, et ne souffrait pas qu'on manquât en rien à ce qu'il croyait lui être dû. Il était brusque, emporté, d'une morgue et d'une hauteur insupportables<sup>[243]</sup>. Chargé, à titre provisoire et par commission, du gouvernement de Normandie, à la mort de M. de Longueville, en 1663, il trancha du prince, et exigea qu'on lui rendît tout ce qu'on rendait à M. de Longueville lui-même. Dur à ses inférieurs, difficile avec ses égaux, il savait parfaitement ménager son crédit et pousser sa fortune. Né protestant, il se convertit par passion pour sa femme, et aussi par politique<sup>[244]</sup>. M<sup>me</sup> de Montausier était bien plus aimable, mais tout aussi soigneuse de ses intérêts. Elle est, nous le disons à regret, de cette école dont M<sup>me</sup> de Maintenon est la maîtresse consommée, qui recherche plus l'apparence du

bien que le bien lui-même, qui s'accommode volontiers de bassesses obscures, habilement couvertes, et met tout son soin, toute son étude à ne se pas compromettre, tandis que les âmes fières et vraiment honnêtes, que la passion égare, ne s'appliquent pas tant à masquer leurs fautes, peu soucieuses de la réputation quand la vertu est perdue. M<sup>me</sup> de Montausier s'occupa surtout de sa considération. Elle eut la confiance du Roi. Elle devint duchesse. Son sort a été brillant; a-t-il été heureux? Elle se brouilla et se raccommoda plus d'une fois avec M<sup>me</sup> de Longueville, selon les circonstances. Elle mourut en 1671, après sa mère, la noble marquise, décédée en 1665, et elle a été enterrée comme elle dans ce couvent des Carmélites de la rue Saint-Jacques, où la plupart des amies de M<sup>lle</sup> de Bourbon semblaient s'être donné rendez-vous pendant leur vie et après leur mort.

M<sup>lle</sup> de Montmorency Bouteville, Isabelle Angélique<sup>[245]</sup>, annonça de bonne heure une beauté de premier ordre<sup>[176]</sup> qu'elle conserva jusqu'à la fin. Sa cadette, Marie Louise, lui cédait à peine en beauté, et seulement comme à son aînée, dit Lenet<sup>[246]</sup>; elle épousa le marquis de Valençay, et disparut dix ans avant sa sœur, en 1684. Isabelle de Montmorency avait beaucoup d'esprit, et elle joignit à l'éclat de ses charmes d'abord une grande coquetterie, ensuite les plus tristes artifices. Elle débuta par un roman et finit par l'histoire la plus vulgaire. Protégée, ainsi que sa sœur et son frère, par M<sup>me</sup> la Princesse, presque élevée avec M<sup>lle</sup> de Bourbon et le duc d'Enghien, elle fit ou parut faire quelque impression sur celui-ci; mais elle enflamma surtout le beau et brave d'Anelot. M<sup>me</sup> de Bouteville refusa de lui donner sa fille, parce qu'il était alors protestant et simple cadet, son frère aîné Maurice de Coligny devant succéder à la fortune et au titre des Châtillon. Mais, après la mort de Coligny, d'Anelot, qui prit son nom et se fit catholique, se sentant appuyé par le duc d'Enghien et par sa sœur, enleva M<sup>lle</sup> de Bouteville, bien entendu avec son consentement, et après cela il fallut bien marier les deux<sup>[247]</sup> fugitifs. Il y a dans Voiture une pièce de vers un peu vive sur cet enlèvement<sup>[248]</sup>, et Sarasin fit une ballade pour célébrer la méthode des enlèvements en amour<sup>[249]</sup>. On pouvait croire qu'un mariage si passionnément désiré des deux côtés ferait longtemps le bonheur de l'un et de l'autre. Il n'en fut rien. Coligny, devenu duc de Châtillon, songea beaucoup plus à la guerre qu'à sa femme: il se couvrit de gloire à Lens; mais il périt dans un misérable combat, à Charenton, en 1649. Il faut aussi convenir qu'il s'était dérangé le premier, et en mourant il en demanda pardon à celle dont il avait surtout blessé l'orgueil<sup>[250]</sup>. La jeune et belle veuve se consola bientôt; elle s'empara du cœur de Condé, vide depuis quelque temps, et s'appliqua à le garder en donnant le sien à un autre, habile dans l'art de mener de front ses intérêts et ses plaisirs. Les Mémoires du temps, et particulièrement ceux de La Rochefoucauld, nous la peignent ménageant à la fois et l'impérieux Condé dont elle tirait de grands avantages, et l'ombrageux Nemours qu'elle préférait, s'efforçant de les concilier, et de les gagner l'un et l'autre à la cour avec laquelle elle avait un traité secret. Un peu plus tard, elle se perd dans les intrigues les plus diverses, se liant avec le maréchal d'Hoquincourt et avec l'abbé Fouquet, retenant sur Condé absent le pouvoir de ses charmes, l'essayant sur le jeune roi Louis XIV, épousant en 1664 le duc de Mecklebourg dans l'espoir d'une couronne en Allemagne, et laissant après elle la réputation d'avoir été aussi belle et aussi intéressée que la duchesse de Montbazou<sup>[251]</sup>. Celle-ci possédait sans doute dans un degré supérieur les grandes parties de la beauté; mais l'autre, moins imposante, était mille fois plus gracieuse<sup>[252]</sup>. Elles ont été tour à tour les deux plus dangereuses rivales et les mortelles ennemies de M<sup>me</sup> de Longueville.

Mais voici une personne toute différente, et dont le sort, comme le caractère, forme un parfait contraste avec celui de M<sup>me</sup> de Châtillon; bien belle aussi, mais moins éblouissante et plus touchante; qui n'avait peut-être pas l'esprit et la finesse de sa séduisante amie d'enfance, mais qui n'en connut jamais les artifices et les intrigues; qui brilla un moment pour s'éteindre vite, mais qui a laissé un souvenir vertueux et doux; supérieure peut-être à M<sup>lle</sup> de La Vallière elle-même, car elle aussi elle a aimé et elle a su résister à son cœur, et, sans avoir failli, trompée dans ses affections, elle a voulu finir sa vie comme la sœur Louise de la Miséricorde. Ne la plaignons pas trop: elle a goûté en ce monde un inexprimable bonheur; elle a senti battre pour elle le cœur d'un héros, celui du vainqueur de Rocroy et de Fribourg, de l'ardent et impétueux duc d'Enghien, qui ne pouvait la quitter sans verser des larmes et sans s'évanouir. Sensible à une passion si vraie et qui promettait d'être si durable, mais la désarmant en quelque sorte par le charme d'une vertu modeste et sincère, elle a fait connaître à Condé, une fois du moins en sa vie, ce que c'était que l'amour véritable. Depuis<sup>[253]</sup>, il n'a plus connu que l'enivrement passager des sens, surtout celui de la guerre, pour laquelle il était né, qui a été sa vraie passion, sa vraie maîtresse, son parti, son pays, son Roi, le grand objet de toute sa vie, et tour à tour sa honte et sa gloire.

Cette charmante créature, qui pendant plusieurs années a été l'idole de Condé, est la jeune M<sup>lle</sup> Du Vigean. Sa destinée est si touchante, et elle est si intimement liée à celle de M<sup>lle</sup> de Bourbon et de M<sup>me</sup> de Longueville, qu'on nous pardonnera de lui consacrer quelques pages.

M<sup>lle</sup> Du Vigean était la fille cadette de François Poussart de Fors, d'abord baron, puis marquis Du Vigean<sup>[254]</sup>, et d'Anne de Neufbourg qui fit une assez grande figure sous Louis XIII, grâce à l'amitié de la duchesse d'Aiguillon, nièce de Richelieu. Admise dans le plus grand monde, les lettres et les poésies de Voiture témoignent que M<sup>me</sup> Du Vigean y tenait fort bien sa place<sup>[255]</sup>. Ses succès et la liaison qui en était la source ne pouvaient manquer de lui faire des envieux, et il se répandit sur elle et M<sup>me</sup> d'Aiguillon des bruits divers, mais également fâcheux, dont on retrouve un écho non affaibli dans la chronique scandaleuse de Tallemant et dans les chansons du temps<sup>[256]</sup>. Elle possédait à La Barre, près de Paris, au-dessus de Saint-Denis et d'Enghien, tout près de Montmorency, une charmante maison de plaisance que Voiture a décrite, et où elle recevait magnifiquement la meilleure et la plus haute compagnie, M<sup>me</sup> la Princesse et même la Reine<sup>[257]</sup>.

M<sup>me</sup> Du Vigean avait deux fils et deux filles. L'aîné des fils, le marquis de Fors, était un officier de la plus grande espérance, qui fut tué à l'âge de vingt ans, mestre de camp du régiment de Navarre<sup>[258]</sup>, à ce siège d'Arras où le duc d'Enghien servait en volontaire. Il avait été fait deux fois prisonnier, deux fois il s'était tiré des mains de l'ennemi, mais il périt après des prodiges de valeur. Il fut pleuré par le duc d'Enghien et par tous ses camarades. On lui fit de magnifiques funérailles, et un des poètes de Richelieu, Desmarests, composa en son honneur bien des vers et une longue élogie<sup>[259]</sup>. Son jeune frère, qui servit aussi avec distinction, finit bien plus tristement: marié en 1649 à Charlotte de Nettancourt d'Haussonville, il périt assassiné en 1663, sans qu'on sache bien en quelles circonstances<sup>[260]</sup>.

Quant aux deux sœurs, leur éloge est partout dans les poésies galantes de cette époque. On les vantait à l'égal de M<sup>lle</sup> de Bouteville et de M<sup>lle</sup> de Bourbon<sup>[261]</sup>, et Voiture les met dans une revue des beautés de la cour de Chantilly, adressée

à M<sup>me</sup> la Princesse<sup>[262]</sup>. Il se plaît à célébrer la mère et les deux filles, et particulièrement la jeune Du Vigean:

Baronne, pleine de douceur,  
Êtes-vous mère, êtes-vous sœur  
De ces deux belles si gentilles  
Qu'on dit vos filles?

.....  
Sur son visage (de la sœur aînée) et sur ses pas  
Naissent des fleurs et des appas  
Qu'ailleurs on ne voit point éclore, etc.

Vigean (la plus jeune) est un soleil naissant,  
Un bouton s'épanouissant, etc.

Sans savoir ce que c'est qu'amour  
Ses beaux yeux le mettent au jour,  
Et partout elle le fait naître  
Sans le connoître<sup>[263]</sup>.

184

Voici encore quelques mots de Voiture jusqu'ici inintelligibles et qui ont maintenant une application certaine:

Notre Aurore de La Barre  
Est maintenant un soleil.

.....  
Cette beauté souveraine  
A rallumé mes vieux ans, etc.

Évidemment le poète veut parler de M<sup>lle</sup> Du Vigean la cadette, qui, après avoir été un soleil naissant, une aurore, était devenue en quelques années un soleil même; et elle est appelée l'Aurore de La Barre, du nom de la maison de plaisance dont elle était le plus aimable ornement.

En écrivant tous ces vers en l'honneur de M<sup>lle</sup> Du Vigean, Voiture avait sans doute sous les yeux les devises qu'on avait faites pour elles et pour leur mère, et qui sont conservées dans les papiers de Conrart: «Pour M<sup>me</sup> Du Vigean, qui avait perdu son fils aîné, un oranger ayant au pied sa plus haute branche coupée, chargée de fleurs et de fruits: *Quis dolor!*»—«Pour M<sup>lle</sup> de Fors, sa fille aînée, une rose entre plusieurs fleurs: *Dat decor imperium.*»—«Pour M<sup>lle</sup> Du Vigean, sa seconde fille, une bougie allumée et des papillons autour: *Oblecto, sed uro.*» Ajoutons ces devises, qui peignent si bien le caractère et déjà la réputation de celles qui en sont le sujet: «Pour M<sup>lle</sup> de Rambouillet, une couronne avec cette inscription: *Me quieren todos.*»—«Pour M<sup>lle</sup> de Bourbon, une hermine: *Intus candidior*<sup>[264]</sup>.»

Déjà, en 1635, dans le grand bal donné au Louvre par Louis XIII, où l'on eut tant de peine à faire aller M<sup>lle</sup> de Bourbon, et qui fut l'écueil de sa ferveur religieuse, parmi les dames qui y dansèrent avec elle, André d'Ormesson<sup>[265]</sup> cite M<sup>lles</sup> Du Vigean. L'aînée, Anne Fors Du Vigean, était jolie, douce, insinuante, et, dit M<sup>me</sup> de Motteville, «ambitieuse<sup>1</sup> et tant qu'adulatrice<sup>[266]</sup>». On la maria, en 1644, à M. de Pons, le frère aîné de Miossens, depuis le maréchal d'Albret. Restée veuve, en 1648, maîtresse de la confiance de la duchesse d'Aiguillon amie intime de sa mère, elle sut adroitement se faire aimer de son neveu, le jeune duc de Richelieu, et elle parvint à s'en faire épouser, malgré la duchesse sa tante et malgré la Reine, grâce à la protection de Condé et de M<sup>me</sup> de Longueville. Cette protection, qui fit sa fortune, elle la devait à des souvenirs d'enfance, surtout au sentiment tendre et profond que Condé et sa sœur avaient eu de bonne heure et qu'ils gardèrent toute leur vie pour sa cadette, la jeune, belle et infortunée M<sup>lle</sup> Du Vigean.

Les mémoires contemporains ne donnent ni le nom particulier, ni la date précise de la naissance de cette aimable personne. Mais grâce aux documents inédits qui nous ont été communiqués, nous savons que la jeune Du Vigean était née en 1622, et qu'elle s'appelait Marthe<sup>[267]</sup>, nom modeste qui répond si bien à son caractère et à sa destinée. Elle était donc à peu près du même âge que M<sup>lle</sup> de Bourbon. Elle avait été élevée avec elle, et quand elles parurent ensemble à la cour, elles jetèrent presque le même éclat. On ne possède d'elle aucun portrait, ni peint ni gravé, ni aucune description qui en puisse tenir lieu. Ses charmes étaient encore relevés par une pudeur pleine de grâce, et les vers que nous avons cités de Voiture la montrent toute jeune, dans l'innocence et la candeur d'une beauté qui s'ignore et qui fait naître l'amour sans l'éprouver elle-même.

Disons avant tout, pour justifier Condé et celle qui accueillit ses premiers hommages, que l'inclination du duc d'Enghien pour la jeune Du Vigean précéda son mariage avec M<sup>lle</sup> de Maillé Brézé, nièce du cardinal, et remonte jusqu'à l'année 1640, où le jeune duc menait à Paris, à l'hôtel de Condé, à Liancourt et ailleurs l'aimable vie que nous avons décrite, entouré de ses camarades de l'armée et parmi les charmantes et dangereuses compagnes de M<sup>lle</sup> de Bourbon. C'est là qu'il rencontra M<sup>lle</sup> Du Vigean et ses deux filles, et qu'il commença, dit Lenet, «à prendre pour M<sup>lle</sup> Du Vigean une estime et une amitié qui devint plus tard un amour fort passionné et fort tendre<sup>[268]</sup>». En 1640, le jeune duc avait dix-neuf ans, et M<sup>lle</sup> Du Vigean en avait dix-huit.

A la rigueur le duc d'Enghien pouvait fort bien s'imaginer qu'il ne lui serait pas impossible d'obtenir de son père et du Roi, c'est-à-dire du cardinal de Richelieu, leur consentement à un mariage disproportionné sans doute, mais qui n'avait rien de dégradant. M<sup>lle</sup> Du Vigean était fort riche, et sa famille était en grand crédit; Richelieu la favorisait, et il ne lui eût pas trop déplu de voir un prince du sang descendre un peu de son rang. Le mariage qui fut imposé à Condé quelque temps après n'était pas beaucoup plus relevé que celui-là. Un peu d'illusion était permis à l'âge et à l'impétuosité du jeune duc, et une fois les affections engagées, elles ne cédèrent qu'au temps et à la nécessité.

Avec un pareil sentiment dans le cœur, on comprend combien le duc d'Enghien a dû souffrir du mariage auquel il fut condamné en 1641. C'est au chagrin de ce mariage qu'on attribua en grande partie la maladie qu'il fit alors. Bien que sa jeune femme, Claire Clémence de Maillé Brézé, fût fort agréable, il ne vécut point avec elle, et forma dès lors le dessein

de la répudier dès qu'il le pourrait. Il protesta contre la violence qui lui était faite, et consigna cette protestation dans un acte notarié, revêtu de toutes les formes légales et signé par lui, par le président de Vernon, surintendant de sa maison, et par Perrault, alors son secrétaire<sup>[269]</sup>.

Nous avons raconté comment<sup>[270]</sup>, malgré sa maladie, dès qu'il apprit que la campagne allait s'ouvrir, rien ne put le retenir, ni les prières de sa famille, ni les larmes de sa maîtresse; il partit à peine convalescent et revint couvert de gloire. A son retour, il continua de «donner à M<sup>lle</sup> Du Vigean toutes les marques d'une passion tendre et respectueuse<sup>[271]</sup>.»

En 1642, étant aux eaux de Bourbon avec le cardinal de Richelieu, le duc d'Enghien, au milieu des plus difficiles conjonctures, saisit un prétexte pour s'en venir à Paris, «où la passion qu'il avoit pour M<sup>lle</sup> Du Vigean l'appeloit<sup>[272]</sup>.»

C'est surtout après la mort du Cardinal, dans les années 1643 et 1644, qu'éclatèrent les amours de Condé. La galanterie étant alors à la mode, ces amours n'avaient été un mystère ni un scandale pour personne. La Bibliothèque nationale possède une histoire manuscrite de la régence d'Anne d'Autriche dont l'auteur déclare avoir été le témoin de toutes les choses qu'il raconte, et, dans une lettre adressée au prince de Condé, lui dédie en quelque sorte ces Mémoires<sup>[273]</sup>. Il y est plusieurs fois question de la tendresse des deux jeunes gens. Après la campagne de Flandre, où le duc d'Orléans avait pris Gravelines et Condé Fribourg, «ces illustres conquérants, dit notre manuscrit, ayant apporté leurs lauriers aux pieds de la régente, qui étoit alors à Fontainebleau, se retirèrent, le premier à Paris, et l'autre à Chantilly. Si la cour de Fontainebleau surpassoit celle de Chantilly en nombre, celle-ci ne lui cédoit rien en galanterie et en plaisirs. La princesse de Condé, les duchesses d'Anguyen et de Longueville y étoient venues, accompagnées d'une douzaine de personnes de qualité les plus aimables de France. Outre la beauté du lieu, les jeux et la promenade, la musique et la chasse, et généralement tout ce qui peut faire un séjour agréable, se trouvoient en celui-ci. La jeune Du Vigean y étoit, pour laquelle le duc d'Anguyen avoit alors beaucoup d'estime et d'amitié. Elle, de son côté, y répondoit assez, et tout le monde les favorisoit<sup>[274]</sup>.»

Il faut voir dans les Mémoires du temps, les détails de ce curieux épisode de la jeunesse de Condé, les vicissitudes de cette liaison aussi tendre qu'elle était pure, les espérances, les craintes, les jalousies, tous les troubles heureux qui accompagnent l'amour. M<sup>lle</sup> Du Vigean avait supplié Condé de dissimuler ses sentiments en public; elle l'avait engagé, en badinant peut-être, à faire semblant d'aimer M<sup>lle</sup> de Bouteville; mais celle-ci était si belle, et le jeu était si dangereux, que M<sup>lle</sup> Du Vigean se hâta de retirer son ordre et de défendre au duc de voir M<sup>lle</sup> de Bouteville et de lui parler. Condé obéit encore; il rompit tout commerce avec sa cousine, et céda la place à d'Andelot<sup>[275]</sup>. Il s'empessa d'autant plus de favoriser ses projets qu'il le redoutait pour les siens. M<sup>lle</sup> Du Vigean l'avait averti que son père songeait à la marier à ce même d'Andelot, et qu'il avait offert au maréchal de Châtillon une dot très considérable pour avoir son fils pour gendre. «Cette nouvelle, dit M<sup>me</sup> de Motteville, avoit donné de furieuses alarmes à ce prince: il en donnoit souvent aux ennemis de l'État, mais son cœur n'étoit pas si vaillant contre l'amour que contre eux<sup>[276]</sup>.» Il prit donc l'épouvante, et pour parer ce coup, il entra si vivement dans la passion de d'Andelot qu'il lui conseilla d'enlever M<sup>lle</sup> de Bouteville.

Cependant il ne cessait de travailler à faire rompre son propre mariage. La duchesse d'Enghien étant tombée malade, il crut toucher au terme de ses vœux; mais sa femme guérit, il fallait donc obtenir une séparation juridique. La chose était à peu près impossible, car la duchesse d'Enghien était, alors du moins, parfaitement irréprochable, et malgré toutes ses résolutions, il en avait eu un fils. Après Rocroy et Thionville, se croyant un peu plus fort de ses services et de sa gloire envers sa famille, il renouvela ses efforts pour ressaisir sa liberté. Il renonça par acte authentique en son nom et au nom de son fils à la part qui lui revenait dans l'immense succession de Richelieu, se moquant de la fortune, comme il le fit toute sa vie, et ne songeant qu'à son amour. Il paraît même qu'il avait mis dans ses intérêts sa mère, M<sup>me</sup> la Princesse: c'est M. le Prince qui s'opposa opiniâtrément à ses désirs, bien moins pour demeurer fidèle à de solennels engagements, que par cette ardente et insatiable cupidité qui était le fonds de son caractère. Il protesta contre les actes de renonciation qu'avait faits le duc d'Enghien, et voulut le contraindre à vivre avec sa femme en conscience, comme on disait alors. Le jeune duc s'adressa à Mazarin, qui n'avait rien à lui refuser, et qui, très médiocrement scrupuleux, se serait peut-être prêté à une rupture des deux côtés souhaitée, s'il n'eût craint, qu'une fois dégagé, le duc ne portât ses vues au-dessus de M<sup>lle</sup> Du Vigean<sup>[277]</sup>. La Reine déclara que jamais elle ne donnerait les mains à ce que demandait le duc d'Enghien; et quelques jours après, le 12 décembre 1643, Mazarin et M<sup>me</sup> la Princesse tenaient solennellement sur les fonts de baptême Henri Jules de Bourbon<sup>[278]</sup>.

Le duc d'Enghien n'assista point à cette cérémonie et garda ses premiers sentiments: ils ne tenaient pas seulement à la beauté de M<sup>lle</sup> Du Vigean, mais à sa parfaite honnêteté, à sa modestie, à cette tendresse à la fois dévouée et vertueuse qui l'entraînait assez pour qu'elle se compromît un peu aux yeux du monde, mais sans rien accorder qui ternît dans l'esprit de Condé l'idéal de pureté angélique qu'elle lui représentait. De là cette passion mêlée de respect et d'ardeur qu'il brûlait de satisfaire en dépit de tous les obstacles, et qui ne fut jamais satisfaite. M<sup>me</sup> de Motteville, instruite des moindres détails de cette intrigue amoureuse par M<sup>me</sup> de Montausier, qui en avait été le témoin et presque la confidente, dit expressément, comme «une chose crue de tout le monde,» que M<sup>lle</sup> Du Vigean «est la seule que Condé ait véritablement aimée<sup>[279]</sup>.» Mademoiselle, qui par divers motifs n'aimait pas celles que Condé aimait, et qui est accablante sur M<sup>me</sup> de Châtillon, s'exprime ainsi sur les amours de Condé et de M<sup>lle</sup> Du Vigean: «Elle étoit très belle; aussi cet illustre amant en étoit-il vivement touché. Quand il partoit pour l'armée, le désir de la gloire ne l'empêchoit pas de sentir la douleur de la séparation, et il ne pouvoit lui dire adieu qu'il ne répandît des larmes; et lorsqu'il partit pour ce dernier voyage d'Allemagne (où il remporta la victoire de Nortlingen), il s'évanouit lorsqu'il la quitta<sup>[280]</sup>.»

Une telle situation étoit trop violente et trop fautive pour durer bien longtemps; elle se prolongea même au delà des bornes ordinaires. M<sup>lle</sup> Du Vigean ne vouloit être que la femme de Condé, et le mariage de celui-ci ne se pouvoit rompre: rien n'avançait d'aucun côté, et tout le monde souffrait.

On comprend que les assiduités déclarées de Condé auprès de M<sup>lle</sup> Du Vigean intimidaient ceux qui auroient pu prétendre à sa main. Il fut question pour elle de deux mariages. Parmi ses adorateurs, étoit le marquis d'Huxelles, qui depuis épousa Marie de Bailleul, une des filles du surintendant des finances. D'Huxelles étoit un militaire fort distingué, qui pensa devenir maréchal de France, et dont les services et la mort prématurée à la suite de ses blessures<sup>[281]</sup>

comptèrent à son fils pour obtenir le bâton. Il avait songé très sérieusement à épouser M<sup>lle</sup> Du Vigean, mais il recula devant les bruits qui n'avaient pu manquer de se répandre, «quoique, dit Lenet, d'où nous tirons ces renseignements<sup>[282]</sup>, je sache, avec toute la certitude qu'on peut savoir les choses de cette nature, que jamais amour ne fut plus passionné de la part du Prince, ni écouté avec plus de conduite, d'honnêteté et de modestie de la part de M<sup>lle</sup> Du Vigean.» Et en cela M<sup>me</sup> de Motteville et Mademoiselle sont entièrement d'accord avec Lenet.

M<sup>lle</sup> Du Vigean avait aussi été recherchée par un autre gentilhomme aimable et brave, le marquis Jacques Stuart de Saint-Mégrin, frère de la belle Saint-Mégrin dont le duc d'Orléans fut si amoureux. Saint-Mégrin aimait depuis longtemps M<sup>lle</sup> Du Vigean<sup>[283]</sup>; mais il n'osait aller sur les brisées de Condé. Plus tard il eut une extrême joie quand il sut qu'il pouvait être écouté, et il fit parler aussitôt aux parents de M<sup>lle</sup> Du Vigean. Le mariage n'eut pas lieu: une passion telle que celle que nous venons de raconter devait avoir un autre dénouement.

Après la campagne d'Allemagne de 1645 et la victoire si disputée de Nortlingen, le duc d'Enghien fit encore une grande maladie. C'est alors que désespérant de faire dissoudre son mariage et de vaincre les scrupules vertueux de M<sup>lle</sup> Du Vigean, il prit la résolution et pour elle et pour lui de tourner ailleurs ses pensées. M<sup>lle</sup> Du Vigean ne se plaignit point; elle ferma l'oreille à toutes les propositions, résista aux conseils et même aux ordres de sa famille, s'échappa un jour de la maison de sa mère<sup>[284]</sup>, et dans tout l'éclat de la beauté et de la jeunesse se jeta aux Carmélites de la rue Saint-Jacques<sup>[285]</sup>. Condé ne chercha point à la revoir, mais il conserva toujours pour elle, dit Lenet, «une mémoire pleine de respect<sup>[286]</sup>.» L'amour de Condé ne fut donc pas un caprice passager des sens et de l'imagination. Il commença avant son mariage; il dura quatre longues années; il persévéra ardent et pur au milieu des camps, et ne s'éteignit que dans le désespoir d'arriver à une fin heureuse, et encore à la suite d'une longue maladie, et après une crise violente d'où le vainqueur de Nortlingen sortit renouvelé, renonçant à jamais à l'amour pour ne plus songer qu'à la gloire.

On voudrait suivre M<sup>lle</sup> Du Vigean au couvent des Carmélites, savoir en quel temps précis elle y entra, quels emplois elle y occupa et quand elle y mourut. Voilà ce que nuls mémoires contemporains ne nous apprennent, et ce que nous pouvons maintenant faire connaître avec certitude. M<sup>lle</sup> Du Vigean fit profession en 1649; ainsi elle dut entrer aux Carmélites en 1647, puisqu'on ne pouvait faire ses vœux qu'après avoir été un an ou deux ans postulante et novice; elle prit en religion le nom de sœur Marthe de Jésus<sup>[287]</sup>, elle mourut en 1665; elle était sous-prieure en 1659, elle cessa de l'être en 1662; selon l'usage, elle dut l'être six ans, par conséquent de 1656 à 1662: d'où il suit que toutes les lettres de M<sup>me</sup> de Longueville adressées à la sœur Marthe et à la mère sous-prieure, de 1656 à 1662, le sont à la même religieuse, et que cette religieuse est M<sup>lle</sup> Du Vigean, ce qui explique le ton particulièrement affectueux de ces lettres. Enfin nous avons trouvé à la Bibliothèque nationale, dans les portefeuilles du docteur Valant et dans le fonds de Gaignières, deux billets de M<sup>lle</sup> Du Vigean, devenue sœur Marthe, à M<sup>me</sup> de Sablé, et un autre à cette même marquise d'Huxelles dont elle eût pu tenir la place. Ces billets sont les seules reliques jusqu'à nous parvenues de cette intéressante personne qui, pour avoir trop plu à un prince, fut réduite à ensevelir, à vingt-cinq ans, dans un cloître sa beauté et sa vertu<sup>[288]</sup>.

Ainsi se terminent bien souvent les plaisirs de la jeunesse, les inclinations les plus nobles, les fêtes du cœur et de la vie. M<sup>lle</sup> de Bourbon vit naître, croître et finir les amours de Condé et de M<sup>lle</sup> Du Vigean. Villefore dit qu'elle les traversa, mais il n'en apporte aucune preuve; il est au moins bien certain qu'elle s'efforça de réparer, autant qu'il était en elle, le mal que fit son frère à sa jeune et charmante amie. En souvenir d'elle, elle combla sa sœur de bienfaits, et, quand la pauvre délaissée eut été chercher un asile aux Carmélites, elle entretenait avec elle un commerce affectueux; elle la visitait et lui écrivait souvent, et, jusqu'à la fin de sa vie, elle la mit dans son cœur à côté de M<sup>me</sup> de Sablé.

Mais ne devançons pas l'avenir. Nous en sommes encore aux illusions du bel âge, dans la saison des plaisirs et des amours. Pendant qu'autour d'elle, à l'hôtel de Rambouillet et à l'hôtel de Condé, à Chantilly, à Ruel, à Liancourt, tout respirait l'héroïsme et la galanterie, environnée de jeunes et brillants cavaliers, de gracieuses amies qui entraînaient après elles tous les cœurs, que faisait du sien M<sup>lle</sup> de Bourbon? Le donna-t-elle aussi, comme M<sup>lle</sup> Du Vigean et M<sup>lle</sup> de Bouteville? Parmi tant d'adorateurs qui s'empressaient sur ses pas, n'en distingua-t-elle aucun? Tendre et un peu coquette, avec l'âme et les yeux de Chimène, quel Rodrigue la trouva sensible parmi les jeunes officiers de la cour de son frère? A l'âge de dix-neuf ans, elle avait été promise à François de Lorraine, prince de Joinville, le fils aîné du duc de Guise<sup>[289]</sup>. C'eût été une puissante alliance que celle qui eût ainsi réuni les Montmorency, les Condé et les Guise; mais le prince de Joinville mourut en Italie, où il était allé retrouver son père, dans la violente et opiniâtre persécution que ne cessa d'exercer contre la maison de Lorraine l'implacable vengeur et le promoteur infatigable de l'autorité royale, le cardinal de Richelieu. Il fut aussi question pour M<sup>lle</sup> de Bourbon d'Armand, marquis de Brézé, neveu de Richelieu, le frère de celle qui fut imposée au duc d'Enghien, l'intrépide marin qui battit deux fois les flottes de l'Espagne, et périt, à vingt-sept ans, d'un coup de canon, au siège d'Orbitello, en 1646. Ce mariage eût mis entre les mains de la maison de Condé, au moyen des deux héroïques beaux-frères, toutes les forces de la France, ses armées de terre et de mer; il échoua par des motifs qu'on n'indique pas, mais qu'on peut deviner. On dit que M. le Prince demanda lui-même au cardinal son neveu pour sa fille; mais l'habile Richelieu aurait répondu qu'il avait tenu à grand honneur de donner sa nièce à un prince du sang, mais qu'il ne lui était jamais venu dans l'esprit de faire épouser une princesse du sang à un simple gentilhomme. Nous connaissons assez Richelieu pour être bien sûr que cette apparente modestie du plus superbe des hommes couvrait une raison politique sur laquelle il ne voulait pas s'expliquer<sup>[290]</sup>. Le duc de Beaufort, le plus jeune fils du duc de Vendôme, semble encore avoir brigué le cœur et la main de M<sup>lle</sup> de Bourbon. Mais les Condé n'aimaient point les Vendôme, surtout quand ils étaient en disgrâce; et le duc de Beaufort, plus brave que spirituel, et un peu vulgaire malgré ses prétentions chevaleresques, ne plut guère à la belle demoiselle qui l'éconduisit poliment: première origine d'un jaloux dépit que nous verrons bientôt paraître<sup>[291]</sup>. Enfin en 1642 M. le Prince et M<sup>me</sup> la Princesse, ne trouvant pas un seul seigneur un peu jeune dans tout le royaume auquel la politique et l'intérêt leur permirent de donner leur fille, jetèrent les yeux sur le plus grand seigneur de France après les princes du sang, le duc de Longueville. Il était veuf de la fille du comte de Soissons, dont il avait eu Marie d'Orléans, qui avait déjà dix-sept ou dix-huit ans; il en avait quarante-sept, et même à cet âge il passait pour encore attaché à M<sup>me</sup> de Montbazou. Anne de Bourbon témoigna d'abord un peu de répugnance<sup>[292]</sup>; mais il fallut bien céder, et elle prit son parti avec la résolution qu'elle montrait dans toutes les grandes circonstances. Elle épousa donc, le 2 juin 1642, à vingt-trois ans, le cœur et l'esprit remplis de poésie et de galanterie, un homme beaucoup plus âgé qu'elle, et qui n'était pas même assez touché de ses charmes pour avoir entièrement renoncé à une ancienne maîtresse.

Les fêtes de ce mariage furent encore plus brillantes que celles du mariage du duc d'Enghien. M<sup>lle</sup> de Bourbon marcha à l'autel avec une sorte d'intrépidité, et elle parut presque gaie à l'hôtel de Longueville, occupant trop les spectateurs de son éblouissante beauté pour qu'on remarquât la violence qu'elle se faisait. C'est son historien, le janséniste Villefore, qui nous a conservé cette tradition. Trompeuse apparence! gaieté, courage, éclat mensongers! Un an s'était à peine écoulé que la blanche robe de la jeune mariée avait déjà des taches de sang, et que, sans même avoir donné son cœur, longtemps encore inoccupé, elle faisait naître involontairement la plus tragique querelle, où l'un de ses adorateurs périssait, à la fleur de l'âge, de la main d'un de ces Guise auxquels elle avait été un moment destinée. Prélude sinistre des orages qui l'attendaient, première aventure qui consacra d'abord sa beauté d'une manière funeste, et lui conquit, à vingt-quatre ans, dans le monde de la galanterie, un renom, une popularité même presque égale à celle que la victoire avait faite à son frère le duc d'Enghien.

202

## CHAPITRE TROISIÈME

1642-1644

POÉSIE ET GALANTERIE.—ÉTAT DES AFFAIRES EN 1643. BATAILLE DE ROCROY.—MAZARIN.—LES IMPORTANTS.—MADAME DE MONTBAZON.—LETTRES ATTRIBUÉES A MADAME DE LONGUEVILLE.—DUEL DE COLIGNY ET DE GUISE A LA PLACE ROYALE.—UNE NOUVELLE INÉDITE DU XVII<sup>e</sup> SIÈCLE.

Voilà donc M<sup>lle</sup> de Bourbon mariée le 2 juin 1642. «Ce lui fut une cruelle destinée: M. de Longueville étoit vieux, elle étoit fort jeune et belle comme un ange.» Ainsi s'exprime, sur ce mariage, Mademoiselle, fidèle interprète de l'opinion contemporaine<sup>[293]</sup>.

Henri II, duc de Longueville, descendait de ce fameux comte de Dunois dont le nom est lié à celui de Jeanne d'Arc dans les grandes guerres de l'indépendance sous Charles VII. Il était fils de Henri d'Orléans, premier du nom, prince souverain de Neuchâtel et Vallengin, homme de guerre digne de ses ancêtres, qui porta à la Ligue un coup mortel par la victoire de Senlis. Sa mère était Catherine de Gonzagues, sœur du duc de Nevers, le père des deux célèbres princesses, Marie, reine de Pologne, et Anne, la Palatine. Né en 1595, Henri II avait d'abord épousé Louise de Bourbon, fille du comte de Soissons, grand maître de France, morte en 1637, et dont il avait eu Marie d'Orléans, M<sup>lle</sup> de Longueville, qui, ayant vingt-cinq ans, en 1650, au milieu de la Fronde, y joua aussi un certain rôle, et finit par épouser le duc de Nemours, le dernier frère de celui qui fut tué par le duc de Beaufort. Ainsi, quand M. de Longueville prit une seconde femme en 1642, il avait quarante-sept ans, comme nous l'avons dit, et il lui apportait pour belle-fille une personne presque de son âge, d'un caractère tout différent du sien, assez belle, spirituelle, raisonnable, mais dépourvue de toute sensibilité, qui devint bientôt le censeur de sa belle-mère et son ennemie dans le sein de la famille, et jusque auprès de la postérité dans les Mémoires aigrement judicieux qu'elle a laissés sur la Fronde.

Le duc de Longueville était un vrai grand seigneur<sup>[294]</sup>. Il était brave et même militaire assez habile, libéral jusqu'à la magnificence, d'un caractère noble mais faible, facile à entraîner dans des entreprises téméraires pourvu que les apparences en fussent belles, mais «en sortant avec encore plus de facilité<sup>[295]</sup>» Il commença par faire un peu d'opposition à Richelieu, puis il se soumit assez vite; sous Mazarin, d'abord comblé de faveurs, grâce à l'influence de son beau-père, M. le Prince, il reprit peu à peu ses airs d'indépendance sans oser les soutenir; plus tard, il entra assez vivement dans la Fronde; il partagea la captivité de ses deux beaux-frères, et, à peine hors de prison, il se accommoda avec la cour. La nature l'avait fait pour suivre la route que ses pères lui avaient tracée et pour servir la couronne dans de grandes charges militaires et civiles, qu'il eût fort dignement remplies. Le malheur de sa vie a été d'être presque toujours jeté, par sa faute et par celle des autres, dans des aventures au-dessus de sa portée, où ses qualités parurent moins que ses défauts.

Ajoutons que M. de Longueville, de mœurs assez légères, avait eu, dans sa première jeunesse, de Jacqueline d'Illiers, devenue abbesse de Saint-Avit près Châteaudun, une fille naturelle, Catherine Angélique d'Orléans, qui fut successivement religieuse en différentes maisons, et mourut abbesse de Maubuisson, à l'âge de quarante-sept ans, en 1664. Déjà sur le retour, il s'était épris de la duchesse de Montbazon, qui avait fort bien accueilli cette conquête utile, et s'efforça de la retenir, dit-on, même après le second mariage de M. de Longueville, malgré le mécontentement de M<sup>me</sup> la Princesse et les reproches, souvent très vifs qu'elle adressait à son gendre.

Il faut en convenir, il n'y avait pas là de quoi captiver le cœur et l'imagination d'une jeune femme, telle que nous avons dépeint M<sup>lle</sup> de Bourbon. Avec ses instincts de fierté et d'héroïsme, ses délicatesses d'esprit et de cœur, ses principes et ses habitudes de précieuse, elle ne pouvait guère admirer M. de Longueville; et, comme elle était faite, l'admiration était pour elle le chemin de l'amour. Elle devait être blessée qu'avec ce qu'elle était à tous égards on lui donnât une rivale; et ce qui pouvait la blesser davantage, c'est que cette rivale, si peu digne de lui être comparée par son caractère, était une des plus grandes beautés du jour; en sorte que l'infidélité au moins apparente de M. de Longueville ressemblait à une préférence offensante pour ses charmes; et M<sup>lle</sup> de Bourbon n'était pas seulement tendre, elle était glorieuse et un peu coquette. Cependant, comme elle n'aimait pas son mari, sa douceur, soutenue par son indifférence, la sauva de l'irritation. Seulement elle se crut autorisée à se laisser adorer en toute sécurité de conscience, et elle continua de vivre à l'hôtel de Longueville<sup>[296]</sup>, comme elle le faisait à l'hôtel de Condé, avec la même cour de jeunes amies et de brillants cavaliers; et cela d'autant plus aisément qu'en entrant dans une maison un peu inférieure à la sienne, l'orgueil de M. le Prince et de M<sup>me</sup> la Princesse lui avait gardé le titre et les privilèges d'une princesse du sang royal<sup>[297]</sup>.

Les fêtes du mariage étaient à peine terminées, que M<sup>me</sup> de Longueville fit une petite maladie. La petite vérole, alors si redoutée, qui l'avait chassée de Chantilly, et contre laquelle elle avait fait à Liancourt d'assez mauvais vers, l'atteignit dans l'automne de 1642 et mit en péril le charmant visage. Tout Rambouillet s'émut. La marquise de Sablé, trop fidèle à

cette peur de la contagion, qui a été le tourment de sa vie, ne put obtenir d'elle-même, malgré la tendresse la plus sincère, de soigner l'intéressante malade; mais M<sup>lle</sup> de Rambouillet ne l'abandonna point<sup>[298]</sup>; et ce fut une sorte de joie publique lorsqu'on apprit que M<sup>me</sup> de Longueville avait été épargnée, et que, si elle avait perdu la première fraîcheur de sa beauté, elle en avait conservé tout l'éclat. Ce sont les paroles mêmes de Retz, et le galant évêque de Grasse, Godeau, les confirme par les compliments alambiqués en manière de sermon qu'il adresse à ce sujet à M<sup>me</sup> de Longueville<sup>[299]</sup>.

Pendant cette indisposition, M. de Longueville n'était pas auprès de sa femme. Le cardinal de Richelieu venait de l'envoyer prendre le commandement de l'armée d'Italie à la place du duc de Bouillon, l'aîné de Turenne, qui, fort compromis dans l'affaire du grand écuyer Cinq-Mars, avait été arrêté par ordre du cardinal à la tête de son armée, conduit de Casal à Lyon au château de Pierre-Encise, et se trouva encore très heureux de racheter sa vie par l'abandon de sa place forte de Sedan.

L'hiver de 1643 s'écoula pour M<sup>me</sup> de Longueville dans les agréables occupations qui avaient charmé son adolescence. Elle était sans cesse au Louvre, à l'hôtel de Condé, à la Place Royale ou à l'hôtel de Rambouillet, dont l'éclat croissait chaque jour. C'était à peu près le temps de la *Guirlande de Julie*. Tallemant s'était proposé d'ajouter au recueil des poésies de Voiture beaucoup d'autres pièces de l'hôtel de Rambouillet. En vérité, nous pourrions le suppléer à l'aide des manuscrits de Conrart, qui était aussi un des habitués de l'illustre hôtel<sup>[300]</sup>. Nous puiserions à pleines mains dans ces manuscrits inépuisables, et nous n'aurions que l'embarras du choix. Mais si tous ces vers peignent fort bien la société du XVII<sup>e</sup> siècle, amoureuse de l'esprit comme de la bravoure, enivrée d'héroïsme et de galanterie, ils agréeraient peut-être fort médiocrement à celle d'aujourd'hui, et nous avons déjà mis les lecteurs à une épreuve que nous n'oserions renouveler. Disons seulement que M<sup>me</sup> de Longueville fut encore plus entourée que M<sup>lle</sup> de Bourbon de cet encens poétique<sup>[301]</sup> un peu fade, il est vrai, mais qui rarement a déplu aux beautés les plus spirituelles. Nous avons sous les yeux des poésies de toute sorte et de toute main qui la représentent tantôt aux bals du Louvre et du Luxembourg<sup>[302]</sup>, tantôt au Cours avec ses deux belles amies, M<sup>lles</sup> Du Vigean<sup>[303]</sup>, tantôt suivant son mari dans son gouvernement de Normandie, et rappelée par l'hôtel de Rambouillet<sup>[304]</sup>, partout poursuivie de soins et d'hommages, et montrant partout une douceur pleine de charme, avec la nonchalance qui ne l'abandonnait guère lorsque son cœur n'était pas occupé. Et il ne l'était pas encore, ou il ne l'était qu'à la surface. Elle n'aimait point, mais elle avait distingué dans la foule de ses adorateurs Maurice, comte de Coligny, le frère aîné de d'Andelot, le fils du maréchal de Châtillon, qui avait soupiré pour elle avant son mariage, et ne s'était pas retiré devant un mari de quarante-sept ans, assez peu jaloux, et même encore dans les chaînes d'une autre.

«Je ne sais, dit Lenet<sup>[305]</sup>, si Coligny s'attacha à M<sup>lle</sup> de Bourbon par sa beauté, par son esprit ou par le respect qu'il lui devoit; mais je sais bien que quoiqu'il ne la vît qu'en plein cercle, en présence de la Princesse ou du Duc, on ne laissa pas dans la suite du temps de dire qu'il avoit des sentiments d'amour pour elle.» D'ailleurs pas un mot sur Coligny, sur son caractère, son esprit, sa personne. Tout ce que nous savons, c'est qu'il était un des amis particuliers de La Rochefoucauld, et surtout du duc d'Enghien<sup>[306]</sup> qui l'employa dans plus d'une négociation délicate. Nous avouons qu'un tel silence n'est guère en sa faveur; mais répondons-nous à nous-mêmes que Coligny était jeune, qu'il n'avait pas eu le temps de se faire connaître, et qu'il a été naturellement éclipsé par son cadet d'Andelot, qui succéda à son titre et prit sa place auprès de Condé. Dans l'absence de tout autre document, un manuscrit de la Bibliothèque nationale, auquel déjà nous avons eu recours<sup>[307]</sup>, nous fournit quelques détails dont nous ne garantissons point l'exactitude, mais qu'il ne nous est pas permis de négliger, faute de mieux. Ce manuscrit nous représente Coligny comme très bien fait, sans avoir pourtant une tournure fort élégante; spirituel et ambitieux, mais d'un mérite au-dessous de son ambition. L'auteur, prenant l'apparence pour la réalité, suppose aussi que M<sup>me</sup> de Longueville partageait les sentiments de Coligny, parce qu'elle ne les rebutait pas, et il peint de couleurs assez romanesques les commencements de leurs prétendues amours. Nous donnons le passage entier en l'abandonnant au jugement du lecteur<sup>[308]</sup>:

«Anne de Bourbon, duchesse de Longueville, étoit alors une des plus aimables personnes du monde, tant par les charmes de son esprit que par ceux de sa beauté. Coligny, fils aîné du maréchal de Châtillon, l'aimoit passionnément, et l'on dit qu'il étoit aimé. C'étoit un garçon de fort belle taille, mais qui avoit plutôt l'air d'un Flamand que d'un François. Il avoit de l'esprit infiniment et des pensées vastes et grandes, mais on croit que sa valeur<sup>[309]</sup> n'égaloit pas son ambition. Avant même le mariage de cette princesse, il étoit au mieux avec elle. On dit qu'il se servit d'un moyen assez fin et fort extraordinaire pour lui déclarer sa passion. Le roman de *Polexandre*<sup>[310]</sup> étoit fort à la mode et fort en vogue, mais principalement à l'hôtel de Condé, qu'on regardoit alors comme le temple de la galanterie et des beaux esprits. Le duc d'Enghien lisoit ce livre à toute heure, et y trouvant une lettre tendre et passionnée il la montra à Coligny, pour lequel il n'avoit rien de caché. Celui-ci sut profiter d'une occasion si favorable, et proposa au duc d'Enghien d'en faire une copie pour la mettre adroitement dans la poche de la duchesse. Il ne se passoit presque pas de jour qu'il n'y eût à l'hôtel de Condé quelque espèce de fête et l'on y dansoit presque tous les soirs. La proposition fut acceptée, et Coligny s'étant volontiers chargé de copier cette lettre, il la donna au duc d'Enghien. Ce jour-là, tout le monde étoit paré, et la duchesse brilloit de mille rayons. Le bal commença de bonne heure, et le duc, ayant pris la main de sa sœur, exécuta aisément leur dessein. Je ne sais pas davantage, mais il y a apparence que la lettre fut lue et que la duchesse ne s'en plaignit pas.»

Pendant que les jeunes gens se livraient ainsi aux plaisirs de la galanterie, de graves événements changeaient la face de la cour et de la France.

Richelieu était mort le 4 décembre 1642, après avoir vu Cinq-Mars monter sur un échafaud, le comte de Soissons enseveli dans sa victoire de la Marfée, et le duc de Bouillon contraint de céder à la royauté sa principauté de Sedan. A peine avait-il fermé les yeux, que ses ennemis avaient repris leurs desseins et leurs espérances. Fidèle à son ministre jusqu'après sa mort, Louis XIII continua sa politique en l'adoucissant; mais il ne lui survécut pas même une année. Le 14 mai 1643, il alla le rejoindre, laissant un roi de quatre ans, la régence aux mains d'une femme, notre frontière du nord menacée, les factions frémissantes, un conseil de régence mal constitué et divisé, mais, grâce à Dieu, Mazarin à la tête du cabinet et le duc d'Enghien à la tête de l'armée. C'en fut assez pour sauver la France.

Le duc d'Enghien reçut en Flandre, avant tout le monde, par un courrier extraordinaire, la nouvelle de la mort du Roi. Il craignit que cette nouvelle n'enflât le courage des Espagnols et ne diminuât celui des Français; il prit la résolution de la cacher et de précipiter l'inévitable bataille où devaient se jouer les destinées de la patrie. Perdue, elle introduisait

l'ennemi dans le cœur du pays; mais, gagnée, elle imprimait à l'Espagne et à l'Europe entière un respect de la France bien nécessaire au début d'un règne nouveau, elle affermissait la régence d'Anne d'Autriche, elle mettait la royauté au-dessus de toutes les factions, sans compter qu'elle élevait très haut la fortune de la maison de Condé. Le duc d'Enghien soumit l'affaire au conseil des généraux, mais pour la forme, déclarant qu'il prenait sur lui l'événement, et le lendemain 19 mai, pendant que l'on portait à Saint-Denis le corps de Louis XIII, il livra la bataille de Rocroy. Le jeune duc, qui n'avait pas encore vingt-deux ans, la gagna, grâce à une manœuvre qui révéla d'abord le grand capitaine et inaugura une nouvelle école de guerre<sup>[311]</sup>. Il s'était chargé, avec Gassion, du commandement de l'aile droite. Il avait confié sa gauche à La Ferté Seneterre sous le maréchal de L'Hôpital qui représentait la vieille école et qu'on lui avait donné pour le conduire. Il avait mis Espenan au centre avec l'infanterie, et placé la réserve entre les mains de Sirot, officier de fortune d'une bravoure à toute épreuve comme Gassion. Dirigée par le duc d'Enghien en personne, l'aile droite française renversa tout ce qui était devant elle; puis, arrivé à la hauteur des lignes ennemies où était placée l'infanterie italienne, wallonne et allemande, le duc d'Enghien s'était jeté sur cette infanterie et l'avait vigoureusement entamée. Pendant ce temps, l'aile gauche de La Ferté Seneterre et du maréchal de L'Hôpital était fort maltraitée, ses deux commandants mis hors de combat, et, en s'ébranlant, elle menaçait d'entraîner dans sa déroute le centre, où Espenan tenait toujours ferme mais demandait à grands cris du renfort. Un autre, avant Condé, n'eût pas manqué de revenir sur ses pas, de retraverser, dans une attitude équivoque, l'espace glorieusement parcouru, et de se porter au secours de sa gauche et de son centre, en ménageant sa réserve pour achever la victoire ou pour couvrir et réparer la défaite. Le jeune capitaine prit un tout autre parti: au lieu de reculer, il avance encore; il passe sur le ventre de l'infanterie déjà ébranlée, et vient fondre sur les derrières de l'aile victorieuse, après avoir fait dire à Sirot de marcher avec toute sa réserve au secours d'Espenan et de L'Hôpital, et de rétablir à tout prix le combat, ce que fit admirablement Sirot. Ainsi prise entre deux feux, l'armée ennemie céda à gauche comme à droite, et la journée fut gagnée. Mais ce n'était pas assez d'avoir délivré la France du danger présent, il fallait en ce même jour délivrer en quelque sorte l'avenir en détruisant ce qui faisait la force et le prestige des armées espagnoles, la vieille infanterie vraiment espagnole, qui formait la réserve en sa qualité de troupe d'élite, et, selon les règles de l'ancienne stratégie et la politique du cabinet de Madrid, avait été précieusement ménagée et n'avait pas encore donné, c'est-à-dire était restée inutile. Elle n'eut plus qu'à mourir. Condé l'assailit de toutes parts avec ses escadrons victorieux, avec tout ce qu'il put ramasser d'infanterie et d'artillerie, et il finit, après une mémorable résistance, par la démolir de fond en comble: elle périt presque tout entière à Rocroy.

Au bruit de cette bataille où tout était merveilleux, la jeunesse du général, la hardiesse et la nouveauté des manœuvres, la grandeur des résultats, la cour et Paris ressentirent des transports d'enthousiasme. On avait redouté les derniers désastres, et on était sauvé, et on était victorieux, et on voyait s'ouvrir devant soi une longue suite de semblables victoires que promettait un pareil début. Depuis Henri IV, la France avait eu sans doute d'excellents généraux qui connaissaient bien leur métier et avaient eu des succès en Allemagne, en Espagne et en Italie; mais voici qu'il s'élevait un général de vingt-deux ans qui les effaçait tous, et créait une nouvelle manière de faire la guerre, où l'audace était au service du calcul, comme Descartes et Corneille, qu'on nous passe cette comparaison, venaient de créer une philosophie et une poésie nouvelles pour servir de solide fondement ou d'éclatant interprète à des sentiments et à des pensées sublimes. Rocroy répond au *Cid*, à *Cinna* et à *Polyeucte*, ainsi qu'au *Discours de la Méthode* et aux *Méditations*, dans l'histoire de la grandeur française: époque incomparable que nulle autre n'a égalée, pas même celle du consulat après Marengo, parce qu'au milieu de toutes ses splendeurs le consulat n'a eu ni Descartes ni Corneille<sup>[312]</sup>!

On se figure aisément l'ivresse de l'hôtel de Condé, quand un des camarades du duc d'Enghien dans ses amusements de Liancourt, La Moussaye, qui lui avait servi d'aide de camp pendant toute la journée, apporta la triomphante nouvelle. Toutes les muses de Rambouillet, grandes et petites<sup>[313]</sup>, chantèrent les exploits de leur brillant disciple. Les deux peuples espagnols pris à Rocroy furent étalés pendant plusieurs jours dans les grandes salles de l'hôtel de Condé, avant d'être transportés à Notre-Dame. Le peuple se pressait pour les contempler. Et en même temps que l'orgueil patriotique faisait battre tous les cœurs, on était ému jusqu'aux larmes en apprenant que le jeune capitaine, aussi humain et aussi pieux que brave, avait fait fléchir le genou à toute l'armée sur le champ de bataille pour remercier Dieu, qu'ensuite il avait pris soin des blessés, vainqueurs ou vaincus, comme s'ils étaient de sa propre famille, les consolant, les encourageant, leur distribuant les plus abondants secours sans jamais les humilier, et qu'il avait demandé pour ses lieutenants toutes les récompenses, ne voulant pour lui que la gloire, comme les héros des tragédies et des romans dont il était épris avec tout son siècle. Bientôt on sut qu'après quelques jours donnés à la religion et à l'humanité, le duc d'Enghien avait repris la poursuite de l'ennemi, et qu'il était déjà sous les murs de Thionville.

La maison de Condé avait besoin de l'éclat et de la force que lui renvoyait la victoire de Rocroy pour faire face à ses propres ennemis, et tirer satisfaction de l'insulte qui venait de lui être faite dans la personne de M<sup>me</sup> de Longueville.

Il faut avoir une idée juste de la situation des affaires et de celle des partis qui se disputaient le gouvernement, pour comprendre l'importance d'une aventure qui en elle-même semble assez peu de chose.

Depuis la mort de Richelieu, il s'était formé une faction puissante composée de tous ceux que l'impérieux Cardinal avait tenus exilés ou emprisonnés, et qui, revenus à la cour, et leur redoutable ennemi au cercueil, brûlaient de s'emparer de ses dépouilles. Ce qui s'était passé après Henri IV menaçait de se renouveler. Alors on avait vu Marie de Médicis abandonner les ministres et les plans du grand Roi, préférer à Sully le mari de la Galigai, rompre avec les puissances protestantes et se tourner du côté de l'Autriche et de l'Espagne. C'en était fait de la politique d'Henri IV si Louis XIII, qu'il serait juste enfin de ne pas tant sacrifier à Richelieu, n'eût eu le cœur assez français pour mettre l'État au-dessus de sa mère, et pour donner sa confiance d'abord à Luynes, qui battit les partisans de la Reine mère et l'exila elle-même, puis à Richelieu, qui surpassa bien Luynes en marchant sur ses traces. En 1643, les mécontents du dernier règne crurent avoir trouvé dans la reine Anne une autre Marie de Médicis, qu'ils allaient diriger à leur gré. Leurs espérances étaient naturelles. Anne était sœur du roi d'Espagne, Philippe IV: il lui était difficile de ne pas souhaiter de s'entendre avec son frère, et de terminer les querelles sanglantes de ses deux patries. La guerre avait duré bien longtemps; la France commençait à en être lasse, et une femme pouvait regarder comme une noble manière d'inaugurer son gouvernement d'apporter la paix à la nation fatiguée. Richelieu n'ayant pu gagner Anne d'Autriche, l'avait opprimée. Elle devait donc détester sa mémoire, ses parents et ses créatures, et tout la portait à s'entourer des amis courageux qui avaient partagé ses longues disgrâces. Ils revenaient de la prison ou de l'exil avec des prétentions fort légitimes. La faveur de la régente leur paraissait une dette. Mais ils la réclamèrent d'une façon qui blessa la fierté de la Reine, et la

rendit d'autant plus sensible aux déférences et aux flatteries habiles dont l'entourait le ministre laissé par elle à la tête du cabinet, par égard pour la dernière volonté de Louis XIII, et en attendant qu'un de ses amis particuliers, le duc de Beaufort ou l'évêque de Beauvais, eût acquis l'expérience des affaires et se pût charger du gouvernement.

Jules Mazarin, né dans une petite ville des Abruzzes, et dont les commencements sont restés obscurs, s'était d'abord fait connaître comme officier d'infanterie, ce qu'on oublie beaucoup trop et ce que nous aurons bien souvent occasion de rappeler. Puis, entré dans la diplomatie romaine, il y déploya des talents que Richelieu apprécia vite et qu'il s'empessa d'acquérir pour la France et pour lui-même en 1639. Il le fit cardinal en 1641, et le destinait à représenter la France au congrès de Münster. A son lit de mort il le recommanda à Louis XIII, qui conçut de sa capacité une si haute opinion que pour l'attacher à jamais à la France et à la maison royale, il voulut lui faire tenir sur les fonts de baptême le petit roi Louis XIV, le mit par son testament dans le conseil de régence immédiatement après le duc d'Orléans et le prince de Condé, et ordonna à la régente de le maintenir dans le poste de premier ministre. Une fois accepté par nécessité et par politique, Mazarin avait travaillé sans relâche à se rendre la Reine favorable, et peu à peu il y était parvenu.

La justice de l'histoire a commencé pour Mazarin. On reconnaît aujourd'hui que cet étranger, avec tous les défauts et même les vices que ses ennemis lui ont reprochés, est pourtant le digne héritier de Richelieu, qu'il a poursuivi, par des moyens différents mais avec un succès pareil, les deux mêmes objets, la suprématie de l'autorité royale et l'agrandissement du territoire. Inférieur à Richelieu pour tout ce qui regarde l'administration intérieure du royaume, il l'a égalé dans la conduite des affaires militaires et des affaires diplomatiques. On peut dire même que comme diplomate Mazarin est sans rival. Il a attaché son nom aux deux plus grandes transactions européennes du XVII<sup>e</sup> siècle, le traité de Westphalie et le traité des Pyrénées. Si son esprit était moins élevé et moins vaste que celui de son incomparable devancier, il n'était ni moins pénétrant ni moins ferme, et le cœur peut-être était encore plus résolu. Une fois au moins, dans la fameuse journée des Dupes, Richelieu a été tout près de désespérer de sa fortune, Mazarin jamais. On ne se peut ressembler ni différer davantage. Mazarin était tout pénétré de la politique de son illustre maître, il n'en concevait et n'en n'admettait pas d'autre; mais il était dans son caractère comme dans sa situation de la pratiquer tout autrement. Inépuisable en ressources et en expédients, il préférait l'artifice à la violence, ménageait et caressait tout le monde, traitait avec tous les partis, et ne se faisait jamais d'ennemis irréconciliables, aimant bien mieux les acheter ou les adoucir que d'avoir à les exterminer. Au début de la régence, il ne s'étonna pas de la tempête qui s'élevait de toutes parts contre la mémoire du terrible Cardinal, et il crut plus sage de la laisser se dissiper peu à peu que de l'accroître en la combattant<sup>[314]</sup>. Il sut faire aux préjugés et aux inclinations de la Reine les sacrifices nécessaires, céder tour à tour et résister à propos. Au lieu de défendre hautement, et contre le courant de l'opinion abusée, les desseins de Richelieu, il préféra les suivre doucement et sans bruit, et il les accomplit l'un après l'autre, à l'aide du temps son grand allié, comme il l'appelait. «Le temps et moi», disait-il. Le temps et lui vinrent à bout, en effet, de toutes les difficultés; mais Mazarin ne commença pas comme il finit, et nous en sommes ici à l'année 1643.

De toutes ses grandes qualités, celle qu'alors il pouvait laisser paraître impunément, était cette infatigable puissance de travail que Richelieu exigeait des siens, et dont lui-même donnait l'exemple. Cette qualité convenait merveilleusement à la paresse de la Reine, et Mazarin s'établit de bonne heure auprès d'elle en la soulageant du poids du gouvernement et en ayant soin de lui en rapporter tout l'honneur. Après avoir été si longtemps opprimée, l'autorité royale souriait à Anne d'Autriche, et son âme espagnole avait besoin de respects et d'hommages. Mazarin les lui prodigua. Il se mit à ses pieds pour arriver jusqu'à son cœur. Au fond elle n'était guère touchée de la grande accusation qu'on élevait déjà contre lui, à savoir qu'il était étranger, car elle aussi elle était étrangère; peut-être même lui était-ce là un attrait mystérieux, et trouvait-elle un charme particulier à s'entretenir avec son premier ministre dans sa langue maternelle, comme avec un compatriote et un ami<sup>[315]</sup>. Ajoutez à tout cela les manières et l'esprit de Mazarin. Il était souple et insinuant, toujours maître de lui-même, d'une sérénité inaltérable dans les circonstances les plus graves, plein de confiance en sa bonne étoile, et répandant cette confiance autour de lui. Il faut dire enfin que tout cardinal qu'il était, Mazarin n'était pas prêtre; que nourrie dans les maximes de la galanterie de son pays, Anne d'Autriche avait toujours aimé à plaire, qu'elle avait quarante et un ans et qu'elle était belle encore, que son ministre avait le même âge, qu'il était tort bien fait et de la figure la plus agréable, où la finesse s'unissait à une certaine grandeur<sup>[316]</sup>. Il avait promptement reconnu que sans famille, sans établissement, sans appui en France, environné de rivaux et d'ennemis, toute sa force était dans la Reine. Il s'appliqua donc par-dessus toutes choses à pénétrer jusqu'à son cœur, comme aussi l'avait tenté Richelieu; mais il possédait bien d'autres moyens pour y réussir. Le beau et doux Cardinal réussit donc. Une fois maître du cœur<sup>[317]</sup>, il dirigea aisément l'esprit d'Anne d'Autriche, et lui enseigna l'art difficile de poursuivre toujours le même but, à l'aide des conduites les plus diverses, selon la diversité des circonstances.

Dans le commencement, tout son effort fut de se maintenir et d'écarter les Importants. On appelait ainsi les chefs des mécontents, à cause des airs d'importance qu'ils se donnaient, blâmant à tort et à travers toutes les mesures du gouvernement, affectant une sorte de profondeur et de sublimité quintessenciée, qui les séparait des autres hommes. Ils régnaient dans les salons, ils exerçaient une autorité considérable à la cour et dans tout le royaume, et ils avaient à leur tête les deux grandes maisons de Vendôme et de Lorraine.

Le duc de Beaufort, le second fils du duc César de Vendôme, portait fièrement le nom de petit-fils de Henri IV; il avait une bravoure réelle et de grandes apparences d'honneur. Le jour de la mort de Louis XIII, il avait montré une fidélité chevaleresque à la Reine, qui, avant d'avoir apprécié Mazarin, penchait fort de son côté; et il l'eût peut-être emporté s'il n'eût gâté ses affaires par des prétentions excessives et une hauteur bien peu habile avec une Espagnole, qu'il fallait flatter longtemps avant de la gouverner. Il n'avait d'ailleurs aucun génie, et il eût échoué d'une façon misérable au premier rang: il n'était fait que pour le rôle qu'il a joué depuis, celui d'un héros de théâtre.

La maison de Guise épuisée ne possédait alors aucun homme supérieur. Longtemps exilée, elle avait perdu en Italie son chef, Charles de Lorraine, et l'aîné des fils, le prince de Joinville, auquel on avait songé pour M<sup>lle</sup> de Bourbon. A la mort de ce prince, celui de ses frères qui venait après lui était ce Henri de Guise, si célèbre par ses aventures, sa bravoure et sa légèreté, qui eut toutes les ambitions, forma toutes les entreprises, et ne réussit à rien, pas même à être un héros de roman, quoi qu'on ait dit. Voyez en effet, je vous prie, si c'est ici la vie d'un chevalier, d'un ancien paladin, comme l'appelle M<sup>me</sup> de Motteville<sup>[318]</sup>, et s'il fit l'amour comme dans les romans, ainsi que le prétend Mademoiselle<sup>[319]</sup>. Né en 1614, pourvu tout jeune de l'archevêché de Reims, devenu presque héréditaire dans sa famille, mais n'ayant aucun goût

pour la carrière ecclésiastique, il avait rencontré dans son diocèse, à l'abbaye d'Avenet, les trois filles du duc de Nevers, et s'était épris de l'une d'elles, la belle Anne de Gonzagues, depuis la princesse Palatine. Il s'était engagé avec elle par une promesse de mariage authentique; il l'avait même épousée secrètement en 1638. A la nouvelle de la mort de son frère aîné et de son père, en 1639 et 1640, il laisse là son archevêché, prend le titre de duc de Guise, se jette dans les intrigues du duc de Bouillon et du comte de Soissons, va les rejoindre à Sedan, puis de Sedan se retire à Bruxelles, en invitant celle qu'il appelle sa femme à venir l'y retrouver. Anne de Gonzagues, après bien des hésitations, se décide à obéir; elle s'enfuit de Nevers, et traverse la France déguisée. On l'arrête; elle déclare son état, se fait nommer M<sup>me</sup> de Guise; et quand elle est sur le point d'arriver à Bruxelles elle apprend que l'on vient d'y célébrer le mariage du duc de Guise avec Honorine de Grimberg, la belle veuve du comte de Bossu<sup>[320]</sup>. Deux ans ne s'étaient pas écoulés, qu'Henri s'était lassé de sa nouvelle épouse. Il la quitte à son tour pour revenir à Paris, dès qu'il n'a plus à y redouter Richelieu ni Louis XIII. Là, il fait une cour bien facile à M<sup>me</sup> de Montbazou. Ensuite, lorsqu'elle est exilée, il devient amoureux de M<sup>lle</sup> de Pons, une des filles d'honneur de la reine Anne, fort jolie et fort coquette; il veut l'épouser; il s'en va solliciter à Rome la rupture de son précédent mariage, et par occasion, pour conquérir une couronne à sa maîtresse, il court se mettre à la tête de l'insurrection de Naples. Il arrive à travers mille hasards, déploie la valeur la plus brillante, sans aucun talent ni politique ni militaire, est fait prisonnier par les Espagnols, supplie Condé, malheureusement alors tout-puissant en Espagne, d'obtenir sa délivrance, lui promettant un dévouement à toute épreuve; et, après qu'il a retrouvé sa liberté, grâce à l'intervention de Condé, au lieu de le servir comme il s'y est engagé par une déclaration publique, il l'abandonne, passe à Mazarin, prend part à tout ce qui se fait contre son libérateur, tente à cette même M<sup>lle</sup> de Pons, dont il voulait faire une reine de Naples, un procès honteux, pour ravoir les meubles et les pierreries qu'il lui avait donnés, devient grand chambellan, et n'est bon qu'à parader dans les fêtes et les tournois de la cour, et à faire dire, quand on le voit passer avec Condé: voilà le héros de la fable à côté du héros de l'histoire; emportant avec lui au tombeau, en 1664, cette illustre maison de Guise qui méritait de finir autrement. En 1643, à son arrivée à Paris, il était tombé parmi les Importants, et il était fait pour être un des chefs de ce parti, car il était vain, brillant et incapable.

Les femmes occupaient une grande place dans cette Fronde anticipée du commencement de la régence.

La reine Anne avait eu autrefois pour amies la célèbre duchesse de Chevreuse et M<sup>me</sup> de Hautefort, devenue depuis la maréchale duchesse de Schomberg. Ces deux dames n'avaient en commun qu'une grande beauté, beaucoup d'esprit, et une disgrâce admirablement supportée<sup>[321]</sup>. Marie de Hautefort était, avec M<sup>me</sup> de Sablé, un des modèles de la vraie précieuse, et qui avait égalé sa conduite à ses maximes. Fille d'honneur de la Reine, Louis XIII avait eu pour elle cet amour platonique, dont il aima aussi M<sup>lle</sup> de La Fayette. Richelieu, après avoir essayé inutilement de la gagner, l'avait brouillée avec son royal amant et fait exiler de la cour. La reine Anne l'avait aimée presque autant que le Roi, et aussitôt qu'elle avait été libre et maîtresse d'elle-même, elle lui avait écrit de sa main: «Venez, ma chère amie, je meurs d'impatience de vous embrasser.» M<sup>me</sup> de Hautefort était accourue; mais, quand elle avait voulu parler de Mazarin comme autrefois de Richelieu, elle avait trouvé une audience moins favorable, et, n'ayant pas su s'accommoder à la situation nouvelle, ses tendresses impérieuses avaient bientôt fatigué. M<sup>me</sup> de Chevreuse avait eu la beauté de M<sup>me</sup> de Hautefort, et, à la place de sa vertu sans tache, une énergie à toute épreuve, et un esprit politique de premier ordre. Marie de Rohan, fille du duc Hercule de Montbazou et de Madeleine de Lenoncourt sa première femme, d'abord mariée au connétable de Luynes et veuve de très bonne heure, était entrée dans la maison de Lorraine en épousant le duc de Chevreuse. Victime de sa fidélité à la Reine, deux fois bannie par Richelieu, elle avait longtemps erré en Europe, et elle rapportait en France les prétentions d'une émigrée. Elle remua ciel et terre pour renverser Mazarin et mettre à sa place Châteauneuf, ancien garde des sceaux, qui passait dans le parti pour un homme d'une capacité supérieure et en état d'être premier ministre. Elle exigeait aussi une grande situation pour La Rochefoucauld, ambitieux sans oser le laisser paraître, et qui en était encore à cette sentimentalité romanesque, à la façon du duc de Guise, dont le fond est presque toujours une vanité honteuse d'elle-même, et dont le dernier mot devait être ici, au bout des intrigues de la Fronde, le livre des Maximes.

Mazarin se défendait, comme nous l'avons dit, en s'insinuant peu à peu dans le cœur de la Reine, et aux attaques des maisons de Vendôme et de Lorraine il opposait le poids des anciens partisans de Richelieu, nombreux et accrédités, les La Meilleraie, les Schomberg, les Liancourt, les Mortemart, surtout la maison de Condé, avec ses alliances et ses amitiés, les Montmorency, les Longueville, les Brézé, les Ventadour, les Châtillon. Il n'aurait pu se soutenir dans ces commencements difficiles, si l'incertain duc d'Orléans eût repris ses allures équivoques, et si le prince de Condé n'était pas demeuré attaché à l'autorité royale et favorable à son ministre. Mais l'abbé de La Rivière, acheté par Mazarin, lui gardait le duc d'Orléans, et M. le Prince était trop politique pour ne pas comprendre qu'il lui valait bien mieux être le puissant protecteur que l'adversaire inégal de la royauté. L'habile cardinal connaissait d'ailleurs le prince de Condé; il n'ignorait pas à quelles conditions il pouvait acquérir et retenir son appui, et de bonne heure il y mit le prix: sous Louis XIII, il avait fait nommer M. le Prince grand-maître de la maison du Roi, le duc d'Enghien généralissime de l'armée de Flandre, le duc de Longueville plénipotentiaire à Münster; et un peu plus tard il sut très bien payer au père les victoires du fils, et rendre Dammartin et Chantilly en retour de Rocroy et de Thionville<sup>[322]</sup>.

En se déclarant pour Mazarin, la maison de Condé avait attiré sur elle la haine du parti des Importants. Cette haine rejaillissait à peine sur M<sup>me</sup> de Longueville. Sa douceur dans toutes les choses où son cœur n'était pas sérieusement engagé, sa parfaite indifférence politique à cette époque de sa vie, avec les grâces de son esprit et de sa figure, la rendaient aimable à tout le monde et la protégeaient contre l'injustice des partis. Mais, en dehors des affaires d'État, elle avait une ennemie, et une ennemie redoutable, dans la duchesse de Montbazou. Nous avons dit que M<sup>me</sup> de Montbazou avait été la maîtresse de M. de Longueville; il faut la faire un peu plus connaître, car elle est un des principaux personnages du drame que nous avons à raconter.

Marie de Bretagne, née vers 1612, morte à quarante-cinq ans en 1657, était la fille aînée de cette fameuse comtesse de Vertu, dont le père était La Varenne Fouquet, maître d'hôtel et serviteur très complaisant d'Henri IV. Le comte de Vertu, de l'illustre maison de Bretagne, avait épousé M<sup>lle</sup> de La Varenne à cause de son extrême beauté, et il s'était empressé de la tirer de Paris et de l'emmener chez lui. Il n'y gagna rien, et Tallemant<sup>[323]</sup> nous raconte de la belle et folle comtesse une histoire galante terminée de la plus tragique manière. La fille était digne de la mère par sa beauté, et elle la laissa bien loin derrière elle par ses vices. Mariée en 1628 au duc de Montbazou, le père de M<sup>me</sup> de Chevreuse, lorsqu'il était déjà vieux et qu'elle était encore au couvent, elle se mit bientôt à son aise. L'esprit n'était pas son plus

brillant côté, et ce qu'elle en avait était tourné à la ruse et à la perfidie. «Son esprit, dit l'indulgente M<sup>me</sup> de Motteville<sup>[324]</sup>, n'étoit pas si beau que son corps; ses lumières étoient bornées par ses yeux, qui commandoient qu'on l'aimât. Elle prétendoit à l'admiration universelle.» Sur son caractère, tous les témoignages sont unanimes. Retz, qui la connaissait bien, en parle en ces termes<sup>[325]</sup>: «M<sup>me</sup> de Montbazon étoit d'une très grande beauté. La modestie manquoit à son air. Son jargon eût suppléé dans un temps calme à son esprit. Elle eut peu de foi dans la galanterie, nulle dans les affaires. Elle n'aimoit rien que son plaisir, et au-dessus de son plaisir son intérêt. Je n'ai jamais vu une personne qui ait conservé dans le vice si peu de respect pour la vertu.» Souverainement vaine et aimant passionnément l'argent, c'est à l'aide de sa beauté qu'elle poursuivait l'influence et la fortune. Elle en prenait donc un soin infini, comme de son idole, et aussi comme de sa ressource et de son trésor. Elle l'entretenait et la relevait par toutes sortes d'artifices, et elle la conserva presque entière jusqu'à sa mort. M<sup>me</sup> de Motteville assure que dans ses dernières années elle étoit<sup>232</sup> «aussi enchantée de la vanité que si elle n'avoit eu que vingt-cinq ans<sup>[326]</sup>; qu'elle avoit le même désir de plaire, et qu'elle portoit son deuil avec tant d'agrément que l'ordre de la nature se trouvoit changé, puisque beaucoup d'années et de beauté se pouvoient rencontrer ensemble.» Dix ans auparavant, en 1647, à trente-cinq ans, lorsque Mazarin donna une comédie à machines et en musique, à la mode d'Italie, c'est-à-dire un opéra, le soir il y eut un grand bal, et la duchesse de Montbazon y parut parée de perles et avec une plume rouge sur la tête, dans un tel éclat qu'elle ravit toute l'assemblée, «montrant par là que des beaux l'arrière-saison est toujours belle<sup>[327]</sup>.» On peut penser ce qu'elle étoit en 1643, à trente et un ans.

Des deux conditions de la beauté parfaite, la force et la grâce<sup>[328]</sup>, M<sup>me</sup> de Montbazon possédoit la première au suprême degré; mais cette qualité étant presque seule ou tout à fait dominante laissait quelque chose à désirer, c'est-à-dire précisément ce qui fait le charme de la beauté. Elle étoit grande et majestueuse, même à ce point que Tallemant, qui exagère toujours lorsqu'il ne ment pas, dit: «C'étoit un colosse<sup>[329]</sup>.» Elle possédoit tout le luxe des attraits de l'embonpoint. Sa gorge rappelait celle des statues antiques, avec un peu d'excès peut-être. Ce qui frappait le plus en sa figure étoit des yeux et des cheveux très noirs sur un fond d'une éblouissante blancheur. Le défaut étoit un nez<sup>233</sup> un peu fort, avec une bouche trop enfoncée qui donnoit à son visage une apparence de dureté<sup>[330]</sup>. On voit que c'étoit juste l'opposé de M<sup>me</sup> de Longueville. Celle-ci étoit grande et ne l'étoit pas trop. La richesse de sa taille n'ôtoit rien à sa délicatesse. Un juste embonpoint laissait déjà paraître et retenait dans une mesure exquise la beauté des formes de la femme. Ses yeux étoient du bleu le plus doux; son abondante chevelure du plus beau blond cendré. Elle avoit le plus grand air; et malgré cela son trait particulier étoit la grâce. Ajoutez la suprême différence des manières et du ton. M<sup>me</sup> de Longueville étoit dans tout son maintien la dignité, la politesse, la modestie, la douceur même, avec une langueur et une nonchalance qui n'étoient pas son moindre charme. Sa parole étoit rare ainsi que son geste; les inflexions de sa voix étoient une musique parfaite. L'excès, où jamais elle ne tomba, eût été plutôt une sorte de mignardise. Tout en elle étoit esprit, sentiment, agrément. M<sup>me</sup> de Montbazon, au contraire, avoit la parole libre, le ton leste et dégagé, de la morgue et de la hauteur.

Ce n'en étoit pas moins une créature très attrayante, quand elle vouloit l'être, et elle eut un grand nombre d'adorateurs, et d'adorateurs heureux, depuis Gaston, duc d'Orléans, et le comte de Soissons, tué à la Marfée, jusqu'à Rancé, le jeune éditeur d'Anacréon et le futur fondateur de la Trappe. M. de Longueville avoit été quelque temps l'amant en titre, et il lui faisoit des avantages considérables. Quand il épousa M<sup>lle</sup> de Bourbon, M<sup>me</sup> la Princesse exigea, sans être il est vrai bien fidèlement obéie, qu'il rompît tout commerce avec son ancienne maîtresse. De là dans cette âme intéressée une irritation que redoubla la vanité blessée, lorsqu'elle vit cette jeune femme avec son grand nom, un esprit merveilleux, un agrément indéfinissable, s'avancer dans le monde de la galanterie, entraîner sans le moindre effort tous les cœurs après elle, et lui enlever ou partager du moins cet empire de la beauté dont elle étoit si fière, et qui lui étoit si précieuse. D'un autre côté, ainsi que nous l'avons dit, le duc de Beaufort n'avoit pu autrefois se défendre pour M<sup>me</sup> de Longueville d'une admiration passionnée qui avoit été très froidement reçue<sup>[331]</sup>. Il en avoit eu du dépit, et cette blessure saignoit encore, même après qu'il eut porté ses hommages à M<sup>me</sup> de Montbazon. Celle-ci, comme on le pense bien, aigrit ses ressentiments. Enfin le duc de Guise, récemment arrivé à Paris, s'étoit mis à la fois dans le parti des Importants et au service de M<sup>me</sup> de Montbazon, qui l'accueillit fort bien, en même temps qu'elle s'efforçoit de garder ou de rappeler M. de Longueville, et qu'elle régnoit sur Beaufort, dont le rôle auprès d'elle étoit un peu celui de cavalier servant.<sup>235</sup> On le voit, M<sup>me</sup> de Montbazon disposoit, par Beaufort et par Guise, de la maison de Vendôme et de la maison de Lorraine, et elle employa tout ce crédit au profit de sa haine contre M<sup>me</sup> de Longueville. Elle brûloit de lui nuire; elle en trouva l'occasion.

Un soir<sup>[332]</sup> que, dans son salon de la rue de Béthisy ou de la rue Barbette<sup>[333]</sup>, elle avoit chez elle une nombreuse compagnie, on ramassa deux lettres qui n'avoient pas de signature, mais qui étoient d'une écriture de femme et d'un style peu équivoque. On se mit à les lire, on en fit mille plaisanteries, on en rechercha l'auteur. M<sup>me</sup> de Montbazon prétendit qu'elles étoient tombées de la poche de Maurice de Coligny, qui venoit de sortir, et qu'elles étoient de la main de M<sup>me</sup> de Longueville. Le mot d'ordre une fois donné, tous les échos du parti des Importants le répétèrent, et cette aventure devint l'entretien de la cour. Voici quelles étoient les deux lettres trouvées chez M<sup>me</sup> de Montbazon; une frivole curiosité nous les a très fidèlement conservées<sup>[334]</sup>:

## I.

«J'aurois beaucoup plus de regret du changement de votre conduite si je croyois moins mériter la continuation de votre affection. Je vous avoue que, tant que je l'ai crue véritable et violente, la mienne vous a donné tous les avantages que vous pouviez souhaiter. Maintenant n'espérez pas autre chose de moi que l'estime que je dois à votre discrétion. J'ai trop de gloire pour partager la passion que vous m'avez si souvent jurée, et je ne veux plus vous donner d'autre punition de votre négligence à me voir que celle de vous en priver tout à fait. Je vous prie de ne plus venir chez moi, parce que je n'ai plus le pouvoir de vous le commander.»

## II.

«De quoi vous avisez-vous après un si long silence? Ne savez-vous pas bien que la même gloire qui m'a rendue sensible à votre affection passée me défend de souffrir les fausses apparences de sa continuation? Vous dites que mes soupçons et mes inégalités vous rendent la plus malheureuse personne du monde; je vous assure que je n'en crois rien, bien que je ne puisse nier que vous ne m'ayez parfaitement aimée, comme vous devez avouer que mon estime vous a dignement récompensé. En cela, nous nous sommes rendu justice, et je ne veux pas avoir dans la suite moins de bonté, si votre conduite répond à mes intentions. Vous les trouveriez moins déraisonnables si vous aviez plus de passion, et les difficultés de me voir ne feroient que l'augmenter au lieu de la diminuer. Je souffre pour trop aimer et vous pour n'aimer pas assez. Si je vous dois croire, changeons d'humeur; je trouverai du repos à faire mon devoir, et vous devez y manquer pour vous mettre en liberté. Je n'aperçois pas que j'oublie la façon dont vous avez passé avec moi l'hiver, et que je vous parle aussi franchement que j'ai fait autrefois. J'espère que vous en userez aussi bien, et que je n'aurai point de regret d'être vaincue dans la résolution que j'avois faite de n'y plus retourner. Je garderai le logis trois ou quatre jours de suite, et l'on ne m'y verra que le soir: vous en savez la raison.»

Ces lettres n'étaient pas controuvées. Elles avaient été réellement écrites par M<sup>me</sup> de Fouquerolles au beau et élégant marquis de Maulevrier, qui avait eu la sottise de les perdre dans le salon de M<sup>me</sup> de Montbazon. Maulevrier, tremblant d'être reconnu et d'avoir compromis M<sup>me</sup> de Fouquerolles, courut chez un des chefs du parti des Importants, La Rochefoucauld, qui était son ami, lui confia son secret, et le supplia de s'entremettre pour assoupir cette affaire. La Rochefoucauld fit comprendre à M<sup>me</sup> de Montbazon qu'il était de son intérêt de faire ici la généreuse, car on reconnaîtrait bien aisément l'erreur ou la fraude, dès qu'on en viendrait à confronter l'écriture de ces lettres avec celle de M<sup>me</sup> de Longueville; qu'il lui fallait donc prévenir un éclat qui retomberait sur elle. M<sup>me</sup> de Montbazon remit les lettres originales à La Rochefoucauld, qui les fit voir à M. le Prince, à M<sup>me</sup> la Princesse, à M<sup>me</sup> de Rambouillet et à M<sup>me</sup> de Sablé, particulières amies de M<sup>me</sup> de Longueville, et, la vérité bien établie, les brûla en présence de la Reine, délivrant Maulevrier et M<sup>me</sup> de Fouquerolles de l'inquiétude mortelle où ils avaient été pendant quelque temps<sup>[335]</sup>

Peut-être eût-il été sage de s'en tenir là. C'était l'avis un peu intéressé du faible et prudent M. de Longueville, qui voulait ménager M<sup>me</sup> de Montbazon, et ne croyait pas que l'honneur de sa femme eût beaucoup à gagner à un plus grand éclat. M<sup>me</sup> de Longueville n'était pas non plus fort animée; mais M<sup>me</sup> la Princesse, avec son humeur altière et dans le premier enivrement des succès de son fils, exigea une réparation égale à l'offense, et déclara hautement que, si la Reine et le gouvernement ne prenaient pas en main l'honneur de sa maison, elle et tous les siens se retireraient de la cour: elle s'indignait à la seule idée qu'on pût mettre un moment sa fille en balance avec la petite-fille d'un cuisinier, disait-elle, voulant parler de La Varenne, père de la comtesse de Vertu, qui avait été maître d'hôtel de Henri IV. En vain tout le parti des Importants, Beaufort et Guise à leur tête, s'agitèrent et menacèrent: Mazarin était trop habile pour se mettre sur les bras deux ennemis à la fois, et pour se brouiller avec les Condé sans espoir d'acquérir ou de désarmer les Lorrains et les Vendôme. Il tourna aisément la Reine du côté de M<sup>me</sup> la Princesse<sup>[336]</sup>. M<sup>me</sup> de Longueville était allée passer les premiers moments de cette désagréable aventure à La Barre, auprès de ses chères amies M<sup>lles</sup> Du Vigean. La Reine elle-même alla l'y voir, et lui promit sa protection. On décida que la duchesse de Montbazon se rendrait chez M<sup>me</sup> la Princesse, à l'hôtel de Condé, et lui ferait une réparation publique. M<sup>me</sup> de Motteville raconte avec beaucoup d'agrément tout ce qu'il fallut de diplomatie pour ménager et régler ce que dirait M<sup>me</sup> de Montbazon et ce que répondrait M<sup>me</sup> la Princesse. «La Reine étoit dans son grand cabinet, et M<sup>me</sup> la Princesse étoit avec elle, qui, tout émue et toute terrible, faisoit de cette affaire un crime de lèse-majesté. M<sup>me</sup> de Chevreuse, engagée par mille raisons dans la querelle de sa belle-mère, étoit avec le cardinal Mazarin pour composer la harangue qu'elle devoit faire. Sur chaque mot, il y avoit un pourparler d'une heure. Le Cardinal, faisant l'affairé, alloit d'un côté et d'autre pour accommoder leur différend, comme si cette paix eût été nécessaire au bonheur de la France et au sien en particulier. Il fut arrêté que la criminelle iroit chez M<sup>me</sup> la Princesse le lendemain, où elle devoit dire que le discours qui s'étoit fait de la lettre étoit une chose fausse, inventée par de méchants esprits, et qu'en son particulier elle n'y avoit jamais pensé, connoissant trop bien la vertu de M<sup>me</sup> de Longueville et le respect qu'elle lui devoit. Cette harangue fut écrite dans un petit billet qui fut attaché à son éventail, pour la dire mot à mot à M<sup>me</sup> la Princesse. Elle le fit de la manière du monde la plus fière et la plus haute, faisant une mine qui sembloit dire: «Je me moque de ce que je dis.»

Mademoiselle<sup>[337]</sup> et d'Ormesson<sup>[338]</sup> nous ont conservé les deux discours prononcés: «Madame<sup>[339]</sup>, je viens ici pour vous protester que je suis innocente de la méchanceté dont on m'a voulu accuser, n'y ayant point de personne d'honneur qui puisse dire une calomnie pareille; et si j'avois fait une faute de cette nature, j'aurois subi les peines que la Reine m'auroit imposées et ne me serois jamais montrée devant le monde, et vous en aurois demandé pardon, vous suppliant de croire que je ne manquerai jamais au respect que je vous dois et à l'opinion que j'ai du mérite et de la vertu de M<sup>me</sup> de Longueville.» M<sup>me</sup> la Princesse répondit: «Je reçois très volontiers l'assurance que vous me donnez n'avoir nullement part à la méchanceté que l'on a publiée, déférant tout au commandement que la Reine m'en a fait.»

On trouve dans d'Ormesson quelques détails qui ajoutent au piquant de cette scène de comédie. Elle eut lieu le 8 août. Le cardinal Mazarin y assistait, comme témoin de la part de la Reine. M<sup>me</sup> de Montbazon ayant commencé son discours sans dire Madame, M<sup>me</sup> la Princesse s'en plaignit, et l'autre dut recommencer avec l'addition respectueuse. Évidemment un pareil accommodement ne finissait rien<sup>[340]</sup>.

Outre la satisfaction qu'elle venait de recevoir, M<sup>me</sup> la Princesse avait demandé et obtenu la permission de ne se point trouver en même lieu que la duchesse de Montbazon. A quelque temps de là, M<sup>me</sup> de Chevreuse invita la Reine à une collation dans le jardin de Renard. Ce jardin était le rendez-vous de la belle société. Il était au bout des Tuileries, avant la porte de la Conférence qui conduisait au Cours-la-Reine, c'est-à-dire à l'angle gauche de la place Louis XV<sup>[341]</sup>, sur le terrain occupé depuis par deux de ces tristes fossés inventés par le XVIII<sup>e</sup> siècle et obstinément conservés comme pour gâter à plaisir cette magnifique place qu'il serait si aisé de rendre la plus belle de l'Europe. L'été, en revenant du Cours, qui était la promenade du grand monde, et où les beautés du jour faisaient assaut de toilette et d'éclat<sup>[342]</sup>, on venait se reposer au jardin de Renard, y prendre des rafraîchissements, et entendre des sérénades à la manière espagnole. La Reine se plaisait fort à s'y promener dans les belles soirées d'été. Elle voulut que M<sup>me</sup> la Princesse y vînt avec elle partager la collation que lui offrait M<sup>me</sup> de Chevreuse, l'assurant bien que M<sup>me</sup> de Montbazon n'y serait pas: mais celle-ci y était, et elle prétendit même faire les honneurs de la collation comme belle-mère de celle qui la donnait. M<sup>me</sup> la

Princesse feignit de vouloir se retirer pour ne pas troubler la fête; la Reine ne pouvait pas ne la point retenir, puisqu'elle était venue sur sa parole. Elle fit donc prier M<sup>me</sup> de Montbazou de faire semblant de se trouver mal<sup>242</sup> et de s'en aller pour la tirer d'embarras. La hautaine duchesse ne consentit pas à fuir devant son ennemie, et elle demeura. La Reine offensée refusa la collation et quitta la promenade avec M<sup>me</sup> la Princesse. Quelques jours après, une lettre du Roi enjoignait à M<sup>me</sup> de Montbazou de sortir de Paris<sup>[343]</sup>.

Cette disgrâce déclarée irrita les Importants. Ils se crurent humiliés et affaiblis, et il n'y eut pas de violences et d'extrémités qu'ils ne rêvèrent. Le duc de Beaufort, frappé à la fois dans son crédit et dans ses amours, jeta les hauts cris; les pensées de vengeance qui depuis quelque temps s'agitaient à l'hôtel de Vendôme, se fixèrent; il y eut un complot formé et arrêté pour se défaire de Mazarin, avec diverses tentatives d'exécution<sup>[344]</sup>. Dans ces conjonctures, le Cardinal se montra à la hauteur de Richelieu. Quoiqu'il demandât surtout ses succès à la patience, à l'habileté et à l'intrigue, il avait aussi de la résolution et du courage, et il sut prendre son parti. Il était déjà assez bien avec la Reine, et il commençait à lui paraître nécessaire ou du moins fort utile. Il lui représenta ce qu'elle devait à l'État et à l'autorité royale menacée; qu'il fallait préférer l'intérêt de son fils et de sa couronne à des amitiés bonnes peut-être en d'autres temps, mais qui étaient devenues dangereuses; il mit sous ses yeux les preuves certaines de la conspiration ourdie contre sa personne, et la supplia de choisir entre ses ennemis et lui. Anne d'Autriche n'hésita point, et la ruine des Importants fut décidée. Le 2 septembre, on arrêta le duc de Beaufort au Louvre même, et on le conduisit à Vincennes. On ôta le commandement des Suisses à La Châtre, ami de Beaufort. L'évêque de Beauvais, qui avait eu un moment la confiance de la Reine et s'était mis en tête de succéder à Richelieu, fut renvoyé à son église; le duc de Vendôme, ainsi que le duc de Mercœur, son fils aîné, relégués à Anet, M<sup>me</sup> de Chevreuse d'abord à Dampierre puis en Anjou, et Châteauneuf dans son gouvernement de Touraine<sup>[345]</sup>. Ces mesures, exécutées à propos, dissipèrent le parti des Importants. Les discordes intestines qui menaçaient le nouveau règne durent attendre des jours plus favorables. Mazarin, bientôt sans rival auprès de la Reine, continua au dedans et surtout au dehors le système de son devancier, et la royauté, ainsi que la France, comptèrent une suite de belles années, grâce à l'union des princes du sang avec la couronne, aux ménagements habiles du premier ministre, à son génie politique secondé par le génie militaire du duc d'Enghien.

Celui-ci était revenu à Paris à la fin de la campagne, après avoir gagné une grande bataille, pris une place fort importante, fait passer le Rhin à l'armée française, et reporté la guerre en Allemagne. La Reine l'avait reçu comme le libérateur de la France. Mazarin, qui tenait plus à la réalité qu'à l'apparence du pouvoir, lui fit dire que toute son ambition était d'être son chapelain et son homme d'affaires auprès de la Reine. De loin, le duc d'Enghien avait applaudi à tout ce qu'on avait fait, et il revenait brûlant encore pour M<sup>lle</sup> Du Vigean, et furieux qu'on eût osé insulter sa sœur. Il adorait sa sœur, et il aimait Coligny. Il connaissait et il avait favorisé sa passion. Engagé lui-même dans un amour aussi ardent que chaste, il savait que sa sœur pouvait bien n'avoir pas été insensible aux empressements de Maurice, mais il se révoltait à la pensée qu'on lui attribuât les lettres d'une M<sup>me</sup> de Fouquerolles, et il le prit sur un ton qui arrêta les plus insolents.

Parmi les amis du duc de Beaufort et de M<sup>me</sup> de Montbazou était au premier rang le duc de Guise. On l'avait ménagé ainsi que toute sa famille à cause de Monsieur, Gaston, duc d'Orléans, qui avait épousé en secondes noces une princesse de Lorraine, la belle Marguerite<sup>[346]</sup>. Le duc de Guise était tel que nous l'avons dépeint. Il avait déjà fait plus d'une folie, mais il n'avait pas encore honteusement échoué dans toutes ses entreprises; son incapacité n'était pas déclarée; il avait le prestige de son nom, de la jeunesse, de la beauté<sup>[347]</sup>, et d'une bravoure portée jusqu'à la témérité. Serviteur avoué de M<sup>me</sup> de Montbazou, il avait épousé sa querelle, sans être entré néanmoins dans les violences de Beaufort, et il était resté debout en face des Condé victorieux.

Coligny avait eu la sagesse de se tenir à l'écart pendant l'orage, de peur de compromettre encore davantage M<sup>me</sup> de Longueville en se portant ouvertement son défenseur; mais quelques mois s'étant écoulés, il crut pouvoir se montrer, et, comme le dit l'ouvrage inédit sur la régence que nous avons plusieurs fois cité<sup>[348]</sup>, «la prison du duc de Beaufort lui ôtant les moyens de tirer avec lui l'épée, il s'adressa au duc de Guise.» La Rochefoucauld s'exprime ainsi<sup>[349]</sup>: «Le duc d'Enghien, ne pouvant témoigner au duc de Beaufort, qui étoit en prison, le ressentiment qu'il avoit de ce qui s'étoit passé entre M<sup>me</sup> de Longueville et M<sup>me</sup> de Montbazou, laissa à Coligny la liberté de se battre avec le duc de Guise, qui avoit été mêlé dans cette affaire.» Le duc d'Enghien connut donc et approuva ce que fit Coligny. Pour M<sup>me</sup> de Longueville, il est absurde de supposer qu'elle voulut être vengée et poussa Coligny, car tout le monde lui attribue une conduite fort modérée en opposition avec celle de M<sup>me</sup> la Princesse. Loin d'envenimer la querelle, elle était d'avis de l'étouffer, et M<sup>me</sup> de Motteville réfute elle-même le bruit qu'elle rapporte en disant: «La jalousie qu'elle avoit contre la duchesse de Montbazou, étant proportionnée à son amour pour son mari, ne l'emportoit pas si loin qu'elle ne trouvât plus à propos de dissimuler cet outrage.»

La Rochefoucauld nous donne un renseignement qui explique ce qui va suivre: Coligny relevait d'une longue maladie; il était faible encore, et il n'était pas très adroit à l'escrime<sup>[350]</sup>. C'est dans cet état qu'il s'attaqua au duc de Guise, qui, comme tous les héros de parade, était d'une rare habileté dans ce genre d'exercices.

Disons quelques mots des seconds qu'ils se choisirent; ils en valent la peine à tous égards. Les seconds étaient alors des témoins qui se battaient. Coligny prit pour second, et pour faire l'appel, comme on disait alors, Godefroi, comte d'Estrades, gentilhomme gascon, d'une bravoure éprouvée. D'Estrades avait commencé à servir en Hollande sous Maurice de Nassau. Il s'était distingué dans plusieurs semblables rencontres. Un jour, à ce que raconte Tallemant<sup>[351]</sup>, se battant contre un matamore qui se mit sur le bord d'un petit fossé et dit à d'Estrades: «Je ne passerai pas ce fossé. Et moi, dit d'Estrades en faisant une raie derrière soi avec son épée, je ne passerai pas cette raie.» Ils se battent: d'Estrades le tue. En 1643, il était déjà très compté à la cour et dans les affaires; il fut employé tour à tour et avec un égal succès à la guerre et dans la diplomatie, et devint maréchal de France en 1675<sup>[352]</sup>. Le second du duc de Guise était son écuyer, le marquis de Bridieu, gentilhomme Limousin, brave officier, très attaché à la maison de Lorraine, qui, en 1650, défendit admirablement Guise contre l'armée espagnole et contre Turenne, et pour cette belle défense, où il y eut vingt-quatre jours de tranchée ouverte, fut fait lieutenant général<sup>[353]</sup>.

On convint que l'affaire aurait lieu à la Place Royale<sup>[354]</sup>, théâtre accoutumé de ces sortes de combats qu'ils avoient teint

cent fois du meilleur sang. C'est aussi à la Place Royale qu'habitaient les plus grandes dames, la fleur de la galanterie, Marguerite de Rohan, M<sup>me</sup> de Guyméné, M<sup>me</sup> de Chaulnes, M<sup>me</sup> de Saint-Géran, M<sup>me</sup> de Sablé, la comtesse de Maure et tant d'autres, sous les yeux desquelles ces légers et vaillants gentilshommes se plaisaient à croiser le fer. Beaucoup d'entre eux y laissèrent la vie. Dans le premier quart du XVII<sup>e</sup> siècle, le duel était une mode à la fois utile et désastreuse, qui entretenait les mœurs guerrières de la noblesse, mais qui la moissonnait presque à l'égal de la guerre, et pour les causes les plus frivoles. Tirer l'épée pour une bagatelle était devenu l'accompagnement obligé des belles manières; et comme la galanterie avait ses élégants, le duel avait ses raffinés. En quelques années, neuf cents gentilshommes périrent dans des combats particuliers<sup>[355]</sup>. Pour arrêter ce fléau, Richelieu fit rendre au Roi l'édit terrible qui punissait la mort par la mort et envoyait les provocateurs de la Place Royale à la place de Grève. Richelieu fut inflexible, et l'exemple de Montmorency Bouteville, décapité avec son second, le comte Deschappelles, pour avoir provoqué Beuvron et s'être battu avec lui à la Place Royale en plein midi, imprima une terreur salutaire et rendit assez rares les infractions à l'édit. Coligny brava tout<sup>[356]</sup>; il fit appeler Guise, et, au jour marqué, les deux nobles adversaires, assistés de leurs seconds, d'Estrades et Bridieu, se rencontrèrent à la Place Royale.

Nous pouvons donner les moindres détails du combat, grâce aux mémoires contemporains, grâce surtout aux divers manuscrits dont nous avons déjà fait usage.

Le 12 décembre 1643<sup>[357]</sup>, d'Estrades alla le matin appeler le duc de Guise de la part de Coligny. Le rendez-vous fut pris pour le jour même, à la Place Royale, à trois heures<sup>[358]</sup>. Les deux adversaires ne firent rien paraître de toute la matinée, et à trois heures ils étaient au rendez-vous. On prête<sup>[359]</sup> au duc de Guise un mot qui répand sur cette scène une grandeur inattendue, fait comparaître à la Place Royale et met aux prises une dernière fois les deux plus illustres combattants des guerres de la Ligue dans la personne de leurs descendants. En mettant l'épée à la main, Guise dit à Coligny: «Nous allons décider les anciennes querelles de nos deux maisons, et on verra quelle différence il faut mettre entre le sang de Guise et celui de Coligny.» Coligny porta à son adversaire une longue estocade; mais, faible comme il était, le pied de derrière lui manqua, et il tomba sur le genou. Guise alors passa sur lui et mit le pied sur son épée<sup>[360]</sup>. Il aurait dit à Coligny<sup>[361]</sup>: «Je ne veux pas vous tuer, mais vous traiter comme vous méritez, pour vous être adressé à un prince de ma naissance, sans vous en avoir donné sujet»; et il le frappa du plat de son épée<sup>[362]</sup>. Coligny, indigné, ramasse ses forces, se rejette en arrière, dégage son épée et recommence la lutte<sup>[363]</sup>. Dans ce second acte de l'affaire, Guise fut blessé légèrement à l'épaule<sup>[364]</sup> et Coligny à la main. Enfin Guise, passant de nouveau sur Coligny, se saisit de son épée, dont il eut la main un peu coupée, et en la lui enlevant lui porta un grand coup dans le bras qui le mit hors de combat. Pendant ce temps, d'Estrades et Bridieu s'étaient blessés grièvement<sup>[365]</sup>.

Telle fut l'issue de ce duel, le dernier des duels célèbres de la Place Royale<sup>[366]</sup>. Il fit très peu d'honneur à Coligny<sup>[367]</sup>, et presque tout le monde prit parti pour le duc de Guise. La Reine témoigna<sup>[368]</sup> un très vif mécontentement de la violation de l'édit. Monsieur, poussé par sa femme et par les Lorrains, se plaignit hautement<sup>[369]</sup>. M. le Prince et M<sup>me</sup> la Princesse furent bien obligés de se déclarer contre Coligny doublement coupable et parce qu'il était le provocateur et parce qu'il avait été malheureux. La preuve que Coligny était d'intelligence avec le duc d'Enghien, c'est que celui-ci ne l'abandonna pas, qu'il le reçut blessé dans sa maison de Paris, puis à Saint-Maur, et qu'il ne cessa de l'entourer de sa protection et de ses soins<sup>[370]</sup>, en dépit de M. le Prince. Quand l'affaire fut déferée au Parlement, conformément à l'édit de Richelieu, et que les deux adversaires furent appelés à comparaître, le duc de Guise annonça l'intention de se rendre au palais avec un cortège de princes et de grands seigneurs; de son côté le duc d'Enghien menaça d'y accompagner aussi son ami. Mais les poursuites commencées s'arrêtèrent<sup>[371]</sup> devant l'état déplorable où l'on sut qu'était tombé Coligny. L'infortuné languit quelques mois, et mourut à la fin de mai 1644<sup>[372]</sup> des suites de ses blessures, et de désespoir d'avoir si mal soutenu la cause de sa propre maison et celle de M<sup>me</sup> de Longueville.

Cette affaire, avec ses dramatiques circonstances et son dénoûment tragique, eut un immense et douloureux retentissement dans Paris et dans la France entière. Elle ranima un moment les divisions des partis, et suspendit les divertissements et les fêtes de l'hiver de 1644<sup>[373]</sup>; elle n'occupa pas seulement les familles intéressées et la cour, elle frappa vivement toute la haute société, et demeura quelque temps l'entretien des salons. On pense bien qu'en se répandant elle se grossit de proche en proche d'incidents imaginaires. D'abord on supposa que M<sup>me</sup> de Longueville aimait Coligny. Il le fallait pour le plus grand intérêt du récit. De là cette autre invention, qu'elle-même avait armé le bras de Coligny, et que d'Estrades, chargé d'appeler le duc de Guise, ayant dit à Coligny que le duc pourrait bien désavouer les propos injurieux qu'on lui prêtait et qu'ainsi l'honneur serait satisfait, Coligny lui aurait répondu: «Il n'est pas question de cela; je me suis engagé à M<sup>me</sup> de Longueville de me battre contre lui à la Place Royale, je n'y puis manquer<sup>[374]</sup>.» On ne pouvait s'arrêter en si beau chemin, et M<sup>me</sup> de Longueville n'aurait pas été la sœur du vainqueur de Rocroy, une héroïne digne de soutenir la comparaison avec celles d'Espagne, qui voyaient mourir leurs amants à leurs pieds dans les tournois, si elle n'eût assisté au combat de Guise et de Coligny. On assura donc que le 12 décembre elle était dans un hôtel de la Place Royale, chez la duchesse de Rohan, et que là, cachée à une fenêtre, derrière un rideau, elle avait vu la funeste rencontre.

Alors, comme aujourd'hui, c'était la poésie, c'est-à-dire la chanson, qui mettait le sceau à la popularité d'un événement. Quand l'événement était malheureux, la chanson était une complainte burlesquement pathétique et toujours un peu railleuse. Telle est celle-ci, qui courut toutes les ruelles, et fut réellement chantée, car nous la trouvons dans le *Recueil des chansons notées* de l'Arsenal<sup>[375]</sup>:

Essuyez vos beaux yeux,  
Madame de Longueville;  
Essuyez vos beaux yeux,  
Coligny se porte mieux.  
S'il a demandé la vie,  
Ne l'en blâmez nullement;  
Car c'est pour être votre amant  
Qu'il veut vivre éternellement.

Après la chanson le roman; M<sup>me</sup> de Longueville eut aussi le sien. Un bel esprit du temps, dont le nom nous est inconnu,

composa en cette occasion une nouvelle, où, sous des noms supposés, et mêlant le faux au vrai, il raconte la touchante aventure qui occupait alors tout Paris. Nous avons découvert cette nouvelle inédite du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle à la Bibliothèque de l' Arsenal et à la Bibliothèque nationale<sup>[376]</sup>. Elle a pour titre: *Histoire d'Agésilan et d'Isménie*, c'est-à-dire histoire de Coligny et de M<sup>me</sup> de Longueville. Elle a l'avantage d'être fort courte. Nous n'osons pourtant la donner tout entière, et nous nous bornerons à faire connaître rapidement ce petit monument de la célébrité naissante de M<sup>me</sup> de Longueville.

Bien entendu, Isménie aime le plus tendrement du monde Agésilan, et elle l'aimait avant d'avoir été mariée à Améar, le duc de Longueville, par l'ordre de son père et de sa mère, Anténor et Simiane, M. le Prince et M<sup>me</sup> la Princesse. Isménie a pour ennemie Roxane, M<sup>me</sup> de Montbazou, jalouse de sa beauté; et ici viennent deux portraits d'Isménie et de Roxane, qui sont d'une exactitude tout à fait historique: «Roxane étoit piquée des louanges qu'on donnoit à Isménie de sa beauté, qui véritablement étoit des plus grandes. Ses cheveux d'un blond cendré, ses yeux bleus, la blancheur de son teint et sa taille étoient incomparables; son esprit doux, insinuant, parlant agréablement sur toutes sortes de sujets, lui donnoit l'approbation de tout le monde. Roxane, qui a une beauté et une humeur différente, n'avoit pas des approbateurs sur sa grâce en si grand nombre qu'Isménie, bien que sur la beauté les esprits fussent partagés. Ses cheveux étoient bruns sur un teint blanc et uni; ses yeux noirs et bien fendus, d'où il sortoit un feu à pénétrer jusque dans les cœurs les plus insensibles; sa mine haute et fière la faisoit plutôt craindre qu'aimer; son esprit étoit cruel, plein de violence. Il ne falloit point se partager avec elle.»

Voici une conversation des deux amants moins longue que celles de *l'Astrée* et du *Grand Cyrus*, mais qui a leur agréable fadeur, leur sentimentale mélancolie: «Pensive à son malheur, Isménie se promenoit le long d'un ruisseau qui arrose le bois de Mirabelle (Chantilly). Elle vit tout d'un coup sortir un homme de l'épaisseur du bois, et pâle et défait se jeter à ses genoux. Elle connut d'abord que c'étoit Agésilan qui lui dit: Quoi! ma princesse, m'abandonnez-vous après tant de promesses de votre fermeté? En refusant le parti qu'on vous offre, ne ferez-vous pas connoître à tout le monde que ma princesse a autant de fidélité que de beauté, et que sa parole est inébranlable quand elle l'a donnée? S'il vous reste encore quelque souvenir du malheureux Agésilan et des tendresses que vous aviez pour lui, donnez-lui un mois avant que d'accomplir ce mariage. Le terme est court pour une si grande disgrâce qui me coûtera la vie.—Agésilan, dit Isménie, Dieu sait, si mes sentiments étoient suivis, si je serois jamais à d'autre qu'à vous! J'ai fait pour cela plus que le devoir ne m'obligeoit: j'ai résisté longtemps aux ordres d'Anténor et de Simiane. J'ai passé des jours et des nuits en pleurs de la perte que je faisois de mon cher Agésilan. Tout ce que je puis faire pour lui est de lui conserver toujours mon estime et mon amitié. Elle l'embrassa pour la dernière fois, et se retira dans le château sans attendre sa réponse.»

Agésilan désespéré va rejoindre l'armée commandée par le frère d'Isménie, Marcomir, le duc d'Enghien, et nous assistons à un récit de la bataille de Rocroy en général assez exact, à deux défauts près. L'auteur n'a pas l'air d'avoir connu la manœuvre hardie et savante qui décida la victoire, et que nous avons essayé de décrire. On se doute bien aussi qu'il donne à Coligny dans cette grande journée un rôle qu'il n'a pas eu. Dans la nouvelle, Agésilan prend la place de Gassion et commande l'aile droite; le maréchal de L'Hôpital, qui commandait la gauche, est remplacé par Gassion, qui est mis sous le nom d'Hilla ou Hillarius, «vieux mestre de camp, à présent maréchal, soldat de fortune, mais qui avoit passé par toutes les charges, ayant beaucoup de cœur et de fermeté.» Marcomir avoit confié l'aile droite à Agésilan «comme étant assuré de sa fidélité et de son grand cœur.» Agésilan cherche la mort, et, selon les règles du roman, il ne trouve que la gloire, il est vrai, avec beaucoup de blessures qui expliqueront plus tard sa langueur et sa faiblesse. Entre autres exploits, il a une rencontre particulière avec Alaric, roi des Goths. Marcomir, de son côté, fait des actions extraordinaires et tue de sa main le chef de l'armée ennemie. Comme Agésilan-Coligny a pris la place de Gassion, ainsi d'Estrades, ami de Coligny, est substitué, sous le nom de Théodate, au brave Sirot, qui commandait la réserve et contribua tant au succès de la bataille.

La nouvelle peint fidèlement la conduite d'Enghien-Marcomir après la victoire. «Après avoir rendu grâce à Dieu d'une si grande victoire, Marcomir retourna dans son camp. Il fut légèrement blessé, eut deux chevaux tués sous lui, et fit dans cette action tout ce qu'un bon général et un grand capitaine peut faire: il eut grand soin des blessés et il les visitoit tous les jours.» Il ne pouvait manquer de prendre un soin particulier d'Agésilan, son parent, et de Théodate; il les ramena avec lui à Lutétie, où ils reçurent toutes les louanges que leurs belles actions méritoient.

Dans la nouvelle, comme dans quelques mémoires, c'est Roxane, M<sup>me</sup> de Montbazou, qui invente et contrefait les deux fameuses lettres pour déshonorer et perdre Isménie. Elle exige de son amant Florizel, le duc de Guise, qu'il soutienne que ces lettres sont véritables; et, ne pouvant obtenir de sa loyauté une pareille indignité, elle lui demande au moins de s'en exprimer avec doute. Florizel a la faiblesse d'y consentir; ses paroles sont promptement exagérées et envenimées, et de toutes parts le bruit s'accrédite que Florizel défend très haut la vérité de ces lettres et se déclare prêt à la soutenir à Agésilan lui-même, «en quelle manière il le voudroit.» Indignation de la reine Amalasonthe, Anne d'Autriche, contre Isménie qu'elle croit coupable; grande colère d'Anténor et de Simiane, M. le Prince et M<sup>me</sup> la Princesse, contre leur fille, et désespoir de celle-ci, car les deux lettres imaginées par Roxane sont bien autrement fortes que celles que M<sup>me</sup> de Fouquerolles avoit écrites à Maulevrier, et qui furent attribuées à M<sup>me</sup> de Longueville. Première lettre: «Je ne puis vous souffrir plus longtemps dans la tristesse où vous êtes. Votre constance m'a entièrement gagnée. Trouvez-vous ce soir dans l'allée des Sycomores, proche des bains de Diane. Je vous dirai ce que je veux faire pour vous.» Autre lettre: «Je crois que vous êtes content de moi, cher Agésilan; mais si la promenade des Sycomores vous a plu, celle où je vous ordonne de venir ne vous plaira pas moins. Venez seul, à dix heures du soir, par la porte du jardin; vous trouverez Lydie, qui vous conduira où je serai. Adieu.»

Ces deux rendez-vous sont assez bien imaginés pour expliquer l'irritation d'Isménie, et comment elle pousse elle-même Agésilan à la vengeance, et lui ménage un second habile dans Théodate. Le duel avoit été résolu «dans un conseil chez Isménie, où Marcomir et Agésilan étoient.» Les préparatifs de la rencontre et les détails sont moins saisissants et moins romanesques dans le roman que dans l'histoire. La scène y est fidèlement racontée, mais fort abrégée en ce qui regarde les deux principaux adversaires; l'intervention du duc d'Enghien est plus marquée.

«La partie fut liée à deux heures de l'après-midi, à la place des Nymphes (Place Royale). Florizel y viendroit avec un second, un page et un laquais; Agésilan et Théodate en feroient de même; les deux carrosses se rencontreroient devant le logis de Caliste (la duchesse de Rohan), et les cochers se battoient à coups de fouet pour prétexter que c'étoit une

rencontre. Les choses furent exécutées ainsi qu'elles avoient été projetées, et les balcons et les fenêtres des maisons étoient remplis de dames. Chrysante et Théodate (Bridieu et d'Estrades) furent les premiers qui mirent l'épée à la main. Chrysante est un gentilhomme de mérite, brave et un des plus forts hommes du monde. Il est gouverneur d'une place considérable sur la frontière des Belges. Théodate lui donna d'abord un coup d'épée dans le corps; il en reçut un en même temps dans le bras. Chrysante, se sentant incommodé par la perte du sang, voulut se servir de ses forces et venir aux prises avec Théodate; il l'embrassa avec les deux bras, et le pressa avec tant de violence que, nonobstant sa grande blessure, il eût étouffé Théodate, si celui-ci n'eût fait un effort pour se tirer de ses mains. Il fut si grand qu'ils tombèrent tous deux à terre, sans avantage, et furent séparés dans cet instant par des personnes de qualité qui arrivèrent sur le lieu. Cependant Florizel et Agésilan étoient tous deux aux mains. Théodate croyoit être assez à temps pour les séparer, lorsqu'il vit le pauvre Agésilan par terre, désarmé. Florizel le quitte pour venir au-devant de Théodate, pour l'embrasser et lui demander son amitié; il lui dit: Je suis fâché du mauvais état où vous trouverez Agésilan. Il m'a querellé de gaieté de cœur; je vous proteste avec vérité que jamais je ne l'ai offensé. Théodate répondit assez succinctement à ce compliment, étant pressé de se rendre auprès d'Agésilan, qu'il trouva sans connoissance par le mécontentement que ce désavantage lui causa, lequel le conduisit jusques au cercueil. Dans cet instant, Marcomir et plusieurs princes et seigneurs de la cour arrivèrent dans la place des Nymphes. Marcomir fit mettre Agésilan et Théodate dans un de ses carrosses, et leur donna un appartement dans son hôtel, pour la sûreté de leurs personnes.»

«Il n'y avoit que peu de jours que le sénat de Lutétie avoit vérifié le décret contre les duels, qui condamnoit à mort tous ceux qui se battoient. Amalasonte, voulant que l'édit fût exécuté suivant sa teneur, fit décréter prise de corps contre Agésilan et Théodate comme agresseurs, et les poursuites furent moins rigoureuses contre Florizel et Chrysante. Marcomir s'en plaignit hautement, et l'appréhension qu'Amalasonte eut que cela produisît une guerre civile, toute la cour ayant pris parti de part et d'autre, fit qu'elle commanda que l'affaire passeroit pour une rencontre fortuite et que le Roi feroit expédier des lettres de grâce; ce qui fut exécuté, et les parties furent d'accord.»

Ici le roman reprend ses droits, et, ramenant M<sup>me</sup> de Longueville auprès du lit de Coligny mourant, met dans la bouche de l'un et de l'autre des discours de ce pathétique facile qui ne manque jamais son effet sur le commun des lecteurs, moins sensibles à l'art véritable qu'à ce qu'il y a de touchant dans ces situations.

«Les blessures qu'Agésilan avoit reçues empiroient tous les jours. Les chirurgiens les jugeoient mortelles. Théodate ne garda pas le lit de la sienne. Il étoit continuellement près d'Agésilan, lequel, sentant diminuer ses forces, dit à Théodate: J'ai une prière à vous faire, qui est d'obliger Isménie de me venir voir pour la dernière fois, et que vous soyez seul témoin de ce que j'ai à lui dire. Les médecins et les chirurgiens assurèrent Théodate qu'Agésilan ne pouvoit pas passer la journée, ce qui l'obligea de se hâter d'aller trouver Isménie et la disposer de venir dire le dernier adieu à Agésilan, ce qu'elle fit avec une douleur extrême. D'abord qu'Agésilan la vit, la couleur lui revint au visage, et l'émotion qu'il eut en voyant ce qu'il aimoit chèrement lui donna la force de dire: Madame, depuis que je vous ai perdue, je n'ai rien tant désiré que de mourir pour votre service. Dieu a exaucé mes prières. Je ne pouvois être heureux ne vous possédant pas. Ma passion étoit trop forte pour rester content dans le monde. J'ai à vous rendre grâces de la bonté que vous avez d'agréer que je vous dise que je meurs à vous, et fort content de ne plus troubler votre repos. Et, lui tendant la main: Adieu, ma chère Isménie, et il rendit l'esprit dans cet instant. Après le dernier adieu qu'Agésilan fit à Isménie, il fut aussi le dernier soupir de sa vie, Isménie demeura immobile quelque temps. Puis tout d'un coup elle se jette sur le corps d'Agésilan, l'embrasse, lui prend les mains, les arrose de ses larmes, et, commençant d'avoir la voix libre, elle dit: Faut-il que je survive au plus fidèle et sincère amant qui ait jamais été au monde? Est-ce là, mon cher Agésilan, la récompense que tu devois attendre de l'ingrate Isménie? Tu n'as aimé qu'elle, et dans le même temps qu'elle t'<sup>265</sup>quitté, ton désespoir t'a fait chercher la mort dans les batailles où ton grand cœur, ta réputation et tes grandes actions ont été immortelles; et après cela tu viens mourir devant mes yeux et me dis que tu n'as jamais eu de joie depuis m'avoir perdue, et que tu meurs content puisque tu ne me peux posséder!... Reçois, cher et fidèle ami, ces larmes, et le regret immortel de ta perte qui me percera le cœur mille fois par jour. Reçois cette amende honorable que je te fais de toutes mes rigueurs et de tous les déplaisirs que je t'ai causés. Ah! misérable que je suis! que deviendrai-je? où irai-je? Non, il faut mourir de regret et d'amour. Je ne te quitterai plus, je veux demeurer auprès de toi. Et, l'embrassant, elle baisoit ses yeux et son visage avec des transports de tendresse capables de faire fendre le cœur à tout le monde.»

Mais rappelons-le en finissant, tous ces tendres sentiments sont de poétiques inventions de l'auteur de la nouvelle. Pour rendre M<sup>me</sup> de Longueville plus touchante, on l'a représentée partageant la passion qu'elle inspirait; mais rien prouve qu'elle eût en effet de l'amour pour Coligny. Elle l'aimait comme un des compagnons de son enfance, comme un des camarades de son frère, comme un gentilhomme presque de son rang dont elle n'avait aucune raison de repousser les hommages, et qui lui plaisait par une tendresse persévérante et dévouée. Elle lui permettait de soupirer pour elle et de se déclarer son chevalier à la manière espagnole, selon les principes de M<sup>me</sup> de Sablé et des précieuses de l'hôtel de Rambouillet, qui ne défendoient pas aux hommes de les servir et de les adorer, pourvu que ce fût de la façon la plus respectueuse. Telles étoient les mœurs de cette époque. Un gentilhomme ne passait pas pour honnête homme s'il n'avait pas une maîtresse, c'est-à-dire une dame à laquelle il adressait de particuliers hommages et dont il portait les couleurs dans les fêtes de la paix et sur les champs de bataille. Il n'y avait pas une beauté, si vertueuse qu'elle fût, qui n'eût des amants, c'est-à-dire des soupirants en tout bien et en tout honneur. La duchesse d'Aiguillon, présentant son jeune neveu, le duc de Richelieu, à M<sup>lle</sup> Du Vigean l'aînée, la pria d'en faire un honnête homme, et pour cela elle exhortait le plus sérieusement du monde le jeune duc à devenir amoureux de la belle dame<sup>[377]</sup>. M<sup>me</sup> de Longueville souffrait ainsi les empresses de Coligny. Sa coquetterie en était flattée, sa vertu ni même sa réputation n'en étoient effleurées. Elle était entourée des meilleurs exemples. La jeune Du Vigean, sa plus chère amie, résistait au vainqueur de Rocroy; M<sup>lle</sup> de Brienne était tout entière à son mari, M. de Ganache; Julie de Rambouillet ne se pressait pas de se rendre à la longue passion de Montausier, et Isabelle de Montmorency elle-même ne faisait encore que prêter l'oreille aux doux propos de d'Andelot. Retz affirme seul que Coligny était aimé, et il dit le tenir de Condé lui-même; mais qui ne connaît la légèreté de Retz? qui voudrait s'en rapporter à son témoignage quand il est seul, et sur des choses où il n'a pas été personnellement mêlé? En 1643, Retz n'avait guère le secret que de ses propres intrigues, et il reedit les propos des salons des Importants. M<sup>me</sup> de Motteville si bien informée, qui plus tard ne dissimulera pas la chute de M<sup>me</sup> de Longueville, peut être crue lorsqu'elle affirme qu'en 1643<sup>[378]</sup> «elle étoit encore dans une grande réputation de vertu et de sagesse», et que tout son tort était «de ne pas haïr l'adoration et la louange.» Enfin nous avons un témoignage décisif, celui de La Rochefoucauld. Il étoit à la fois l'ami de Maulevrier et de Coligny; il savoit donc le fin de

toute cette affaire. Or, lui qui un jour se tournera contre M<sup>me</sup> de Longueville, révélera ses faiblesses et grossira ses fautes, déclare que, jusqu'à une certaine époque à laquelle nous ne sommes pas encore parvenus, tous ceux qui essayèrent de plaire à la sœur de Condé le *tentèrent inutilement*<sup>[379]</sup>. Elle était trop jeune encore et trop près des habitudes de sa pure et pieuse adolescence; elle n'avait pas encore atteint l'âge fatal aux intentions les plus vertueuses: son heure n'était pas venue. Elle vint plus tard, quand M<sup>me</sup> de Longueville eut plus connu le monde et la vie, et respiré plus longtemps l'air de son siècle, quand son frère avait oublié la chaste grandeur de ses premières amours, quand l'amie qui la pouvait soutenir, la belle et noble M<sup>lle</sup> Du Vigan, n'était plus à côté d'elle, quand son mari était éloigné, quand enfin, lasse de combattre et plus que jamais éprise du bel esprit et des apparences héroïques, elle rencontra un personnage jeune encore et assez beau, d'une bravoure brillante, qui passait pour le modèle du dévouement chevaleresque, qui sut habilement intéresser son amour-propre dans ses projets d'ambition et la séduire par l'appât de la gloire. La Rochefoucauld fut le premier qui toucha sérieusement l'âme de M<sup>me</sup> de Longueville; il le dit, et nous l'en croyons. Avant lui, M<sup>me</sup> de Longueville en était encore à la noble et gracieuse galanterie qu'elle voyait partout en honneur, qu'elle entendait célébrer à l'hôtel de Rambouillet comme à l'hôtel de Condé, dans les grands vers de Corneille comme dans les petits vers de Voiture. Elle se complaisait à faire sentir le pouvoir de ses charmes. Mille adorateurs s'empressaient autour d'elle. Coligny était peut-être un peu plus près de son cœur, il n'y était pas entré. Mais on ne badine pas impunément avec l'amour. Un jour il coûtera bien des larmes à M<sup>me</sup> de Longueville. Ici sa victime fut l'aîné des Châtillon, qui périt à la fleur de l'âge, de la main de l'aîné des Guise, essayant de venger celle qu'il aimait. Cette aventure, bientôt répandue par tous les échos des salons, par la chanson et par le roman, jeta d'abord un sombre éclat sur la destinée de M<sup>me</sup> de Longueville, et lui composa de bonne heure une renommée à la fois aristocratique et populaire qui la préparait merveilleusement à jouer un grand rôle dans cette autre tragi-comédie, héroïque et galante, qu'on appelle la Fronde.

269

## CHAPITRE QUATRIÈME

1644-1648

MADAME DE LONGUEVILLE A PARIS EN 1644, 1645 ET 1646.—ELLE SE REND A MÜNSTER EN 1646.—RETOUR EN FRANCE EN 1647.—SON JEUNE FRÈRE, LE PRINCE DE CONTI.—LA ROCHEFOUCAULD.—ORIGINE DE LA LAISON DE LA ROCHEFOUCAULD ET DE MADAME DE LONGUEVILLE.—SITUATION DE LA FRANCE ET DE LA MAISON DE CONDÉ AVANT LA FRONDE. CAMPAGNES DE CONDÉ.—CONFÉRENCES DE MÜNSTER ET TRAITÉ DE WESTPHALIE.—NAISSANCE DE LA FRONDE. SES CAUSES. SON CARACTÈRE. SES FUNESTES RÉSULTATS.

Nous avons traversé les années les plus vraiment belles de la jeunesse de M<sup>me</sup> de Longueville, celles où l'éclat de ses succès ne coûte rien encore à la vertu. Le temps approche où elle va succomber aux mœurs de son siècle et aux besoins longtemps combattus de son cœur. L'amour qu'elle répandait autour d'elle, elle va le ressentir à son tour, et s'engager dans une liaison fatale qui lui fera oublier tous ses devoirs à la fois, et tournera ses plus brillantes qualités contre elle-même, contre sa famille et contre la France.

Disons ce que nous savons de M<sup>me</sup> de Longueville depuis le moment où nous l'avons quittée jusqu'en l'année 1648.

Nuls documents authentiques, imprimés ou manuscrits, ne nous autorisent à supposer qu'avant la fin de l'année 1647 M<sup>me</sup> de Longueville ait jamais franchi les bornes de la galanterie à la mode. Elle était grosse en 1643, pendant l'aventure des lettres et la triste querelle qui en fut la suite, et elle accoucha, le 4 février 1644, d'une fille qui reçut le nom de sa mère et de son frère, Charlotte Louise, M<sup>lle</sup> de Dunois, morte le 30 avril 1645<sup>[380]</sup>. Un an après, le 12 janvier 1646, elle eut un fils, Jean Louis Charles d'Orléans, comte de Dunois, destiné à succéder aux titres et aux charges de son père. En 1647, à son retour de Münster, elle mit au monde une seconde fille, Marie Gabrielle, enlevée en 1650. Un peu plus tard, un dernier fils lui naquit au milieu de la première Fronde.

M<sup>me</sup> de Longueville avait vingt-cinq ans en 1644, après le duel de Coligny et de Guise. Chaque année ne faisait qu'ajouter à ses charmes. Elle prenait de plus en plus les mœurs du jour. La coquetterie et le bel esprit étaient toute son occupation. La gloire de son frère rejaillissait sur elle, et elle y répondait et y ajoutait même par ses propres succès à la cour et dans les salons. Tout ce qu'il y avait en elle d'instincts de grandeur et d'ambition se rapportait à ce frère, à sa carrière, à sa fortune. Elle songeait par-dessus tout à lui faire des amis et des partisans. La hauteur innée de sa race, son indépendance naturelle et la légèreté de son âge lui donnaient un air d'opposition et lui inspiraient des propos qui faisaient ombrage au premier ministre. Mazarin, forcé de compter avec la maison de Condé, et résigné à la satisfaire à tout prix, la redoutait<sup>[381]</sup> encore plus que toutes les autres maisons princières, en raison même de la capacité reconnue de son chef et de l'ascendant que lui donnait la gloire toujours croissante du duc d'Enghien. Déjà même vers la fin de 1644, dans cette jeune beauté tout occupée, ce semble, de bagatelles, sa merveilleuse sagacité lui faisait pressentir sa plus dangereuse ennemie. Il en trace à cette époque un portrait sévère où il s'attache à marquer tous ses défauts sans relever ses qualités. Il reconnaît, et ce témoignage est précieux à recueillir, que sa coquetterie est innocente, mais il l'accuse avec raison d'être ambitieuse, non pas pour elle, mais pour son frère, et de lui inspirer des pensées de domination auxquelles il n'était déjà que trop enclin. Mais donnons ici tout entier ce portrait curieux et en quelque sorte prophétique:

«M<sup>me</sup> de Longueville<sup>[382]</sup> a tout pouvoir sur son frère. Elle fait vanité de dédaigner la cour, de haïr la faveur et de mépriser tout ce qui n'est pas à ses pieds. Elle voudrait voir son frère dominer et disposer de toutes les grâces. Elle sait fort bien dissimuler; elle reçoit toutes les déférences et toutes les faveurs comme lui étant dues. D'ordinaire elle est très froide avec tout le monde; et si elle aime la galanterie, ce n'est pas du tout qu'elle songe à mal, mais pour faire des serveurs et des amis à son frère. Elle lui insinue des pensées ambitieuses auxquelles il n'est déjà que trop porté naturellement. Elle ne fait pas état de sa mère parce qu'elle la croit attachée à la cour. Ainsi que son frère, elle considère comme des dettes toutes les grâces qu'on accorde à sa personne, à sa maison, à ses parents, à ses amis; elle

croit qu'on voudrait bien les leur refuser, mais qu'on ne l'ose, de peur de les mécontenter. Elle a un grand commerce avec la marquise de Sablé et la duchesse de Lesdiguières. Dans la maison de M<sup>me</sup> de Sablé viennent continuellement d'Andilly, la princesse de Guyméné, Enghien, sa sœur, Nemours, et beaucoup d'autres, et on y parle de tout le monde fort librement: il faut y avoir quelqu'un qui avertisse de ce qui s'y passera.»

Dans l'année 1645, une nouvelle grossesse n'ayant pas permis à M<sup>me</sup> de Longueville de suivre son mari à Münster où il avait été envoyé ambassadeur et ministre plénipotentiaire, elle était restée à Paris, et après ses couches, elle ne s'était pas fort pressée d'aller passer l'hiver de 1646 sous le ciel de la Westphalie. Imaginez-vous, en effet, cet enfant gâté de l'hôtel de Rambouillet quittant Corneille et Voiture, toutes les élégances et les raffinements de la vie, pour s'en aller à Münster parmi des diplomates étrangers parlant allemand ou latin. C'était pour elle un double exil, car sa patrie n'était pas seulement la France, c'était Paris, c'était la cour, c'était l'hôtel de Condé, Chantilly, la Place Royale, la rue Saint-Thomas-du-Louvre. Elle différa donc le plus qu'elle put<sup>[383]</sup>. Cependant, l'hiver écoulé, il fallut bien obéir, et se mettre en route avec sa belle-fille, M<sup>lle</sup> de Longueville, qui avait déjà un peu plus de vingt ans.

Pour garder quelque chose de la France et de Paris, la belle ambassadrice emmena avec elle plusieurs gens d'esprit et hommes de lettres, entre autres Courtin, alors conseiller au parlement de Normandie, depuis résident près des couronnes du Nord, Claude Joly, oncle de Guy Joly, l'auteur des Mémoires, chanoine de Notre-Dame, tout aussi frondeur que son neveu, qui toute sa vie demeura attaché aux Condé et aux Longueville, et s'est fait connaître par divers ouvrages pleins de savoir et de mérite<sup>[384]</sup>; ainsi que l'académicien Esprit<sup>[385]</sup>, un des habitués de l'hôtel de Rambouillet, qui venait de se brouiller avec le chancelier Séguier pour avoir favorisé le mariage de sa fille, la marquise de Coislin, avec le fils de M<sup>me</sup> de Sablé, le beau et brave marquis de Laval, tué quelque temps après au siège de Dunkerque.

Un peu avant son départ pour Münster, Esprit avait présenté à M<sup>me</sup> de Longueville un des anciens poètes favoris de Richelieu, Bois-Robert, qui était resté ébloui du nouvel éclat de celle qu'il avait vue autrefois et admirée toute jeune dans les fêtes de Ruel. Voici dans quels termes<sup>[386]</sup> Bois-Robert raconte à Esprit sa visite et lui dépeint M<sup>me</sup> de Longueville. Les vers sont médiocres, mais il faut nous les passer, car ils tiennent la place d'une infinité d'autres vers, qu'à la rigueur nous pourrions citer de cette même époque et qui sont plus mauvais encore<sup>[387]</sup>:

«Elle avoit pris le bain tout fraîchement;  
Ses bras du lit sortoient négligemment,  
Et jetant l'œil sur ce vivant albâtre  
Je t'avouérai que j'en fus idolâtre.  
Là, les zéphirs enjoués volettoient  
Sur ses cheveux, qui par ondes flottoient,  
Et sur sa gorge, et sur son teint de roses  
De qui l'éclat surpassoit toutes choses,  
Et faisoit honte aux plus vives couleurs  
Qui brilloient lors sur les nouvelles fleurs.  
De ses beaux doigts, tels que ceux de l'Aurore,  
Frottant ses yeux qui s'éveilloient encore,  
Elle laissoit tout à coup éclairer  
Ces deux soleils qu'il fallut adorer  
Les yeux baissés, car ma faible paupière  
N'en put jamais soutenir la lumière.  
Là s'assembloit, comme en un vif tableau,  
Ce que le monde eut jamais de plus beau;  
Mais le corail de sa bouche vermeille  
Remplit surtout mon âme de merveille,  
Lorsqu'aux appas muets que j'admirois,  
Elle ajouta le charme de la voix, etc.»

276

M<sup>me</sup> de Longueville quitta Paris le 20 juin 1646, accompagnée de sa belle-fille, avec une escorte nombreuse, sous la conduite de Montigny, lieutenant des gardes de M. de Longueville. Tout le voyage de Paris à Münster lui fut une fête et une ovation continue. On la peut suivre jour par jour et de ville en ville, dans la Gazette et dans la relation détaillée de Claude Joly. Belges, Hollandais, Espagnols, Impériaux, tout le monde se piqua de galanterie envers elle. Les gouverneurs de place sortaient pour la recevoir à la tête de leurs garnisons. On lui offrait les clefs des villes. Elle avait des escortes de cavalerie. Le duc de Longueville vint de Münster jusqu'à Wesel à sa rencontre. Turenne, qui commandait alors sur le Rhin, lui donna le spectacle d'une armée rangée en bataille et qu'il fit manœuvrer sous ses yeux. Est-ce là que le grand capitaine, bien connu pour avoir toujours été sensible à la beauté, reçut l'impression passionnée qui se renouvela à Stenay en 1650, et qui, prudemment ménagée par M<sup>me</sup> de Longueville, demeura toujours entre eux un tendre et intime lien<sup>[388]</sup>? Le 26 juillet, elle fit à Münster une entrée vraiment triomphale<sup>[389]</sup>. Elle s'y reposa un mois; puis, pour suppléer aux plaisirs de Paris par le mouvement et la nouveauté, M. de Longueville lui proposa d'employer le reste de la belle saison à faire un petit voyage en Hollande. Elle y alla pour ainsi dire en promenade du 20 août au 12 septembre, toujours avec sa belle-fille, recevant partout l'accueil le plus magnifique, à la cour du prince d'Orange et dans les principales villes, et sans se douter qu'un jour elle y reparaitrait en fugitive. Elle vit à La Haye la reine de Bohême, sœur de Charles I<sup>er</sup>, roi d'Angleterre, et mère des princes palatins, dont l'un, le prince Édouard, venait cette même année d'épouser une cousine et une amie de M<sup>me</sup> de Longueville, la belle Anne de Gonzagues. De toutes les curiosités de la Hollande, celle qui frappa le plus Anne de Bourbon, fut une femme, une savante extraordinaire, la fameuse Marie Schurman, qui peignait et sculptait, et savait toutes les langues connues, en même temps jeune encore, modeste, raisonnable, et qui parlait un fort bon français. M<sup>me</sup> de Longueville trouva moins agréable la rencontre d'une petite ville où le fanatisme protestant ne permit pas même à une étrangère de célébrer la messe en son logis le jour d'une des grandes fêtes de l'Église. Mais la sœur de Condé n'était pas femme à se soumettre à cette manière de comprendre et de pratiquer la liberté religieuse. Elle sortit de la ville avec toute sa suite, et arrivée dans la campagne elle fit dresser une table sur laquelle on mit une pierre consacrée, et autour de cet autel improvisé elle put assister au saint sacrifice<sup>[390]</sup>.

Pendant tout l'automne de 1646 et l'hiver de 1647, elle fut comme la reine du congrès de Münster. Ses grâces touchèrent les diplomates aussi bien que les guerriers. L'ambassade française était riche en hommes supérieurs: sous M. de Longueville étaient les comtes d'Avaux et Servien, la fleur de notre diplomatie, et à côté d'eux, comme secrétaires ou résidents, MM. de La Barde<sup>[391]</sup>, Lacour Groulart<sup>[392]</sup>, St-Romain<sup>[393]</sup>. M<sup>me</sup> de Longueville se lia particulièrement avec Claude de Mesmes, comte d'Avaux, fin politique et bel esprit, ami et correspondant de Voiture, de M<sup>me</sup> de Sablé<sup>[394]</sup> et de M<sup>me</sup> de Montausier. Nous avons sous les yeux des lettres inédites de d'Avaux à Voiture<sup>[395]</sup> fort agréables, mais assez peu naturelles, qui, à travers les citations latines alors à la mode entre gens qui se piquaient de belle érudition, marquent assez bien l'impression qu'avait faite M<sup>me</sup> de Longueville sur le célèbre diplomate et sur ses confrères. Elle ne paraît pas fort mélancolique à d'Avaux; mais le rival de Servien était plus propre peut-être à découvrir les intrigues des cabinets qu'à lire dans le cœur d'une femme.

Il écrit à Voiture le 29 août 1646 pendant que M<sup>me</sup> de Longueville était en Hollande: «Vous direz, s'il vous plaît, à M<sup>me</sup> de Montausier que j'ai toujours parfaitement estimé M<sup>lle</sup> de Rambouillet, et que j'ai toujours cru qu'elle seroit unique et sans pareille jusqu'à temps qu'elle s'est mise en état de se faire des semblables. C'est à elle sans doute et à M<sup>me</sup> la marquise de Sablé que je suis redevable des grâces que j'ai reçues de M<sup>me</sup> de Longueville. Vous m'obligerez de leur en témoigner ma reconnaissance, et de les avertir confidemment qu'elles aient à lui dépêcher un courrier en Hollande pour la hâter un peu de revenir ici; autrement je vous jure que l'assemblée en fera rumeur, et qu'il n'y a pas un député qui la veuille perdre de vue. C'est de ce seul point qu'on est d'accord à Münster. Sans mentir, cela est beau d'avoir forcé toutes les nations, tant de peuples ennemis et tant de religions différentes à confesser une même chose. Je voudrois vous pouvoir faire la peinture des Espagnols et des Portugais quand ils rencontrent cette princesse et qu'ils viennent au bal...»

Voiture n'est pas en reste avec son ingénieux correspondant sur le compte de M<sup>me</sup> de Longueville<sup>[396]</sup> «...Ce que vous me dites de cette princesse est en son genre aussi beau qu'elle, et je le garde pour lui montrer quelque jour... Dites le vrai, Monseigneur: croyez-vous que l'on puisse trouver, je ne dis pas dans une seule personne, mais dans tout ce qu'il y a de beau et d'aimable répandu par le monde, croyez-vous que l'on puisse trouver tant d'esprit, de grâces et de charmes qu'il y a dans cette princesse?... Soyez sur vos gardes. Elle écrit ici des merveilles de vous et de l'amitié qui est entre vous. Le commerce est dangereux avec elle

Incedis per ignes  
Suppositos cineri doloso.

Je vous assure au reste qu'elle est aussi bonne qu'elle est belle, et qu'il n'y a point d'âme au monde ni plus haute ni mieux faite que la sienne...»

D'Avaux lui répond le 6 décembre 1646: «...Pourquoi m'avertissez-vous si soigneusement d'être sur mes gardes? Est-ce à cause de quelques paroles d'estime et de respect que je vous ai écrites sur le sujet de notre princesse?... Vous dites que le commerce est dangereux avec une personne si bien faite, comme si tant de disproportion et les grands espaces qu'il y a de tous côtés entre ces personnes-là et nous autres bonnes gens ne me mettoient pas à couvert. Vous savez que l'éloquence de Balzac ne fait pas d'impression sur l'esprit d'un paysan. Non, non, je n'ai point de peur. Il seroit étrange que dans une assemblée de paix je n'eusse pas assez de la foi publique pour ma conservation, et qu'avec les passe-ports de l'Empereur et du Roi d'Espagne Münster ne fût pas un lieu de sûreté pour moi... Je regarde pourtant, je ne m'arrache point les yeux, *et hos quoque eruditos habemus*, je vois de la beauté plus que je n'en vis jamais; et si ai-je couru quatre royaumes et un empire; je vois tout ce qu'on peut voir ensemble de grâces et de charmes, et ce je ne sais quoi qui n'est nulle part ailleurs, ce me semble, avec tant de majesté:

Video igne micantes,  
Sideribus similes oculos, video oscula, sed quæ  
Est vidisse satis.

J'admire avec vous cette bonté, cette générosité, et ces aimables qualités que nous louerons toujours à l'envi et que nous ne louerons jamais assez. La justesse de cet esprit, sa force et son étendue me donnent aussi de l'étonnement, et me font quelquefois rentrer en moi-même avec dépit, car cela est tout à fait extraordinaire et trop au-dessus de l'âge et du sexe. Néanmoins toutes ces belles choses ne gâtent point mon imagination... Supposons que je fusse d'une matière aussi combustible que vous, qui vous plaignez encore des maux de la jeunesse<sup>[397]</sup>: à quelle étincelle, je vous prie, pourrais-je prendre feu? Une personne si précieuse, qui est venue de deux cents lieues chercher un vieux mari, qui a quitté la cour pour la Westphalie, qui est ici dans une gaieté continuelle, qui fut ravie dernièrement de voir une comédie chez les Jésuites (mais à la vérité c'étoit en bon latin), qui donne force audiences, qui s'entretient paisiblement avec M. Salvius, M. Vulteius, M. Lampadius<sup>[398]</sup>, qui ne s'effraye plus d'un gros Hollandais qui la baise réglément deux fois par heure en toutes les visites qu'il lui fait, qui reçoit agréablement la civilité d'un autre ambassadeur qui lui conseille d'apprendre l'allemand pour se divertir, qui avec tout cela prend de l'embonpoint à Münster et a un visage de satisfaction, qui partage ses heures entre les belles lectures et les audiences, qui avance la paix autant par ses conseils que par ses prières, qui n'a pas seulement en un haut degré les vertus des femmes, mais qui en a beaucoup d'autres:

Quas sexus habere  
Fortior optaret.

«... L'on se plaint fort ici de votre taciturnité; mais ce ne sont pas personnes d'importance: ce n'est que M<sup>me</sup> de Longueville; cela ne vaut pas la peine d'en parler. Elle vous a fait faire de grands compliments; ses amies ont eu ordre de solliciter votre souvenir; elle leur a mandé plusieurs fois qu'ils ne lui laissassent rien perdre en l'amitié que vous lui avez promise; enfin elle vous a fait dire qu'elle n'étoit pas à l'épreuve d'un si long mépris, et tout cela demeure sans retour. C'est peut-être, comme vous dites, que le commerce est dangereux avec elle, et que vous prenez pour vous-même le conseil que vous me donnez; mais la pauvre princesse ne s'en peut consoler... Quand vous seriez devenu tout philosophe et quand vous auriez perdu le sentiment et la vie, tout au moins, ma chère pierre, vous devriez parler lorsque M<sup>me</sup> de Longueville vous regarde, comme faisoit la statue de Memnon lorsqu'elle étoit éclairée des rayons du soleil. Si vous continuez, je ne doute point qu'on ne vous fasse ici voire procès, comme à un muet. Donnez-y ordre, si

bon vous semble. Tout ce que je puis faire pour vous fut de payer de votre lettre à M. le duc d'Enghien<sup>[399]</sup>. Madame sa sœur la lut avec grand plaisir; et, comme un quart d'heure après M. Esprit entra dans la chambre, elle fut fort aise d'avoir prétexte de la revoir et se leva de sa place pour approcher du lieu où on faisait la lecture. Ce n'est pas tout: elle envoya me la demander le lendemain, avec promesse de n'en laisser prendre copie que pour elle seule et pour demeurer parmi ses papiers. Je ne vous dirai point l'estime qu'elle en fit; je me contenterai d'avouer que c'est une des plus belles choses du monde de voir cette bouche remplie de vos louanges, et que votre nom n'habite nulle part si magnifiquement...»

Cette lettre eut un grand succès à l'hôtel de Condé et à l'hôtel de Rambouillet. «Nous avons ici plaisir, écrit Voiture à d'Avaux, le 9 janvier 1647<sup>[400]</sup>, à nous imaginer M<sup>me</sup> de Longueville entretenant M. Lampadius (on m'a dit que d'ordinaire il est vêtu de satin violet), M. Vulteius et M. Salvius, et surtout ce gros Hollandois.

Dulcia barbarè  
Lædentem oscula quæ Venus  
Quinta parte sui nectaris imbuit.

«Celui qui lui conseille d'apprendre l'allemand pour se divertir a bien fait rire M<sup>me</sup> de Sablé et M<sup>me</sup> de Montausier...»

C'est par M<sup>me</sup> de Longueville, et sur une lettre qu'elle avait reçue de sa mère, que l'on apprit à Münster la grande nouvelle de la prise de Dunkerque par le duc d'Enghien, dans l'automne de 1646, événement inattendu qui vint merveilleusement aider les négociations de la France. D'Avaux eut alors deux lettres bien différentes à écrire, l'une à M<sup>me</sup> de Sablé, pour lui faire des compliments de condoléance sur la mort de son fils, Guy de Laval, tué à Dunkerque<sup>[401]</sup>; l'autre à M<sup>me</sup> la Princesse, pour la féliciter de la victoire du duc d'Enghien, et il a soin de mêler ici à l'éloge du frère victorieux celui de la sœur et de ses succès diplomatiques.

«Novembre 1646<sup>[402]</sup>.

«Madame,

«C'est de M<sup>me</sup> votre fille que j'ai sçu la prise de Dunkerque. Nous étions au cabinet de M. son mari, en conférence avec les ambassadeurs de Hollande, lorsqu'elle nous en apporta l'heureuse nouvelle. Une si belle victoire devoit être annoncée de cette bouche. Autant nous en avons eu de joye et de ravissement, autant les Espagnols et leurs alliés en ont eu de douleur et de consternation. A la vérité, c'est un coup de foudre qui les terrasse sans espoir de se relever d'une telle chute. Que de gloire d'avoir un fils qui par sa conduite nous a enfin vengés de la prison de François I<sup>er</sup> et de toute sa mauvaise fortune! Il lui fallut renoncer à la souveraineté de cette belle province dont monseigneur le duc d'Enghien nous assure aujourd'hui la conquête par la prise de cette fameuse place. Jouissez, Madame, des louanges qui sont dues à un si grand capitaine, puisque la France vous le doit. Mais parmi les triomphes du frère, souffrez que je dise à Votre Altesse qu'il a une sœur incomparable, qui est ici dans l'estime et la vénération de toute l'assemblée, amis, ennemis et médiateurs, et que c'est en ce seul point qu'on est d'accord à Münster, que M<sup>me</sup> la Princesse est la plus heureuse et la plus glorieuse mère qui soit au monde.»

286

Parmi les monuments du séjour de M<sup>me</sup> de Longueville à Münster, n'oublions pas le portrait qu'en fit Anselme van Hull, et qui a été si tristement gravé avec ceux de M. de Longueville, de d'Avaux et de Servien, dans la collection des portraits de tous les princes et diplomates assemblés à Münster<sup>[403]</sup>. Au-dessous du portrait, on a mis ces vers qui sont peut-être de d'Avaux ou d'Esprit, ou que Voiture aura envoyés:

«Ces héros assemblés dedans la Westphalie,  
Et de France et du Nord, d'Espagne et d'Italie,  
Ravis de mes beautés et de mes doux attraits,  
Crurent, en voyant mon visage,  
Que j'étois la vivante image De la Concorde et de la Paix  
Qui descendoit des cieus pour apaiser l'orage.»

287

Cependant toutes les ruelles de Paris gémissaient de l'absence de M<sup>me</sup> de Longueville. Godeau ne cessait de la redemander au nom de l'hôtel de Rambouillet:

«Ne vaut-il pas mieux, Madame, lui écrivait-il, que vous reveniez à l'hôtel de Longueville, où vous êtes encore plus plénipotentiaire qu'à Münster? Chacun vous y souhaite cet hiver. Monseigneur votre frère est revenu chargé de palmes; revenez couronnée des myrtes de la paix, car il me semble que ce n'est pas assez pour vous que des branches d'olivier. Je n'ose m'expliquer davantage, de peur de vous dire une galanterie. C'est ce que je laisse aux Julies et aux Chapelains, etc.<sup>[404]</sup>»

Elle-même en avait assez de son brillant exil, bien qu'elle dissimulât son ennui avec sa politesse et sa douceur accoutumées. Dans l'hiver de 1647, elle eut deux raisons pour revenir en France. Son père, M. le Prince, était mort à la fin de décembre 1646, grande perte pour sa famille et pour la France, et dont les conséquences se firent plus tard vivement sentir. De plus, M<sup>me</sup> de Longueville était devenue grosse pour la troisième fois à Münster. Sa mère voulut qu'elle revînt faire ses couches auprès d'elle, et il fallut bien que M. de Longueville consentît à laisser reprendre à sa femme le chemin de Paris. Elle partit de Münster le 27 mars 1647, et dès qu'elle fut arrivée sur les bords du Rhin, le prince d'Orange lui envoya un beau yacht sous le commandement d'un émigré français, conspirateur émérite, comme Fontraille et Montrésor, ardent ennemi de Richelieu et de Mazarin, un des amis particuliers de Beaufort, de M<sup>me</sup> de Montbazon et de M<sup>me</sup> de Chevreuse, le comte de Saint-Ibar<sup>[405]</sup>, qui, forcé de quitter la France après la découverte du complot de Beaufort<sup>[406]</sup>, était venu chercher un asile auprès du prince d'Orange, et de Hollande, comme M<sup>me</sup> de Chevreuse de Bruxelles, avait la main dans toutes les intrigues qui s'agitaient à Münster, et travaillait de concert avec elle et avec l'argent de l'Espagne à susciter des obstacles à la fortune de Mazarin même aux dépens de celle de la France<sup>[407]</sup>. L'inquiet et audacieux Saint-Ibar déposa-t-il alors dans l'oreille de M<sup>me</sup> de Longueville quelques insinuations contraires à Mazarin? Nous l'ignorons; mais nous savons que l'effort et l'espoir<sup>[408]</sup> des mécontents étaient de séduire à leur cause l'ambitieuse maison de Condé et de la brouiller avec la cour; et quelques années plus tard, au milieu de la

Fronde, nous reverrons ce même Saint-Ibar à côté de M<sup>me</sup> de Longueville, lorsqu'en 1650 elle entreprendra de soulever la Normandie<sup>[409]</sup>.

Malade ou du moins souffrante, M<sup>me</sup> de Longueville revint fort lentement en France, et c'est dans les premiers jours de mai seulement qu'elle arriva à Chantilly d'abord, puis à Paris. Là elle retrouva la cour de ses adorateurs plus nombreuse et plus empressée que jamais, et au premier rang son jeune frère, le prince de Conti, qui sortait du collège et faisait ses premiers pas dans le monde. Disons un mot de ce nouveau personnage, qui paraît pour la première fois, et jouera un assez grand rôle dans la vie de M<sup>me</sup> de Longueville.

Armand de Bourbon, prince de Conti, né en 1629, avait dix-huit ans en 1647<sup>[410]</sup>. Il avait de l'esprit et n'était pas mal de figure; mais quelque défaut dans la taille et une certaine faiblesse de corps l'avaient fait juger assez peu propre à la guerre, et on l'avait de bonne heure destiné à l'Église. Il avait fait à Paris d'assez fortes études chez les jésuites, au collège de Clermont, avec Molière, passé l'examen de maître ès arts et soutenu ses thèses de théologie avec beaucoup d'éclat<sup>[411]</sup>. M. le Prince avait obtenu pour lui de riches bénéfices, et demandé un chapeau de cardinal. En attendant ce chapeau, Armand de Bourbon avait été pourvu du gouvernement de Champagne et de Brie qu'avait auparavant le duc d'Enghien, tandis que celui-ci succédait à son père dans les gouvernements de Bourgogne, de Bresse et de Berri, et dans la grande maîtrise de la maison du Roi, ainsi que dans la présidence du conseil, quand la Reine et Monsieur n'y étaient pas. Trop jeune encore pour exercer par lui-même une charge aussi difficile que celle de gouverneur de province, le prince de Conti vivait à Paris, à moitié ecclésiastique, à moitié mondain, tout occupé de bel esprit et avide de toute espèce de succès. La gloire de son frère le piquait d'émulation, et il lui prenait des caprices guerriers. Quand sa sœur était revenue d'Allemagne, il était allé au-devant d'elle, et ébloui de sa beauté, de sa grâce et de sa renommée, il s'était mis à l'aimer «plutôt en honnête homme qu'en frère», dit M<sup>me</sup> de Motteville<sup>[412]</sup>. Il la suivit aveuglément dans toutes ses aventures, où il montra autant de courage que de légèreté. Dans la guerre de Guyenne, mal entouré et mal conseillé, il tint une conduite fort dissipée, se brouilla avec sa sœur, et fit sa paix avec la cour. Grâce à son mariage avec une nièce de Mazarin, la belle et vertueuse Anne Marie Martinozzi, il obtint le commandement en chef de l'armée de Catalogne, et s'en tira avec honneur. Il réussit moins bien en Italie. Il fut successivement gouverneur de Guyenne et de Languedoc, En tout, il n'a pas fait tort à son nom, et il a donné à la France, dans la personne de son plus jeune fils, un véritable homme de guerre, un des meilleurs élèves de Condé, un des derniers généraux éminents du XVII<sup>e</sup> siècle. Ramené à la religion par l'âge et par la mauvaise santé, le prince de Conti finit par où il avait commencé, la théologie. Il composa sur divers sujets de piété des écrits qui ne manquent point de mérite<sup>[413]</sup>. En 1647, il était tout entier à la vanité et aux plaisirs. Il adorait sa sœur, et elle exerçait sur lui un empire, mêlé d'un peu de ridicule, qui dura plusieurs années.

La cour et Paris étaient alors dans des fêtes et des divertissements qu'on s'empessa de faire partager à M<sup>me</sup> de Longueville. Pour plaire à la Reine, Mazarin multipliait les bals et les opéras. Il avait fait venir d'Italie des artistes, des chanteurs et des chanteuses, payés à grands frais, qui représentèrent un opéra d'Orphée dont les machines et les décorations seules coûtèrent, dit-on, plus de 400,000 livres<sup>[414]</sup>. La Reine raffolait de ces spectacles. La France aussi, comme touchée de sa propre grandeur, se complaisait dans les magnificences de son gouvernement, et les secondait en redoublant elle-même de luxe et d'élégance. Les plaisirs de l'esprit étaient au premier rang. L'hôtel de Rambouillet, tirant vers son déclin, jetait un dernier éclat. M<sup>me</sup> de Longueville y régnait, ainsi que dans tous les cercles de Paris; et, il faut bien le dire, avec les qualités elle avait aussi les défauts des meilleures précieuses. Voici le tableau que M<sup>me</sup> de Motteville a tracé<sup>[415]</sup> de sa personne, de ses occupations, de son crédit et de celui de toute la maison de Condé, à ce moment qui peut être considéré comme le plus brillant de sa vie: «Cette princesse, qui, absente, régnoit dans sa famille, et dont tout le monde souhaitoit l'approbation comme un bien souverain, revenant à Paris, ne manqua pas d'y paroître avec plus d'éclat qu'elle n'en avoit eu quand elle étoit partie. L'amitié que M. le Prince, son frère, avoit pour elle, autorisant ses actions et ses manières, la grandeur de sa beauté et celle de son esprit grossirent tellement la cabale de sa famille, qu'elle ne fut pas longtemps à la cour sans l'occuper presque toute entière. Elle devint l'objet de tous les désirs: sa ruelle devint le centre de toutes les intrigues, et ceux qu'elle aimoit devinrent aussitôt les mignons de la fortune... Ses lumières, son esprit et l'opinion qu'on avoit de son discernement, la faisoient admirer de tous les honnêtes gens, et ils étoient persuadés que son estime seule étoit capable de leur donner de la réputation... Enfin on peut dire qu'alors toute la grandeur, toute la gloire, toute la galanterie étoient renfermées dans cette famille de Bourbon dont M. le Prince étoit le chef, et que le bonheur n'étoit plus estimé un bien s'il ne venoit de leurs mains.»

On le voit: toutes les prospérités et toutes les félicités de la vie entouraient M<sup>me</sup> de Longueville. Tout conspirait en sa faveur ou plutôt contre elle, les succès de l'esprit comme ceux de la beauté, la gloire toujours croissante de sa maison, l'enivrement de la vanité, les secrets besoins de son cœur. L'épreuve était trop forte; elle y succomba. Dans ce monde enchanté du bel esprit et de la galanterie, plus d'un adorateur attira son attention; l'un d'eux finit par l'emporter, selon toute apparence, à la fin de 1647 ou au commencement de 1648. Elle avait alors vingt-neuf ou trente ans.

François, prince de Marcillac, duc de La Rochefoucauld à la mort de son père, était né le 15 décembre 1613. D'assez bonne heure il épousa M<sup>lle</sup> de Vivonne. Il servit honorablement en Italie et en Flandre, et en 1646 il fut blessé au siège de Mardyck. Comme dit Retz, s'il n'était pas guerrier, il était très soldat. Il était bien fait et fort agréable de sa personne<sup>[416]</sup>. Ce qui le distinguait par-dessus tout, c'était l'esprit. Il en avait infiniment, et du plus délicat. Sa conversation était aisée, insinuante, et ses manières de la politesse la plus naturelle à la fois et la plus relevée. Il avait un très grand air. La vanité lui tenait lieu d'ambition. Profondément personnel, et ayant fini par bien se connaître lui-même et à réduire en théorie son caractère et ses goûts, il débuta par les apparences contraires, et par la conduite ou du moins les façons les plus chevaleresques. Pour le bien juger, il faut tenir compte, ce qu'on n'a pas assez fait, du point de départ de toute sa carrière. Son père, qui devait son titre de duc à la faveur de Marie de Médicis, était resté fidèle à la Reine mère lorsqu'elle s'était brouillée avec Richelieu; il s'était rangé parmi les ennemis du cardinal, et nourrit son fils dans ses sentiments. Le jeune prince de Marcillac s'en pénétra de bonne heure, et les garda toujours, dans la mesure de son caractère incertain. En arrivant à la cour, il se trouva donc tout naturellement jeté dans le parti des mécontents et de la reine Anne. Il entra même tellement dans la confiance de la Reine que celle-ci, en 1637, accusée d'intelligence avec l'Espagne, traitée comme une criminelle et se voyant à la veille d'être à la fois répudiée et emprisonnée, abandonnée de tout le monde, lui proposa de l'enlever, elle et M<sup>me</sup> de Hautefort dont il était épris, et de les conduire toutes les deux à Bruxelles. «J'étois, dit La Rochefoucauld<sup>[417]</sup>, dans un âge où l'on aime à faire des choses

extraordinaires et éclatantes, et je ne trouvai pas que rien le fût davantage que d'enlever en même temps la Reine au Roi son mari et au cardinal de Richelieu qui en étoit jaloux, et d'ôter M<sup>lle</sup> de Hautefort au Roi qui en étoit amoureux.» Tout cela est si étrange que nous avons peine à y croire, même sur la foi de La Rochefoucauld<sup>[418]</sup>. C'est M<sup>me</sup> de Chevreuse qu'il aurait pu accompagner du moins, lorsqu'en cette grave conjoncture, trompée sur ce qui se passait à Paris et craignant d'être arrêtée, elle prit la résolution de rompre son ban, de quitter son exil de Tours et de s'enfuir en Espagne<sup>[419]</sup>. Elle arriva la nuit, presque seule et déguisée, à une lieue de Vertœuil où était La Rochefoucauld. L'occasion était belle pour un jeune homme de vingt-cinq ans qui avait consenti à enlever la Reine de France. Il aurait bien pu escorter une fugitive: il lui donna une voiture et des chevaux. C'était trop encore aux yeux de Richelieu qui le fit arrêter et mettre à la Bastille. Il n'y resta pas plus de huit jours. Son père qui, pendant ce temps-là, trouvant sa disgrâce un peu longue, s'était réconcilié avec le cardinal et en avait obtenu le gouvernement du Poitou, son oncle, le marquis de Liancourt, et leur ami le maréchal de La Meilleraye, intervinrent en sa faveur. La Rochefoucauld nous dit qu'amené d'abord devant Richelieu, il fut «plus réservé et plus sec qu'on n'avoit accoutumé de l'être avec lui,» et qu'en sortant de prison, conduit une seconde fois chez le ministre comme pour le remercier, «il n'entra point en justification de sa conduite, et que le Cardinal en parut piqué.» Mais La Rochefoucauld, en parlant ainsi, ne s'est-il pas un peu vanté, et est-il bien certain qu'il ait été si superbe? M<sup>me</sup> de Chevreuse, en partant pour l'Espagne, lui avait confié ses pierreries; c'est La Rochefoucauld lui-même qui nous l'apprend, mais il s'arrête là: nous pouvons achever son récit. Quelque temps après, M<sup>me</sup> de Chevreuse, réfugiée en Angleterre, lui envoya redemander ses pierreries par un gentilhomme avec lequel il fallut bien qu'il eût une entrevue. Le Cardinal, dont la police était admirablement faite, le sut et s'en plaignit. La Rochefoucauld s'empessa de se justifier, et il le fit d'une façon si humble qu'elle nous rend fort suspecte la fière attitude qu'il se donne au sortir de la Bastille. Cette justification est l'écrit le plus ancien que nous connaissions de La Rochefoucauld. Personne, jusqu'ici, n'en soupçonnait l'existence, et on n'en peut révoquer en doute l'authenticité, car il est autographe et signé<sup>[420]</sup>. Il est adressé à M. de Liancourt, évidemment pour être mis sous les yeux de Richelieu. En voici le début:

«Septembre 1638.

«Mon très cher oncle,

«Comme vous êtes un des hommes du monde de qui j'ai toujours le plus passionnément souhaité les bonnes grâces, je veux aussi, en vous rendant compte de mes actions, vous faire voir que je n'en ai jamais fait aucune qui vous puisse empêcher de me les continuer, et je confesserai moi-même en être indigne, si j'avois manqué au respect que je dois à monseigneur le Cardinal après que notre maison en a reçu tant de grâces, *et moi tant de protection dans ma prison, et dans plusieurs autres rencontres, dont vous-même avez été témoin.* Je prétends donc ici vous faire voir le sujet que mes ennemis ont pris de me nuire, et vous supplier, si vous trouvez que je ne sois pas en effet si coupable qu'ils ont publié, d'essayer de me justifier auprès de Son Éminence, et de lui protester que je n'ai jamais eu de pensée de m'éloigner *du service que je suis obligé de lui rendre.*»

298

Il y a là, ce semble, plus d'une expression qui va au delà du respect et de la prudence, et témoigne de quelque engagement. La Rochefoucauld raconte ensuite à M. de Liancourt dans les plus petits détails toute son entrevue avec le gentilhomme envoyé par M<sup>me</sup> de Chevreuse. Il s'applique à bien établir qu'il refusa assez longtemps de recevoir la lettre qu'elle lui adressait; et le soin qu'il y met nous porte à penser qu'il n'était si promptement sorti de la Bastille qu'en promettant de n'avoir plus le moindre commerce avec la dangereuse duchesse. «Je dis (à ce gentilhomme) que, bien que je fusse le très humble serviteur de M<sup>me</sup> de Chevreuse, néanmoins je pensois qu'elle ne dût pas trouver étrange si, *après les obligations que j'ai à monseigneur le Cardinal,* je refusois de recevoir de ses lettres, de peur qu'il ne le trouvât mauvais, et que je ne voulais me mettre en ce hasard-là pour quoi que ce soit au monde.» Enfin, en congédiant ce gentilhomme, il le prie de dire à M<sup>me</sup> de Chevreuse «qu'elle n'avoit point de serviteur en France qui souhaitât si passionnément que lui qu'elle y revînt avec les bonnes grâces du Roi et de monseigneur le Cardinal.»

En 1642, La Rochefoucauld, toujours attaché à la cause de la Reine, se lia par son ordre avec de Thou<sup>[421]</sup>, et se trouva ainsi indirectement engagé, mais non pas compromis dans l'affaire de Cinq-Mars et du duc de Bouillon. Quand de Thou eut expié sur l'échafaud son imprudente amitié, il n'y eut pas un honnête homme en France qui ne gémit sur son sort. Son frère, l'abbé de Thou, reçut, en cette triste occasion, une foule de lettres de condoléance. Le savant Dupuy les a recueillies. Elles nous apprennent les noms de ceux qui, ayant plus ou moins partagé les sentiments de de Thou, se crurent obligés de donner au moins cette marque d'intérêt à sa famille. Tous les Importants y sont: Beaufort, Béthune, Montrésor, Fiesque, La Châtre et sa femme, M. de Longueville lui-même, bien entendu avec M<sup>me</sup> de Chevreuse, M<sup>me</sup> de Montbazou, M<sup>me</sup> de Soissons, etc.<sup>[422]</sup>. Nous y avons rencontré ce billet inédit de La Rochefoucauld qui témoigne d'une liaison assez intime avec le mélancolique ami du brillant et léger Cinq-Mars.

«Monsieur,

«J'ai une extrême honte de vous donner de si faibles marques de la part que je prends en votre déplaisir, et de ce qu'*étant obligé de tant de façons* à monsieur votre frère, je ne puis vous témoigner que par des paroles la douleur que j'ai de sa perte et la passion que je conserverai toute ma vie de servir ce qu'il a aimé. C'est un sentiment que je dois à sa mémoire et à l'estime que je fais de votre personne. Je vous serai extraordinairement obligé si vous me faites l'honneur de croire que j'aurai toujours beaucoup de respect pour l'un et pour l'autre, et que je suis, Monsieur, votre très humble et très affectionné serviteur,

300

«MARCILLAC.»

Ainsi, quand même La Rochefoucauld aurait un peu exagéré son dévouement, il est certain que, sans avoir eu la fidélité courageuse d'un commandeur de Jars ou d'une M<sup>me</sup> de Hautefort et encore bien moins l'aventureux héroïsme de M<sup>me</sup> de Chevreuse, il était en posture d'attendre de la Reine, à la mort de Richelieu et de Louis XIII, d'assez grandes récompenses. Il les manqua toutes par une conduite équivoque. Il est impossible de le mieux peindre à cette époque de sa vie qu'il le fait lui-même. Après s'être moqué des Importants, il ajoute<sup>[423]</sup>: «Pour mon malheur, j'étois de leurs amis sans approuver leur conduite. C'étoit un crime de voir le cardinal Mazarin. Cependant, comme je dépendois entièrement de la Reine, elle m'avoit déjà ordonné une fois de le voir; elle voulut que je le visse encore; mais, comme je voulois éviter la critique des Importants, je la suppliai d'approuver que les civilités qu'elle m'ordonnoit de lui rendre

fussent réglées, et que je pusse lui déclarer que je serois son serviteur et son ami tant qu'il seroit véritablement attaché au bien de l'État et au service de la Reine, mais que je cesserois de l'être s'il contrevenoit à ce que l'on doit attendre d'un homme de bien et digne de l'emploi qu'elle lui avoit confié. Elle loua avec exagération ce que je lui disois<sup>381</sup>! Je le répétais mot à mot au Cardinal qui apparemment n'en fut pas si content qu'elle, et qui lui fit trouver mauvais ensuite que j'eusse mis tant de conditions à l'amitié que je lui promettois. Mazarin avoit bien raison. Une amitié hérissée de tant de réserves et de conditions ressemble fort à une inimitié cachée. Mais tout parti décidé et irrévocable répugnait à la nature de La Rochefoucauld. Sa principale qualité était la finesse, et elle lui faisait voir bien vite le mauvais côté des partis et des hommes. Il était né Important et Frondeur, car il inclinait à la critique, bien plus facile que la pratique en toutes choses. Il croyait aussi de son honneur de ne pas abandonner d'anciens amis, alors même qu'ils s'égarèrent. Il les blâmait sans oser s'en séparer, n'admirant guère Beaufort, mais n'étant pas pour Mazarin, serviteur très particulier de la Reine et assez mal avec son ministre, ayant un pied dans l'opposition et un autre dans la cour. Il recueillit les fruits de toutes ces incertitudes. Mazarin, sans repousser ouvertement les diverses propositions que lui fit en sa faveur M<sup>me</sup> de Chevreuse<sup>[424]</sup>, les fit échouer tantôt sous un prétexte et tantôt sous un autre. Le refus du gouvernement du Havre fut très sensible à La Rochefoucauld; il se plaignit vivement<sup>[425]</sup>, quitta peu à peu la modération ambiguë qu'il avait prétendu garder, et dériva du côté des ennemis de Mazarin. On suit dans les carnets manuscrits du Cardinal ce progrès de La Rochefoucauld vers une hostilité de plus en plus marquée, et ce qui prouve la sagacité merveilleuse de Mazarin ou ses exactes informations, c'est que ses notes, écrites sur le moment même, semblent aujourd'hui un commentaire fait après coup des Mémoires de La Rochefoucauld. Dans le dernier passage que nous avons cité, La Rochefoucauld s'exprime ainsi: «Comme je voulois éviter la critique des Importants, je suppliai la Reine d'approuver que les civilités qu'elle m'ordonnoit de rendre au Cardinal fussent réglées.» Mazarin dans ses carnets semble traduire ces lignes en espagnol, mais la traduction est encore au-dessus de l'original: «Marcillac, dit-il, pèse dans la plus fine balance les visites qu'il doit me faire<sup>[426]</sup>.» On rencontre bien de temps en temps quelques mots, tels que ceux-ci: «Une pension pour Marcillac<sup>[427]</sup>.» Mais on lit quelques pages après: «Marcillac est plus Important que jamais. Au reste, celui qui a été une fois infecté de ce venin n'en guérit jamais<sup>[428]</sup>.» Admirable jugement dont Mazarin dut encore mieux reconnaître toute la vérité en 1648, quand il vit les Importants devenir les Frondeurs, et les mêmes hommes, loin d'avoir été corrigés par l'expérience, faire paraître de nouveau le même caractère et la même conduite.

La Rochefoucauld n'ayant pas partagé les excès et les violences des Importants, n'avait pas été tout à fait enveloppé dans leur disgrâce. Elle s'était réduite à son égard à des échecs d'ambition qui avaient pu le blesser, mais que la Reine s'était appliquée à couvrir et à adoucir par des manières affectueuses, et en le berçant de l'espérance de quelque prochaine et éclatante faveur. Ces faveurs n'arrivant pas, il prit le parti de conquérir, en se faisant craindre davantage, ce que sa fidélité et ses services n'avaient pu lui faire obtenir.

C'est dans ces dispositions qu'il rencontra M<sup>me</sup> de Longueville à son retour de Münster, environnée d'hommages de plus en plus pressants. Le comte de Miossens, depuis le maréchal d'Albret, beau, brave, plein d'esprit et de talent<sup>[429]</sup>, alors très à la mode, aussi entreprenant en amour qu'à la guerre, lui faisait une cour très vive. La Rochefoucauld fit sentir à Miossens, qui était un de ses amis, qu'après tout, s'il surmontait les résistances de M<sup>me</sup> de Longueville, ce ne serait là qu'une victoire flatteuse à sa vanité, tandis que lui La Rochefoucauld en saurait tirer un tout autre parti. Voilà certes un bien touchante et bien héroïque raison d'aimer! Corneille ne s'en était point avisé dans *le Cid* et dans *Polyeucte*. Et pourtant nous ne faisons que traduire, avec la plus parfaite exactitude, un morceau de La Rochefoucauld lui-même que nous avons déjà cité et qu'il nous est impossible de ne pas reproduire, et parce qu'il est décisif, et parce qu'il tient lieu des passages semblables de M<sup>me</sup> de Nemours et de M<sup>me</sup> de Motteville, de Guy Joly et de Monglat<sup>[430]</sup>. «Tant d'inutilité et tant de dégoûts me donnèrent enfin d'autres pensées et me firent chercher des voies périlleuses pour témoigner mon ressentiment à la Reine et au cardinal Mazarin. La beauté de M<sup>me</sup> de Longueville, son esprit et tous les charmes de sa personne attachèrent à elle tout ce qui pouvoit espérer en être souffert. Beaucoup d'hommes et de femmes de<sup>302</sup> qualité essayèrent de lui plaire; et par-dessus les agréments de cette cour, M<sup>me</sup> de Longueville étoit alors si unie avec toute sa maison et si tendrement aimée du duc d'Enghien, son frère, qu'on pouvoit se répondre de l'estime et de l'amitié de ce prince quand on étoit approuvé de M<sup>me</sup> sa sœur. Beaucoup de gens tentèrent inutilement cette voie, et mêlèrent d'autres sentiments à ceux de l'ambition. Miossens, qui depuis a été maréchal de France, s'y opiniâtra le plus longtemps, et il eut un pareil succès. J'étois de ses amis particuliers, et il me disoit ses desseins. Ils se détruisirent bientôt d'eux-mêmes. Il le connut, et me dit plusieurs fois qu'il étoit résolu d'y renoncer; mais la vanité, qui étoit la plus forte de ses passions, l'empêchoit souvent de me dire vrai, et il feignoit des espérances qu'il n'avoit pas et que je savois bien qu'il ne devoit pas avoir. Quelque temps se passa de la sorte, et enfin j'eus sujet de croire que je pourrais faire un usage plus considérable que Miossens de l'amitié et de la confiance de M<sup>me</sup> de Longueville. Je l'en fis convenir lui-même. Il savoit l'état où j'étois à la cour; je lui dis mes vues, mais que sa considération me retiendrait toujours et que je n'essaierois point à prendre des liaisons avec M<sup>me</sup> de Longueville s'il ne m'en laissoit la liberté. J'avoue même que je l'aigris exprès contre elle pour l'obtenir, sans lui rien dire toutefois qui ne fût vrai. Il me la donna tout entière, mais il se repentit de me l'avoir donnée quand il vit la suite de cette liaison.»

La Rochefoucauld plut sans doute à M<sup>me</sup> de Longueville par les agréments de son esprit et de sa personne, surtout par cette auréole de haute chevalerie que lui avait donnée sa conduite envers la Reine, et qui devait éblouir une ~~élite~~ <sup>élite</sup> de l'hôtel de Rambouillet. Il l'entoura d'hommages intéressés et en apparence les plus passionnés du monde. A mesure qu'il s'insinuait dans son cœur, il y animait habilement ce désir de paraître et de produire de l'effet, assez naturel à une femme. Peu à peu il fit luire à ses yeux un objet nouveau qu'elle n'avait pas encore aperçu, un rôle important à jouer sur la scène des événements qui se préparaient. Il égara ses instincts de fierté et d'indépendance; il transforma sa coquetterie naturelle en ambition politique, ou plutôt il lui inspira sa propre ambition.

M<sup>me</sup> de Longueville, touchée de la passion que lui montrait La Rochefoucauld, et dont nous avons aujourd'hui l'explication, une fois qu'elle eut pris le parti d'y répondre, en se donnant se donna tout entière; elle se dévoua à celui qu'elle osait aimer; elle se fit un point d'honneur, comme sans doute un bonheur secret, de partager sa destinée et de le suivre sans regarder derrière elle, lui sacrifiant tous ses intérêts particuliers, l'intérêt évident de sa famille, et le plus grand sentiment de sa vie, sa tendresse pour son frère Condé.

Loin de dissimuler la faute de M<sup>me</sup> de Longueville, nous allons nous-même la faire paraître, et, pour la bien mesurer, rappeler à quelle grandeur était successivement parvenue la maison de Condé en servant fidèlement la royauté et la

patrie.

La France ne compte pas dans son histoire d'années plus glorieuses que les premières années de la régence d'Anne d'Autriche et du gouvernement de Mazarin, tranquille au dedans après la défaite du parti des Importants, triomphante sur tous les champs de bataille, de 1643 à 1648, depuis la victoire de Rocroy jusqu'à celle de Lens, liées entre elles par tant d'autres victoires et couronnées par le traité de Westphalie. C'est la maison de Condé qui remplit cette mémorable époque presque tout entière, ou y joue du moins le premier rôle, par elle-même ou par ses alliances. Dans le conseil, M. le Prince seconde Mazarin, comme il avait fait Richelieu. Armand de Brézé, ouvrant la liste des grands amiraux du XVII<sup>e</sup> siècle, tient en échec ou disperse dans la Méditerranée les flottes de l'Espagne. M. de Longueville, chargé de la plus grande ambassade du temps, met dans la balance diplomatique le poids de son nom, de sa modération et de sa magnificence. Pour le jeune Condé, qui n'a lu, au moins dans Bossuet, ses campagnes en Flandre et sur le Rhin? Nous avons fait voir quelle fut l'importance de la victoire de Rocroy; celles qui suivirent n'étaient pas moins nécessaires, et c'est à ce point de vue qu'il nous est commandé d'y insister.

Depuis quelque temps, il est presque reçu de parler de Condé comme d'un jeune héros qui doit tous ses succès à l'ascendant d'un irrésistible courage. Prenons garde de faire un paladin du moyen âge, ou un brillant grenadier, comme tel ou tel maréchal de l'Empire, d'un capitaine de la famille d'Alexandre, de César et de Gustave Adolphe. Condé avait reçu comme eux le génie de la guerre, et, ainsi qu'Alexandre, il excellait surtout dans l'exécution et payait avec ardeur de sa personne; mais il semble que l'éclat de sa bravoure ait mis un voile sur la grandeur et l'originalité de ses conceptions, comme son extrême jeunesse à Rocroy a fait oublier que depuis bien des années il étudiait la guerre avec passion et avait déjà fait trois campagnes sous les maîtres les plus renommés. Si c'était ici le lieu, et si nous osions braver le ridicule de nous ériger en militaire, nous aimerions à comparer les campagnes de Condé en Flandre et sur le Rhin avec celles du général Bonaparte en Italie. Elles ont d'admirables rapports: la jeunesse des deux généraux<sup>[431]</sup>, celle de leurs principaux lieutenants, la grandeur politique des résultats, la nouveauté des manœuvres, le même coup d'œil stratégique, la même audace, la même opiniâtreté. C'est dégrader l'art de la guerre que de mesurer les succès militaires sur la quantité des combattants, car à ce compte Tamerlan et Gengis-Khan seraient les deux plus grands capitaines du monde. Le général de l'armée d'Italie n'a guère eu, ainsi que Condé, plus de vingt à vingt-cinq mille hommes en ligne dans ses plus grandes batailles<sup>[432]</sup>. Disons, à l'honneur de Condé, qu'il a toujours eu devant lui les meilleures troupes et les meilleurs généraux de son temps, et qu'il n'a presque jamais choisi ni ses lieutenants ni son armée<sup>[433]</sup>. Une fois il n'eut dans sa main que des troupes et des officiers de différentes nations, dont les jalousies et même les défections trahirent son plus grand dessein. Une autre fois il commandait à des soldats fatigués et découragés, dont toute la force était dans sa seule personne. Il possédait toutes les parties de l'homme de guerre. Il ne savait pas seulement enlever la victoire par la hardiesse de ses manœuvres, il savait aussi la préparer, et, comme l'a dit Bossuet d'un tout autre personnage, ne rien laisser de la fortune de ce qu'il pouvait lui ôter par conseil et par prévoyance. Il a excellé dans l'art des campements et des sièges, comme dans celui des combats: il a devancé et peut-être formé Vauban. Tour à tour il avait cette audace qui confondit Mercy à Fribourg et à Nortlingen et Guillaume à Senef, avec la forte prudence qui lui fit lever en 1647 le siège de Lerida, et qui en 1675, après la mort de Turenne, lassa Montecuculli. Il joignait aux plus heureux instincts des études profondes, et il tenait école de guerre. En Catalogne il marchait un César à la main et l'expliquait à ses lieutenants. Il a laissé à la France plusieurs grands généraux formés à ses leçons, dressés de ses mains, et qui, loin de lui et après lui, ont gagné des batailles, à commencer par Turenne, qui servit sous ses ordres pendant deux campagnes, et à finir par ce Luxembourg qui aurait besoin d'être jugé de nouveau et qui peut-être ne serait pas trouvé trop inférieur à Turenne lui-même. N'oubliez pas ce dernier trait si frappant: Condé est le seul capitaine moderne qui n'a jamais essuyé de défaite, et qui a toujours été victorieux quand il a commandé en chef. Turenne a été battu deux fois en bataille rangée, à Rethel et à Mariendal; Frédéric a débuté par des revers; Napoléon a terminé son éblouissante carrière par deux effroyables déroutes, Leipzig et Waterloo; Condé seul n'a connu que la victoire. Il a eu affaire aux trois plus illustres généraux de l'Europe, Mercy, Guillaume et Montecuculli: aucun des trois n'a pu lui arracher l'ombre même d'un avantage. Joignez à tout cela cette magnanimité de l'homme bien né et bien élevé qui, au lieu de s'attribuer à lui seul l'honneur du succès, le répand sur tous ceux qui ont bien servi, et se complait à célébrer Gassion et Sirot après Rocroy, Turenne après Fribourg et Nortlingen, Châtillon après Lens, et Luxembourg après Senef<sup>[434]</sup>.

Condé vainquit à Rocroy par la manœuvre simple et hardie que nous avons décrite<sup>[435]</sup>. Il était clair que l'aile gauche de l'ennemi étant dispersée, mais son aile droite étant victorieuse et menaçant de tout écraser, il fallait à tout prix arrêter cette aile et la détruire. Or, pour arriver sur elle le plus tôt possible, à la hauteur du champ de bataille où se trouvait Condé, et quand il était déjà aux mains avec la dernière ligne de l'infanterie ennemie, le chemin le plus court était de se frayer un passage à travers cette dernière ligne, pour tomber après comme la foudre sur les derrières de l'aile triomphante. Si l'infanterie qu'il s'agissait de culbuter eût été celle du comte de Fontaine, elle eût tenu ferme, barré le chemin à Condé, et il était perdu; mais il voyait bien que cette infanterie était un mélange de troupes italiennes, wallonnes et allemandes: il espéra donc en venir à bout à force d'énergie. Voilà pourquoi il chargea lui-même et fit des prodiges de valeur commandés par le calcul le plus sévère. Plus tard, lorsqu'on lui faisait des compliments sur son courage, il disait avec esprit et profondeur qu'il n'en avait jamais montré que lorsqu'il l'avait fallu. Il est vrai que les héros seuls ont de l'audace à volonté.

Il se conduisit à peu près de même l'année suivante, en 1644, dans les combats de géants qu'il livra à Mercy autour de Fribourg. Impossible de séparer aucune des divisions de l'armée impériale, adhérentes entre elles et formant une masse à la fois mobile et serrée derrière des retranchements formidables. Il les attaqua lui-même avec cette furie française à qui tout cède; en même temps, il avait envoyé Turenne, la nuit, à une très grande distance, à travers des gorges effroyables, comme Bonaparte dans les marais d'Arcole<sup>[436]</sup>, pour prendre en flanc et sur ses derrières l'armée ennemie, qui était perdue, si Mercy, averti à temps et confondu d'une telle manœuvre, ne se fût bien vite échappé. Au second combat de Fribourg, Condé renouvela cette même manœuvre en envoyant Turenne à une distance bien plus grande encore que la première fois, afin de fermer toute issue à Mercy pendant qu'il l'attaquait de front, et de l'écraser dans son camp ou de le forcer à capituler. Le vigilant Mercy échappa une seconde fois, mais sa retraite, tout admirable qu'elle est, n'en ressembla pas moins à une déroute, car il perdit non-seulement l'honneur des armes et le champ de bataille, mais toute son artillerie et une partie de son armée.

En 1645, Mercy et Condé se retrouvèrent en présence. Mercy venait de battre Turenne à Mariendal. Cette victoire avait

enflé le courage des Impériaux, et l'Empereur et le roi de Bavière ne voulaient plus faire la paix. Condé, en allant prendre de nouveau le commandement d'une armée battue, comme il avait fait l'année précédente, la trouva composée de 5,000 Weymariens, reste de Mariendal, de 4,000 Suédois, de 6,000 Hessois, et il amenait avec lui 8,000 Français. Avec ces 23,000 hommes, il conçut le plan de campagne que Moreau exécuta depuis en partie et qu'accomplit Napoléon. Il résolut de livrer à Mercy une grande bataille, et, après l'avoir dispersé, de marcher sur Munich et sur Vienne, et de dicter la paix à l'Empereur dans sa capitale. Ce plan échoua parce que Condé était à la tête d'une armée combinée, que les Suédois et les Hessois refusèrent de suivre aussi loin le général français, et que les Suédois même se retirèrent. Condé ne pouvait attendre aucun secours de la France, qui s'était épuisée pour faire cinq armées en Espagne, en Italie, en Lorraine, en Flandre et sur le Rhin. Il renonça donc à sa plus grande conception militaire avec douleur et en frémissant, comme Annibal lorsqu'il fut forcé de quitter l'Italie. Il voulut exterminer du moins l'armée de Mercy. Celui-ci, qui savait à qui il avait affaire, avait pris une position tout aussi forte que celle de Fribourg et qui le mettait à l'abri des deux manœuvres favorites de Condé: couper l'armée ennemie ou aller la surprendre au loin en flanc ou sur ses derrières. Turenne déclara qu'attaquer un ennemi ainsi retranché, c'était courir à sa ruine, et Napoléon, qu'on n'accusera pas de timidité, est de l'avis de Turenne<sup>[437]</sup>. Condé répondit en politique plus qu'en militaire, qu'en vain on entreprendrait, quelque manœuvre qu'on pût employer, de faire sortir Mercy d'une position savamment choisie, qu'il fallait donc ou l'attaquer ou se retirer, et que se retirer serait de l'effet le plus déplorable dans l'ébranlement de toutes nos alliances, après la déroute de Mariendal et la défection des Suédois. La France avait besoin d'une victoire. Condé gagna celle de Nortlingen, mais il la gagna grâce à deux accidents sur lesquels il n'avait pas droit de compter, grâce aussi à l'inspiration d'un grand caractère. Il faut avouer que, dans l'exécution, jamais Condé ne fut plus grand. D'abord il comprit que toute l'affaire reposait sur le centre de Mercy et qu'il fallait en avoir raison à tout prix. Il se chargea lui-même de l'attaque. Il eut un cheval tué sous lui, deux de blessés, vingt coups dans ses armes et dans ses habits. Marsin, qui sous lui commandait le centre, fut dangereusement blessé, et l'intrépide La Moussaye mis hors de combat. Les Français et les Impériaux, tour à tour vainqueurs et vaincus, firent des prodiges de courage. Ce fut une effroyable boucherie. Mercy y périt. Sur ces entrefaites, Jean de Wert, qui commandait l'aile gauche impériale, descend de la hauteur qu'il occupe, écrase l'aile droite française, disperse notre réserve malgré les efforts de ses deux chefs, Chabot et Arnauld<sup>[438]</sup>. C'en était fait de l'armée tout entière, si, au lieu de s'amuser à poursuivre les fuyards et à piller les bagages, Jean de Wert se fût jeté sur les derrières de notre centre à moitié détruit, et pressé notre aile gauche entre ses escadrons victorieux et la division encore intacte du général Gleen. Cette faute et la mort de Mercy sauvèrent Condé, parce qu'il sut en profiter avec une promptitude incomparable. Il vit qu'après avoir perdu son aile droite, sa réserve et une grande partie de son centre, tenter de faire sa retraite avec son aile gauche était une opération en apparence prudente, en réalité téméraire, devant un ennemi qui avait encore de grandes masses d'infanterie, beaucoup d'artillerie et une cavalerie redoutable, qu'il valait donc mieux maintenir le combat, et qu'en s'exposant à périr il était possible de vaincre. Ce coup d'œil rapide d'une âme forte qui saisit et embrasse l'unique moyen de salut, quelque périlleux qu'il soit, est le trait caractéristique du génie de Condé. Tout blessé qu'il était, harassé de fatigue, mais puisant une vigueur nouvelle dans la grandeur de sa résolution, il se met à la tête de l'aile gauche de Turenne, se précipite, comme s'il était au début de l'affaire, sur l'aile droite de l'ennemi, l'enfonce, fait prisonnier son commandant; puis, tournant à droite, se jette sur le centre des Impériaux, dégage le sien, le rallie, le ramène au combat, et, maître du champ de bataille, s'appête à faire face à Jean de Wert, qui, revenant de sa poursuite inutile, apprenant la mort de Mercy<sup>[439]</sup> et la prise de Gleen, consterné du désastre causé par son absence, n'ose ni attaquer ni attendre Condé, se borne à recueillir les débris de l'armée et se sauve à Donawerth. Condé avait encore eu dans ce second combat un cheval tué sous lui; il avait reçu un coup de pistolet, et il manqua de ne pas survivre à sa victoire. C'est alors qu'il fit cette grande maladie au sortir de laquelle il se trouva avoir perdu avec son sang et ses forces toute sa passion pour M<sup>lle</sup> Du Vigean<sup>[440]</sup>.

Aussi grand dans l'art des sièges que dans celui des combats, en 1643, après Rocroy, Condé avait pris Thionville, une des premières places fortes du temps. En 1644, il prit Philipsbourg, qui commandait le haut Rhin. En 1646, ayant eu la sagesse de consentir à servir sous le duc d'Orléans pour ménager les ombrages et la vanité de ce prince, et n'ayant eu le commandement de l'armée qu'à la fin de la campagne, il la termina par un siège mémorable, où il se couvrit de gloire; il prit Dunkerque le 11 octobre 1646<sup>[441]</sup>.

Accoutumé à réparer les défaites des autres, Condé alla remplacer en 1647 le comte d'Harcourt, qui venait d'échouer devant Lerida. Mazarin avait voulu plusieurs fois envoyer Condé en Catalogne; son père, M. le Prince, s'y était toujours opposé, et tous ses amis le dissuadèrent d'accepter ce commandement. Il montra certes une grande déférence envers Mazarin en quittant le théâtre ordinaire de ses exploits pour un pays où il fallait faire une petite guerre qui convenait mal à son génie, avec une ombre d'armée incapable de livrer une bataille, et bonne tout au plus à se soutenir devant l'ennemi. Quand tout le monde s'était moqué du comte d'Harcourt, qui n'avait pu prendre Lerida, Condé avait eu le bon sens et la générosité de défendre cet excellent général; il s'était d'avance défendu lui-même. En effet, arrivé à son tour devant Lerida, et n'ayant reçu de France ni les secours de troupes qu'on lui avait promis, ni les munitions et l'artillerie qui lui étaient absolument nécessaires, n'ayant pas assez de forces pour aller au-devant de l'armée espagnole et ne pouvant songer à prendre d'assaut Lerida avec des soldats éteints, il eut le courage de lever le siège et de faire une bonne retraite, préférant le salut de l'armée à sa propre réputation. Cette conduite, soutenue avec sa hauteur accoutumée, lui fit le plus grand honneur, et prouva qu'il était maître de lui et savait employer tour à tour la prudence ou l'audace, selon les circonstances.

C'est ainsi qu'en 1648, à Lens trouvant l'archiduc Léopold dans une position formidable, comme celle de Mercy à Nortlingen, il reconnut qu'il serait d'une souveraine imprudence de tenter une seconde fois la fortune; et, sachant bien qu'il n'avait plus affaire à Mercy, il entreprit d'attirer l'archiduc Léopold et le général Beck sur un terrain plus favorable, dans une plaine où la principale force de l'armée française, la gendarmerie, commandée par d'Andelot, devenu le duc de Châtillon, devait avoir un grand avantage. Du côté des Espagnols étaient le nombre, l'abondance et la discipline; du côté des Français, la misère et l'audace. L'archiduc avait son centre adossé à des bourgs et à des hameaux formant des retranchements naturels. Sa droite composée de tout ce qui restait des vieilles bandes nationales, s'appuyait à la ville de Lens. L'aile gauche était postée sur une éminence à laquelle on ne pouvait arriver qu'à travers les plus étroits sentiers. Il fallait manœuvrer avec un art infini pour faire abandonner à l'ennemi cette position inexpugnable. Condé commanda une fausse retraite<sup>[442]</sup> qu'expliquait parfaitement le désir d'une situation meilleure. Beck trompé détache la cavalerie lorraine pour inquiéter, et, s'il se peut, tailler en pièces notre arrière-garde, qui est

assez promptement enfoncée et s'enfuit en désordre. Châtillon avec sa gendarmerie ramène vivement les Lorrains et menace d'en faire un carnage. On ne pouvait les abandonner. L'archiduc envoie à leur secours toute sa cavalerie. Le combat s'engage; toute l'armée ennemie s'ébranle et descend dans la plaine. C'est là ce que voulait Condé. Cette manœuvre, qui eût échoué à Nortlingen, réussit à Lens. L'armée impériale avait encore l'immense désavantage d'être obligée de se former à mesure qu'elle avançait, tandis que l'armée française était depuis le matin rangée en bon ordre au bout de la plaine, sur un terrain bien choisi. Condé comptait particulièrement sur la gendarmerie de Châtillon; il l'avait rappelée bien vite après le premier engagement, et l'avait mise à la seconde ligne pour lui donner le temps de se rafraîchir; puis, quand les deux corps de bataille en furent venus aux prises, il la lança de nouveau avec son intrépide général; et, après avoir été si utile au début de la journée, elle la décida en renversant tout ce qu'elle rencontra devant elle<sup>[443]</sup>. Restait l'infanterie espagnole, qui ne montra pas la même opiniâtreté qu'à Rocroy, et demanda la vie. Le vieux général Beck se conduisit comme Fontaine et Mercy: il se battit en lion, fut blessé et pris, et mourut de désespoir. L'archiduc Léopold se sauva dans les Pays-Bas avec le comte de Fuensaldaigna.

La victoire de Lens était aussi nécessaire et elle fut tout aussi utile que celle de Rocroy: on lui doit la reprise des négociations de Münster et la conclusion du traité de Westphalie. Ce traité est le suprême résultat des cinq grandes campagnes de Condé en Flandre et sur le Rhin. Condé était en quelque sorte le négociateur armé, et M. de Longueville le négociateur pacifique.

Le père Bougeant, dans son estimable histoire du traité de Westphalie<sup>[444]</sup>, suppose que Mazarin envoya le duc de Longueville à Münster «pour éloigner de la cour un prince capable d'y exciter des troubles.» Mais en 1643 le duc de Longueville se laissait conduire, ainsi que tout le reste de la famille, à la politique de son chef, M. le Prince. C'est le crédit de ce dernier qui fit donner l'ambassade de Münster à son gendre, ainsi que l'entrée au conseil. Mazarin n'avait pas choisi M. de Longueville pour sa capacité, bien qu'il n'en fût pas dépourvu, mais pour faire marcher ensemble d'Avaux et Servien, qui ne s'entendaient guère, et donner de l'éclat à la légation française. Il demeurait toujours le maître des négociations, et les Condé devaient être flattés d'être à la tête de la plus importante affaire diplomatique, comme ils avaient déjà le commandement de la flotte de la Méditerranée et celui de l'armée de Flandre.

M. de Longueville avait à poursuivre le grand objet que se proposait le cabinet français depuis Henri IV, l'affaiblissement de la maison d'Autriche au profit de la France<sup>[445]</sup>. C'est dans ce dessein que le Roi Très Chrétien, le cardinal de Richelieu et le cardinal Mazarin avaient été vus s'alliant au protestant Gustave Adolphe, l'attirant et le retenant dans le cœur de l'Allemagne, lui et après lui ses lieutenants, et soutenant la Hollande protestante contre la catholique Espagne. Cette lutte, qui parut avec tant d'éclat sur les champs de bataille pendant trente années, eut lieu aussi pendant plus de douze ans à Osnabrück et à Münster. D'un côté étaient l'Autriche, l'Espagne, la Bavière, avec les électeurs ecclésiastiques de Mayence et de Cologne; de l'autre, les puissances protestantes, le Brandebourg, la Saxe, la Hesse, avec leurs alliés, la Hollande, la Suède et la France. Le parti protestant voulait obtenir le plus de concessions, et le parti catholique en faire le moins possible. Dès l'année 1640, Richelieu avait désigné pour le représenter aux conférences de Münster l'homme qui avait toute sa confiance, Mazarin, avec le comte Claude d'Avaux, de la puissante famille parlementaire des de Mesme. Quand Mazarin succéda à Richelieu, il nomma à sa place le comte Abel Servien, oncle de cet habile et judicieux Lyonne qu'il connaissait depuis longtemps et qui peu à peu lui devint ce qu'il avait été lui-même à Richelieu. D'Avaux était certainement un de nos premiers diplomates. Il jouissait de la plus haute considération et la méritait. Ce n'était pas seulement un fort bel esprit, c'était à la fois un homme de bien et un négociateur fin et insinuant, parlant et écrivant à merveille; mais son zèle religieux, qui le faisait bien venir des puissances catholiques, le portait un peu trop à s'accommoder avec elles, et à rechercher l'avantage de l'Église au delà de ce que permettait la politique, ainsi qu'il le montra dans un malencontreux discours aux États généraux de Hollande, plus digne d'un ministre du saint-siège que d'un ministre de la France. Servien égalait d'Avaux avec un caractère et des talents tout différents. Formé à l'école de Richelieu, rompu aux affaires, il était accoutumé à poursuivre son but avec une constance qui ressemblait souvent à l'opiniâtreté. Il ne s'entendit pas longtemps avec son collègue. M. de Longueville, par la supériorité de sa naissance et de sa situation et la parfaite politesse de ses manières, parvint à les concilier, du moins en apparence; mais lui-même, et surtout sa femme, inclinait du côté de l'aimable et pieux d'Avaux. Secondé par une ambassadrice telle que nous l'avons dépeinte, M. de Longueville représenta magnifiquement la France à Münster. Toute son ambition était d'attacher son nom à la conclusion de la paix; mais n'en mesurant pas bien toutes les difficultés, ou voulant les surmonter trop vite, il les aggravait, et à ses premières vivacités succédait un prompt découragement. Ses impatients désirs et sa loyauté inexpérimentée ne consultaient pas toujours la prudence. Il outrepassait volontiers ses instructions et compromettait son gouvernement. Prenant pour des avances sincères et pour des engagements les politesses calculées du plénipotentiaire espagnol, le comte de Pegnaranda, il lui communiqua sans ordre le projet de paix auquel s'était arrêté sa cour, et ce projet<sup>[446]</sup> indiscretement présenté, sans séduire l'Espagne, indisposa les alliés de la France qui s'imaginèrent qu'on voulait traiter sans eux. M. de Longueville n'avait pas été plus heureux dans ses prétentions personnelles. La charge de colonel général des Suisses étant devenue vacante par la mort de Bassompierre, il l'avait demandée; mais on n'avait pu se décider à remettre un emploi de cette importance en des mains aussi peu sûres, et quoiqu'à la place de cette faveur on lui en eût accordé une autre bien précieuse à un gouverneur de Normandie, le commandement du château de Caen, il n'était point satisfait, et n'avait guère tardé à revenir en France, y rapportant assez peu de gloire et un grand fonds de mécontentement. D'Avaux l'avait suivi de près. Ainsi Servien restait à Münster seul dépositaire de la pensée de Mazarin, et Mazarin, comme son devancier, ne connaissait qu'un intérêt, celui de la grandeur de la France. Il voulait d'abord obtenir de l'empire la reconnaissance définitive de la souveraineté de la France sur deux provinces depuis longtemps conquises, les Trois-Évêchés et l'Alsace, avec quelques places fortes sur le Rhin, pour achever à peu près le légitime et nécessaire développement de la France de ce côté. Il s'agissait aussi de faire consentir l'Espagne à l'annexion au territoire français du comté de Roussillon dont nous étions les maîtres depuis plusieurs années. Enfin la secrète ambition de Mazarin, celle que lui avait léguée son grand prédécesseur, et qu'il légua à Lyonne, c'était d'acquérir à tout prix les Pays-Bas, sans lesquels la France n'a réellement pas de frontière du Nord, et peut voir, après une bataille malheureuse, une armée ennemie arriver sans obstacle sous les murs de Paris. Voilà pourquoi Richelieu et Mazarin avaient encouragé et soutenu la révolte de la Catalogne, et établi à Barcelone une vice-royauté française, afin d'avoir entre leurs mains un gage solide pour d'utiles échanges. Telles étaient les pensées qui occupaient l'esprit de Mazarin, et qu'il poursuivait à la fois par les négociations et par les armes, montrant la guerre pour obtenir une paix glorieuse, et déployant tour à tour la finesse et la vigueur qui caractérisent ce grand homme d'État.

Les conférences de Münster avançaient ou reculaient selon les vicissitudes des combats, et notre ambassadeur le plus persuasif était la nouvelle d'une victoire. La défaite inattendue de Turenne à Mariendal avait abattu notre diplomatie; elle se releva en apprenant que le général de Rocroy et de Fribourg allait prendre le commandement de l'armée du Rhin. Bientôt la victoire de Nortlingen, remportée le 5 août 1645, lui rendit son ascendant, et le duc de Bavière, la seconde puissance catholique de l'Allemagne, qui avait rompu les négociations après Mariendal, les reprit avec empressement après Nortlingen. La cession de l'Alsace était alors presque gagnée; mais Mazarin tenait invinciblement à l'agrandissement de notre frontière du Nord et à l'acquisition des Pays-Bas. C'est là en quoi résidait toute la difficulté, le nœud qu'aucune habileté ne pouvait résoudre, et que l'épée seule pouvait trancher. Il était réservé à Louis XIV, à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, après avoir perdu les trois hommes d'État qui firent longtemps sa force et sa gloire, Mazarin, Lyonne et Colbert, d'abandonner la pensée de ses devanciers, et, quand on lui proposait les Pays-Bas en retour de ses droits sur l'Espagne, de rejeter cette faveur de la fortune que Mazarin et Richelieu eussent embrassée avec des transports de joie, et cela dans un frivole intérêt de famille, jouant comme à plaisir sa propre couronne pour en mettre une sur la tête de son petit-fils, et manquant de perdre la France sans lui donner même pour un quart de siècle l'alliance de l'Espagne. Pour le dire en passant, cette résolution incroyable, mal couverte d'une apparence de grandeur, ainsi que la révocation de l'édit de Nantes, sont les deux grandes inspirations personnelles de Louis XIV: elles jugent sa politique intérieure et extérieure, comparée à celle de Mazarin, de Richelieu et d'Henri IV. On ne peut pas dire tout ce que fit Mazarin en 1647 et 1648 pour amener l'Espagne à nous céder les Pays-Bas. Au fond il était disposé à rendre la Catalogne en tout ou en partie, et il offrit même le jeune Louis XIV pour l'infante Marie-Thérèse. En même temps il envoya en Hollande le futur négociateur de la paix de Nimègues, le comte d'Estrades, avec lequel nous avons fait connaissance<sup>[447]</sup>, pour y faire agréer l'arrangement qu'il désirait avec passion; il alla jusqu'à proposer Anvers au commerce hollandais. C'était une bien puissante tentation: la Hollande y résista: elle était lasse de la guerre, qu'il eût fallu continuer; elle commençait aussi à ne plus tant redouter l'Espagne, et ne trouvait pas un grand avantage à acquérir, au lieu d'un voisin fatigué et affaibli, un voisin ambitieux et conquérant. L'Espagne, trop bien informée, voyait poindre à l'horizon de nouveaux troubles parmi nous, et sur cette espérance elle suspendit les négociations, fit un traité séparé avec la Hollande, et persuada à l'empereur d'entreprendre avec elle un dernier et puissant effort. Un seul homme pouvait encore une fois sauver la France, tout aussi menacée qu'elle l'avait jamais été. Cet homme était celui qui, en 1643, avait consolé l'agonie de Louis XIII et raffermi le trône de son fils par une victoire extraordinaire, celui qui, en 1645, avait réparé le désastre de Mariendal, et en 1646 commencé la conquête des Pays-Bas en s'emparant de Dunkerque. C'est alors que Condé, qui connaissait parfaitement la situation des affaires, livra dans les plaines de Lens, le 20 août 1648, la mémorable bataille que nous avons racontée, où il fut à la fois aussi prudent et aussi audacieux que les circonstances le commandaient. Grâce à cette victoire, les négociations marchèrent vite. Le 24 octobre 1648 fut signé à Münster le traité de Westphalie, qui assura pour un siècle la paix à l'Allemagne, y affermit la liberté religieuse, et consacra toutes les conquêtes de la France sur l'Empire<sup>[448]</sup>.

Après ce traité, Mazarin n'avait plus en face de lui que l'Espagne, et il comptait l'amener bientôt à l'échange qui seul pouvait donner à la France du côté du nord une frontière semblable à celle qu'elle venait d'acquérir au midi de l'Allemagne. Il rêvait, au bout de quelques campagnes heureuses, un traité bien autrement favorable que celui des Pyrénées en 1660. Il avait dans sa main le vainqueur de Lens, qu'il pouvait lancer sur les Pays-Bas; il pouvait porter en Espagne et en Italie des généraux encore supérieurs à d'Harcourt et à Schomberg; il comptait soutenir ou ranimer l'insurrection de Naples: un magnifique avenir était devant la France. Qui lui a enlevé cet avenir? qui déjà à Münster avait diminué l'autorité de ses victoires, longtemps arrêté l'Autriche et encouragé la résistance de l'Espagne? qui a retardé de dix ans le traité des Pyrénées, et l'a fait aussi peu avantageux à la France, rendant la Catalogne sans obtenir ni les Pays-Bas ni même la Navarre, l'héritage d'Henri IV? qui a divisé et épuisé nos forces? qui nous a fait verser de nos propres mains notre meilleur sang? qui a mis aux prises les uns contre les autres nos plus illustres capitaines? qui a arrêté Condé dans sa course à vingt-sept ans, lorsqu'il pouvait ajouter tant de nouvelles victoires à toutes celles de sa jeunesse, et porter le drapeau français à Bruxelles ou à Madrid?

C'est la Fronde qui a commis l'inexpiable crime d'avoir suspendu l'élan de Condé et de la grandeur française. Du moins en retour a-t-elle agrandi et développé nos vieilles franchises nationales, nous a-t-elle donné la noble liberté qu'elle nous avait promise? Loin de là: par une réaction inévitable, elle a dégoûté pour longtemps la France d'une liberté anarchique, incompatible avec l'ordre public, avec la force du gouvernement et de la nation; elle a décrié et abaissé le Parlement; elle a ôté à la Royauté tout contre-poids; elle a enfanté le despotisme d'abord intelligent et utile, puis imprévoyant et funeste de Louis XIV.

Et qui a donné naissance à la Fronde, ou du moins qui l'a soutenue? qui a relevé l'ancien parti des Importants, étouffé, ce semble, sous les lauriers de Rocroy? qui a séparé les princes du sang de la couronne? qui a mis contre le trône, avec Monsieur, duc d'Orléans, cette illustre maison de Condé, qui jusque-là en avait été le bouclier et l'épée? Sans doute il y a ici bien des causes générales; mais il nous est impossible de nous en dissimuler une, toute particulière, il est vrai, mais qui a exercé une déplorable influence, l'amour inattendu de M<sup>me</sup> de Longueville pour un des chefs des Importants, devenu un des chefs de la Fronde. Oui, nous le disons à regret, c'est M<sup>me</sup> de Longueville qui, passée avec son mari du côté des mécontents, y attira d'abord une partie de sa famille, puis sa famille tout entière, et la précipita ainsi de ce faite d'honneur et de gloire où tant de services l'avaient élevée.

M. le Prince était mort à la fin de 1646, et sa maison avait perdu en lui son gouvernail politique. M<sup>me</sup> la Princesse demeura attachée à la Reine, et ses enfants suivirent d'abord son exemple et ses conseils. M<sup>me</sup> de Longueville est la première qui s'écarta du droit chemin. Dès que La Rochefoucauld fut entré dans son cœur, il l'occupa tout entier. Elle mit à son service tout ce qu'elle avait de séduction dans sa personne, de ressources dans l'esprit, de hardiesse dans le cœur. Insouciante de son intérêt, oublieuse même de ses plus justes ressentiments, elle se tourna aveuglément, sous la main de La Rochefoucauld, contre cette royauté dont sa famille avait été l'appui et qui était encore bien plus l'appui de sa famille; elle se laissa conduire dans le camp de ceux qui naguère avaient tenté de flétrir en sa fleur sa jeune et pure renommée. On vit la fille des Condé livrée aux Vendôme et aux Lorrains, faisant cause commune avec Beaufort et M<sup>me</sup> de Chevreuse, et s'exposant à rencontrer dans ce monde nouveau pour elle son ancienne et implacable ennemie, M<sup>me</sup> de Montbazou. Il ne lui aurait manqué, si Guise n'eût pas alors été à Naples, que d'avoir à serrer la main qui tua Coligny! Une fois égarée, elle entraîna aisément à sa suite le jeune prince de Conti, qui, en attendant le chapeau de cardinal, n'était pas fâché de faire du bruit, de jouer un rôle, et d'acquérir une importance qui le relevât à côté de son frère. M.

de Longueville, amateur de toutes les nouveautés, blessé d'ailleurs de n'avoir pas été nommé colonel général des Suisses, et qu'à Münster on ne lui eût pas laissé faire la paix à sa guise, inclinait fortement à la Fronde. Sa femme n'eut pas de peine à l'y engager davantage. Mais la grande affaire était de gagner Condé.

Celui-ci croyait avoir beaucoup à se plaindre du cardinal Mazarin. A la mort de son beau-frère, Armand de Brézé, en 1646, il avait demandé à lui succéder dans la charge de grand amiral de France. On n'avait pu ajouter cette charge à toutes celles que les Condé possédaient déjà; mais par ménagement la Reine ne l'avait donnée à personne et se l'était attribuée à elle-même. M. le Prince, qui vivait encore, ambitieux et avide, avait vivement ressenti ce refus. L'impétueux Condé n'avait pas dissimulé sa colère. Il était aussi fort irrité qu'on l'eût envoyé en Catalogne remplacer d'Harcourt, en lui promettant tout ce qu'il fallait pour y faire une campagne digne de lui, et qu'on l'eût laissé, sans les secours promis et énergiquement réclamés, entre une place forte qu'il ne pouvait emporter d'assaut dans l'état de ses troupes et une puissante armée qu'il ne pouvait ni attendre ni aller chercher, en sorte que sa vertu militaire l'avait obligé à lever le siège de Lerida et à se replier en bon ordre devant l'ennemi. Il sentait qu'il avait bien fait, mais c'était la première fois qu'il reculait; malgré lui, sa gloire en souffrait, et il se plaignait avec amertume de ce qu'il appelait la déloyauté du Cardinal. Maintenant on l'envoyait en Flandre prendre le commandement d'une armée assez faible, non pas sans courage, mais sans discipline. Enfin, il faut bien le dire, le vrai génie de Condé était pour la guerre; là il est le premier de son siècle, et l'égal des plus grands dans l'antiquité et dans les temps modernes; mais, nous le reconnaissons, il ne possédait pas les qualités du politique, et au fond il n'avait pas d'ambition vraie et bien déterminée. Premier prince du sang dans une monarchie telle que la monarchie française au XVII<sup>e</sup> siècle, que pouvait-il désirer que d'acquérir de la gloire? Et après Richelieu et sous Mazarin, cette gloire ne se pouvait guère trouver pour lui que sur les champs de bataille. C'est pour cela, et pour cela seul, que son père l'avait élevé. Aussi ne s'était-il pas assujéti de bonne heure à cette austère discipline de l'ambition qui enseigne à parler à propos et à se taire, à n'avoir pas d'humeur, à se conduire les yeux toujours dirigés vers le but suprême, sans s'en laisser détourner ni par des intérêts secondaires, ni par des caprices d'imagination ou de cœur. Tel est l'ambitieux; tels furent plus ou moins Henri IV, Richelieu et Mazarin, car il est juste de mettre Mazarin dans cette illustre compagnie. Tous les trois avaient un grand but à atteindre, qu'ils poursuivirent avec constance. Condé n'avait pas de but, il ne forma aucun grand dessein, étant né tout ce qu'il pouvait devenir, tout ce qu'il pouvait jamais rêver, à moins d'être un insensé ou un traître, et il avait l'esprit d'une justesse parfaite et le cœur à l'unisson. Sa conscience et son bon sens lui disaient donc qu'il n'avait rien à gagner à toutes les intrigues où on voulait l'engager, que sa place était auprès du trône pour le couvrir de son épée contre ses ennemis, quels qu'ils fussent, soit du dedans, soit du dehors. S'il se fût tenu à cette place, il serait monté sans effort à un rang bien autrement haut que l'usurpation même de la royauté. Ne craignons pas de le répéter, pour mieux faire sentir la profondeur de sa chute: à ses cinq années de victoires éclatantes en Flandre et sur le Rhin, de 1643 à 1648, il eût sans aucun doute ajouté, dans le duel qui demeurait entre la France et l'Espagne après le traité de Westphalie, des victoires nouvelles qui, en deux campagnes tout au plus, vers 1650, nous eussent à jamais conquis la Belgique. Il se serait trouvé à trente ans ayant gagné autant de batailles qu'Alexandre et César, et il avait encore devant lui vingt années de force, vingt autres victoires, comme celle de Senef, par exemple<sup>[449]</sup>, qu'il remporta sur le seuil de la vieillesse, avant de déposer l'épée, comme un monument de ce qu'il eût pu faire de 1648 jusqu'en 1675. Incomparable destinée, qui était infailible, s'il eût su rester dans son rôle de premier prince du sang, défenseur inébranlable de la couronne en même temps qu'interprète loyal de la nation, portant auprès de la Reine, sans l'effrayer, et auprès de Mazarin, en le soutenant, les griefs légitimes de la noblesse, du Parlement et du peuple!

La Fronde, en effet, avait sa raison d'être, et Mazarin, égal à Richelieu comme diplomate, n'avait pas le moins du monde le génie de son maître pour l'administration intérieure de l'État. Incessamment occupé du soin de se maintenir, de l'agrandissement du territoire et de celui de l'autorité royale, il ne faisait guère attention à tout le reste, et laissait s'introduire partout les abus et les désordres. De si longues guerres, quatre ou cinq grandes armées, une flotte considérable, tant de dépenses sans cesse renaissantes avaient épuisé la France, que la gloire ne consolait pas toujours de la misère. Il avait fallu augmenter les impôts, vendre même les emplois publics, pour avoir de quoi payer les troupes<sup>[450]</sup>. On avait souvent éludé ou désarmé la juste et nécessaire autorité des parlements. Le sang de la noblesse avait coulé par torrents. Le peuple gémissait sous des charges de plus en plus lourdes; et pour peu que le sentiment de la grandeur nationale l'abandonnât un seul moment, l'excès du mal lui arrachait des plaintes et le poussait à la révolte. Il y avait eu des soulèvements en Auvergne, en Poitou, et sur d'autres points. Nous n'avons pas le courage d'accuser le peuple, car ses maux étaient extrêmes, et il n'avait pas tort de les ressentir vivement. En général, il ne remue que quand il souffre, et ne s'agite que pour être mieux ou moins mal. Ce sont les partis qui sont coupables, et qu'il faut flétrir, lorsqu'au lieu de s'efforcer d'obtenir quelque soulagement aux misères publiques, ils s'appliquent à les rendre plus poignantes et plus amères par des déclamations enflammées, corrompent les plus justes griefs, enveniment les plaintes les plus loyales, et poussent insensiblement l'imprévoyance populaire du mécontentement à la résistance et de la résistance à l'insurrection. Nous croyons connaître l'état de la France en 1648, et la main sur la conscience, en absolvant à peu près le peuple, fort naturellement irrité de l'accroissement des impôts et des désordres de l'administration, nous sommes hautement contre la Fronde, non-seulement parce qu'elle a fait obstacle au développement de la grandeur française, raison suprême à nos yeux pour la rendre à jamais condamnable, mais encore parce que la Fronde était mauvaise en elle-même, dans sa fin comme dans ses moyens, à la fois violente, menteuse et étourdie dans ses chefs civils et militaires, à bien peu d'exceptions près.

La Fronde n'est point du tout, comme se l'est imaginé un homme d'esprit<sup>[451]</sup> par un étrange anachronisme, l'aurore de la révolution française; tout au contraire, ainsi que nous l'avons dit ailleurs<sup>[452]</sup>, c'a été le suprême effort et comme le dernier soupir du moyen âge. Qu'étaient-ce que les Frondeurs de 1648? les Importants de 1643<sup>[453]</sup>. Et ceux-ci qu'étaient-ils sinon les anciens ennemis de Luynes et de Richelieu, le reste des vieux Ligueurs, qui, après la mort d'Henri IV, avaient tenté d'abolir son œuvre, et de faire revivre d'anciens abus, tout autrement intolérables que ceux dont on se plaignait sous Mazarin, c'est-à-dire une espèce de république féodale qui opprimait et la royauté et la nation. Sans doute les parlements y jouaient un noble rôle; mais ce rôle et leur existence même ils les devaient à la royauté; ils étaient nés et ils avaient grandi avec elle; ils étaient et ils s'appelaient la justice du Roi. Ils avaient été particulièrement institués pour combattre et réprimer ces grands seigneurs qui se croyaient au-dessus de la loi, et ne se soumettaient en apparence à la royauté qu'à la condition de l'asservir, toujours prêts à se révolter, dès que le chef de l'État tentait de ramener leur pouvoir en ses justes limites, fomentant des troubles perpétuels, et tendant la main sans recourir à l'étranger, les grands seigneurs catholiques à l'Espagne et les grands seigneurs protestants à l'Angleterre. Et c'étaient

là les alliés que se donnaient les parlements de France! C'était à eux qu'ils remettaient le commandement des armées et le gouvernement de l'État! C'était sous ces nobles auspices que le parlement de Bordeaux sollicitait de l'Espagne des subsides, des régiments et une flotte, et que le parlement de Paris recevait sur les fleurs de lis un envoyé de l'Autriche, introduit par un prince du sang, à la honte de la vieille magistrature indignée<sup>[454]</sup>. Étonnez-vous après cela qu'au bout de quelques années le jeune Louis XIV entre un jour dans ce même parlement en bottes et un fouet à la main, sans que personne daigne y faire attention et s'émeuve le moins du monde! Il faut bien le savoir: la démagogie amène nécessairement la tyrannie; et, ce qu'il y a de plus triste, elle l'amène avec le consentement ou dans le silence universel, froissant le cœur de ceux-là seuls qui ne l'avaient pas mérité, et n'avaient voulu qu'une liberté modérée!

S'il y a jamais eu un spectacle ridicule c'était celui de graves magistrats, vieillis dans l'étude des lois civiles et étrangers à la politique, tout novices et comme égarés dans d'aussi grandes affaires, s'agitant sous la main des jeunes conseillers des Enquêtes travestis en tribuns du peuple. On ne rêvait que le sénat de Rome et le parlement d'Angleterre. On mettait en mouvement la populace de Paris; on l'ameutait aisément contre la cour, il est vrai; mais dès qu'il était question de la convocation des États Généraux, la vraie puissance politique de la nation avec la royauté, tous ces grands patriotes prenaient l'épouvante, sentant bien qu'avec les États Généraux leur rôle finirait et qu'ils n'auraient plus qu'à rendre la justice, au lieu de se mêler de la paix et de la guerre et du gouvernement de l'État<sup>[455]</sup>. Un moment Mazarin, poussé à bout par le parlement et par une partie considérable de la noblesse, eut la pensée d'en appeler à la nation contre les partis. Alors on aurait été véritablement sur la route de l'Angleterre, comme aussi dans les grandes voies de la tradition française; alors peut-être nous nous serions approchés sans secousse de la monarchie constitutionnelle. Mais Mazarin victorieux ne songea plus aux États Généraux, et il trouva plus commode de gouverner sans contrôle: il semble que dans les lois de l'ordre éternel et pour le malheur de la France, il fallait qu'une entreprise démocratique, sans sincérité, ourdie par des gentilshommes, fomentée et soutenue par l'étranger, tournât contre elle-même, accrût outre mesure la monarchie d'Henri IV et de Richelieu, et reçût sa punition dans le pouvoir absolu.

On aura beau faire: on ne réhabilitera pas la Fronde; elle demeurera dans nos annales incomparablement inférieure à la Ligue. Là au moins deux grandes opinions, deux grandes causes étaient aux prises. Aussi la Ligue a fécondé les esprits, elle a trempé les caractères; elle a été une école de politique et de guerre; elle a préparé les fortes générations de la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. La Fronde n'a formé personne, ni un homme de guerre ni un homme d'État; c'est une mêlée confuse d'intérêts particuliers, et souvent un passe-temps de gentilshommes, de beaux esprits et de belles dames. C'est aux dames surtout qu'appartient la Fronde; elles en sont presque toujours les mobiles à la fois et les instruments, les plus intéressantes actrices, et parmi elles le premier rôle est incontestablement à M<sup>me</sup> de Longueville.

Nous raconterons ce qu'elle a fait avec une entière sincérité; nous ne tairons aucune de ses fautes, qui lui appartiennent bien moins que les grandes qualités, la capacité, le courage, le désintéressement qu'elle y a mêlés. Il nous en coûtera bien davantage d'être sévère envers Condé, car un long commerce nous a fait connaître le fond de son cœur; ce cœur était grand et bon; et nous ne pourrions nous défendre d'une compassion douloureuse en voyant cette nature généreuse, cette âme loyale, mais emportée et mobile, se laissant entraîner au milieu d'intrigues pour lesquelles elle n'était pas faite. Nous l'avons dit: Condé n'avait pas d'ambition fixe, il ne poursuivait aucun but distinct, mais il avait peu à peu rêvé à côté du trône une puissance incompatible avec la grandeur royale. Son mouvement naturel était du côté de la cour; la Fronde proprement dite et les gens de loi lui étaient odieux, et il ne les servit jamais qu'à contre-cœur. Son ressort principal était la passion de la guerre, et c'est là ce qui, après bien des délibérations et des hésitations, finissait presque toujours par l'emporter. Comme Napoléon, pourvu qu'il eût dans sa main une armée, il croyait pouvoir braver la fortune et refaire à son gré sa destinée. Nous aurons pour lui une admiration sans bornes lorsque dans les commencements de la Fronde il résiste à ses propres griefs, à l'antipathie naturelle qu'il éprouvait pour Mazarin, aux sollicitations de sa propre famille; mais nous n'hésiterons pas à le blâmer en le plaignant, quand ensuite tournant le dos à sa fortune et à sa gloire, sacrifiant le principal à l'accessoire, mettant l'humeur à la place de la politique, il entrera dans les intrigues qu'il avait d'abord repoussées, et se précipitera avec M<sup>me</sup> de Longueville dans une guerre impie où le frère et la sœur amasseront de longs remords, où l'un se signalera par de tristes exploits qu'un jour à Chantilly il lui faudra couvrir d'un voile, par respect pour lui-même et pour la France, et où l'autre, en déployant les plus brillantes qualités de l'esprit et du caractère, accumulera en trois ou quatre années assez de fautes pour les pleurer pendant vingt-cinq ans aux Carmélites et à Port-Royal!

## APPENDICE

### NOTES DU CHAPITRE I<sup>er</sup>

#### LES CARMÉLITES

Voici les documents que nous tenons de la bienveillance de mesdames les Carmélites du couvent de la rue d'Enfer, avec quelques notes recueillies aux sources les plus sûres, telles que les Pièces domaniales conservées aux *Archives générales*, l'histoire manuscrite du couvent, fondations et vies, 2 vol. in-4<sup>o</sup>, surtout la collection des lettres circulaires que les mères prieures adressaient à toutes les maisons de l'ordre, pour demander des prières en faveur de chaque religieuse décédée.

VILLES.	ANNÉES.
1. Paris, 1 <sup>er</sup> couvent, rue St-Jacques	1604.
2. Pontoise	1605.
3. Dijon	1606.
4. Amiens	1606.
5. Tours	1608.
6. Rouen	1609.
7. Bordeaux	1610.
8. Châlons	1610.
9. Dôle	1614.
10. Dieppe	1615.
11. Toulouse	1616.
12. Caen	1616.
13. Besançon	1616.
14. Lyon	1616.
15. Orléans	1617.
16. Paris, 2 <sup>e</sup> couvent, rue Chapon	1617.
17. Bourges	1617.
18. Saintes	1617.
19. Riom	1618.
20. Bordeaux, 2 <sup>e</sup> couvent	1618.
21. Nantes	1618.
22. Limoges	1618.
23. Beaune	1619.
24. Nevers	1619.
25. Narbonne	1620.
26. Chartres	1620.
27. Troyes	1620.
28. Châtillon	1621.
29. Marseille	1621.
30. Metz	1623.
31. Chaumont	1623.
32. Lectoure	1623.
33. Morlaix	1624.
34. Blois	1625.
35. Sens	1625.
36. Aix	1625.
37. Saint-Denis	1625.
38. Angers	1626.
39. Mâcon	1626.
40. Salins	1627.
41. Guingamp	1628.
42. Agen	1628.
43. Moulins	1628.
44. Auch	1630.
45. Troyes, 2 <sup>e</sup> couvent	1630.
46. Poitiers	1630.
47. Gisors	1631.
48. Arles	1632.
49. Reims	1633.
50. Verdun	1634.
51. Montauban	1634.
52. Abbeville	1636.

53. Compiègne	1641.
54. Pont-Audemer	1641.
55. Gray	1644.
56. Arbois	1647.
57. Pamiers	1648.
58. Grenoble	1648.
59. Niort	1648.
60. Angoulême	1654.
61. Brive	1663.
62. Paris, 3 <sup>e</sup> couvent, rue du Bouloy, transporté en 1682 rue de Grenelle, au faubourg Saint-Germain	1664.
63. Trévoux	1668.

(Il n'y a pas eu d'autre fondation au XVII<sup>e</sup> siècle.)

345

## II

### LISTE DES PRIEURES FRANÇAISES DU COUVENT DES CARMÉLITES DE LA RUE SAINT-JACQUES PENDANT LE XVII<sup>e</sup> SIÈCLE.

(Nous y avons joint la liste des sous-prieures, autant que nous l'avons pu<sup>[456]</sup>.)

Année de l'élection.	PRIEURES.	SOUS-PRIEURES.	
1608.	Madeleine de St-Joseph <sup>[457]</sup> .	Marie de Jésus <sup>[458]</sup> .	
1611.	Réélue.	Réélue.	
1615.	Marie de Jésus. Réélue plusieurs fois.	Anne du St-Sacrement <sup>[459]</sup> . Marie de St-Jérôme <sup>[460]</sup> .	
1624.	Madeleine de St-Joseph. Réélue plusieurs fois.	Marie Madeleine de Jésus <sup>[461]</sup> . Réélue.	
1635.	Marie Madeleine de Jésus. Réélue plusieurs fois	Marie de la Passion <sup>[462]</sup> Réélue.	346
1642.	Marie de la Passion		
1645.	Marie Madeleine de Jésus	Agnès de Jésus-Maria <sup>[463]</sup> .	
1649.	Agnès de Jésus-Maria		
1653.	Marie Madeleine de Jésus	Marie de la Passion.	347
1656.	Réélue	Marthe de Jésus <sup>[464]</sup> .	
1659.	Marie de Jésus <sup>[465]</sup>	La même réélue.	
1662.	Marie Madeleine de Jésus	Agnès de Jésus-Maria.	
1665.	Agnès de Jésus-Maria		
1669.	La même réélue		
1672.	Claire du St-Sacrement <sup>[466]</sup>		
1675.	Agnès de Jésus Maria		
1678.	La même réélue		348
1681.	Claire du St-Sacrement		
1684.	Agnès de Jésus Maria		
1687.	Réélue		
1690.	Claire du St-Sacrement, morte en charge	Marie du St-Sacrement <sup>[467]</sup> .	
1691.	Marie du St-Sacrement		
1694.	Réélue		349
1697.	Madeleine du St-Esprit <sup>[468]</sup>		
1700.	Marie du St-Sacrement		
1703.	Réélue		
1705.	Marguerite Thérèse de Jésus <sup>[469]</sup>	Anne de St-François <sup>[470]</sup> .	
1708.	Réélue		350

351

1709. Madeleine du St-Esprit  
 1712. La même  
 1715. Anne Thérèse de St-Augustin<sup>[471]</sup>

### III

#### LISTE DES RELIGIEUSES DU COUVENT DES CARMÉLITES DE LA RUE SAINT-JACQUES AU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE.

(Les deux premières colonnes marquent le rang et l'année de la profession; les deux dernières l'année et le lieu du décès. Nous n'avons pas de renseignements sur les religieuses qui n'ont pas achevé leur carrière au couvent de la rue Saint-Jacques.)

Rang.	Profession.	Année et lieu du décès.	
1. 1605.	Levoix, Sœur Andrée de tous les Saints	1605. Paris.	
2. 1605.	Marie d'Hannivel <sup>[472]</sup> , la mère Marie de la Trinité	1647. Troyes.	
3. 1605.	De Fontaines, la mère Madeleine de St-Joseph	1637. Paris.	353
4. 1605.	Deschamps, S <sup>r</sup> Aimée de Jésus	1634. Pontoise.	
5. 1605.	Sevin, veuve de M. Du Coudray, la mère Marie de la Trinité	1657. Auch.	354
6. 1605.	De Sancy, veuve du marquis de Bréauté, la mère Marie de Jésus	1652. Paris.	
7. 1606.	Talon, S <sup>r</sup> Élisabeth de Jésus	1623. Pontoise.	
8. 1606.	De Fontaines <sup>[473]</sup> , S <sup>r</sup> Catherine du St-Esprit	1652. Paris.	
9. 1606.	Rebours, S <sup>r</sup> Aimée de Jésus	1653. Bourges.	
10. 1606.	Delabarre, la mère Marguerite de la Trinité	1653. Guingamp.	
11. 1606.	De Brissac <sup>[474]</sup> , S <sup>r</sup> Angélique de la Trinité	1653. Paris.	
12. 1606.	De Seguiet <sup>[475]</sup> , veuve de M. de Bérulle, S <sup>r</sup> Anne des Anges	1628. Paris.	
13. 1606.	De Chandon, la mère Marguerite de St-Joseph	1655. Bourges.	
14. 1606.	.... S <sup>r</sup> Marie de St-Albert	1634. Auch.	
15. 1607.	Acarie <sup>[476]</sup> , la mère Marguerite du St-Sacrement	1660. R. Chapon.	355
16. 1607.	De Viole, la mère Anne du St-Sacrement	1630. St-Denis.	
17. 1607.	.... S <sup>r</sup> Marie de St-Jérôme	1632. Paris.	
18. 1607.	.... S <sup>r</sup> Gratiennne de St-Michel <sup>[477]</sup>	1637. Paris.	
19. 1607.	.... La mère Isabelle de Jésus-Christ	1660. Flandres.	
20. 1607.	.... S <sup>r</sup> Louise du St-Sacrement	1616. Paris.	
21. 1607.	.... S <sup>r</sup> Florentine de la Mère-Dieu	1626. Chartres.	
22. 1607.	De Cujy, la mère Marguerite de St-Jean-Baptiste.	1667. Chartres.	
23. 1607.	.... S <sup>r</sup> Marguerite de St-Élie	1637. R. Chapon.	
24. 1607.	.... S <sup>r</sup> Anne de St-François	1633. Paris.	
25. 1607.	Leclerc, S <sup>r</sup> Jeanne de St-Denis	1632. Sens.	
26. 1608.	Aballe, la mère Denize de Jésus	1649. Moulins.	
27. 1608.	.... S <sup>r</sup> Anne de St-Barthélemy	1643. Tours.	
28. 1608.	Soulphour, la mère Thérèse de Jésus	1633. Riom.	
29. 1608.	Guichard, S <sup>r</sup> Marie de St-Barthélemy	1647. Paris.	
30. 1609.	.... S <sup>r</sup> Barbe de Tous-les-Saints	1644. Marseille.	356
31. 1609.	Acarie <sup>[478]</sup> , la mère Marie de Jésus	1641. Orléans.	
32. 1609.	Acarie <sup>[479]</sup> , la mère Geneviève de St-Bernard	1644. Sens.	
33. 1609.	Doron, la S <sup>r</sup> Marie de St-François	1631. Paris.	
34. 1609.	.... S <sup>r</sup> Antoinette de Jésus	1647. Paris.	
35. 1609.	Nicolas <sup>[480]</sup> , S <sup>r</sup> Catherine de Jésus	1623. Paris.	
36. 1609.	.... S <sup>r</sup> Jeanne de la Trinité	1633. Paris.	
37. 1610.	Prudhomme, la mère Thérèse de Jésus	1648. Lyon.	
38. 1610.	Sublet, S <sup>r</sup> Marie de la Miséricorde	1619. Paris.	
39. 1610.	.... S <sup>r</sup> Catherine de l'Assomption	1654. Paris.	
40. 1610.	Deschamps <sup>[481]</sup> , la mère Marie de la Croix.	1664. Bordeaux.	
41. 1611.	D'Auvilliers, la mère Isabelle de St-Joseph.	1630. Agen.	
42. 1611.	De La Rochefoucault, veuve de M. de Chandener <sup>[482]</sup> , S <sup>r</sup> Marie de St-Joseph	1637. Paris.	
43. 1611.	Marie Le Jeune, la mère Marie de St-Gabriel	1647. Bordeaux.	357
44. 1611.	Coton, S <sup>r</sup> Claire de-Jésus	1626. Marseille.	
45. 1612.	Le Bouthillier <sup>[483]</sup> , S <sup>r</sup> Philippe de St-Paul	1641. Paris.	
46. 1612.	Gontault de Biron <sup>[484]</sup> , la mère Anne de St-Joseph	1667. Niort.	

47.1614.	De Rivière, S <sup>r</sup> Marguerite de St-Joseph	1655. Paris.	
48.1614.	Tycie de Cuthlie, fille d'un seigneur écossais, S <sup>r</sup> Élisabeth du St-Esprit	1633. R. Chapon.	
49.1615.	Tudert <sup>[485]</sup> , veuve de M. Segquier d'Autry, la mère Marie de Jésus-Christ	1638. Paris.	
50.1616.	Le Fèvre, S <sup>r</sup> Marie du St-Sacrement	1672. Paris.	
51.1617.	Robert, la mère Marie de la Croix	1662. Orléans.	358
52.1617.	Le Beau, S <sup>r</sup> Suzanne de St-Joseph	1663. Chartres.	
53.1617.	Machault, S <sup>r</sup> Marie de la Passion	1650. Blois.	
54.1618.	Chapellier, S <sup>r</sup> Jeanne de Jésus	1679. Paris.	
55.1618.	De La Jonchère, S <sup>r</sup> Anne de l'Assomption	1636. Paris.	
56.1618.	Poulaillon, S <sup>r</sup> Thérèse de Jésus	1658. St-Denis.	
57.1619.	Du Pin, S <sup>r</sup> Anne du St-Sacrement	1669. Saintes.	
58.1619.	Du Pin, S <sup>r</sup> Marie de St-Élie	1679. Verdun.	
59.1619.	Du Rocher, veuve de M. le... d'Éguemaduc, S <sup>r</sup> Jeanne de Jésus	1668. R. Chapon.	
60.1619.	Colbert, S <sup>r</sup> Anne du St-Esprit	1638. Morlaix.	
61.1619.	Le Roy, S <sup>r</sup> Marie de la Trinité	1667. Chartres.	
62.1620.	Lancry de Bains, la mère Marie Madeleine de Jésus.	1679. Paris.	
63.1620.	Du Joli Cœur, S <sup>r</sup> Louise de la Passion	1656. Morlaix.	
64.1620.	Mandat de la Jonchères, S <sup>r</sup> Madeleine de la Passion	1656. Paris.	
65.1620.	De la Cour, S <sup>r</sup> Antoinette de Jésus	1651. Paris.	359
66.1621.	Bon, S <sup>r</sup> Marguerite de la Miséricorde	1663. Troyes.	
67.1621.	Godet, S <sup>r</sup> Catherine des Anges	1675. Châtillon.	
68.1622.	Patelé, S <sup>r</sup> Marie de la Passion	1651. Metz.	
69.1622.	De Gaydene, la mère Angélique de Jésus	1643. St-Denis.	
70.1622.	De Mederie, S <sup>r</sup> Marie de la Croix	1672. Paris.	
71.1622.	De Montreuil, S <sup>r</sup> Geneviève de Jésus	1667. Rouen.	
72.1624.	De Vaudrant, S <sup>r</sup> Anne de Ste-Thérèse	1672. Niort.	
73.1624.	L'Oiseau, S <sup>r</sup> Marie de St-Gabriel	1659. Paris.	
74.1624.	Émery, S <sup>r</sup> Madeleine de Jésus	1671. Blois	
75.1624.	De la Bonde, S <sup>r</sup> Marguerite de la Croix	1667. Moulins.	
76.1625.	Le Mée, S <sup>r</sup> Marie du St-Esprit	1671. Paris.	
77.1625.	De Thou, S <sup>r</sup> Angélique de la Passion	1685. Orléans.	
78.1625.	Dubois du Plessis, S <sup>r</sup> Marie de l'Incarnation	1647. Poitiers.	
79.1625.	Poille de St-Gratien <sup>[486]</sup> , S <sup>r</sup> Madeleine de St-Joseph	1661. Paris.	
80.1626.	Chapellier, S <sup>r</sup> Françoise de Jésus.	1671. Paris.	
81.1626.	Du Thil, la mère Marie de la Passion.	1673. Paris.	360
82.1626.	De la Varrie, S <sup>r</sup> Charlotte de la Croix.	1690. Angers.	
83.1626.	Olivier, S <sup>r</sup> Françoise de la Croix.	1682. Angoulême.	
84.1626.	Bevard, S <sup>r</sup> Madeleine de Jésus.	1641. Moulins.	
85.1627.	Lazenet, S <sup>r</sup> Louise de Jésus.	1657. Poitiers.	
86.1627.	D'Anglure de Bourlemont <sup>[487]</sup> , S <sup>r</sup> Geneviève des Anges.	1680. Verdun.	
87.1628.	Savary, S <sup>r</sup> Aimée de Jésus.	1659. Metz.	
88.1628.	De la Cour, S <sup>r</sup> Marie de Ste-Madeleine.	1653. Paris.	
89.1628.	De Bréauté, S <sup>r</sup> Hélène de la Croix.	1650. Caen.	
90.1628.	D'Argouges, S <sup>r</sup> Élisabeth de St-Joseph	1696. Aix.	
91.1628.	Magnard, S <sup>r</sup> Anne de Jésus	1669. Paris.	
92.1629.	Émery, S <sup>r</sup> Françoise de St-Joseph	1669. Paris.	
93.1629.	De Brienne, la mère Anne de St-Joseph	1653. Aix.	
94.1629.	Du Buisson, S <sup>r</sup> Claude de la Nativité	1674. Paris.	
95.1630.	De Marillac <sup>[488]</sup> , S <sup>r</sup> Marie de St-Michel	1639. Paris.	
96.1630.	Jongleur, S <sup>r</sup> Françoise de St-Jean-Baptiste	1679. Paris.	361
97.1630.	De Bellefonds, la mère Agnès de Jésus-Maria	1691. Paris.	
98.1630.	De Gourgues, la mère Marie de Jésus	1677. Paris.	
99.1630.	Château de Bel Estre, la mère Aimée de la Croix	1675. Rouen.	
100.1630.	Renard, S <sup>r</sup> Marie des Anges	1662. Paris.	
101.1631.	Phelypeaux <sup>[489]</sup> , S <sup>r</sup> Madeleine de Jésus	1667. Paris.	
102.1631.	Gateau, la mère Élisabeth de Jésus	1676. Poitiers.	
103.1631.	Éberard, S <sup>r</sup> Anne de la Mère-Dieu	1664. Nevers.	

104.1631.	Vallier, S <sup>r</sup> Marie de Ste-Thérèse	1678. Paris.	
105.1631.	De La Haye <sup>[490]</sup> , la mère Renée de Jésus-Marie	1641. Paris.	
106.1632.	D'Anglure <sup>[491]</sup> , S <sup>r</sup> Marguerite de Jésus	1679. Paris.	
107.1632.	Berard, S <sup>r</sup> Anne de St-Joseph	1677. Nevers.	
108.1632.	Jubert, S <sup>r</sup> Charlotte de Jésus	1660. Paris.	362
109.1632.	Le Camus, S <sup>r</sup> Catherine de Jésus	1659. Paris.	
110.1632.	Degrangier, S <sup>r</sup> Marie de la Nativité	1642. Paris.	
111.1632.	De Lenoncourt <sup>[492]</sup> , la mère Charlotte de Jésus-Maria	1656. Angers.	
112.1633.	De Bussy, la mère Magdeleine de St-Jean-Baptiste	1670. Limoges.	
113.1633.	Le Pelletier, S <sup>r</sup> Marie de St-Jérôme	1665. Reims.	
114.1633.	Loiseau <sup>[493]</sup> , S <sup>r</sup> Jeanne de Jésus-Maria	1683. Paris.	
115.1634.	Le Port d'Épaville, S <sup>r</sup> Marie de la Croix	1675. Niort.	
116.1635.	Royer, veuve de M. de Chantemesle, S <sup>r</sup> Élisabeth de la Sainte-Croix	1670. R. Grenelle.	
117.1635.	Vigner de Mégrigny, S <sup>r</sup> Marie de St-Joseph	1635. Paris.	
118.1636.	Savary, S <sup>r</sup> Anne de St-François	1657. Angers.	
119.1636.	De Marillac <sup>[494]</sup> , S <sup>r</sup> Marguerite Thérèse de Jésus	1667. Paris.	
120.1637.	Rosé, S <sup>r</sup> Madeleine de la Nativité	1692. Niort.	
121.1637.	Tiragau, S <sup>r</sup> Françoise de Jésus	1681. Paris.	
122.1637.	De Chateignier <sup>[495]</sup> , S <sup>r</sup> Marie de la Trinité	1670. Paris.	363
123.1637.	Foy, S <sup>r</sup> Madeleine de Jésus	1667. Paris.	
124.1637.	Renaud, S <sup>r</sup> Catherine de St-Joseph	1666. Paris.	
125.1639.	De Chabert, S <sup>r</sup> Henriette Thérèse de la Nativité	1695. Paris.	
126.1639.	De Chabot, la mère Claire Thérèse du St-Sacrement.	1661. Paris.	
127.1639.	Gauthier, S <sup>r</sup> Marie Louise de St-Joseph	1686. Angers.	
128.1639.	Quinot <sup>[496]</sup> , S <sup>r</sup> Marie de Jésus crucifié	1700. Paris.	
129.1640.	Tiragau, S <sup>r</sup> Angélique de la Mère-Dieu	1672. Niort.	
130.1640.	Quinot, S <sup>r</sup> Radegonde de St-Joseph	1678. Brives.	
131.1642.	Pallot, S <sup>r</sup> Louise de la Miséricorde <sup>[497]</sup>	1658. Paris.	
132.1642.	De Fontaine Martel, S <sup>r</sup> Louise de Jésus-Maria	1670. Paris.	364
133.1643.	De Dreux, S <sup>r</sup> Madeleine de Ste-Thérèse	1677. Poitiers.	
134.1643.	Renard, S <sup>r</sup> Jeanne de la Croix	1695. Niort.	
135.1643.	Le Pareux, S <sup>r</sup> Françoise du St-Sépulcre	1680. Moulins.	
136.1644.	De la Planche, S <sup>r</sup> Anne de l'Assomption	1701. Nevers.	
137.1645.	Morice, S <sup>r</sup> Louise de la Mère-Dieu	1684. R. Grenelle.	
138.1645.	Tripier, S <sup>r</sup> Jeanne de la Nativité	1682. Niort.	
139.1646.	De Harville, S <sup>r</sup> Cécile de la Passion	1653. Paris.	
140.1646.	De Montigault, S <sup>r</sup> Françoise des Anges	1658. Paris.	
141.1646.	Antheaume, S <sup>r</sup> Madeleine de Jésus-Maria	1694. Paris.	
142.1647.	Biet, S <sup>r</sup> Catherine du St-Sacrement	1660. Niort.	
143.1648.	De la Court, S <sup>r</sup> Marguerite de Jésus-Maria	1686. Poitiers.	
144.1649.	De Fors du Vigean, S <sup>r</sup> Marthe de Jésus <sup>[498]</sup>	1665. Paris.	
145.1649.	Remy, S <sup>r</sup> Madeleine du St-Sacrement	1682. Compiègne.	
146.1649.	De Stainville <sup>[499]</sup> , S <sup>r</sup> Anne de Jésus-Maria.	1695. Paris.	
147.1649.	Le Seigneur de Reuville, la mère Françoise de la Croix.	1702. R. Grenelle.	365
148.1649.	Le Seigneur de Reuville, S <sup>r</sup> Marie de St-Joseph.	1659. Paris.	
149.1649.	D'Épernon <sup>[500]</sup> , S <sup>r</sup> Anne-Marie.	1701. Paris.	
150.1649.	De Brunel, S <sup>r</sup> Marie de Tous-les-Saints.	..... Niort.	
151.1649.	Germain, S <sup>r</sup> Marie de la Nativité.	1689. Paris.	
152.1650.	Favel, S <sup>r</sup> Anne de la Nativité.	1669. Châlons.	
153.1651.	Courtin, S <sup>r</sup> Thérèse du St-Esprit.	.....	
154.1651.	Colbert <sup>[501]</sup> , S <sup>r</sup> Catherine de la Conception	1659. Paris.	
155.1651.	Lecomte de Nonant, S <sup>r</sup> Anne de Jésus-Christ	1652. Paris.	
156.1651.	Tomexon de Remenecour <sup>[502]</sup> , la mère Thérèse de Jésus.	1687. R. Grenelle.	
157.1652.	Chesnard, S <sup>r</sup> Marie de St-Joseph	1663. Paris.	
158.1654.	De La Thuillerie, la mère Marie du St-Sacrement	1705. Paris.	
159.1654.	De Fieubet, S <sup>r</sup> Charlotte de Jésus	1701. Abbeville.	
160.1654.	Jessé, S <sup>r</sup> Marie de St-Benoît	1670. R. Grenelle.	366

161.1654.	Langlois, S <sup>r</sup> Marie de Ste-Madeleine	1723. Lectoure.	
162.1654.	Du Val, S <sup>r</sup> Catherine de Jésus-Maria	1659. Paris.	
163.1655.	Grangier de Liverdi <sup>[503]</sup> S <sup>r</sup> Thérèse de la Passion	1723. Paris.	
164.1655.	Le Boiteux, S <sup>r</sup> Louise de la Passion	1696. Paris.	
165.1655.	D'Aubray, S <sup>r</sup> Marie de Jésus-Christ	1705. Paris.	
166.1657.	Grouin, S <sup>r</sup> Françoise de la Mère-Dieu	..... Châlons.	
167.1658.	Charpentier, S <sup>r</sup> Catherine de Jésus-Christ	1674. Paris.	
168.1660.	La Tour d'Auvergne de Bouillon, S <sup>r</sup> Émilie de la Passion <sup>[504]</sup>	1696. Paris.	
169.1660.	Guilloire, S <sup>r</sup> Marie de la Passion	1678. Paris.	
170.1660.	Marechalle, S <sup>r</sup> Isabelle de Jésus-Maria	1710. Paris.	367
171.1660.	Collette, S <sup>r</sup> Françoise de Jésus-Maria	1718. Paris.	
172.1661.	Le Febvre d'Aubonne, S <sup>r</sup> Marie de Jésus	1666. Paris.	
173.1661.	Pitou, S <sup>r</sup> Marie Madeleine de la Croix	1663. Paris.	
174.1662.	Sanson, S <sup>r</sup> Catherine de Jésus-Maria	1688. Paris.	
175.1662.	D'Égremont, S <sup>r</sup> Louise du St-Sacrement	1683.	
176.1663.	D'Arpajon <sup>[505]</sup> , S <sup>r</sup> Marie de la Croix	1695. Paris.	
177.1663.	La Tour d'Auvergne de NBouillon <sup>[506]</sup> , S <sup>r</sup> Hippolyte de Jésus	1705. Paris.	368
178.1663.	Le Bouts, la mère Madeleine du St-Esprit	1677. Paris.	
179.1663.	Oupin, S <sup>r</sup> Marie de St-Joseph	1709. Paris.	
180.1664.	De Reuville, S <sup>r</sup> Madeleine de la Passion	1700. Paris.	
181.1664.	La Brosse d'Atis, S <sup>r</sup> Jeanne de Jésus-Maria	1679. Paris.	
182.1664.	Cornuau, S <sup>r</sup> Catherine de Tous-les-Saints	1716. Paris.	
183.1665.	Crussoles d'Usez <sup>[507]</sup> , S <sup>r</sup> Anne des Anges	1719. Paris.	
184.1665.	Duvet St-Chriest, S <sup>r</sup> Madeleine de la Trinité	1710. Paris.	
185.1665.	Germain, S <sup>r</sup> Catherine de la Mère de Dieu	1668. Paris.	369
186.1665.	Lefort, S <sup>r</sup> Catherine des Anges	1690. Paris.	
187.1666.	De Gives <sup>[508]</sup> , S <sup>r</sup> Anne du St-Sacrement	1684. Paris.	
188.1666.	Marquisio, S <sup>r</sup> Anne de la Passion	1681. Paris.	
189.1666.	Lebreton, S <sup>r</sup> Geneviève de Jésus	1709. Paris.	370
190.1666.	Duguet, S <sup>r</sup> Marie de Ste-Thérèse	1677. Chaumont.	
191.1667.	Sancier, S <sup>r</sup> Marie de Barthélemy	1679. Paris.	
192.1667.	Richard, S <sup>r</sup> Françoise des Anges	1694. Paris.	
193.1667.	Dandreaux, S <sup>r</sup> Marie des Anges	1708. Paris.	
194.1669.	D'Achée, la mère Marie de Jésus	..... Saintes.	
195.1669.	Du Merle-Blanc-Buisson, la mère Marguerite Thérèse de Jésus	1709. Paris.	
196.1669.	Piron, S <sup>r</sup> Marie de St-Jean-Baptiste	1721. Paris.	
197.1671.	Poncet, S <sup>r</sup> Antoinette de Jésus	1716. Paris.	
198.1671.	Potière, S <sup>r</sup> Catherine de Jésus	1696.	
199.1671.	Des Lois, S <sup>r</sup> Anne de Jésus	1676. Paris.	
200.1672.	Cadat de Sebville <sup>[509]</sup> , S <sup>r</sup> Charlotte de St-Jean	1686. Paris.	
201.1673.	Charpentier, S <sup>r</sup> Madeleine de St-Joseph	1718. Paris.	
202.1673.	Des Bordes, S <sup>r</sup> Thérèse de Jésus-Maria	1679. Paris.	
203.1673.	Gagny, S <sup>r</sup> Françoise de Ste-Thérèse	1710. Paris.	
204.1673.	Pallu, S <sup>r</sup> Anne de Jésus-Christ	1719. Paris.	371
205.1674.	D'Aumont <sup>[510]</sup> , S <sup>r</sup> Radegonde de St-Joseph	1675. Paris.	
206.1675.	La Beaume le Blanc de La Vallière, S <sup>r</sup> Louise de la Miséricorde	1710. Paris.	
207.1675.	Faverolles, S <sup>r</sup> Geneviève de Jésus-Maria	1720. Verdun.	
208.1675.	Lasgure, S <sup>r</sup> Geneviève de la Passion	1718. Paris.	
209.1676.	Lainée, S <sup>r</sup> Marie de Jésus	1711. Paris.	
210.1676.	Landry, S <sup>r</sup> Françoise du St-Sacrement	1718. Paris.	
211.1678.	Chauvin, S <sup>r</sup> Madeleine de Jésus	1700. Paris.	
212.1678.	De Bellefonds, S <sup>r</sup> Marie de St-Gabriel	1733. Paris.	
213.1679.	De la Planche, S <sup>r</sup> Anne de St-Pierre	1690. Paris.	
214.1679.	Bourdin d'Assy, S <sup>r</sup> Geneviève des Anges	1745. Paris.	
215.1679.	Faverolles, S <sup>r</sup> Marguerite de Jésus-Christ	1713. Paris.	
216.1680.	La Tour de Gouvernet <sup>[511]</sup> , S <sup>r</sup> Agnès de Jésus-Maria	1682. Paris.	

217.1680.	De Stuart <sup>[512]</sup> , S <sup>r</sup> Marguerite de St-Augustin.	1722. Paris.	
218.1681.	Petit, S <sup>r</sup> Marguerite de Jésus.	1734. Paris.	372
219.1681.	De Cousin, S <sup>r</sup> Henriette de Jésus.	1699. Paris.	
220.1681.	Autheaume, S <sup>r</sup> Geneviève de Ste-Thérèse.	1733. Paris.	
221.1681.	Messin, S <sup>r</sup> Jeanne de la Passion.	1729. Chaumont.	
222.1681.	Pré de Seigle, S <sup>r</sup> Marie de St-Michel.	1726. Paris.	
223.1681.	Ursot, S <sup>r</sup> Françoise de Jésus-Christ	1710. Paris.	
224.1682.	Le Nain, S <sup>r</sup> Marie Anne de Jésus.	1733. Paris.	
225.1682.	De Bechamel, S <sup>r</sup> Thérèse de St-Joseph.	1717. Paris.	
226.1682.	Champy, S <sup>r</sup> Marguerite de St-Joseph.	1717. Paris.	
227.1682.	Bailly, S <sup>r</sup> Marie Anne de St-François.	1706. Paris.	
228.1683.	Fruchon, S <sup>r</sup> Marie de la Passion.	1736. Paris.	
229.1683.	Baillet, S <sup>r</sup> Suzanne des Anges.	1701. Paris.	
230.1684.	Charost de Béthune <sup>[513]</sup> , S <sup>r</sup> Thérèse de Jésus-Maria	1709. Paris.	
231.1684.	Le Vayer, S <sup>r</sup> Marie de Ste-Victoire	1702. Paris.	373
232.1686.	De Gille, S <sup>r</sup> Marie de la Nativité	1705. Paris.	
233.1686.	Bacquet, S <sup>r</sup> Agnès de Jésus-Maria	1644. Paris.	
234.1686.	Du Tillet, S <sup>r</sup> Anne de Jésus-Christ	1704. Paris.	
235.1686.	De Segur <sup>[514]</sup> , S <sup>r</sup> Cécile de Jésus-Maria	1721. Paris.	
236.1687.	Quinquet <sup>[515]</sup> , S <sup>r</sup> Marguerite de Jésus-Maria.	1691. Paris.	
237.1687.	De Coëtantem, S <sup>r</sup> Thérèse du St-Esprit.	1726. Paris.	374
238.1688.	Duru, S <sup>r</sup> Marie de St-Barthélemy.	1749. Troyes.	
239.1688.	Chenault, S <sup>r</sup> Marguerite de St-Laurent.	1731. Paris.	
240.1689.	Guichard, S <sup>r</sup> Charlotte de St-Cyprien.	1747. Pont- Audemer.	
241.1689.	Bacquet, S <sup>r</sup> Geneviève de l'Assomption.	1735. Paris.	
242.1690.	Fouquet <sup>[516]</sup> , S <sup>r</sup> Charlotte de la Miséricorde.	1705. Paris.	
243.1690.	Ismينية <sup>[517]</sup> , S <sup>r</sup> Adélaïde de Jésus.	1698. Paris.	
244.1692.	Mathieu, S <sup>r</sup> Thérèse du St-Sacrement	1701. Paris.	
245.1692.	Gravé, S <sup>r</sup> Jeanne de St-Joseph	1728. Paris.	375
246.1692.	De Bellefonds <sup>[518]</sup> , la mère Thérèse de St-Michel	1734. Paris.	
247.1693.	Grouin, S <sup>r</sup> Anne Christine	1699. Paris.	
248.1694.	Tisier, S <sup>r</sup> Catherine de Ste-Geneviève	1721. Paris.	
249.1694.	De Cuzy, S <sup>r</sup> Marie de St-Jean	1709. Paris.	
250.1695.	Robert, S <sup>r</sup> Angélique de St-Joseph	1743. Paris.	
251.1695.	De Maulevrier, la mère Anne Thérèse de St-Augustin	1742. Paris.	
252.1696.	D'Arrères, S <sup>r</sup> Françoise de la Miséricorde	1738. Paris.	
253.1696.	De Bouflers <sup>[519]</sup> , S <sup>r</sup> Élisabeth de St-Joseph	1745. Paris.	
254.1698.	De St-Aubert, S <sup>r</sup> Élisabeth de la Croix	..... Narbonne.	
255.1698.	De La Rochefoucault <sup>[520]</sup> , S <sup>r</sup> Marguerite de la Miséricorde	1743. Paris.	
256.1699.	De Chauffour, S <sup>r</sup> Marie de St-Joseph.	1705. Paris.	376
257.1700.	Roland, S <sup>r</sup> Suzanne de la Nativité.	1750. Paris.	
258.1700.	La Tour d'Auvergne de Bouillon <sup>[521]</sup> , S <sup>r</sup> Marie Anne de St-Augustin.	1752. Maubuisson.	
259.1702.	Gronin de Valgrand, S <sup>r</sup> Marie Madeleine de Jésus.	1730. Paris.	
260.1703.	Bade, S <sup>r</sup> Claude de Jésus-Maria.	1744. Paris.	
261.1703.	Benard, S <sup>r</sup> Madeleine de Jésus-Maria.	1746. Paris.	
262.1703.	Langlois, S <sup>r</sup> Marie-Louise de Jésus.	1748. Paris.	
263.1704.	Des Touches, S <sup>r</sup> Madeleine de Jésus.	1726. Paris.	
264.1704.	Thomassin de Fredo <sup>[522]</sup> , S <sup>r</sup> Madeleine de St- Augustin.	1752. Paris.	
265.1705.	Pesché, S <sup>r</sup> Marie Anne de Ste-Thérèse.	1749. Paris.	
266.1706.	Adam, S <sup>r</sup> Marguerite Suzanne de Jésus.	1742. Paris.	377
267.1707.	Le Scellier, S <sup>r</sup> Anne de Ste-Madeleine.	1748. Paris.	
268.1707.	Du Chalard, S <sup>r</sup> Angélique de Jésus.	1755. Paris.	
269.1707.	Desquois, S <sup>r</sup> Nicole de Jésus.	..... Soissons.	
270.1708.	Boyer, S <sup>r</sup> Anne de Jésus-Maria.	1737. Paris.	
271.1710.	Du Meni d'Osmond.	.....	
272.1710.	.....	.....	
273.1710.	D'Alichamp, S <sup>r</sup> Thérèse de Jésus-Maria.	1714. Paris.	

274. 1714.	Bechamel de Nointel <sup>[523]</sup> , S <sup>r</sup> Rosalie de Jésus.	1772. Paris.
275. 1714.	Bernard, S <sup>r</sup> Marie de St-Joseph.	1758. Paris.
276. 1714.	De Vienne, S <sup>r</sup> Marie de St-Jean.	1720. Paris.
277. 1714.	De Merisy <sup>[524]</sup> , S <sup>r</sup> Marie Angélique du St-Sacrement.	1719. Paris.

*Extrait d'une lettre de M<sup>lle</sup> Marguerite Périer à M. son frère, doyen de l'église collégiale de Saint-Pierre, à Clermont, contenant l'histoire de la sœur Marguerite de Saint-Augustin Stuart, religieuse carmélite de Paris. (Bibliothèque nationale, Supplément français, n° 1485, p. 494 et suiv.)*

«Ce 23 février 1685.

«... Je veux vous dire l'histoire de ma sœur Marguerite de Saint-Augustin des Carmélites qu'elle me conta l'autre jour; ce sera pour vous un petit divertissement... Cette bonne religieuse me conta donc qu'elle avoit été élevée depuis sa naissance jusqu'à seize ou dix-sept ans chez M<sup>me</sup> de Belfond, sa grand'mère, qui étoit à la cour d'Angleterre, M. et M<sup>me</sup> Stuart, son père et sa mère, demeurant toujours en Écosse, qui étoit leur pays. M<sup>me</sup> de Belfond étant morte, et ayant fait M<sup>lle</sup> Stuart son héritière, son père et sa mère lui mandèrent qu'il falloit qu'elle retournât en Écosse, son pays. Elle, qui aimoit la cour et son plaisir, n'y vouloit point aller; de sorte qu'elle leur manda que s'ils ne venoient eux-mêmes la querir, elle ne s'en iroit point assurément, d'autant plus que le Roi l'aidoit dans le désir qu'elle avoit de ne point quitter la cour. Ils vinrent donc à l'ordre, dont M<sup>lle</sup> Stuart fut fort surprise, et ne vouloit point absolument les suivre. Elle se conseilla de quelques personnes, dont les uns lui dirent qu'il falloit qu'elle se cachât chez quelques-uns de ses amis, et d'autres qu'il falloit qu'elle s'enfuît en France pour trois ou quatre mois, en attendant que son père et sa mère, ne voyant plus d'espérance qu'elle revînt, s'en allassent en Écosse. Ce fut le ridicule parti qu'elle prit, et, étant obligée de se servir de plusieurs personnes pour les mesures qu'elle avoit à prendre pour y réussir, il y eut un de ceux-là qui la trahit, et le dit à sa mère, de sorte que le lui ayant témoigné, elle n'en demeura pas d'accord. Cependant la mère ne s'y fioit pas, et elle la faisoit garder à vue. Après quelque temps, elle ménagea une occasion de se faire prier à un baptême, lorsque tout fut prêt à son évasion. Sa mère, qui ne pouvoit y aller avec elle, lui donna une dame de ses parentes pour l'y accompagner. Elle la corrompit en lui donnant un collier de perles qu'elle avoit de la succession de sa grand'mère, qui lui avoit laissé beaucoup de pierreries, et elle s'en alla au baptême avec elle et deux demoiselles à elle, et aussi une demoiselle et une femme de chambre, qui avoient le mot pour la suivre, j'entends ces deux dernières seulement et aussi un valet de chambre à elle, qui savoit tous les chemins, et qui la devoit accompagner en France. Tout cela s'en alla au baptême dans un carrosse à elle, car elle tenoit sa maison depuis la mort de sa grand'mère. Après le baptême, elle mena la dame, sa parente, dans une promenade publique, et lui dit seulement qu'elle s'en alloit dans son carrosse faire une visite chez une personne que sa mère ne vouloit pas qu'elle vît, car elle ne l'avoit corrompue que pour cela, ne lui ayant pas fait confidence de son dessein, et le collier ne fut donné que sous le prétexte de la visite. Elle la pria de l'attendre dans ce jardin; elle dit aussi à ses deux demoiselles qu'elles fissent la même chose. Elles, qui n'étoient pas si bien payées, ne le vouloient point; mais elle leur dit que si elles ne le faisoient de bonne grâce, elle les y contraindrait. Elles n'osèrent donc résister, de sorte que n'ayant que ceux qui lui étoient sûrs, elle se fit conduire à un passage de la rivière pour passer de l'autre côté de l'eau, où un carrosse et des relais l'attendoient, et ordonna à son cocher de ne retourner prendre les dames à la promenade qu'à neuf heures du soir. Il n'étoit que quatre heures quand elle eut passé la rivière. Elle alla par des chemins fort détournés, que le valet de chambre savoit fort bien, jusqu'à ce qu'elle fût à un port de mer fort reulé et peu fréquenté, de peur qu'on n'envoyât après elle. Quand elle fut à Dieppe, elle s'en alla chez les huguenots, pour qui elle avoit des recommandations, et, depuis Dieppe jusqu'à Rouen, elle alla toujours de calvinistes en calvinistes. Elle se fit service d'argent et de pierreries pour ses besoins. Quand elle fut à Rouen, elle prit un carrosse pour aller à Paris, et joignit par hasard le carrosse public, où les personnes qui y étoient la firent mettre, parce qu'il y avoit un certain homme, qui l'avoit jointe, qui l'embarrassoit. Il se rencontra dans ce carrosse une personne qui connoissoit M<sup>lle</sup> de Montalais, et, ayant su qui elle étoit, elle lui offrit de lui faire faire connoissance avec elle, dont elle fut fort aise, ayant été à feu Madame. Quand elle fut à Paris, M<sup>lle</sup> de Montalais l'alla voir et lui offrit d'aller demeurer chez elle. M<sup>lle</sup> Stuart l'accepta volontiers, et elle s'adressa aussi à M. le milord Montague, ou autrement l'abbé de Montague, pour lequel elle avoit pris des lettres de deux nièces qu'il avoit à Londres. L'abbé de Montague reconnut bien les lettres; cependant il ne put pas se résoudre de s'y fier qu'il ne leur eût écrit, après quoi il la vint voir et lui promit tous ses soins et assistances, dont la principale fut pour la religion, à quoi il s'appliquoit extrêmement, lui en parlant toutes les fois qu'il l'alloit voir. M<sup>lle</sup> de Montalais lui en parloit aussi sans cesse. Enfin elle s'en ennuya et lui dit un jour qu'elle étoit assez fatiguée d'essuyer toutes les exhortations de l'abbé de Montague sans les siennes, et qu'elle la prioit de ne lui plus parler de religion, ce que M<sup>lle</sup> de Montalais lui promit. Durant ce temps, le père et la mère témoignaient leur colère, et faisoient tout ce qu'ils pouvoient pour la faire revenir; mais elle se moquoit de cela aussi bien que des sermons de l'abbé de Montague. Enfin je crois, après quatre ou cinq mois, un dimanche, M<sup>lle</sup> de Montalais entra dans sa chambre, et lui dit que quoiqu'elle lui eût promis de ne lui plus parler de religion, elle ne pouvoit s'empêcher de lire ce qu'elle lui montrait, qui étoit le sixième chapitre de saint Jean, et celui de saint Paul aux Corinthiens, où il est dit que quiconque mange ce pain et boit ce calice indignement, mange et boit sa propre condamnation, ne faisant pas le discernement qu'il doit du corps du Seigneur. Ces paroles furent pour elle une lumière qui l'éclaira tout d'un coup, et lui firent connoître la vérité, comme si on eût ôté un voile de devant ses yeux. Le mot de discernement lui parut invincible, de sorte que ne pouvant y résister, elle dit à M<sup>lle</sup> de Montalais que si ce passage n'étoit point falsifié, elle demeureroit d'accord qu'il étoit bien fort, et elle alla sur-le-champ querir son Nouveau Testament, qui étoit de Charenton, où ayant trouvé ce passage tout semblable, elle demeura dans un étonnement extrême de l'avoir lu peut-être cinquante fois sans y avoir fait de réflexion. Mais ne voulant pas, par une petite vanité, dire tout d'un coup qu'elle étoit catholique sur une si petite lecture, elle demanda une dispute, ce qu'on lui accorda, entre un ministre anglais et un homme de chez l'ambassadeur d'Angleterre, d'un côté; et de l'autre, le Père Goffre de l'Oratoire et M. de Montague. Ils parlèrent d'abord de quelques articles, comme du purgatoire, de l'invocation des saints, de la confession, etc., dont elle fut fort satisfaite. Mais quand les hérétiques voulurent commencer à parler de l'eucharistie, alors elle se trouva si fortement convaincue qu'il lui fut

impossible de supporter qu'on parlât contre; de sorte qu'elle leur imposa silence, en leur disant que pour cet article-là elle en étoit entièrement persuadée et qu'il n'en falloit pas parler; et, se levant, elle se déclara catholique. Cela étant fait, elle demanda qu'on l'instruisît, et sentoît, à ce qu'elle dit, ce que c'est que d'avoir fait et soif de la justice, par le désir qu'elle avoit d'apprendre les vérités de la religion. On l'instruisit donc pendant assez longtemps, et puis elle fit son abjuration entre les mains de M. de Paris le jour des Rois de l'année 1676. Après qu'elle l'eut faite, elle se trouva fort embarrassée pour la confession, car elle en connoissoit la conséquence, et elle comprenoit fort bien qu'il ne falloit plus faire les choses dont on s'étoit accusé. Cependant ayant toujours le dessein de retourner à la cour d'Angleterre aussitôt qu'elle sauroit que son père et sa mère seroient retournés en Écosse, elle trouvoit qu'il lui seroit fort inutile de se confesser puisqu'elle alloit être exposée aux mêmes occasions qui lui avoient fait commettre les péchés dont elle devoit se confesser. Cette difficulté lui dura quatre mois entiers, de sorte qu'elle passa les fêtes de Pâques sans satisfaire à son devoir, et sans qu'on pût l'y résoudre. Cependant on la tourmenta si fort que quinze jours après Pâques, elle s'y détermina, et une personne de ses amis lui enseigna son confesseur. Elle y alla. Étant là, elle se trouva fort touchée, en sorte qu'elle pleura beaucoup en se confessant, et elle avoit quelque peine de ce que ceux de sa compagnie la voyoient pleurer, de crainte qu'ils ne crussent qu'elle avoit donc fait quelque grand péché. Le lendemain elle alla communier à Saint-Sulpice avec M<sup>lle</sup> de Montalais. Aussitôt qu'elle eut communiqué, elle se trouva dans une paix, une tranquillité, une consolation et une joie que les paroles ne peuvent, à ce qu'elle dit, en aucune manière exprimer. Après cette première communion, elle retomba dans le même état qu'auparavant, c'est-à-dire qu'elle ne pouvoit plus se résoudre à se confesser, toujours pour les mêmes raisons. Cela dura six mois, durant lesquels on lui fit entendre qu'il étoit à propos que jeune comme elle étoit, elle se mît dans un monastère, ce qu'elle fit volontiers, mais toujours dans la résolution de s'en retourner à la cour d'Angleterre.

382

Quand elle fut là, elle fit connoissance avec un religieux de Saint-Germain-des-Prés, nommé le Père Bergeret, qui s'attacha beaucoup à l'instruire, et surtout lui fit entendre qu'il ne falloit plus penser à la cour, et que si elle s'en retournoit, il falloit qu'elle se résolût d'aller en Écosse avec M. son père et M<sup>me</sup> sa mère. Elle eut bien de la peine à cela, mais enfin elle s'y rendit, et se résolut aussi à se confesser. Elle se mit alors sous la conduite du Père général de l'Oratoire de Sainte-Marthe, à qui elle fit une confession générale bien mieux que la première fois, parce qu'elle avoit plus de connoissance de ce qu'elle faisoit. Dans ce temps-là elle faisoit de bonnes lectures, et elle lut entre autres les Confessions de saint Augustin, qui la touchèrent et lui inspirèrent beaucoup d'éloignement pour le monde et de désir de la retraite, à quoi elle s'adonna davantage qu'elle n'avoit fait jusque-là. Quelque temps s'étant passé ensuite, on commença à tâcher de la persuader de ne plus retourner du tout en son pays, et on lui représenta le danger qu'il y avoit pour elle, non-seulement pour le monde qui est dangereux à tous ceux qui y sont exposés, mais aussi pour sa religion, quoique le désir que son père et sa mère avoient de la faire revenir auprès d'eux les portoit à lui promettre toute sorte de liberté, même jusqu'à lui permettre de mener un prêtre avec elle. Ce fut là une chose qui lui fit bien de la peine, car elle avoit bien de la répugnance à demeurer en France sans bien ni espérance d'en avoir jamais, de sorte qu'on eut bien de la peine à gagner cela sur elle. Cependant Dieu lui fit enfin la grâce de s'y résoudre et de s'abandonner à sa providence. Quelque temps après, les personnes qui prenoient soin d'elle lui proposèrent un mariage avec un homme fort riche, mais qui n'étoit pas de sa condition. Elle ne put s'y résoudre, non pas, dit-elle, par orgueil, à cause de sa naissance, mais parce qu'elle ne se sentoît pas portée au mariage. Elle ne l'étoit pas non plus à la religion, mais elle vouloit demeurer en l'état où elle étoit. On la pressa là-dessus prodigieusement, tous ses amis la condamnoient. Il n'y avoit que le Père de Sainte-Marthe qui ne la condamnoit point, parce qu'il voyoit plus clairement que les autres que ce n'étoit point par un méchant motif qu'elle refusoit cela. Cette persécution dura fort longtemps, après quoi on la laissa en repos; et ensuite, assez longtemps après, s'étant trouvée une nuit du jeudi au vendredi saint qu'elle passa tout entière à l'église devant le Saint-Sacrement, l'année 1678, dans une disposition d'une grande paix, elle disoit en elle-même: Que faudroit-il que je fisse pour passer ma vie en l'état où je suis? Tout d'un coup la pensée lui vint qu'il faudroit qu'elle se fit Carmélite. Cette pensée la jeta dans un trouble inexprimable, parce qu'elle voyoit d'un côté une vie dont elle ne se croyoit pas capable, et que de l'autre elle croyoit que le sentiment qu'elle en avoit étoit une marque de la volonté de Dieu. Cela lui ôta toute la dévotion qu'elle avoit, et il ne lui resta que le trouble, qui étoit terrible. Elle demeura dans cet état jusqu'au mardi de Pâques, qu'étant à la messe, toujours dans le trouble, elle ne put s'empêcher de prier Dieu, ou de lui ôter cette pensée d'être Carmélite, ou de la mettre en repos. Après sa prière elle se trouva tout d'un coup dans une paix très grande, et il ne lui resta qu'une envie très forte d'être Carmélite, qui ne l'a plus quittée depuis. Elle la communiqua au Père de Sainte-Marthe qui l'approuva, supposé qu'elle eût la force de soutenir cette vie; ensuite elle en parla à M<sup>lle</sup> de Montalais qui fut extraordinairement surprise, et qui la pria de demeurer un an sans exécuter cette résolution, tant pour s'éprouver, que pour lui donner le temps de se résoudre à se séparer d'elle. Elle lui donna ce temps-là, durant lequel le Père de Sainte-Marthe alla aux Carmélites en parler, et on l'accepta très volontiers. Elle y alloit aussi elle-même souvent, et y entroît quelquefois. Enfin au bout de l'année elle y entra tout à fait, et s'y fit religieuse.

383

Voilà l'histoire de cette bonne religieuse. Je vous prie de la garder, car je pourrais en oublier bien des circonstances, qui sont bonnes à savoir. Elle conte cela avec une simplicité et une reconnaissance qui donne de la joie, et je vous assure que j'ai eu bien de la consolation de faire connoissance avec elle. Je la cultiverai, etc.»

#### IV

INVENTAIRE DES OBJETS D'ART QUI ÉTAIENT AU GRAND COUVENT DES CARMÉLITES DE LA RUE SAINT-JACQUES, AVANT LA DESTRUCTION DE CE COUVENT EN 1793.

Ainsi que nous l'avons dit ailleurs<sup>[525]</sup>, les couvents et les églises étaient, dans l'ancienne France, de véritables musées populaires. Rien d'arbitraire alors dans la destination des ouvrages d'art, ni par conséquent dans le choix des sujets représentés; et il en résultait cet avantage que les artistes cherchaient avant tout l'expression, qui ne pouvait leur être imposée et où ils mettaient leur génie; car les accessoires et en quelque sorte la scène extérieure étaient rigoureusement déterminés par les convenances souveraines du sujet, du lieu, de l'usage, sous les auspices d'une

autorité qui ne pouvait, sans trahir des devoirs sacrés, laisser une trop grande part à la fantaisie. La sainte maison où travaillaient les artistes, l'effet moral qu'on leur demandait de produire sur l'âme des fidèles parlait à la leur, et guidait leur ciseau ou leur pinceau. A Paris, au XVII<sup>e</sup> siècle, les Chartreux, Notre-Dame, Saint-Gervais, Saint-Germain-l'Auxerrois, les Célestins, les Minimes, les Jésuites de la rue Saint-Antoine, le Val-de-Grâce, Port-Royal, ont exercé et inspiré le Poussin, le Sueur, Lebrun, Champagne, Mignard, Sarasin et les Anguier, tout autant que le Louvre et les palais de la royauté et de l'aristocratie. Le couvent des Carmélites de la rue Saint-Jacques est un des principaux asiles que la religion ouvrit aux arts à cette grande époque, et il y aurait plus d'un genre d'intérêt à rechercher les divers ouvrages, soit de peinture, soit de sculpture, que ce couvent célèbre renfermait, avant que des insensés l'eussent profané, dépouillé, détruit.

Malingre, dans les *Antiquités de la ville de Paris*, in-folio, p. 502 et 503, nous donne la première idée des richesses d'art que les Carmélites du faubourg Saint-Jacques, fondées en 1602, possédaient déjà en 1640, mais il nous laisse ignorer entièrement les noms des artistes français qui avaient été employés. Il est étrange que Sauval, dans sa savante *Histoire des antiquités de la ville de Paris*, n'ait consacré que deux lignes aux Carmélites, t. II, p. 80. Brice, dans sa *Description de la ville de Paris*, depuis la première édition de 1685 jusqu'à la dernière de 1725, nous fait connaître à quel état de splendeur était parvenu le monastère des Carmélites à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. *Le Voyage pittoresque de Paris*, par d'Argenville, seconde édition, 1752, ajoute plus d'un renseignement nouveau. La dernière et la plus ample description que nous connaissions est celle des *Curiosités de Paris, de Versailles, de Marly, etc.*, édition de 1771, t. I, p. 459-463: les différents traits en sont empruntés à d'Argenville et à Brice.

Tous ces témoignages sont bien surpassés, et pour l'étendue et pour la précision et pour l'absolue certitude, par un document inédit que nous allons mettre sous les yeux des lecteurs.

Lorsqu'en 1793 la tempête révolutionnaire s'abattit sur les Carmélites et renversa de fond en comble l'église sur la voûte de laquelle était le fameux crucifix de Philippe de Champagne<sup>[526]</sup>, on enleva les tableaux et les sculptures, et on les transporta dans l'église des Petits-Augustins devenue le dépôt provisoire des objets d'art du département de la Seine. On fit alors un inventaire des dépouilles des Carmélites. Cet inventaire a été retrouvé par nous aux *Archives nationales* parmi les *Pièces domaniales* relatives aux Carmélites de la rue Saint-Jacques. Il a été fait avec soin par des experts qui ont quelquefois jugé ce qu'ils décrivaient. Nous y rencontrons tous les objets d'art indiqués par Brice, d'Argenville et l'auteur des *Curiosités de Paris*. Il est donc certain que les Carmélites n'avaient rien perdu de ce que leur avait donné la piété du grand siècle, et qu'elles en avaient été de fidèles gardiennes; nouvelle preuve de l'heureuse et naturelle alliance de la religion et de l'art. Voici ce document exactement transcrit:

*État des tableaux et monuments d'arts et de sciences, provenant des dames Carmélites, rue Saint-Jacques, lesquels ont été déposés au dépôt provisoire établi aux Petits-Augustins.*

#### ÉGLISE.—SCULPTURES.

*Maître autel.*—Quatre grandes colonnes, marbre noir veiné avec leurs chapiteaux et bases de bronze doré. Deux anges en bronze modelés par Flamen. Un bas-relief en argent avec une frise pour bordure; même matière; le tout modelé par Flamen et représentant l'Annonciation. Les marbres de l'autel sont en noir veiné. Les marches et les rampes qui les accompagnent, même marbre. Quatre colonnes de vert d'Égypte forment la séparation du sanctuaire; elles sont surmontées de chapiteaux et portées par des bases en bronze doré; un Christ en bronze par Sarasin surmonte la grille.

*Chapelles.*—Deux colonnes de noir veiné garnies de chapiteaux et bases de bronze ornent un des autels. Le cardinal de Bérulle, sculpté de grandeur naturelle en marbre blanc par Sarasin. Son piédestal est orné de deux bas-reliefs faits, dit-on, par Lestocart, son élève<sup>[527]</sup>. Plusieurs pavés et tombes de marbre noir et blanc. Deux bénitiers et leurs bases en marbre noir veiné.

#### ÉGLISE.—TABLEAUX.

*Sanctuaire.*—L'Annonciation de la Vierge, par Guido Reni<sup>[528]</sup>.

Six tableaux de la Vierge, par Philippe Champagne<sup>[529]</sup>.

Les cinq pains, miracle peint par Stella.

Jésus apparaît aux saintes femmes, par Lahyre.

Entrée de Jésus dans Jérusalem, par le même.

La Samaritaine, par Stella.

Le repas de Jésus chez le pharisien, par Lebrun<sup>[530]</sup>.

Jésus servi par les anges, par le même<sup>[531]</sup>.

*Chapelle.*—Apparition de saint Joseph à sainte Thérèse, par Verdier<sup>[532]</sup>.

Le songe de Joseph, par Champagne.—Panneaux représentant la vie de saint Joseph, par le même.

Saint Joseph trouve son épouse en prière, par J. B. Champagne.

Apparition de la Vierge à un religieux: école de ce maître.

Panneaux peints par Verdier.

Sainte Geneviève en prière, par Lebrun<sup>[533]</sup>.

Panneaux représentant la vie de cette sainte, par Verdier.

La Madeleine repentante connue sous le nom de M<sup>me</sup> de La Vallière, peinte par Lebrun<sup>[534]</sup>.

*Vestibule d'entrée*<sup>[536]</sup>.—Quatre tableaux de divers maîtres ne méritant pas description.

Jésus en jardinier et une apparition: école de Vignon.

Quatre tableaux médiocres.

*Chapitre*.—Portrait de M<sup>me</sup> de La Vallière et celui de M<sup>lle</sup> d'Épernon, par de l'Eutef. Un tableau médiocre. Le bon Pasteur; école de Vignon. Saint Michel combat les vices, médiocre. Sainte Marie Égyptienne, par d'Olivet.

*Noviciat*.—Quatre petits tableaux de la vie de la Vierge, par Houasse.

Un religieux dans un désert, par Lahyre.

Autre religieux dans la même situation, par un élève de Lahyre.

La mort de saint Renaud: école de Champagne. Une Vierge, par Houasse. Jésus au milieu des docteurs: école de Champagne. Un médiocre tableau. Une Annonciation par Lallement.

*Escalier*.—Apparition de la Vierge à saint François: école de Champagne.

*Le Chœur*.—La Pentecôte, d'après Lebrun, par Houasse.

Une descente de croix, par le même. Jésus apparaît aux saintes femmes, copie d'après Lahyre. Saint Michel, d'après Raphaël. Sainte Catherine au martyre, par un élève de Lahyre. Trois portraits. L'Annonciation, d'après Guide. Panneaux représentant des anges, etc.

*Oratoire*.—Quatre tableaux de la vie de Jésus, par Houasse.

*Avant-Chœur*.—Jésus à la colonne. Une Vierge et Jésus; médiocres. La Visitation de la Vierge, d'après Seb. del Piombo. La sainte Famille, d'après Raphaël. David en prière, par Vignon. La Cananéenne, par Stella. Saint Charles, copié d'après Lebrun.

*Galerie*.—Jésus délivre le purgatoire: école de Vignon.—Jésus dans le désert: école de Lebrun. Six tableaux peints par des élèves de Vignon. *Tête de Jésus; tête de la Madeleine: réclamés.*

*Chapelle des Saints*.—35 reliquaires plaqués, soit en vermeil, argent ou cuivre, ornés de cristaux, lapis et pierres de couleur.—Jésus prêche, par Stella.—Panneaux, éc. de Vignon.—Une sainte Famille, d'après Raphaël.—Tête de Madeleine, par Bloemaert. Trois devants d'autel peints.—Une Vierge, par Champagne.—Six tableaux par J. B. Champagne.—Jésus couronne sainte Thérèse, par Houasse.

Panneaux peints par le même. Arabesques et cartouches, par le même.—Tête de femme, par Champagne.

*Allée de la Reine*.—Trois têtes par divers maîtres, dont une représente saint Denis.

*Roberie*.—La Samaritaine, école de Champagne.—Job sur son fumier, par Lallement.

*Salle de la Reine*.—Entrée de Jésus à Jérusalem. La Cananéenne.—Un Sauveur du monde.—La Pentecôte et l'Ascension. Ces six tableaux sont de l'école de Champagne. Plusieurs médiocres tableaux.

*Chauffoir*.—Les douze apôtres, têtes colossales, par J. B. Champagne.

*Dortoir*.—Jésus servi par les anges, éc. de Vignon.

*Parloir de la Supérieure*.—Un dessus de porte, éc. de Champagne.—Un Calvaire, médiocre copie. Une Adoration des bergers, par Annibal Carrache.

*Petites Chapelles*.—Jésus enfant. Six tableaux de la vie de saint Jean, et arabesques médiocres.

*Chapelles et oratoires*.—Jésus apparaît à un religieux, par Houasse. Quatre petits tableaux de la passion de Jésus, par le même.—Saint Pierre éveille Jésus, par Vignon. Six médiocres tableaux. Deux petites copies d'après Carrache. Six autres médiocres tableaux.

La Vierge portée par des anges, par Houasse.—Six panneaux de la vie de la Vierge, par le même. Douze autres panneaux, arabesques, etc., par le même. Plafond, par le même.

Autres panneaux, grisailles, par le même.

Jésus au jardin des Oliviers, dans le goût de Verdier. Neuf tableaux de la vie de Jésus, par le même. Un Christ entouré d'anges, par Lequesnoy. Plusieurs têtes médiocrement peintes représentant des Vierges.

Le sommeil de Joseph, par Houasse. Huit panneaux, par le même. Six grands mauvais tableaux; douze mauvais paysages.

*Jardin, Oratoire*.—Dix tableaux peints sur bois, par Champagne, représentant la vie de Jésus. Six panneaux et plafond par le même.

Tous les objets portés dans cet inventaire subsistaient donc au commencement de notre siècle. Depuis, que sont-ils devenus? Parmi les sculptures, le Christ en bronze, qui surmontait la grille du chœur, chef-d'œuvre de Sarasin, a péri ou du moins a disparu, ainsi que les anges en bronze et le bas-relief en argent de Flamen. Nous ignorons où sont allées les belles et précieuses colonnes. Le musée des Petits-Augustins a longtemps conservé la belle statue en marbre blanc du cardinal de Bérulle, de la même main qui a fait le mausolée d'Henri de Bourbon et les cariatides de la cour du Louvre. Elle est décrite page 57 du tome V du *Musée des monuments français*, en l'année 1806; et le catalogue du *Musée royal des monuments français* de 1815 atteste, p. 95, que cette statue y était encore dans les premières années de la restauration. Quant aux tableaux, il serait fort curieux de rechercher et de suivre leur destinée. On le pourrait pour quelques-uns. La fameuse Madeleine de Lebrun, après avoir été sous l'empire transportée dans la galerie de Versailles, «le seul lieu du monde, dit éloquentement M. Quatremère de Quincy, qui ne devait jamais la revoir,» est

aujourd'hui au musée du Louvre, avec le *Jésus servi dans le désert par les anges*, ainsi que *l'Apparition de Jésus aux saintes femmes*, de Lahire, et *l'Entrée de Jésus dans Jérusalem*, tableau du même artiste que le livret attribue mal à propos à Lebrun. Mais au lieu de nous engager dans ces recherches difficiles, nous aimons mieux donner ici une pièce intéressante que nous devons à la bienveillance des aimables et saintes femmes qui ont ranimé la tradition du Carmel, et se sont bâti une humble demeure parmi les débris de l'ancien et magnifique couvent. A notre prière, elles ont bien voulu dresser un état contenant les objets d'art qu'elles avaient sauvés en 1793, par divers pieux moyens, et qui ne sont pas portés dans l'inventaire des *Archives nationales*, et quelques autres encore, en bien petit nombre, que depuis elles ont pu recouvrer.

#### SCULPTURES.

«La statue de saint Denis qui était autrefois dans la chapelle souterraine qui portait son nom.

«Une statue de la sainte Vierge, appelée Reine des anges, et représentée son sceptre à la main.

«Une statue fort ancienne représentant la sainte Vierge assise avec Jésus enfant, autrefois au noviciat, et maintenant placée à l'avant-chœur des religieuses.

391

«Un buste du cardinal de Bérulle.

«La statue en marbre du même cardinal, par Sarasin, avec les bas-reliefs de Lestocart, celle même qui était encore au musée des Petits-Augustins en 1815. Dans la dispersion des monuments de ce musée, elle fut achetée par une dame de Bérulle, petite-nièce du cardinal, laquelle en fit don aux nouvelles Carmélites de la rue Saint-Jacques<sup>[537]</sup>.

#### PEINTURES.

«Un portrait peint sur pierre de la sainte Vierge tenant l'enfant Jésus. Cette peinture est fort ancienne, et une tradition la fait remonter à saint Luc lui-même, et la fait apporter en Gaule par saint Denis, qui l'aurait laissée dans la cave souterraine où il se réfugiait pour éviter la persécution.

«Deux tableaux sur bois attribués à Lebrun. L'un représente sainte Thérèse priant pour les âmes détenues en purgatoire, et voyant plusieurs d'entre elles sortir de ce lieu d'expiation et s'élever vers le ciel. L'autre représente la même sainte en oraison: un séraphin lui perce le cœur d'un dard enflammé.

«Un tableau beaucoup plus ancien représente le même sujet; on ignore le nom de l'artiste.

«Dans le sanctuaire de l'église actuelle, près de la grille du chœur, est un grand tableau de Lebrun: Jésus-Christ apparaissant à la mère Anne de Jésus, carmélite espagnole, disciple de sainte Thérèse, et à la mère Anne de Saint-Barthélemy, leur prédisant à l'une et à l'autre la fondation de l'ordre en France, et leur apprenant que sa volonté était qu'elles y fussent envoyées.

«Deux portraits de M<sup>lle</sup> d'Épernon, sœur Anne Marie<sup>[538]</sup>.

«Un portrait de M<sup>me</sup> de La Vallière, sœur Louise de la Miséricorde, de Mignard ou d'un de ses élèves.

«M<sup>lle</sup> de Bains, la mère Marie Madeleine de Jésus<sup>[539]</sup>.

«Un portrait de M<sup>me</sup> de Bréauté, la mère Marie de Jésus<sup>[540]</sup>.

«Plusieurs portraits de M<sup>lle</sup> de Fontaines, la vénérable mère Madeleine de Saint-Joseph, première prieure française du grand couvent<sup>[541]</sup>.

«Un portrait de M<sup>lle</sup> de Bellefond, la mère Agnès de Jésus-Maria<sup>[542]</sup>.

392

«La sœur Catherine de Jésus en extase<sup>[543]</sup>.

«Un portrait de M<sup>lle</sup> Langeron de Maulevrier, la mère Anne Thérèse de Saint-Augustin, portrait attribué à Largillière<sup>[544]</sup>.»

Les Carmélites n'ont plus aujourd'hui aucun des magnifiques reliquaires qu'elles possédaient avant la révolution, et qui leur venaient en grande partie de Marie de Médicis. En 1793, ils furent enlevés et fondus. Voilà pourquoi ils ne sont pas portés dans l'inventaire des *Archives*. Parmi ces reliquaires il y en avait un où était déposé le cœur du cardinal de Bérulle; il eut le même sort que tous les autres. Mais les bonnes religieuses sauvèrent le cœur de leur premier et vénéré supérieur, et elles le conservent précieusement enchâssé dans une boîte d'argent, présent de cette même petite-nièce de Bérulle, qui leur a donné aussi, après l'avoir rachetée, la statue de son grand-oncle.

Ces dames nous assurent qu'elles possédèrent autrefois bien des objets d'art que Brice et d'Argenville n'ont pu connaître et décrire, parce qu'ils étaient dans l'intérieur de la maison, et qui ne se retrouvent point non plus dans l'inventaire des *Archives*. Elles citent plusieurs peintures alors fort estimées: un Saint François de Paule, de Simon Vouet; quatre tableaux entourés d'arabesques dorées, du même artiste: 1<sup>o</sup> l'Apparition des Anges après l'Ascension; 2<sup>o</sup> David avec l'ange qui répand le fléau de la peste; 3<sup>o</sup> Tobie tirant le poisson de l'eau; 4<sup>o</sup> Zacharie à qui l'ange apparaît; divers tableaux espagnols; une Sainte Catherine de Sienne, de Pietro de Cortone; un Ecce Homo de Carlo Dolce; une Vierge de Sasso Ferrato; un assez bon nombre de miniatures, une entre autres attribuée à Petitot, représentant la princesse de Condé, mère de M<sup>me</sup> de Longueville, une des bienfaitrices de l'ordre. Enfin, ces dames nous ont parlé d'une statue en marbre de Girardon, Jésus-Christ ressuscitant, qui était placée dans le jardin avec une Sainte Thérèse et une Madeleine en pierre. Elles nous ont raconté un trait bien frappant du désordre et du gaspillage révolutionnaire. Il y avait aux Carmélites deux tableaux de Lebrun représentant, l'un la Résurrection de Jésus-Christ; l'autre, Jésus-Christ attaché à la colonne du prétoire pour subir la flagellation. Quelqu'un s'en empara, et ils furent retrouvés au commencement de ce siècle chez un marchand de bric-à-brac, reconnus et achetés par la mère Camille, M<sup>me</sup> de Soyecourt, prieure des Carmélites de la rue de Vaugirard, et on peut les voir encore aujourd'hui dans l'église extérieure de ce couvent.

De toutes ces pertes, si justement déplorées, une des plus regrettables est assurément l'émail de la princesse de Condé, la belle Charlotte Marguerite de Montmorency. Il est fort douteux qu'on ait détruit un ouvrage de ce prix. Il aura été volé, et probablement il orne aujourd'hui quelque cabinet particulier, comme nous avons vu nous-même, en 1842 ou 1843, sur la cheminée d'un député d'alors, M. Armez, la propre tête de Richelieu, qu'en 1793 on avait coupée, comme celle d'un aristocrate, dans la dévastation de la Sorbonne, et qui, heureusement sauvée, était encore aussi intacte qu'elle avait pu l'être le lendemain de la mort du grand Cardinal.

## V

### LA MÈRE MADELEINE DE SAINT-JOSEPH

Nous avons dit quelques mots des quatre grandes prieures françaises du couvent des Carmélites de la rue Saint-Jacques au XVII<sup>e</sup> siècle; nous voudrions ici les faire mieux connaître, et pénétrer davantage dans l'intérieur de la sainte maison, et surtout dans l'âme de ces admirables religieuses. Nous allons donc tirer des archives des Carmélites et rassembler un certain nombre de pièces qui concernent la mère Madeleine de Saint-Joseph; nous donnerons ensuite une vie inédite et détaillée de la mère Marie de Jésus, M<sup>me</sup> de Bréauté, avec sa circulaire écrite par M<sup>lle</sup> de Bellefond, la mère Agnès de Jésus-Maria; une biographie inédite aussi de cette belle Marie de Bains, en religion la mère Marie Madeleine; enfin la circulaire de la mère Agnès, écrite par la mère Marie du Saint-Sacrement, M<sup>lle</sup> de la Thuillerie.

Disons d'abord que les Carmélites possèdent une foule de lettres de la mère Madeleine de Saint-Joseph, adressées à diverses personnes, qui mériteraient d'être publiées et donneraient une bien haute idée de son caractère. Nous avons cité la belle épitaphe qu'elle mit sur le tombeau de son ami, le garde des sceaux, Michel de Marillac; rappelons que c'est elle qui avait écrit la vie de M<sup>lle</sup> Nicolas, sœur Catherine de Jésus, imprimée par le cardinal de Bérulle, *la Vie de sœur Catherine de Jésus*, Paris, 1628.

On connaît la «VIE DE LA MÈRE MADELEINE DE SAINT-JOSEPH, RELIGIEUSE CARMÉLITE DÉCHAUSSÉE, par un prêtre de l'Oratoire (le P. Senault); Paris, 1655, in-4<sup>o</sup>.» Il y en a une seconde édition de 1670, avec des augmentations. Dans la préparation de cette seconde édition, l'auteur appliquait, chap. XXVIII, aux visions de la mère de Saint-Joseph ce qu'on dit des visions des bienheureux. Cela excita quelques scrupules. Le P. Senault proposa une correction. On consulta, et ces diverses consultations ont été conservées. Dans le nombre est celle de Bossuet, qui, comme on le sait, fuyait les excès de scrupule et aimait à prendre les bonnes choses du bon côté. Ce billet autographe et inédit nous a paru digne d'être mis au jour. Il n'est pas daté, mais on le peut certainement placer dans le mois de septembre 1667:

«J'ai lu et examiné votre correction. Je ne crois pas que personne y puisse rien trouver à désirer; et pour moi je trouve ce sens très-beau et très véritable et très solide. J'ai vu le passage de saint Augustin, qui parle en effet de la vision bienheureuse: mais il est vrai que l'état de certaines âmes épurées tient de celui de la patrie, et en cette sorte on leur peut appliquer ce qui est écrit des bienheureux. Je ne trouve en cela aucune difficulté. 395

BOSSUET.»

Après la mort du cardinal de Bérulle, Richelieu prit l'ordre des Carmélites et le couvent de la rue Saint-Jacques sous sa protection. La mère Madeleine de Saint-Joseph lui adressa en cette occasion la lettre suivante, que nous avons trouvée aux Archives des affaires étrangères, FRANCE, t. LII:

«Monseigneur,

Je supplie Notre-Seigneur Jésus-Christ vous donner sa sainte paix. Ayant su par madame votre nièce l'honneur que vous avez fait à notre ordre, j'ai cru que vous n'auriez point désagréable que je vous remercie très humblement de ce qu'au milieu de notre affliction il vous a plu nous donner votre protection et nous honorer de votre assistance, qui est une grâce qui nous fait demander celle du fils de Dieu pour vous récompenser de ses bénédictions. C'est une obligation que nous avons eue de longtemps, tant pour votre mérite, Monseigneur, et les services que vous rendez à l'Église et au public, que pour nous avoir été très soigneusement recommandé par celui qu'il a plu à Dieu ôter depuis peu de la vie mortelle pour le faire entrer dans son éternité, où je crois que vous aurez grande part à ses prières; et je supplie la divine bonté qu'elles puissent obtenir de lui les grâces que vous désirez celle qui est,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissante fille  
et servante en Jésus-Christ,  
SŒUR MADELEINE DE SAINT-JOSEPH,  
Carm. ind.

7 octobre (1629).»

Voici deux lettres qui prouvent quel intérêt prenait en effet Richelieu aux Carmélites, et quel respect il portait à la mère Madeleine de Saint-Joseph. Il s'agissait alors de la prétention qu'eurent un moment les Carmes de gouverner, en France comme en Espagne, les couvents de femmes de l'ordre du Carmel. Les prêtres de l'Oratoire, voisins des Carmélites, avaient aussi élevé quelques difficultés sur une ruelle qui séparait les deux monastères.

Lettre entièrement autographe de Richelieu, avec son cachet intact, provenant du couvent de la rue Saint-Jacques:

«A MADAME DE COMBALET (depuis la duchesse d'Aiguillon<sup>[545]</sup>).

«Ma nièce, je n'ai point su le particulier de l'affaire dont vous m'écrivez; je m'en informerai soigneusement. Cependant vous assurerez, s'il vous plaît, de ma part, les Carmélites, que je contribuerai tout ce qui dépendra de moi pour empêcher qu'on ne puisse troubler le contentement et le repos dont elles ont joui jusqu'à présent. Je vous promets que les prêtres de l'Oratoire leur serviront en tout ce qui leur sera possible. Je vous écrirai plus amplement sur ce sujet lorsque j'en aurai une plus exacte connoissance. En attendant, assurez ces bonnes âmes de mon affection et de mon service, et croyez que je suis

«Votre très affectionné oncle et serviteur,  
«LE CARD. DE RICHELIEU.

«Si le petit-fils de madame Bouthillier ne la retient point, je vous attendrai demain toutes deux.—De Bois-le-Vicomte, ce 15 août 1631.»

Autre lettre du Cardinal de Richelieu adressée à la mère Madeleine de Saint-Joseph:

397

«Ma mère, je prends la plume pour vous dire que le Père Provincial des Carmes déchaussés m'est venu trouver, sur le bruit que l'on fait courre qu'il vouloit rentrer en la direction des Carmélites, et m'a protesté que c'étoit chose à laquelle il n'avoit aucunement pensé et ne penseroit jamais. Je n'ai pas voulu différer à vous en donner avis, afin de mettre votre esprit en repos de ce côté-là, et vous assurer qu'en toutes occasions vous recevrez des effets de la protection qu'il a plu à Sa Sainteté et au Roy que je prenne de votre ordre, comme étant sincèrement, ma Mère, votre très affectionné serviteur.

«LE CARDINAL DE RICHELIEU.—De Compiègne, ce 17 sept. 1631.»

Il faut que la mère Madeleine de Saint-Joseph ait été une personne bien extraordinaire pour qu'une religieuse, qui avait été très liée avec elle au couvent de Paris, n'ait pu supporter d'en être séparée, quand on l'envoya sous-prieure à Saintes, et que le P. Gibieuf, de l'Oratoire, ait été obligé d'écrire à cette religieuse la lettre qui suit, pour adoucir son chagrin et relever son courage. On conçoit que l'auteur d'une telle lettre ait été si fort estimé de Descartes:

«Pour la Mère Sous-Prieure de Xaintes.

«Jésus † Maria.

«La grâce de Jésus-Christ Notre-Seigneur soit avec vous pour jamais. J'ai reçu la vôtre qui m'a fait connoître l'exercice que vous portez dans la séparation de la personne à laquelle il a plu à Dieu vous donner une liaison si intime; et je vous dirai que j'ai été touché de votre peine, à laquelle je ne peux penser sans y compatir, vous regardant comme l'enfant sevré de la mamelle, et comme les disciples de Jésus-Christ nouvellement privés de sa présence visible par son ascension au ciel. Le principe de votre peine est très bon, puisque c'est la liaison à cette sainte âme; mais la nature se mêle parmi, et l'esprit malin encore davantage qui essaye de vous inquiéter et de vous affaiblir pour vous rendre inutile, s'il pouvoit, aux fins pour lesquelles vous êtes envoyée. Ne croyez point que vous ne soyez bonne à rien, et que vous serez plutôt à charge qu'à soulagement. Ce n'est pas là l'humilité que Jésus-Christ nous commande d'apprendre de lui: *Discite a me quia mitis sum et humilis corde*; c'est une fausse humilité dont il se faut donner garde, aussi soigneusement qu'il y a d'obligation de rechercher celle que le fils de Dieu nous apprend. Pour celle-là, l'âme, sous prétexte de se mépriser, se regarde incessamment et s'occupe toujours d'elle-même. Pour celle-ci, l'âme s'oublie elle-même comme n'étant rien, et se retire à Jésus-Christ comme à celui qui est vie et subsistance, lumière et force, et généralement toutes choses. Par celle-là l'âme déchoit; par celle-ci elle s'élève et se fortifie. C'est à quoi je désire que vous tendiez et vous travailliez, et un des moyens que vous devez pratiquer pour cela est de vous lier tous les jours à cette sainte âme dont nous parlons. Ne laissez passer un seul jour sans vous lier à sa grâce et à sa conduite; et lorsque vous vous trouverez plus peinée, unissez-vous à ses dispositions et recourez ainsi à J.-Christ avec elle. Il vous a séparée d'elle selon les sens pour vous y lier davantage en purifiant votre liaison du mélange de la nature, et qu'elle ne soit plus que par grâce. Les liaisons qui entrent dans l'œuvre de Dieu et qui commencent avec le temps en la terre pour être consommées au Ciel dans l'éternité, doivent être telles: c'est son esprit seul qui les fait sans que les sens et la nature y aient part. Depuis, dit saint Paul, que J.-Christ est mort et ressuscité pour nous, nous ne devons plus connoître personne par la fin de notre chair. Et combien que nous ayons, c'est-à-dire les apôtres, pendant que J.-Christ étoit en la terre, autrefois ainsi regardé J.-Christ, nous ne le regardons plus maintenant en cette manière. Toutes choses sont renouvelées. Tout ce qui est du vieil homme est passé, et nous ne sommes en J.-Christ qu'en qualité de nouvelles créatures dont les usages doivent être par-dessus les sens. La nature porte cette nouvelle manière de vie, mais elle n'y entre pas. Je supplie J.-Christ Notre-Seigneur, qui est le principe de cette seconde et nouvelle création, de l'avancer et l'affermir en vous, et vous faire porter en sa force tout ce qu'il faut porter pour cela. Écrivez-moi de temps en temps le progrès de votre disposition et vous assurez que j'aurai toujours un soin très particulier de votre âme, et serai pour jamais en J.-Christ Notre-Seigneur et sa très sainte Mère,

398

«Votre affectionné à vous servir selon Dieu,  
«GIBIEUF, prêtre de l'Oratoire de Jésus.

«De Paris, ce 4 février 1634.»

La plus grande affaire qui ait occupé les Carmélites au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle est celle de la canonisation de la mère Madeleine de Saint-Joseph, morte en 1637. Pour arriver à cet honneur, les Carmélites se donnèrent toutes sortes de mouvements, et firent bien des dépenses. Elles entretenirent un agent à Rome. Il fallait persuader au Saint-Père de nommer une commission dite apostolique, pour connaître des faits, recevoir et apprécier les témoignages. Il fallait donc avant tout recueillir des témoignages, et les avoir les plus nombreux, les plus certains, les plus autorisés. Enfin, il était nécessaire de les faire valoir auprès de Sa Sainteté et de la Congrégation des sacrés rites. De là bien des démarches où les Carmélites s'engagèrent avec une ardeur qui n'est pas, à vrai dire, la chose du monde que nous admirons le plus, car, après tout, Dieu discerne lui-même ses saints, et avec l'argent que coûta cette interminable procédure, on aurait soulagé bien des misères, reçu bien des pauvres novices, et gagné à Dieu bien des âmes. La mère Madeleine de Saint-Joseph fut assez aisément vénérabilisée, c'est-à-dire déclarée vénérable, mais elle ne fut ni canonisée ni même béatifiée; les instances des Carmélites pour obtenir au moins la béatification de leur vénérable mère duraient encore en 1789, quand la tempête révolutionnaire se déchaîna sur tous les établissements religieux, et, en croyant abattre le Carmel français, le ranima dans la persécution, ainsi que l'Église tout entière.

Dès l'année 1637, où mourut la mère Madeleine de Saint-Joseph, on voit les bonnes Carmélites s'agiter un peu, et s'adresser à toutes leurs amies et protectrices pour qu'elles écrivent ou fassent écrire, en leur faveur, au Saint-Père, viennent déposer devant la Commission apostolique ou lui envoient d'authentiques témoignages. La reine Anne, Mademoiselle, la reine d'Angleterre, la reine de Pologne, la princesse de Condé et M<sup>me</sup> de Longueville; de grandes

dames médiocrement édifiantes, et des personnages plus puissants que pieux, Mazarin et Retz lui-même, interviennent ici: nul moyen humain n'est épargné pour ce qui semble le service de la sainte cause.

Deux lettres autographes écrites par le cardinal de Retz, de Rome, le même jour, à deux religieuses Carmélites: 400

«MA CHÈRE SŒUR (son nom en religion n'est pas indiqué),

«J'ai reçu avec les sentiments que je dois les marques de votre bonté, et je vous supplie de croire que vous n'en sauriez avoir pour personne qui honore davantage toutes les qualités que Dieu a mises en vous. Je considère les sentiments qu'il vous donne pour moi comme une bénédiction très particulière, puisqu'ils me donnent les prières d'une personne aussi bonne que vous, dans lesquelles je puis dire avec beaucoup de vérité que j'ai une confiance très parfaite. Je vous supplie de ne jamais douter que personne ne sera jamais plus parfaitement que moi,

«Ma chère Sœur,  
Votre très humble et très affectionné serviteur,  
«LE CARDINAL DE RETZ,

«Arch. de Paris.—De Rome, ce 10 avril 1656.»

«A la Révérende Mère sous-prieure des religieuses Carmélites du grand Couvent, à Paris (en 1656, la sous-prieure était Marthe de Jésus, M<sup>lle</sup> Du Vigean, que Retz avait dû rencontrer dans le monde).

«MA CHÈRE SŒUR,

«Je suis en possession d'être obligé et à votre Ordre et à votre personne, et je vous prie de croire que personne n'aura jamais ni pour l'un ni pour l'autre des sentiments plus véritables et plus parfaits que moi. Je me croirois le plus heureux homme du monde si je pouvois trouver les occasions de vous le faire paroître par quelque service. Je les chercherai ici avec celui qui m'a rendu votre lettre, et en tous lieux je serai également,

«Ma chère Sœur,  
«Votre très humble et très affectionné serviteur,  
«LE CARDINAL DE RETZ,

«Arch. de Paris.—De Rome, ce 10 avril 1656.»

Dans les *Mélanges de Clérambault*, t. CXXVI, p. 451, se trouve la copie d'une lettre de Mazarin, du 3 avril 1648, au cardinal Barberini, à Rome, pour le prier d'intercéder en faveur de la béatification de la mère Madeleine de Saint-Joseph. *Ibid.*, p. 455, autre lettre du même, sur le même sujet, au cardinal des Ursins.

Lettre de mademoiselle Claude, première femme de chambre de Madame, Marguerite de Lorraine, deuxième femme de Monsieur, duc d'Orléans, adressée le 21 octobre 1651, à la sœur Thérèse de Jésus, mademoiselle de Remenecour, qui avait été fille d'honneur de son Altesse Royale, et qui était alors novice aux Carmélites. Mademoiselle Claude répond à ce que mademoiselle de Remenecour avait écrit pour obtenir de Madame une lettre de recommandation au Pape, en faveur de la mère Madeleine:

«A MADEMOISELLE DE REMENECOUR,

«Ma chère Sœur, je prie Notre-Seigneur qu'il vous comble de ses bénédictions. Madame a reçu votre lettre, et aussitôt que sa santé lui permettra d'écrire, elle le fera d'un très grand cœur. Elle vous prie de dire à la Révérende Mère (en 1651 c'était la mère Agnès) que toute la communauté la recommande à cette bienheureuse Mère afin qu'elle prie Notre-Seigneur qu'il lui donne ce qui lui faut pour sa santé ou pour la résignation à sa sainte volonté. Et moi je vous prie de croire que je suis toujours la même que j'ai été de tout temps pour vous rendre service. Excusez le peu de temps qui m'empêche de vous en dire davantage, et croyez que je suis,

«Ma chère Sœur,  
«Votre très humble et obéissante servante, etc.

Extrait d'une lettre de Mademoiselle, du 12 décembre 1655, à sœur Thérèse de Jésus, mademoiselle de Remenecour, en lui envoyant la lettre qu'on lui avait demandée pour le Pape:

«Saint-Fargeau, 12 décembre 1655.

«Quoique je n'aie point encore de secrétaire, je n'ai pas voulu attendre qu'il m'en soit venu un pour faire écrire la lettre de Sa Sainteté. Je l'ai fait écrire par le premier venu. Je pense qu'elle ne laisse pas d'être bien. Au moins l'ai-je trouvée comme il faut. Vous la pouvez voir, car il n'y a qu'un cachet volant. Je vous puis bien assurer que je dis très vrai en disant que j'honore la mère Madelaine de Saint-Joseph, et que j'aime l'ordre des Carmélites, car j'ai pour elles les sentiments les plus tendres du monde, et me veux le plus grand mal qui se puisse de n'être point propre à l'être<sup>[546]</sup>.

402

«ANNE MARIE LOUISE D'ORLÉANS.»

Lettres autographes de la reine de Pologne, Louise Marie de Gonzague, fille du duc de Nevers et de Catherine de Lorraine, et sœur d'Anne de Gonzague, la Palatine.

«A MA CHÈRE SEUR ANNE MARIE DE JÉSUS (M<sup>lle</sup> d'Épernon), CARMÉLITE A PARIS.

«Ma chère Seur, je vous puis dire avec vérité que la lettre que vous m'avez écrite m'a infiniment obligée. J'ai eu toute ma vie une inclination particulière pour votre personne, et présentement une grande estime de vos vertus. Vous ne devez point douter que votre considération ne me porte à toutes les choses que vous me témoignerez désirer de moi. Je vous laisse à penser ce que je ferai pour la V. Mère de Saint-Joseph pour laquelle j'ai de très grands sentiments. J'ai mémoire quoique confuse de l'avoir vue; mais je sais qu'elle étoit très intime amie de ma mère, et qu'elle disoit qu'en ses nécessités spirituelles elle alloit sur son cœur, qui

est dans votre chapitre, l'entretenir comme si elle eût vécu; tant elles avoient l'une et l'autre de confiance. Avertissez-moi de ce qui sera nécessaire de faire et je suivrai vos désirs entièrement. Je vous conjure de prier Dieu pour moi et pour ce royaume.

M.

23 avril 1654.»

«Ce 10 juillet 1654.

«Vous devez être persuadée que vos lettres me sont toujours très agréables, et que toutes les qualités que vous possédez rendent votre personne et tout ce qui vient d'elle fort estimable. Je n'ai point eu de peine à persuader le Roi mon seigneur d'écrire au Pape; je lui ai fait voir les miracles que Dieu fait par l'intercession de cette bienheureuse Mère, je lui ai dit ce que vous m'en mandez. Il ne reste plus qu'à souhaiter que nos supplications, jointes à tant d'autres, aient la bénédiction nécessaire pour l'accomplissement de cet ouvrage. Je demande à votre Mère prieure (en 1654, c'était Marie Madeleine de Jésus, M<sup>lle</sup> de Bains), et à sa sainte communauté des prières particulières pour les nécessités de ce royaume qui a beaucoup d'ennemis, et tous hérétiques et grands persécuteurs de notre religion. J'espère les vôtres en particulier et que vous demanderez miséricorde pour moi.

403

«LOUISE MARIE.»

Mais les pièces les plus curieuses que possède le couvent des Carmélites sont les attestations et dépositions juridiques faites par-devant la commission apostolique. Ces dépositions sont innombrables. Il y a celles d'une foule de religieuses qui avaient connu la mère Madeleine de Saint-Joseph dans les diverses maisons de l'ordre; et nous avons déjà donné une petite partie de la déposition de la mère Agnès (plus haut, p. 346). Voici les témoignages de la reine Anne, de la princesse de Condé, et d'autres dames de la plus haute condition, qui obligées, avant de déposer, de dire qui elles sont, nous donnent les renseignements les plus précis sur elles-mêmes, et éclairent l'histoire des plus grandes familles de France, ainsi que celle des mœurs au XVII<sup>e</sup> siècle; car toutes ces pièces montrent une foi profonde et sincère, jusque dans des personnes qui ne la mettaient pas toujours en pratique.

Comme on ne pouvait pas faire comparaître la Reine régente devant un tribunal, elle écrivit la lettre suivante signée d'elle, et contre-signée du secrétaire d'État, Servien:

#### LETTRE DE LA REINE MÈRE AUX CARDINAUX DE LA CONGRÉGATION DES SACRÉS RITES.

«Mes cousins, s'il est vrai que les saints soient les ornements de l'Église et les protecteurs du royaume, vous ne devez pas vous étonner si je fais tant d'instances<sup>[547]</sup> auprès du saint-siège pour la béatification d'une sainte religieuse qui pendant son vivant a été l'honneur de ce royaume et qui en sera, comme je l'espère, la protectrice après sa mort. Je ne me contente pas de vous solliciter pour elle par mes lettres, mais je me sens obligée de vous rendre compte des lumières particulières que j'ai de son mérite et de sa vertu. Je l'ai souvent visitée pendant qu'elle vivoit parce que je l'aimois et l'honorois. Je peux dire aussi avec vérité qu'elle m'aimoit, qu'elle considéroit plus ma personne que ma condition, et qu'elle avoit pour moi des tendresses qu'une mère a pour sa fille, comme j'avois aussi pour elle les sentiments qu'une fille a pour sa mère. Les fréquentes et longues conversations que j'ai eues avec elle l'espace de plusieurs années m'ont donné le moyen de connoître ses excellentes qualités, et je pense pouvoir assurer que je ne me trompe point dans le jugement que je fais de sa vertu. Elle avoit beaucoup de prudence et de douceur, et il étoit bien malaisé de ne se pas rendre à une personne qui avoit tant de lumières et d'agréments. Mais parce que je sais bien que ce n'est pas ce que l'on considère davantage dans les saints, je m'arrêterai particulièrement à vous faire remarquer sa piété, son zèle pour la gloire de Dieu et pour le salut des âmes, son respect envers l'Église et le saint-siège, et la charité qu'elle a eue pour ma personne.

404

Sa piété vers Dieu paroissoit en toutes ses paroles. Il étoit le seul sujet de tous ses entretiens; et comme la bouche parle de l'abondance du cœur, elle m'entretenoit toujours de celui qui étoit l'unique objet de son amour. Elle en parloit avec beaucoup de grâce et faisoit une merveilleuse impression dans l'âme de tous ceux qui l'écoutoient. Pour moi, je vous avoue que j'en étois fort touchée, et que je ne pouvois l'entendre que je ne fusse saisie de ce respect qu'on a pour les choses saintes. L'amour qu'elle portoit à Dieu faisoit naître la douleur qu'elle souffroit quand il étoit offensé. Elle avoit une horreur étrange des impiétés et des blasphèmes, et elle m'exhortoit à employer tout mon pouvoir à les bannir de ce royaume. Elle portoit un extrême respect à la parole de Dieu et vouloit qu'on l'écoutât avec beaucoup de vénération; et parce qu'on la méprise quelquefois quand elle n'est pas annoncée avec tant de grâce, elle me disoit qu'il falloit honorer Jésus-Christ en la personne de ses ministres, respecter sa parole dans leur bouche, et tenir pour assuré que les moindres d'entre eux en disoient toujours bien plus que nous n'en faisons. Mais si elle avoit tant de révérence pour la parole des prédicateurs, elle en avoit beaucoup davantage pour celle des souverains pontifes. Tout ce qui venoit de leur part lui étoit en singulière vénération, et je me souviens que quand ils ouvrirent le Jubilé à Rome, elle m'exhortoit à le demander pour la France et ne pas négliger une grâce pour laquelle l'Eglise communique ses trésors à ses enfants et fournit aux pécheurs des remèdes pour tous leurs maux. De ce même principe procédoit le zèle qu'elle avoit du salut des âmes. La conversion des pécheurs faisoit le plus grand de ses soins, et comme vraie fille de J.-Christ elle accompagnoit de ses prières les prédicateurs qui travailloient à les convertir. Elle me parloit aussi souvent des peuples nouvellement revenus à la foi, m'entretenant des progrès qui se faisoient dans le Canada pour lequel elle avoit une charité particulière, conviant les personnes qui la voyoient de contribuer à cette bonne œuvre de tout leur pouvoir. Comme elle souhaitoit la conversion des infidèles, elle souhaitoit aussi celle des chrétiens et se servoit de tous les avantages que Dieu lui avoit donnés pour les réduire à leurs devoirs. Elle blâmoit les divertissements dangereux avec une force d'esprit qui en donnoit de l'horreur, et elle faisoit voir si clairement le péril qui les accompagne qu'elle obligeoit ceux qui l'écoutoient à s'en éloigner. Je lui ai cette obligation avec plusieurs autres qu'elle m'a donné de l'aversion des romans, en me faisant remarquer combien la lecture en est puérile et dommageable, combien elle dérobe de temps, et de quelles mauvaises impressions elle remplit l'esprit de tous ceux qui s'y occupent. Si elle avoit soin du salut de son prochain elle en avoit aussi de sa réputation; elle ne pouvoit souffrir la médisance, et comme elle est très opposée à la charité, elle en avoit une extrême aversion, et me recommandoit souvent d'user de mon autorité pour

405

l'éloigner de ma cour.

Je conclurai cette lettre par les principales choses qu'elle m'a dites pour mon instruction particulière, et que Dieu m'a fait la grâce de ne point oublier. Elle m'exhortoit à donner ma première pensée à Dieu quand je m'éveille, à faire en sorte que les bonnes résolutions que je prenois devant lui fussent suivies de bons effets, à m'employer dans toutes les œuvres de piété qui seroient en mon pouvoir. Elle me convioit aussi à faire tous les soirs l'examen de ma conscience, et de ne pas seulement demander pardon à Dieu de mes péchés, mais encore du mauvais emploi du temps, me représentant avec beaucoup de force et de raison les obligations qu'ont les chrétiens d'en faire un bon usage. Elle m'a aussi souvent recommandé d'assister tous les jours aux vêpres, et de me dérober des divertissements pour rendre ce petit hommage à Dieu; cet avis est si bien demeuré dans mon esprit que je ne manque que le moins que je puis à le suivre, et quand j'y obéis c'est presque toujours en souvenir de celle qui me l'a donné, et avec une pensée que ma déférence lui donne quelque satisfaction. J'ai reçu de sensibles consolations dans ses entretiens, et quoiqu'il y eût grande disproportion entre nos âges et nos conditions, je ne laissois pas de trouver une grande douceur dans sa conversation. Elle exhortoit beaucoup à porter avec soumission les croix qu'il plaisoit à Dieu d'envoyer, à les recevoir avec humilité, les souffrir avec patience et les embrasser même avec joie. Elle pratiquoit couragement les avis qu'elle donnoit aux autres; car quoiqu'elle fût très infirme et qu'elle sentit de très fâcheuses douleurs, elle étoit néanmoins toujours égale et tranquille, et l'on voyoit bien que celui pour qui elle souffroit étoit sa consolation et sa force. Ces excellentes vertus lui ont acquis l'estime générale de toute la France, et je vous puis assurer que tous ceux qui l'ont connue l'ont vue comme une sainte. J'ai un extrême regret qu'ayant eu le bien de la voir pendant sa vie, je n'aie pas eu celui d'assister à sa mort, et qu'elle soit passée de ce monde en l'autre lorsque j'étois absente de Paris; et pour m'en consoler je demandai avec grand soin quelque chose qui lui eût appartenu, et je reçus avec grand respect une image qu'elle avoit longtemps gardée en son bréviaire. Je visite assez souvent son tombeau, et en particulier je n'y manque jamais le jour qu'elle est décédée, et quelques affaires qui me surviennent je m'en défais pour lui rendre ce petit devoir. J'y ai mené plusieurs fois le Roi monsieur mon fils dans la créance que j'ai qu'il pourra obtenir de Dieu beaucoup de grâces par son intercession. Ce qui me le persuade est le grand nombre des miracles qu'elle opère tous les jours en faveur de ceux qui implorent son assistance.

406

Quoique je vous aie dit ce que ma mémoire m'a fourni, j'ai grande confusion d'en avoir dit si peu, et de vous avoir marqué des choses qui ne répondent ni à sa sainteté ni à l'estime que tout le monde en a conçue; mais le témoignage public suppléera à mon défaut, et j'aurai la satisfaction d'avoir au moins contribué de mon suffrage pour avancer sa béatification. Je la souhaite avec toute la France, et je l'attends de la justice du saint-siège et de votre piété, me promettant qu'on ne la peut pas refuser aux merveilles que Dieu opère par sa servante. Je vous conjure d'y contribuer en votre particulier ce qui dépendra de vous, principalement pour l'accélération de l'affaire. Cependant je demeurerai,

«Votre bonne Cousine.

«ANNE. Paris le 23<sup>me</sup> febvrier 1655.—SERVIEN.»

Après la lettre de la reine Anne, nous donnerons ici tout entières les dépositions de la princesse de Condé et de madame de Longueville, bien qu'elles soient un peu longues et qu'elles se ressemblent; mais, nous l'avouons, nous avons transcrit avec un plaisir que d'autres partageront peut-être ces pages d'une qualité de style indéfinissable, et où les deux princesses, en voulant faire connaître la mère Madeleine, se peignent elles-mêmes involontairement:

«Je soussignée, Marguerite Charlotte de Montmorency, veuve de très haut, très puissant et très excellent prince, Messire Henry de Bourbon, prince de Condé, premier prince du sang, premier pair de France, duc d'Enghien, de Châteauroux et de Montmorency, gouverneur et lieutenant pour le Roi en ses pays de Bourgogne, Bresse et Berry, atteste et certifie que j'ai connu fort particulièrement la servante de Dieu, la Mère Magdelaine de St-Joseph, en son vivant religieuse carmélite et jadis prieure au grand couvent de l'Incarnation du faubourg Saint-Jacques lez Paris, et j'estime pour une des grandes grâces que la divine majesté m'ait faites la part que cette bonne Mère m'a donnée en son affection et en ses prières.

Je rends témoignage sur la vérité que c'est la Mère Magdelaine qui m'a donné les premières pensées de l'éternité, car auparavant que de la connoître j'étois fort du monde et n'avois guère pensé de m'en retirer.

Elle m'a donné plusieurs bons avis pour mon âme; mais je ne les puis déclarer étant comme ma confession.

Elle me parloit fort librement sur les choses qu'elle croyoit m'être nécessaires, et je l'ai vue faire le même à la Reine avec des termes si pleins de force qu'ils faisoient impression dans les esprits, en sorte qu'on ne la quittoit point qu'avec désir de mieux servir Dieu.

Elle s'insinuoit avec tant de grâce dans les esprits que non-seulement l'on ne pouvoit trouver mauvais ni avoir peine de ce qu'elle disoit, mais même on se sentoit contraint d'entrer dans son sentiment.

Elle avoit quelque chose qui portoit à la respecter, ce que j'ai même remarqué en la Reine, lorsque Sa Majesté lui parloit, laquelle l'aimoit beaucoup.

Cette servante de Dieu étoit grandement ennemie de la lecture des romans; elle m'a souvent parlé de n'en point lire et à ma fille, la duchesse de Longueville, aussi.

Lorsqu'elle nous voyoit parler quelquefois devant le saint Sacrement, elle nous en reprenoit fortement, néanmoins dans sa douceur ordinaire. Elle ne souffroit non plus de nous voir parler durant les sermons, et lorsqu'elle entendoit quelques dames qui n'estimoient pas assez les prédicateurs, disant qu'ils n'avoient pas bien prêché ou chose semblable, elle les tançoit agréablement en sa manière et disoit: Holà! En voilà plus que vous n'en ferez; c'est la parole de Dieu.

408

Cette grande servante de Dieu m'a parlé diverses fois sur la vanité, et en particulier sur l'impossibilité qu'il y avoit d'accorder Dieu et le monde, et de bien faire l'oraison en prenant les plaisirs et les aises de son corps.

Mais ce dont il me souvient qu'elle m'a le plus parlé, c'est de supporter patiemment les afflictions de la vie et de m'en servir pour gagner le ciel et mépriser les choses de ce monde.

J'ai beaucoup reçu de consolations de ses paroles en plusieurs sujets d'afflictions que j'ai eus.

Je n'ai jamais vu une religieuse plus compatissante qu'elle. Cela soulageoit fort. Je me souviens qu'à la mort de mon frère le duc de Montmorency, me voyant extrêmement touchée, elle me disoit: «Pleurez, madame, ne vous retenez pas, je pleurerai avec vous, mais il faut que le cœur soit à Dieu.» Et elle pleuroit avec moi, ce qui allégeoit ma douleur.

Je n'ai jamais vu une personne plus douce qu'elle, ni qui eût une plus grande bonté. L'on ne s'ennuyoit point avec elle, car elle étoit d'une très agréable conversation, avoit le cœur gai, l'esprit excellent, l'humeur toujours égale et naturellement complaisante; mais elle ne l'étoit point aux choses où il y avoit tant soit peu d'offense de Dieu. Si, comme l'on dit, la tranquillité d'esprit et la gaieté sont des marques qu'une âme jouit de la paix des enfants de Dieu, on peut assurer qu'elle possédoit toujours cette paix intérieure par la tranquillité de son visage et la joie qui y paroissoit, accompagnée de la modestie convenable à une religieuse.

Elle étoit fort bénigne et charitable envers toutes sortes de personnes, et j'ai remarqué qu'elle aimoit sensiblement ceux qui lui portoient affection, étant d'un très bon naturel. Il s'est rencontré des occasions où elle a fait sçavoir qu'elle aimoit en tout temps ses amis sans égard à ce qu'ils étoient disgraciés, et qu'elle même s'exposoit d'encourir la disgrâce des grands. J'ai expérimenté ceci lorsque après la mort de mon frère elle me reçut durant quelques jours en son monastère avec une très grande charité, quoiqu'elle sçût bien que j'étois fort mal auprès du Roi<sup>[548]</sup>. Elle s'exposa aussi à encourir la disgrâce de la reine Marie de Médicis par la réception qu'elle fit d'une dame de ses amies qu'elle avoit chassée de la cour.

Elle m'a employée en diverses affaires pour le bien de son ordre, connoissant combien je l'aimois, ce qui fait que je puis rendre bon témoignage du zèle qu'elle avoit pour le maintenir en paix et dans la perfection où sainte Thérèse l'avoit mis. Je sçais qu'elle a beaucoup travaillé pour cela, particulièrement pour ramener les esprits du monastère de Bourges qui s'étoient retirés de l'obéissance des supérieurs que notre saint Père a donnés à cet ordre en France. J'y travaillois à sa prière et suivant les avis qu'elle me donnoit, feu Monsieur mon mari étant lors gouverneur du Berry. J'ai remarqué qu'elle ne disoit jamais rien de qui que ce fût contraire à la charité. Il est bien vrai qu'en cette affaire du couvent de Bourges, elle me parla du tort qu'avoit la prieure d'avoir fait soulever les religieuses contre leurs supérieurs, mais jamais elle ne me dit aucune chose des défauts particuliers de cette prieure sans nécessité; et même j'ai remarqué qu'elle en parloit avec compassion et charité pour elle, jusque-là qu'elle me pria de porter parole à cette prieure que, si elle vouloit retourner à son devoir et au monastère de l'Incarnation, les supérieurs la recevraient et qu'elle seroit traitée comme une des plus vertueuses de la maison. Cette servante de Dieu me dit: «Je suis la moindre de toutes les religieuses de l'Ordre, mais je l'assure de ce que je vous dis de la part des supérieurs.» Cette grande servante étoit si éloignée de vouloir mal aux personnes qui exerçoient sa patience, et qui disoient quelque chose d'elle mal à propos et contre la vérité, que je l'ai vue se réjouir de plusieurs choses qu'on lui avoit rapportées qui avoient été dites contre elle.

409

Elle avoit l'esprit naturel fort bon et judicieux qui ne s'empêchoit de rien et traitoit les affaires avec grande paix sans s'en inquiéter.

Son humilité nous a caché les choses extraordinaires que Dieu faisoit en elle durant sa vie; mais quoiqu'elle essayât de paroître toute commune en sa conversation, sa grâce ne laissoit pas de se faire ressentir par divers bons effets.

J'ai remarqué qu'encore qu'elle parlât librement aux personnes de grande condition, néanmoins elle ne manquoit pas au respect qu'elle leur devoit, et sembloit qu'elle eût été nourrie toute sa vie à la cour, tant elle étoit civile.

Les Reines l'aimoient et l'estimoient beaucoup. Je les ai vues souvent aller aux monastères dont elle étoit prieure pour la voir, et que Leurs Majestés l'entretenoient plusieurs heures de suite en particulier.

Cette servante de Dieu prenoit soin de se conserver la bienveillance de Leurs Majestés pour avoir plus de moyen de les faire rendre hommage à Dieu et à la vertu, et non pour un intérêt particulier, dont elle étoit très séparée.

Elle étoit très affectionnée à prier pour la paix de l'Église et du royaume, ce que j'ai particulièrement remarqué au temps de la guerre que le feu roi Louis XIII a eue contre les hérétiques rebelles et surtout au siège de La Rochelle. Elle étoit lors si occupée à prier pour le bon succès des armées du Roi et à en demander des nouvelles, qu'elle ne pouvoit quasi s'occuper aux affaires particulières qu'on la prioit de recommander à Dieu. Quand elle sçut la prise de La Rochelle, elle en parut dans une grande joie et en rendit beaucoup de grâces à Dieu, me conviant à faire de même.

410

Je sçais qu'elle avoit une affection particulière pour feu Monsieur mon mari, à cause qu'il aimoit l'Église, qu'elle prioit beaucoup Dieu pour lui, et qu'elle avoit prédit de lui qu'il seroit utile à l'Église, ce qui a été en effet en ce qu'il a soutenu ses intérêts en plusieurs rencontres, et en mourant, lorsqu'il donna sa bénédiction à ses deux fils, il les pria de se montrer vrais enfants de l'Église et d'en défendre les intérêts.

Son zèle pour la conversion des âmes infidèles étoit très grand. Elle a procuré beaucoup de secours aux révérends Pères de la Compagnie de Jésus qui travailloient à la NOUVELLE FRANCE pour ce sujet; et je me souviens qu'elle m'a quelquefois demandé quelque chose pour leur envoyer, et que peu devant sa mort elle fit baptiser dans l'église du monastère de l'Incarnation trois personnes de ces pays, d'où je fus marraine d'une, et ma fille la duchesse de Longueville d'une autre.

Elle faisoit beaucoup faire de prières dans les besoins publics de l'Église ou du royaume, et aussi lorsque quelqu'un des amis de son Ordre étoit en peine, ou seulement des personnes qui touchoient ses amis. Je l'ai vue faire quantité de prières pour plusieurs, entre autres pour des personnes de condition condamnées à mourir pour divers sujets, et je ne doute pas que ses saintes prières en particulier n'aient beaucoup servi à les disposer à faire bon usage de leur affliction.

Je l'ai beaucoup vue les dernières années de sa vie, durant lesquelles elle étoit accablée de maux; mais elle ne laissoit d'être gaie, ne se plaignoit point, ne paroissoit pas même être incommodée comme elle l'étoit en effet.

Il est aisé à juger qu'elle étoit bien pénitente, parce qu'elle a établi dans le monastère de l'Incarnation une grande ferveur à la pénitence qui s'y voit encore à présent aussi en vigueur que pendant sa vie, dont je puis rendre témoignage y entrant souvent et en voyant plusieurs particularités. Pour ce qui est de la régularité, je rends aussi témoignage qu'elle y est gardée exactement et qu'il est aisé en voyant l'état du monastère de l'Incarnation de connoître qu'il a été sous une sainte conduite.

Elle a été si exacte dans les observances de son Ordre qui pour ce que sainte Thérèse défend dans ses constitutions de recevoir des professes d'un autre Ordre dans celui de Notre-Dame du mont Carmel selon sa réforme, je sçais qu'elle a refusé l'entrée à plusieurs abbesses dans son monastère, dont l'une étoit de la maison de La Trimouille parente de feu Monsieur mon mari. Je rends encore témoignage que pour éviter les divertissements que les religieuses eussent pu avoir par l'entrée fréquente des princesses et dames de condition qui avoient permission de notre saint Père, elle a refusé d'ouvrir la porte à plusieurs qui lui offroient quelques-unes du bien et de la faveur; et depuis sa mort les religieuses à son exemple n'ont pas voulu non plus permettre l'entrée à d'autres de très grande qualité<sup>[549]</sup>.

411

Je sçais que la servante de Dieu a reçu beaucoup de filles sans dot, encore que son monastère fût fort incommodé, mais elle regardoit plus à la vocation des âmes qu'à l'intérêt temporel du monastère.

Si j'avois présent à l'esprit tout ce que j'ai connu des vertus de cette sainte religieuse et des grâces extraordinaires qu'elle a reçues de Dieu, je pourrais rendre un plus ample témoignage de sa sainteté, et je souhaite beaucoup que ce peu suffise pour satisfaire à ce que je dois à son mérite et à son affection vers moi, et pour faire connoître que je l'estime beaucoup au delà de ce que j'en dis. C'est un des grands déplaisirs que j'aie eus en ma vie que de n'avoir pas eu pouvoir d'entrer dans le monastère les derniers jours de la maladie de cette grande servante de Dieu. Je n'avois lors permission que d'y entrer trois fois le mois; et lorsqu'elle tomba malade j'étois entrée ces trois fois, de sorte que je ne pus la voir pendant ce temps qu'une fois, qu'ayant su que j'étois venue au dehors du monastère pour apprendre moi-même de ses nouvelles, la pauvre Mère quoique mourante se fit porter au parloir pour me parler et me remercier de mes soins, m'assurant qu'elle prioit Dieu pour moi et pour les miens, si Dieu lui faisoit miséricorde.

Les religieuses m'ont rapporté plusieurs circonstances de son bienheureux trépas qui donnent dévotion et font bien voir que la bonne vie est suivie d'une bonne mort.

Le lendemain de sa mort, qui étoit le premier jour d'un autre mois, je ne perdus point temps d'user de ma permission d'entrer dans le monastère, et m'y en allai dès le matin pour voir le corps de cette servante de Dieu que j'aimois comme ma mère, et pour assister à son enterrement. Je rends témoignage qu'encore que j'eusse peur de voir des corps morts, je n'en eus point de celui-là, et si je me trouvais un espace de temps quasi seule auprès, et même je prenois plaisir à regarder son visage, en telle sorte que je n'eusse point voulu partir de là. Elle étoit blanche et un peu rouge, et incomparablement plus belle qu'elle n'étoit en vie.

Une dame qui est à moi et qui n'entra pas au monastère ce même jour, s'étant résolue de ne point approcher de la grille du chœur, où le corps étoit exposé aux yeux du peuple qui étoit dans l'église, par une grande appréhension qu'elle avoit des morts, voyant que chacun se pressoit pour aller voir le corps de cette servante de Dieu, elle s'efforça d'y aller aussi et assura qu'elle trouva ce visage si beau et attirant qu'elle ne cessa de le regarder, jusqu'à ce qu'on porta le corps en terre, sans en avoir aucune peur.

412

Il y eut quantité de personnes qui prièrent qu'on fît toucher leur chapelet à ce corps, le regardant comme celui d'une sainte; et en effet on en passa quantité par la grille que quelques dames, qui étoient entrées avec moi dans le monastère et avec quelque autre princesse, recevoient, ce qui est une marque que l'on reconnoissoit en cette servante de Dieu quelque chose d'extraordinaire.

Nous assistâmes toutes à son enterrement qui fut fait par Mgr l'évêque de Lisieux<sup>[550]</sup>, par l'estime qu'il avoit d'elle durant sa vie. Cette cérémonie ne se put passer sans renouveler ma douleur de la mort de cette bonne mère, encore que je ne doutasse point qu'elle ne fût bien heureuse et qu'elle ne conservât toujours beaucoup de charité pour moi.

Je rends témoignage que le jour de la Pentecôte environ six semaines après la mort de cette servante de Dieu, étant allée au monastère pour faire mes dévotions, je fus à la chambre où elle étoit décédée la prier de me continuer au ciel la charité qu'elle avoit eue pour mon âme sur la terre. Étant sortie de la chambre et parlant à la mère prieure et autres religieuses en un lieu tout contre, je fus en un instant surprise d'une grande odeur, dont je fus tout émue, et même les larmes m'en vinrent aux yeux, et je devins fort rouge, de sorte que les religieuses s'apercevant de cette émotion je leur dis que je sentois notre mère Magdelaine; car je crus que c'étoit elle, ayant ouï dire que Dieu manifestoit sa sainteté par semblables odeurs. Je m'en allai rendre grâces à Dieu devant le très Saint-Sacrement de ce qu'elle m'avoit voulu faire ainsi connoître qu'elle se souvenoit de moi, et je demeurai dans un sentiment de respect très grand vers cette servante de Dieu et créance de sa gloire.

En l'année 1640, au mois de décembre, comme j'étois sur son tombeau la remerciant de quelques assistances que j'avois reçues de Dieu par son intercession, je sentis une très bonne odeur que je ne sçais à quoi comparer, mais j'assure qu'elle étoit excellente, et qu'encore que je sois sujette à me trouver mal des senteurs, celles-ci ne font pas cet effet, elles élèvent à Dieu et donnent joie et se font sentir à une personne seule, quoiqu'en compagnie de plusieurs, ce qui m'arriva encore cette fois que je dis; car les religieuses qui étoient avec moi n'y eurent aucune part.

J'ai souvent senti son assistance depuis sa mort en divers besoins dans lesquels j'ai eu recours à son intercession.

J'ai eu connoissance de plusieurs grands miracles que Dieu a opérés par l'intercession de cette sienne servante, et même j'ai vu quelques-uns de mes domestiques être guéris merveilleusement par le recours qu'ils ont eu en elle. Mon contrôleur, nommé Fermelys, ayant porté neuf mois un grand mal de côté avec jaunisse et fièvre lente dont on croyoit qu'il mourroit, en fut guéri par une neuvaine qu'il fit à la mère Magdelaine de St-Joseph, prenant de l'eau où avoit trempé du linge teint de son sang. La nourrice de ma fille, la duchesse de Longueville, fut guérie<sup>[551]</sup> à l'instant d'un furieux mal de tête par l'attouchement du coffre où est le cœur de la vénérable mère, lequel mal de tête la travailloit depuis très longtemps si

413

414

violemment qu'elle crioit quasi jour et nuit sans qu'aucun remède lui donnât nul soulagement. Il y en a encore quelques-uns que je serois trop longue à rapporter, et dont eux-mêmes pourroient déposer.

Et pour témoignage de la vérité de tout ce que j'ai dit ci-dessus, j'ai signé de ma propre main, et à icelui fait apposer nos armes, en présence des deux notaires apostoliques et ecclésiastiques de Paris, en notre hôtel à Paris, ce 10 du mois d'avril de l'an de grâce 1647.»

#### DÉPOSITION AUTOGRAPHE DE MADAME DE LONGUEVILLE<sup>[552]</sup>.

«Je Anne Geneviefve de Bourbon, princesse du sang de France, femme de très haut et très puissant prince, Henry d'Orléans, duc de Longueville et d'Estouteville, prince souverain de Neufchâteau et Valengin en Suisse, comte de Dunois, et lieutenant général pour le Roi en Normandie, âgée d'environ vingt-sept ans, certifie que dès mon enfance jusques à l'année mil six cent trente-sept, j'ai très souvent eu la bénédiction de voir la vénérable mère Magdelene de St.-Joseph au monastère de l'Incarnation à Paris, le premier de l'ordre de Notre-Dame du mont Carmel en France selon la réforme de Sainte-Thérèse, duquel elle a été prieure plusieurs années.

415

Je sais qu'elle étoit fort régulière dans les observances de la religion, tant par ce que je lui ai vu pratiquer que par le bon règlement que j'ai toujours reconnu et que je reconnois encore dans le monastère de l'Incarnation de Paris qu'elle a gouverné en qualité de prieure par diverses fois; et je puis rendre témoignage, par la particulière connoissance que j'ai de ce monastère où j'entre plus qu'en pas un autre, qu'elle y a établi une grande perfection, et que c'est la maison religieuse la plus exacte et régulière que je connoisse.

J'ai vu en particulier le zèle de cette servante de Dieu pour la régularité par le refus qu'elle fit de recevoir madame l'abbesse du Lis, qui l'est à présent de Jouarre, en l'ordre des Carmélites, à cause que sainte Thérèse défend dans les constitutions d'y recevoir des professes de quelque autre ordre.

Je sais aussi qu'elle empêcha des dames de considération d'user de la permission qu'elles avoient de notre saint Père le Pape pour entrer quelquefois dans le monastère de l'Incarnation, pour éviter que les entrées si fréquentes de personnes séculières ne fissent quelque tort aux religieuses qui font si particulière profession de solitude et d'imiter les anciens pères hermites du mont Carmel dont elles sont descendues.

Je lui ai souvent ouï parler de la condition religieuse avec grande estime, et la mettre au-dessus des plus grandes de la terre. Elle estimoit fort la pénitence, et y affectionnoit les personnes du monde. Elle m'en a parlé diverses fois et d'être soigneuse de mortifier mon esprit et mes sens en leur retranchant leurs plaisirs superflus.

Elle m'a aussi grand nombre de fois exhortée à ne point lire de romans, à quoi elle me voyoit affectionnée, que je ne puis dire combien elle m'en a parlé, me montrant que cette lecture étoit fort préjudiciable à l'âme, et même indigne d'une personne de ma condition, et enfin elle me les fit quitter<sup>[553]</sup>.

Elle me portoit beaucoup à fuir la vanité, non pas à ne me trouver aux lieux où elle savoit bien que je ne pouvois éviter d'aller, mais elle me disoit qu'au milieu des divertissements du monde je devois être soigneuse de m'élever à Dieu et de lui demander qu'il me préservât de prendre part à la vanité qui y règne.

416

Elle n'aimoit point qu'on dît qu'un sermon n'étoit pas beau, et disoit qu'il y en avoit toujours assez pour profiter si on étoit bien disposé.

Elle parloit à la Reine et aux princesses avec une certaine majesté et autorité, qu'il sembloit qu'elle eût droit de les enseigner et reprendre, comme elle le faisoit très à propos dans les occasions. C'étoit toujours néanmoins avec un grand respect, et d'une majesté si pleine de grâce qu'on ne pouvoit trouver mauvais ce qu'elle disoit. Elle se faisoit extrêmement aimer de ceux avec qui elle conversoit; on sentoit une inclination vers elle toute particulière, et une si grande confiance en elle qu'on lui disoit toutes choses avec une entière ouverture de cœur. Elle entroit dans les sentiments des autres, leur ouvrant son cœur plein d'une véritable charité, et par cela donnoit grande ouverture vers elle.

Pour moi, je lui eusse découvert mes plus secrètes pensées, et l'ai très souvent fait selon mes besoins, sur quoi elle m'a donné de très saints conseil et beaucoup d'assistance. Je ne me lassois point de l'entendre parler, ni d'être avec elle; car je l'aimois comme ma propre mère, et l'estimois une sainte par la connoissance particulière que j'avois de sa grande charité vers moi<sup>[554]</sup> et de ses grandes vertus. Souvent je me suis trouvée bien heureuse qu'elle m'eût donné sa bénédiction.

Elle avoit une douceur, une gaieté, une égalité et une patience admirables dans ses continuelles infirmités, et cela paroissoit tant en elle qu'il n'y a personne qui l'ait connue qui n'en puisse rendre le même témoignage.

Je me souviens de l'avoir vue agir sans s'émouvoir dans une affaire très importante pour son ordre<sup>[555]</sup> où elle eut beaucoup de sujet d'exercer sa patience envers quelques personnes; et pendant tout ce temps je ne lui ai jamais ouï dire une parole contre ceux qui la persécutaient, ni témoigner aucune aigreur vers eux; elle les excusoit toujours et en parloit avec compassion, grande douceur et charité, amoindrissant leur faute autant qu'elle pouvoit.

J'ai aussi remarqué lorsqu'on parloit en sa présence au désavantage de quelqu'un, qui que ce fût, si il arrivoit qu'elle ne le pût excuser, elle en témoignoit compassion et rejetait la faute sur la fragilité de la nature et non sur la malice de la personne, et elle imprimoit cette disposition d'excuse dans ceux qui l'entendoient, les portant non-seulement par ses exhortations, mais comme par une participation de sa grâce, à être dans cette véritable charité.

417

J'ai ouï dire qu'elle faisoit plusieurs charités aux pauvres, et je suis témoin qu'elle eut soin, pour le temporel et le spirituel, de deux petites Canadiennes et d'une femme iroquoise que les Pères Jésuites avoient fait venir à Paris; elle les fit baptiser et me porta à être la marraine de la femme iroquoise.

J'ai expérimenté en moi-même et j'ai vu en beaucoup d'autres, qu'elle avoit un grand désir de servir les âmes dans leurs besoins et les aider à suivre les voies du salut.

J'ai connu qu'elle pénétrait les secrets de Dieu sur les âmes, et je me souviens en particulier d'une personne de ma connoissance qui avoit de très grands désirs de se retirer du monde; elle en communiqua diverses fois avec cette servante de Dieu, sans qu'elle approuvât ou désapprouvât ses désirs; mais elle l'exhortoit seulement à s'exercer dans la vertu et perfection qui se peut pratiquer en toute condition, parce qu'elle voyoit par une lumière surnaturelle qui ne pouvoit venir que de Dieu que les désirs de cette dame n'auroient pas leur effet, dont pourtant elle ne lui disoit rien. Cette personne remarquoit bien que la servante de Dieu avoit une inclination et un désir ardent qu'elle fût religieuse, mais elle lui voyoit réprimer par une lumière qui ne pouvoit être humaine, et agir non pas conformément à ce désir, mais selon que la prudence divine lui dictoit; ce que je sçais avec une entière certitude, cette personne se confiant en moi comme en elle-même. Elle s'est depuis engagée dans le monde<sup>[556]</sup>, et se souvient toujours du sage procédé de cette grande servante de Dieu.

J'ai toujours ouï parler d'elle comme d'un des plus grands esprits qu'il y eût. Tous ceux qui la connoissoient ne doutoient point de cela, et pour mon particulier tout ce que j'ai vu de sa conduite m'a fait faire le même jugement.

Elle avoit une grande déférence au sens d'autrui et étoit extrêmement humble. Je l'ai vue baiser les pieds des religieuses par humilité; et depuis qu'elle fut hors de charge, je l'ai vue souvent rendre de grands respects à la mère prieure et à la mère sous-prieure qui étoient ses filles, les ayant reçues et élevées dans la religion.

J'ai remarqué qu'elle avoit une grande dévotion au St.-Sacrement, qu'elle étoit le plus qu'elle pouvoit en sa présence, et pour cela je l'ai vue quitter plusieurs fois Madame ma mère et d'autres princesses qui étoient entrées dans le monastère et qui aimoient fort de l'entretenir. Elle m'a parlé souvent sur le saint sacrifice de la messe et des dispositions que nous devons avoir pour y assister. J'ai connu par ses actions et par ses paroles qu'elle avoit un grand amour de Dieu. Elle portoit les âmes à avoir toujours Notre-Seigneur Jésus-Christ présent, et à le prendre pour règle de toute leur conduite et actions.

418

Elle m'a quelquefois parlé en particulier d'honorer le cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de lui demander qu'il sanctifiât tous les mouvements du mien par ceux du sien très saint et divin; et j'ai connu, par tout ce qu'elle m'en a dit, qu'elle avoit une dévotion et très particulière application à ce très sacré cœur du Fils de Dieu.

Pour ce qui est de la dévotion à la très sainte Vierge, c'est une des choses dont elle m'a plus parlé, et n'est pas croyable les soins qu'elle a pris de m'y affectionner, tant à recourir souvent à elle qu'à pratiquer diverses choses, faire des dévotions particulières en son honneur, et enfin l'honorer par toutes sortes de voies, ce qui m'a fait connoître qu'elle y avoit une rare dévotion.

Je l'ai vue porter un très grand respect au saint bois de la croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Je l'ai vue aussi fort dévote aux Saints dont elle honoroit beaucoup les images et les reliques; et à son exemple les religieuses du monastère de l'Incarnation leur rendent de grands honneurs, et sont fort désireuses d'en avoir quantité qu'elles tiennent avec grande révérence. Elle m'a souvent exhortée à la dévotion envers saint Joseph.

Sa piété paroissoit en toutes choses, particulièrement à faire embellir l'église et l'autel où repose le très Saint-Sacrement, qu'elle faisoit orner le mieux qui lui étoit possible.

Je me souviens qu'elle reprenoit des dames quand elle les voyoit parler devant le Saint-Sacrement.

Lorsque cette servante de Dieu tomba malade de sa dernière maladie et que je la sçus à l'extrémité, je fis plusieurs prières et des vœux pour demander à Dieu qu'il ne la retirât pas si tôt de ce monde où elle étoit si utile pour la gloire et le bien de son Ordre, et pour mon particulier il me sembloit qu'en la perdant je faisois une perte irréparable. Madame ma mère et moi eûmes beaucoup de déplaisir de ne pouvoir entrer au monastère pour la voir, parce que nous y étions entrées ce mois-là les trois fois qui nous étoient lors permises. Cette servante de Dieu prit la peine de venir au parloir deux ou trois jours avant sa mort pour voir Madame ma mère et moi, et nous témoigna à toutes deux une grande affection.

Quand j'appris la nouvelle de sa mort, je fus extrêmement touchée et autant que si c'eût été ma propre mère; je la pleurai beaucoup, et Madame ma mère aussi, par l'estime que je faisois de sa sainteté. Je désirois d'avoir quelque chose qui lui eût appartenu, et la mère prieure me donna un de ses petits reliquaires que j'ai toujours gardé depuis.

419

Le lendemain de sa mort, comme c'étoit un autre mois, j'entrai au couvent pour assister à son enterrement. J'y vis venir beaucoup de monde pour la voir, et qui paroissoit venir non tant par curiosité que par dévotion; ils passoient leurs chapelets par la grille pour les faire toucher à son corps, et demandoient par dévotion des fleurs qui étoient près elle. Son visage étoit si beau, si doux, et si élevant à Dieu que je ne pouvois me lasser de la regarder, et je me sentois si fort attirée auprès de ce saint corps que je ne l'eusse point quitté si Madame ma mère, qui craignoit que je me fisse mal parce que je pleurois fort, ne m'en eût fait sortir.

J'ai remarqué qu'encore que les religieuses fussent extrêmement touchées et affligées de cette perte, elles la portèrent dans une constance si grande que j'en fus étonnée.

Quelque temps après sa mort, comme je parlois d'elle avec deux demoiselles en une chapelle de chez M<sup>me</sup> de Brienne, il y en eut une qui dit qu'elle avoit une feuille de tulipe, qu'elle avoit prise sur son corps le jour de son enterrement, qu'elle avoit senti plusieurs fois exhaler une très bonne odeur. Je lui demandai pour voir si je la sentirois; d'abord je ne sentis rien, ni ces deux demoiselles non plus; mais dans le désir que j'avois de participer à ces odeurs, nous dîmes l'antienne des vierges en son honneur, et au même instant une de ces demoiselles et moi sentîmes cette feuille avoir une excellente odeur que je ne saurois comparer à aucun parfum de la terre, et celle qui nous l'avoit donnée et qui l'avoit sentie plusieurs fois ne sentit rien pour lors. Cette odeur élevoit à Dieu et nous donna une grande joie.

Une autre fois étant dans le couvent des Carmélites, je sentis l'odeur de cette servante de Dieu par deux diverses fois, et Madame ma mère un autre jour étant assise proche de la chambre où elle étoit décédée, elle se retourna et dit qu'elle sentoit fort bon, nous demandant si nous ne sentions rien, et au même temps, je la

vis rougir et les larmes aux yeux; nous étions lors plusieurs qui la suivions et ne sentions rien du tout<sup>[557]</sup>.

J'ai eu depuis sa mort recours à elle en divers besoins et l'ai priée souvent avec grande confiance, me souvenant de la grande charité qu'elle avoit pour moi pendant sa vie sur terre; j'ai grand nombre de fois visité son tombeau par dévotion, et j'y ai vu souvent Madame ma mère et même la Reine et le Roi quelquefois.

420

J'ai entendu dire qu'il s'est fait quantité de miracles en divers endroits de la France par son intercession, et j'ai parlé à quelques personnes qui m'ont dit en avoir reçu guérison.

Je n'ai rien dit en tout ce que dessus que je n'affirme par serment comme très véritable. En foi de quoi, je l'ai signé de mon seing, en présence de deux notaires apostoliques et fait sceller de nos armes à notre hôtel à Paris, ce dix-huit de juillet mil six cent quarante-sept.

«Ainsi signé,

ANNE DE BOURBON («Scellé de son sceau et de ses armes.»)

Extrait du témoignage de la marquise de Portes pour la mère Madeleine de Saint-Joseph:

«Je m'appelle Marie Félice de Budos marquise de Portes, vicomtesse de Térarque et d'Estouilles, fille d'Antoine Hercules de Budos, marquis de Portes, chevalier des ordres du Roi, gouverneur du Gévaudan, hautes et basses Septvènes, et de Louise de Crussol, sa légitime épouse; je suis née à Agdes, en Languedoc; j'ai vingt-sept ans passés; j'ai du bien suffisamment pour m'entretenir selon ma condition, etc.....

Je suis de Languedoc, de la ville d'Agdes, comme j'ai déjà dit; j'en suis sortie fort jeune; j'ai été quelques années dans l'abbaye de Caen, et depuis, jusques à cette heure, à Paris, excepté quelques années que j'ai demeuré à Moulins avec M<sup>me</sup> la duchesse de Montmorency, et dans mes terres...

Pendant le temps que j'ai eu la grâce de demeurer en ce saint couvent du faubourg Saint-Jacques, où elles eurent la bonté de me garder environ un an pour éprouver ma vocation dans l'incertitude où j'étois de la volonté de Dieu... (Et là M<sup>lle</sup> de Portes déclare que, sans avoir connu la mère Madeleine de Saint-Joseph, elle a vu et entendu des choses dont elle a besoin de déposer, et elle cite le témoignage de M<sup>me</sup> la princesse de Condé)... J'ai déjà dit comme elles m'avoient fait la grâce de me souffrir environ un an avec elles; et puisque j'ai été assez peu heureuse pour en sortir, l'on peut juger que j'en parle sans préoccupation...

Cette vénérable mère chérissait tant la solitude, et l'a si bien enseignée et établie en son monastère, que plusieurs, pour avoir leur conversation continuelle dans le ciel, ont entièrement banni celles de la terre depuis quinze et seize années: et dans tout ce grand couvent, l'on n'y entend pas une parole, et il m'a toujours paru un grand désert, mais un désert dans lequel la grâce parle incessamment au cœur. Je dis ce que j'ai senti. Ce lieu m'a toujours semblé un sanctuaire rempli de tous côtés de la sainteté de Dieu, ce qui m'invitoit à l'aimer, joint à l'exemple de ces anges terrestres qui m'y portèrent sans cesse... En foi de quoi j'ai signé le présent écrit de ma main.

421

MARIE FÉLICE DE BUDOS.

Et plus bas: C'est ainsi que j'ai déposé pour la vérité,

Je MARIE FÉLICE DE BUDOS.»

Extrait du témoignage de M<sup>me</sup> de Ventadour, M<sup>lle</sup> de Saint-Géran, seconde femme de Charles de Levis, duc de Ventadour, qui était Montmorency par sa mère, et neveu de Charlotte Marguerite de Montmorency, princesse de Condé. Le duc de Ventadour mourut en 1649; sa jeune veuve vécut jusqu'en 1701, et sa fille épousa le maréchal duc de Duras.

«J'ai nom Marie de la Guiche, duchesse douairière de Ventadour. Mon père avoit nom Jean François de la Guiche, seigneur de Saint-Géran, chevalier des ordres du Roi, gouverneur du Bourbonnois et maréchal de France. Ma mère avoit nom Suzanne aux Espaulles. Je suis née en une des maisons de ma mère, nommée Sainte-Marie, située dans le diocèse de Contances, en Normandie. J'ai vingt-huit ans... J'ai connu la vénérable mère Magdeleine de Saint-Joseph dès mon enfance, parce que M<sup>me</sup> la maréchale de Saint-Géran, ma mère, me menoit avec elle lorsqu'elle la venoit voir, et la prioit de me donner sa bénédiction. Je me souviens que, quoique je fusse bien petite, elle me témoignoit beaucoup d'affection, et que sa charité et son humilité la faisoient s'abaisser jusques à entretenir et contenter un enfant comme j'étois alors. Je n'ai pas été en âge, durant sa vie, de discerner par moi-même ses incomparables vertus, mais j'en ai ouï parler à tout le monde comme d'une personne fort extraordinaire... J'ai entendu dire ces choses, et en termes encore plus forts à M<sup>me</sup> la Princesse, de laquelle M. le duc de Ventadour, mon mari, avoit l'honneur d'être neveu, ce qui m'engageoit à être souvent auprès d'elle...

Je sais qu'en l'année 1645, M. le Prince fut très grièvement malade en Allemagne, dont M<sup>me</sup> sa mère étant affligée au dernier point alla chercher sa consolation avec Dieu, se retirant dans le couvent des Carmélites, où elle prit pour avocate, auprès de la divine Majesté, la vénérable mère Magdeleine de Saint-Joseph, à laquelle elle fit vœu que, si par son intercession notre Seigneur rendoit la santé à M. le Prince, elle feroit faire un tableau dans lequel il seroit représenté priant devant la servante de Dieu; et incontinent après, elle apprit la guérison de M. son fils, et accomplit le vœu qu'elle avoit fait. Ce tableau se garda en dedans du couvent, où je l'ai vu il n'y a pas encore longtemps<sup>[558]</sup>... On m'a conseillé à moi-même d'y recourir (à ses reliques) lorsque mon fils le duc de Ventadour étoit malade... Je la regarde comme bienheureuse, et lorsque j'entre avec les Reines dans le couvent de l'Incarnation, je vais visiter son tombeau, la suppliant de m'assister en mes besoins.

422

C'est ainsi que j'ai déposé pour la vérité, moi Marie de la Guiche, duchesse de Ventadour.»

Extrait de la déposition de M<sup>me</sup> la duchesse d'Épernon, nièce de Richelieu, belle-mère de M<sup>lle</sup> d'Épernon, sœur Anne Marie de Jésus.

«J'ai nom Marie du Cambout, native d'Angers, âgée environ de trente-deux ans. Mon père s'appeloit Charles du Cambout, marquis de Pont-Château, chevalier des ordres du Roi, lieutenant-général pour Sa Majesté en Basse-Bretagne, et gouverneur de la ville et château de Brest. Ma mère avoit nom Philippe de Burge.

Je commençai de connoître la vénérable mère Magdeleine de Saint-Joseph en l'année 1633 ou environ, dans l'occasion que j'entrois quelquefois avec feu M<sup>me</sup> la princesse de Condé dans le couvent de l'Incarnation. J'ai eu l'honneur d'entretenir plusieurs fois cette servante de Dieu, et même d'avoir mangé quelquefois avec elle en compagnie de M<sup>me</sup> la Princesse et de M<sup>lle</sup> de Bourbon, sa fille. Le sujet ordinaire des entretiens que j'ai eus avec elle étoit les matières de dévotion, à quoi elle portoit toujours ceux avec qui elle conversoit. Je sais que les Reines de France et d'Angleterre la visitoient souvent et faisoient grand état de sa conversation. Notre Reine en toutes choses témoignoît pour elle un grand respect, et la faisoit toujours asseoir auprès de soi. Elle s'en servoit aussi pour attirer les dames de sa cour à la vertu et à la piété. Il me souvient encore d'en avoir entendu parler à quantité d'autres personnes de qualité en des termes pleins de respect, entre autres à Mademoiselle, qui m'a témoigné y avoir une grande dévotion.

Je sais que le corps de cette servante de Dieu a été inhumé dans le cloître pour y avoir entré et avoir visité souventes fois son sépulchre. J'ai même vu la Reine aller visiter ledit tombeau, et s'y mettre dévotement à genoux. J'ai vu aussi Mademoiselle lui rendre les mêmes respects... Entre autres, je sais que M<sup>me</sup> la marquise de Polignac, M<sup>me</sup> d'Amboise, parente de M. le duc d'Espéron, M<sup>lle</sup> d'Espéron, lorsqu'elle étoit encore dans le monde, y ont eu souvent recours, etc.

423

Elle nous portoit toujours à la piété, nous y exhortoit puissamment; sur quoi il me souvient qu'un jour étant dans le caveau, la Reine appela M<sup>lle</sup> d'Espéron pour être instruite de la mère Magdeleine, laquelle lui parla en présence de la Reine et après en particulier en des termes si pieux qu'elle en fut extrêmement touchée, et l'interrogea encore après en particulier si elle lisoit des romans, lui en fit quitter la lecture, et lui fit acheter les œuvres de Grenade, etc.

Ainsi j'ai déposé pour la vérité, moi Marie du Cambout, duchesse d'Espéron.»

Extrait du témoignage de madame la duchesse de Mortemart, mère de madame de Thianges, de madame de Montespan, et de l'abbesse de Fontevraud:

«Je m'appelle Diane de Gransaigne, et suis née en Poitou, âgée d'environ quarante-six ans. Mon père avoit nom Jean de Gransaigne, et étoit seigneur de Marsillac. Ma mère s'appeloit Catherine de la Brodière. Je suis femme de M. le duc de Mortemart, chevalier des ordres du Roi, premier gentilhomme de sa chambre, conseiller en ses conseils, comte de Maure, et prince de Tonné Charente, etc.

J'ai commencé à connoître la mère Magdeleine de Saint-Joseph vers l'année 1624 que j'étois fille d'honneur de la Reine, et elle étoit prieure au couvent de l'Incarnation au faubourg Saint-Jacques. La Reine ma maîtresse allant souvent audit monastère visiter cette servante de Dieu par l'estime qu'elle en faisoit, j'allois avec Sa Majesté; je voyois aussi cette vénérable mère, et l'entendois parler. Ladite Majesté l'aimoit beaucoup, et parloit d'elle très avantageusement, ce que j'ai vu faire aussi à feu madame la Princesse, à madame de Montmorency (Félice des Ursins, femme du maréchal de Montmorency, décapité en 1632), à M. le comte de Maure, à madame la marquise de Vins, etc.

Je sais que depuis (sa mort) le Roi et la Reine sont entrés plusieurs fois dans ledit couvent pour visiter son tombeau, et que diverses personnes de condition ont fait empressement pour entrer dans le monastère avec leurs Majestés pour visiter le sépulchre de la vénérable mère, et moi-même j'ai visité souventes fois ledit sépulchre, et l'infirmerie où est morte cette servante de Dieu, etc.

Il est véritable que Dieu a honoré la mère Magdeleine de Saint-Joseph du don de prophétie, de celui d'extase et de discernement des esprits. Mademoiselle de Bonœil, qui a été comme moi fille d'honneur de la Reine et depuis s'est rendue religieuse sous la conduite de cette servante de Dieu<sup>[559]</sup>, m'a dit que lui étant allée demander place pour être reçue dans son monastère, et lui exposant la crainte qu'elle avoit qu'étant avec le grand monde elle perdît sa vocation si elle ne la recevoit promptement, cette servante de Dieu lui répondit que, puisqu'elle ne pouvoit encore entrer dans le monastère, ses parents y étant absolument opposés, Dieu la garderoit, et lui promit qu'elle auroit soin d'elle; ce qu'elle éprouva fort peu de temps après. Car étant un soir à un grand bal devant le Roi, et fort attentive à regarder toutes les belles choses qui y étoient, elle vit intérieurement cette bonne mère présente devant elle avec grande douceur et gravité, qui lui fit entendre qu'elle n'étoit pas pour ces choses-là ni ces choses-là pour elle, et lui ôta tout le plaisir qu'elle pouvoit y prendre.

424

Je sais que les Reines, Marie de Médicis, la Reine à présent régnante et celle d'Angleterre, ont honoré cette servante de Dieu de leur affection pendant leur vie et de leur piété après sa mort, comme ont fait aussi feu madame la Princesse et plusieurs autres princesses et dames de qualité de cette cour, etc.

C'est ainsi que j'ai déposé pour la vérité, moi DIANE DE GRANSAIGNE.»

Extrait du témoignage de madame la duchesse de Lesdiguières:

«Je m'appelle Anne de la Magdeleine; je suis née en cette ville de Paris, et j'ai environ 39 ans. Mon père s'appeloit Léonor de la Magdeleine, marquis de Ragni, et étoit lieutenant du Roi en Charolois, Bresse et Buget, commandant les armées de Sa Majesté. Ma mère avoit nom Hippolite de Gondy. Je suis femme de M. le duc de Lesdiguières, pair de France et gouverneur pour le Roi en Dauphiné, chevalier des ordres du Roi. Je me confesse par la grâce de Dieu tous les ans à Pâques à M. Charlon, pénitencier de Notre-Dame, et communie dans Saint-Paul qui est ma paroisse....

La ville de Paris, comme j'ai dit, est le lieu de ma naissance; j'y ai demeuré jusqu'à l'âge de 15 à 16 ans, et depuis que j'ai été mariée à M. le duc de Lesdiguières, j'y ai fait plusieurs voyages et j'y ai demeuré à divers temps environ 5 à 6 ans. J'ai commencé à connoître la mère Magdeleine de Saint-Joseph environ l'année 1628 au couvent de l'Incarnation dont elle étoit alors supérieure, auquel temps madame la marquise de Ragny ma mère et madame la marquise de Magnelay ma tante m'y ont menée plusieurs fois y allant la voir pour recevoir le profit et le fruit de ses bons conseils et de ses pieuses instructions. Dès ce temps-là cette

425

bonne mère me témoigna beaucoup de tendresse, ce qui a été cause que je l'ai connue ensuite très particulièrement, et entretenue fort souvent de différentes choses qui regardoient la conduite de ma vie et mon salut, dont sa bonté tout extraordinaire me faisoit connoître qu'elle étoit très soigneuse par des discours tout remplis d'une charité tout à fait chrétienne et merveilleuse. Toutes ces pieuses considérations avoient tant de force pour lors sur mon esprit, et je me sentois si puissamment touchée, quand je faisois réflexion sur la difficulté qu'il y avoit de servir Dieu parmi les honneurs et dans la pompe des mondains, que dans ces moments heureux je ne respirois plus que pour le ciel, et faisois des résolutions secrètes de quitter toutes choses et renoncer au mariage pour me vouer totalement à Dieu. En un mot cette grande servante de Dieu avoit tellement détaché mes affections du monde que je n'avois plus que du dégoût pour toutes les choses qui y pouvoient flatter le plus mes sens et mon imagination, et elle me sut si bien gagner le cœur que je croyois que le plus grand bonheur que je pouvois espérer en la terre étoit d'être toujours avec elle; de sorte que j'étois toute prête d'entrer dans le cloître et lui demander l'habit de religieuse, si ma mère ne m'avoit empêchée de retourner au couvent après qu'elle eut appris mon dessein, etc.

La Reine d'à présent, à l'exemple de la Reine mère défunte, l'a été fort souvent visiter et est toujours retournée de ses visites édifiée et consolée, sans oublier aussi la Reine d'Angleterre, feu madame la duchesse d'Orléans, madame la princesse de Condé, mesdames les duchesses de Longueville, de Guise, de Vendôme, de Retz, d'Aiguillon, mesdames la marquise de Magnelay, de Ragni et plusieurs autres dames de la cour, etc., etc.

Mesdames les princesses de Condé et de Longueville, qui la regrettoient comme leur mère spirituelle, ont assisté avec beaucoup de zèle et dévotion à son enterrement... J'ai été à mon retour de la campagne visiter par diverses fois son tombeau. J'y ai vu aussi aller la Reine très souvent accompagnée de tout ce qu'il y avoit de personnes de la plus grande condition à la cour, et je me souviens d'avoir ouï dire qu'elle a obligé par ses fréquentes exhortations madame la Princesse, mesdames les duchesses de Longueville et d'Aiguillon, d'aller aux prisons, de visiter les hôpitaux, de faire l'aumône aux pauvres, et de les secourir dans leurs nécessités, etc.

J'ai ainsi déposé pour la vérité, je ANNE DE LA MADELEINE, duchesse de Lesdiguières.»

Extrait de la déposition de la duchesse de Châtillon:

426

«J'ai nom Isabelle Angélique de Montmorency. Je suis natifve de la ville de Paris. Je suis âgée de trente-deux ans, fille d'Henry François de Montmorency, comte de Bouteville et autres lieux, et d'Isabelle Angélique de Vienne, sa légitime épouse. Je suis veufve de Gaspard de Coligny, duc de Chastillon.

Je n'ai point été nourrie à Paris, j'ai quasi toujours demeuré aux champs; et de plus j'étois si jeune lorsque la vénérable mère vivoit que je ne puis rien dire des particularités de sa vie...

Je sçais que depuis sa mort toutes sortes de personnes ont recours à elle et qu'il se fait quantité de miracles par son intercession, et entre autres M. Fermelys<sup>[560]</sup>, qui étoit contrôleur de feu madame la princesse de Condé, a été guéri d'une griève maladie par de l'eau où il avoit trempé du linge teint du sang de la servante de Dieu.

Je sçais pour l'avoir vu que feu madame la princesse de Condé avoit une telle confiance au pouvoir que cette vénérable mère avoit auprès de Dieu que, dès que messieurs ses enfants étoient malades ou en péril dans les armées, elle faisoit des vœux pour eux à la vénérable Mère et faisoit dire quantité de messes en son honneur pour obtenir leur guérison et leur conservation.

Je sçais que pendant que M. le prince de Condé étoit en Allemagne en 1645 et qu'il eut une grande maladie, madame la princesse sa mère fit un vœu à la vénérable mère pour la guérison de monseigneur son fils, qui étoit de faire un tableau de la servante de Dieu et monseigneur le prince à ses pieds, ce qui s'est exécuté comme elle l'avoit promis<sup>[561]</sup>.

Je sçais que par la grande estime qu'elle avoit de la sainteté de la vénérable mère, elle en portoit toujours des reliques, c'est-à-dire quelque chose qui lui eût touché, ou du linge trempé de son sang. Elle avoit aussi une image de la servante de Dieu. Je sçais aussi que, comme madame la princesse de Condé scût qu'il y avoit une personne de piété qui faisoit accommoder l'église du grand couvent des Carmélites, elle manda qu'on lui gardât une chapelle parce qu'elle la vouloit faire elle-même accommoder pour y pouvoir mettre le corps de la vénérable mère lorsque notre saint Père permettroit de le lever.

Durant le temps que madame la Princesse étoit à Chastillon elle m'a parlé grand nombre de fois de la vénérable mère, et m'a dit qu'elle avoit senti dans le couvent des Carmélites où est son corps des senteurs extraordinaires, qu'il n'y avoit point moyen de les exprimer qu'en disant que c'étoient des odeurs de sainteté et toutes célestes. Elle m'a dit aussi plusieurs fois que jamais personne n'avoit parlé de Dieu en des termes si touchants et si pleins d'efficace pour porter les âmes à l'aimer, et qu'elle étoit obligée de dire qu'elle lui avoit fait connoître que les plus grandes choses de la terre sont si petites devant Dieu que c'est une grande folie d'y avoir de l'attache.

427

Durant le séjour qu'elle a fait dans ma maison de Chastillon, j'ai remarqué qu'elle ne se pouvoit lasser de parler de la vénérable mère; ce qui l'obligea à me dire que c'étoit par ses avis qu'elle s'étoit mise à la piété, et que souvent la servante de Dieu lui avoit conseillé d'aller visiter les hôpitaux, les prisons, et de donner beaucoup d'aumônes, et elle m'a dit qu'elle l'avoit fait exactement durant sa vie, et je dois rendre témoignage que depuis elle le continuoit ayant été diverses fois avec elle aux prisons et aux hôpitaux. La grande estime qu'elle avoit de sa sainteté lui a fait désirer d'être enterrée à ses pieds, et je lui ai ouï dire quelque temps avant sa mort qu'elle tenoit à grand bonheur de ressusciter avec la vénérable mère et d'être en même lieu qu'elle à ce grand jour. Je sçais qu'il y a grand concours de peuple et de personnes de grande condition qui vont au grand couvent des Carmélites demander de l'eau où il a trempé du linge teint du sang de la vénérable mère, et que cela fait des guérisons miraculeuses.

De tout ce que j'ai déposé ici il y a bruit et renommée publique.

C'est ainsi que j'ai déposé pour la vérité moi ISABELLE ANGELIQUE de Montmorency.»

De tous côtés, on s'adressait au couvent des Carmélites pour obtenir l'intercession de la mère Madeleine de Saint-Joseph, soit dans les maladies, soit dans les dangers de tout genre où l'on pouvait se trouver. Dans le premier chapitre, nous avons dit, d'après Mademoiselle, que M<sup>lle</sup> d'Épernon avait été fort recherchée dans sa première jeunesse par M. le duc de Joyeuse alors chevalier de Guise, et que la sœur de celui-ci, M<sup>lle</sup> de Guise, avait détourné son frère de cet établissement, qui convenait fort des deux côtés. En 1654, le duc de Joyeuse étant tombé malade et se trouvant à toute extrémité par les suites d'une blessure, M<sup>lle</sup> de Guise n'hésita point à s'adresser à cette même M<sup>lle</sup> d'Épernon, devenue sœur Anne Marie de Jésus, afin qu'elle priât pour son frère et invoquât la mère Madeleine.

«Pour mademoiselle d'Épernon.

19 septembre 1654. «Il y a huit jours que je suis quasi sans espérance de la santé de mon frère, si ce n'est du côté de Dieu. J'en suis en un état que je ne puis représenter. Je vous supplie de m'envoyer quelque chose de votre bien heureuse mère Magdelaine, et de vouloir continuer vos prières et de demander à la mère prieure (en 1654, c'était la mère Agnès) et à toute la communauté de nous faire la même charité.»

428

22 septembre. «Vous ne me sauriez donner des marques d'amitié à quoi je sois plus sensible qu'au soin que vous prenez de la santé de mon frère. Elle est meilleure, Dieu merci, et nous avons présentement beaucoup d'espérance. Continuez, je vous supplie, vos prières à votre sainte mère, et puisque vous le voulez je vous manderai tous les jours l'état où il sera.»

23 septembre. «Mon frère est plus mal qu'hier. Je vois bien qu'il n'y a que Dieu qui nous le puisse rendre. J'espère cette miséricorde de sa bonté et de votre intercession auprès de lui et de celle de votre bien heureuse mère.»

24 septembre. «Mon frère est toujours en même état. Il a communiqué ce matin, pour la seconde fois, et promis hier que si Dieu lui redonnoit la santé qu'il iroit le recevoir dans votre église pour le remercier de la grâce qu'il auroit obtenue par l'intercession de votre B. H. mère. Continuez à le prier d'avoir pitié de nous, et croyez que je suis touchée comme je le dois être de la bonté que vous me témoignez.»

Le 26 décembre 1660, M<sup>me</sup> la princesse de Conti, Anne-Marie Martinozzi, étant grosse de plusieurs mois, commença une neuvaine à la mère de Saint-Joseph, et porta un scapulaire de l'habit de la bienheureuse mère. Elle avait déjà eu plusieurs enfants morts et n'en avait pas un vivant. Elle accoucha d'un garçon, le 4 avril 1661, assez heureusement; mais il tomba malade, et Lopès, médecin du prince et de la princesse de Conti, écrivit, le 13 avril 1662, le billet suivant aux Carmélites:

«A la très révérende mère sous-prieure (c'était mademoiselle Du Vigean en avril 1662) des Carmélites du grand couvent.

«Ma très révérende Mère,

«Comme je suis persuadé que nous devons l'heureuse naissance de monseigneur le comte à l'intercession de la bienheureuse mère Magdelaine et à vos prières, je crois que nous ne pouvons rien faire de mieux ni de plus conforme aux sentiments de M<sup>me</sup> sa mère que de vous supplier de nous accorder les mêmes grâces pour sa conservation. Nous vous demandons instamment de l'eau de la bienheureuse mère et la continuation de vos prières. J'y ai une très grande foi pour lui et pour moi. Je vous supplie de me les accorder. Je suis, ma très révérende mère, de l'hôtel de Conty, jeudi au soir 13 avril 1662, votre très humble et très obéissant serviteur.

429

LOPÈS.»

M<sup>lle</sup> d'Alençon, seconde fille de Gaston et de Marguerite de Lorraine, qui devint depuis la duchesse de Guise, demande, le 18 septembre 1664, une neuvaine à la bienheureuse mère:

«Pour la mère Agnès.

«Je vous prie, ma chère mère, de vouloir faire faire à toute votre communauté une neuvaine au tombeau de notre bienheureuse mère à mon intention, et que l'on la commence aujourd'hui. Je me suis si bien trouvée des prières que vous avez faites pour moi, que j'espère que Dieu m'octroiera ce que je lui demande par l'entremise de notre bienheureuse mère.

ISABELLE D'ORLÉANS.»

AUTRE LETTRE DE LA MÊME DU 8 OCTOBRE 1664.

«A la mère Agnès, aux Carmélites.

«Vous avez accepté si obligeamment la prière que je vous avois faite, ma chère mère, de me faire une neuvaine, que cela fait que je vous importune encore une fois, et que je vous prie d'en vouloir faire commencer encore une aujourd'hui à votre communauté au tombeau de votre bien heureuse mère à mon intention. Je vous en serai très obligée, ma chère mère, et d'être assurée de mon amitié. Je vous prie de faire mes compliments à la mère de Bains.»

M<sup>me</sup> la duchesse d'Elbeuf, Élisabeth de Bouillon, nièce de Turenne, mariée à Charles d'Elbeuf en 1656, et morte en 1680, écrit en 1659 à sa sœur, alors novice aux Carmélites, c'est-à-dire à Émilie Éléonore de Bouillon, dont nous avons parlé plus haut, page 366:

«Jamais je n'ai tant espéré, chère sœur, que la bienheureuse mère Madelaine de Saint-Joseph et la bienheureuse sœur Catherine de Jésus feroient le miracle que nous souhaitons que présentement. Car le jour que je suis partie, j'ai trouvé moyen de mettre de leurs saintes reliques; et M. d'Elbeuf, ce que je n'avois pas pu faire jusque à présent, son scapulaire étant rompu et l'ayant donné à raccomoder à un de ses gents, les a mises, et au même moment je n'ai quasi plus douté que Dieu nous accorderoit ce que nous lui demandons par les prières de cette sainte. Je vous conjure, ma chère sœur, de supplier très humblement la mère souprieure (en 1659 c'était mademoiselle Du Vigean) que l'on redouble les prières pour cette pauvre âme, qui est en si pitoyable estat. Si j'osois, je demanderois par charité à la mère prieure, c'est-à-dire à celle

430

qui l'a été, de demander à Notre-Seigneur cette conversion. Je communierai, s'il plaît à Dieu, dimanche pour cela. Souvenez-vous-en, chère sœur, ce jour-là, et priez toutes vos bonnes mères d'avoir aussi cette bonté. Enfin j'ai depuis peu tant d'espérance à ces saintes reliques, que je n'en fais quasi plus de doute. J'ai cela si fortement à la tête qu'il ne se peut pas plus... Ce dernier septembre 1659.»

Une autre fille du duc de Bouillon, une autre nièce de Turenne, Mauricette-Phébronie, mariée à Maximilien, duc de Bavière, frère de l'Électeur, morte sans postérité en 1706, écrit en 1670 à sa sœur, Hippolyte de Bouillon, déjà carmélite (voyez plus haut, page [368](#)):

«A ma très chère sœur Hipolite de Jésus.

«J'ai bien de la joie, ma très chère sœur, d'apprendre par votre dernière lettre que vous êtes bien aise que notre aumonier retourne à notre service. Assurément c'est un fort honnête homme. Il m'a bien réjouie en m'assurant de la continuation de votre amitié, et m'a bien dit aussi que je n'étois pas oubliée dans vos bonnes prières. Je vous prie, ma chère sœur, de vouloir bien continuer, et principalement envers la bienheureuse mère Magdelaine, en qui j'ai eu toute ma vie bien de la dévotion. Vous ne pouviez pas me faire un présent plus agréable qu'en m'envoyant un scapulaire fait de sa robe. Je vous en suis infiniment obligée. Je le porterai toute ma vie. J'ai bien de la joie d'avoir sa Vie (par le père Senault). Je vous prie, ma chère sœur, d'en vouloir bien remercier de ma part la révérende mère prieure (en 1670, la mère Agnès) et lui témoigner l'obligation que je lui en ai. Si la lecture de cette vie me peut convertir, je lui en aurai toute l'obligation; ce ne seroit pas une des moindres que je lui ai avec tant d'autres dont celle-là ne fera qu'augmenter le nombre. Je ne manquerai pas de faire faire un tableau pour metre dans ma chambre d'après l'image que vous m'avez envoyée. Je vous remercie bien fort de tout ce que vous m'avez donné. Je n'ai pas manqué de faire vos compliments à Monsieur mon mari, qui vous en remercie bien fort et se recommande bien à vos bonnes prières, et moi je fais la même chose, en ayant bien besoin.

431

Adieu, ma chère sœur, soyez persuadée que vous avez un pouvoir absolu sur le cœur de votre

MAURICE PHÉBRONIE.—A Munic, ce 30 avril 1670.»

Nous terminerons par six lettres de la reine d'Angleterre, Henriette, la fille d'Henri IV, la femme de Charles I<sup>er</sup>. Elles sont autographes, avec leurs cachets intacts.

«A LA TRÈS RÉVÉRENDE MÈRE MAGDELAINE DE SAINT-JOSEPH.»

«Ma révérende mère, je vois par votre lettre le soin que vous avez de moi et de mes enfants dans vos bonnes prières, de quoi je vous remercie, et vous prie de continuer en ayant bon besoin, votre piété m'étant assez connue pour être assurée que lorsque vous vous souviendrez de moi, cela m'apportera beaucoup de bonheur. Si je pouvois vous faire voir le ressentiment que j'en ai par quelque voie, je le ferois de très bon cœur; mais sachant que toutes choses du monde vous sont indifférentes, je me contenterai de vous assurer que ce ne sera que faute d'occasion si je ne le vous fais paroître, priant Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde. Faites mes recommandations à toutes vos bonnes filles, et les priez de prier Dieu pour moi.

«HENRIETTE MARIE, R (*eine*).»

«A LA RÉVÉRENDE MÈRE MAGDELAINE DE SAINT-JOSEPH.

«Ma mère, j'ai reçu une de vos lettres qui m'a extrêmement rejouie de voir que j'étois encore en votre souvenir, quoique je n'en doutasse point, mais j'ai été très satisfaite de le voir par votre lettre, de quoi je vous remercie, et vous prie de vouloir continuer à prier Dieu pour moi, et croire que si je vous pouvois servir en quelque chose en ce pays, je le ferai de tout mon cœur. Faites mes recommandations à toutes vos bonnes sœurs, et si sœur Aymée (peut-être mademoiselle Deschamps, ou plutôt mademoiselle Rebours, morte en 1653, à Bourges; plus haut, page 354), qui étoit à moi, est là, dites-lui que je crois qu'elle ne m'oublie pas en ses prières, et qu'elle a encore souvenance de moi; priant Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde.

«HENRIETTE MARIE, R.»

DE LA MÊME A LA MÊME.

432

«A la mère Magdelaine.

«Ma mère, je vous écris cette lettre pour vous prier de continuer à prier Dieu pour moi, et pour vous dire que nous avons un couvent de l'Incarnation aussi bien que vous, mais nous ne nous acquittons pas trop bien de notre règle; nous ne faisons que voyager, et notre couvent ne nous suit point; M. de Bérulle qui est ici nous en dispencera. J'espère, avec l'aide de Dieu, qu'il y en aura tout à bon un jour; j'ai la plus grande joye du monde quand j'en parle. Faites mes recommandations à toutes vos bonnes sœurs et à votre général. Je finirai ma lettre en vous assurant que je suis, ma mère, votre affectionnée fille,

«HENRIETTE MARIE, R.»

DE LA MÊME A LA MÊME.

«A la mère Magdelaine.

«Ma mère, j'ai reçu la lettre que vous m'avez écrite par laquelle je vois le soin que vous avez de prier Dieu pour moi. Je vous en remercie bien fort, et vous prie de continuer, car l'on en a grand besoin en ce pays. J'envie votre bonheur de voir M. de Bérulle. Je l'ai laissé aller à mon regret, mais ce ne sera que pour un mois tout au plus. Je vous dirai que nous faisons un petit couvent qui sera tout comme celui des vraies Carmélites en petit, mais j'espère, avec l'aide de Dieu, que quelque jour il y en aura un tout à bon. Priez bien Dieu pour cela, ma chère mère, je vous en prie, car si cela étoit, je m'estimerois la plus heureuse personne du monde. Je vous prie de faire mes recommandations à la mère Marie de Jésus (M<sup>me</sup> de Bréauté). Adieu, ma mère, priez Dieu pour moi.

«HENRIETTE MARIE, R.—Ce 25 aoust 1625.»

DE LA MÊME SUR LA MÊME.

(Une main ancienne a écrit: 1637.) «A la Révérende mère Marie de Jésus. (M<sup>me</sup> de Bréauté), prieure des Carmélites à Paris.»

«Ma R. mère, le S<sup>r</sup> Digby m'ayant apporté une lettre de vous, j'ai été bien aise de la même occasion pour vous remercier du soin que vous prenez de moi en vos bonnes prières, et aussi vous prier de vouloir continuer. J'ai entendu la mort de la bonne mère Magdelaine avec beaucoup de ressentiment de la perte que nous avons faite; mais elle est si heureuse dans le ciel que c'est une consolation très grande pour tous ceux qui l'aimoient comme je le fais. Elle priera Dieu pour moi là où elle est; et vous, je vous prie de le faire aussi et toutes vos bonnes sœurs à qui je me recommande, prient Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde.

433

«Votre bien bonne amie, HENRIETTE MARIE, R.»

DE LA MÊME SUR LA MÊME.

Une main ancienne: «30 avril 1647. La Reine d'Angleterre étoit lors à Paris. Elle écrit à la mère prieure (en 1647 c'étoit la mère Marie Madeleine de Jésus):»

«Ma mère, ce n'est pas d'aujourd'hui que je vois l'incertitude des choses de ce monde dans ma condition. Lorsque je vous quittai dimanche, je croyois être fort assurée de ne point voir la comédie, et cejourd'hui de vous aller voir; et néanmoins je fis hier l'un, mais par obéissance aux commandements de la Reine; et pour l'autre je suis très fâchée que je ne le ferai point, ne me portant pas bien, ayant une petite maladie qui n'est pas propre à sortir de la maison. Je ne sais si ce n'est point ce mauvais temps qui en soit en partie la cause; mais je vous assure qu'il ne m'eût pas empêché de vous aller voir sans l'autre accident. Je vous prie de prier Dieu pour moi sur le tombeau de la bonne mère Madeleine, à ce qu'elle veuille avoir soin de mes affaires après sa mort comme elle a eu en sa vie. Avec cela je finis et je suis, ma mère, votre bien bonne et affectionnée amie,

HENRIETTE MARIE.

Mardi, à dix heures, 30 avril.»

## VI

Voici la vie que nous avons promise de la mère Marie de Jésus, M<sup>me</sup> de Bréauté, avec sa circulaire après sa mort par la mère Agnès, M<sup>lle</sup> de Bellefond:

«La mère Marie de Jésus, fille de M. de Sancy, de la maison de Harlay, et de Marie de Moreau, naquit à Paris le 8 mai 1579. Son père étoit de la religion prétendue réformée, et sa mère très bonne catholique. Par le contrat de mariage, il avoit été réglé que les enfants mâles embrasseroient la religion du père et les filles celle de la mère. Celle dont nous parlons fut nommée sur les fonts Charlotte, et eut pour parrain M. le premier président, son oncle, et pour marraine M<sup>me</sup> de Belleassise, sa tante. On lui donna pour gouvernante une fille qui, sous l'apparence de catholique, étoit huguenote dans le cœur. A la religion près, cette fille étoit très capable d'élever des enfants; mais comme le dernier de ses soins étoit d'inspirer de la vertu, notre jeune enfant, dont l'esprit étoit fort avancé, ne fut pas longtemps sans s'apercevoir des sentiments de la gouvernante, desquels, par une miséricorde infinie, Dieu lui donna une telle frayeur que, pour s'en garantir, elle récitoit tous les jours quatre fois l'oraison suivante: «Monsieur saint Matthieu, monsieur saint Marc, monsieur saint Luc, monsieur saint Jean, les quatre évangélistes de Dieu, soyez à ma garde et à ma défense, préservez-moi de tout mal présent et à venir.» Notre vénérable mère disoit depuis: «Je ne sais où j'avois pris cette prière, mais quand je l'avois dite, il me sembloit que nul mal ne me pût arriver.» A l'appréhension d'être séduite par de mauvais principes se joignoit le désir le plus ardent d'être instruite des vérités de notre foi. Ne trouvant personne dans la maison de son père de qui elle pût recevoir ce secours, elle s'avisait, n'étant encore âgée que de neuf à dix ans, de se dérober quelquefois pour aller, dans une église voisine, entendre le sermon; mais la crainte d'être reprise, si on s'en apercevoit, l'empêcha de continuer.

434

Après une pareille éducation, on ne doit pas être surpris que cette jeune enfant ne fût occupée que des divertissements ordinaires aux personnes de son âge, et que son soin principal fût de chercher à plaire et à s'attirer l'estime et l'attention de sa famille et des personnes qui la visitoient. Cependant Dieu, qui avoit des desseins particuliers de miséricorde sur cette âme, ne l'abandonna pas; sa gouvernante, pour couvrir les apparences, l'avoit fait confesser plusieurs fois, mais sans lui donner, comme on le peut penser, aucune instruction solide sur cette grande action. M<sup>lle</sup> de Sancy avoit des inquiétudes continuelles sur ces sortes de confessions, et ne sachant comment mettre son esprit en repos, elle s'adressa à un ecclésiastique ami de monsieur son père, et, lui ayant confié ses peines à ce sujet, il lui donna un livre qui contenoit un examen très étendu, l'assurant qu'elle y trouveroit non-seulement les instructions nécessaires, mais aussi la connoissance des péchés qu'elle avoit commis; elle reçut ce présent avec la plus grande reconnaissance et crut ne pouvoir rien faire de mieux que de porter son livre au confesseur et de faire la lecture dudit examen au prochain confesseur qu'elle rencontra, se persuadant, disoit-elle dans la suite, que dans les péchés qui y étoient compris, ceux qu'elle avoit commis s'y trouveroient sans doute, et qu'enfin elle seroit tranquille à ce sujet. Le confesseur l'écouta sans l'interrompre, et, sans lui donner aucune instruction, lui donna l'absolution et quelques prières pour pénitence. Elle avoit alors quatorze ans, et lorsqu'elle racontoit depuis cette aventure, levant les yeux au ciel, disoit: «Le confesseur et moi étions aussi savants l'un que l'autre. Oh! que Dieu fait une grande grâce aux enfants de leur procurer de l'instruction dans leur jeunesse.»

M<sup>lle</sup> de Sancy ne fut pas longtemps sans s'apercevoir que cette confession n'étoit pas plus propre à la tranquilliser que les précédentes; mais la Providence qui veilloit sur elle lui donna occasion de connoître monsieur Duval<sup>[562]</sup> dont elle avoit entendu parler comme d'un directeur très éclairé. Ce grand homme lui fit faire une confession générale et lui donna des leçons qui furent comme la semence de la sainteté où Dieu la destinoit. Commençant à être désabusée de la vanité du monde, elle s'appliqua à faire régulièrement sa prière matin et soir; mais la lumière de la grâce étant encore foible en cette âme, elle se persuadoit être fort vertueuse, ne se trouvant pas chargée de ces péchés grossiers dont les âmes bien nées ont de l'horreur; pour les autres fautes, elle s'en mettoit peu en peine, n'en connoissant pas le danger.

435

Le temps destiné de toute éternité pour la conversion de monsieur son père étant arrivé, on ne peut exprimer quels furent ses sentiments. Depuis longtemps, ce moment heureux étoit l'objet de ses plus ardents desirs, car elle ne pouvoit penser sans la plus amère douleur qu'un père qu'elle aimoit si tendrement et dont elle étoit aimée réciproquement, vivoit dans une religion qui lui fermoit la porte du ciel. Cette conversion fut suivie de près de celle de messieurs ses frères. L'aîné succéda aux charges de monsieur son père et ne lui survécut que très peu de temps; le second employé dans les ambassades, de retour en France, entra dans la congrégation des pères de l'Oratoire, sous le nom du père de Sancy; le dernier, connu sous le nom de baron de Palemort, fut employé dans les armes où il s'attira beaucoup de réputation pour sa valeur et sa prudence. Le père de Sancy, pénétré du bonheur de sa vocation, le sollicitoit sans cesse de quitter le monde; mais cette grâce étoit réservée à l'impression que devoit faire sur lui l'entrée de sa sœur aux Carmélites, comme nous le verrons dans la suite.

M. de Sancy le père, après avoir marié sa fille aînée à M. le marquis d'Alincourt, songea à établir celle dont nous écrivons la vie. Entre plusieurs partis avantageux, celui qui lui parut le plus convenable fut M. le comte de Curton. Le contrat fut dressé et les articles signés. Mais quelque temps après, la jeune demoiselle sentit pour cette alliance une si grande opposition qu'elle résolut de la rompre. Elle s'en ouvrit d'abord à un de messieurs ses oncles, le conjurant de disposer monsieur son père à cette rupture; celui-ci, bien loin de s'en charger, représenta à M<sup>lle</sup> de Sancy les malheurs qu'une telle détermination pourroit causer dans sa famille, ce jeune homme n'étant pas de caractère à souffrir impunément un tel affront. Se voyant sans ressource du côté de monsieur son oncle, elle se résolut de parler elle-même à monsieur son père, et lui exposa en des termes si respectueux et si forts l'éloignement qu'elle avoit pour cette alliance qu'il se rendit à ses desirs, à condition qu'elle prendroit sur elle le soin de cette affaire. Depuis ce consentement obtenu, M<sup>lle</sup> de Sancy étoit aussi impatiente de revoir M. le comte de Curton qu'elle l'appréhendoit auparavant. Dès la première entrevue, après quelques compliments de civilité, elle le supplia de trouver bon que les articles du contrat qui avoient été passés fussent regardés comme nuls, sans lui en donner d'autre raison que l'impossibilité où elle se trouvoit de vaincre sa répugnance à s'engager. Après plusieurs répliques de part et d'autre, les articles furent jetés au feu en présence des deux parties. Ce jeune seigneur étoit si persuadé que cela venoit absolument de M<sup>lle</sup> de Sancy, que cela ne diminua rien de l'union qui étoit entre les deux familles. Il se passa plus d'un an sans qu'il fût question d'un autre établissement. Ce temps écoulé, M. de Bréauté la demanda à M. de Sancy; ce bon père ne trouvant point en sa fille d'opposition à cette alliance, les articles furent signés, mais le mariage fut différé d'une année, le marquis étant obligé de se rendre à l'armée où ses emplois exigeoient sa présence. A son retour le mariage fut conclu, et peu de temps après il retourna à l'armée. A peine y étoit-il arrivé qu'il fut rappelé à Paris, M<sup>me</sup> de Bréauté étant tombée dangereusement malade; elle demanda avec instance le saint viatique, et après l'avoir reçu avec les dispositions les plus édifiantes, elle s'endormit très profondément. Le marquis, avec toute sa famille, attendoit son réveil avec autant de crainte que d'espérance; ils furent tous surpris agréablement de la trouver si bien que le médecin jugea qu'elle n'étoit plus en danger. M. de Bréauté, ayant demeuré quelque temps à Paris, fut obligé de retourner à ses emplois; sa peine fut d'autant plus grande qu'en faisant ses adieux à une épouse qu'il aimoit si tendrement, il avoit un pressentiment que c'étoit la dernière fois qu'il avoit la consolation de la voir; en effet, il mourut en Flandre<sup>[563]</sup> dix-huit mois après son mariage, laissant M<sup>me</sup> de Bréauté dans la plus vive affliction: il resta de cette alliance un fils qui fut remis entre les mains de son aïeule.

Notre jeune veuve, sans faire profession dans son veuvage d'une vie austère, se conduisoit de manière à faire connoître qu'elle ne penseroit jamais à un second mariage, quoiqu'elle ait assuré depuis qu'elle n'avoit pris sur cela aucune résolution. L'année de son deuil expirée, elle retrancha quelque chose des règles de conduite qu'elle s'étoit prescrites, et se rengagea peu à peu dans les amusements ordinaires aux personnes nées dans la grandeur et l'opulence; et la piété dont elle avoit fait profession ne consista bientôt plus qu'à ne point contrevenir en choses considérables aux commandements de Dieu. Malgré son penchant pour les amusements frivoles, elle donnoit beaucoup de temps à la lecture; ce n'étoit pas à la vérité des livres de piété; mais elle s'abstint toujours des mauvais, comme romans, comédies et autres, pour lesquels elle avoit un si grand mépris qu'elle ne pouvoit comprendre que des personnes raisonnables en fissent leur amusement.

La bonté infinie de Dieu, qui se sert souvent de nos propres inclinations pour nous rappeler à lui, permit que celle qu'avoit notre jeune veuve pour la lecture lui donnât l'envie de lire les œuvres de sainte Thérèse. On le lui avoit déjà conseillé, et le désir qu'elle avoit d'apprendre à faire l'oraison lui en fit prendre la résolution. Sur ces entrefaites, ses affaires l'ayant obligée d'aller en Normandie, elle les apporta dans l'espérance que cette lecture, jointe à la séparation de la vie tumultueuse qu'elle menoit à Paris, lui feroit faire quelque progrès dans la vie spirituelle.

Les ouvrages de cette grande sainte, qui ont été pour tant d'âmes le commencement de leur conversion, firent une vive impression sur M<sup>me</sup> la marquise de Bréauté. Mais étant venue à l'endroit où cette savante maîtresse parle de chercher Dieu dans soi-même, elle demeura dans le dernier étonnement; non-seulement cette grande maxime lui parut incompréhensible, mais elle fut pour elle l'occasion de la plus violente tentation: elle s'imagina ne plus croire en Dieu, et la pensée lui en revenant sans cesse, peu s'en fallut qu'elle ne tombât dans le désespoir, n'étant plus à ses yeux qu'une incrédule et une athée. Cependant la main de Dieu la soutenoit sans qu'elle s'en aperçût, et sa fidélité à la prière, tout le temps que dura le combat, la rendit enfin victorieuse. Elle n'abrégea jamais d'un moment le temps qu'elle s'étoit prescrit de donner à l'oraison, et se renouvela dans l'exacritude à tous ses autres devoirs. Sa patience et sa fidélité dans cette grande épreuve furent récompensées non-seulement par la fin de cette violente peine, mais la plus vive lumière succéda aux ténèbres; elle comprit dans un moment la demeure de Dieu dans l'âme, et toutes les idées qui se présentoient à son esprit ne servoient qu'à l'en convaincre de plus en plus. La prière de saint Augustin lui devint familière; elle répétoit sans cesse: *Seigneur, que je vous connoisse et que je me connoisse*. Dans le même temps, étant un jour en prière dans sa chambre, elle se sentit frappée d'une lumière intérieure qui lui rendit si présente cette majesté infinie que, prosternée la face contre terre, elle auroit voulu descendre jusqu'au fond des abîmes, pour s'anéantir devant cet être suprême qu'elle conjura un temps considérable d'avoir pitié d'elle et de lui donner place dans sa maison.

On vit alors M<sup>me</sup> de Bréauté retrancher une grande partie de ses divertissements, du temps qu'elle donnoit à

recevoir les compagnies, de ses promenades et autres plaisirs même innocents, donnant au travail, à ses lectures, et surtout à l'oraison tout celui qu'elle auroit employé autrefois à ces sortes de satisfactions. Ce commencement de réforme ne se faisoit qu'avec de grandes violences, ce qui lui faisoit appréhender de ne pas persévérer. Un accident arrivé devant ses yeux ne contribua pas peu à fortifier ses résolutions. Ayant été obligée pour sa santé d'aller prendre les eaux de Spa, plusieurs personnes de qualité s'y trouvèrent dans le même temps. On proposa un jour d'y danser pour aider à l'effet des remèdes. Notre jeune veuve fut si vivement sollicitée d'être de la partie, qu'elle se laissa vaincre; quelques moments après, il fit un grand tonnerre; dès le premier coup, elle voulut quitter; un gentilhomme qui lui donnoit la main, se moquant de sa frayeur, en fit le sujet de ses railleries; mais au même instant la foudre tombant tua cet homme au milieu de la compagnie. On peut juger de la frayeur que causa ce terrible accident, Mais M<sup>me</sup> de Bréauté n'en resta pas là: faisant réflexion au jugement de Dieu auquel cet homme venoit de se trouver en un instant, elle conclut à prendre tous les moyens possibles pour mener une vie plus régulière. De retour à Paris, l'on reçut en France la bulle du Jubilé de 1601: elle résolut de faire ses efforts pour profiter d'une si grande grâce, et commença par se disposer à faire une confession générale à M. Cospean, homme de grande réputation, et depuis évêque de Lisieux; ce qu'ayant fait, ce digne ministre lui parla si fortement du devoir des veuves, qu'elle commença dès lors à retrancher des habits ce qui tenoit trop de la vanité, et ajouta à cette mortification celle de se lever tous les jours à six heures du matin, pratique qui ne lui coûta pas peu, mais dont le sacrifice lui mérita de nouvelles lumières sur le danger de la vie du monde et le bonheur de la vie religieuse. Elle communiqua ses pensées à ce sujet à un ecclésiastique auquel elle se confessoit quelquefois. «Voilà, Madame, lui dit-il, où je vous attendois depuis longtemps, ne doutant pas que de tant de bonnes pensées que Dieu vous donne, il ne s'en trouvât quelqu'une qui vous portât à sortir du monde. Il n'est pas nécessaire cependant de changer de condition, la vôtre peut compatir avec les moyens que vous pouvez choisir pour vous sauver.»

Ce discours flattoit trop les inclinations de M<sup>me</sup> de Bréauté pour demander des avis à d'autres, et le seul usage qu'elle fit de ces bonnes pensées fut de la fortifier dans la résolution de vivre en bonne chrétienne. Quelque temps après, ayant été faire ses dévotions aux Capucins, et s'étant retirée dans le coin de l'église pour y faire son action de grâces, elle y employa trois heures sans s'en apercevoir. Au sortir de cette oraison, où elle avoit éprouvé les plus fortes impressions de la grâce, ses pensées pour la vie religieuse se renouvelèrent; la sainteté des filles de l'Ave-Maria la frappa; elle conçut le désir d'y entrer quoiqu'elle les regardât comme les martyrs d'une pénitence dont la pensée la faisoit frémir. Elle en fut occupée pendant plusieurs jours et ne quitta ce premier projet que pour en suivre un autre que lui avoit fait naître la lecture des œuvres de sainte Thérèse: ce fut d'entrer dans l'ordre des Carmélites. Elle étoit irrésolue sur le choix de ces deux ordres. Après bien des réflexions, elle se décida enfin pour ce dernier, y trouvant avec bien des austérités une certaine vie intérieure que cet ordre avoit reçue comme en dépôt de sa sainte fondatrice. L'exécution de ce projet souffroit cependant de grandes difficultés: l'ordre des Carmélites étoit encore renfermé dans les limites de l'Espagne; il lui en coûtoit pour se résoudre à s'éloigner si fort de sa patrie; sa ressource fut d'espérer, non que cet ordre passeroit en France; elle ne le croyoit pas possible; mais qu'il s'approcheroit des frontières et qu'il y auroit des maisons assez voisines pour y pouvoir entrer. Cette pensée, jointe à plusieurs peines intérieures dont elle fut travaillée pendant huit mois, lui causa un grand mal de tête qui ne lui laissoit aucun repos; cela pensa la rebuter entièrement du parti de la retraite qu'elle avoit pris, s'imaginant de plus qu'elle ne faisoit aucun progrès dans la vie spirituelle. Mais Dieu ne permit pas qu'elle suivît ces pensées dangereuses et lui en inspira de plus salutaires; ce fut de chercher un guide qui, par ses conseils, la conduisît dans les voies où il plairoit au Seigneur de la faire marcher. Fidèle à ce mouvement, elle s'adressa à M<sup>lle</sup> de Sainte-Beuve, qui étoit en grande réputation de vertu, et lui exposa ses peines avec grande confiance. Cette demoiselle, se méfiant de ses lumières, lui conseilla de voir M<sup>lle</sup> Acarie, lui en parlant comme d'une âme rare en mérite.

439

Notre jeune veuve saisit ce conseil; il ne fallut pas un long temps à M<sup>lle</sup> Acarie pour connoître que Dieu destinoit cette âme à la plus haute perfection, ce qui l'engagea à lui donner tous ses soins. Elle commença par lui faire une méthode d'oraison qui lui parut aisée et ne contribua pas peu à dissiper le mal de tête dont nous avons parlé. Il se forma entre ces deux grandes âmes la liaison la plus étroite et la plus sainte, M<sup>me</sup> de Bréauté ayant pour M<sup>lle</sup> Acarie toute la docilité et la soumission d'une novice, et M<sup>lle</sup> Acarie tous les ménagements d'une maîtresse sage et discrète qui ne veut pas effrayer un esprit qui n'est pas encore pleinement affermi dans les voies de Dieu. Dans cette vue, elle passa quelque temps sans rien prescrire à cette nouvelle disciple sur son habillement; mais un jour qu'elle lui demanda la permission de faire quelque pénitence: Je crois, Madame, répondit sa savante maîtresse, que la plus agréable que vous puissiez faire aux yeux de Dieu seroit de réformer vos habits en en retranchant les vains ornements. Dès le même jour, cela fut exécuté malgré la plus forte répugnance, ne s'attendant à rien moins qu'à devenir le sujet de la raillerie du public, car poussant plus loin l'avis qui lui avoit été donné, elle se mit d'une manière qui ne pouvoit convenir qu'aux femmes les plus âgées, quoiqu'elle n'eût alors que vingt-deux ou vingt-trois ans. Les occupations de ses journées répondoient à la réforme de ses habits; elle se levoit tous les jours à six heures du matin, faisoit ensuite une heure d'oraison, et se rendoit à l'église où elle restoit jusqu'à onze heures; l'après-midi, elle alloit à vêpres et le reste du temps se passoit à lire et faire quelques bonnes œuvres. Le projet qu'elle avoit eu de se faire Carmélite ne l'occupoit cependant plus que faiblement, lorsqu'étant allée voir M<sup>lle</sup> Acarie, et l'entendant parler de l'établissement de cet ordre qu'elle méritoit de procurer à la ville de Paris, elle dit d'un ton fort indifférent qu'elle avoit eu autrefois envie d'entrer dans cet ordre: D'où vient, reprit M<sup>lle</sup> Acarie, que vous ne l'avez plus? M<sup>me</sup> de Bréauté répondit qu'elle ne s'y croyoit pas propre, que la vie en étoit trop austère, et qu'elle se contentoit de son état. Mais, répliqua M<sup>lle</sup> Acarie, si Dieu vous y appelle, pensez-vous qu'il vous soit permis de résister? il est plus important que vous ne croyez de répondre à sa voix, et vous devez y réfléchir.

440

Jusqu'ici la pénitence de notre jeune veuve consistoit à jeûner tous les vendredis et à retrancher de ses repas ce qui flattoit le plus son goût; mais par les conseils de Dom Beau-Cousin, chartreux, célèbre par sa piété et ses lumières, elle commença à se revêtir d'un cilice, et poussa en tous genres ses pénitences si loin que ce sage directeur fut obligé d'y mettre des bornes. Non contente de la pénitence corporelle, elle s'appliqua à vaincre en tout sa délicatesse et ses inclinations, et s'interdit la liberté de se plaindre de ce qui pouvoit lui causer quelque incommodité, comme du chaud et du froid dont elle ne cherchoit pas même à se

défendre. Elle s'échappa néanmoins une fois de dire que le froid étoit excessif. M<sup>lle</sup> Acarie, qui étoit présente, lui dit qu'il ne falloit pas ainsi se vanter de ce que l'on souffre; elle profita si bien de cette leçon qu'elle devint la personne du monde la plus patiente. En voici une preuve: Étant allée à la campagne dans un temps d'hiver où tous les chemins étoient rompus, un gentilhomme qui accompagnoit son carrosse avança sans prendre garde que l'équipage ne suivoit pas. Le cocher ayant pris un chemin détourné, s'embourba de façon qu'il ne put se débarrasser qu'avec beaucoup de peine. Il étoit onze heures du soir lorsqu'elle sortit de ce mauvais pas. La demoiselle qui l'accompagnait, voyant que son écuyer les laissoit dans l'embarras, sans leur donner aucun secours, lui dit: Je ne m'étonne pas, Madame, que vous soyez si mal servie, puisque vous ne vous plaignez de rien; mais au moins, pour cette fois, j'espère que vous direz quelque chose pour faire voir que vous ne trouvez pas bon que l'on vous laisse ainsi. Elle ne répondit rien, et à peine parut-elle par la suite se souvenir de l'aventure; car se trouvant indigne d'être servie, elle ne pouvoit croire qu'on dût avoir pour elle aucune considération.

Dans de si saintes dispositions, M<sup>me</sup> de Bréauté fut obligée de conduire une de Mesdemoiselles ses sœurs à Montivilliers pour y être religieuse. Entrant dans l'église, elle lut ces paroles: Père Saint, conservez ceux que vous m'avez donnés afin qu'ils soient un comme nous sommes un. Elles répandirent une si grande lumière dans son âme que faisant réflexion sur les obstacles que l'on trouve dans le monde à cette admirable union avec Dieu, elle conçut le désir d'entrer sur-le-champ dans ce monastère. Le désir fut accompagné d'une grande abondance de larmes; mais Dieu qui la destinoit au Carmel permit qu'elle en différât l'exécution.

441

La vie édifiante que menoit M<sup>me</sup> de Bréauté dans le monde ne laissoit aucun doute qu'elle ne resteroit pas dans le siècle. C'est ce qui porta différentes personnes de piété à faire des efforts pour l'attirer dans les couvents qu'elles protégeoient, ce qui ne servit qu'à troubler son esprit. Néanmoins son amour pour les Carmélites prévalut et devint si ardent qu'elle en étoit elle-même surprise, d'autant que personne ne lui en parloit. «Je ne me reconnois plus, disoit-elle, je ne sais d'où vient ce grand éloignement du monde, et cette pente qui m'attire au service de Dieu. Qu'il est bon de faire de si grandes grâces à sa créature, lorsqu'elle y pense le moins! Il n'y a que sa main seule qui puisse ainsi changer mon cœur et le porter à embrasser une vie dont j'avois un si grand éloignement, n'y pensant jamais qu'avec frayeur et ne regardant les religieuses que comme des personnes condamnées à une étroite prison; ce changement n'est dû qu'à la droite du Très-Haut, et lui seul a pu d'un cœur tout pénétré de l'amour du monde en faire un qui n'aspire qu'au bonheur d'y renoncer entièrement.» On ne peut exprimer quelle fut la consolation de M<sup>lle</sup> Acarie de voir enfin les irrésolutions de M<sup>me</sup> de Bréauté entièrement dissipées; leur union devint encore plus complète; tout leur devint commun, mêmes prières, mêmes affections, mêmes désirs et même zèle pour faire réussir le grand projet de l'établissement des Carmélites en France. Elles firent ensemble plusieurs pèlerinages, tantôt à Notre-Dame-des-Vertus, tantôt à Montmartre, à Notre-Dame-des-Champs pour recommander à Dieu cette affaire. Elles ne passoient pas un jour sans se voir, et M<sup>lle</sup> Acarie ne quittoit jamais M<sup>me</sup> de Bréauté sans être édifiée de sa correspondance à la grâce, et sans une nouvelle espérance qu'elle seroit un jour l'ornement et la gloire de ce nouvel établissement.

Pendant que l'on travailloit en Espagne pour avancer ce grand ouvrage, elles travailloient l'une et l'autre aux préparatifs nécessaires pour la réception des mères espagnoles. M<sup>lle</sup> Acarie, étant sous la puissance de son mari, employoit M<sup>me</sup> de Bréauté aux choses où elle ne pouvoit donner tout le temps qu'elle eût pu souhaiter, comme d'entretenir les jeunes demoiselles qui se présentoient pour être Carmélites, ou à régler ce qui concernoit le bâtiment du monastère. Monsieur Acarie n'étant pas toujours de bonne humeur, pour l'adoucir M<sup>me</sup> de Bréauté le menoit à la promenade dans son carrosse, afin de donner le temps à son amie de vaquer aux affaires que sa capacité lui attiroit de toutes parts, et elle le gagna si bien qu'il s'employoit lui-même aux choses qu'il avoit désapprouvées. Il étoit si satisfait de la conversation de M<sup>me</sup> de Bréauté qu'il disoit quelquefois à sa femme: Au moins ne faites pas de M<sup>me</sup> la marquise de Bréauté une Carmélite.

442

La résolution de M<sup>me</sup> de Bréauté combla de joie monsieur de Bérulle. Mais en attendant les mères espagnoles, elle voulut faire un voyage en Normandie pour voir son fils. Cet enfant, qui n'avoit que six ans, sembla se surpasser par ses petites manières douces et caressantes, capables d'attendrir les cœurs les plus insensibles. Madame sa mère n'étoit pas de ce nombre; elle avoit pour ce fils unique la plus vive tendresse; mais la grâce lui avoit appris à régler les mouvements de son cœur. La veille de son départ, elle s'enferma seule avec cet objet si cher, le prit entre ses bras, et ayant arrosé son visage de ses larmes, elle l'offrit à Dieu comme le sacrifice le plus tendre de son cœur, disant: «Seigneur qui voyez cet enfant sans secours, lui ôtant son père vous l'avez privé de celui qu'il pouvoit attendre des hommes; ayez-en donc pitié, et tenez-lui lieu de père pour le faire élever selon votre esprit, c'est tout ce que je vous demande pour lui.» Elle le mit aussi sous la protection de la sainte Vierge, l'embrassa de bien bon cœur, et, après lui avoir donné sa bénédiction, le remit entre les mains de ceux qui devoient en avoir soin pour ne le plus revoir dans le monde.

Il lui restoit encore un grand obstacle à vaincre. Monsieur de Sancy son père ne savoit rien de son dessein; son premier soin, revenant de Paris, fut de prendre un logement près de lui afin d'être à portée, le voyant souvent, de le disposer avec précaution à porter le coup que sa tendresse pour sa fille devoit lui rendre si rude.

En même temps, les mères espagnoles arrivèrent à Paris. M<sup>lle</sup> de Longueville, M<sup>me</sup> de Bréauté, M<sup>lle</sup> Acarie furent au-devant d'elles et entrèrent dans la maison qui leur avoit été préparée le 18 octobre 1604. Quelques jours après, notre fervente veuve fut présentée comme une des principales qui désiroient être reçues. La mère Anne de Saint-Barthélemy, à qui Dieu l'avoit fait connoître avant son départ d'Espagne, ainsi que M<sup>lle</sup> de Fontaines, la reconnut à la première entrevue et le déclara sur-le-champ. Les mères ne balancèrent pas à leur accorder à l'une et à l'autre leurs suffrages. Cependant M<sup>lle</sup> Acarie fut d'avis que M<sup>me</sup> de Bréauté ne quittât pas monsieur son père sans son consentement; elle ne pensa donc plus qu'à tâcher de l'obtenir. Elle lui parloit souvent du mérite des mères Carmélites et surtout de leur talent à bien réciter l'office divin. Il faut, lui dit-il, que vous m'y meniez demain. Le père Coton, lui répondit M<sup>me</sup> de Bréauté, y prêchera; vous pourriez l'y aller entendre. Il y consentit; étant à l'église, il remarqua sur le visage de sa fille un je ne sais quoi qui lui donna quelques pressentiments de son dessein. Il en parla le lendemain au père Coton qui étoit venu dîner chez lui, mais d'un ton qui marquoit assez son opposition. Le père Coton raconta le tout à

443

monsieur de Bérulle et à M<sup>lle</sup> Acarie qui tous deux conseillèrent à M<sup>me</sup> de Bréauté de redoubler ses prières et d'employer tous les moyens que la prudence lui suggérerait pour fléchir monsieur son père. Dieu bénit ses démarches, et après des résistances telles qu'une vertu moins héroïque que la sienne auroit cédé, elle toucha et persuada si bien ce tendre père qu'il se chargea d'apprendre lui-même à M<sup>me</sup> de Sancy, son épouse, le consentement qu'il venait d'accorder à sa fille; et versant un torrent de larmes, il lui dit qu'il craindrait de s'opposer à la volonté de Dieu s'il la retenoit davantage.

On ne vit jamais un père plus désolé que ne le fut monsieur de Sancy, après qu'il eut donné ce consentement; et ne pouvant soutenir plus longtemps les cruels combats que lui livrait sa tendresse, il conjura sa fille d'avancer le jour de son entrée en religion, croyant trouver par là un adoucissement à sa douleur. Vous me faites mourir, lui disoit-il, et je ne fais plus que languir. Son affliction étoit si sensible que son frère s'en aperçut et qu'il s'emporta fortement contre sa nièce, ce qui ayant été rapporté à monsieur de Sancy, il l'en reprit, ne pouvant souffrir qu'on fit la moindre peine à sa fille.

Le jour de son entrée fut enfin fixé au 8 décembre, jour de la Conception de la sainte Vierge. Quelques jours avant, se trouvant seule dans son carrosse et pensant au sacrifice qu'elle étoit sur le point de faire, il lui vint en souvenir toutes les grâces qu'elle avoit reçues de Dieu et la conduite miséricordieuse qu'il avoit tenue sur elle; elle comprit dans ce moment que tout ce qui s'étoit passé dans sa vie étoit un acheminement au point où elle se trouvoit arrivée, que toutes les afflictions et les disgrâces, dont elle ne connoissoit pas auparavant la fin, avoient été les ressorts dont Dieu s'étoit servi pour la détacher du monde; en même temps, ce verset du psalmiste se présenta: Sacrifiez à Dieu un sacrifice de justice et mettez désormais toute votre confiance en lui. Ces paroles, disoit-elle depuis, firent sur moi une très forte impression et me faisoient comprendre que mon sacrifice devoit être entier et que je devois être une victime, sacrifiée non-seulement par les œuvres, mais par état, qu'il falloit s'immoler une bonne fois et cesser d'être aux yeux du siècle pour ne vivre qu'à ceux du roi des siècles éternels.

La veille du jour que M<sup>me</sup> de Bréauté devoit entrer aux Carmélites étant arrivée, elle passa la journée chez monsieur son père pour lui faire ses derniers adieux, ce qui ne se fit pas sans bien des larmes répandues de part et d'autres. Ce bon père et M<sup>me</sup> de Sancy voulurent la conduire eux-mêmes aux Carmélites; ils s'y rendirent à quatre heures du matin, accompagnés de M<sup>lle</sup> de Longueville, de M<sup>me</sup> d'Alincourt, sa sœur, de M<sup>me</sup> de Belleassise, sa tante, de M<sup>lle</sup> de Sainte-Beuve, de M<sup>lle</sup> Acarie, de monsieur de Sainte-Beuve, de monsieur de Marillac et monsieur de Bérulle qui se trouvèrent à la porte du monastère pour être les témoins d'un sacrifice si édifiant. Les mères espagnoles étoient en cérémonie; voici comme elle rapporte elle-même cette circonstance: «Je me mis à genoux devant mon père, lui demandant sa bénédiction; mais au lieu de me la donner il pensa tomber de douleur, étant dans un tel saisissement qu'il ne me répondit rien; il avoit son chapeau devant son visage, se cachant le mieux qu'il pouvoit. Pour moi, Dieu me donna une telle force que je ne jetois pas un soupir ni ne versois une larme, malgré la tendresse que j'avois pour mon père, tant étoit grande ma joie d'entrer enfin dans la maison de Dieu; je demurai longtemps à genoux sans qu'il pût ouvrir la bouche, de sorte que je fus forcée d'entrer sans avoir sa bénédiction.»

444

Elle fut conduite au chœur où elle fut revêtue du saint habit, en présence des personnes qui l'avoient accompagnée. Monsieur le duc de Montpensier, prince du sang, et plusieurs autres personnes de qualité avoient souhaité de s'y trouver; mais ils arrivèrent trop tard. Monsieur et M<sup>me</sup> de Sancy demeurèrent au bas de l'église, accablés de douleur. La nouvelle novice étoit dans une disposition bien différente; elle se présenta à Dieu avec une joie qui ne peut s'exprimer que par ses propres termes que nous mettons ici: «Je veux l'habit de religion; ce que je dis avec un si grand transport de me voir ornée des livrées du fils de Dieu et de sa sainte mère, et dans une condition qui me rendoit leur esclave, que j'en ressentis une reconnaissance qui m'occupe encore fortement.»

La sœur Madeleine de Saint-Joseph, novice depuis un mois, fut chargée de la conduire dans le monastère; ces deux saintes religieuses, après s'être entrevues, conçurent tant d'estime l'une pour l'autre que dès lors elles contractèrent une union qui a duré toute la vie. Sœur Marie de Jésus, c'est le nom qu'on donna à la nouvelle novice, devint bientôt pour sa compagne un modèle de toutes les vertus. Elle étoit déjà si fervente que rien ne lui paroissoit pénible des austérités attachées à la règle, ni de la pauvreté d'une maison si nouvellement établie, qui manquoit même des choses que l'on peut regarder comme nécessaires. Il n'y avoit pas de draps sur leur paillasse; mais seulement une couverture pour les couvrir; on peut juger par là du reste. Tout cela ne lui suffisoit pas encore, tant étoit grand son amour pour la pénitence. Elle parvint à si bien mortifier son goût, se nourrissant par préférence des choses pour lesquelles elle avoit de l'aversion, qu'elle auroit mangé les plus amères et les plus insipides sans en apercevoir la différence. Les mères espagnoles, voyant la vertu et la capacité de sœur Marie de Jésus, lui donnèrent peu après sa profession l'emploi de seconde infirmière, office dont elle s'acquitta avec ferveur, s'estimant heureuse de servir les malades dans les choses les plus mortifiantes et les plus viles. M<sup>lle</sup> Acarie lui demandant un jour si elle n'avoit pas de répugnance à ces choses, elle répondit qu'il ne lui étoit pas venu en l'esprit qu'on pût en avoir en rien de ce qui intéresse la gloire de Dieu, et qu'elle regardoit comme un bonheur d'avoir été jugée digne de servir les épouses de Jésus-Christ.

445

Quelque temps après on lui ôta cet office pour la mettre provisoire; elle se comporta dans ce nouvel emploi avec tant d'humilité et de douceur et de mortification que son exemple servit d'instruction à celles qui avoient besoin de recourir à elle. Souvent elle aidait les sœurs layes dans les choses les plus pénibles ou les faisoit elle-même pour les soulager.

L'année de son noviciat étant écoulée, elle se prépara à faire sa profession avec les dispositions les plus saintes et les plus édifiantes. Il paroissoit en elle un désir si ardent d'être à Dieu par les vœux, qu'elle animoit toutes les novices ses compagnes; la crainte de n'être pas reçue, fondée sur le jugement qu'elle portoit de son indignité, lui fut un rude exercice, tandis que la communauté la regardoit comme un présent du ciel, capable de servir l'ordre et d'en être un des principaux soutiens. Elle fit ses vœux le 24 décembre 1605 et fut la sixième professe, en comptant sœur Andrée de tous les saints qui avoit fait ses vœux au lit de la mort. Ce fut entre les mains de la vénérable mère Anne de Saint-Barthélemy. Il seroit à souhaiter que cette sainte religieuse eût donné connoissance des grâces qu'elle reçut dans cette sainte action, mais celui qui en étoit l'auteur se l'est réservé et nous n'en avons pu rien apprendre.

La mère Anne de Jésus, destinée pour aller fonder en Flandre, désira d'y être accompagnée de notre nouvelle professe, et la demanda avec instance aux supérieurs; mais ils ne crurent pas devoir priver la France d'un si grand et digne sujet, et la mère Anne de Saint-Barthélemy qui demouroit prieure à Paris, s'y opposa fortement, disant à cette respectable mère, qui vouloit aussi emmener sœur Madeleine de Saint-Joseph, que ce seroit ôter le cœur et la tête du monastère.

Dès que la mère Anne de Jésus fut partie, sœur Marie de Jésus fut élue sous-prieure d'une voix unanime. Ce fut la première élection qui fut faite dans les formes; jusque-là, il n'y avoit pas eu le nombre de religieuses suffisant pour donner leurs suffrages, selon l'usage de l'ordre. M<sup>lle</sup> Acarie apprit cette nouvelle avec joie, espérant que Dieu en tireroit sa gloire, et le monastère de grands avantages. Elle ne fut pas trompée; on ne peut rien ajouter aux soins qu'elle prit pour s'acquitter dignement de son nouvel emploi: elle s'appliqua surtout à faire observer parfaitement les cérémonies et tout ce qui concerne l'office divin, surtout la prononciation du latin, soutenant ses instructions par ses exemples et par son assiduité au chœur, ne pouvant comprendre qu'on s'y rendît et qu'on s'y comportât avec négligence. Après huit années passées dans l'exercice de cette charge avec l'approbation générale, elle fut élue prieure du consentement de toute la communauté. La mère Madeleine de Saint-Joseph à qui elle succéda la vit avec plaisir dans cette charge, sachant que cette sainte amie étoit destinée de Dieu conjointement avec elle pour soutenir les âmes dans la perfection religieuse; les effets répondirent à cette espérance: la nouvelle prieure cultiva avec succès les grâces que Dieu répandoit dans cette maison avec tant d'abondance, dès le commencement de cet établissement.

446

Toutes les religieuses trouvoient en la mère Marie de Jésus un cœur de mère et une conduite remplie d'onction, de douceur, de charité; toujours prête à satisfaire le moindre de leurs besoins soit pour l'âme, soit pour le corps. Mais autant avoit-elle d'attention à les soulager dans leurs maladies, autant étoit grande son industrie pour les relever dans leurs foiblesses, lorsqu'elles désiroient des soulagemens dont elles pouvoient aisément se passer. Son usage en ces rencontres étoit de leur témoigner beaucoup de compassion de leurs souffrances et de désirer de trouver les moyens de les soulager. Ensuite elle leur proposoit ce qui leur étoit convenable, sans paroître comprendre ce qu'elles désiroient et sans les faire expliquer, les portant à suivre son avis, toujours avec beaucoup de douceur; par ce moyen elles se trouvoient libres de la pensée qui les occupoit et soulagées de leurs incommodités. En voici une preuve: une jeune professe croyoit avoir besoin de faire gras pour se guérir d'un dérangement d'estomac; la mère, sans faire connoître qu'elle comprenoit sa pensée, lui fit donner pendant quelques jours des panades, selon que les médecins les ordonnent quelquefois pour ces sortes d'incommodités, lui faisant entendre que sans rompre l'abstinence, ce remède pouvoit la guérir. La malade les prit quelques jours malgré sa répugnance, et fut guérie parfaitement; elle disoit depuis qu'elle avoit pensé une infinité de fois que la mère lui avoit rendu un grand service en ne lui laissant pas satisfaire la nature, sous prétexte de charité.

Le zèle de la mère Marie de Jésus pour l'avancement spirituel des âmes confiées à ses soins la tenoit dans une vigilance continuelle. Elle les portoit ordinairement avec douceur à remplir leur devoir par amour pour Jésus-Christ, mais elle y employoit la sévérité lorsqu'elle rencontroit des sujets difficiles à se rendre, reprenant les défauts sans déguisement et enseignant le droit chemin de la vertu, disant que ce n'étoit pas rendre service aux personnes que de leur cacher la vérité, mais que c'étoit les tromper, que toute âme qui a un vrai désir de la perfection ne doit rien tant désirer que d'être avertie et reprise de ses défauts. Notre sainte prieure n'entreprendoit rien d'important sans prendre l'avis de la mère Madeleine de Saint-Joseph. Elle avoit pour cette chère compagne toute la docilité d'un enfant envers sa mère, regardant ses conseils comme un moyen nécessaire pour gouverner utilement la communauté, consolation dont elle ne jouit pas longtemps, l'ordre de Dieu et l'avis des supérieurs ayant obligé la mère Madeleine de se rendre à Tours où la maison étoit nouvellement fondée. La mère Marie de Jésus soutint cette séparation avec un courage et une force d'esprit bien capables de faire connoître que cette étroite union venoit de la grâce et que la nature n'y avoit aucune part. Elle fit mettre en prière toute la communauté pour recommander à Dieu le voyage et lui demander que le couvent de Tours profitât de la grâce que Dieu lui faisoit en lui envoyant une telle mère.

447

La mère Marie de Jésus, pendant cette absence, régissoit la maison, au nom et en l'esprit de Jésus-Christ avec une vigilance universelle, entrant dans les moindres détails, assistant avec la plus grande exactitude aux heures de communauté, n'oubliant rien de ce qui pouvoit maintenir la régularité, ne tolérant jamais ce qui pouvoit introduire le plus léger relâchement, surtout au silence et à la promptitude à se rendre aux heures de communauté, et que sans une grande nécessité et une expresse permission on demeurât plus d'une demi-heure au parloir, recommandant fort que le temps y fût bien employé. Elle veilloit sur tous les offices, mais particulièrement sur celui de l'infirmerie, afin que, donnant aux malades ce qui leur étoit nécessaire, on évitât le superflu que la nature pouvoit demander par délicatesse, suivant, en cela comme en tout le reste, ce qu'elle avoit vu pratiquer aux mères espagnoles.

La mère Madeleine de Saint-Joseph, après avoir donné à Tours le temps nécessaire pour le bien de cette maison naissante, revint en celle-ci et fut reçue avec une joie universelle. Notre sainte prieure lui ayant rendu compte de l'état de la maison et de la disposition des sœurs, ce fut avec une grande joie que cette bienheureuse mère vit la régularité et la perfection si bien maintenues. Ces deux saintes âmes se séparèrent bientôt encore, la mère Madeleine ayant été obligée d'aller à Lyon pour une nouvelle fondation. Elles choisirent ensemble les sœurs qu'elles trouvèrent propres pour cet établissement. Cette seconde séparation se fit avec la même édification que la première. Ce fut dans ce temps que la mère Marie de Jésus, attentive à procurer en tout le bien de la maison, fit faire une infirmerie pour joindre à celle qui étoit déjà faite et qui n'étoit pas suffisante. Elle eut soin de ménager dans ce bâtiment une petite chapelle pour donner aux malades, qui ne pouvoient pas aller au chœur, la consolation d'entendre la messe et de communier. Pur ce moyen, on évitoit l'entrée des ecclésiastiques pour la confession, hors les cas de nécessité. Elle fit faire sous cette infirmerie une grotte de Sainte-Madeleine pour augmenter dans ses filles la dévotion à cette sainte amante de Jésus-Christ, qu'elle honoroit très-particulièrement, à cause de cette glorieuse qualité. Un de ses amis lui envoya de Dieppe les coquillages qui composent cette grotte.

448

Lorsqu'elle parloit à ses filles pour les instruire, elle avoit pour l'ordinaire les mains jointes et les yeux élevés vers le ciel, et paroissoit si remplie de Dieu que chacune jugeoit en la voyant que c'étoit de cette divine source que lui venoit tout ce qu'elle leur disoit; ce qui opéroit de grands effets pour leur avancement dans la perfection.

Notre sainte prieure parloit des voies intérieures et des mystères de Jésus-Christ avec facilité et tant de clarté qu'elle rendoit intelligibles les choses les plus relevées. L'humilité accompagnoit tous ses discours, et dans la crainte que l'on ne crût qu'elle puisoit dans son propre fonds les grandes choses qu'elle disoit, elle avoit soin d'avertir qu'elle les tenoit de M. le cardinal de Bérulle, de la mère Madeleine ou de M<sup>lle</sup> Acarie. D'autres fois, elle disoit: Une bonne âme m'a fait entendre que Dieu lui avoit donné cette pensée. On a su depuis que c'étoit à elle que Dieu avait donné des connoissances extraordinaires sur les voies intérieures. Elle étoit ennemie de certaines spiritualités qui ne conduisent pas à la mortification<sup>[564]</sup>, voulant que les âmes s'appliquassent aux vertus solides. Avec tout cela, disoit-elle, tout le reste va bien; quand une âme est bien humble, bien obéissante et morte à elle-même, fidèle à l'oraison, Dieu se plaît à verser sur elle ses grâces et ses bénédictions.

Les fondations se multiplioient dans l'ordre, et cette maison étant obligée de fournir plusieurs de ses meilleurs sujets pour faire les nouveaux établissements, les supérieurs se crurent autorisés à s'écarter de la règle qui ne souffre les prieures en charge que six ans de suite. Ainsi la mère Marie de Jésus fut continuée neuf ans dans cette place; mais dès qu'ils furent écoulés, elle demanda avec instance d'en être déchargée, brûlant du désir d'honorer la vie solitaire, assujettie et humiliée de Jésus-Christ, sa profonde humilité lui persuadant de plus en plus qu'elle étoit incapable de servir utilement les âmes, et croyant avoir un grand compte à rendre à Dieu des fautes qu'elles avoit commises à ce sujet.

La mère Madeleine, qui lui succéda, pensoit bien différemment sur la capacité de cette humble mère, la regardant comme très capable de l'assister en la supériorité, la consultant sur tout, se fiant plus en ses lumières qu'aux siennes propres, et se reposant sur elle de la direction des âmes de ses religieuses.

C'étoit une chose admirable de voir ces deux mères dans les heures de conversation avec la communauté. Leur douceur, leur affabilité, leur charité, ravissoient les cœurs. La mère Marie de Jésus secondoit la mère prieure dans les discours de dévotion, parlant avec élévation et ferveur des choses spirituelles, principalement de Jésus-Christ et de ses ministres, et concluant pour l'ordinaire que la vraie piété envers Jésus-Christ consistoit en l'imitation de ses vertus. Ces conversations étoient si utiles que chacune en sortoit plus zélée et le cœur plus animé au bien. C'étoit le fruit de l'humilité de la mère Marie de Jésus; on la remarquait dans toutes ses paroles et actions; un tel assaisonnement est bien capable de faire fructifier la sainte parole.

449

C'est cette profonde humilité qui a mis un obstacle invincible à la consolation qu'on auroit eue de revoir cette respectable mère à la tête de la communauté; le reste de sa vie s'est passé selon ses désirs dans la pratique de l'obéissance et des vertus les plus héroïques d'une simple particulière; mais les prieures qui ont succédé à notre bienheureuse mère, imitant son exemple, ne voulant pas priver les sœurs de ses saintes instructions, l'obligoient de leur en donner dans le secret; on les conserve avec soin dans un manuscrit.

Les trente années que la mère Marie de Jésus vécut encore se passèrent dans des maladies presque continuelles: violentes douleurs de foie, inflammations du poumon, maux de dents, coliques pierreuses et bilieuses, fréquentes migraines et érisipèles, tous ces maux se succédoient les uns aux autres et servoient à faire éclater de plus en plus la vertu de cette grande religieuse. Elle a été réduite plusieurs fois à l'extrémité et rendue à la vie comme par miracle; en voici un exemple. En l'année 1641, elle fut attaquée au mois d'août d'un érisipèle avec une fièvre ardente; cette humeur tomba dans la gorge et lui ôta le mouvement nécessaire pour avaler; les médecins désespérant de sa vie, on eut recours à l'intercession de sainte Opportune, invoquée pour ces sortes de maux. M. le curé de la paroisse de ce nom, qui en possédoit une relique, la porta en grande cérémonie à notre malade et la lui appliqua sur la gorge. A peine étoit-il sorti de la maison que la malade put avaler avec grande facilité. Le lendemain, M. Guenaut<sup>[565]</sup> vint avec un autre médecin pour voir la mère, croyant la trouver à l'extrémité et ignorant ce qui s'étoit passé la veille. Dès qu'il eut mis le pied dans la maison, il se tourna vers celui qui l'accompagnoit et lui dit: «Monsieur, il y a ici quelque chose de Dieu», et demanda des nouvelles de la maladie. On lui répondit qu'il en jugeroit lui-même, ne voulant pas lui dire le miracle. Entrant à l'infirmerie, il répéta encore les paroles susdites; alors ses yeux furent témoins de cette guérison, et sa joie aussi grande que son étonnement, ayant pour cette mère une estime singulière.

Dans une autre maladie où elle reçut l'extrême-onction, ayant paru pendant ce temps extraordinairement élevée à Dieu, on lui demanda ce qui l'avoit occupée si fortement: «Je me suis vue, répondit-elle, en la présence de Dieu comme prête à paroître devant lui, ce qui est toute autre chose que ce qu'on peut penser par soi-même. J'ai vu la grandeur de Dieu et sa justice, et moi, pauvre et nue, sans avoir rien à lui présenter qui ne fût plein de défauts». Elle ajouta: «Je n'en fus pas surprise; je le remercie de m'avoir rendu la vie pour me donner le temps de m'amender; j'attends mon salut des mérites de Jésus-Christ; c'est sur lui que je fonde mes espérances».

450

On ne peut exprimer sa reconnaissance pour les assistances qu'elle recevoit des sœurs dans ses maladies et infirmités; elle les remercioit les mains jointes pour les moindres petits services. Sa gaieté n'a jamais été altérée dans les maux les plus violents. «Il ne faut pas, disoit-elle, tant s'occuper de ce que l'on souffre, mais offrir nos douleurs à Dieu et les souffrir avec joie pour l'amour de lui.» Elle révéroit les malades, et les ravissoit tellement par ses discours qu'elle leur faisoit trouver des délices dans leurs maux et leurs souffrances.

Le courage de la mère Marie de Jésus et sa soumission à la volonté de Dieu n'a pas moins paru admirable dans les différentes afflictions dont sa vie a été remplie que dans les souffrances corporelles, et elle les portoit avec une force et une tranquillité plus qu'humaine, et rien n'étoit capable d'abattre sa constance. Elle apprit la mort de M<sup>me</sup> la marquise d'Alincourt, sa sœur, fort inopinément par un gentilhomme qui vint au tour lui apporter une lettre et lui dit en même temps cette nouvelle à laquelle elle ne répliqua autre chose, sinon qu'elle avoit besoin de prières, et que l'amitié qu'elle avoit pour elle l'obligeoit à lui donner ce secours. Elle porta avec la même paix la perte de tous ses proches; mais elle eut besoin de toute sa vertu pour faire le sacrifice de son fils, qui fut tué à la fleur de son âge<sup>[566]</sup> sans avoir eu le temps de se préparer à la mort. Ce qui la toucha le plus vivement dans cette circonstance, ce fut la crainte de la perte de son âme, et sa seule consolation fut d'implorer pour lui la miséricorde de Dieu, et son infinie bonté permit qu'elle fût consolée à ce sujet par une sainte âme qui l'assura qu'il étoit en voie de salut.

Son zèle pour le salut des âmes étoit universel, et il en est un grand nombre qui ont attribué leur conversion à ses prières. Comme nous n'écrivons qu'un abrégé de sa vie, nous n'en rapporterons qu'un exemple. Un homme de mérite, et qui possédoit des biens et des emplois considérables, avoit un engagement criminel et qui mettoit son salut en danger. Madame sa mère, femme d'une grande piété, venoit souvent voir sa fille, religieuse dans ce monastère, et lui confia sa douleur. La mère Marie de Jésus ayant appris l'état de cette pauvre âme, fit beaucoup de prières pour sa conversion; et un jour que cette mère affligée étoit au parloir avec sa fille, notre sainte religieuse eut l'inspiration d'y aller pour la consoler; elle lui donna l'espérance que ce fils changeroit, et lui conseilla de faire dire des messes au Saint-Esprit. En même temps elle lui fit passer les CONFESSIONS de saint Augustin avec le CHEMIN DE PERFECTION de notre sainte mère, afin qu'elle engageât son fils de lui promettre d'y lire tous les matins durant un quart d'heure seulement. Il le lui promit, mais il passa huit jours sans le faire, au bout desquels se sentant pressé une nuit de tenir sa parole, il se leva et lut quelques pages de ces livres. En même temps Dieu l'éclaira, et le toucha si vivement sur son état qu'il versa pendant plusieurs jours des larmes, et demeura dans un trouble et une si grande agitation qu'il croyoit en perdre l'esprit. Enfin il se calma, mais sans prendre aucune résolution. La nuit suivante, une lumière intérieure toucha son cœur et son esprit sur la grandeur de Dieu; la seconde nuit cette même lumière l'éclaira sur sa bonté infinie, et la troisième sur sa beauté. Pénétré enfin de tant de grâces, dès le matin à la pointe du jour il se fit conduire à la place de Grenelle avec la personne qui le tenoit captif; là, il lui annonça qu'il ne la reverroit jamais. Il lui laissa son carrosse pour se faire conduire où elle voudroit, et il revint à pied chez lui. Cette première démarche fut suivie d'une entière et parfaite conversion. Depuis plusieurs années il n'avoit pas vu sa sœur la carmélite: il s'y rendit; celle-ci fit prier la mère Marie de Jésus de venir le voir, et elle dit à son frère: Voilà votre bienfaitrice; et il lui rendit compte de son intérieur avec une confiance sans réserve, ce qu'il continua de faire régulièrement une fois la semaine pendant plusieurs années. Il suivoit ses conseils avec la plus grande docilité, et fit des progrès si admirables dans la vertu que s'étant défait de sa charge et privé de tous les plaisirs de la vie, il se retira à une campagne où, après avoir passé plusieurs années dans la solitude et la pénitence, se refusant même le nécessaire, il reçut l'ordre de la prêtrise, et finit ses jours dans un amour de Dieu capable d'en inspirer aux cœurs les plus insensibles, surtout lorsqu'il paroisoit à l'autel.

451

Le détachement de la mère Marie de Jésus pour toutes choses devenoit de jour en jour plus remarquable. Elle fit copier une lettre de M. le cardinal de Bérulle, où étoient ces paroles qui lui faisoient une forte impression: *Par la liaison de votre âme avec l'essence divine*. Elle parla longtemps de cette divine essence dans notre âme d'une manière très élevée, et depuis ce jour, qui fut le 20 avril 1651, jusqu'à celui de sa mort, elle en parut si pénétrée qu'on ne pouvoit l'approcher sans s'en apercevoir. Elle voulut aussi avoir par écrit en gros caractères, afin qu'elle pût le lire elle-même, un extrait du même auteur qui traitoit de la vie éternelle, pesant surtout ces paroles: *La vie éternelle est dans l'intime de l'âme*, répétant souvent ces paroles: *Dieu est là: il nous regarde, non d'un regard sec comme celui des hommes, mais d'un regard qui opère dans notre âme*; choses grandes et admirables, car Dieu qui l'a créée pour soi, la veut remplir de la grâce de lui-même et de toute la sainte et adorable trinité.

452

Enfin le moment étant arrivé où Dieu voulut priver la terre de ce trésor de grâce, elle tomba malade, comme il se verra dans la lettre suivante écrite à tout l'ordre par la mère Agnès de Jésus-Maria, après le décès de notre vénérable mère. Nous rapporterons seulement ici quelques circonstances qui n'y sont pas insérées.

Le jour que l'opération dont il sera parlé fut décidée, la sainte malade étant dans des souffrances excessives, elle se fit porter dans la chambre où étoit morte notre bienheureuse mère (la mère Madeleine de Saint-Joseph), de là à l'hermitage de la sainte Vierge, et au chœur où elle demeura un temps considérable. On la reporta ensuite à l'infirmierie, où elle resta en silence comme une âme qui ne veut plus d'entretien qu'avec Dieu. Le jour de sa mort, on dit une messe à la chapelle qui répond à son infirmerie, à laquelle six ou sept sœurs communièrent. Dès qu'elles eurent reçu la sainte hostie, elles se mirent autour de la malade, ce qu'il semble que Dieu permit pour satisfaire le désir qu'elle avoit toujours eu de mourir devant le Saint-Sacrement, car elle est expirée quelques moments après. La mère Madeleine de Jésus, qui avoit marqué pendant la maladie de cette chère mère un courage d'une force surprenante, parut pendant le temps du *Subvenite* dans une douleur et un accablement inexprimables; puis, en un instant, son visage devint rayonnant; elle fit entonner le *Te Deum* pour rendre grâce à Dieu du bonheur et des vertus de la défunte. Elle la vit en esprit près d'un grand lac qui les séparoit, et la bienheureuse lui disoit d'un visage riant, lui tendant les bras: A cette heure que je suis passée, je vous aiderai toutes à passer.

La reine Anne d'Autriche, qui avoit désiré d'être présente à sa mort, voulut au moins assister à son enterrement avec monsieur son fils. Ce jeune prince voulut qu'on fit toucher son chapelet à ce bienheureux corps. Ce fut le père de Harlay, frère de cette respectable mère, qui officia avec un courage et une fermeté édifiante, vu le tendre attachement qu'il avoit pour elle. Monseigneur l'évêque de Saint-Malo y assista avec un très grand nombre d'autres ecclésiastiques, qui tous fondirent en larmes, entendant prononcer ces paroles: *Domine, miserere super istâ peccatrice*. Elle fut enterrée près de notre bienheureuse mère. Plusieurs personnes, qui ont eu recours à son intercession, ont reçu l'effet de leurs demandes.»

Lettre circulaire pour la mère Marie de Jésus:

«Paix en Jésus-Christ.

«Comme vous connoissez le mérite de la personne que nous venons de perdre, je ne doute pas que vous ne preniez part à la douleur très sensible que nous éprouvons. C'est notre très honorée mère Marie de Jésus, que Notre-Seigneur a retirée à lui ce vendredi 29 novembre 1652, à 9 heures du matin. Je me trouve si incapable de vous parler de l'éminente grâce et sainteté de cette âme, que je ne vous en écrirai que très peu en comparaison des merveilles qu'il y auroit à en dire, joint que je crois que Dieu l'ayant donnée à l'ordre dès sa naissance en ce royaume, pour en être, avec notre bienheureuse mère (Madeleine de Saint-Joseph), les pierres fondamentales, le mérite extraordinaire dont il l'avoit douée pour cela ne vous est pas inconnu. Vous aurez vu dans les vies de notre bienheureuse sœur Marie de l'Incarnation (M<sup>me</sup> Acarie) et de notre susdite bienheureuse mère, comme les mères espagnoles, arrivant en France, la connurent comme une de ces épouses de Jésus-Christ si chéries de lui qu'il leur envoyoit chercher dans ce royaume; c'est pourquoi je ne vous en rapporterai point la chose bien au long, et vous dirai seulement que ces bonnes mères, notre bienheureux supérieur, monseigneur le cardinal de Bérulle, et toutes les saintes âmes que Dieu appela pour

453

travailler à l'établissement de notre ordre, ont toujours admiré la grande grâce et vertu dont Dieu l'avoit douée.

Notre bienheureuse sœur (M<sup>me</sup> Acarie) ayant connu dans le monde les grands dons qui étoient en elle, l'aima et l'estima tant que, pendant l'espace de trois années qu'elle y demeura, après avoir pris la résolution de le quitter, attendant que notre monastère fût établi, elle ne passa pas un seul jour sans la voir, pour n'omettre aucun soin à l'éducation d'une personne si illustre dont elle rendoit ce témoignage, de n'avoir jamais vu une âme plus droite, ni qui marchât plus sincèrement dans la voie de la perfection. Feu notre révérend père M. Duval a toujours eu pour elle, je puis user de ce terme, une vénération très particulière qui a continué sans interruption depuis le premier moment qu'il l'a connue jusqu'à celui de sa mort. Il lui communiquoit toutes les affaires considérables de l'ordre, et disoit qu'il étoit bien en repos quand il avoit agi selon ses avis. Cette bonne mère, après avoir fait un noviciat très admirable en toutes les vertus, fut au bout de dix-huit mois élue sous-prieure en ce monastère, qui fut la première élection faite en France, nos mères espagnoles ainsi que toutes les mères françoises l'ayant ardemment désirée. Elle s'acquitta très dignement de cette charge qu'elle exerça près de huit ans, dont il y en eut sept qu'elle passa sous notre bienheureuse mère qui avoit été élue prieure après notre mère Anne de Saint-Barthélemy. Au bout de ce temps, elle lui succéda dans la même charge de prieure, où elle fit paroître, aussi bien que dans celle de sous-prieure, tout le zèle, toute la charité, toute la prudence et humilité que l'on peut désirer pour rendre une prieure parfaite. Celles qui ont eue la bénédiction d'être sous sa conduite en ont rendu ce témoignage. Elle eut pendant ce temps-là de grands travaux pour les procès que vous savez que l'on eut contre les pères Carmes, sur le sujet de la conduite; elle les soutint conjointement avec notre bienheureuse mère et MM. nos révérends pères supérieurs, dans une très grande force et vertu; bref, elle a fait voir ce que peut une sublime grâce, jointe à une capacité naturelle fort extraordinaire.

454

Toutes les vertus ont été éminentes en cette âme. Elle possédoit la charité, qui est la première et celle qui donne le prix aux autres dans toute son étendue. Son amour pour Dieu et pour la personne sainte de Notre-Seigneur étoit si ardent qu'elle ne se donnoit point de relâche, tendant toujours à croître en vertu et à mourir à elle-même en toute rencontre, afin de donner plus de lieu à Jésus-Christ d'être seul vivant en elle. Elle se renouveloit chaque jour afin d'avoir en lui toute la part que le Père éternel avoit voulu lui donner, et que le fils même lui avoit méritée. C'étoit une de ses plus grandes occupations dans les derniers mois de sa vie, dont elle parloit souvent avec une ardeur de séraphine, et veilloit, comme j'ai dit, sur elle-même avec une telle rigueur, pour ne pas empêcher par les productions de la nature tout ce que la grâce exigeoit d'elle, qu'elle se faisoit scrupule d'une seule parole inutile. Elle ne vouloit pas ouïr parler de toutes les choses du monde; elle disoit qu'elle voyoit que toutes les choses de la terre, les plus grandes et les plus importantes qui s'y passent, étoient comme de petites bulles de savon, et que l'âme, créée pour jouir de Dieu et de Jésus-Christ, n'y devoit pas avoir un seul regard, hors celui que la charité donne de prier pour le prochain. L'amour et la lumière qui étoient dans son âme faisoient que nonobstant ses longues et grièves maladies, elle passoit presque toute sa vie devant le très Saint-Sacrement, disant que toute sa consolation et la récréation de son esprit se trouvoit là. La basse estime qu'elle avoit d'elle-même faisoit qu'elle regardoit ce désir continuel qu'elle avoit de tendre à Dieu, plutôt comme un effet de sa misère que de son élévation, et elle nous disoit que comme elle n'avoit rien acquis, elle étoit dans une indigence continuelle et ne pouvoit se passer de Jésus-Christ, même dans les plus petites choses, et qu'ainsi elle étoit contrainte de le chercher sans cesse. Quant à ce qui regarde le prochain, il ne se peut dire avec quel zèle elle contribuoit à son avancement, lorsqu'elle en avoit l'occasion. Sa charité étoit désintéressée, forte et sans nulle flatterie; elle disoit les vérités qu'elle jugeoit nécessaires pour le bien des âmes, sans faire de retour si on lui en savoit bon ou mauvais gré, n'ayant pour fin que la gloire de Dieu et l'avancement des âmes. Aussi de tous ses soins ne vouloit-elle aucune reconnaissance des créatures, lui suffisant d'avoir marché droitement devant Dieu. Elle n'a pas moins relui dans l'humilité que dans les autres vertus, et je me persuade que vous ne l'ignorez pas, puisqu'il y a déjà plus de cinquante ans que la connoissance en étoit déjà si établie dans nos maisons, qu'en plusieurs elle y étoit qualifiée du titre de *mère humble*, et il lui étoit bien dû, car il ne se peut voir une personne dans un plus bas sentiment d'elle-même. Cela a été la cause pour laquelle elle n'est pas entrée dans les charges, où cependant cette communauté l'a souvent et ardemment désirée; mais elle a fait tant d'instances pour s'en dispenser, que le respect qu'on portoit à sa grâce n'a pas permis de passer outre. Elle a joint à l'humilité le soin de parfaitement obéir, se rendant toujours aux volontés de Dieu qu'elle reconnoissoit en toutes celles qu'elle a eues pour supérieures, avec un assujettissement qui passe l'imagination. Elle les mettoit par là dans une si grande confusion, que ce ne leur étoit pas une petite mortification. Notre bienheureuse mère l'en admiroit elle-même. Pour notre bonne mère Magdeleine de Jésus (M<sup>lle</sup> de Bains), elle nous a parlé à diverses fois, pendant quelle étoit en charge, de son étonnement de voir cette bienheureuse dans une si grande présence d'esprit, pour s'assujettir jusqu'aux moindres choses et plus exactement que n'auroit pu faire la dernière novice. J'ai si grande confusion de parler de moi sur ce sujet, à l'égard d'une personne dont je n'étois pas digne de baiser les pas, que je n'ose quasi en rien dire. Il faut néanmoins que pour rendre témoignage à la vérité, je vous assure que depuis notre élection jusqu'à celui de sa sainte mort, elle nous a rendu, tant dans les communautés que dans le particulier, des déférences que je suis honteuse de rappeler en mon esprit, et qui m'ont fait rougir beaucoup de fois. Sa patience a été mise à l'épreuve durant beaucoup d'années, ayant eu plusieurs maladies très dangereuses et douloureuses, qu'elle a supportées avec un courage et une conformité à la volonté de Dieu sans pareille. La maladie qui a terminé le cours de sa vie, ou plutôt de son pèlerinage, se peut bien dire avoir commencé il y a plus de deux mois, lui ayant pris le 25 septembre. Elle eut tout à coup une inflammation de poumons si violente, qu'elle la réduisit à l'extrémité. Les médecins dirent qu'elle n'en pouvoit revenir. Notre-Seigneur permit cependant quelle fût soulagée par quelques saignées qui lui furent faites promptement; mais on lui piqua une artère au bras, sur lequel il se jeta une grosse fluxion qui, jointe aux bandages très forts qu'il fallut faire pour arrêter le sang artériel, lui causèrent des douleurs si aiguës et si continues que depuis ce temps elle n'a presque pas eu une heure de repos. Il se fit à son bras un anévrisme si gros que les plus habiles chirurgiens de Paris conclurent qu'il lui falloir faire l'opération qui est, à leur rapport même, des plus cruelles de toute la chirurgie; ils lui dirent leurs sentiments, à quoi elle se soumit, croyant que nous le souhaitions toutes pour conserver une vie qu'elle étoit au hasard de perdre à tout moment au défaut de cela. Elle désira que le jour qu'on prendroit pour cela fût un vendredi, afin de rendre hommage par ses douleurs à celles de Jésus-Christ, et d'en recevoir grâce pour les porter en sa force. Chacune de nous trembloit par l'appréhension d'une chose si violente; elle seule étoit dans la tranquillité que peut donner une parfaite soumission à Dieu, et faisoit des

455

456

actes si beaux et si élevés, qu'elle donnoit dévotion à toutes. Elle disoit que les imperfections d'une seule de ses journées méritoient de bien plus rudes châtimens, qu'il falloit donc accepter avec esprit d'humilité et même avec amour ceux qu'il nous envoyoit, puisqu'il ne les ordonne que pour notre bien. Elle désira voir la communauté pour se recommander à ses prières, et la remercia de celles qu'elle avoit faites avant sa première incommodité; ce qu'elle fit en termes fort humbles, et dit qu'elle estimoit à grande grâce que Dieu ne l'eût pas prise le jour qu'elle a été attaquée de cette inflammation de poumons, comme elle en étoit menacée, afin d'avoir un peu de temps pour se disposer à ce passage; qu'elle y avoit pensé à diverses fois, mais qu'elle en avoit connu toute autre chose lorsqu'elle en avoit été proche; qu'elle s'étoit vue devant Dieu si petite et si indigne de paroître en sa sainte présence, qu'elle ne trouvoit pas de place, pour basse qu'elle fût, qui pût lui convenir; qu'ainsi elle tenoit à grande grâce et bénédiction d'avoir un peu de temps pour se préparer, mais qu'elle savoit bien qu'il ne seroit pas long, qu'elle avoit vu que ce jour-là elle étoit entrée dans le chemin de la mort, et qu'elle n'avoit plus d'autre ouvrage à faire sur la terre que de s'avancer dans les dispositions que le fils de Dieu demandoit d'elle.

Et c'est à quoi on l'a vue appliquée sans relâche tant par l'assiduité à la prière que dans la ferveur avec laquelle elle se renouveloit en la pratique de toutes les vertus. Elle disoit quelquefois fort agréablement, pendant les deux derniers mois, que Notre-Seigneur l'étoit venu prendre par la main pour la faire partir, voulant parler de son mal au bras, qui, en effet, a été une des causes principales de sa mort, quand même cette douloureuse opération n'auroit pas eu lieu, puisqu'avant cela les grandes douleurs qu'elle ressentoit l'avoient déjà privée du repos, et causé une telle intempérie dans le sang que le mercredi, veille du jour choisi pour cette dite opération, elle tomba dans une grande fièvre et un dévoiement auquel tous les remèdes ont été inutiles. Elle reçut tous les sacrements de la sainte Église avec une présence d'esprit et une élévation à Dieu admirable. Notre révérend père monsieur Duval lui administra celui de l'extrême-onction, et messieurs nos deux autres révérends pères supérieurs l'ont aussi visitée plusieurs fois. Monsieur le nonce nous ayant fait l'honneur de nous visiter plusieurs fois pendant cette maladie, je lui dis l'état de notre bonne mère; et, de son propre mouvement, il nous donna une médaille pour lui appliquer de sa part la bénédiction apostolique et indulgence plénière de tous ses péchés; puis il se recommanda avec grande affection et confiance à ses prières.

Voici quelques paroles qu'elle dit après avoir reçu l'extrême-onction: «Je désire que Notre-Seigneur Jésus-Christ m'applique les mérites de sa mort; je l'espère de sa bonté. Je désire mourir par soumission à la volonté de Dieu, puisque Jésus-Christ est mort par les ordres de son père et pour les accomplir; je veux aussi mourir par sa volonté, car il étoit juste, et moi je suis une pécheresse et une criminelle. Je ne pleure point et je devrois pleurer; je devrois verser des ruisseaux de larmes; mais je demande à Jésus-Christ les siennes et qu'il daigne m'en appliquer la vertu. Il y a bien des péchés en moi que je ne connois pas et dont je n'ai pas la contrition que je devrois; mais je m'unis à celle de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

457

«J'ai été d'un très mauvais exemple à toute la maison, et je prie mes sœurs de l'oublier et de me pardonner; quelquefois on prend meilleure opinion des personnes qu'il n'y en a de sujet, et je crains que pour cela on me laisse longtemps en purgatoire. Je suis très pauvre et misérable, et je supplie mes bonnes sœurs de prier Dieu qu'il me fasse miséricorde. Je n'ai rien de bon par moi-même; Dieu m'a tout donné, mais il m'a toujours fait cette grâce de voir clairement et de séparer ce qui étoit de lui dans les œuvres et ce qui étoit mien; je n'ai pas été trompée en cela par sa miséricorde et n'ai pu m'attribuer de mes actions que ce qui étoit mauvais. Je n'ai jamais espéré en mes œuvres, mais seulement en la très grande miséricorde de Jésus-Christ, et j'ai eu beaucoup de joie d'attendre tout de lui et de sa bonté; en cela je vois très clairement que j'ai eu raison comme aussi de ne me confier en nulle autre chose; c'est ce que je désire faire durant le peu de jours qui me restent à vivre avec sa grâce.

«Je remercie Dieu de m'avoir fait religieuse; je n'en étois pas digne et en ai fait un très mauvais usage.

«Adieu, mes bonnes sœurs: il faut avoir l'œil sec en se quittant et même se réjouir; car ce n'est pas au monde que nous allons, mais au lieu où la justice et la bonté divine nous conduira, qui sera toujours très heureux, puisque j'espère que nous mourrons en la grâce.»

Après avoir dit cela, en se tournant du côté de notre mère Marie Madeleine de Jésus, elle lui dit: «Ma mère, voilà ce que je pense et ce que je désire. Je ne sais si c'est bien; si ce ne l'est pas, j'espère que vous me redresserez, car je souhaite grandement de faire ces choses selon la volonté de Dieu, et je le supplie de suppléer à mes défauts et de me donner les dispositions qu'il demande de moi.»

Le dernier jour de son mal, elle a parlé très peu, paroissant toute occupée de Dieu et retirée en lui. La connoissance a été entière et parfaite jusqu'à la fin; elle disoit dans les plus pressantes douleurs: *Fiat voluntas tua*.

Hors quelques mots de ce genre, elle demeuroit dans son occupation avec Dieu. Elle a passé toute cette nuit du jeudi au vendredi dans des souffrances extrêmes, mais avec un visage si dévot que l'on s'en trouvoit tout élevé à Dieu. Elle est expirée à sept heures du matin, et nous a laissées toutes dans une grande douleur et désir de profiter de ses saints exemples; elle étoit âgée de soixante-treize ans et sept mois, dont elle en avoit passé quarante-huit en religion.

458

Nous espérons qu'elle obtiendra beaucoup de grâces à notre saint ordre, pour la perfection duquel elle avoit une ferveur admirable. Elle nous parloit souvent des désirs qu'elle avoit qu'il se maintint dans son premier esprit, et de la crainte qu'elle ressentoit qu'il en déchût, et elle disoit que quand on se souvenoit de toutes les merveilles que Dieu avoit faites pour l'établir en France, on ne pouvoit se contenter, à moins que d'y voir des âmes toutes ferventes, toutes détachées de la terre, bref, saintes en toutes choses, et que celles qui ne travailloient pas continuellement à y arriver ne pouvoient s'excuser d'être très coupables devant Dieu. J'ai bien du déplaisir, ma chère mère, que la charge où nous sommes me mette dans la nécessité de vous mander une aussi affligeante nouvelle, et de n'avoir pas de quoi y donner la consolation qui s'y peut recevoir en vous parlant de la sainteté de cette âme dont j'aurois souhaité que vous eussiez été informée par notre bonne mère Madeleine de Jésus, puisque, outre la capacité qu'elle auroit de vous l'exprimer, la grande connoissance qu'elle en a eue depuis trente-quatre années auroit encore été d'un très grand avantage; elles ont passé ensemble ce temps dans une union si parfaite qu'il se peut dire qu'elle tenoit de celle du ciel, puisque aucune chose de la nature n'a jamais pu l'altérer.

Ce qui me console, c'est que je crois que feu notre révérend père Gibieuf, qui a vu tous nos monastères, vous aura fait connoître quelque chose du mérite et du prix de cette âme qu'il estimoit comme une des plus élevées qui fût sur la terre.

SŒUR AGNÈS DE JÉSUS-MARIA.»

## VII

### VIE DE LA MÈRE MARIE MADELEINE DE JÉSUS, M<sup>lle</sup> DE BAINS.

«Cette respectable mère eut pour père messire de Lancry, chevalier, seigneur de Bains, de Boulogne, et autres villes en Picardie, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi Henri IV; et pour mère Diane Catherine de la Porte-Vessine, originaire d'Anjou, l'un et l'autre des plus anciennes noblesses de leur province. De ce mariage naquirent cinq enfants, quatre garçons et une fille. L'aîné fut élevé à la cour d'Henri IV, et servit glorieusement l'État sous son règne et sous celui de Louis XIII, ayant levé jusqu'à quatre régiments tant infanterie que cavalerie; les deux cadets entrèrent dans l'ordre de Malte, dont Son Altesse M. de Vignancourt, cousin germain de leur mère, étoit grand maître, et méritèrent par leurs exploits sur les infidèles, l'un le gouvernement de l'île Goré et de la forteresse, après avoir commandé avec honneur le grand galion, l'autre celui de la ville et cité de Malte; le plus jeune des trois mourut en bas âge.

459

Rien n'eût manqué au bonheur dont M. et M<sup>me</sup> de Bains jouissoient, si leur union qui étoit parfaite eût été contractée dans le sein de l'Église catholique; mais l'un et l'autre étoient tellement observateurs des lois de leur secte, que le prêche ainsi que leur cène se tenoient régulièrement dans leur château, et qu'ils y assistoient assidûment avec toute leur petite église de ce lieu.

Dieu qui vouloit préserver du venin qui les infectoit celle dont nous écrivons la vie, jeta sur eux un regard de miséricorde, et les secrets ressorts de la Providence conduisirent, en 1597, M<sup>me</sup> de Bains à Paris, enceinte de cette enfant de bénédiction. Arrivée dans cette ville capitale, M<sup>me</sup> de Ligny, sa sœur, nouvellement veuve, l'engagea à prendre son logement dans sa maison. M<sup>me</sup> de Bains y consentit d'autant plus volontiers qu'outre les liens du sang et de l'amitié, elles étoient unies de sentiments sur la religion, et qu'elle espéroit lui être de consolation dans sa douleur.

S'entretenant ensemble de l'objet qui occupoit M<sup>me</sup> de Ligny tout entière, M<sup>me</sup> de Bains lui avoua ingénument qu'elle envioit l'avantage des catholiques qui se flattent de pouvoir soulager les cœurs des personnes qui leur étoient chères par leurs prières et bonnes œuvres, dogme que les protestants rejettent, n'admettant aucunes prières pour les morts. Le zèle de M<sup>me</sup> de Ligny pour sa fausse religion lui fit oublier dans le moment sa douleur; de si solides réflexions l'alarmèrent; elle en craignit les suites, et fit promptement avertir Bourguignon, ministre protestant, le priant de venir chez elle pour fortifier la foi de sa sœur qui paroisoit chanceler. Celui-ci, encore plus ardent pour sa secte que celle qui l'appeloit, s'y rendit en diligence. Cependant Dieu, jaloux d'une âme dans laquelle il avoit jeté les semences de la grâce, ne permit pas que le faux docteur réussît à calmer ses inquiétudes. M<sup>me</sup> de Prouville, sœur de M. de Champigni, alors premier président, femme de piété, très bonne catholique, et amie de M<sup>me</sup> de Bains, ayant appris ce qui se passoit chez M<sup>me</sup> de Ligny, y conduisit M. de Bérulle. Ses talents pour la controverse étoient connus, et quoique jeune encore ses conquêtes le rendoient déjà redoutable aux sectaires; ils y trouvèrent Bourguignon. M. de Bérulle entra avec lui en matière, et lui prouva par de si fortes raisons la nécessité et la solidité de la prière pour les morts, que ce ministre, n'ayant rien à répliquer, eut recours aux invectives, ressource ordinaire des hérétiques. M<sup>me</sup> de Bains quoique très-ébranlée ne se rendit point encore, Dieu le permettant sans doute afin qu'un plus grand nombre d'âmes participassent à la grâce qu'il vouloit lui faire. M<sup>me</sup> de Ligny, affligée du mauvais succès de ses premières démarches, fit appeler M. de Tillemus qui par sa science et son éloquence s'étoit acquis dans le parti la réputation d'un second Dumoulin. Celui-ci, croyant gagner beaucoup en lui interdisant toute entrevue avec son adversaire et les docteurs catholiques, l'exhorta vivement à n'en plus voir, et lui dit: Vous devez craindre, Madame, si vous continuez vos entretiens avec le serpent, qu'il vous arrive le même malheur qu'à notre première mère dont la chute entraîna celle de sa postérité. J'avoue, répliqua M<sup>me</sup> de Bains, que j'ai été frappée de tout ce que ce jeune homme a dit, et comme M<sup>me</sup> de Prouville doit me l'amener demain à une heure après midi, je vous prie de vous y trouver, afin de me fortifier contre tout ce qu'il pourra me dire. M. de Tillemus n'eut pas de peine à le lui promettre; il avoit à cœur de venger sa secte de l'affront qu'elle avoit reçu en la personne de Bourguignon, il se rendit effectivement à l'heure marquée chez M<sup>me</sup> de Ligny. M<sup>me</sup> de Prouville de son côté, impatiente de profiter des favorables dispositions de son amie, substitua, à M. de Bérulle qui ne put s'y trouver, M. du Perron, pour lors évêque d'Évreux et depuis cardinal. La conférence s'ouvrit par la première question contestée; de celle-ci on passa à d'autres, et la conclusion fut que l'on tiendroit des conférences publiques à l'hôtel de Montpensier où les deux partis auroient la liberté de porter les livres propres à soutenir leurs causes. Ce projet fut exécuté; plus de trois cents personnes assistèrent à ces conférences qui ne durèrent que trois jours, parce que le ministre, déconcerté par la force des preuves, les rompit, prétendant qu'étant Allemand de nation il ne pouvoit égaler dans notre langue l'éloquence de M. d'Évreux, qu'il prétendoit étouffer la vérité. Il s'offroit néanmoins à la continuer en grec, en hébreu ou en latin, et même en françois par la plume. L'on se sépara de part et d'autre sans tirer aucun fruit de ce travail. M<sup>me</sup> de Bains, à l'occasion de laquelle il avoit été entrepris, ne parut pas décidée.

460

Cependant ces conférences firent un si grand bruit que M. de Bains pour lors en Picardie en fut informé. Son zèle pour la religion et le péril où il crut sa femme le déterminèrent à partir sur-le-champ pour Paris. Dès que M. de Bérulle sut son arrivée, se confiant en Dieu, il se rendit chez lui, accompagné de M. Duval, savant docteur de Sorbonne, résolu de ne rien négliger pour le gagner lui-même à l'Église, et assurer par là le salut de l'un et de l'autre. Dieu bénit des vœux si purs, formés par le seul désir de sa gloire. En très peu de temps ils eurent la consolation qu'ils désiroient si ardemment; une conversion si prompte fut suivie de celle de M<sup>mes</sup> de Bains et de Ligny et d'un grand nombre d'autres.

461

M<sup>me</sup> de Bains, vivement pénétrée de la grâce qu'elle venoit de recevoir, l'attribuoit à l'intercession de la sainte Vierge, n'ignorant pas que M. de Bérulle avoit souvent imploré pour elle le secours de cette mère de miséricorde, et qu'il lui avoit offert le fruit qu'elle portoit, et l'avoit engagée, au cas que ce fût une fille, à lui faire donner le nom de Marie, pour marque de sa reconnaissance envers cette divine mère. Elle fit vœu, avant son départ de Paris, de faire à pied le pèlerinage de Notre-Dame-de-Liesse, en action de grâces des insignes faveurs qu'elle et toute sa famille avoient reçues de son divin fils; cet engagement pris et ses affaires terminées, elle quitta cette capitale pour se rendre en Picardie, selon les apparences assez près de son terme.

Cette fille de bénédiction, en faveur de laquelle il semble que Dieu eût voulu combler sa famille, naquit au château de Bains, le 25 janvier 1598; et baptisée sur les fonts sacrés de la paroisse de Notre-Dame-de-Boulogne, diocèse d'Amiens, elle y reçut le nom de Marie, selon les désirs de M. de Bérulle. Son extrait baptistaire prouve que Monsieur son père n'existoit plus, et que Dieu s'étoit hâté de couronner ses miséricordes, l'appellant à lui si peu de temps après son abjuration.

La tradition ne nous a rien conservé de l'enfance de M<sup>lle</sup> de Bains, sinon que Madame sa mère dans le pèlerinage dont elle avoit fait vœu, voulut être accompagnée de cette enfant qu'elle fit porter entre les bras de sa nourrice. Il est à présumer qu'un voyage de vingt lieues, fait à pied par une dame accoutumée aux ménagements des personnes de sa qualité, dut lui être aussi pénible qu'agréable à la mère de Dieu, et qu'il attira sur elle et sur l'enfant les grâces les plus spéciales. M<sup>lle</sup> de Bains parvenue à l'âge de neuf ans, Madame sa mère confia son éducation aux dames Ursulines; elle y resta jusqu'à douze ans qu'elle l'en retira pour la placer à la cour, ne doutant point que sa beauté et sa sagesse fort au-dessus de son âge, la solidité de son jugement, jointe à un esprit naturellement élevé, ne dût lui procurer un établissement. Flattée de ce point de vue, elle sollicita, et obtint de la Reine Marie de Médicis une place de fille d'honneur, sans faire réflexion aux périls où elle exposoit cette jeune personne, l'abandonnant à elle-même dans un lieu si rempli d'écueils pour M<sup>lle</sup> de Bains, d'autant plus à craindre que la faiblesse de son âge et son inexpérience lui permettoient à peine de s'en apercevoir.

Mais Dieu qui s'étoit déjà approprié cette âme veilla sur elle, et la conserva sans tache au milieu de cette cour; sa vertu y fut admirée autant que sa parfaite beauté, dont le portrait passa jusque dans les pays étrangers, et les plus fameux peintres la tirèrent à l'envi pour faire valoir leur pinceau. Elle avouoit depuis avec agrément que jusqu'à l'âge de quinze ans, elle ne fit jamais de réflexion sur cet avantage de la nature, n'étant occupée que de ceux qu'elle croyoit lui manquer; mais qu'à cet âge elle se vit des mêmes yeux que le public; connoissance fatale qui jusqu'à dix-huit ans lui fit sentir les dangereux écueils de la vanité. Les agréments de sa personne et plus encore sa douceur et sa modestie lui attirèrent l'estime et l'affection de la Reine. En toute occasion M<sup>lle</sup> de Bains recevoit de nouvelles preuves de sa bonté; jamais elle ne s'en prévalut que pour faire du bien aux malheureux. A sa prière, Sa Majesté fournit pendant plusieurs années d'abondantes aumônes pour établir plusieurs filles de condition sans ressources; elle-même employoit à semblable œuvre une partie des bienfaits qu'elle recevoit de son auguste maîtresse.

462

Cette générosité puisoit sa source dans un cœur noble, tendre, constant pour ses amis, qu'elle réunissoit à un esprit solide, judicieux, capable des plus grandes choses; et il sembloit que le Créateur eût pris plaisir à préparer dans ce chef-d'œuvre de la nature le triomphe de la grâce. Tant d'aimables qualités fixèrent les yeux de toute la cour; nombre de seigneurs briguerent une alliance si désirable, et la demandèrent à la Reine, ainsi qu'au grand maître de Malte, nommé M. le duc de Bellegarde, le maréchal de Saint-Luc, le marquis de Fontenay, etc., et M<sup>me</sup> de Bains, quoique habituellement en Picardie, n'ignoroit rien de ce qui se passoit. Elle voyoit avec complaisance cette foule de partis se présenter, et ne doutoit pas que ses vues sur sa fille ne fussent bientôt remplies. Mais celui qui l'avoit élue de toute éternité pour son épouse ne permit pas que ce cœur digne de lui seul fût partagé avec aucune créature. La divine Providence lui ménagea dans ce même temps une mortification, nous ignorons le genre, qui commença à lui dessiller les yeux et à lui donner quelque légère idée de vocation pour la vie religieuse. Sur ces entrefaites, la Reine étant entrée dans ce premier monastère, M<sup>lle</sup> de Bains l'y accompagna. Remplie des pensées qui agitoient son esprit, elle s'en ouvrit à notre bienheureuse mère Madeleine de Saint-Joseph. Cette vénérable mère, soit pour l'éprouver, soit que Dieu lui eût fait connoître que les moments n'étoient pas encore arrivés, lui dit en souriant qu'elle feroit fort bien de profiter des partis qui se présentoient, réponse vague qui ne lui déplut pas, selon les apparences, son cœur tenant encore si fortement au monde que, sans les puissants secours de la grâce qu'elle reçut depuis, jamais elle n'eût eu la force de le quitter.

Ces premières impulsions de vocation servirent néanmoins à la rendre plus timide sur le choix d'un état. N'ayant que dix-sept ans, elle ne se pressoit pas de se décider; contente de sa liberté, elle eût voulu en jouir toute sa vie; mais la grâce la poursuivit dans cette espèce de calme. Dans ce même temps, le mariage de Louis XIII obligea la Reine à se rendre à Bordeaux. Sa Majesté passant par Poitiers entra dans l'abbaye de Sainte-Croix. M<sup>me</sup> l'abbesse, M<sup>me</sup> de Nassau, princesse d'Orange, ayant eu occasion de parler devant cette princesse du bonheur et des avantages de la vie religieuse, elle le fit avec tant d'onction et de force que M<sup>lle</sup> de Bains présente en fut vivement touchée, et sans une de ses amies, à qui elle confia ses dispositions elle seroit entrée sur-le-champ dans cette abbaye. Cette amie l'en détourna et lui conseilla d'attendre au moins après le mariage du Roi. Ce désir véhément, selon l'aveu qu'elle en faisoit depuis en gémissant, se ralentit. Cherchant à se divertir et à se dissimuler à elle-même la voix secrète qui l'appeloit à la solitude, elle se livra plus que jamais aux plaisirs et à la vanité. Cependant cette voix miséricordieuse ne se taisoit point, et laissoit toujours dans le centre de son âme une forte impression qu'elle seroit religieuse et carmélite. L'approche des sacrements étoit pour elle l'approche de nouveaux combats; la vocation repoussoit, et la grâce, aidant la solidité de son esprit, la jetoit dans une confusion extrême, surtout au sacré tribunal de la pénitence. Toujours coupable des mêmes fautes, elle se disoit à elle-même: Ne vaudroit-il pas mieux quitter une bonne fois le monde tout à fait que d'y rester exposée à offenser Dieu? Elle se renouveloit, prenoit de fortes résolutions, mais quelque sincères qu'elles fussent, le temps les affoiblissoit et le goût du monde revenoit. Rien néanmoins ne pouvoit effacer cette impression secrète qui la poursuivoit sans cesse. Entrant avec la Reine dans ce monastère et se promenant dans les cloîtres, elle croyoit toujours y voir sa place. Pendant son sommeil même, elle se voyoit fréquemment revêtue de l'habit des Carmélites; quelquefois elle en sentoit de la joie, estimant la sainteté de cet état, mais plus souvent encore l'idée seule que cette chimère

463

pourroit se réaliser la faisoit frémir, et la mettoit hors d'elle-même.

Enfin une maladie dangereuse qu'elle eut à l'âge de dix-huit ans, et qui fut suivie d'une assistance particulière de la sainte Vierge, acheva de lui ouvrir les yeux et de la dégoûter du monde. Voici le fait tel qu'il se trouve dans des mémoires conservés pour servir à l'histoire de sa vie: «Un jour, dit sa femme de chambre, que M<sup>lle</sup> de Bains souffroit extrêmement d'un mal de tête qui la tourmentoit depuis quelque temps, je lui proposai de s'adresser à Notre-Dame de Bonne Délivrance pour être guérie et soulagée; elle y consentit, et après avoir obtenu la permission de la Reine, qui voulut que la gouvernante l'accompagnât, nous montâmes en carrosse pour aller à l'église de Saint-Gervais. Y étant arrivées, on nous mena dans la chapelle de Sainte-Marguerite, qui étoit toute pleine de femmes enceintes. Je priai un prêtre qui étoit là de dire une messe pour mademoiselle; après la messe, il lui mit l'étole sur la tête et récita sur elle des évangiles et des prières. Une des femmes auprès de qui j'étois m'ayant demandé si cette jeune belle dame étoit enceinte, parce qu'il n'en venoit pas d'autres en ce lieu, je pensai mourir de douleur, croyant avoir perdu ma maîtresse de réputation; je lui dis donc de sortir bien vite, de la peur que j'avois que quelques seigneurs qui rôdoient dans le quartier pour découvrir où nous étions nous aperçussent; mais nous ne pûmes si bien faire que l'un d'eux ne nous vît; et comme étant veuf, il savoit la dévotion de cette chapelle, il vouloit en railler; mais je l'en empêchai, le menaçant, s'il le faisoit, de lui rendre de mauvais services auprès de M<sup>lle</sup> de Bains, ce qui l'arrêta. La sous-gouvernante, qui n'en savoit pas plus que nous, fut en grande colère contre moi, craignant que la Reine ne se fâchât contre elle, et pour l'éviter elle m'accusa de simplicité; mais la bonne princesse non-seulement ne me dit mot, mais défendit que l'on parlât de cette aventure à M<sup>lle</sup> de Bains. Le bon de tout, c'est qu'elle se trouva entièrement quitte de son mal de tête; aussi les courtisans disoient-ils que la sainte Vierge lui avoit dit comme notre Seigneur à la femme de l'Évangile: Ma fille, ta foi t'a guérie.»

464

La grâce agissant alors plus fortement sur son âme que sur son corps, elle en suivit les mouvements; elle prit un carrosse secrètement et vint demander une place à la révérende mère Marie de Jésus (M<sup>me</sup> de Bréauté), pour lors prieure de ce monastère. Cette prudente mère, ne voulant rien précipiter, se contenta de lui promettre de lui en ménager une, et la pria en attendant de consulter M. de Bérulle sur une affaire de cette importance. Depuis l'heureux moment où dans le sein de sa mère il l'avoit offerte à la sainte Vierge, il ne la perdoit pas de vue devant Dieu, et à la cour même il prenoit plaisir à l'entretenir de discours de piété. Selon les apparences, le saint cardinal jugea nécessaire qu'elle s'éprouvât encore, puisque son entrée aux Carmélites fut différée de deux ans et qu'elle suivit la Reine dans son exil de Blois.

Une lettre écrite de sa main après grand nombre d'années de la vie religieuse prouve que dans cet intervalle elle eut encore de violents combats à soutenir contre elle-même. Cette lettre est trop intéressante pour être omise; nous ne ferons que la copier: les obstacles que M<sup>lle</sup> d'Épernon eut à vaincre en pareille circonstance y donnèrent occasion.

«Mademoiselle, la mère sous-prieure (la mère Agnès) m'ayant fait part de l'honneur que vous me faites de vous souvenir de moi, et du désir que vous avez de savoir ce qu'il m'en a coûté pour quitter le monde, après vous avoir très humblement remerciée de l'un, je vous obéis en l'autre. J'avois une si grande pente pour les vanités du monde, les plaisirs de la vie, les commodités, qu'il me fallut faire beaucoup d'efforts pour les abandonner. Ma raison en étoit si offusquée que je répandois souvent beaucoup de larmes me voyant sur le point de les quitter. Je portois en ma conscience un instinct puissant de servir Dieu, mais en même temps j'avois tant de traverses dans l'esprit, et tant de liens qui me tenoient engagée, que je ne savois si j'aurois jamais la force de les rompre. Il plut à Dieu, dont la bonté est infinie, de me présenter deux occasions pour m'y aider. La première fut la mort d'une demoiselle avec qui j'avois eu de grands entretiens deux ou trois jours avant; la voyant enlevée de ce monde si promptement, il me prit une si grande frayeur de la mort, que je n'avois de repos qu'en faisant résolution d'abandonner tout pour jamais. L'autre fut un sermon sur la vocation des âmes. Il étoit plein de reproches pour celles qui auroient manqué de fidélité à répondre à l'appel de Dieu, ces âmes qui auroient fait plus de cas de la vie présente que de l'éternelle, qui auroient méprisé l'amour d'un Dieu qui, par de si grands privilèges, les choisissoit pour lui, et se seraient abandonnées à celui qu'elles auroient pour des créatures viles et méprisables. Il dépeignit encore avec tant de grâce pour moi la consolation que mon âme et ses semblables recevraient au jour du jugement, qu'attendrie et saisie d'effroi je baissai ma coiffe de peur que l'on ne me vît, et donnai liberté à mes larmes de suivre le mouvement de mon cœur, et mon esprit fut si persuadé que, sans un crime inexcusable, je ne pouvois plus retarder d'obéir à Dieu, que je ne pris que peu de jours pour avoir mon congé de la Reine, et pour me mettre sur le chemin du lieu où sa divine majesté vouloit que je lui fisse le sacrifice de moi-même.»

465

Elle dit de plus, dans une autre occasion, parlant du père Suffren, auteur dudit sermon: «Ce sermon paroissoit m'être adressé si directement que je crus qu'il l'avoit fait exprès pour moi, quoique depuis deux ans que je marchandais avec Dieu, je n'en eusse parlé à personne. J'en fus si troublée que dès que ce père fut rentré chez lui, j'allai l'y trouver, mais fort secrètement, de peur qu'on ne se doutât de mon dessein, ce qui eût été d'autant plus aisé que tout le monde s'aperçut qu'il m'avoit touchée, m'ayant vue baisser ma coiffe. Il fut bien étonné de me voir, mais il le fut infiniment davantage lorsque je lui eus dit le sujet, et que sans doute il avoit fait ce sermon pour moi. Il m'assura que non, ne pensant pas même que j'eusse de vocation pour la vie religieuse, qu'apparemment Dieu le lui avoit inspiré puisqu'il en voyoit en moi l'heureux fruit. Il m'encouragea beaucoup à suivre la voix de Dieu, et me promit qu'il m'aideroit à obtenir un congé de la Reine.»

Dans les deux ans dont M<sup>lle</sup> de Bains fait ici mention, elle s'exerça en toutes sortes de bonnes œuvres et austérités, couchant sur des planches, et se levant la nuit pour prier; mais tout cela avec tant de précaution que personne de la cour ne soupçonna ce qu'elle méditoit, agissant en tout l'extérieur avec son train ordinaire; le trait suivant en est la preuve.

Allant un jour voir M<sup>me</sup> sa mère que des affaires appeloient à Paris, elle passa dans une maison particulière où une femme eut la hardiesse de lui présenter quantité de pierreries de la part d'un prince. M<sup>lle</sup> de Bains indignée la refusa d'un ton à faire sentir à cette misérable combien elle en étoit offensée. Comme elle remontoit en carrosse, cette femme la suivit en lui disant les injures les plus atroces. La femme de chambre, qui ne s'étoit point aperçue de ce qui s'étoit passé, lui demanda à quel propos on l'outrageoit ainsi, et l'ayant appris, elle voulut faire arrêter cette femme; mais M<sup>lle</sup> de Bains le défendit en disant: Laissons à Dieu le soin

466

de nous venger.

M<sup>lle</sup> de Bains, alors bien décidée, ne soupiroit plus qu'après l'heureux moment où, délivrée de la servitude du monde, elle pourroit lui dire un éternel adieu. Pendant son séjour à Blois, elle s'étoit ouverte de son dessein à M. de La Suze, prieur de la Vernesse, son parent. Ce saint religieux, singulièrement dévot à la très sainte Vierge, lui avoit été d'un grand secours, et l'avoit toujours fortifiée dans son projet. Le révérend père Suffren et lui la déterminèrent à déclarer à la Reine en secret sa vocation pour les Carmélites, et à lui demander la permission de se rendre à celles de Paris dont elle avoit fait choix de préférence. La surprise de cette princesse fut extrême; elle l'avoit honorée de sa confiance et de sa bonté plus qu'aucune de ses filles d'honneur; après mille marques d'étonnement et de tendresse, elle lui dit que c'étoit une grande résolution qu'il ne falloit pas prendre légèrement, et qu'elle exigeoit qu'elle prît trois mois pour y penser. Ce terme expiré, M<sup>lle</sup> de Bains résolut de réparer son délai involontaire, redoubla ses instances auprès de Sa Majesté, qui, touchée de sa constance, céda enfin à ses désirs. Elle lui donna pour l'accompagner dans ce voyage, le père Des Granges, minime, M<sup>me</sup> de Saint-Martin, sous-gouvernante de ses filles d'honneur, un gentilhomme et la suite convenable à un carrosse de Sa Majesté. M<sup>lle</sup> de Bains instruisit ce religieux minime de son secret, par un motif d'autant plus édifiant qu'il découvre toute l'étendue de son sacrifice.

Déterminée à la plus entière rupture avec le monde, elle comprit quelle devoit commencer par anéantir son propre esprit; dans cette vue, elle pria ce père de lui dresser le modèle des lettres que le devoir et la reconnaissance l'obligeoient d'écrire aux princesses et dames qui l'honoroient de leur amitié, pour leur annoncer sa retraite aux Carmélites. Elle les copia mot à mot, avec l'humilité et l'admirable simplicité qui ont constamment éclaté en elle. Elle ne se permit même nul retour sur l'étonnement que devoit causer un style si nouveau pour elle; il ne nous est resté qu'un fragment de celle qu'elle écrivit à M<sup>me</sup> la princesse de Conti. Le voici: «Madame, étant pour me charger de la croix de mon Sauveur, j'ai cru qu'il étoit de mon devoir, etc.» Toutes les soirées du voyage se passèrent à copier ces édifiantes lettres. A une journée de Paris, la femme de chambre, persuadée, comme toute la cour, qu'elle n'y venoit que pour se marier, l'entretenoit des pompes et des préparatifs relatifs à cet objet. L'indifférence de sa maîtresse lui fit soupçonner sa vocation; elle lui fit part de ses inquiétudes; la réponse qu'elle en reçut lui fit connoître qu'elles étoient fondées; «ce qui me fit crier si fort, dit cette femme, que tous ceux du logis accoururent pour savoir ce qui étoit arrivé. Je leur dis en pleurant, et je sanglotai si fort qu'elle fut contrainte de me l'avouer.» Le secret de M<sup>lle</sup> de Bains découvert, elle employa cette dernière nuit à régler les libéralités qu'elle vouloit faire, tandis que cette fille s'occupoit avec le gentilhomme qui accompagnoit sa maîtresse des moyens de faire échouer son entreprise. Leur entretien ayant été sans tiers, quel fut l'étonnement de l'un et de l'autre, lorsque, entrant le matin dans sa chambre, elle leur cria: N'exécutez pas vos desseins, car ils ne réussiront pas.

467

Arrivée à Paris, elle fut droit aux Carmélites. En descendant de carrosse, son premier soin fut de donner différents ordres aux personnes qui l'avoient accompagnée pour les écarter du monastère, et leur dérober la vue de son entrée. Pendant qu'on alloit avertir la révérende mère Marie de Jésus, prieure, elle courut à l'église adorer le très Saint-Sacrement. En y entrant, elle aperçut près du sanctuaire M. le marquis de Bréanté, fils unique de cette vénérable mère; la crainte d'en être reconnue la retint au bas de l'église; elle se cacha le mieux qu'elle put dans ses coiffes, et abrégea sa dévotion pour se réfugier chez les tourières en attendant que la porte s'ouvrît. Le marquis la suivit de près; mais, n'ayant pu la reconnoître, il monta au parloir de sa respectable mère. En arrivant, elle lui dit qu'elle n'avoit pour cette fois qu'un moment à être avec lui. «Pourquoi, lui dit-il, Madame, me chassez-vous si vite aujourd'hui?» Mais, sans lui répondre, elle sortit du parloir; une visite si précipitée et le carrosse de la Reine qu'il avoit vu, piquèrent sa curiosité; il s'informa à diverses personnes qui ne crurent pas devoir le satisfaire; enfin, il s'adressa au cocher, qui, sans mystère, lui dit le nom de la personne qu'il avoit amenée.

Pendant ce temps, M<sup>lle</sup> de Bains entra dans le monastère, et par M. de Bréanté la nouvelle en fut aussitôt répandue dans Paris. Elle y attira dès ce premier moment une foule de personnes de tous états, chacune voulant se convaincre par soi-même d'un événement qu'on se persuadoit à peine. M<sup>me</sup> la princesse de Conti, instruite par M<sup>lle</sup> de Bains même de sa retraite, ne perdit point de temps pour s'y rendre, persuadée qu'elle ne pourroit tenir aux marques de sa tendresse; elle n'oublia rien de ce qui pouvoit l'attendrir et la pressa de sortir, joignant aux témoignages de la plus tendre amitié et aux larmes les plus sincères les offres les plus flatteuses, jusqu'à l'assurer que tous ses biens étoient à sa disposition.

468

Cet événement si peu attendu de M<sup>me</sup> de Bains fut pour elle un coup de foudre; elle part sur-le-champ de Picardie, se rend à l'hôtel de Conti, se flattant que ses efforts, près de sa fille, soutenus par cette princesse, seroient plus efficaces. Mais sœur Marie de Jésus (c'est le nom qui lui fut donné à son entrée) demeura inébranlable, uniquement occupée du bien éternel et de l'ineffable alliance à laquelle l'infinie bonté de Dieu la destinoit. Elle parut insensible à tout ce que la terre lui pouvoit offrir. Cependant M<sup>me</sup> de Bains, au désespoir de ne pouvoir rien gagner sur sa fille, s'adressa au parlement. M. Sevin, avocat général, fut chargé de la cause et la plaida avec zèle, ne doutant point du succès, vu l'âge de M<sup>lle</sup> de Bains qui n'avoit encore qu'un peu plus de vingt ans. Il l'eût sans doute gagnée, si M. le cardinal de Retz, évêque de Paris, ne se fût porté médiateur entre la mère et la fille, et n'eût fait consentir la première à se contenter d'un entretien secret dans l'intérieur du monastère. Il se chargea lui-même de lui en ménager l'entrée, à la suite de quelques princesses qui en avoient acquis le droit par bref de Rome. Ce projet fut exécuté. Cette mère désolée conduisit sa fille dans le fond du jardin, et là, pendant trois heures entières, employa tout ce que put lui suggérer l'amour le plus tendre et le plus juste. Après avoir épuisé les caresses, employé les menaces, et intéressé sa conscience qu'elle crut alarmer en lui disant qu'étant veuve, chargée de procès, son devoir l'obligeoit à la secourir dans sa vieillesse; enfin, hors d'elle-même par l'excès de sa douleur, elle tomba aux pieds de sa fille, noyée dans ses larmes. Quelle épreuve pour M<sup>lle</sup> de Bains, qui aimoit autant cette tendre mère qu'elle en étoit aimée! Son recours à Dieu dans un assaut si long et si dangereux lui mérita d'en être secourue, et la fit sortir victorieuse de ce premier combat, qui ne fut pas le dernier, M<sup>me</sup> sa mère étant souvent revenue à la charge tout le temps de son noviciat.

Dans ces premiers jours, le monastère fut assiégé par les personnes du premier rang et les amies de la nouvelle postulante. Tous firent les derniers efforts sur son cœur, sans en effleurer la constance. Soupirant

après la solitude qu'elle étoit venue chercher, elle eut bien voulu se soustraire à ces visites; mais la mère prieure crut devoir l'obliger à s'y prêter pendant les huit premiers jours; elle les employa à persuader aux personnes qui la visitèrent que, passé ce temps, elle devoit être regardée comme morte pour eux et pour le monde.

Dans cet intervalle, un seigneur de la cour hasarda encore de charger sa femme de chambre de lui offrir son alliance; et peu de jours après le gentilhomme qui l'avoit accompagnée dans son voyage ayant eu commission d'un autre seigneur de lui faire la même offre, il fut si sensiblement touché du souverain mépris qu'elle témoignoit pour les grandeurs du siècle, qu'il les quitta lui-même et embrassa l'état ecclésiastique. Il ne fut pas le seul sur qui le courage de M<sup>lle</sup> de Bains fit impression. Une demoiselle, élevée chez M<sup>me</sup> la princesse de Conti, se reprochant sa lâcheté à obéir à la voix de Dieu qui depuis longtemps l'appeloit au Carmel, frappée d'un exemple si édifiant, rompit ses liens, et entra dans le monastère des Carmélites d'Aix. Enfin la femme de chambre, dont nous avons si souvent parlé, inconsolable de la perte de sa maîtresse, et réfléchissant sur l'héroïsme de sa vertu, reçut le don inestimable de la vocation religieuse. Elle fut reçue dans le couvent de l'Assomption de Paris, où les bienfaits de sa maîtresse fournirent à sa dot. Elle y a vécu très saintement sous le nom de la mère Antoinette de Sainte-Geneviève. La haute idée qu'elle avoit conçue de la sainteté de sa maîtresse lui persuadant que l'on écriroit un jour sa vie, de son propre mouvement elle dressa les mémoires qui y servent aujourd'hui.

469

Enfin sœur Marie Madeleine de Jésus, délivrée de l'espèce de servitude dans laquelle elle avoit été tenue ces huit premiers jours, se livra tout entière aux devoirs de son nouvel état. Dieu, qui avoit sur elle de grands desseins, inspira à la sainte mère prieure de prendre seule le soin de la former à la vie religieuse. Ses progrès furent si rapides qu'ils surpassèrent les espérances qu'elle en avoit conçues; elle admiroit surtout que dans ce passage d'un état de vie tel que celui de la cour à celui de la religion, il ne lui restât pas le moindre vestige du premier. Les vertus d'humilité, de simplicité, d'obéissance et de mortification, qui y sont les plus opposées, commencèrent dès lors à la caractériser. Chaque fois que la mère prieure l'entretenoit, elle avoit la consolation de recueillir le centuple de sa semence jetée dans ce cœur si bien disposé, ce qui la portoit à bénir incessamment le ciel du don précieux qu'il avoit fait en elle à ce monastère et à tout l'ordre.

L'humilité étant le fondement de tout l'édifice spirituel, sœur Marie de Jésus s'appliqua d'abord à lui donner toute la profondeur que la grâce lui suggéroit. Elle saisissoit avec ardeur tous les moyens d'anéantir à ses propres yeux et à ceux des autres, les dons de nature et de grâce dont Dieu l'avoit favorisée. Peu contente de s'être soustraite aux visites des grands et de toutes ses amies, dans le désir d'en être oubliée, et d'ôter de devant leurs yeux tout ce qui pouvoit la rappeler à leur esprit, son premier soin fut sous divers prétextes de retirer ses portraits de leurs mains, dans le dessein de les brûler. Quelques personnes, n'imaginant pas l'usage qu'elle en vouloit faire, eurent pour elle cette complaisance; mais le plus grand nombre ne s'y prêta pas. Un de ces portraits ayant été envoyé à notre bienheureuse mère, alors prieure au second monastère qu'elle venoit de fonder, cette vénérable mère se fit un amusement de le montrer à la communauté assemblée. A cette vue, toutes se sentirent attirées à demander à Dieu de ne point laisser dans le monde ce chef-d'œuvre de nature, digne de lui seul, et d'en gratifier le Carmel. Une d'entre elles, sœur Marie de Sainte-Thérèse, fille de M<sup>me</sup> Acarie, s'offroit même à sa divine majesté pour souffrir tout ce qu'il lui plairoit pour obtenir cette grâce. Alors notre bienheureuse mère, en souriant et frappant sur son épaule, lui dit que la bonté de Dieu avoit prévenu ses desirs, qu'elle étoit déjà dans l'ordre, et qu'il ne falloit penser qu'à demander sa persévérance.

470

Ses premiers essais étoient trop parfaits pour ne s'en pas flatter. Les sacrifices momentanés qu'elle faisoit à Dieu de toute elle-même et de ses inclinations les plus innocentes, inondoient son âme d'une paix et d'une joie toute céleste, qui lui faisoit goûter de plus en plus le bonheur de son état, et ne lui laissoit de desirs que pour s'en assurer la stabilité. «Je n'aurois pas voulu, disoit-elle dans la lettre déjà citée à M<sup>lle</sup> d'Épernon, changer mon sort avec tous les empires du monde. Certainement les délices de la vie sont bien stériles en joie comparées à celles dont je jouissois et jouis encore.»

Des dispositions si consolantes, accompagnées des plus solides vertus, engagèrent la mère prieure à abrégier le temps de sa première épreuve, et le sentiment de la communauté se trouvant unanime, elle reçut le saint habit de la religion le 20 mars 1619.

Revêtue des livrées de Jésus-Christ, qu'elle regardoit comme les arrhes de l'alliance dont elle vouloit s'honorer, elle rechercha avec plus d'ardeur encore les moyens de témoigner à son divin époux son amour et sa reconnaissance. C'étoit en elle une soif insatiable qui ne pouvoit être satisfaite. Les plus grandes austérités lui paroissoient des atomes. Elle lui demandoit sans cesse de lui faire connoître ce qui la rendroit plus agréable à ses yeux. Une prière si digne de Dieu ne pouvoit qu'être exaucée. Un jour, après la sainte communion, une voix intérieure lui dit: Ce que je désire de vous est de bien faire tout ce que vous faites. A ces paroles se joignit une lumière aussi vive que pénétrante qui lui montra une étendue immense dans les vertus religieuses; elle en fut effrayée, et désespéroit de pouvoir les mettre en pratique; elle commençoit à tomber dans l'abattement, lorsque la même voix lui dit: Ce qui est impossible aux hommes ne l'est pas à Dieu; je serai en vous pour opérer ce grand ouvrage. Son âme en ressentit aussitôt l'effet, se trouvant revêtue d'une force supérieure.

Il n'y avoit que six semaines que sœur Marie de Jésus étoit revêtue du saint habit, lorsqu'elle éprouva que dans l'ordre de la grâce les faveurs les plus signalées sont toujours suivies des épreuves les moins attendues. Elle tomba tout à coup dans une si profonde léthargie que, quoique très promptement secourue, aucuns remèdes ne l'en purent tirer, ce qui obligea de lui faire administrer l'extrême-onction. La révérende mère Marie de Jésus et toute la communauté consternées firent faire beaucoup de prières en dehors et en dedans du monastère; et notre bienheureuse mère<sup>[567]</sup>, avertie du danger pressant de la novice, la recommanda à ses filles de la rue Chapon, leur disant: Il ne faut pas, mes filles, que Dieu nous ôte sitôt le bien qu'il nous a donné. Au moment qu'on s'y attendoit le moins, la connoissance revint à la malade. Craignant un nouvel accident, l'on profita de ce premier instant pour la faire confesser et lui donner le saint viatique; et Dieu, touché des vœux ardents de tant d'âmes saintes réunies, lui rendit la santé, grâce qui combla de consolation les deux mères et leurs filles. Revenue des portes de la mort, la fervente novice, à qui, selon le témoignage qu'en a rendu la sainte prieure, Dieu avoit accordé de très grandes grâces dans le cours de cette maladie, redoubla de vigilance et de fidélité; et, comprenant que tous les instants de la vie qui lui avoit été rendue

471

devoient être employés à pratiquer ce que renfermoient les paroles que Dieu avoit imprimées dans le centre de son âme, elle s'appliqua tout entière à s'acquitter des actions les plus communes avec toute la perfection dont elles pouvoient être susceptibles, portant cette fidélité jusqu'à bien écrire, fermer une lettre, ployer un paquet sans défaut, etc., et cela avec autant d'attention qu'elle portoit aux choses essentielles; fidélité qui fut en elle si persévérante que ses mères et sœurs assuroient à la fin de sa vie ne l'avoir jamais pu trouver en faute sur les plus foibles objets.

Cette maladie ne fut pas la seule épreuve par laquelle Dieu voulut purifier une âme en qui il vouloit mettre ses complaisances. A cette joie sainte, à cette paix délicieuse dont son cœur avoit été inondé dans les commencements de son noviciat, succéda une tentation des plus dangereuses. Le démon, jaloux des progrès d'une âme qu'il prévoyoit devoir lui en ravir tant d'autres, se servoit pour la perdre de la haute idée qu'elle avoit conçue de la sainteté de l'état religieux: il lui persuada que celles qui l'avoient embrassé devoient être des anges, par conséquent exemptes des défauts et des foiblesses que Dieu laisse souvent aux âmes les plus saintes pour exercer leur vertu, et pour les tenir dans l'humilité. Ne pouvant manquer d'en voir de ce genre dans ses sœurs, elle se trouva bientôt en butte aux attaques de l'ennemi de tant de biens. Cette illusion, jointe aux instances que M<sup>me</sup> sa mère ne se lassoit pas de faire pour l'obliger à quitter l'habit, lui livrèrent de si rudes combats qu'elle se vit plusieurs fois sur le point de demander à sortir. A cette première erreur l'auteur de ses peines en ajouta une autre, lui mettant dans l'esprit qu'elle devoit les tenir secrètes même à l'égard de la prieure, ce qui lui assuroit sa proie; mais comme une âme tentée est rarement d'accord avec elle-même, la bonté de Dieu se servit pour la tirer de cet abîme d'une pensée bien opposée à celle qui l'y avoit entraînée. Malgré les imperfections qu'elle croyoit apercevoir dans ses sœurs, ne pouvant se dissimuler leurs vertus réelles, elle les regardoit comme des saintes et les croyoit telles; elle se persuada donc qu'elles voyoient tout ce qui se passoit dans son imagination. «Puisque, je ne puis, se disoit-elle à elle-même, leur soustraire la connoissance de mes dispositions, il faut me résoudre à les déclarer.» Dieu, qui n'attendoit que cet acte d'humilité et de simplicité de sa servante pour la faire triompher de son ennemi, rendit aussitôt à son âme le calme qu'elle avoit perdu, et daigna substituer à ses premières et fâcheuses impressions les sentiments contraires, l'amour et l'estime de son état, une charité et un respect sans bornes pour ses sœurs, le plus souverain mépris d'elle-même, et une ouverture sans réserve pour la vénérable mère chargée de sa conduite, pour qui dans la suite de sa vie elle n'eut rien de caché.

472

Enfin le moment heureux où sœur Marie de Jésus devoit consommer son sacrifice étant arrivé, elle s'y prépara par une retraite de dix jours usitée, et une confession générale qu'elle fit à M. le cardinal de Bérulle. Elle prononça ses vœux, âgée de vingt-deux ans, l'an 1620, le 25 de mars, fête de l'Incarnation.

Les saintes dispositions qui précédèrent et accompagnèrent son sacrifice sont aussi difficiles à exprimer que les grâces dont l'infinie bonté de Dieu la favorisa. Se regardant dès lors comme une victime immolée à son Dieu, elle comprit que, morte à elle-même, elle ne devoit plus vivre que de sacrifices, et retrancher toutes les inclinations de la nature et les penchants de son cœur, pour ne plus agir que par le mouvement de l'Esprit-Saint. Son amour pour la souffrance devint si véhément que la révérende mère Marie de Jésus, naturellement réservée à accorder aux jeunes religieuses des austérités extraordinaires, crut devoir seconder la grâce de sa nouvelle professe en se rendant à ses desirs. Dès lors cette sainte fille fit son étude de Jésus-Christ. Ses mystères, ses paroles, ses actions, ses douleurs, sa vie, sa mort, ses grandeurs et ses abaissements remplissant son cœur, en portoient l'empreinte sur toute sa conduite, qui attiroit l'admiration de toute la communauté. Il n'y avoit que quatre ans que sœur Marie de Jésus étoit professe, lorsque Dieu rendit à notre monastère notre bienheureuse mère qui en avoit été absente pendant plusieurs années. Cette grande servante de Dieu bénit mille fois la souveraine bonté du trésor inestimable dont il l'avoit enrichie dans la personne de sœur Marie de Jésus; elle ne pouvoit se lasser d'admirer tant de vertus et de talents réunis dans un même sujet; elle se fit un plaisir d'en partager la conduite avec celle à qui elle succédoit en la charge de prieure, regardant comme l'un de ses principaux devoirs le soin de la perfection d'une âme qu'elle prévoyoit devoir être le soutien de tout l'ordre. Cette vue du bien de notre saint ordre lui fit résoudre peu de temps après à faire à Dieu le sacrifice d'un sujet si utile et si nécessaire à ce monastère pour celui de Bourges, qui étoit au moment d'être anéanti par la désertion des filles rebelles à l'autorité des supérieurs françois. M. de Bérulle et ses collègues, voulant sauver cette portion de la famille que Dieu avoit confiée à leurs soins, résolurent d'y envoyer d'autres religieuses, avec une prieure qui joignît à une éminente vertu les qualités propres à une mission si difficile, et qui fût capable de concilier les intérêts divers des personnes qui la traversoient ou la soutenoient.

473

Notre bienheureuse mère, qui y avoit mûrement pensé, n'en trouva pas de plus propre que sœur Marie de Jésus à seconder son zèle; elle lui en parla donc. La seule proposition fut pour elle un coup de foudre, son humilité lui persuadant être aussi indigne qu'incapable de remplir un tel poste, et son cœur souffrant de se voir sitôt séparée de cette bienheureuse mère. Elle ne marqua cependant aucune opposition au dessein qu'elle avoit sur elle; elle reçut même en silence et dans l'intention d'en profiter les avis qu'elle lui donna l'espace de deux mois pour s'en acquitter. Mais lorsqu'elle étoit seule, elle fondoit en larmes, Dieu ne permettant pas qu'un sacrifice si généreux fût adouci par son entière soumission à sa volonté, afin de donner lieu à son plus grand mérite. Elle le poussa même si loin qu'elle ne crut pas devoir pendant ce temps s'ouvrir de ses dispositions à la sainte prieure, dans la crainte de lui faire changer de sentiments et de sortir par là de l'ordre de la Providence. Mais Dieu, qui ne demandoit d'elle que le sacrifice de ses répugnances, permit que, faisant réflexion que cette réserve à l'égard de celle qui lui tenoit sa place pouvoit être contraire à l'esprit de simplicité auquel elle s'étoit dévouée, il n'en fallut pas davantage pour la déterminer à la pratiquer dans cette occasion comme dans toutes les autres; ainsi s'abandonnant de nouveau à la Providence, et à ses desseins tels qu'ils pussent être, elle communiqua par écrit à cette bienheureuse mère la pénible situation où elle se trouvoit. La sainte prieure, qui de son côté ayant découvert dans de fréquents entretiens encore plus clairement les vertus et les talents de la sœur Marie de Jésus, se reprochoit déjà la pensée qu'elle avoit eue d'en priver son monastère; charmée que cet aveu se rencontrât avec ses nouvelles lumières, elle lui dit: Ma fille, vous n'irez point à Bourges, j'ai changé de dessein, n'y pensez plus. A quoi pensois-je, disoit depuis cette bienheureuse mère, d'avoir eu l'idée d'éloigner d'ici un sujet de ce mérite? J'en meurs de confusion, quoique je ne voulusse le faire que par grande charité. Souvent elle lui en demandoit pardon en des termes qui étoient pour cette humble fille une véritable croix. Dès lors cette sainte prieure eut de grandes vues sur elle, et Dieu ne tarda pas à l'y confirmer.

Ce monastère étant souvent obligé de se priver de ses meilleurs sujets pour les nouvelles fondations, les supérieurs avaient jugé nécessaire dans le temps de continuer dans leurs emplois celles qui occupoient les premières places. Sœur Marie de Saint-Jérôme, sous-prieure de cette maison, étoit dans ce cas; elle aspirait depuis longtemps à rentrer dans l'état de simple religieuse. Cette grâce fut enfin accordée à ses demandes, et la communauté supplia M. de Bérulle d'ordonner à leur bienheureuse mère de demander à Dieu qu'il daignât lui faire connoître celle qu'il destinoit à cet emploi; elle obéit à cet ordre, et pendant qu'elle recommandoit cette affaire à Notre-Seigneur, elle entendit une voix qui lui dit que cette élection devoit tomber sur sœur Marie Madeleine de Jésus, et elle conçut en même temps par une lumière surnaturelle que Dieu l'avoit choisie pour partager avec elle les travaux de la supériorité, lui succéder dans le gouvernement de ce monastère et dans le zèle de la perfection de l'ordre. Cette révélation combla de joie la servante de Dieu, elle en fit part à M. de Bérulle et à la communauté qui l'élut d'une voix unanime pour l'emploi désigné. Sœur Marie de Jésus, aussi surprise et désolée que les sœurs étoient satisfaites, n'oublia rien pour se défendre d'accepter cette place de tout ce que les bas sentiments qu'elle avoit d'elle-même lui suggérèrent; elle eut de violents combats à soutenir contre son humilité et son attrait pour la vie intérieure et la solitude, attrait que l'on pouvoit dire avoir été sa passion dominante, et qui toute sa vie lui fit souffrir une espèce de martyre, étant destinée par la Providence à être le conseil et le recours de ses prieures, et par conséquent à ne pouvoir jamais le satisfaire. La perfection avec laquelle elle s'acquitta des devoirs de son nouvel emploi, justifia le choix que Dieu avoit fait d'elle, et quelque connoissance que la communauté eût déjà de son mérite et de sa capacité, elle surpassa son attente. Entre les devoirs ordinaires attachés à cette place, notre bienheureuse mère se déchargea sur elle des visites fréquentes qu'elle étoit forcée de recevoir, de répondre à la plupart des lettres qui lui étoient écrites; et de plus s'en fit aider dans la direction des âmes. Elle admiroit sans cesse qu'elle pût suffire à tant d'occupations différentes, et bénissoit Dieu de lui avoir donné un tel secours sur la fin de ses jours. Cette bienheureuse voyant approcher le terme de son pèlerinage soupiroit sous le poids du gouvernement, et désiroit avec ardeur d'en être déchargée, pour n'avoir plus d'autre soin que celui de se préparer à l'arrivée de son époux. Dans cette vue, elle fit au révérend père Gibieuf de si fortes instances pour obtenir cette grâce qu'il crut ne lui devoir pas refuser; en conséquence il procéda à une élection; elle tomboit naturellement sur la mère Marie de Jésus qui avoit déjà gouverné ce monastère neuf années consécutives avec une sagesse telle qu'on pouvoit l'attendre de son éminente sainteté; mais attirée à une vie purement intérieure, elle se réserva l'heureux sort de Marie pour le reste de ses jours, et les supérieurs respectant son attrait crurent devoir y condescendre; ainsi le 2 juin 1635, sœur Marie de Jésus, sous-prieure, fut élue prieure, et vérifia en entier la révélation de la bienheureuse mère. La joie de ces deux servantes de Dieu fut aussi sincère que le fut la douleur de la nouvelle élue.

Jamais elle n'eût pu se résoudre à accepter ce fardeau, si, outre l'obéissance sous laquelle elle étoit obligée de plier, elle n'eût compté sur le secours et les lumières de celle à qui elle succédoit. Mais cette bienheureuse mère avoit bien d'autres vues; ayant déjà fait l'épreuve de la prudence et du talent de la jeune prieure, elle ne douta pas des bénédictions que le ciel verseroit sur son administration; aussi elle ne pensa plus qu'à partager avec la mère Marie de Jésus, sa sainte amie et compagne, les douceurs de la vie contemplative, et ne voulut plus entrer pour rien dans les sollicitudes du gouvernement. La nouvelle prieure ne tarda pas à s'en apercevoir; elle lui en fit de respectueux mais très vifs reproches, auxquels la bienheureuse mère répondit, qu'il étoit vrai qu'elle ne pensoit plus qu'à honorer l'humble dépendance de Jésus-Christ, ajoutant à ces paroles édifiantes: Mais puisque vous m'ordonnez, ma mère, de vous dire mon sentiment, je le ferai quand l'occasion s'en présentera. Et depuis ce moment jusqu'à sa mort, cette bienheureuse ainsi que la mère Marie de Jésus ne cessèrent de lui communiquer ce que l'expérience dirigée par la grâce leur avoit appris dans l'art de gouverner. Cette excellente élève, de son côté, suivait leurs avis en tout sans jamais s'en écarter dans les choses même les plus indifférentes; nous n'en donnerons qu'un exemple.

La mère Madeleine de Saint-Joseph dit un jour qu'il falloit placer deux grands tableaux dans l'hermitage dédié à feu le saint cardinal de Bérulle; en conséquence la mère prieure ordonna qu'ils y fussent portés. La sœur, chargée de ce petit lieu de dévotion, lui représenta qu'ils étoient trop grands pour la situation; mais elle, ne trouvant rien d'impossible dès qu'il s'agissoit de satisfaire cette vénérable mère, persista à le vouloir; cette sœur ne pouvant s'y résoudre lui représenta qu'étant prieure elle étoit maîtresse d'en ordonner autrement; elle n'eut d'autre réponse que celle-ci: Dieu m'en garde, ma sœur, je perdrois plutôt la vie que de contrevvenir à la déférence que je dois à ses moindres désirs. La nouvelle prieure portant cette délicatesse pour les simples désirs de cette bienheureuse, l'on ne peut douter de sa déférence totale sur des points plus importants, tels que ceux du gouvernement intérieur et extérieur du monastère; en effet on n'y vit aucun changement, sa conduite se trouvant en tout conforme à celle qui l'avoit précédée, et la mère Madeleine de Saint-Joseph, dans le transport de sa joie, se croyant désormais inutile sur la terre, eut pu dire avec le saint vieillard Siméon: Laissez aller en paix votre servante, Seigneur, puisque mes yeux ont vu celle que vous avez choisie pour être la gloire et l'appui du nouveau Carmel dont vous m'aviez chargée.

En effet cette âme séraphique, qui soupiroit depuis si longtemps après la fin de son exil, alla se réunir à son céleste époux deux ans seulement après l'élection de cette fille chérie, qui éprouva avant la mort de sa sainte mère son pouvoir auprès de Dieu; car lui ayant promis de lui obtenir la grâce nécessaire pour porter leur séparation, elle fit paroître une constance si extraordinaire qu'il étoit aisé de juger que Dieu seul pouvoit en être l'auteur. Voici ce qu'en rapporte une des anciennes mères dans sa déposition lorsque l'on fit les informations de la béatification de la bienheureuse mère.

«Je pense pouvoir dire avec vérité que pas une des mères et des sœurs n'égalait notre mère prieure dans les sentiments d'amour, de vénération et d'estime pour la servante de Dieu. Cependant, pendant son agonie, elle se tint toujours debout, les yeux élevés au ciel, nous exhortant avec des paroles puissantes, un visage enflammé et tout céleste, à offrir à Dieu ce grand sacrifice avec une force et une soumission parfaite; enfin elle étoit dans un état où je ne saurois encore penser qu'avec admiration. Ce fut encore dans cette douloureuse circonstance que s'accomplit la prophétie que cette bienheureuse lui avoit faite, lorsque demandant à la jeune prieure sa bénédiction qu'elle ne pouvoit se résoudre, par respect, de lui donner, elle lui dit: Vous me la refusez à présent; un jour viendra ou vous me la donnerez, sans que je vous la demande. Ce qui arriva, car pendant l'agonie de la sainte mourante, elle ne cessa de la bénir par un mouvement divin dont elle ne s'apercevoit même pas. Mais si le courage et la force de cette digne prieure fut si remarquable dans une conjoncture si accablante pour elle et pour sa communauté, elle fut encore plus surprenante après

le bienheureux décès de la servante de Dieu, donnant ordre à tout avec une tranquillité et une liberté d'esprit qui met dans l'admiration toutes les personnes qui connoissoient la grandeur du sacrifice que Dieu venoit d'exiger d'elle. Toute la communauté participa à cette même grâce de force: malgré leur douleur, la conviction du bonheur dont jouissoit leur sainte mère, répandoit dans les cœurs une onction céleste qui les portoit puissamment à louer Dieu de la gloire dont il l'avoit couronnée.»

Un des premiers soins de cette révérende mère fut de faire un recueil des miracles de cette bienheureuse qui s'opéroient sous ses yeux, afin qu'ils pussent servir un jour à sa béatification. Elle rechercha aussi avec des peines infinies les attestations de sa sainte vie; elle travailla elle-même à l'écrire avec un si grand soin et une si grande application qu'elle la relut jusqu'à dix fois pour y ajouter ou retrancher ce qu'elle jugeoit nécessaire, se servant à cet effet des mémoires qu'elle avoit ordonné aux sœurs de faire sur ce qu'elles se souvenoient lui avoir ouï dire ou faire, soit pour leur conduite propre, soit pour celle des autres; et c'est sur ces différents mémoires qu'elle avoit compilés que le révérend père Gibieuf a composé sa vie où il ne voulut pas mettre son nom par humilité. C'est celle que nous avons entre les mains où l'on peut voir tout ce que le zèle et la reconnaissance inspirèrent à cette digne fille pour honorer la mémoire de sa bienheureuse mère<sup>[568]</sup>. Outre neuf services solennels qu'elle fit célébrer dans ce monastère et grand nombre de messes et de communions, elle voulut que la communauté fût quarante jours sans récréation, et que pendant un an les vêpres des morts fussent récitées à la suite de ceux du jour.

477

Dans l'année 1644, M<sup>me</sup> la Princesse et M<sup>lle</sup> de Bourbon, sa fille, se rendirent fondatrices du bâtiment qui fut nommé le petit Logis, qui de nos jours a été cédé en bail emphytéotique. La mère prieure, dont le dessein étoit de l'ajouter pour fournir au grand nombre de sujets que la Providence lui adressoit, ne perdit point cet ouvrage de vue, et voulant qu'il fût en tout conforme à nos usages, elle s'opposa aussi fortement que respectueusement aux désirs de cette princesse qui souhaitoit que les planchers fussent plus élevés que nos constitutions ne le permettent. La vénération pour notre sainte Thérèse et son respect pour tout ce qu'elle prescrit à ses filles la fit consentir aux volontés de cette mère si chérie. Ce ne fut pas la seule occasion où sa fermeté parut inflexible pour soutenir la régularité. La Reine et les princesses avoient quelquefois la dévotion d'assister à matines au dedans du monastère. Comme elles souffroient beaucoup du vent et du froid en hiver, Sa Majesté résolut de faire mettre des châssis aux fenêtres du chœur; mais la mère prieure, craignant jusqu'à l'ombre du relâchement, prit la liberté de lui représenter que cela n'est permis aux Carmélites que pour leurs infirmeries, et la supplia de trouver bon qu'il ne fût rien innové dans nos usages. Cette auguste princesse admira la solidité de ses raisons, les respecta et n'en eut que plus d'estime pour la zélée prieure. Ce fait nous a été transmis par une lettre conservée qu'elle écrivoit peu de temps après à un visiteur pour s'opposer aux désirs d'une prieure qui vouloit faire dans la maison ce qu'elle avoit refusé dans celle-ci.

Deux autres faits en matière différente prouvent que son attention s'étendoit à tout pour ne laisser introduire aucune coutume contraire à la régularité. Une princesse, qui étoit venue le matin entendre la messe un jour de grande solennité, demanda une légère soupe au gras; la mère ressentit une douleur extrême de ne pouvoir la satisfaire en chose si facile; mais son amour pour nos saints usages l'emporta sur toute autre considération; elle lui fit offrir des œufs frais pour y suppléer. M. le comte de Brienne, l'un des bienfaiteurs de nos maisons, étant malade et se trouvant dans le même cas, demanda simplement un bouillon; elle lui fit donner aussi deux œufs frais, il monta ensuite au parloir où il s'entretint avec elle de diverses choses sans lui parler de celle-ci: ce qu'elle racontoit souvent pour inspirer aux autres la même fermeté avec les personnes que l'ordre ou la maison a plus d'intérêt de ménager, sans craindre de perdre leur amitié et leur protection. Mille traits semblables, et surtout son zèle ardent pour la perfection des âmes dont Dieu l'avoit chargée, et à laquelle chacune des sœurs travailloit de son côté, faisoient dire à la mère Agnès de Jésus-Maria (M<sup>lle</sup> de Bellefond), cette mère si éclairée, que si ses deux premières mères (Madeleine de Saint-Joseph et Marie de Jésus) avoient été choisies de Dieu pour commencer son œuvre, celle-ci l'avoit été pour la perfectionner.

478

Dieu versant tant de bénédictions sur son gouvernement, la sainteté des religieuses de cette maison lui acquit une si grande réputation, qu'elle lui attira un nombre prodigieux d'excellents sujets; dix-huit firent leurs vœux entre ses mains dans le cours de ses deux premiers triennaux. La vénérable mère Marie de Jésus, au comble de ses vœux, regardoit comme sa mère celle qu'elle avoit, pour ainsi dire, engendrée à la religion, et l'on ne pouvoit voir sans admiration jusqu'où elle portoit le respect, l'obéissance, la soumission et la confiance envers celle qu'elle avoit formée, lui rendant compte de ses dispositions, la consultant dans ses doutes, et voulant être aidée de ses conseils dans les peines intérieures dont Dieu permit qu'elle fût longtemps exercée. Sa respectable fille, confondue du profond anéantissement de cette vénérable mère, non-seulement n'agit jamais en rien sans lui demander son avis, mais la pria même de lui aider dans la conduite des âmes, et conseilloit à toutes les sœurs de s'y adresser. L'union de ces deux grandes âmes se répandoit dans le monastère, animoit et fortifioit celles qui l'habitoient, et leurs exemples encore plus que leurs paroles en faisoient un ciel en terre digne des délices et des complaisances de leur époux.

Cependant les six années expirées de ces deux triennaux, il fallut penser nécessairement à une nouvelle élection. Le révérend père Gibieuf, connoissant l'utilité de la conduite de cette digne prieure, ne la pressa pas, il la différa neuf mois par des raisons qui ne nous sont pas parvenues; il y procéda enfin, et les suffrages de la communauté se réunirent sur la mère Marie de la Passion (M<sup>lle</sup> du Thil). La mère Madeleine de Jésus; car c'est, selon les apparences, dans cette conjoncture qu'elle prit ce dernier nom, pour la distinguer de sa respectable amie la mère Marie de Jésus, la mère Marie Madeleine, dis-je, au comble de ses vœux de se trouver dans son centre, qui étoit la solitude, crut pouvoir se livrer tout entière à son attrait pour la prière et le silence; mais la nouvelle élue avoit trop de discernement pour ne pas faire usage des lumières de celle dont elle prenoit la place et ne s'en pas prévaloir; aussi remarqua-t-on qu'elle se fit une espèce de loi de se conformer en tout à sa conduite, comme elle-même avoit pris pour modèle les deux respectables mères qui l'avoient précédée.

Sous ce gouvernement, le monastère fit une perte réelle en la personne de Marie de Médicis. Le malheureux exil de cette princesse n'avoit point ralenti la tendre affection dont elle avoit toujours honoré cette maison, et surtout la mère Marie Madeleine, son ancienne dame d'honneur. Dès sa jeunesse, comme il a été dit, elle lui avoit donné les plus précieuses marques de sa bonté royale, et depuis sa consécration à Dieu elle ne

479

cessa jamais de lui en donner de son estime. Même après sa mort, elle combla ce monastère de ses faveurs, lui léguant par son testament toutes les saintes reliques qu'elle avoit laissées dans la maison du Luxembourg. La mère Marie Madeleine, née reconnoissante, n'oublia pas ce qu'elle devoit à son illustre bienfaitrice dans ce fatal événement, et ne négligea ni prières ni pénitences pour assurer son bonheur éternel.

Les trois années écoulées du triennal de la mère Marie de la Passion, la communauté remit à sa tête celle dont le gouvernement lui avoit attiré tant de bénédictions, le 25 mars 1645. Si elle retrouva dans elle ce qu'elle y avoit admiré pendant les six ans de sa première administration, la sainte prieure, de son côté, n'eut qu'à louer Dieu du progrès de ses saintes filles dans le chemin de la perfection. Elle travailla avec un nouveau zèle à les y faire avancer de plus en plus; ses avis particuliers et les touchantes exhortations de ses chapitres étoient autant de flèches ardentes qui enflammoient leurs cœurs. A l'exemple du grand apôtre, se regardant redevable à toutes, elle assembloit quelquefois le noviciat et les sœurs du voile blanc pour les instruire de leurs obligations, insistant surtout sur les vertus d'humilité et de charité comme les plus propres à les rendre dignes épouses de Jésus-Christ.

Tandis que la mère Marie Madeleine de Jésus recueilloit dans la plus douce paix le fruit de ses constants travaux, la guerre civile allumée dans la France l'obligea de quitter son monastère pour éviter les périls où il étoit exposé; elle partagea sa nombreuse communauté en deux bandes, une partie se réfugia aux Carmélites de Pontoise, et cette révérende mère, avec l'autre et deux novices (M<sup>lles</sup> d'Épernon et Du Vigean), à celle de la rue Chapon. L'on peut voir le détail de ce triste événement au tome I<sup>er</sup> de nos fondations.

Après deux mois de séparation, le fort des troubles de Paris étant apaisé, le chef et les membres se réunirent avec une consolation égale à la douleur qui les avoit séparés; mais le plaisir de se revoir ne tarda pas à se changer en nouveau deuil. Cette respectable mère fut atteinte d'une dangereuse maladie qui jeta l'effroi dans tous les cœurs; les médecins appelés furent si surpris des étranges accidents qu'ils y remarquèrent, qu'ils ne savoient à quoi en attribuer la cause, et la malade elle-même parut persuadée que l'enfer en étoit l'auteur. Outre une fièvre ardente accompagnée de plusieurs redoublements le jour et la nuit, elle se trouva encore attaquée d'une inflammation d'entrailles. Sa tête, dans un état terrible, ne pouvoit souffrir aucun appui, en sorte qu'elle étoit forcée de se tenir simplement assise dans son lit ou sur une chaise. A cela se joignit un assoupissement que tous ses efforts ne pouvoient vaincre, et dont elle ne sortoit qu'avec des convulsions et une agitation si extraordinaire, que le médecin de la Reine, M. Vautier, qui la traitoit, disoit n'avoir jamais rien vu de semblable. Ces tourments extérieurs n'étoient cependant rien à comparer aux angoisses de son âme: son esprit étoit offusqué par les plus épaisses ténèbres, et son cœur crucifié par les plus sensibles peines. Cet état violent dura trois semaines, et dans tout ce temps la malade, ne pouvant prendre que du bouillon entre le jour et la nuit, tomba dans une foiblesse extrême. Le courage incomparable dont Dieu l'avoit douée ne l'abandonna pas dans cette extrémité. Voyant la consternation de la vénérable mère Marie de Jésus et de toute la communauté, elle demanda à recevoir Notre-Seigneur; mais elle voulut que ce fût à jeun et sans la cérémonie du Saint-Viatique, crainte d'augmenter la douleur générale; et, pour ne pas se priver de la grâce qui y est attachée, elle pria M. l'abbé Le Camus, lorsqu'il la communieroit, d'en dire tout bas les paroles; il l'exécuta si exactement que nulle autre qu'elle ne les entendit. Nourrie du pain des forts, cette sainte malade demanda d'être transportée dans une autre chambre; et lorsqu'elle y fut elle parla pendant quatre heures à ses sœurs, en général et en particulier, leur recommandant la conservation de la régularité après sa mort, et les priant par leurs attentions et leurs respects envers la vénérable mère Marie de Jésus de prendre sa place auprès d'elle. Dès qu'elle eut fini de parler, elle tomba dans son premier état. Les excessives douleurs que lui causoient les vésicatoires appliqués aux jambes pour empêcher le transport au cerveau, n'arrachèrent pas une seule plainte de sa bouche, quoiqu'elles fussent si cruelles, qu'elle ne cessoit de demander à Dieu la patience. Cependant leur excès ne diminuant rien de la soif dont elle étoit dévorée pour la souffrance, ne lui permit pas de consentir qu'ils fussent levés un moment plus tôt que le médecin ne l'avoit prescrit. Les prières qu'elle offroit à Dieu dans cette espèce de martyre étoient si tendres et si touchantes, qu'en l'entendant on croyoit ressentir en soi les mêmes douleurs. Toutes celles qui l'approchoient étoient dans une continuelle admiration de sa patience, de sa douceur, de son humilité et de la reconnoissance qu'elle témoignoit des plus petits services qui lui étoient rendus; en sorte qu'on tenoit à grâce de pouvoir la servir en quelque chose. Mais ce qui tenoit toutes les sœurs dans une espèce de ravissement, étoit que dans ce douloureux état, dès qu'il se présentoit une occasion de parler pour la gloire de Dieu ou l'utilité des âmes, elle le faisoit avec tant de lumière, d'onction et de force, qu'il sembloit que tous ses maux étoient suspendus par l'impétuosité de l'Esprit-Saint qui résidoit en elle. A peine avoit-elle achevé de parler qu'elle retomboit aussitôt dans ses premiers accidents. Enfin celui qui la réservoir pour d'autres genres de travaux, daigna la rendre aux vœux de ses filles, lui laissant cependant la plus amère portion du calice par les peines intérieures dont elle continua d'être exercée pendant plusieurs années. Parlant un jour en confiance de ce pénible état à quelques-unes de ses sœurs, elle avouoit que depuis cette maladie son esprit étoit tellement offusqué de ténèbres et d'angoisses qu'elle ne se connoissoit plus elle-même, et qu'elle ne doutoit point que les étranges tourments qu'elle avoit éprouvés ne fussent un effet de la rage de l'enfer qui se vengeoit des deux conquêtes qu'elle avoit enlevées au monde, aidant de ses conseils M<sup>lles</sup> d'Épernon et Du Vigean pour répondre à la grâce de leur vocation.

Cette respectable mère avoit en effet donné l'entrée de ce monastère à ces deux généreuses victimes, et reçu leurs vœux entre ses mains, ainsi que ceux de treize autres novices dans les quatre années qu'elle fut en charge; car l'état de danger où l'avoient réduit tant de maux compliqués obligea la communauté, pour se conserver une tête si chère, de supplier le supérieur de lui donner trois ans de repos; en conséquence, la mère Agnès de Jésus-Maria, alors sous prieure, fut élue le 12 octobre 1649.

Au milieu de l'année suivante l'ordre fit une des plus grandes pertes qu'il pût faire en la personne du révérend père Gibieuf, l'un des plus dignes supérieurs. La mère Marie Madeleine, qui connoissoit plus que toute autre l'étendue de ses lumières et l'éminence de sa grâce, ressentit le coup d'autant plus vivement, qu'elle en prévint dès lors les suites affligeantes; mais toujours supérieure aux événements par sa parfaite soumission aux ordres de Dieu, elle oublia pour ainsi dire sa douleur pour éterniser en quelque sorte la mémoire de celui qui en étoit l'objet. Elle fit les plus exactes recherches de ses écrits, de ses lettres, et fit faire une planche pour tirer son portrait. C'étoit à sa prière qu'il avoit composé, pour les Carmélites, le livre de la *Vie parfaite*, et dans le dessein de les prémunir contre les fausses spiritualités que l'on travailloit dans

le temps à inspirer aux personnes de piété.

Si cette perte fut si sensible à la mère Marie Madeleine, quelle plaie dut faire à son cœur celle de la vénérable mère Marie de Jésus (M<sup>me</sup> de Bréauté)! Pleine de jours et de mérites, le ciel la ravit à la terre le 29 novembre 1652. Elle restait seule de ces âmes éminentes que Dieu avait choisies pour être le fondement de notre saint ordre en France, et il sembloit que son exil n'y fût prolongé que pour en affermir l'esprit primitif par ses exemples. La mère Marie Madeleine avait été reçue par cette vénérable mère et formée par elle aux vertus religieuses; elle en reçut toujours les marques les plus constantes de tendresse, d'estime et de confiance. Se voyant au moment de sa délivrance et prête à se séparer de cette âme chérie, elle lui en donna encore de plus touchantes; car se trouvant seule un jour avec elle, quelque temps avant son bienheureux trépas, elle lui dit, avec un visage plein de douceur et d'amitié: «Ma mère, soyez persuadée que si Dieu me fait miséricorde, je vous assisterai devant lui selon que l'exigent de moi les qualités de mère, de fille, de sœur et d'intime amie, afin qu'en tout ce que vous ferez, vous agissiez dans une liaison particulière avec Dieu, ne vous regardant sur la terre que comme l'instrument dont il veut se servir pour être le soutien de son œuvre. O ma mère, que j'ai eu aujourd'hui une grande joie en pensant ce que nous sommes l'une à l'autre! je ressentois vivement la peine qu'alloit vous causer notre séparation; mais j'ai vu cette belle volonté de Dieu qui fait tout sûrement: j'espère qu'elle vous consolera. Un autre sujet de ma joie, c'est que notre union ne finira pas par ma mort et qu'elle sera stable pour l'éternité, c'est Dieu qui l'a faite; je l'emporte, elle ne s'évanouira pas. Oh! que c'est une grande chose que cette volonté de Dieu, elle conserve elle-même tout ce qui vient d'elle!» Il est aisé de juger des impressions que dut faire sur le cœur de la mère Marie Madeleine un adieu si saint et si tendre; mais la grandeur de sa foi lui faisant envisager le bonheur d'une mère à qui elle avait été si saintement unie, lui en fit soutenir la séparation avec un courage et une fermeté qui parurent l'effet des promesses que lui avait faites la sainte défunte. A quoi ne contribua pas peu la connoissance que Dieu lui donna de la gloire dont jouissoit sa respectable et sainte amie, dont elle voulut éterniser la mémoire dans l'Ordre en priant la mère prieure d'ordonner aux sœurs de faire des mémoires de tout ce dont elles pourroient se souvenir lui avoir vu faire ou dire d'édifiant ou d'utile, afin d'en composer sa vie et se régler dans la suite sur ses exemples et ses maximes. Ce qui fut exécuté avec beaucoup d'exactitude et de zèle; on en peut voir le recueil dans plusieurs manuscrits gardés dans ce monastère.

482

L'année suivante, 1653, la mère Marie Madeleine entra en charge par l'élection qu'en fit de nouveau la communauté. On ne peut mieux rendre ses sentiments dans cette circonstance que par l'extrait de la lettre qu'elle écrivit dans cette occasion à une prieure de l'ordre: «Vous savez, ma mère, lui dit-elle, que, contre toute apparence, mes sœurs m'ont de nouveau engagée dans la charge; je ne puis l'attribuer qu'au bonheur de notre chère mère Agnès, et à ma très-grande confusion devant la divine Majesté qui a exaucé ses désirs de retraite et a rejeté les miens. Les âmes pécheresses comme la mienne ne peuvent fléchir le ciel; ainsi je suis livrée à l'affliction, et elle à la joie; elle a exercé la charge comme un ange, et la communauté l'a vue telle que notre bienheureuse mère l'avait prédit; car vous vous souvenez bien, ma mère, que trois jours après son entrée cette grande servante de Dieu me dit qu'elle seroit prieure ici.» La mère Marie Madeleine ajoute: «J'ai prié Notre-Seigneur au Saint-Sacrement de daigner être prieure de ce couvent ces trois années, et qu'il me fasse la grâce que je ne tiennne aucun lieu dans les âmes. J'ai dit à mes sœurs aujourd'hui, tenant mon premier chapitre, qu'elles regardassent ce siège vacant, puisqu'elles n'avoient qu'une ombre et non une prieure, que leur nécessité les obligeoit doublement à chercher à vivre en Jésus-Christ et de Jésus Christ, n'ayant nul appui en terre.»

L'année qui suivit cette élection de la mère Marie Madeleine se trouvant la cinquantième de l'établissement de ce premier monastère de l'ordre en France, elle s'occupa tout entière du soin de renouveler dans les âmes commises à sa direction la ferveur de l'esprit primitif dont avoient été animées les premières mères. A cet effet elle tint son chapitre l'avant-veille de Saint-Luc, et avec des paroles de feu elle rappela à ses filles les prodiges que Notre-Seigneur avoit faits pour opérer ce grand œuvre, l'éminente sainteté des âmes qui l'avoient commencé, l'ardeur de leur amour pour Dieu et leur oubli de tout le reste; et, après avoir élevé leur esprit par le souvenir de ces grandes âmes, elle fit naître dans leurs cœurs de si vifs sentiments de contrition de n'avoir peut-être pas répondu à toute l'étendue de la grâce de leur vocation, qu'elles fondirent en larmes, surtout lorsqu'elle leur fit remarquer qu'il y avoit peu d'ordres religieux qui eussent passé plus que les cinquante ans sans quelque affoiblissement de leur premier esprit; enfin elle les exhorta à faire tous leurs efforts pour obtenir, par la ferveur de leurs oraisons, de leurs pénitences et de tous les genres de bonnes œuvres, le pardon des fautes commises et une grâce puissante pour se renouveler dans cette seconde cinquantaine. Elle conclut ce discours en réglant que pour attirer sur la communauté ce renouvellement désirable, la semaine se passeroit en exercices de prières et de mortifications, et que le lendemain, veille de Saint-Luc, jour auquel les mères espagnoles entrèrent dans cette maison, on jeûneroit au pain et à l'eau comme le vendredi saint, que le même jour il n'y auroit pas de récréation, que chaque jour de l'octave l'on feroit diverses processions et pénitences, selon qu'il plairoit à Notre-Seigneur de l'inspirer aux unes et aux autres. Ces saintes filles s'empressèrent à l'envi d'entrer dans les édifiantes vues de leur mère qui, quoique malade, voulut absolument leur donner l'exemple de tout, et jeûna aussi austèrement que si elle eût été en parfaite santé. Le jour de Saint-Luc évangéliste, le très Saint-Sacrement fut exposé à l'oratoire, et pendant cette octave la communauté veilla jusqu'à minuit. Quelles bénédictions ne doit-on pas présumer que durent attirer sur ces âmes ferventes tant de saints exercices et des oraisons si dignes du cœur de Dieu!

483

Cependant la mère Marie Madeleine, mobile de tant de biens, vile à ses propres yeux, loin de s'applaudir des soins de son zèle, étoit dans des alarmes continuelles, croyant que son indignité nuisoit aux âmes dont elle étoit chargée. Quelques jours avant la fin de ce premier triennal, elle pressa vivement M. Charton de se prêter à ses représentations, et dans une lettre qu'elle lui écrivit à ce sujet, cette humble mère lui marqua qu'outre ses infirmités habituelles, son incapacité d'esprit est telle, ainsi que son défaut de grâce, qu'il ne peut rendre un service plus grand à cette maison que de la pourvoir incessamment d'une prieure qui répare les grands dommages que les âmes ont reçus d'elle pendant ces trois années. Ce sage supérieur connoissoit trop parfaitement celle qui lui parloit pour se laisser surprendre par son humilité; ainsi elle fut réélue, en 1656, avec une satisfaction générale aussi sincère, de la part de ses filles, que ses sentiments d'humilité étoient véritables de la sienne.

484

Ce fut dans cette même année que cette respectable mère obtint du Roi des lettres patentes pour avoir un hospice dans la rue du Bouloy, où la communauté pût se réfugier en temps de guerre, et éviter

l'inconvénient d'être obligée de se partager en pareil cas. Son insigne piété, s'étendant à tout, la porta à faire graver sur une plaque de cuivre les paroles suivantes, pour être jetées dans les fondements de l'église qu'elle comptoit y faire bâtir: «La mère Madeleine de Jésus, prieure maintenant du premier monastère des religieuses Carmélites déchaussées de ce royaume, offre à Dieu cette église sous le titre de l'adorable mystère de l'Incarnation de son Fils unique, notre Dieu et Sauveur, ce 20 août 1657; et elle avec les religieuses dudit monastère, duquel celui-ci doit faire partie, supplie très humblement Notre-Seigneur Jésus-Christ et sa très sainte Mère de prendre sous leur spéciale protection toutes celles qui l'habiteront jusqu'à la consommation des siècles, et de leur faire la grâce de célébrer si saintement et si purement leurs louanges dans cette église qu'elles le puissent faire encore plus parfaitement un jour dans la sainte cité de la Jérusalem céleste. Elles supplient aussi très humblement celui dont la bonté et les richesses sont infinies, d'inspirer à tous ceux qui entreront en ce lieu d'oraison les choses qu'ils doivent lui demander pour sa gloire et pour leur salut, et qu'il daigne leur accorder l'effet de leurs prières.» Quoique les desseins de la Providence divine fussent différents de ceux de cette respectable mère, et que par ses secrets ressorts ce petit hospice fût destiné à former peu de temps après le troisième monastère de cette ville, l'on peut dire à la gloire de Dieu que l'union parfaite qui a régné depuis entre ces deux maisons prouve que cette séparation a été l'ouvrage de l'infinie bonté de Dieu.

Ce fut cette même année que par ses prières, ses instances et ses fortes sollicitations auprès des trois supérieurs, elle procura à l'ordre un bien inestimable en faisant consentir M. l'abbé de Bérulle, neveu du saint cardinal, à accepter le pénible emploi de visiteur triennal. L'année suivante elle eut le même pouvoir auprès de M. l'abbé Chaudronier, ayant avant fait beaucoup de prières dans sa maison pour que Dieu disposât le cœur de l'un et de l'autre de ces saints abbés à se livrer à cette bonne œuvre. Le premier, qui avoit refusé plusieurs évêchés, se rendit à ses désirs en considération de son saint oncle, qui avoit tant travaillé pour notre saint ordre; le second, qui n'avoit encore pu se rendre aux exhortations de saint Vincent de Paul, son directeur, se sentit inspiré de Dieu d'y adhérer pendant la sainte messe du jour de Saint-Jean-Baptiste, en lisant l'Évangile où il est dit du saint précurseur, qu'il viendrait en la vertu et le zèle d'Élie; paroles qu'il prit comme une déclaration de la volonté de Dieu par l'impression qu'elles lui firent. La mère Marie Madeleine, au comble de la joie d'avoir acquis à l'ordre ces deux saints visiteurs, s'empressa de procurer à ses filles la grâce attachée à la visite régulière. M. l'abbé de Bérulle fit la sienne en 1657, avec une consolation indicible de la sainte prieure, et M. l'abbé Chaudronier l'année suivante 1658. Toutes les religieuses restèrent dans l'admiration des lumières, du zèle, de la prudence, de la douceur et de la charité de ces saints visiteurs, qui furent, comme nous le verrons bientôt, les premiers, depuis la mort du cardinal de Bérulle, déclarés perpétuels par le saint-siège.

485

Ce fut aussi cette même année que la reine Christine de Suède, ayant abandonné ses États pour conserver la religion catholique qu'elle avoit embrassée, se retira en France. A son retour de Fontainebleau, où elle avoit suivi la cour, elle députa ici M. le comte de Villeneuve, chargé d'annoncer à la mère Marie Madeleine que Sa Majesté étant résolue de se retirer dans une maison religieuse pendant son séjour à Paris, avoit préféré ce monastère à tout autre en faveur de sa réputation de régularité et de sainteté. La prudente prieure, sentant les inconvénients d'un pas si épineux, prit le prétexte de ses indispositions pour ne pas paroître, et chargea la mère Agnès de se présenter au parloir afin de se donner le temps de consulter Dieu sur cette affaire. M. le comte de Villeneuve ayant exposé à la mère Agnès le sujet de sa visite, elle lui répondit que la Reine ignoroit sans doute que les Carmélites, étant solitaires par état, étoient moins propres que toutes autres religieuses à donner à Sa Majesté la consolation dont elle se flattoit; que de plus il n'y avoit point de logement dans la maison propre pour Sa Majesté. Le comte répliqua que deux ou trois chambres suffisoient. Alors la mère Agnès, se trouvant sans excuse, lui dit que n'étant pas chargée du gouvernement, elle ne pouvoit donner de réponse précise sans savoir les intentions de la mère prieure. M. le comte promit de revenir le soir ou le lendemain, étant obligé de rendre compte à la Reine et au cardinal Mazarin de son ambassade qu'il avoit fort à cœur. L'embarras de la prieure fut extrême; mais, résolue de s'exposer elle et sa maison à toutes les fâcheuses suites que pouvoit entraîner son refus plutôt que de consentir à accepter un honneur si préjudiciable à l'esprit de retraite de notre saint état, elle y conforma sa réponse. Le comte fort surpris crut que l'intérêt pourroit peut-être ébranler la constance et la fermeté de la mère, et dans cette espérance, il lui dit: «Vous ignorez sans doute, Madame, que cette princesse est généreuse et magnifique; elle projette déjà de vous en donner des preuves. Si quelque chose, reprit la mère, étoit capable de nous faire condescendre aux désirs de Sa Majesté, ce seroit le sacrifice de ses États à sa foi; mais jamais un intérêt temporel ne sera capable de nous faire trahir ceux de notre conscience.» M. le comte de Villeneuve, quoique bien affligé et embarrassé du refus, admira un si rare désintéressement que Dieu bénit de telle sorte que la Reine ni le Cardinal n'en témoignèrent jamais aucun ressentiment.

486

Ce ne fut pas seulement en cette occasion où la sainte prieure donna des preuves de son mépris des biens temporels. Une jeune veuve de qualité, résolue de quitter le monde, vint lui demander une place dans ce monastère offrant, outre trente mille livres de dot, six mille livres de pension, mais avec quelques conditions qui blessaient l'exacte régularité. Elle n'en reçut d'autre réponse que le refus le plus formel. Par le même motif, elle en refusa une autre qui offroit cinquante mille écus qu'elle porta en effet ailleurs. Une abbesse du plus haut rang eut le même sort, ainsi que deux demoiselles illégitimes pour chacune desquelles on offroit vingt mille écus; et la mère Marie Madeleine marqua à une prieure qui l'avoit consultée sur la réception d'un sujet qui se trouvoit dans le même cas: Les supérieures mêmes ne peuvent le permettre, parce que c'est une exclusion pour notre ordre.

Les deux triennaux de la mère Marie Madeleine expirant, la mère Marie de Jésus, fille unique de la sainte fondatrice du premier couvent de Bordeaux, M<sup>me</sup> de Gourgues, fut élue pour laisser l'intervalle nécessaire à une réélection nouvelle. Ce temps qui devoit être pour la digne mère, qui sortoit de charge, un temps de repos, fut peut-être celui de sa vie où elle le connut moins, et il sembloit que le ciel eût attendu qu'elle fût libre des soins du gouvernement pour lui faire porter tout le poids d'une affaire aussi épineuse que celle qu'elle eut à conduire dans les trois années suivantes.

Dès l'année précédente 1658, MM. Grandin et de Gramaches, collègues de M. Charton dans l'emploi de supérieur général des Carmélites de France, avoient commencé à faire éclater leurs injustes prétentions, voulant s'arroger les droits donnés par le saint-siège aux seuls visiteurs apostoliques. L'on peut voir le détail et les procédures de cette grande affaire dans le premier tome de nos fondations, et il suffit de dire ici en

peu de mots que Dieu seul peut connoître les innombrables travaux qu'elle occasionna à notre mère Marie Madeleine. Dévorée d'un zèle ardent pour les lois primitives, elle se détermina à les défendre aux dépens de son repos et de sa vie. Quels combats n'eut-elle pas à soutenir contre son naturel toujours porté à la plus humble soumission, se trouvant dans la triste nécessité de s'opposer comme un mur d'airain à ces messieurs, qui, étant les supérieurs légitimes, étoient regardés par elle comme lui tenant la place de Dieu! Comme un autre Jonas, elle se fût estimée heureuse d'être sacrifiée pour apaiser un orage qui n'alloit à rien moins qu'au renversement de l'ordre entier. Avant d'en venir aux voies de fait, cette respectable mère ne négligea rien de tout ce que put lui suggérer la supériorité de son génie, la piété, la douceur de son caractère et son amour pour la paix, se flattant toujours que par les amis de ces messieurs et les siens elle pourroit les porter à se désister de leur projet, et leur ouvrir les yeux sur leurs propres intérêts; tout ayant été sans succès, elle se vit enfin forcée d'en venir au dernier remède. De l'avis et par les conseils des plus grands hommes de ce temps, elle leur fit signifier, au nom de son monastère et de ceux que ces messieurs n'avoient pas engagés dans leur parti, un acte d'appel au Pape. Cet acte juridique arrêta les visites qu'ils avoient commencées; ils prièrent M. Charton, qui n'étoit point entré dans leurs projets, de faire savoir à la mère Marie Madeleine qu'ils s'en rapporteroient à la décision du saint-siège. Croyant cette soumission sans feinte, elle en fut comblée de joie, et une lettre qu'elle écrivit dans ce temps à la mère sous-prieure de l'hospice prouve la pureté des intentions de son âme dans tous les différends: «Je voudrois, lui dit-elle, à présent que l'affaire est à Rome, que les deux parties se bornassent à demander à Dieu qu'il éclaire le Saint-Père; cela vaudroit mieux que des sollicitations qui conviennent peu à des religieuses contemplatives.» Quelle dut être l'affliction de ce monastère et celle de toutes les personnes qui désiroient sincèrement le bien de notre saint ordre, lorsque au fort de cette grande affaire celle qui en étoit regardée comme l'âme et le soutien pensa lui être enlevée par une maladie qui la conduisit aux portes de la mort! Mais la bonté de Dieu ayant égard au besoin qu'en avoit le Carmel dans des circonstances si critiques, la rendit encore une fois aux vœux et aux larmes de ses fidèles servantes. Le bref de 1661 mit fin à ces troubles affligeants; mais les ennemis d'une paix achetée, si l'on peut parler ainsi, au prix de la santé et de la vie de la mère Marie Madeleine, imaginèrent pour s'en venger de faire courir dans Paris et dans toutes les maisons de l'ordre un imprimé où son monastère étoit odieusement maltraité. Rien n'est plus édifiant que la réponse qu'elle fit en telle occasion à une prieure de l'ordre qui lui en marqua sa douleur: «J'ai lu cet écrit, lui dit-elle agréablement; notre monastère y est mis en pièces, ce qui ne nous afflige nullement. Quel plus grand bonheur peut-il arriver à des âmes chrétiennes que de souffrir pour la justice, et que notre maison, en conformité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, soit chargée d'injures et de calomnies pour avoir soutenu son premier établissement! J'en ai le cœur très gai; sans être professe d'ici, soyez de même.» Dans une autre, elle marque que bien loin de penser à se défendre, la communauté avoit chanté un *Te Deum*, dans l'un des hermitages, en action de grâces d'avoir été jugée digne de participer aux opprobres de Jésus-Christ.

487

Cette mère incomparable chargée des lauriers d'une victoire, qui depuis plus d'un siècle maintient notre saint ordre dans la paix par les sages règlements qui distinguent les deux puissances qui le gouvernent, en renvoyoit à Dieu toute la gloire, et ne pensoit plus qu'à jouir des douceurs de la vie cachée dont elle se flattoit d'être en possession le reste de ses jours; mais la communauté étoit en ceci bien éloignée d'être d'accord avec ses sentiments. Chacun de ses membres aspirait avec empressement à l'heureux jour qui la remettroit à sa tête. La chose n'étoit pas facile à cause de la foiblesse de sa santé, et plus encore à cause de sa constante répugnance à cette place dans laquelle elle se persuadoit d'avoir commis d'innombrables fautes. La mère Marie de Jésus (M<sup>me</sup> de Gourgues), qui depuis trois ans tenoit les rênes du gouvernement, aussi impatiente d'en être délivrée que de les voir entre ses mains, fit faire à la communauté pendant plusieurs mois une infinité de prières dans tous les lieux de dévotion de la maison pour obtenir de Dieu cette grâce, et fit dire à la même intention grand nombre de messes. Voyant néanmoins que rien ne pouvoit vaincre sa répugnance à cet égard, elle se tourna du côté de M. Feret, curé de Saint-Nicolas et supérieur local de ce monastère, en vertu du dernier bref; elle lui dépeignit avec des couleurs si vives la solidité des raisons qui appuyoient son désir et celui de la communauté pour rentrer sous la conduite de leur commune mère, que M. Feret, persuadé que la volonté de Dieu étoit marquée dans cette unanimité des sentiments, aidé de M. l'abbé de Priere, ami particulier de la mère Marie Madeleine, lui dit qu'elle ne pouvoit sans offenser Dieu persister dans son refus. Cette humble mère, craignant d'aller de front contre l'obéissance, ploya encore pour cette fois les épaules sous un fardeau qu'un exercice de dix-sept ans n'avoit servi qu'à lui rendre plus redoutable. Cette élection fut non-seulement un sujet d'admiration pour M. Feret, mais elle lui fut commune avec tous les gens de bien, voyant l'union parfaite d'une communauté qui se trouvoit dans le temps au nombre de plus de soixante religieuses. Toutes se félicitoient de rentrer sous les lois d'une si sainte mère, car quoiqu'il n'y en eût aucune qui ne se louât du gouvernement de celle qui lui avoit succédé dans les interruptions nécessaires, rien ne leur paroissoit égal à la conduite de celle qui avoit puisé dans la source de l'esprit primitif.

488

Tandis que les saintes filles se réjouissoient du succès de leurs vœux, leur mère seule s'affligeoit; plus pénétrée que jamais de son incapacité pour le bien de leurs âmes elle craignoit de plus en plus que sa conduite ne leur fût nuisible, et dans cette appréhension elle ne cessoit de se recommander aux prières de tous les gens de bien de sa connoissance. Sa communauté pensoit bien différemment: ses seuls exemples suffisoient pour les porter aux plus éminentes vertus; ils en inspiroient l'amour et la pratique. «Il m'est arrivé plusieurs fois, dit une d'entre elles, que ne pouvant ou n'osant parler à notre mère à cause des affaires importantes dont elle étoit occupée, et la rencontrant, sa seule vue opéroit un tel changement dans mon intérieur que je ne me reconnoissois plus moi-même.» En effet, son âme portoit partout une telle occupation de Dieu et de ses grandeurs infinies qu'elles rejaillissoient sur tout son extérieur, se regardant sans cesse comme l'esclave de celui qui pour notre amour a voulu prendre cette qualité en terre; elle eût voulu l'être de toutes les créatures, et à l'exemple de son divin modèle en remplir toutes les fonctions. Cet ineffable abaissement de ce Dieu étoit un des plus fréquents objets de son adoration et de ses hommages. Tous ses divins états, ses mystères, ses paroles étoient le sujet de son occupation intérieure, elle en parloit avec tant d'élévation d'esprit et de solidité qu'il étoit facile de juger que l'Esprit-Saint l'instruisoit lui-même; aussi ne se lassoit-on pas de l'entendre. Son plus grand soin fut toujours d'établir dans ce monastère cet esprit de Jésus-Christ afin qu'il se répandît pour lui dans tout l'ordre; il y fut en effet si bien affermi que toutes les âmes qu'il renfermoit faisoient leur unique étude de s'y conformer, chacune selon sa capacité et son attrait. C'étoit ce qui combloit de joie la vénérable mère Marie de Jésus (M<sup>me</sup> de Bréauté). La mère Marie Madeleine lui demandant un jour comment elle trouvoit la maison: «J'en suis bien contente, lui répondit-elle; mais ce

489

qui me ravit est le soin qu'ont les sœurs d'honorer Jésus-Christ, et leur appartenance à sa divine personne; c'est là, ma mère, l'esprit de notre maison, et s'il venoit à s'éteindre je voudrais qu'elle s'abîmât et se détruisît et que d'autres vinssent l'habiter. Quand on veut louer un religieux, on dit qu'il a l'esprit de son état et de son saint fondateur; l'esprit du fondateur est celui de Jésus-Christ; il est donc le nôtre. De cette application habituelle de la sainte prière à Jésus-Christ procédoit cet amour ardent pour sa divine majesté, cette crainte de lui déplaire, ce zèle infatigable pour procurer sa gloire, cette pureté d'intention dans toutes ses actions et dans les grandes affaires qu'elle a eues à traiter, ne regardant en tout que son adorable volonté. Car dès qu'elle l'apercevoit, rien n'étoit capable de l'arrêter; elle se fût exposée, et elle l'a fait mille fois, à se faire et à sa maison des ennemis puissants plutôt que de manquer en un seul point à ce qu'elle croyoit que Dieu demandoit d'elle.

Quoique cette respectable mère, disent les mémoires, fût une des âmes les plus élevées de son siècle, et qu'elle reçût de Dieu des grâces et des communications très particulières, elle craignoit souverainement certaines dévotions qui ont plus d'éclat que de solidité, et n'épargnoit rien pour en préserver ses filles. Elle s'attachoit à leur faire comprendre que toute leur dévotion devoit avoir pour fondement Jésus-Christ, et d'imiter les vertus dont il a daigné nous donner l'exemple. C'étoit là le fruit que cette âme véritablement éclairée tiroit des sublimes communications qu'elle puisoit dans l'oraison, préférant, disoit-elle, une pratique de renoncement et de mortification aux révélations et visions, ces états extraordinaires étant très sujets à l'illusion si l'on n'en est préservé par une profonde humilité. Ses exhortations tomboient fréquemment sur la fidélité dans les plus petites choses; elle disoit que les petites choses se présentant plus ordinairement que les grandes, on avoit plus souvent l'avantage de donner à Dieu des marques de son amour, que du trône de Sa Majesté il daignoit recevoir ces atomes que nous lui offrons dans notre pauvreté, afin de nous enrichir de ses dons les plus précieux, que la perfection dépendoit quelquefois d'une pratique de vertu qui n'étoit rien en apparence, et que faute de s'y rendre non-seulement on n'avançoit pas, mais que l'on alloit de mal en pis, et que par le même principe la fidélité aux petites choses dispoit aux plus grandes. Si le mal, ajoutoit-elle, conduit au mal par sa nature, à plus forte raison la vertu, qui est toujours accompagnée de la grâce de Jésus-Christ, conduit-elle à un plus grand bien.

L'on a vu que depuis son enfance, elle avoit été dévouée à la sainte Vierge d'une manière particulière. Sa dévotion à cette divine mère prit toujours en elle de nouveaux accroissements; elle la recevoit non-seulement comme mère de tous les chrétiens, mais spécialement des Carmélites. Que n'a-t-elle pas fait pour la faire honorer! C'est à elle à qui la maison est redevable des beaux hermitages dont elle est décorée; c'est cette respectable mère, conjointement avec la vénérable mère Marie de Jésus, qui a établi la coutume de réciter, après le *Veni, Sancte* de l'oraison du matin et après la rénovation des vœux, la prière *Sanctissima*. Elle avoit surtout un recours particulier à cette divine mère dans tous les besoins et les affaires de l'ordre, et il nous reste encore des monuments de sa piété dans plusieurs manuscrits où elle ordonnoit à la communauté des pratiques et prières pendant plusieurs mois de suite en l'honneur de l'Immaculée Conception de la mère de Dieu, pour réclamer sa protection dans les besoins pressants où s'est trouvé notre saint ordre. L'heureux succès de son zèle sur cet objet ne laisse point de doute que la très sainte Vierge ne l'ait puissamment aidée dans ces critiques occasions. Plus elle avançoit en âge, plus sa dévotion et sa confiance croissoient vers cette divine mère; elle exhortoit sans cesse ses filles à y avoir un continuel recours. Les saints anges étoient aussi un des principaux objets de son culte, et ses filles assurent qu'elles savent de voie certaine que Dieu lui avoit donné une société non commune avec les bienheureux esprits. Notre bienheureuse mère, qui connoissoit à fond les dispositions de cette grande âme, disoit qu'elle étoit dans une voie rapportante à leur manière de s'élever à Dieu, autant qu'il peut être communiqué en cette vie aux âmes unies à leurs corps. Elle brûloit d'un désir ardent d'entrer en participation de leur adoration perpétuelle et de leur pureté. Les anciennes mères de ce monastère ont laissé pour tradition que l'admirable tableau de l'hermitage des anges n'étoit que l'exécution d'une impression qu'elle avoit reçue en contemplant l'essence divine, et que le peintre auquel elle expliqua ses intentions, lui dit qu'il falloit qu'elle eût eu quelques connaissances surnaturelles pour lui dépeindre si parfaitement l'attitude où elle les vouloit. Son dessein a été si bien exécuté qu'on ne peut regarder ce tableau sans admiration et sans se former une idée de l'état d'élévation de ces célestes intelligences en contemplant cet être incompréhensible.

Une sœur demandant un jour à la mère Marie Madeleine pourquoi elle étoit si fortement appliquée à la beauté de ce tableau, elle en reçut cette admirable réponse qui nous a été conservée: «Mon désir a été qu'il fût tel que toujours en le regardant les âmes fussent portées à s'élever à Dieu, et à imiter en tout autant qu'il se peut l'amour, l'adoration et l'application de ces esprits bienheureux vers la majesté souveraine, que cette vue contribuât à les tirer des bassesses où la nature humaine nous fait tendre sans cesse, et que la représentation de ce tableau aidât à imprimer en elles si fortement la beauté, le désir et l'effet de ces saintes dispositions qu'en étant toutes remplies et possédées, elles s'oubliassent entièrement de la terre et d'elle-même, n'étant plus du tout ici bas que des corps seulement, n'usant de ce qui est que pour l'inévitable nécessité, et que toutes retirées en Dieu, toute leur application, leur amour et leur joie n'eussent plus de ce moment d'autre objet que Dieu seul, qu'ainsi elles commençassent dès la terre à vivre de la vie du ciel. Pour conduire les âmes à cette sublime contemplation, elle leur faisoit remarquer qu'elles ne pouvoient y parvenir que par une mortification constante, que l'avancement de celle-ci étoit le degré de l'autre. S'il faut juger par ce principe de celle de la mère Marie Madeleine, il est peu d'âmes qui aient égalé la sublimité de son oraison, puisqu'il seroit difficile d'en trouver de plus inexorables à refuser à la nature les satisfactions les plus permises, surtout dans l'état d'infirmité où l'avoient réduite ses fréquentes maladies. A peine prenoit-elle chaque jour assez de nourriture pour soutenir sa vie, et dormoit-elle deux ou trois heures. Jamais il ne fut possible de lui faire rompre l'abstinence les jours que l'Église la prescrit; elle se contentoit ces jours-là de prendre des œufs frais, et quelques représentations que ses filles pussent lui faire pour l'engager à modérer cette rigueur, elles ne purent rien gagner sur elle, même dans l'âge le plus avancé.

Il n'est point de vertu dont elle n'ait donné l'exemple jusqu'à l'héroïsme. On peut dire cependant que l'humilité a toujours paru faire le caractère distinctif de sa sainteté. Il seroit difficile et peut-être impossible de trouver en une même personne tant de bas sentiments d'elle-même, avec tant de rares qualités réunies; l'étendue de sa capacité, la force, la netteté, la justesse de son esprit étoient des sujets d'admiration pour toutes les personnes qui travailloient avec elle, et plusieurs des plus grands hommes de son siècle avoient que, se trouvant au bout de leurs lumières dans des circonstances aussi difficiles qu'importantes, ils avoient dans les siennes une ressource assurée. Cependant au lieu de s'en élever elle se plongeoit de plus en plus

dans l'abîme de son néant, se regardant comme la plus grande pécheresse qui fût au monde. Cette vue continuelle lui donnoit une adresse merveilleuse pour faire tomber sur autrui tout le bien qu'elle faisoit au dedans et au dehors du monastère, et c'étoit pour ses sœurs un spectacle aussi agréable qu'édifiant d'être témoins des saintes contestations que l'humilité faisoit naître entre Marie de Jésus (M<sup>me</sup> de Bréauté) et notre respectable mère. Celle-ci lui dit un jour à la récréation: «Ma mère, c'est vous qui avez fait tel accommodement à la sacristie.» La mère Marie de Jésus lui répondit avec une aimable vivacité: «Pour le coup, ma mère, vous avez une adresse si merveilleuse pour parer la vaine gloire qu'elle ne peut être surpassée, et l'on y seroit facilement pris, si l'on n'y regardoit de bien près; car vous prenez notre bienheureuse mère d'une main et moi de l'autre, comme deux boucliers pour repousser toutes les louanges que l'on vous donne.» Ce qu'elle disoit parce que, lorsqu'on parloit des avantages spirituels et temporels que la mère Marie Madeleine avoit procurés à la maison, elle les attribuoit ou à notre bienheureuse mère ou à la mère Marie de Jésus; ou, si elle ne pouvoit désavouer d'y avoir part, elle disoit qu'elle n'avoit fait que suivre leurs intentions et leurs conseils. Une autre fois une sœur portière, qui depuis a été prieure, la mère Claire du Saint-Sacrement, vint lui faire un message. Lorsqu'elle fut sortie, elle dit à la mère Marie de Jésus: Ma mère, telle sœur vous doit deux fois la vie; car c'est vous qui l'avez reçue ici, et qui l'avez préservée de la mort en la secourant si à propos dans une maladie que le médecin a avoué qu'il n'eût pu mieux faire. Eh bien! répondit la vénérable mère quand cela seroit? Qu'est-ce que cela en comparaison de ce que vous avez fait pour elle? C'est vous, ma mère, qui connoissant ses excellentes qualités l'avez attirée dans cette maison; c'est vous qui cultivant son riche fonds en avez fait une parfaite religieuse; c'est à vous que le monastère doit l'excellent présent que vous lui avez fait de cette aimable sœur; vous m'avez attaquée, et vous voyez que je me suis défendue, car vous n'avez rien à répondre à cela.

Les sœurs faisant un jour de tendres reproches à cette vénérable mère de ce qu'elle donnoit toujours aux mères qui l'avoient précédée l'honneur de ce qu'elle seule avoit fait, elle leur fit cette réponse qui les remplit encore plus d'admiration et d'estime pour elle: «Dieu m'a montré que pour mériter que mon nom fût écrit au livre de vie, il ne fallait pas qu'il fût trouvé en terre.» C'est ce qui la porta à profiter de l'autorité que lui donnoit sa charge de prieure, pour obliger toutes ses sœurs à lui rapporter tous les écrits qu'elles avoient d'elle, afin qu'il ne restât pas la moindre trace de sa mémoire après sa mort. Elle l'exigea d'une manière si absolue qu'elles ne purent se défendre de lui obéir; c'est à cette occasion, dit à ce propos l'une d'entre elles, que nous avons senti de la peine à le faire. Par le même motif, elle brûla avant sa mort tous les papiers qui auroient pu donner quelques connoissances des sublimes dispositions de son âme.

493

Née bienfaisante et charitable, jamais on ne vit un cœur plus généreux et plus libéral que celui de la mère Marie Madeleine. La grâce avoit en elle si parfaitement divinisé cette vertu naturelle qu'aucun motif humain n'y entroit. On ne pourroit croire, si les preuves n'en existoient sur les registres de la maison, le nombre innombrable de maisons religieuses qu'elle assista, de prisonniers qui lui furent redevables de leur délivrance, de pauvres nourris et vêtus, les secours journaliers qu'elle procuroit à tous les malheureux, et cela dans un temps où son monastère avoit à peine de quoi subsister. On conserve encore grand nombre de lettres qui sont des preuves de la reconnaissance des religieuses de Lorraine. Dans le temps des guerres qui affligèrent cette contrée, elle les pourvut de tous genres de secours en argent et en étoffes pour habiller. Ses charités passèrent jusqu'en Canada, s'étant prévaluée des bontés de M<sup>me</sup> la Princesse et de l'attachement qu'avoient pour elle les personnes du premier rang, pour en tirer d'abondantes aumônes qu'elle envoya aux Hospitalières et aux Ursulines de Québec. Si sa charité s'est étendue jusqu'au monde le plus reculé, que ne doit-on pas penser de ses tendres attentions pour notre saint ordre! Dans la crainte de faire souffrir la plupart de nos maisons pauvres et mal fondées, elle chargea les siennes propres des frais immenses où la jeta l'affaire des supérieurs dont on a parlé, quoique l'intérêt fût commun, imitant en cela comme en toute autre chose sa bienheureuse mère qui voulut par le même motif que cette maison payât seule les frais de la grande affaire qu'elle soutint contre les pères Carmes. Les grandes sommes, employées pour poursuivre la béatification de cette bienheureuse mère, ont aussi été fournies par ce monastère; néanmoins, malgré sa pauvreté, elle a toujours assisté autant qu'elle l'a pu toutes celles de nos maisons qui lui ont exposé leurs besoins, même dans les temps où elle étoit obligée d'avoir recours aux emprunts pour faire subsister la sienne, ne faisant aucune différence de ses propres intérêts à ceux des autres monastères, employant ses amis et son crédit pour leur rendre tous les services qu'exigeoient leurs affaires.

Aucunes paroles ne peuvent rendre les attentions maternelles dans l'intérieur de son monastère, et à quel degré elle a porté sa tendre vigilance pour les besoins spirituels et corporels de ses enfants, surtout dans leurs infirmités; alors elle en oublioit ses propres maux pour ne s'occuper que des leurs. Dans les maladies mortelles qui l'arrêtoient souvent au lit, elle envoyoit souvent de jour et de nuit celle qui la veilloit auprès des autres malades, dans la crainte qu'elles fussent négligées, et pour se procurer la consolation de savoir de leurs nouvelles. Loin de conserver le plus léger ressentiment contre les personnes qui l'avoient traversée dans les circonstances critiques où elle s'étoit trouvée si souvent en sa vie, elle saisissoit toujours avec empressement les occasions de les servir. Si vous pouviez comprendre, disoit-elle un jour à une personne de confiance, l'excellence de cette vertu de charité, vous seriez incessamment sur vos gardes dans la crainte d'y donner la moindre atteinte. Cette vertu étoit un des plus ordinaires sujets de ses discours à ses filles. Tenant un jour le chapitre, et bénissant Dieu de leur parfaite union, elle leur dit ces paroles remarquables: «Par la connoissance générale et particulière que j'ai de vos dispositions, mes sœurs, je ne vois rien d'essentiel à vous reprocher sur cette grande vertu de charité; cependant faites attention que pour la pratiquer dans toute la perfection que Dieu demande de vous, vous devez craindre d'y avoir manqué en privant vos sœurs de l'exemple des vertus que vous n'avez pas pratiquées et des grâces que la ferveur de vos prières lui auroit obtenues; en quoi vous pouvez leur avoir fait un tort considérable.»

494

Il seroit difficile d'exprimer le zèle de la mère Marie Madeleine pour le maintien de la plus exacte régularité, et celui qu'elle avoit de l'observer jusque dans les plus petites choses. Aussi la mère Agnès assure-t-elle qu'elle et toutes les religieuses peuvent lui rendre ce témoignage de ne l'avoir jamais vue manquer à aucune, toutes jusqu'à la plus petite cérémonie lui étant en grande estime et recommandation, et ce qui doit causer plus d'admiration, c'est que les importantes affaires qu'elle a eues à traiter pendant tant d'années de gouvernement, ne l'ont jamais fait relâcher de cette exactitude. Une prieure de l'ordre la consultant sur le grand silence, elle l'exhorta à le garder hors des cas indispensables, comme seroit, lui dit-elle, de consoler les malades en danger ou qui souffriroient beaucoup. Elle ajouta: «J'ai voulu essayer s'il se peut garder ici où nous avons souvent d'importantes affaires à traiter, et j'ai l'expérience que cela se peut. Mes sœurs n'ont

garde de m'approcher dans ce temps; je tâche d'avancer ou de retarder ce qui pourroit m'obliger à le rompre. S'il arrive que j'aie oublié de dire quelque chose à la portière pour le lendemain matin, je le lui écris; elle en fait de même; ce silence de ma part contribue beaucoup à l'exactitude de celui de la communauté. La mère Marie Madeleine étoit en effet tellement exemplaire sur cet article que la mère Agnès, cette mère si éclairée, donnant des avis à une religieuse qui alloit être prieure, lui recommandant sur toutes choses la fidélité à ce point de notre sainte règle, lui cita cet exemple, d'autant plus frappant, que jamais prieure n'avait eu de plus légitimes sujets de s'en dispenser par le genre et la multiplicité de ses occupations.

495

Elle n'avoit pas moins d'exactitude sur l'ouverture des grilles, et de quelque haute qualité que fussent les personnes qui rendoient visite à ses sœurs, elle ne les ouvroit que dans le cas permis par nos constitutions. Cela a paru bien dur, dit-elle dans une de ses lettres à M<sup>mes</sup> les duchesses; mais enfin elles s'y sont accoutumées, sachant que c'est notre règle. Sur le même motif de régularité, quoique toutes les affaires du dedans et du dehors aient toujours roulé sur elle, lorsqu'elle n'étoit plus en charge, elle ne voulut jamais aller au parloir sans tiers. C'est ce qu'elle mandoit à une prieure qui l'avoit consultée pour savoir d'elle si elle ne pourroit pas donner cette liberté à celle qui l'avoit précédée dans le gouvernement de la maison, qui étoit professe de ce monastère. Pendant sept ans, lui répondit la mère Marie Madeleine, que j'ai été hors de charge, je n'ai pas parlé seule un *Ave Maria*, et je connois trop la régularité, ma mère, pour y vouloir manquer. Elle recommandoit extrêmement à toutes les prieures de l'ordre qui avoient confiance en elle, l'exactitude sur ce point et sur l'ouverture des grilles. Elle disoit souvent que cette séparation du monde faisoit la différence de notre ordre aux autres aussi austères, mais qui n'ont pas la même obligation de ne pas se laisser voir. Son zèle pour nos saintes observances s'étendoit à tout, et dans la crainte que les usages de l'ordre apportés en France par les mères espagnoles ne vinsent à se perdre ou à s'affaiblir avec le temps, elle et la vénérable mère Marie de Jésus engagèrent le révérend père Gibieuf à faire le recueil précieux contenu dans la lettre adressée à tout l'ordre. C'est aussi à sa prière que M. Charton en écrivit une autre pour suppléer à ce qui étoit échappé à la première; et comme plusieurs choses y paroisoient nouvelles, elle marqua à celles qui lui en écrivirent que tout ce qui y étoit compris s'observoit dans son monastère avec la plus exacte fidélité, et que c'étoit à la lettre les enseignements de la mère Anne de Jésus à ses premières filles de France.

Son sentiment sur la réception des sujets est digne de remarque. Non-seulement elle vouloit y reconnoître la vocation à l'état religieux, mais à la vie héréditaire, dont les Carmélites font une particulière profession. Suivant ce que notre sainte mère recommande dans ses Constitutions, elle exigeoit que l'on éprouvât la qualité de leur esprit, rejetant avec fermeté les esprits bornés, disant qu'elles étoient ordinairement arrêtées à leurs sens, que lorsqu'on leur propose quelque chose qui les surpasse, leur petite capacité ne peut s'en convaincre à moins qu'une humilité aussi profonde que rare ne leur fasse soumettre en tout leur jugement. Elle avoit à cœur que celles qui entrent commençassent parfaitement leur carrière, persuadée que le commencement décide de la fin. Elle les vouloit gaies et l'esprit libre, disant que le trouble et les inquiétudes sont un grand empêchement à la ferveur que demandent les pratiques de religion, que M. le cardinal de Bérulle et notre bienheureuse mère lui avoient dit souvent que d'un grand nombre d'âmes qu'ils avoient conduites ou connues dans ces sortes de peines que l'on taxe d'épreuves des grandes âmes, ils n'en avoient vu qu'une seule qui n'étoit pas retournée en arrière.

496

Elle n'étoit point d'avis que l'on en reçût d'âgées, à moins que l'on ne reconnût en elles un appel très particulier de Dieu, et des dispositions propres à prendre l'esprit de notre état, parce que leur pli étant pris, il est très rare qu'elles soient faciles à manier. Aucune considération humaine n'eût été capable de lui faire recevoir ou garder un sujet qu'elle eût cru ne pas convenir à la communauté. Consultée par une prieure pour une novice qui étoit dans ce cas, elle lui répondit: Il est vrai, ma mère, que je considère et honore madame sa mère au delà de toute expression, car c'est une personne accomplie; elle mérite certainement que l'on fasse à sa considération tout ce qui se peut faire, et il étoit juste de prendre un soin particulier de sa fille pour essayer d'en faire une bonne Carmélite. Mais puisque vous n'êtes pas plus avancée que ce que vous me marquez, je ne puis, selon Dieu et en conscience, vous conseiller de la garder. La compassion que l'on exerce en ces rencontres pour une particulière, est une véritable cruauté pour toute une maison et même tout un ordre. Rien n'est plus préjudiciable que la réception d'un sujet sans vocation; on lui fait tort à lui-même, parce que telle qui se croit sauvée dans le monde ou dans un autre ordre, se perdra dans le nôtre; étant obligée à une plus grande perfection, elle se rendra digne d'une plus grande punition. Je suis naturellement compatissante, mais toutes les fois que je lis le prologue du quatrième livre de la Vie de notre sainte mère par Ribera, je me trouve tellement fortifiée, qu'il me semble que pour tout ce qui est au monde je ne baiserois pas dans une chose si importante.

Par tout ce qui a été dit jusqu'ici, il est aisé d'entrevoir que rien n'étoit plus accompli que le caractère de la mère Marie Madeleine. Elle avoit une douce et majestueuse gaieté, une affabilité charmante; elle étoit charitable et compatissante au delà de toute expression, ferme cependant et même intrépide lorsqu'il s'agissoit des intérêts de Dieu, de ceux de l'ordre et du salut de quelque âme. Dans ces sortes d'occasions, sans s'étonner ni s'arrêter, elle eût surmonté un monde d'oppositions et sacrifié sa propre vie. Tant de vertus et d'amabilités la rendoient vénérable à toutes les personnes qui avoient le bien de la connoître, et lui avoient acquis sur le cœur et l'esprit de ses filles un tel ascendant, qu'une d'entre elles nous a laissé par écrit que si elle eût entrepris de leur persuader que le blanc étoit noir et le jour la nuit, elle y seroit parvenue, tant elles étoient convaincues qu'elle ne pouvoit se tromper. Aussi se rendoient-elles avec délices aux moindres signes de ses volontés et de ses désirs, quelque répugnance que leur nature pût y avoir.

497

Enfin cette mère si chérie et si digne de l'être, martyre de la charité par le sacrifice qu'elle lui avoit fait toute sa vie de son amour pour la solitude, saisit la fin de ce triennal pour se la procurer; elle fit, pour l'obtenir, des instances si fortes et si vives que les supérieurs et la communauté se virent forcés de s'y rendre, craignant qu'un état si violent, joint à ses infirmités, n'abrégât des jours que chacun eût voulu prolonger aux dépens des siens propres. Ainsi, en 1665, la mère Agnès fut élue en sa place. Alors cette vénérable mère, qui depuis si longtemps aspirait au doux repos de Marie, s'y plongea tout entière; et dans les treize années que Dieu la laissa encore sur la terre, sa seule occupation fut la prière et le soin de s'anéantir, et de s'effacer de l'esprit et du cœur de toute créature. Seule avec son Dieu, la mère Marie Madeleine regarda désormais comme son unique affaire la délicieuse occupation de contempler ses

ineffables perfections, sans laisser aucune entrée dans son cœur ou dans son esprit aux choses de la terre; en sorte que, lorsqu'il arrivoit que la mère prieure lui venoit rendre compte des affaires de la maison, elle détournoit d'abord le discours pour lui faire entendre qu'elle vouloit être regardée comme un être sans existence.

De combien de faveurs, dans ces secrètes et divines communications, son humilité ne nous a-t-elle pas dérobé la connoissance! Dans les dernières années de sa vie, ne pouvant plus marcher, elle se faisoit porter au chœur pour la messe conventuelle, et y demeurait jusqu'au réfectoire, service qui lui étoit encore rendu avec zèle par les sœurs à l'heure des vêpres, où elle restoit encore jusqu'à quatre heures, et de là se faisoit conduire à l'hermitage de la Sainte-Vierge ou à quelque autre.

Le moment arrivé qui devoit mettre fin à une si sainte vie, cette vénérable mère fut atteinte d'une fluxion de poitrine et d'une fièvre ardente. Dès les premiers jours, elle comprit que l'époux étoit proche, et demanda à recevoir les sacrements. Elle les reçut de la main de M. l'abbé Pirot, supérieur de ce monastère, dans les dispositions que l'on devoit attendre de cette fidèle épouse de Jésus-Christ. Sa patience, sa douceur, sa mortification jetèrent un nouvel éclat dans les douleurs violentes et aiguës qu'elle porta avec un courage héroïque. Leur excès, loin de ralentir sa ferveur, sembloit l'augmenter; et dans le désir de s'unir à Jésus-Christ encore une fois, elle passa une de ses dernières nuits sans rien prendre pour se procurer ce bonheur; après cette grâce reçue, remplie d'une ferme confiance aux mérites de Jésus-Christ et dans la miséricorde de son Dieu, pleine de foi, d'espérance et de charité, cette âme séraphique alla recevoir la couronne due à tant d'éminentes vertus, le 20 novembre 1679, âgée de quatre-vingt-deux ans.

Un ecclésiastique qui avoit eu longtemps sa confiance, apprenant sa mort, s'écria: «L'âme la plus humble qui fût sur la terre vient de lui être enlevée», ajoutant qu'elle avoit porté cette vertu à un degré presque inimitable.

498

La mère Agnès de Saint-Michel rapporte ainsi un secours qu'elle reçut de cette sainte défunte: «Me trouvant un soir, après complies, dans une extrême fatigue de corps et d'esprit, je demandois à Notre-Seigneur la grâce de sa sainte volonté et la force d'accomplir ce que l'obéissance m'avoit prescrit, qui me sembloit au-dessus de ma puissance. Mais, entendant sonner matines, je me mis en devoir d'y aller. Alors je vis notre mère Marie Madeleine qui entroit dans le chœur. Sa beauté étoit toute céleste, et sa blancheur avoit un éclat qui n'avoit rien de semblable sur la terre. Je m'avançois pour lui exposer mes besoins; elle me parla avec beaucoup d'amour, mais d'une manière intellectuelle; son regard et l'impression que j'en reçus me consola de telle sorte, que je ne puis l'exprimer. Ensuite elle se mit à genoux, adorant le très Saint-Sacrement avec un respect qui me fit connoître que c'étoit de l'adoration de l'éternité, et j'entendis au fond de mon cœur ces paroles: Il ne faut pas un moment de repos en cette vie. A l'heure même, je me sentis tant de courage et une si grande joie qu'il me sembloit éprouver quelque chose de la béatitude des saints, disposition où je suis encore.» L'on ignore en quel temps ceci est arrivé; mais ce doit être bien peu de temps après le décès de la mère Marie Madeleine, puisque la mère Agnès de Saint-Michel ne lui a survécu que sept mois.

## VIII

### LA MÈRE AGNÈS, M<sup>lle</sup> DE BELLEFONDS

Comme nous l'avons dit, l'abbé Montis a publié une vie de la mère Agnès de Jésus-Maria qu'il a jointe à celle de M<sup>lle</sup> d'Épernon, Paris, 1774, in-12. Il n'a fait que transcrire la biographie conservée au couvent de la rue Saint-Jacques, en l'abrégéant et en lui ôtant sa naïveté et son agrément. Cependant comme elle renferme le petit nombre de faits dont se compose la vie de cette grande religieuse, nous y renvoyons, et nous bornons à donner ici un document inédit et précieux, la circulaire que la prieure qui succéda à la mère Agnès, c'est-à-dire la mère Marie du Saint-Sacrement, M<sup>lle</sup> de La Thuillerie, adressa à tous les couvents de l'ordre pour leur annoncer la perte que le Carmel venait de faire.

«Jésus † Maria.

«Paix en Jésus-Christ qui veut que nous cherchions uniquement en lui notre consolation dans la grande et amère affliction qu'il a permis qui nous soit arrivée par la mort de notre très chère et très honorée mère Agnès de Jésus-Maria. Nous la pouvons nommer selon l'esprit la fille des saints et des saintes qui ont établi notre ordre en France, et nous pouvons dire aussi avec vérité qu'elle a marché fidèlement sur leurs traces. Notre bienheureux père, monseigneur le cardinal de Bérulle, l'a demandée à Dieu avec instance, auparavant qu'elle-même pensât à s'y donner, et il a eu la consolation de voir l'effet de ses prières, non-seulement par son entrée dans notre maison, mais par toutes les vertus naissantes qui paroisoient déjà en elle. Notre bienheureuse mère Madeleine de Saint-Joseph, qui étoit prieure, prit un soin particulier de son éducation, connoissant la grandeur des talents extraordinaires de nature et les dons de grâce tout singuliers que Dieu avoit mis en elle. Quoiqu'elle fût encore fort jeune, étant entrée à dix-sept ans et demi, elle la voyoit avancer à si grands pas dans les voies de Dieu qu'elle disoit qu'elle seroit un jour la mère de la maison. Dieu la disposoit dès lors à en être aussi l'exemple par une profonde humilité qui étoit le fondement de toutes ses autres vertus. Sa principale application étoit de ne jamais parler d'elle-même ni de tout ce qui la regardoit; et quand les autres vouloient mêler quelque chose d'elle dans les conversations, elle avoit toujours l'adresse d'en faire finir promptement le discours. Dieu lui avoit donné un esprit fort au-dessus du commun, un courage ferme, soutenu d'une rare prudence et d'une douceur qui gaignoit les cœurs de tous ceux qui conversoient avec elle. Et cependant, toutes ces grandes qualités qui frappoient les yeux de tout le monde, étoient tellement cachées aux siens par le voile de sa profonde humilité, qu'elle croyoit trouver en elle des défauts tout opposés. Elle ne se sentoit de la grandeur de son esprit que pour agir avec une simplicité chrétienne en toutes choses; et même dans celles de Dieu, les plus élevées, elle gardoit la même conduite, de sorte qu'elle étoit également utile à toutes sortes de personnes, se faisant toute à tous. Personne ne fut jamais plus consultée et n'a donné des conseils plus droits, plus solides, plus saints et plus sages, ni plus dégagés de toute sorte de considérations humaines. Sa charité pour le prochain étoit grande et universelle, elle se donnoit à toutes nos sœurs et désiroit si fort que cette vertu fût établie solidement dans les cœurs, qu'elle disoit sans cesse dans ses dernières années à l'imitation de saint Jean: Mes sœurs, aimons-nous les

unes les autres. Elle ne se dénoit pas aux personnes du dehors, dans les occasions où elle les pouvoit aider; et sa compassion particulière pour les pauvres la faisoit entrer dans leurs besoins avec une tendresse qui la portoit à les secourir en tout ce qui pouvoit dépendre d'elle. Il n'y avoit point auprès d'elle d'acceptation de personne, et si elle en distinguoit quelqu'une dans les offices qu'elle rendoit au prochain, c'étoit pour faire plus de bien à celles à qui il sembloit qu'elle en dût le moins par la conduite qu'elles avoient tenue à son égard. Nous en avons beaucoup d'exemples, et jusqu'à sa mort elle a assisté plusieurs de ces personnes qui étoient dans la nécessité avec une charité qui ne se peut expliquer. Sa ferveur pour la mortification de l'esprit et du corps a commencé dans son noviciat et n'a fini qu'à sa mort. Elle s'étoit fait une si sainte habitude de retrancher à ses sens tout ce qui leur pouvoit donner quelque satisfaction qu'on peut dire qu'elle paroïssoit plutôt morte que mortifiée. Nous aurions une infinité d'exemples à donner sur cette matière si nous n'avions peur de la trop allonger. Car si on l'osoit dire, son zèle l'a poussée un peu trop loin sur ce point, parce que dans son âge plus avancé elle se refusoit ordinairement jusqu'aux choses les plus nécessaires. Elle a fait beaucoup de pénitences dans sa jeunesse, encore qu'elle fût d'une complexion fort délicate, comme de grandes veilles au chœur, des disciplines, des ceintures de fer; et elle couchoit assez souvent sur son plancher, ce qu'elle a fait encore quelquefois quatre ans avant sa mort. Elle avoit en éminence l'esprit de piété et une attention à Dieu qui n'étoit presque point interrompue par les affaires que pendant ses charges elle a eues à traiter. Son oraison étoit sublime, solide et simple, tout appliquée à la personne sainte de Jésus-Christ et de ses mystères, ne songeant qu'à travailler pour se conformer à ce divin modèle sur lequel on peut dire qu'elle avoit formé sa conduite, autant que le peut une créature. Une personne de grande piété et de grandes lumières nous a dit il y a quelques années que l'égalité extraordinaire qui paroïssoit en elle, venoit de l'union qu'elle avoit avec Celui qui ne change jamais. Sa dévotion à la sainte Vierge étoit fort singulière: elle avoit recours à elle comme à sa mère dans tous ses besoins, elle honoroit particulièrement sa bénignité et nous avons toujours cru qu'elle en avoit reçu de Dieu une participation qu'elle témoignoit en toutes rencontres à celles qui avoient l'avantage de lui parler, et il est vrai qu'on ne l'approchoit point qu'on ne ressentit quelque désir de se renouveler dans la vertu et la piété. Je suis incapable, ma chère mère, de vous exprimer à quel point alloit son profond respect pour tout ce que l'Église ordonne, pour ses dévotions qui étoient la règle des siennes, et enfin sa vénération pour toutes les choses saintes. Nous ne pouvons nommer ici tous les saints auxquels elle avoit une particulière dévotion, le nombre en étant trop grand; nous marquerons seulement que notre père saint Joseph, sainte Madeleine, notre mère sainte Thérèse, et tous les saints et saintes qui ont conversé avec Notre-Seigneur Jésus-Christ y tenoient le premier rang. Cette chère mère a été mise dans les charges fort jeune parce que sa capacité et sa vertu l'en rendoient dès lors très digne, et elle s'en acquitta avec un succès qui a répondu à l'espérance qu'on en avoit conçue. Pendant trente-deux ans qu'elle a été prieure et sous-prieure à diverses fois, Dieu a tellement répandu ses bénédictions sur sa conduite qu'elle a été également respectée et aimée, ses filles la regardant comme un modèle accompli de toutes les vertus chrétiennes et religieuses. Vous savez, ma chère mère, le zèle ardent qu'elle a eu de servir tout notre ordre, qu'elle ne s'y est point épargnée, et qu'elle n'a jamais séparé les intérêts de nos maisons d'avec les nôtres propres. Son zèle pour la régularité étoit fervent et appliqué, et dans les plus petites choses comme dans les plus grandes, elle n'a jamais manqué à l'accomplissement d'aucunes. Elle a eu, ainsi que nos autres mères, des occasions de le mettre en pratique, dont il suffit de vous en marquer une ici: c'est, ma très chère mère, qu'il y a un peu d'années qu'une personne de grande piété et de grande naissance lui voulut donner cent mille francs pour avoir quelquefois l'entrée dans la maison. Cette chère mère, si désintéressée et si régulière, ne voulut point les accepter pour ne rien faire qui pût porter au relâchement. Sa pauvreté et son dégageant ont été au delà de ce que nous vous en pourrions représenter, et pour ce qui étoit de sa personne elle choisissoit toujours le plus grossier et le plus pauvre; nous lui avons vu porter une robe vingt-deux ans. Elle ne se dispensoit jamais des observances communes, soit qu'elle fût en charge ou qu'elle n'y fût pas, et son assiduité aux heures de communauté et aux offices du chœur étoit si grande que plusieurs de nos mères des autres couvents passant par ici, en étoient dans l'étonnement. Sa patience a paru dans toutes les occasions, soit dans les contradictions qu'elle a eues quelque fois à porter de la part du dehors, soit dans les grandes et longues maladies qu'elle a eues en divers temps; jamais elle ne se plaignoit; à peine pouvoit-on tirer de sa bouche la vérité de ce qu'elle souffroit, son visage étant toujours riant et tranquille; pour elle, elle ne cherchoit qu'à consoler les autres, qu'elle voyoit touchés de ses maux; elle avoit sans cesse dans la bouche comme dans le cœur: «Que la volonté de Dieu soit faite!» et autant qu'il lui étoit possible, elle donnoit toujours l'espérance qu'elle seroit bientôt guérie à celles qui l'approchoient pour les détourner de l'attention à son état. Dieu lui a conservé son esprit tout entier dans un corps assez sain et lui a donné une heureuse vieillesse qui, comme celle de David, sembloit se renouveler par l'abondante miséricorde du Seigneur, n'ayant senti aucune des infirmités d'un âge aussi avancé; son extérieur même la faisoit paroître plus jeune de vingt-cinq ou trente ans qu'elle n'étoit. Cependant, elle se disposoit à son dernier passage qu'elle croyoit proche, par une nouvelle ferveur et une application particulière à toutes les vertus. Sa dernière maladie a commencé la nuit du jeudi au vendredi 21 de ce mois, par une espèce de dyssentérie qui la mit d'abord très bas, et qui fut accompagnée de la fièvre. Le médecin la jugea dangereusement malade, et le samedi au soir on trouva à propos de lui donner le saint viatique. Lorsque je lui en portai la nouvelle, elle joignit les mains pour s'élever à Dieu, et me dit: «Très volontiers, ce m'est trop d'honneur et de grâce.» Et elle ajouta en frappant sa poitrine: «Je ne la mérite pas. Ah! quelle joie! Je vous en remercie très humblement.» Et de ce moment-là, elle ne songea plus qu'à s'y disposer. Elle fit cette action avec sa ferveur ordinaire, et un respect qui édifia toute la communauté. Elle avoit une ardente dévotion pour Notre-Seigneur Jésus-Christ au Saint-Sacrement, et il y avoit plus de trente ans que, par l'ordre de nos supérieurs, elle communioit presque tous les jours avec une préparation toujours nouvelle, s'appliquant à éviter les moindres fautes et à ne perdre aucune occasion de pratiquer les vertus. Le mal augmentant beaucoup le lundi matin, nous eûmes encore la douleur d'être obligée de lui dire qu'il lui falloit donner l'extrême-onction: elle nous reçut en la même manière et avec la même tranquillité et reconnaissance qu'elle avoit fait pour le saint viatique, ayant toujours son âme en ses mains, prête à la rendre au Seigneur, lorsqu'il la lui demanderoit. Elle voulut voir dans le Manuel les prières de ce dernier sacrement, pour se renouveler dans les dispositions que l'Église demande des personnes qui le reçoivent, et ne quitta ce livre que lorsqu'on fit les onctions. Elle répondit toujours aux prières avec les sœurs qui, hors les temps de l'office, passèrent presque tout le jour en prières auprès d'elle; la sainte malade de son côté disoit de temps en temps des versets, des psaumes et des paroles de l'Écriture selon sa dévotion; elle avoit une grande application à quelques versets de la prose des morts qu'elle avoit écrits auprès de son lit pour lui être répétés à sa mort. Le premier est: *Quid sum miser tunc dicturus*, etc.; le second: *Rex tremendæ majestatis*; et le troisième *Recordare Jesu, pie*; le quatrième *Quærens me sedisti lassus*. Par le

premier, elle exprimoit son humble contrition et les bas sentiments qu'elle avoit d'elle-même; par le second, elle marquoit le profond respect qu'elle avoit pour la majesté et la sainteté de Dieu, n'espérant de salut que par sa miséricorde; par le troisième, elle s'adressoit à Jésus-Christ pour lui demander par ses propres mérites, auxquels elle mettoit toute sa confiance, la grâce de n'être jamais séparée de lui, et dans le quatrième elle le prioit que, puisqu'il avoit bien voulu par sa bonté se laisser en la cherchant et subir la mort pour la sauver, tant de travaux ne lui fussent pas inutiles. On lui répéta ses prières selon son désir, plus de douze fois dans la journée, et elle les prononça tout bas à chaque fois tant que Dieu lui conserva la parole; quand elle l'eut perdue qui ne fut que demi-heure devant sa mort, elle fit encore des signes qui montraient la liberté de son esprit. Elle l'a rendu à Dieu dans une grande paix aujourd'hui, à huit heures du soir, âgée de quatre-vingts ans et deux mois, en ayant passé soixante-deux et huit mois dans la religion. Pendant son agonie et après sa mort, son visage demeura beau comme seroit celui d'un ange, ne paroissant pas le quart de son âge, ce que les séculiers mêmes ont remarqué lorsqu'elle étoit exposée à la grille. Vous pouvez juger, ma chère mère, quelle douleur nous avons eue toutes de perdre une si sainte et si admirable mère, étant comme impossible de retrouver jamais en une même personne tant d'élévation d'esprit avec tant de simplicité, tant de grandeur d'âme avec tant de modestie, tant de régularité avec un si grand dégagement, et tant d'exactitude avec une si grande douceur; c'est ce que nous avons vu pendant trente-neuf années que nous avons eu la bénédiction d'être avec elle. Selon les intentions de notre chère mère, nous vous demandons pour elle, avec la charité ordinaire de l'ordre et la communion de votre sainte communauté, une grande part en vos saintes prières; elle nous a ordonné de lui en procurer le plus que nous pourrions. Nous osons vous demander la même grâce pour nous qui sommes vivement touchée de notre perte, et très véritablement en Notre-Seigneur, ma très chère mère,

Votre très humble et très obéissante sœur et servante,  
SŒUR MARIE DU SAINT-SACREMENT,  
Religieuse Carmélite indigne.

De Paris, en notre premier couvent, ce 24 septembre (1691).»

## NOTES DU CHAPITRE II

### MADemoiselle DU VIGEAN, SŒUR MARTHE DE JÉSUS

A tous les renseignements que nous avons pris plaisir à rassembler sur cette aimable personne, nous voulons joindre ici plusieurs pièces qui ne pouvaient trouver place dans le cours de notre récit.

Il ne serait pas impossible de retrouver quelque portrait de M<sup>lle</sup> Du Vigean. Segrain dit dans ses *Anecdotes*, p. 8: «Mademoiselle m'a fait voir à Saint-Fargeau, dans son cabinet, un tableau où elle étoit représentée en Grâce entre M<sup>lle</sup> Du Vigean et M<sup>me</sup> de Montbazou.»

Segrain, *ibid.*, p. 20, raconte une anecdote à laquelle il ne faut ajouter aucune foi: «M<sup>me</sup> de Chevreuse, qui étoit une conteuse, m'a dit qu'elle avoit été cause de l'emprisonnement de M. le Prince. Cela arriva pour un rien: Monsieur aimoit M<sup>lle</sup> Du Vigean, qui n'avoit pas beaucoup d'esprit, et Monsieur n'en étoit pas jaloux<sup>[569]</sup>; M<sup>me</sup> la Princesse (douairière), qui craignoit qu'on ne se servît d'elle (M<sup>lle</sup> Du Vigean) pour désunir Monsieur d'avec M. le Prince, avec lequel il fut de très bonne intelligence l'espace de six ans pendant la régence, la fit enlever imprudemment et conduire aux Carmélites, de quoi Monsieur fut outré au dernier point. M<sup>me</sup> de Chevreuse, qui s'en aperçut dans un entretien qu'elle avoit eu avec lui, en parla à M. le cardinal Mazarin et lui dit que la cour pourroit tirer avantage de sa colère, et que c'étoit une occasion dont on pourroit peut-être profiter pour le détacher d'avec M. le Prince.» Il n'y a pas même en tout cela une ombre de vraisemblance. D'abord les *Mémoires* de Segrain sont fort mal imprimés et fourmillent de fautes; ou Segrain, pur homme de lettres, n'aura pas compris ce que lui aura dit M<sup>me</sup> de Chevreuse. 1<sup>o</sup> Il est bien vrai que c'est M<sup>me</sup> de Chevreuse, ainsi que M<sup>me</sup> d'Aiguillon, qui donna à Mazarin, en 1650, le conseil d'arrêter Condé; mais il est certain qu'en ce temps-là M<sup>lle</sup> Du Vigean avoit déjà fait profession, étant entrée aux Carmélites en 1647. 2<sup>o</sup> Nul document imprimé ou manuscrit à nous connu ne parle de l'amour de Monsieur pour la jeune Du Vigean, que l'on confond peut-être avec M<sup>lle</sup> de Saujon, dont en effet Monsieur devint très amoureux et qui entra quelque temps aux Carmélites, d'où elle sortit assez vite, comme on le peut voir dans les *Mémoires* de Mademoiselle. 3<sup>o</sup> Segrain est le seul qui dise que M<sup>lle</sup> Du Vigean n'avoit pas beaucoup d'esprit. Il n'en pouvait rien savoir, n'ayant pas vécu dans cette société; il n'a connu que celle de Mademoiselle et de M<sup>me</sup> de La Fayette. Loin de là, M<sup>lle</sup> Du Vigean avoit une assez grande réputation d'esprit. Elle est dans le *Dictionnaire des Précieuses* sous le nom de Valérie. «C'est, dit Saumaize en 1661, une précieuse ancienne des plus illustres du temps de Valère (Voiture).» Nous tirons des papiers de Conrart, in-4<sup>o</sup>, t. XVII, p. 577, la lettre suivante ni datée ni signée, mais qui pourrait bien être de M<sup>me</sup> de Sablé, ou de M<sup>lle</sup> de Rambouillet, ou de quelque autre dame de l'illustre hôtel, où l'on parle avec éloge des lettres que M<sup>lle</sup> Du Vigean écrivoit:

«A MADemoiselle DU VIGEAN.

«Mademoiselle,

«Je crois que vous ne serez pas surprise de recevoir une lettre de moi, car il me semble que nous avons fait une assez grande amitié pour vous pouvoir même plaindre si je ne vous écrivois pas, et pour moi j'ai quasi envie de vous faire des reproches de ce que je n'entends pas parler d'autre chose que des jolies lettres que vous écrivez ici sans que l'on m'ait dit un seul mot de votre part. En vérité, cela m'a satisfaite et fâchée tout ensemble, car je suis ravie qu'une personne que j'ai toujours aimée avec tant d'inclination mérite si fort de l'être par toutes sortes de raisons, et je ne saurois plus souffrir que vous me puissiez oublier si longtemps. Faites donc, s'il vous plaît, que je puisse avoir autant de joie de votre souvenir comme j'en ai de savoir l'augmentation de votre santé et de votre beauté. Je vous supplie de croire que ceux qui en sont le plus

touchés ne le peuvent être davantage que je la suis de toutes les choses qui vous rendent si aimable. Cela vous peut faire juger de quelle sorte je désire les témoignages de votre amitié, et comme je veux être toute ma vie,

«Votre, etc.»

4<sup>o</sup> M<sup>lle</sup> Du Vigean n'est pas entrée au couvent par force. La Princesse de Condé elle-même n'eût pu arracher à sa famille une personne du rang de M<sup>lle</sup> Du Vigean, et les Carmélites ne se seraient pas du tout prêtées à un tel acte de violence. Marthe Du Vigean entra aux Carmélites très librement, si librement qu'elle eut à vaincre bien des obstacles dont sa persévérance ne vint à bout qu'à grand'peine. Elle ne fit ses vœux qu'en 1649, mais elle était déjà postulante au couvent de la rue Saint-Jacques dans les premiers mois de l'année 1647. C'est ce que nous apprend une lettre du mois de juin écrite par la mère Agnès à M<sup>lle</sup> d'Épernon, qui était alors à Bordeaux, désirant ardemment être Carmélite, mais ne l'étant pas encore:

«...<sup>[570]</sup> Je vous assure, Mademoiselle, que Dieu récompense si abondamment dès cette vie les âmes qui l'ont aimé et qui lui ont obéi, qu'elles trouvent, par les satisfactions qu'elles expérimentent au service de sa divine majesté, qu'elles ont beaucoup plus reçu que donné. M<sup>lle</sup> Du Vigean en rend maintenant un témoignage tout nouveau et si puissant que personne n'en peut douter; car nonobstant les extrêmes afflictions de M. et M<sup>me</sup> Du Vigean qui ont fait ce qu'ils ont pu pour la retirer, elle est demeurée inébranlable et si parfaitement contente qu'elle dit qu'elle ne changeroit pas sa condition à celle d'être impératrice de tout le monde, et je vous assure que la joie de son esprit est telle que son humeur, qui étoit fort polie et ne paroissoit pas, comme vous savez, des plus gaies, l'est maintenant tellement qu'il semble qu'elle expérimente quelque chose des consolations du ciel. Elle nous a priée de vous rendre grâces très humbles, Mademoiselle, de la part que vous prenez à la grâce que Dieu lui a faite, et vous assure qu'encore qu'elle eût déjà oublié tout le monde, elle aura pour votre regard un souvenir tout extraordinaire devant Dieu. Elle a ouï dire, avant que d'entrer céans, que vous étiez dans le même dessein qu'elle projetoit lors, ce qu'elle désire extrêmement qui se trouve véritable; mais je n'ose lui dire ce que j'en sais que vous ne m'avez fait l'honneur de me permettre de lui en confier quelque chose.»

M<sup>lle</sup> d'Épernon répond à la mère Agnès le 3 juillet 1647:

«... Je vous supplie de vouloir assurer la révérende mère prieure et la révérende mère Marie de Jésus de mon très humble service et de les prier de m'assister de leurs prières et de leurs idées pour ma conduite, car je sais et suis bien aise qu'elles voient les lettres que je vous écris. Pour M<sup>lle</sup> Du Vigent (*sic*), je ne prétends non plus que ce secret en soit un pour elle, et, quoique je ne fusse pas assez heureuse pour être connue d'elle dans le monde, la réputation de sa vertu et de son esprit m'a donné toujours beaucoup d'estime pour elle que sa dernière action a encore augmentée. C'est pourquoi je vous supplie de lui faire un compliment de ma part et de la prier de me faire l'honneur de se souvenir de moi dans ses bonnes prières....»

AUTRE LETTRE DE LA MÊME A LA MÊME DU 23 JUILLET 1647.

507

«... Je suis bien obligée à la charité de M<sup>lle</sup> Du Vigent d'avoir pris la peine de m'écrire<sup>[571]</sup>. Je vous envoie la réponse que je vous prie de lui vouloir donner. Je vous assure que sa lettre est d'une personne si contente et si enflammée de l'amour de Dieu qu'elle m'a donné de la dévotion, et je m'estimerai bien heureuse d'être en un même lieu qu'elle pour suivre son exemple, si j'ai assez de cœur pour avancer en peu de temps comme elle, et je prétends, avec la grâce de Notre-Seigneur, d'être bientôt en état d'imiter quoique imparfaitement sa sortie du monde.»

Quand M<sup>lle</sup> d'Épernon fut entrée aux Carmélites de Bourges, elle écrivit à M<sup>lle</sup> Du Vigean le billet suivant:

«Ce 9 septembre 1648.

«Ma très chère sœur,

Dieu soit béni qui m'a fait la grâce d'imiter votre retraite du monde, quoique très imparfaitement, et avec des faiblesses dont je devrois être honteuse si je pouvois songer à quelque autre chose qu'au bonheur que j'ai d'être tout à fait destinée au service de Dieu. Je méritois si peu ses faveurs que je ne puis assez admirer la bonté qui me les a faites, et je crois en avoir obligation à vos bonnes prières. Car enfin, ma très chère sœur, vous m'avez toujours témoigné que vous les employiez pour cela, et je ne puis vous en rendre assez de grâces très humbles. Mais si je ne puis satisfaire à ce que je vous dois, j'en ai le désir tout entier, et m'estimerai bien heureuse si je vous le puis faire connoître au point qu'il est. Je vous supplie, ma chère sœur, de continuer d'avoir quelque amitié pour moi et de croire que je la souhaite de tout mon cœur, et que je la tiendrai très chère. Dans peu de jours j'espère que j'aurai l'honneur de vous voir et d'apprendre de vous comme il se faut donner à Dieu, puisque vous l'avez si bien fait que je ne puis avoir une maîtresse plus expérimentée, ni pour laquelle j'aie plus d'estime et d'inclination, étant de tout mon cœur, ma très chère sœur, votre très humble et très affectionnée servante,

SŒUR ANNE MARIE DE JÉSUS.»

Nous sommes heureux de tenir de la bienveillance de M<sup>gr</sup> le duc d'Aumale une lettre autographe d'Anne Du Vigean, la sœur aînée de celle qui nous intéresse, adressée à leur dernier frère le marquis de Fors, en 1647, pour lui apprendre que depuis deux ans, c'est-à-dire depuis la bataille de Nortlingen, la maladie de Condé et la fin de sa passion, leur sœur avait annoncé le dessein de se faire religieuse, quelle impatience elle avait montrée d'accomplir ce dessein, comment elle avait résisté à M<sup>me</sup> d'Aiguillon, et quelle ruse elle avait employée pour s'aller jeter aux Carmélites. Si la princesse de Condé et M<sup>me</sup> de Longueville y avaient été pour quelque chose, Anne Du Vigean n'avait aucune raison de ne pas le dire nettement à son frère dans une lettre confidentielle.

«A MONSIEUR, MONSIEUR LE MARQUIS DE FORS.

«De Paris, le 7<sup>me</sup> juin (1647).

«... Je ne vous ai point mandé par ma précédente le particulier de l'entrée de ma sœur aux Carmélites; mais

je vous en veux instruire. Elle vous a écrit hier au soir. M. de Gourville a la lettre avec la mienne. Vous saurez donc que ma sœur a continué dans cette extrême dévotion où vous l'avez vue et a augmenté même, de sorte que nous soupçonnions tous qu'elle ne se fit religieuse; et pour cet effet M<sup>me</sup> d'Aiguillon lui parla, et lui demanda s'il étoit vrai qu'elle y pensât. Elle lui dit que oui, et que cela ne la devoit pas surprendre puisqu'elle lui avoit dit il y a deux ans. M<sup>me</sup> d'Aiguillon lui représenta la conséquence de la chose, et lui dit que, puisqu'elle s'étoit bien empêchée d'entrer deux ans durant pour l'amour de ma mère, elle pouvoit encore continuer un an, et qu'après elle feroit résoudre ma mère si l'on pouvoit. Elle lui dit que cela lui étoit impossible, et que c'étoit trop d'avoir attendu tout ce temps-là, et qu'elle la prioit d'en parler à ma mère. Nous nous en allâmes à Ruel où l'on parla tout le jour de cette affaire, où il fut bien répandu des larmes, et la conclusion fut qu'au moins ce ne seroit que dans six mois. Ma mère espéroit, en lui demandant ce terme, qu'elle la pourroit détourner. Enfin nous revînmes ici parce que j'étois fort mal; j'avois la fièvre; de sorte que je ne bougeois du lit. Un beau jour elle me dit: Ma sœur, je ne donnerai pas tout le temps que j'ai promis; car je m'en irai devant qu'il soit huit jours. Je la priaï de me donner temps d'écrire à ma mère pour qu'elle vînt lui parler, puisque je n'étois pas assez puissante pour la retenir ni conseiller. J'écrivis donc toute malade. Cependant j'allai encore à l'hôtel de Longueville savoir de vos nouvelles, parce que l'on m'avoit dit qu'il étoit venu un courrier, et M<sup>me</sup> de Longueville m'écrivit pour m'en mander, et au bas du billet elle prioit ma sœur de l'aller voir. Elle sortit donc pour y aller, et comme elle fut à moitié du chemin, elle dit à ses gens qu'il falloit qu'elle allât faire un tour aux grandes Carmélites, et qu'elle ne leur diroit qu'un mot. Elle fit tourner son carrosse, et s'y en alla, où elle est encore et ne prétend pas en sortir. Ma mère arriva une heure après. Elle ne l'a point vue depuis, de peur, dit-elle, de s'attendrir et de la détourner, puisque c'est son salut; et de plus elle est en colère en quelque façon de ce qu'elle est entrée sans l'en avoir avertie. Pour mon père il vouloit tout tuer ce qu'il y a de missionnaires et de Carmélites, mais cela commence un peu à s'apaiser. Il la va voir tous les jours. Elle est fort gaillarde et résolue; elle me voit pleurer sans jeter une larme. Je vous ai dit, je pense, tout ce que je savois sur cela, c'est pourquoi je finis après vous avoir assuré que mon pauvre petit-neveu se porte bien, Dieu merci, et que je suis fort votre très humble servante

509

A. DE FORS. »

A ce billet d'Anne Du Vigean, qui épousa d'abord M. de Pons, puis le jeune duc de Richelieu, neveu de M<sup>me</sup> d'Aiguillon, nous joignons la déposition que fit plus tard cette même dame dans l'affaire de la béatification de la mère Madeleine de Saint-Joseph, parce qu'au milieu de détails étrangers à notre objet, il se rencontre plusieurs faits authentiques sur M<sup>lle</sup> Du Vigean, sur sa famille et sa société intime.

#### EXTRAIT DE LA DÉPOSITION DE M<sup>me</sup> LA DUCHESSE DE RICHELIEU.

«J'ai nom Anne de Fors. Je suis native de la ville de Paris. Je suis âgée de vingt-neuf ans, fille de François de Fors, chevalier, marquis de Fors et Du Vigean, seigneur de Basoge, comte de Sainte-Menoult, et d'Anne de Neufbourg, sa légitime épouse. Je suis femme de Monsieur le duc de Richelieu, duc et pair de France, lieutenant général des mers du Levant, et gouverneur du Havre de Grâce.

«J'ai eu connoissance de la vénérable mère Madeleine quelques années devant sa mort. La première fois que j'ai entré dans le grand couvent des Carmélites de cette ville de Paris, ç'a été avec feu M<sup>me</sup> la princesse de Condé. M<sup>me</sup> la duchesse d'Aiguillon y étoit qui me mena, dès que je fus dans le monastère, à la vénérable mère comme à une sainte, et me dit que je lui demandasse sa bénédiction et ses prières, et qu'elle m'estimerait heureuse si elle m'y vouloit donner part. Je n'ai point présentes toutes les choses que me dit la vénérable mère en particulier; mais seulement il me souvient qu'elle me demanda si je priois Dieu tous les jours, et qu'elle m'exhorta à le faire soigneusement, me montrant que sans son assistance nous ne pouvions faire que du mal, et qu'aussi il nous falloit avoir recours à lui en toutes les actions de notre vie. Je sais que la vénérable mère a passé une grande partie de sa vie dans le grand couvent de Paris, et qu'elle y étoit révérée et honorée comme une sainte tant par les religieuses que par plusieurs personnes d'éminente qualité; et feu M<sup>me</sup> la princesse de Condé, M<sup>me</sup> de Longueville et M<sup>me</sup> d'Aiguillon m'en ont parlé plusieurs fois avec une haute estime de sa sainteté... Je sais que pendant l'extrémité qu'a eue la servante de Dieu, feu M<sup>me</sup> la princesse de Condé et M<sup>me</sup> de Longueville en étoient dans une grande peine, qu'elles avoient beaucoup de douleur de la perdre, et qu'elles la pleuroient comme leur mère; et M<sup>me</sup> la duchesse d'Aiguillon qui étoit alors toute-puissante, M. le cardinal de Richelieu vivant, employoit toutes sortes de personnes pour essayer de trouver du soulagement au mal de cette bonne mère; et je sais qu'elle envoya une personne constituée dans une des plus hautes dignités de l'Église à deux lieues d'ici chercher un remède qu'on lui avoit dit qu'il guériroit la servante de Dieu.

510

J'étois encore si jeune lorsque la vénérable mère a quitté cette vie pour l'éternelle que je ne puis rien dire des particularités de sa mort. Je sais seulement qu'il y eut un grand concours de peuple et de personnes de toutes sortes de conditions à son enterrement. Ma mère y fut par grande dévotion, et lorsqu'elle en revint, elle me dit qu'elle venoit de voir mettre en terre une sainte qui étoit belle comme un ange, et qu'en la regardant on étoit persuadé que l'âme de cette servante de Dieu étoit déjà jouissante de la gloire; et elle ajouta qu'il y avoit une si grande foule de monde qu'elle avoit pensé être étouffée...

Je sais que la Reine va dans le grand couvent des Carmélites de cette ville de Paris tous les ans, le jour que la vénérable mère a quitté la terre pour aller au ciel, et qu'elle va visiter son tombeau, et s'y met à genoux pour la prier en grande dévotion. J'ai eu l'honneur de l'y accompagner. Je sais aussi que plusieurs princesses, duchesses et plusieurs dames de la cour sont soigneuses d'accompagner la Reine lorsqu'elle va dans le grand couvent le jour du décès de la vénérable mère, que toutes vont sur son tombeau, quelques-unes prennent des fleurs qui sont dessus, les baisent et les regardent comme une relique... Je sais que grand nombre de personnes font dire des messes à l'église du grand couvent où est le corps de cette vénérable mère, et moi-même j'y en ai fait dire un an durant, et à l'heure présente j'y fais dire encore un annuel, tant j'ai de confiance au pouvoir qu'elle a auprès de Dieu.

Je sais que ma sœur est entrée dans le grand couvent des Carmélites pour y être religieuse, par la grande estime qu'elle avoit de la sainteté de ce lieu, et qu'elle tenoit à un bonheur au-dessus de tous les autres d'être dans le monastère où est le corps de la vénérable mère; et je sais que, quelques instances que mes

511

proches lui aient faites pour aller en un autre couvent du même ordre, où ils eussent eu la consolation de la voir plus souvent, elle ne l'a jamais voulu pour les raisons que je viens de dire.

Ma sœur m'a dit aussi que la vénérable mère l'a guérie de diverses sortes de maux dont elle étoit travaillée; et une fois qu'elle avoit de violentes douleurs à un bras avec de grandes inquiétudes et hors d'espoir de pouvoir fermer l'œil, qu'elle mit du linge teint du sang de la servante de Dieu dessus, et qu'à l'instant la douleur fut apaisée et qu'elle dormit toute la nuit. J'ai su encore par ma sœur qu'un mois ou deux après qu'elle fut entrée au couvent pour s'y faire religieuse, allant un soir dans la chambre où la vénérable mère est morte, elle sentit une odeur comme de toutes sortes de fleurs, et puis comme une excellente cassolette, et enfin cette senteur devint si extraordinaire qu'elle jugea bien qu'elle ne pouvoit venir que du ciel...

J'ai ouï dire à plusieurs personnes très dignes de foi que la servante de Dieu a eu le don de prophétie, et j'ai eu occasion moi-même d'en être persuadée, M<sup>me</sup> la comtesse d'Ourouer, ma belle-mère<sup>[572]</sup>, m'ayant dit que s'en allant pour lui dire adieu pour un voyage qu'elle alla faire en Provence, elle lui dit: Je ne serai plus sur la terre à votre retour; ce qui s'est trouvé véritable.

De tout ce que je dépose il y a bruit et renommée publique.

C'est ainsi que j'ai déposé pour la vérité, moi, Anne Poussard de Fors.»

Nous nous gardons bien d'omettre la déposition de M<sup>lle</sup> Du Vigean elle-même, sœur Marthe de Jésus, datée du 17 novembre 1650.

«JESUS MARIA.

«Je, sœur Marthe Poussar Du Vigean, dite de Jésus, âgée de vingt-huit ans et de religion trois et demi, professe de ce monastère de l'Incarnation, ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel, établi le premier en ce royaume selon la réforme de Sainte-Thérèse, désirant rendre témoignage de la sainteté que j'ai expérimentée de notre bienheureuse mère Madeleine de Saint-Joseph, depuis que j'ai la grâce d'être en cette maison, fais le présent écrit pour valoir en temps et lieu.

Fort peu de temps après mon entrée céans, ayant encore l'habit séculier et recevant grande contradiction de mes proches sur ma demeure en cette maison, je m'adressois souvent à la bienheureuse pour qu'elle m'obtînt la force de persévérer dans ma vocation. J'avois ouï parler d'elle à des personnes de grande condition et considération avec des termes qui m'en avoient donné une estime toute particulière, et même j'ai eu la bénédiction de l'avoir vue pendant sa vie; mais j'étois si jeune, que je ne pouvois pas remarquer en elle toutes les vertus qui y paroissent; seulement j'étois touchée de quelque sentiment de dévotion sur sa douceur et sur sa charité, de sorte qu'il m'en est resté le souvenir jusques à cette heure, et cela n'a pas peu contribué à me faire recourir à elle dans tous mes besoins; ensuite de quoi, bien qu'indigne, j'ai reçu assistance d'elle en plusieurs occasions.

512

La première chose qu'elle nous a fait paroître a été qu'étant allée un soir la prier dans la chambre où elle est décédée, je sentis une senteur qui dura environ un quart d'heure. D'abord, c'étoit comme toute sorte de fleurs odoriférantes, et puis je sentis comme du musc, et sur la fin ce fut une senteur comme d'une très excellente cassolette. J'étois seule en cette chambre, et je regardai partout si on n'y avoit point mis quelque senteur ou de fleur ou de cassolette, et je vis qu'il n'y avoit quoi que ce soit de tout cela, ni chose quelconque qui me pût faire croire que ce n'étoit pas la sainte qui me faisoit cette faveur. Pendant tout ce quart d'heure je me sentis élevée à Dieu et le remerciai, avec beaucoup de dévotion sensible, des miracles qu'il faisoit pour manifester la sainteté de sa bienheureuse servante.

Au mois de mai de l'année passée, 1649, ayant eu une artère piquée au bras droit, on me le pansoit tous les jours. Un soir, il m'y vint des douleurs si extrêmes que je doutois si la gangrène ne s'y mettroit point. J'étois dans une telle inquiétude, que je ne croyois pas pouvoir fermer l'œil de toute la nuit. En cet accablement de mal, je m'adressois à notre bienheureuse mère, et lui dis l'antienne, *Veni, sponsa Christi*, pour la supplier qu'elle m'obtînt de Notre-Seigneur un peu de soulagement en mon mal, et je mis dessus mon bras un peu de linge trempé dans son sang. Au même moment, je ne sentis plus nulle douleur, et je dormis toute cette nuit sans me réveiller et sans aucune inquiétude, et depuis je n'eus plus de douleur en mon bras, quoique pour le reste il ne fût pas entièrement guéri. Je croirois être ingrate si je ne rendois témoignage de cette assistance.

De plus, en la même année, au mois d'août, j'eus recours à cette bienheureuse, étant malade d'une fièvre continue dont je pensai mourir, et vouai, avec le congé de notre mère prieure, un annuel de messes en son honneur, proposant, sous le bon plaisir de l'obéissance, de faire continuer ces messes le reste de ma vie, que je crois avoir pu être prolongée par les intercessions de la bienheureuse; car, dès le lendemain de ce vœu, je commençai à me mieux porter, jusqu'à une entière guérison qui suivit quelques jours après.

513

Je rends aussi témoignage, pour la gloire de Dieu et de sa fidèle servante, que M<sup>me</sup> la duchesse de Richelieu, ma sœur, en a reçu assistance en quelques affaires de très grande importance, qu'elle lui avoit recommandées, pour l'heureux succès desquelles<sup>[573]</sup> elle avoit voué deux annuels de messes en son honneur, l'un sur la fin de l'an 1649, l'autre en cette présente année 1650. Et comme ma sœur a obtenu ce qu'elle lui avoit demandé, aussi a-t-elle commencé de satisfaire à son vœu avec grande reconnoissance, et augmentation de confiance en la bienheureuse.

Tout ce que j'ai dit est très véritable. C'est pourquoi je le signe de ma main, ce jourd'hui 17 novembre 1650.»

Quand une religieuse mourait, la mère prieure en faisait part à toutes les maisons de l'ordre et demandait leurs prières en faveur de la décédée. Elle écrivait, à cet effet, une lettre circulaire, édifiante plutôt qu'historique, où toutefois on trouve de loin en loin des renseignements précieux. La collection de ces lettres circulaires est une des sources les meilleures de l'histoire du couvent de la rue Saint-Jacques. Nous y avons beaucoup puisé, ainsi que dans les annales des fondations et dans les vies manuscrites. C'est la mère Marie Madeleine de Jésus, M<sup>lle</sup> Marie Lancry de Bains, qui composa la lettre circulaire de M<sup>lle</sup> de Fors Du Vigean, sœur Marthe de Jésus, morte en 1665, le 25 avril, comme nous l'apprend le commencement de la circulaire. Nous la transcrivons presque tout entière:

«Son appel à la vie religieuse eut tous les caractères d'une vocation divine. Nous le rapporterons ici tel qu'il

se trouve décrit dans la Vie de saint Vincent de Paul, d'après le témoignage signé de sa propre main, dans les informations juridiques faites trois mois après la mort du saint: «La marquise Du Vigean étant malade, Vincent alla chez elle pour la consoler. La visite finie, au défaut de la mère, la fille se chargea de le reconduire. Mademoiselle, lui dit-il, vous n'êtes pas faite pour le monde. Elle comprit le sens de cette expression générale, à laquelle elle auroit volontiers répondu: Si cet homme étoit prophète, il ne me tiendrait pas un pareil propos. Elle déclara au saint qu'elle n'avoit aucun goût pour la vie religieuse; et comme elle n'ignoroit point le crédit qu'il avoit auprès de Dieu, elle le pria fort de ne lui demander point qu'il la fit changer de sentiment. Vincent sortit et ne répliqua rien. M<sup>lle</sup> Du Vigean le quitta plus résolue que jamais de s'établir dans le siècle; elle reconnut avec le temps que Dieu lui avoit parlé par la bouche de son ministre. Sa passion pour le monde, dont les agréments commençoient à l'enivrer, s'évanouit entièrement.» M<sup>lle</sup> Du Vigean quitta le siècle avec courage et tous les grands avantages qu'elle pouvoit posséder à la cour, où elle étoit singulièrement estimée. Mais le sacrifice qui coûta le plus à son cœur fut la séparation de M<sup>me</sup> sa mère, qui l'aimoit au-dessus de toute expression. On comprit dès lors que ses années seroient remplies de grandes bénédictions. On ne peut dire à quel point s'est portée sa ferveur pour toutes les vertus religieuses. Dès son entrée, elle montra un si grand désir de la retraite qu'il paroissoit bien qu'elle y trouvoit celui qui fait notre véritable bonheur; et tout le temps qu'elle a été parmi nous, elle y a toujours tendu, n'en sortant jamais que pour l'obéissance ou la charité. L'oubli de son corps a été en elle si admirable que Dieu a montré visiblement combien elle lui étoit agréable en ce point, lui ayant fait la grâce d'observer notre règle dans toute sa rigueur depuis la profession, ce qu'on n'auroit jamais espéré, vu la délicatesse de son tempérament et celle avec laquelle elle avoit été élevée.

Cette chère sœur avoit un éminent don de piété, ne se lassant jamais de prier. Toutes ses matinées se passaient au chœur, et plusieurs heures de l'après-dînée, toujours à genoux. L'assistance à l'office divin étoit ses délices, et sa plus grande joie étoit d'y pouvoir servir, quelque mal qu'elle en ressentît. Un jour, une sœur lui dit que l'effort qu'elle faisoit pour y chanter contribuoit à son mal de poitrine. Elle répondit qu'elle n'étoit pas digne de souffrir pour une si bonne cause, ajoutant que le cardinal de Bérulle disoit que, nos corps étant de nature à être usés, ce nous étoit un grand bonheur qu'ils le fussent pour Dieu, témoignant une grande joie que le sien pût être consommé à si saint usage. Elle avoit une dévotion singulière à ce bienheureux, de qui elle avoit reçu des assistances très particulières.

Sa maladie commença le 10 janvier (1665) par une oppression de poitrine si violente, que nous crûmes la perdre le jour même. On la saigna deux fois, ce qui la soulagea; mais bientôt après l'oppression redoubla avec la fièvre, qui ne l'a point quittée l'espace de plus de trois mois; il s'y est joint une hydropisie universelle. On ne peut exprimer ce qu'elle a souffert pendant cette maladie, dans laquelle la langueur s'est unie à la violence, avec des douleurs extrêmes et un étouffement qui lui ôtoit le repos les nuits entières; état qu'elle a porté avec la douceur et la patience la plus parfaite. Lorsqu'on lui demandoit, le matin, des nouvelles de sa nuit, elle répondoit: Je l'ai passée avec Notre-Seigneur, et je ne l'ai pas trouvée longue. La première fois qu'elle reçut Notre-Seigneur dans sa maladie, elle dit que sa bonté infinie s'étoit donnée à elle, non pour la guérir, mais pour lui donner la force de souffrir plus longtemps. Dieu lui a fait pressentir la mort plusieurs fois cette année. Toutes les fêtes de Notre-Seigneur et de la très sainte Vierge, elle sentoit un mouvement intérieur de les passer comme les dernières de sa vie, et dans sa dernière retraite de dix jours elle assura à plusieurs personnes que ce seroit la dernière. Lorsqu'on lui apporta le saint viatique, et qu'on lui demanda si elle ne croyoit pas que ce fût le corps du Fils de Dieu, elle répondit avec grande ferveur: Je le crois aussi fermement que si je le voyois de mes propres yeux, parce qu'ils pourroient me tromper; mais les paroles de Notre-Seigneur: Ceci est mon corps, ne peuvent manquer. Elle reçut l'extrême-onction avec la même présence et application d'esprit, et est expirée dans la plus grande paix, âgée de quarante-deux ans et de religion dix-huit ans.»

Nous trouvons à la Bibliothèque nationale, dans les portefeuilles de Valant, tome V, deux billets écrits par M<sup>lle</sup> Du Vigean, devenue sœur Marthe, à M<sup>me</sup> de Sablé, et dans le fonds de Gaignières, à la même bibliothèque, *Lettres originales*, tome IV, un autre billet adressé à la marquise d'Huxelles en 1658, à l'occasion de la mort du marquis d'Huxelles, que M<sup>lle</sup> Du Vigean avoit manqué d'épouser. La douleur exprimée dans ce dernier billet paraît vive, mais le ton est réservé et devait l'être. Les deux lettres à M<sup>me</sup> de Sablé ont un caractère différent. Dans leur extrême simplicité est une grâce naturelle et involontaire, comme sous le renoncement absolu de la Carmélite à toutes les affections du monde on sent encore une tendresse pour l'ancienne amie que les années et la solitude n'ont point refroidie.

#### A MADAME LA MARQUISE D'HUXELLES.

«Madame, Jésus † Maria.

«Paix en Jésus-Christ. Tant de raisons m'obligent à prendre part aux choses qui vous touchent, que j'ose espérer que vous serez facilement persuadée que j'ai senti comme je le dois la perte que vous venez de faire, laquelle en vérité est si douloureuse en toutes ses circonstances qu'il vous faut un secours d'en haut bien puissant pour vous donner la force de la porter. Quoique très-misérable et indigne de rien obtenir de Notre-Seigneur, nous ne laissons de lui offrir soigneusement nos prières pour votre consolation et pour lui demander que, puisqu'il vous a voulu ôter ce que vous aviez de plus cher, il daigne par sa bonté vous faire faire un saint usage de cette privation, et convainque puissamment votre cœur qu'il n'y a que misères en cette vie, et que ceux qui ont eu le bonheur de recevoir le baptême et d'être du nombre des enfants de Dieu doivent être en ce monde comme n'y étant point. Vous savez mieux que moi que nous ne devons nous regarder sur cette terre que comme pèlerins et étrangers; aussi nous y devons être sans attache et sans plaisir, et notre cœur doit être où est notre trésor, qui est au ciel. Il est certain, Madame, que les afflictions nous aident beaucoup à faire ces réflexions qui sont nécessaires à notre salut. Notre-Seigneur dit qu'il est proche de ceux qui sont en tribulations. Ainsi j'espère, Madame, qu'il vous départira ces saintes grâces dans l'état auquel il vous a mise, qui sans doute est un effet de sa miséricorde; et quoique cela soit dur à vos sens, vous devez néanmoins le regarder comme une marque de son amour et d'un dessein spécial qu'il a de votre sanctification. Je supplie sa divine bonté de vous donner tout ce qu'il connoît vous être nécessaire, et que vous me fassiez l'honneur de me pardonner la liberté que je prends de vous dire des choses que vous savez mieux que moi, qui suis une grande pécheresse, et par conséquent incapable de rien dire qui soit utile. J'espère de votre bonté que vous attribuerez cela au désir que j'ai aussi de vous faire connoître que je suis plus véritablement que personne du monde en Jésus-Christ et sa sainte Mère, etc.

Notre mère prieure<sup>[574]</sup> nous a ordonné de vous assurer, Madame, qu'elle prend une part bien véritable à votre douleur. La mère Agnès aura l'honneur au premier voyage de vous dire elle-même ses sentiments à votre égard. Votre chère tante, que vous avez céans, compatit beaucoup à votre perte commune. Son état l'empêche de vous le dire elle-même; elle est votre très-obéissante servante. Votre très-humble et très-obéissante, Madame,

S<sup>r</sup>MARTHE DE JÉSUS, religieuse carmélite indigne.

De notre grand couvent, ce 10 septembre 1658.»

POUR MADAME LA MARQUISE DE SABLÉ.

517

«Ce mardi, 2<sup>e</sup> d'août 1662.

«Que direz-vous de moi, ma très-chère sœur, de ce que je n'ai pas répondu plus tôt à votre si obligeante lettre? Je n'en puis obtenir le pardon qu'en vous le demandant très humblement, et c'est ce que je fais de tout mon cœur. Nos élections ne sont point encore faites, parce que M. de Saint-Nicolas, du Chardonnet, qui est notre supérieur, a été malade. Nous ne savons encore quand il pourra sortir. Je ne manquerai pas de vous avertir quand ce sera fait. Notre mère Marie Madeleine et la mère Agnès m'ont chargée de vous assurer qu'elles ne manqueront pas de bien prier Notre-Seigneur pour vous, et de lui demander tout ce qui vous est nécessaire pour être toute à lui. Pour moi, ma très chère sœur, pour qui prierois-je plutôt que pour vous que j'ai aimée et honorée par mon inclination, et ensuite par mille obligations que je vous ai; de sorte, ma chère sœur, que vous pouvez compter que tout ce que j'ai est à vous, et que si je faisais quelque petit bien vous y auriez tout autant de part que moi-même. Mais, hélas! je suis une si méchante religieuse que je crains bien que je vous serai aussi inutile auprès de Dieu que je vous l'ai été auprès des hommes. Donnez-moi vos prières, et me procurez celles de vos chères voisines<sup>[575]</sup> pour obtenir ma conversion, et alors vous vous apercevrez de mon changement parce que je pourrai obtenir quelque accroissement de grâce en vous à qui je suis acquise d'une manière dont Dieu seul a la connoissance.

Je me réjouis de ce que votre rhume est passé: nous ne nous en sommes point aperçues à votre gelée<sup>[576]</sup>, car elle étoit très bonne, à ce que m'a dit la sœur qui en a usé; et pour vous montrer comme j'obéis à vos ordres, agissant avec entière liberté, c'est que je vous conjure de nous en envoyer encore un pot.»

POUR MADAME LA MARQUISE DE SABLÉ.

«Ce 5<sup>e</sup> septembre 1662.

«Vous serez bien aise, ma chère sœur, lorsque vous saurez que notre mère Marie Madeleine de Jésus fut hier élue prieure. Comme il ne pouvoit arriver un plus grand bonheur à notre maison, vous aurez grande joie, je m'assure, de la nôtre à toutes et de celle que j'ai en mon particulier; car vous savez combien m'est chère cette bonne mère, qui a pour vous toute l'amitié et l'estime que vous sauriez désirer de la meilleure de vos amies. La mère Agnès fut hier élue sous-prieure, dont vous serez encore bien aise, car vous connoissez ce qu'elle vaut. Il ne vous faut plus contraindre, ma chère sœur, à m'appeler ma mère, car je ne la suis plus<sup>[577]</sup>. Il faudra, s'il vous plaît, mettre dessus vos lettres: Pour ma sœur Marthe de Jésus. C'est la personne du monde qui vous honore le plus, et qui vous est acquise sans que rien puisse vous l'ôter.

518

S<sup>r</sup> MARTHE DE JÉSUS, religieuse Carmélite indigne.

Nous gagnâmes hier notre procès, ma chère sœur, que nous avions avec M<sup>me</sup> de Saint-Géran. M. de Maison<sup>[578]</sup> a fait des merveilles pour nous, et nous vous rendons mille grâces des peines que vous avez prises pour le mettre en cette bonne disposition. Nos mères nouvelles élues vous saluent avec une très grande affection et sont vos très obéissantes servantes. Je suis en une petite retraite pour dix jours. Procurez-moi des prières de vos bonnes amies<sup>[579]</sup> pour que je la passe bien.»

Pour suivre Marthe Du Vigean le plus loin qu'il nous sera possible, nous rassemblerons divers renseignements que nous avons recueillis sur sa sœur aînée et sur son frère cadet.

Anne Du Vigean avait un an de plus que sa sœur Marthe, et brilla, comme elle, dans les premières années de la régence. Elle épousa d'abord M. de Pons, qui n'avait pas beaucoup de bien, mais qui descendait de la vieille maison d'Albret. Devenue veuve de très bonne heure, elle aspira à un second et plus grand mariage. Laissons parler M<sup>me</sup> de Motteville, t. III, p. 393, et t. IV, p. 39:

«M<sup>me</sup> de Longueville avoit mis au rang d'une de ses meilleures amies, M<sup>me</sup> de Ponts, fille de Du Vigean et veuve de M. de Ponts, qui prétendoit être de l'illustre maison d'Albret. Cette dame étoit assez aimable, civile et honnête en son procédé. Ce qu'elle avoit d'esprit étoit tourné du côté de la flatterie. Elle n'étoit nullement belle; mais elle avoit la taille fort jolie et la gorge belle. Elle plaisoit enfin par ses louanges réitérées, qui lui donnoient des amis ou de faux approbateurs; et l'amitié que M<sup>me</sup> de Longueville avoit pour elle lui donnoit alors du crédit. L'abbé de La Rivière (le favori de Monsieur, duc d'Orléans) depuis quelque temps s'étoit attaché à elle par les liens de l'inclination et de la politique; car regardant M<sup>me</sup> de Longueville comme une personne qui faisoit une grande figure à la cour, il crut que M<sup>me</sup> de Ponts lui pourroit être nécessaire pour sa prétention au chapeau de cardinal. Il trouva fort à propos de se faire une amie auprès de cette princesse, qui pût y soutenir ses intérêts, et lui servir de liaison pour traiter par elle les affaires qui pourroient arriver. M<sup>me</sup> de Ponts étoit fine et ambitieuse, autant qu'elle étoit adulatrice. Elle n'étoit, non plus que le prince de Marsillac, ni duchesse ni princesse; mais feu son mari étoit aîné de ceux qui se disent de la véritable maison d'Albret, et il lui avoit laissé assez de qualité ou du moins assez de chimère pour aspirer à cette prérogative. Elle demanda au ministre que la Reine lui donnât le tabouret, et l'amitié de M<sup>me</sup> de Longueville, qui la protégeoit, jointe à celle de l'abbé de La Rivière, qui fut le négociateur de cette affaire, furent des raisons assez fortes pour lui faire obtenir ce qu'elle souhaitoit.»

519

«M<sup>me</sup> de Ponts, comme je l'ai déjà dit, étoit fille de M<sup>me</sup> Du Vigean, et sa mère avoit été jusques alors chèrement aimée de la duchesse d'Aiguillon. Cette union, du temps du cardinal de Richelieu, avoit apporté

beaucoup de bien à leur famille, par l'éclat que lui donnoit l'amitié d'une personne qui, étant nièce d'un si puissant ministre, ne pouvoit manquer de leur être utile. M<sup>me</sup> de Ponts étoit veuve d'un homme de naissance et de peu de biens. La duchesse d'Aiguillon, par la tendresse qu'elle avoit pour M<sup>me</sup> Du Vigean, sa mère, lui avoit souvent dit, qu'elle ne se mît pas en peine de ce qu'elle n'étoit pas riche, et qu'elle lui promettoit de partager ses trésors avec elle. M<sup>me</sup> de Ponts, moins occupée de la reconnaissance qu'elle devoit à la duchesse d'Aiguillon, que de ses intérêts, et qui vouloit des richesses plus assurées, prit soin de plaire au duc de Richelieu, neveu de la duchesse d'Aiguillon; elle y réussit facilement; car il étoit jeune, et elle étoit assez aimable et bien faite pour pouvoir être aimée avec passion. M<sup>me</sup> d'Aiguillon l'avoit priée d'en faire un honnête homme; et comme il auroit pu quasi être son fils, il reçut ses enseignements avec soumission. M<sup>me</sup> de Ponts, sans beauté, avoit de bonnes qualités et du mérite; elle étoit bonne, douce, aimant à obliger; sa réputation étoit sans tache. Elle étoit des plus habiles en matière d'une galanterie plus affectée que véritable, pour savoir adroitement triompher d'un cœur tout neuf qui, manquant de hardiesse, n'osoit entreprendre des conquêtes plus difficiles. Cette dame, naturellement libérale de douceurs, animée de ses propres désirs, n'oublia rien sans doute pour se faire aimer de celui de qui elle le vouloit être; et pour lui, comme il manqua de discernement pour connoître ce qu'il lui convenoit de croire et de faire, le plaisir de s'imaginer d'être véritablement aimé eut de grands charmes pour lui. La duchesse d'Aiguillon avoit été choisie par le feu cardinal de Richelieu, son oncle, pour être tutrice de ses petits-neveux; et ce grand homme n'avoit pas cru pouvoir trouver un moyen plus assuré pour conserver son nom, que de laisser ceux qui le portoient du côté des femmes sous la conduite de leur tante. Il jugea que sa vertu, son esprit et son courage les pourroient protéger contre les effets de l'envie et de la haine, qui sont d'ordinaire les suites fâcheuses des grandes fortunes des favoris. Cette illustre tante, malheureuse dans tous ses projets, voyant un jour son neveu rendre de petits services à M<sup>me</sup> de Ponts, lui dit qu'elle souhaitoit qu'il fût assez honnête homme pour être amoureux d'elle; et M<sup>me</sup> de Ponts, qui avoit son dessein formé, lui répondit en riant qu'elle l'avertissoit que s'il lui parloit d'amour, et qu'il voulût devenir son mari, elle n'auroit point assez de force pour le refuser. Ce discours fut pris par la duchesse d'Aiguillon comme une raillerie, dont elle ne fit que se divertir; mais M<sup>me</sup> de Ponts, qui pensoit sérieusement à cette affaire, crut par cet avertissement être quitte de tout ce qu'elle devoit à la duchesse d'Aiguillon; et se croyant obligée de se préférer à elle et à toute autre, elle employa, pour faire réussir son mariage, un homme qui étoit auprès de ce duc, qu'elle gagna, et qu'elle engagea dans ses intérêts. Elle se servit, pour son grand ressort, de l'amitié que M<sup>me</sup> de Longueville avoit pour elle, et par cette princesse elle obligea M. le Prince à protéger son mariage comme une chose qui lui pouvoit être avantageuse. M<sup>me</sup> de Ponts vouloit un mari, et M<sup>me</sup> de Longueville vouloit que son amie eût le gouvernement du Havre de Grâce, place qui pouvoit rendre le duc de Longueville maître absolu de la Normandie. Son dessein et celui de M. le Prince fut qu'en protégeant M<sup>me</sup> de Ponts, elle seroit obligée de se lier entièrement à eux et à leur fortune. Desmarests<sup>[580]</sup>, celui qui conseilloit le duc de Richelieu en faveur de M<sup>me</sup> de Ponts, lui faisoit de belles chimères sur cette union; mais la duchesse d'Aiguillon traversoit leurs pensées secrètes par le dessein qu'elle avoit de faire épouser M<sup>lle</sup> de Chevreuse au duc de Richelieu, son neveu, qui, malgré son amitié pour M<sup>me</sup> de Ponts, paroissoit un peu amoureux de cette princesse. Elle étoit véritablement belle, d'une naissance illustre, et devoit avoir de grands biens. Mais cet ami fidèle sut si bien mettre en œuvre ses illusions, aidé par la puissance d'une flatterie honnête mais soigneusement pratiquée, qu'il persuada le duc de Richelieu qu'il feroit mieux d'épouser cette laide Hélène que cette belle personne que sa tante lui destinoit. Il l'assura qu'étant du parti de M. le Prince, il n'avoit nul sujet d'appréhender que la duchesse d'Aiguillon désapprouvât son choix, ni le pût jamais inquiéter. Toutes ces choses ensemble firent ce mariage, qui fut fatal à M. le Prince, peu heureux à ceux qui s'épousèrent, douloureux à M<sup>me</sup> d'Aiguillon, et nullement utile à M<sup>me</sup> de Longueville, qui dans la suite des temps, elle qui l'avoit fait, ne trouva pas dans le Havre le secours qu'elle avoit espéré; et il s'en fallut peu enfin qu'il ne causât autant de maux aux Français que celui de Pâris et de la belle princesse de Grèce en fit aux Troyens. Il se célébra à la campagne, en présence de M. le Prince, qui voulut y être, et qui fit ce que les pères et les mères ont accoutumé de faire en ces occasions. La Reine fut donc surprise quand elle apprit que ces noces s'étoient célébrées de cette manière. Elle connut aussitôt avec quel dessein M. le Prince en faisoit son affaire; et cet événement servit beaucoup à le ruiner entièrement dans son esprit... La duchesse d'Aiguillon, apprenant cette nouvelle, fut au désespoir. Ceux qui ont des enfants, ou des neveux qui leur tiennent lieu d'enfants, qui ont de l'ambition et des grands biens, le peuvent aisément juger. Cette dame, qui avoit du mérite et du courage, soutenant son malheur par la force de son âme, dépêcha aussitôt un courrier au Havre, où elle commandoit, par ordre du feu cardinal de Richelieu, jusqu'à la majorité de son neveu, pour empêcher qu'il n'y fût reçu. D'abord M. le Prince, le lendemain des noces, l'avoit fait partir pour y aller, et lui avoit dit qu'en toutes façons il falloit qu'il s'en rendît le maître. La Reine, de son côté, envoya de Bar<sup>[581]</sup> pour se saisir de cette place, et pour empêcher, s'il le pouvoit, que M. le Prince par cette voie ne donnât au duc de Longueville, son beau-frère, la possession entière de la Normandie. Quand M. le Prince fut de retour de cette expédition, il vint chez la Reine avec le même visage qu'à l'ordinaire; et quoiqu'il sût qu'elle avoit désapprouvé cette action, et qu'il sût aussi que Bar étoit parti pour s'opposer à ses desseins, il ne laissa pas de l'entretenir des aventures de la noce, et en fit devant elle des contes avec beaucoup de gaieté et de hauteur. La Reine lui dit que M<sup>me</sup> d'Aiguillon prétendoit faire rompre le mariage, à cause que son neveu n'étoit pas en âge. Il lui répondit fièrement qu'une chose de cette nature, faite devant des témoins comme lui, ne se rompoit jamais.

..... Deux jours après, les nouvelles arrivèrent que le duc de Richelieu avoit été reçu au Havre, que Bar l'avoit persuadé qu'il falloit pour son propre intérêt qu'il gardât cette place au Roi, et qu'il se détachât de M. le Prince. Ce jeune duc envoya à la Reine un gentilhomme, et lui écrivit pour lui faire des excuses de son action. La Reine lui répondit qu'il étoit vrai qu'elle l'avoit blâmé, et dit à ce gentilhomme que son maître portoit un nom qui devoit toute sa grandeur au feu Roi, son seigneur, et que par conséquent il avoit eu grand tort de manquer au respect qu'il lui devoit; mais que si à l'avenir il réparoit sa faute par une grande fidélité, il n'étoit pas impossible d'en obtenir le pardon.... M<sup>me</sup> de Longueville (après l'arrestation des princes) avoit tenté d'aller au Havre, mais le duc de Richelieu ne put la recevoir, à cause qu'il n'en étoit pas tout à fait le maître. Les principaux officiers étoient tous à M<sup>me</sup> d'Aiguillon qui devoit haïr un neveu rebelle et ingrat, si bien que M<sup>me</sup> de Longueville, qui avoit fait avoir ce gouvernement à son amie dans le dessein d'en profiter pour elle-même, eut le déplaisir de voir que ce mariage en partie étoit cause de ses maux, et qu'elle n'en put pas même recevoir le moindre soulagement dans sa disgrâce..... La Reine manda au duc de Richelieu de la

venir trouver. L'abbé de Richelieu vint à la cour assurer leurs majestés des bonnes intentions de son frère et de M<sup>me</sup> de Richelieu sa belle-sœur. Cette dame vouloit faire confirmer son mariage par le Roi et la Reine. Elle y travailla par ses négociations avec le ministre qui à la fin se laissa persuader par elle. Il lui fit dire que si elle et son mari demeuroient fidèlement attachés à leur devoir, la Reine lui donneroit le tabouret et qu'elle seroit traitée comme duchesse de Richelieu, ce qui s'exécuta quelques jours après.»

La carrière de la duchesse de Richelieu ne fut plus qu'une suite non interrompue de succès et de grandeurs sans bonheur véritable. La duchesse d'Aiguillon plaida pour faire casser son mariage, mais il fut confirmé par un arrêt du parlement. M<sup>me</sup> Du Vigean partagea le mécontentement de son amie la duchesse d'Aiguillon, puis elle se résigna. La nouvelle duchesse n'eut pas d'enfants de son jeune mari. Elle fut nommée dame d'honneur de la jeune reine Marie Thérèse, à la place de M<sup>me</sup> de Montausier, lorsque celle-ci devint gouvernante. Plus tard elle passa en la même qualité auprès de la Dauphine. Elle mourut en 1684, après avoir survécu à sa jeune sœur, la noble religieuse, et à son jeune et dernier frère. La duchesse de Richelieu passa la dernière moitié de sa vie à faire du bien, et ajouta aux succès de l'ambition satisfaite la haute considération que lui acquirent une conduite exemplaire et l'exercice d'une charité éclairée. On peut voir un exposé assez fidèle, quoiqu'un peu flatté, de ses bonnes et solides qualités dans l'*Oraison funèbre de très haute et très puissante dame, M<sup>me</sup> Anne Poussart de Fors, duchesse de Richelieu, dame d'honneur de M<sup>me</sup> la Dauphine, prononcée dans l'église des Nouvelles catholiques, le 14 juillet 1684, par M. le curé de Saint-Symphorien, docteur en théologie, in-4<sup>o</sup>, à Paris, chez Denis Thierry, rue Saint-Jacques, 1684*. Dans cet élégant panégyrique, nous n'avons pas trouvé un seul mot sur Marthe Du Vigean. La trace de l'humble carmélite était déjà effacée dans le monde.

Le jeune Fors Du Vigean succéda au titre de son frère aîné, et comme lui il embrassa la carrière militaire. Il s'y distingua, et il était maréchal de bataille à Lens. Condé avait été aussi utile au frère que M<sup>me</sup> de Longueville à la sœur; mais le marquis de Fors fit comme la duchesse de Richelieu, et au lieu de suivre le parti des princes il semble qu'il resta fidèle au Roi et à Mazarin; car on trouve dans le t. CXXXVII des *Mélanges de Clerambault*, à la Bibliothèque nationale, à la date du 12 février 1650, une dépêche du maréchal de L'Hôpital, gouverneur de Champagne, transmettant les assurances de fidélité de diverses personnes, et dans le nombre celles du marquis Du Vigean, et sa lettre même dont voici quelques lignes:

«J'ai cru ne pouvoir mieux m'adresser qu'à vous, m'ayant toujours fait l'honneur de m'aimer comme votre très humble serviteur et votre parent, pour vous supplier de vouloir assurer le Roi et la Reine de ma fidélité et obéissance aveugle pour leur service.

DE FORS.»

D'un autre côté, Lenet dit dans ses Mémoires, édit. Michaud, p. 389:

«Le marquis de Fors arriva ce jour-là (20 septembre 1650), à Bordeaux, sans que nous eussions eu encore de ses nouvelles depuis que la Princesse avoit quitté Chantilly, quoiqu'il fût autant et plus attaché et obligé au prince qu'aucun de tous tant que nous étions dans le parti. Ce gentilhomme était fils du baron Du Vigean, frère de deux sœurs de mérite; l'une est la duchesse de Richelieu, et l'autre étoit M<sup>lle</sup> Du Vigean de laquelle j'ai parlé dans le commencement de ces Mémoires, qui avoit mérité par son esprit, par sa douceur et par sa bonne grâce l'estime du prince de Condé, qui avoit allumé dans son cœur une passion violente, et qui enfin est morte dans le grand couvent des Carmélites de Paris.»

524

Le nom du marquis de Fors reparait en diverses circonstances de la troisième Fronde, dans la guerre de Guyenne où il sert le Roi contre le prince de Conti et M<sup>me</sup> de Longueville; puis il disparaît entièrement. Le père Anselme, t. IX, p. 163, à l'article des Vaubecourt, dit qu'il mourut le 28 mars 1663. Nous pouvons ajouter qu'il périt assassiné. Lenet, à l'endroit déjà cité, le dit positivement: «Il fut assassiné dans son pays, allant dans son carrosse visiter quelqu'un de ses amis.» M<sup>me</sup> de Longueville, dans une lettre inédite et non datée à M<sup>me</sup> de Sablé, lui donne cette affreuse nouvelle, et lui demande ses consolations pour celle qui survit à ses deux frères: Bibliothèque nationale, *Lettres de M<sup>me</sup> de Longueville à M<sup>me</sup> de Sablé*, SUPPLÉMENT FRANÇAIS, 3029, 2 et 3.

Le marquis de Fors Du Vigean s'était marié à Charlotte de Nettancourt d'Haussonville, de la maison de Vaubecourt, excellente famille de Lorraine, et il en avait eu un fils et une fille. Sa veuve se remaria et se conduisit assez mal, comme on peut le voir dans Lenet qui en raconte une fort étrange aventure. La fille avait eu pour marraine sa jeune tante, M<sup>lle</sup> Du Vigean, et elle s'appelait Marthe. Elle se fit aussi Carmélite à Paris, non dans le couvent de la rue Saint-Jacques, mais dans celui de la rue de Grenelle. A sa mort, elle eut sa circulaire, qui nous a été communiquée et d'où nous tirons les passages suivants, qui jettent quelque jour sur l'histoire des Du Vigean vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle.

Circulaire de la mère Marthe de Jésus, née de Fors Du Vigean:

525

«Paix en Jésus-Christ. C'est avec la plus sensible douleur que nous sommes obligées de vous demander les suffrages de notre saint ordre pour notre très chère et très honorée mère Marthe de Jésus. Il n'y a que la soumission que nous devons aux ordres de Dieu qui puisse nous soutenir dans un si terrible coup. Tout parut la disposer à la vocation sainte qu'elle a si dignement remplie: une éducation chrétienne, qu'elle reçut dans une communauté de Paris où elle passa l'âge le plus tendre de la vie; l'exemple et les prières d'une tante qui, après avoir été l'admiration de la cour par sa sagesse, s'étoit renfermée dans notre premier monastère pour ne vivre qu'à Dieu seul, et qui lui promit en mourant qu'elle la demanderoit à Dieu (évidemment Marthe Du Vigean); la mort d'un père qui avoit sur elle d'autres vœux, et qui fut cruellement assassiné dans ses terres (confirmation de ce que nous apprennent Lenet et M<sup>me</sup> de Longueville), et les révolutions que causent les tristes événements dans les familles. Dieu la préparoit ainsi aux desseins qu'il avoit sur elle. Madame sa grand'mère (l'amie de la duchesse d'Aiguillon, M<sup>me</sup> Du Vigean de Voiture) ne pensa alors qu'à mettre à couvert de la séduction cet enfant si cher, et l'envoya à la Congrégation de Verdun, où elle avoit des parentes religieuses; mais l'air de cette maison lui étoit contraire, et son retour à Paris étant impraticable à cause des troupes qui inondoient la campagne, on lui obtint la permission d'entrer aux Carmélites de Metz. Là, le premier goût qu'elle avoit pris auprès de sa chère tante (M<sup>lle</sup> Du Vigean) pour notre saint ordre se réveillant tout à coup à la vue des exemples qu'elle avoit devant les yeux, elle s'y seroit dès lors consacrée, si

sa famille ne s'y fût opposée et ne l'eût rappelée à Paris auprès de Madame sa grand-mère. Ce fut peu de temps après que nos mères (du couvent de la rue de Grenelle) eurent le bonheur de la recevoir. Mais Dieu lui réservait d'autres épreuves. Cet empressément qu'elle avoit eu pour être Carmélite se ralentit; tout lui parut affreux dans une règle dont elle avoit pratiqué une partie à Metz avec tant de joie et qu'elle y auroit observée en entier si on n'avoit arrêté sa ferveur. On inspira d'ailleurs à nos mères des défiances sur sa vocation. On leur disoit que son éloignement pour la vie religieuse étoit connu et ne pouvoit être sitôt changé, que c'étoit une victime qu'on sacrifioit à la fortune de Monsieur son frère<sup>[582]</sup>, et que sa démarche étoit un effort de raison et de courage. Tous ces discours qui venoient de sa famille même obligèrent nos mères à la lui rendre. Son séjour dans le monde ne fut pas long, mais elle y eut bien des tentations à essuyer. La plus séduisante lui vint de la part de Madame sa tante qui, n'ayant point d'enfant et se voyant à la veille d'être dame d'honneur de la Reine, notre fondatrice, fit tous ses efforts pour la retenir auprès d'elle par les offres les plus honorables (il s'agit ici de la duchesse de Richelieu). Quoiqu'elle aimât tendrement Madame sa tante, elle ne s'en laissa pas éblouir, et lui répondit avec fermeté qu'elle préféroit son salut à tout ce que la cour pouvoit lui promettre d'éclat et d'agrément, et qu'elle croyoit ne pouvoir l'assurer que par la fuite du grand monde. Ce sacrifice mit le dernier sceau à sa vocation. Elle entra dans ce monastère avec les dispositions et un sentiment de joie qui lui a duré toute sa vie... Dieu lui avoit donné un esprit vif, élevé, sage et solide, aisé, naturel et noble, incapable de faire de fausses démarches, et, si l'on ose user de ce terme, une amabilité à laquelle il étoit impossible de résister. C'est ce qui lui a attiré un si grand nombre d'amis qui ont été si utiles à cette maison. Elle en a rempli avec applaudissement toutes les charges. Dans celle de sous-prieure, on admiroit son zèle pour le service divin, son assiduité et sa modestie au chœur, son exactitude à observer et à faire observer toutes les cérémonies: rien ne lui paroissoit petit lorsqu'il s'agissoit d'honorer Dieu. Mais son esprit et son cœur n'ont jamais mieux paru que dans la charge de prieure. Elle a su allier l'extrême régularité avec l'extrême politesse. Honorée de fréquentes visites d'une jeune et grande princesse (probablement la seconde duchesse d'Orléans, la Palatine; voyez plus bas) qui faisoit souvent son séjour dans notre monastère, elle eut soin de prévenir tout ce qui pouvoit déranger la communauté ou donner atteinte aux règles de la clôture. Ferme et douce en même temps, elle sut s'attirer son estime et sa bonté, et même une sorte d'autorité, si je l'ose dire, qui est le fruit de la vertu et dont elle ne se servit que pour la porter à Dieu. Jamais mère n'aima plus tendrement sa communauté et n'en fut plus aimée. Elle n'avoit d'intention qu'à la soulager et à lui procurer tous les avantages qui dépendoient d'elle. Sa dévotion à notre sainte Mère la porta, dès qu'elle fut à Metz, à commencer un hermitage en son honneur. Elle en a fait, dans cette maison, un magnifique, aidée des bienfaits de feu M<sup>me</sup> la duchesse de Foix qui, par le seul attachement qu'elle avoit pour notre très-honorée mère, nous a comblées de biens, et a voulu qu'après sa mort, son cœur, qu'elle nous a laissé, fût un gage de son amitié pour elle et de sa bonté pour nous. C'est encore à cette chère mère que nous devons la protection dont l'auguste maison d'Orléans nous a toujours honorées. Nous en avons à présent la plus grande marque dans le séjour que fait ici Sa Majesté catholique, la reine d'Espagne, dont la religion et la piété édifient toute notre maison, et dont la bonté et l'attention pour la régularité nous attachent à Sa Majesté plus que ses bienfaits mêmes. Ceux que Monseigneur le Régent a répandus sur nous ont été les effets de l'estime, de la confiance, et si l'on ose user de ce terme, de la tendresse que feu Madame (la mère du Régent, celle dont il est sans doute parlé plus haut) avoit pour cette mère. Tant d'honneurs et de distinctions ne l'élevèrent jamais; plus elle se voyoit estimée, plus elle se renfermoit dans son néant et se regardoit comme la dernière de la maison. Les bas sentiments qu'elle avoit d'elle-même frappoient tous ceux à qui elle parloit avec quelque ouverture..... Dieu, pour la sanctifier, l'a fait passer par des voies bien rudes. Aux pertes les plus sensibles il ajouta des infirmités violentes et presque continuelles. Depuis bien des années, il ne s'en est guère passé qui n'aient été marquées de plusieurs maladies mortelles.... Nous avons eu la douleur de la perdre aujourd'hui (la circulaire n'est pas datée), sur les trois heures du soir, à la soixante-quatrième année et demie de son âge, et à la cinquante-neuvième de religion...»

526

527

### NOTES DU CHAPITRE III

Nous avons retrouvé aux Archives des affaires étrangères, FRANCE, t. C, p. 55, le *Brevet pour conserver le rang de princesse du sang à Anne de Bourbon, duchesse de Longueville*:

«Aujourd'hui, 19 février 1642, le Roi étant à Lyon, ayant eu bien agréable la supplication très humble qui lui a été faite par M. le prince de Condé et M<sup>me</sup> la princesse sa femme, d'agrèer le dessein qu'ils ont de donner Mademoiselle Anne de Bourbon à Monsieur le duc de Longueville, lequel de sa part auroit aussi très humblement supplié Sa Majesté de le trouver bon, et voulant, pour marque de la bienveillance dont Sa Majesté honore ledit seigneur et dame prince et princesse de Condé, conserver à ladite demoiselle de Bourbon, lorsqu'elle sera mariée, le même rang, avantages et prééminence dont elle a toujours joui à cause de sa naissance, et pour être sortie de la maison royale qui règne heureusement, Sa Majesté pour ces considérations et autres qui à ce la meuvent, et pour de plus en plus faire connoître le soin qu'il lui plaît prendre de conserver la dignité de ceux de son sang, et n'ayant pas moins d'affection pour ladite demoiselle Anne de Bourbon, qui la touche de parenté du troisième au quatrième degré, que le feu Roi son père eut pour M<sup>me</sup> la princesse d'Orange, sœur dudit seigneur prince de Condé, les rois Charles IX et Henri III envers la demoiselle duchesse d'Angoulême, leur sœur naturelle, et Sa Majesté aussi envers M<sup>lle</sup> Gabrielle, légitimée de France, sa sœur, mariée avec le duc de La Valette, Sa dite Majesté veut et entend que ladite demoiselle Anne de Bourbon, étant duchesse de Longueville, soit conservée et maintenue au rang qu'elle possède, et qu'en toutes cérémonies, en tous lieux, elle marche immédiatement après la comtesse de Soissons et les filles de M. le duc d'Enghien, et autres princesses du sang; enjoint Sa Majesté au maître des cérémonies, grand maréchal des logis, et tous autres qu'il conviendra, d'obéir à cette sienne volonté, donnant à ladite demoiselle la place immédiate après ladite dame comtesse de Soissons, et lesdites filles de M. le duc d'Enghien, son logement dans ses maisons et ailleurs, avant toutes les autres princesses qui ne sont point du sang royal, sans mettre ledit grand maréchal des logis celui qui lui sera destiné entre les mains

528

de Sa Majesté, s'il lui étoit débattu, ni ledit maître des cérémonies lui destiner autre place ni rang en aucune cérémonie que celle qu'elle y a toujours eue; et pour témoignage de sa volonté, elle a signé de sa main le présent brevet, et fait contre-signer par nous ses conseillers secrétaires d'État et de ses commandements et finances.

Signé: LOUIS.

Et plus bas: DE LOMÉNIE, FELIPEAUX, SUBLET et BOUTILLIER.

*Ibid.*, Lettres du comte de Chavigny à M. le Prince.

«De Lyon, 21 février 1642.

«Monseigneur, j'envoie à M. de Brienne le brevet que le Roi a fait expédier pour maintenir M<sup>lle</sup> votre fille en son rang, lorsqu'elle sera mariée, afin qu'il le signe. J'ai aussi expédié les lettres de pension pour Monseigneur le duc d'Enghien de la somme de cent mille livres, ainsi que Monseigneur le Cardinal lui a fait accorder par le Roi, pour n'en être payé sur l'État que de soixante-seize mille. L'incommodité du voyage m'a empêché de faire plus tôt ces deux expéditions.»

*Ibid.*, p. 127, M. de Longueville à M. de Chavigny:

«De Paris, ce 18 mars 1642.

«Monsieur, pardonnez, je vous supplie, aux impatiences des amoureux, si n'ayant point de nouvelles de ma dispence<sup>[583]</sup> j'ose vous en demander, et le jour que le courrier est parti, afin que je puisse mieux juger du temps que je la dois attendre. Je vous demande aussi, Monsieur, la continuation de l'honneur de vos bonnes grâces, et de vouloir, aux temps que vous y trouverez propices, vous souvenir des autres chefs dont je vous avois supplié, et croire que personne du monde ne sera jamais avec une passion si véritable, votre très affectionné à vous faire service,

LONGUEVILLE.»

*Ibid.*, p. 252.

529

«De Paris, le dernier jour de mai.

(Chavigny était alors dans le midi avec le Cardinal et le Roi.)

«Monsieur, la lettre qu'il vous a plu de m'écrire ne m'avoit pas encore ôté l'appréhension du mal de M. le Cardinal; mais tous les courriers qui sont arrivés du depuis, et plus que tout le visage de M<sup>me</sup> la duchesse d'Aiguillon, nous ont donné la joie entière de sa parfaite guérison. Nous espérons aussi celle de votre prompt retour, puisque tous vos glorieux succès avancent toutes les choses que vous voulez qui soient achevées avant que revenir de de là. J'ai reçu ma seconde dispence, et dans le commencement de juin se fera mon mariage. L'honneur que vous me faites de m'aimer me fait prendre la liberté de vous entretenir de ce qui me touche; mais je ne vous en importunerai pas davantage, me contentant de vous assurer ici que je serai toujours avec une passion très véritable, Monsieur, votre très affectionné à vous faire service,

LONGUEVILLE.»

*Ibid.*, t. CII, M. le Prince, dans une lettre à Chavigny du 3 juin, lui dit:

«Ma fille s'est mariée avant-hier 2 juin.»

## NOTES DU CHAPITRE IV

### I

#### LETTRE INÉDITE DE LA ROCHEFOUCAULD

Nous croyons faire un cadeau de quelque valeur à la littérature en lui donnant tout entière cette lettre, la première que nous connaissions de La Rochefoucauld, et qui est comme l'essai de cette plume naturelle, aisée, ingénieuse. On voit qu'à vingt-cinq ans, en 1638, il écrivait déjà avec une netteté et une correction peu commune. L'original nous a été communiqué par feu M. le baron de Stassart, de Bruxelles, lequel l'avait acheté à la vente de M. le baron de Trémont. Nous le reproduisons, avec une fidélité scrupuleuse, dans sa vieille orthographe, pour bien marquer sa date. Une main ancienne a mis en tête: «M. de Marcillac à M. de Liancourt, septembre 1638, touchant les pierreries de M<sup>me</sup> de Chevreuse.»

«A MONSIEUR DE LIANCOURT.»

«Mon très cher oncle,

«Comme vous estes un des hommes du monde de quy j'ay toujours le plus pationement souhaité les bonnes grâces, je veux aussy, en vous rendant conte de mes actions, vous faire voir que je n'en ay jamais fait aucune qui vous puisse empescher de me les continuer, et je confesserois moy mesme en estre indigne si j'avois manqué au respect que je dois à Monseigneur le Cardinal après que nostre maison en a receu tant de graces, et moy tant de protection dans ma prison et dans plusieurs autres rencontres dont vous mesme avés esté tesmoin d'une grande partie. Je prétens donc icy vous faire voir le sujet que mes ennemis ont pris de me nuire, et vous supplier, sy vous trouvéz que je ne sois pas en effet sy coupable qu'ils ont publié, d'essayer de me justifier auprès de Son Eminence, et de luy protester que je n'ay jamais eu de pansée de m'esloigner

du service que je suis obligé de luy rendre, et que l'entrevue que j'ay eue avec un apellé Tartereau a esté sans nulle circonstance que j'aie cru quy luy peut deplaire, comme vous apprendrés par ce que je vas vous en dire.

Lorsque je fus la dernière fois à Paris pour donner quelque ordre aux affaires que M<sup>me</sup> de Mirebeau nous avoit laissées en mourant, un gentilhomme que je ne cognoissois point me vint trouver, et après quelques civillités me dit qu'il en avoit à me faire d'une personne quy avoit beaucoup de desplaisir d'estre cause de tous ceux que j'avois receu depuis un an, qu'il avoit eu ordre de M<sup>me</sup> de Chevreuse de me voir et de m'assurer qu'elle avoit esté bien fâchée de la peine que j'avois soufferte et bien aise de ce qu'elle estoit finie. En suite de cella, il me dit que ce n'estoit pas là le seul sujet de sa visite, et que M<sup>me</sup> de Chevreuse me prioit de luy remettre entre les mains les piereries qu'elle m'avoit confiées lorsqu'elle me renvoya mon carosse. Je luy tesmoignai que ce discours me surprenoit extremement, et que je n'avois jamais houy parler des piereries qu'il me demandoit. Il me respondit que je faisais paroistre d'avoir beaucoup de méfiance de luy, et que, puisque je ne me contentois pas de la particularité qu'il me disoit, il alloit me faire voir une marque quy m'osterait le soubçon en me donnant une lettre que M<sup>me</sup> de Chevreuse m'escrivoit sur ce sujet. Je luy dis que, bien que je fusse son très humble serviteur, neantmoins je panssois qu'elle ne deut pas trouver estrange sy, après les obligations que j'ay à Monseigneur le Cardinal, je refusois de recevoir de ses lettres de peur qu'il ne le trouvast mauvais, et que je ne voulois me mettre en ce hasart là pour quoy que ce soit au monde. Il me dit que je ne devois pas aprehender en cella de luy deplaire pour ce qu'il m'engageoit sa foy et son honneur qu'il n'y avoit rien dedans quy fut directement ni indirectement contre les interets de Son Eminence, et que c'estoit seulement pour me redemander son bien qu'elle m'avoit donné à garder. Je vous avoue que voiant qu'il me parloit ainssy, je crus estre obligé de prendre sa lettre, où après avoir veu qu'elle me prioit de remettre ses piereries entre les mains de ce Tartereau, je vis aussy qu'il m'en devoit donner une pour une personne qu'elle ne me nommoit point. Je luy dis que ce n'estoit pas là observer ponctuellement la promesse qu'il m'avoit faite, et qu'il sçavoit bien que M<sup>me</sup> de Chevreuse ne se contentoit pas de me redemander ses piereries, mais qu'elle me chargeoit aussy de faire tenir une lettre à une personne sans me la nommer, et que je trouvois bien estrange qu'il m'eut pressé de lire celle qu'il m'avoit donnée apres la declaration que je luy avois faite des le commencement. Il me respondit là dessus que, quoiqu'il y eut quelque chose de plus qu'il ne m'avoit dit, il n'avoit pas toutefois manqué à sa parole, pour ce qu'il avoit eu ordre, s'il me trouvoit à la court, de me dire que cette seconde lettre estoit pour la Reine, et de savoir sy je m'en voudrois charger; sinon, de la faire présenter à la Reine sans qu'elle se peut douter de rien, si elle fesoit difficulté d'en recevoir de particulières de M<sup>me</sup> de Chevreuse; mais qu'ayant tesmoigné fort nettement qu'elle trouveroit seulement bien estrange qu'on eut eu cette panssée là en l'estat où sont les choses, il avoit aussy tost jeté cette lettre au feu, sellon l'ordre qu'il en avoit, et qu'ainssy je ne me devois mettre en peine de quoyque ce soit que de luy remettre les piereries qu'on me demandoit, et que ce fut sy secretement que M. de Chevreuse et ses domestiques n'en sceussent rien; de sorte que je creus n'y devoir plus apporter de retardement, et luy dis qu'il falloit que je partisse bien tost pour m'en retourner chés mon père; que je ferois quelque séjour à Amboise, et s'il vouloit s'y rendre dans ce mesme temps, que j'y ferois trouver les piereries. Nous prismes donc jour ensemble, et le lieu devoit estre en une hostellerie qui se nomme le Cheval-Bardé, où il ne se rendit que deux jours après celluy qu'il m'avoit promis, et sy tard que je n'eus de ses nouvelles que le lendemain où je le fus trouver au lit, et sy incommodé d'avoir couru la poste qu'il fut longtemps sans se pouvoir lever, ce qui l'obligea de me prier de sortir jusqu'à ce qu'il fut en estat de me voir. J'allai cependant dans un petit jardin où je me promené pres d'une heure, et mesme il m'y envoya faire des excuses de ce qu'il ne m'y venoit pas trouver, mais qu'il avoit esté si mal depuis que je l'avois quité qu'il avoit panssé s'evanourir; néantmoins qu'il se portoit mieux, et que, sy je voulois monter dans sa chambre, je l'y trouverois habillé. J'y fus et luy fis voir des estuis et des boettes cachetées. Nous resolumes de les ouvrir et de mettre en ordre ce que nous trouverions dedans, afin de le conter plus aisément. Tout estoit envelopé dans de petits paquets de papier et de coton separés, de sorte qu'il fallut beaucoup de temps pour les defaire sans rien rompre, et beaucoup plus encore pour conter separement les diamants, tant des boutonieres que des bijoux, des bagues et des autres pièces, outre les esmeraudes, les perlls, les rubis et les turquoises, dont il a mis le nombre, la forme et la grosseur dans l'inventaire qu'il me laissa, que je vous envoie ou une copie, aussy tost que ma maladie me donnera la force de pouvoir regagner Vertœil. Il me pria ensuite de cella de luy aider à remettre les choses au mesme estat qu'elles estoient, et apres avoir tout arengé le mieux que nous peumes, je le priay de faire mes très humbles compliments à M<sup>me</sup> de Chevreuse, et de l'assurer qu'elle n'avoit point de serviteur en France quy souhaitat sy pationement que moy qu'elle y revint avec les bonnes graces du Roy et de Monseigneur le Cardinal.

Je vous puis assurer, mon oncle, que voilla quelle a esté notre entrevue, et que je n'ay jamais creu me pouvoir empescher de rendre un bien qu'on m'avoit confié. Sy je suis toutesfois sy malheureux que cella ait deplu à Son Éminence, j'en suis au desespoir, et vous supplie d'essayer de me justifier autant que vous le pourés, et de me tesmoigner en ceste rencontre icy que vous me faites toujours l'honneur de m'aimer et de me croire,

Mon tres cher oncle,  
Votre tres humble et tres obeissant neveu et serviteur,  
MARCILLAC.»

## II

### BATAILLE DE ROCROI<sup>[584]</sup>.

Cette bataille est du nombre des cinq ou six grandes batailles modernes où se sont agitées les destinées de la France, telles que la bataille de Lens gagnée par ce même Condé quelques années après, celles de Nerwinde et de Denain à la fin du siècle, et de nos jours celles de Fleurus et de Marengo. Au point de vue militaire elle est aussi de la plus haute importance, et mérite une étude particulière. Elle inaugure une nouvelle école de guerre. Gustave Adolphe venait de renouveler la tactique en créant l'artillerie légère et en rendant l'infanterie plus mobile; Condé commença la stratégie, l'art des grandes manœuvres, et le premier il soumit la fortune à l'esprit servi par le courage.

On peut donner en très peu de lignes, comme nous avons tâché de le faire, une idée exacte de l'affaire de Rocroi. En effet, toute bataille se résout en un problème dont les données essentielles sont assez peu nombreuses. Ici le grand maître, au-dessus même de César, est Napoléon. César dessine, Napoléon peint et grave. Il raconte ses batailles comme il les a conçues, Arcole et Rivoli, par exemple, en quelques pages d'une précision, d'une netteté, d'une grandeur incomparable. Peut-être celui-là seul qui a conçu et livré une bataille, nous entendons une bataille digne de ce nom, en peut-il être l'historien. Quel malheur qu'une modestie sublime ait empêché Condé d'écrire ses mémoires comme César et Napoléon! Il s'y refusa obstinément pour n'avoir pas à dire un peu de bien de lui-même et quelque mal de ses adversaires. Il fallut que son neveu, son plus grand disciple après Turenne et Luxembourg, le prince de Conti, employât de véritables artifices pour lui arracher quelques explications sur ses manœuvres les plus célèbres, et encore sans qu'il se pût douter qu'à peine la conversation terminée le jeune prince allait mettre par écrit ce qu'il venait de tirer de la bouche du vieux guerrier. Les mémoires du prince de Conti sur les campagnes de Condé étaient bien connus au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle; ils ont été entre les mains de Massillon, et l'illustre orateur loue leur noblesse et leur précision. Ce passage important et trop peu remarqué vaut la peine d'être cité tout entier. *Oraison funèbre du prince François Louis de Bourbon, prince de Conty, prononcée le 21 juin 1709*: «Là, dans un glorieux loisir, le grand Condé jouissoit du fruit de sa réputation et de ses victoires, et ayant jusque là vécu pour la postérité, il vivoit enfin pour lui-même. Le prince de Conti étoit là à la source des bons conseils et des grands exemples. Il ne lui falloit que l'histoire du héros qu'il avoit devant les yeux. Que d'instances tendres et respectueuses! Que d'aimables artifices pour la tirer de sa propre bouche! Mais la véritable gloire est toujours simple et modeste, et Condé ne peut se résoudre à raconter ses actions parce qu'il sent bien que c'est raconter ses louanges. Quel nouveau genre de combat, messieurs! La vieillesse toujours prête à raconter ses exploits passés se refuse ici à des instructions domestiques et nécessaires, et le premier âge, qui ne se prête jamais qu'à regret au sérieux des leçons et des préceptes, y court ici comme aux plaisirs, et les sollicite comme des grâces. C'est que les grands hommes le sont dans tous les âges. Enfin la tendresse pour ce cher neveu adoucit la sévérité de sa modestie. Condé manifeste son âme tout entière. Il ouvre à ce jeune prince les trésors de sagesse, de précaution, de prévoyance, d'activité, de hardiesse, de retenue qui l'avoient rendu le premier de tous les hommes dans l'art de combattre et de vaincre. Vrai et simple, il mêle au récit de ses glorieuses actions l'aveu de ses fautes, et montre dans le cours de sa vie de grandes règles à suivre et de grands écueils à éviter. Quels jours heureux pour le prince de Conti! Ses yeux, ses oreilles, son âme tout entière peut à peine suffire à tout ce qu'il voit et ce qu'il entend. A peine sorti de ces doux entretiens, il court rédiger par écrit les merveilles qu'il a ouïes, et se remplir en écrivant du génie qui les a produites. Quelle histoire digne du grand Condé, si ces mémoires *que nous avons*<sup>536</sup> *encore écrits de sa propre main avec tant de noblesse et de précision, étoient enfin mis au jour!* Rien ne manqueroit plus à la gloire de ce grand homme.»

Que sont devenus ces mémoires? Ont-ils péri dans la révolution, et s'est-il rencontré des démocrates assez extravagants pour tenter d'abolir la mémoire de pareilles actions, comme d'autres misérables jetaient au vent les cendres d'Henri IV et coupaient la tête au cadavre de Richelieu? En vain nous avons fait des recherches opiniâtres dans les dépôts publics et dans les plus riches bibliothèques particulières. Le sort, qui nous a livré des pages nouvelles de Pascal et de La Rochefoucauld, nous a refusé la découverte des campagnes de Condé, écrites sous sa dictée par un de ses meilleurs disciples. Puisse un autre plus heureux que nous trouver enfin un si précieux manuscrit et le mettre au jour, à l'honneur d'une grande race éteinte et pour la gloire du nom français! Rassemblons au moins sur la première et la plus grande victoire de Condé les lumières de toutes les relations contemporaines qui nous ont été conservées.

Voici d'abord celle qui est le plus près de la source, et qui se peut considérer comme émanant presque de la maison de Condé. Elle a été pour la première fois publiée dans la partie inédite des mémoires de Lenet, édition de M. Aimé Champollion. Lenet lui-même nous apprend dans quelles circonstances et sur quels documents elle fut composée. Collection Michaud, t. II, p. 477:

«La Princesse (dans l'été de 1650, pendant la captivité des princes), après m'avoir donné ses ordres et ses dépêches, voulut sçavoir le détail de la bataille de Rocroi; elle manda plusieurs officiers qui avoient vu cette mémorable journée; chacun vouloit avoir l'avantage d'en raconter le détail; enfin elle voulut l'entendre de la bouche du plus ancien, qui fut interrompu beaucoup de fois par les autres, tant chacun s'empressoit de dire ce qu'il avoit fait. Cependant je partis de la chambre de la Princesse pour aller dans la mienne chercher de quoi les accorder, et après avoir trouvé ce que je cherchois je retournai sur mes pas. J'avois dans une cassette, et parmi des relations des choses les plus mémorables qui étoient arrivées depuis la régence, celle qu'on avoit envoyée au feu prince de Condé de la bataille de Rocroi, que le duc d'Enghien son fils avoit donnée et gagnée le 19 mai 1643. Ce fut un coup de foudre qui renversa les espérances que la longue minorité que nous avions à essayer avoit fait concevoir aux Espagnols, et qui portant toute sa fumée de leur côté dissipa les nuages qui commençoient à se former sur nous. Ce fut la base sur laquelle s'affermir l'autorité de la Reine et la faveur naissante du cardinal Mazarin. La Princesse voulut que je fisse la lecture de cette relation en présence de tous ces officiers qui y avoient été pour la vérifier. Ils la trouvèrent fort véritable. Quelques-uns pourtant dirent des circonstances considérables qui y avoient été omises; de sorte que de ce que je lus et de ce qu'ils me dirent, j'écrivis le lendemain ce que j'en sais.

536

Le duc d'Enghien, qui mouroit d'impatience d'entrer dans le pays ennemi, n'attendoit que la commodité des fourrages pour exécuter son dessein. Il avoit huit ou dix jours auparavant résolu d'assembler son infanterie sur la rivière d'Authie et sa cavalerie sur l'Oise; mais comme quelques-uns des partis qu'il avoit envoyés du côté des ennemis lui rapportèrent qu'ils marchaient avec des forces fort considérables vers Valenciennes, il changea de résolution et prit celle d'assembler toute son armée à Ancres. Il envoya ses ordres à Espenan<sup>[585]</sup>, et à quelques maréchaux de camp qui commandoient chacun un petit corps séparé, de se tenir prêts pour marcher où il leur commanderoit. Cependant il fit entrer les troupes qu'il jugea nécessaires dans Guise et dans la Capelle, que la marche des ennemis sembloit menacer; et comme il commençoit la sienne, il apprit en sortant d'Ancres que le comte d'Isembourg, à présent gouverneur d'Artois et chef des finances des Pays-Bas, avec un corps de cavalerie et quelque infanterie qu'il avoit jetée dans les bois, avoit investi Rocroi dès le 12 mai, et que le reste de l'armée espagnole, commandée par don Francisco de Mello, gentilhomme portugais, homme de grand sens mais de peu d'expérience à la guerre, pour lors gouverneur des Pays-Bas, marchoit avec toute la diligence possible par notre frontière pour aller rejoindre Isembourg, et former le siège de cette place importante par sa situation à la tête des Ardennes. Elle étoit composée de cinq bastions et de quelques demi-lunes en mauvais état, et n'avoit ni le nombre de gens ni la quantité de munitions

537

nécessaires pour une longue défense, et avec toute apparence elle ne pouvoit durer que deux jours. Le Duc envisagea, avec une prudence qu'à peine pourroit-on attendre d'un général qui ne faisoit que d'achever sa vingt et unième année, la conséquence de la perte de cette place dans la conjoncture des affaires. L'intérêt de l'État et celui de sa gloire lui firent, sans prendre avis de qui que ce fût<sup>[586]</sup>, résoudre de la secourir; et comme toutes ses troupes ne l'avoient pas encore joint et que les Espagnols faisoient des désordres et ravages dans leur marche pour jeter la terreur et l'effroi parmi les paysans de la frontière et par eux jusque dans Paris, le Duc commanda à Gassion, maréchal de camp, général de la cavalerie légère, de suivre la piste des ennemis avec quinze cents chevaux, d'observer leur contenance, de couvrir le pays et surtout la marche de Gèvres qui venoit pour le joindre, et de mettre tout en usage pour jeter tout ce qu'il pourroit de monde dans Rocroi. Gassion étoit fils d'un président de Pau, qui s'étoit jeté à la guerre dès ses plus jeunes ans, qui avoit servi en Allemagne dans les guerres du roi de Suède, et qui de dégradé en dégradé étoit devenu ce que je viens de dire. Il s'étoit acquis la réputation de brave, de vigilant et d'homme infatigable; et pour dire la vérité en passant, s'il eût eu autant de fermeté pour ses amis, de probité dans ses actions et de netteté dans sa conduite, qu'il avoit d'esprit, de cœur, de lumière, de dessein et de savoir faire, il auroit été un homme des plus accomplis de son siècle et de plusieurs autres. Je n'en dirai pas davantage, car les occasions que j'aurai d'en parler ailleurs justifieront ce que je dis. Pour revenir à notre sujet, la connoissance que le Duc avoit de sa ponctualité et de son activité à la guerre, l'obligea à le choisir pour cet important emploi, et je lui ai souvent ouï dire qu'il ne fut de sa vie plus étonné que d'entendre le Duc lui donner ses ordres, si nécessaires, si judicieux, en des termes et d'une manière telle que le plus consommé capitaine auroit pu faire<sup>[587]</sup>. Aussi les exécuta-t-il fort heureusement. Il arriva aux environs de Rocroi, le 16 du mois, avec une diligence extraordinaire; il envoya pendant sa marche toutes les nouvelles qu'il eut des ennemis au Duc qui en sut merveilleusement profiter; il renversa quelques petits corps avancés des ennemis, poussa leurs gardes, obligea la plupart des forces du camp à venir à lui, et cependant fit entrer dans la place cent fusiliers choisis du régiment du Roi, conduits par Saint-Martin et Cimetierre, si à propos, qu'ayant fait brusquement une sortie, ils reprirent une demi-lune et les dehors que les Espagnols avoient occupés avec beaucoup de facilité; car Joffreville, gouverneur de cette place, n'avoit que quatre cents hommes, et l'on peut dire que la prévoyance du Duc et la ponctualité de Gassion à exécuter ses ordres lui donna le temps d'entreprendre et de faire la plus grande, la plus brave et la plus importante action dont on eût ouï parler pendant plusieurs siècles.

538

Cependant le Duc marchoit à grandes journées. Il joignit Gèvres et Espenan à Origny et à Brunchancel<sup>[588]</sup>; d'où il se rendit le 17 à Bossu, village situé à une lieue de Mariembourg, à deux de Charlemont et à quatre de Rocroi. Gassion qui s'y rendit en même temps que le Duc, lui ramena les quinze cents chevaux qu'il avoit emmenés, lui rendit compte de l'exécution du commandement qu'il avoit reçu de lui, de la contenance des ennemis, de la situation de leur camp et du nombre qui composoit leur armée. La nuit même on sut qu'ils avoient repris les dehors, qu'ils étoient logés dans les fossés, et qu'ils faisoient état d'attacher trois mineurs en trois endroits différents; de sorte que le Duc, jugeant qu'il n'y avoit plus de temps à perdre, résolut de se faire jour à vive force, et de mourir ou de secourir la place assiégée. Pour aviser aux moyens les plus sûrs et les plus avantageux, il assembla ses principaux officiers, et après avoir ouï les uns et les autres et écouté le rapport que lui firent ceux qu'il avoit envoyés reconnoître les bois, leurs avenues et leurs sorties, et su d'eux qu'il y avoit deux défilés dans celui du fort, à une lieue du camp, et qui furent jugés être les seuls endroits propres pour l'exécution de ce grand dessein, il fit détacher cinquante Cravates avec ordre de pousser par delà le défilé le plus commode au passage de son armée, et de reconnoître s'il étoit gardé par les ennemis et s'ils y avoient fait quelques retranchements. L'officier lui rapporta seulement qu'ils paroisoient au delà de ce défilé, et en même temps le Duc, sans délibérer, commanda à Gassion de s'avancer dans une plaine qui est au delà; il lui donna sa propre compagnie des Gardes, tous les Cravates, le régiment de fusiliers et le régiment Collourt<sup>[589]</sup>, avec ordre de nettoyer cette plaine jusques au camp des assiégeants, et de reconnoître s'ils étoient retranchés ou s'ils étoient en état de marcher pour s'opposer à son passage.

Gassion ne fut pas moins ponctuel à exécuter l'ordre du Duc que celui qu'il lui avoit donné quatre jours auparavant; il poussa jusque dans le camp ce qu'il rencontra dans la route qu'il tint; et ayant rencontré une éminence qui en étoit fort proche, environ à une heure après midi du 18, il reconnut que les ennemis sortoient de leur front de bandière pour se mettre en bataille. Il renvoya en diligence Chevers pour en avertir le Duc qui à l'instant même et avec une gaieté extraordinaire passa le défilé. Il se fit suivre du régiment du Roi et de ceux de Coaslin, de Sully, de Gassion et de Lenoncourt qui composoient l'aile droite de son avant-garde; il laissa le maréchal de L'Hôpital, Espenan et La Ferté-Seneterre pour faire passer le plus diligemment qu'ils pourroient le reste de l'armée et pour favoriser l'exécution de l'ordre qu'il en donna; et il marcha avec tant de diligence qu'entre deux ou trois heures après midi du même jour, il se trouva en bataille avec cette cavalerie et les troupes que Gassion avoit menées avec lui. Il fit commencer l'escarmouche qui dura jusque sur les cinq heures du soir et qui donna lieu au reste de l'armée de passer heureusement le défilé. Le Duc la faisoit mettre en bataille à mesure qu'elle arrivoit; mais comme il ne jugea pas que le terrain qui nous restoit à occuper fût capable de contenir toutes ses troupes, il commanda aux Cravates, soutenus de deux pelotons de cuirassiers du régiment de Gassion, de pousser les ennemis qui occupoient une certaine éminence et de s'en rendre maîtres, comme ils firent, et notre aile droite s'y étant étendue fit place à la gauche qui étoit pressée d'un marais voisin. Les ennemis commencèrent à se servir contre nous de leur artillerie, qui nous incommoda fort jusques à ce que la nôtre fût en état de leur répondre, comme elle fit un quart d'heure après, et dont ils reçurent un merveilleux dommage.

539

La nuit ayant fait cesser les canonnades de part et d'autre, et le Duc ayant cru qu'il ne devoit pas affoiblir son armée par un secours considérable qu'il pourroit jeter dans Rocroi à la faveur de l'obscurité, parce qu'il jugea qu'en l'état auquel étoient les choses cette place étoit sauvée, il ne songea plus qu'à donner la bataille; mais il voulut tenir conseil de guerre et entendre les sentiments des officiers généraux pour savoir s'il la donneroit la nuit, ou s'il attendroit la pointe du jour le lendemain 19<sup>me</sup>. Il y avoit beaucoup de raisons pour et contre<sup>[590]</sup>, mais enfin chacun se rendit à celles dont le Duc se servit avec un sens qui étonna tous ceux qui l'écoutèrent: il fut résolu qu'on laisseroit passer la nuit, et que dès le moment que le jour paroîtroit on commenceroit d'attaquer les ennemis. Après cette résolution prise, le Duc repassa dans tous les rangs de son armée, avec un air qui communiqua la même impatience qu'il avoit de voir finir la nuit pour commencer la bataille. Il la passa tout entière au feu des officiers de Picardie, après avoir posé toutes les

540

Un cavalier françois, qui quittoit le service des ennemis, vint se rendre et assura le Duc que le baron de Beck devoit se joindre le lendemain, sur les sept heures du matin, avec trois mille fantassins et mille chevaux; ce qui le confirma dans la résolution qui venoit d'être prise, et en même temps il disposa toute chose pour l'exécuter avant la jonction de ce général. Il laissa Gassion, comme le jour précédent, à l'aile droite; il mit La Ferté-Seneterre à l'aile gauche; il donna le commandement de l'infanterie à Espenan; il voulut particulièrement s'appliquer à l'aile droite, et chargea le maréchal de L'Hospital du soin de la gauche.

Le champ de bataille étoit disposé de telle sorte, que l'aile droite aboutissoit à un bois et la gauche à un marais. Il y avoit bien demi-lieue de terrain entre l'une et l'autre, et environ à une grande lieue de la place. Là se commença la bataille; mais après que nos gens eurent poussé les premiers bataillons, désormais le reste de cette mémorable action se passa dans une plaine un peu plus avancée.

L'armée du Duc étoit composée d'environ quatorze mille hommes de pied et de six mille chevaux. Ce qui formoit l'infanterie étoient les régiments de Piémont, de Picardie, de Persan, de Bourdonné, de Rambure, de la marine, d'Harcourt, de Guiche, d'Aubeterre, de La Prée, de huit compagnies royales, de Gèvres, du Vidame, Langeron, Biscarras, Vervins, du régiment des gardes écossaises, et des trois régiments suisses de Watteville, de Molondoin et de Rolle. Et la cavalerie étoit composée des gendarmes écossais, de ceux de la Reine, d'une brigade de ceux du prince de Condé, d'une du duc de Longueville, de ceux d'Angoulême, de Vauhecour et de Guiche. La cavalerie légère consistoit au régiment royal, en ceux de Gassion, de Guiche, d'Harcourt, de La Ferté, de Lenoncour, de Sirot, de Sully, de La Clavière, de Méneville, de Hendicourt, de Roquelaure et de Maroles, de la cavalerie étrangère de Sillart, des régiments de Léchelle, de Beauveau, de Vamberg, de Chac et de Raab Croates, outre les fusiliers du Roi, qui faisoient la compagnie des gardes du Duc.

L'armée des Espagnols, qui étoit plus forte que la nôtre, étoit composée de vingt-cinq à vingt-six mille hommes, savoir: dix-sept mille fantassins en vingt-deux régiments sous la charge du comte d'Isembourg, et de cent-cinq cornettes de cavalerie commandées par le duc d'Albuquerque, grand d'Espagne, de la maison de la Cueva, général de la cavalerie. Le comte de Fontaine, gentilhomme lorrain, homme de cœur, d'expérience, et qui avoit vieilli dans le service, étoit maître de camp général. Et tous étoient commandés, comme je viens de dire, par don Francisco de Mello, gouverneur et capitaine général des Pays-Bas.

541

Avant le jour, le Duc fut à cheval, et dès le moment qu'il le vit paroître, il passa à la tête de tous les bataillons et de tous les escadrons de son armée. Il remontra en termes cavaliers aux officiers et aux soldats la grandeur de l'action qu'ils alloient commencer pour le service du Roi et pour la gloire de son État, de qui toute la plus grande sûreté dans la conjoncture présente dépendoit de leur courage; qu'il espéroit que leur bravoure rassureroit tant de peuples effrayés de l'entreprise d'un ennemi puissant, la défaite duquel les combleroit d'honneur et de fortune. Sa vivacité, la joie qui étoit peinte sur son visage et sa bonne mine animoient merveilleusement son discours. Il avoit pris sa cuirasse, mais il ne voulut pas se servir d'autre habillement de tête que de son chapeau couvert de force plumes blanches qui servirent souvent de ralliement, aussi bien que le mot d'Enghien qu'il avoit donné pour cela.

Sur les trois heures du matin, nos deux ailes marchèrent en même temps aux ennemis qui, dans les mêmes sentiments que ceux qu'avoit pris le Duc, n'avoient point bougé toute la nuit, et nous attendoient de pied ferme. Notre droite, où étoit le Duc, rencontra dans un fond et proche d'un bois un petit rideau où ils avoient logé mille mousquetaires qui furent d'abord taillés en pièces, et cette aile poussa et renversa la cavalerie qui lui étoit opposée.

La Ferté-Seneterre, qui étoit à l'aile gauche, chargea l'aile droite des ennemis. Le combat y fut fort opiniâtre; il y fut blessé de deux coups de pistolet et de trois coups d'épée; son cheval y fut tué et lui fait prisonnier, mais peu après repris. Ce qui apporta du désordre est qu'ils se rendirent maîtres de notre canon après avoir tué La Barre qui commandoit en cet endroit l'artillerie. Le maréchal de L'Hospital rallia une partie des troupes de son aile, et à leur tête revint à la charge, regagna le canon; il y reçut une mousquetade au bras, qui le mit hors de combat. Cette aile gauche fut une autre fois malmenée; les ennemis faillirent encore se rendre maîtres de cette même artillerie qu'on venoit de reprendre sur eux; quand le baron de Sirot, gentilhomme bourguignon, ancien maître de camp de cavalerie, à qui le Duc avoit donné le commandement du corps de réserve, rallia de nouveau toutes les troupes de cette aile; il arrêta, avec un courage qui ne se peut assez louer, l'effort des ennemis et le soutint vigoureusement assez de temps pour attendre que le Duc le vînt secourir. Aussi le fit-il à point nommé; car après qu'il eut absolument défait la cavalerie qui lui étoit opposée, il gagna le derrière du reste de leur armée où il tailla en pièces toute l'infanterie italienne, wallone et allemande; puis passa comme un éclair à son aile gauche où il trouva Sirot combattant, qu'il seconda de telle sorte, qu'il mit en peu de temps cette aile des Espagnols en même état qu'il avoit mis l'autre.

542

Il alla ensuite, et sans perdre un moment, attaquer cette brave infanterie espagnole, qui fit une si belle et si admirable résistance, que les siècles à venir auront peine à le croire; elle fut telle, que le Duc l'attaqua et la fit attaquer en divers endroits et l'on peut dire de tous les côtés avec toute sa cavalerie victorieuse, et à plusieurs reprises, sans qu'elle pût être rompue. Elle faisoit face de tous côtés avec les piques, et le duc qui l'admiroit ne l'eût pas sitôt défait s'il ne se fût avisé de faire amener deux pièces de canon et de la faire attaquer de nouveau, d'un côté par sa cavalerie et de l'autre par son infanterie de l'aile droite qui, lui donnant en queue et en flanc, la défit à plate couture. Le Duc étoit à toutes ces attaques; il se trouva cette journée-là partout, et partout il donna tant de marques de son intrépidité et de son jugement, qu'on n'entendoit de toutes parts que des acclamations que l'une et l'autre forçoient les officiers et les soldats de faire en sa faveur.

On ne vit plus désormais que des morts, que des blessés et que des prisonniers de tous les côtés où la vue pouvoit s'étendre. Jamais gain de bataille ne fut plus complet en toutes ses circonstances. Tout le monde s'écrioit que cette grande victoire étoit due à la prévoyance, à la résolution et à la conduite du Duc, et ce fut une chose admirable que d'ouïr tous les bons connoisseurs estimer autant sa conduite que sa bravoure, tout jeune qu'il étoit et tout intrépide qu'il parût en cette grande journée. Le Duc, au contraire, donnoit tout l'avantage et toute la gloire à ses officiers et à ses soldats. Il y en eut peu de qui il ne fit l'éloge en public, peu de blessés qu'il ne visitât et qui ne sentissent les effets de sa libéralité, peu en faveur desquels il n'écrivît à la Reine et pour qui il ne lui demandât des grâces proportionnées à leurs postes et à ce qu'ils

avoient mérité ce jour-là. Gassion, qui combattit toujours par ses ordres et quasi toujours en sa présence, y fit des mieux, et le Duc en resta si satisfait qu'il résolut sur-le-champ de bataille de demander, comme il le fit, le bâton de maréchal de France pour lui et la charge de maréchal de camp pour Sirot. Sa prière pour celui-ci lui fut d'abord accordée; mais celle qu'il fit en faveur de celui-là reçut de grandes difficultés par la conséquence de sa religion, car il étoit de la prétendue réformée; il n'étoit pas possible de le faire maréchal de France sans que le vicomte de Turenne, qui est de la même religion, le fût, et l'on craignoit de désobliger la maison de La Force, si l'on ne faisoit encore le marquis de ce nom. Il n'étoit pas de bon augure ni de la raison d'État de donner au commencement d'une régence une telle dignité à trois huguenots; la piété de la Reine y résistoit; mais plus que tout, la jalousie de donner l'avantage de leur promotion au Duc. Il ne voulut pourtant se relâcher, quoi qu'on lui pût mander de la cour, et quoi que le prince de Condé, son père, qui haïssoit mortellement ceux de cette religion-là, lui pût écrire, et il fallut enfin lui accorder le bâton qu'il avoit demandé pour Gassion; mais on lui fit trouver bon qu'on différât jusqu'à la fin de la campagne, afin qu'on pût donner la même dignité au vicomte de Turenne.

543

Mais pour demeurer dans notre sujet, quand le Duc revint de la chasse des ennemis et qu'il eut visité le champ de bataille, il le trouva jonché de plus de sept mille morts de leur côté, et d'environ quinze cents du nôtre; il trouva qu'il avoit fait plus de sept mille prisonniers: il les envoya promptement en diverses villes en dedans du royaume; il gagna vingt pièces de canon, toute l'artillerie et tout le bagage, et plus de deux cents drapeaux ou étendards; et peu de jours après sa libéralité lui en fit encore apporter soixante.

Don Francisco de Mello, qui fut pris mais recous avant la fin du combat, se sauva à course de cheval à Mariembourg. Le comte de Fontaine y fut tué dans sa chaise où la goutte l'avoit réduit, et où il fut toujours vu l'épée à la main, se faisant porter partout où il le jugea à propos. Le Duc souhaila de mourir en son âge aussi glorieusement. Le comte d'Isembourg y fut blessé à mort. Don Antonio Velandia, les deux comtes de Villalva, le chevalier Visconti et le baron d'Ambizi y furent trouvés parmi les morts.

Parmi les prisonniers l'on compta plus de cinq cents prisonniers en pied et plus de six cents réformés, du nombre desquels fut le comte de Garcez, pour lors maître de camp d'un vieux terce<sup>[591]</sup> espagnol, que j'ai depuis connu gouverneur de Cambrai, et ensuite mourut pendant que nous étions aux Pays-Bas, maître de camp général. Ce fut de ce gentilhomme, qui avoit de l'honneur et de la bonté, que l'archiduc Léopold se servit pour arrêter à Bruxelles le duc Charles de Lorraine, qui fut mis le lendemain dans la citadelle d'Anvers et depuis transféré à Tolède, comme je dirai ailleurs, et où Georges de Castelvis, autre maître de camp, aussi prisonnier en cette bataille, eut la charge de le garder. Les autres furent don Baltazard Marcadel, aussi maître de camp, que j'ai connu depuis gouverneur d'Anvers et châtelain du château de Milan; don Diégo de Strada; le comte de Beaumont, frère du prince de Chimay, de la maison de Ligne et d'Aremberg; le comte de la Tour; le jeune comte de Rœux, de la maison de Croy; don Emanuel de Léon; don Alonso de Torrès; don Fernando de la Cueva, et le comte de Reitberg, Allemand, et le comte de Montecucully.

Je n'en rapporterai pas ici davantage, et ne parlerai des morts, des blessés, ni même de ceux des nôtres qui se signalèrent dans cette bataille, parce que le Duc eut soin d'envoyer des lettres, et de très grands détails de ce que les uns et les autres avoient fait de plus considérable; tout fut imprimé et publié, en sorte que toutes les histoires du temps en sont remplies. Ainsi, pour finir cette relation, que j'ai fort raccourcie, il ne me reste rien à dire sinon que, comme le Duc commença un grand et signalé exploit de guerre par la fervente prière qu'il fit au Dieu des batailles, et par l'absolution qu'il reçut de son confesseur à la tête de son armée, qui imita sa piété; aussi la finit-il par l'action de grâce, qu'il rendit à genoux et toutes les troupes à son exemple, du succès de cette mémorable journée, comme il fit alors solennellement par le *Te Deum* qu'il fit chanter dans l'église de Rocroi au bruit des canons et des trompettes.

544

.... Le jeune marquis de La Moussaye, qui étoit aide de camp du Duc en cette campagne-là, apporta à la Reine la première nouvelle du gain de la bataille, et Tourville, premier gentilhomme de sa chambre<sup>[592]</sup>, en apporta le lendemain les particularités, qui jetèrent la joie dans le cœur de tous les bons François, et la jalousie dans l'âme de plusieurs de la cour, mais qui ne put empêcher que le nom et la gloire du duc d'Enghien ne fussent portés aussi haut que méritoient la grandeur et l'importance de cette action.

La Reine en connoissoit l'avantage; le cardinal Mazarin, de qui la faveur étoit encore fort incertaine, prenoit de nouvelles forces par l'autorité de la Reine que cet exploit affermissoit. Il en témoigna au Prince et au Duc des joies incomparables, et je tiens de Tourville que le cardinal lui proposant de nouer une amitié intime avec son maître, il lui dit ces propres mots: qu'il ne vouloit être que son chapelain et son homme d'affaires auprès de la Reine.... Un valet de chambre du Duc, par qui il envoya les drapeaux gagnés à la bataille, les porta tout droit à l'hôtel de Condé. On les rangea autour de la grande salle, où toute la cour et tout Paris les furent voir, en attendant qu'on les portât, comme on fit, en grand triomphe à Notre-Dame, quand on y chanta le *Te Deum*, selon la coutume ordinaire.»

Au risque de quelques répétitions, à côte de cette relation en quelque sorte domestique, nous allons mettre la relation officielle, le bulletin que publia le gouvernement dans le Moniteur d'alors: la GAZETTE de Renaudot pour 1643, le 27 mai, n° 65, p. 429<sup>[593]</sup>. Le récit de la Gazette s'accorde de tous points avec celui de Lenet; mais il est plus ample<sup>5</sup> et plus détaillé: il laisse paraître en une juste mesure la personne du jeune général, et en même temps il relève avec raison tous ceux qui prirent part à cette glorieuse journée. Il ne dissimule pas les pertes de l'armée, il donne les noms de tous les morts et de tous les blessés de marque, et c'est pour cela que nous le reproduisons, afin de contribuer, autant qu'il est en nous, à propager le souvenir reconnaissant du sang alors versé pour la France, et à honorer, dans ceux qui les représentaient alors sur le champ de bataille de Rocroi, plus d'une noble famille encore subsistante, les Noailles, les La Ferté, les Beauveau, les La Moussaye, les Chabot, les Toulangeon, les Laubepin, les Pontécoulant et d'autres.

«Une victoire est toujours la bienvenue; mais quand elle est des plus grandes de son siècle, quand elle tient au commencement d'un règne, d'un emploi et d'une campagne, alors elle tient des rayons du soleil dont la simple lumière est toujours belle, mais de qui les effets se multiplient et par leur nombre et autant de fois qu'ils sont réfléchis par les divers miroirs qui les reçoivent. Elle est de soi-même très glorieuse comme très grande; elle est de bon augure pour le Roi sous les auspices duquel elle sert de première marche et de piédestal à ses trophées, et connue d'un hiéroglyphe à marquer les félicités que nous promet la régence de la meilleure et plus parfaite Reine que la France ait jamais eue; elle sert d'un pronostic assuré de ce qu'il faut attendre de l'heur, de la valeur et de la conduite d'un général qui commence ses exploits par où les

autres voudroient finir les leurs, et elle nous donne telle espérance de bien terminer cette campagne que le grand échec qu'y ont reçu les ennemis leur fait craindre que de leur côté elle ne soit achevée.

Le duc d'Enghien, général de l'armée du Roi en Flandre, sur la résolution par lui prise de se mettre en campagne et d'entrer dans le pays ennemi aussitôt que la commodité des fourrages le pourroit permettre, avoit le 9<sup>me</sup> de ce mois donné rendez-vous à toute sa cavalerie sur la rivière d'Oise et à son infanterie sur la rivière de Somme. Mais ayant su quelques jours auparavant par le retour des partis qu'il avoit envoyés prendre langue des ennemis, qu'ils marchaient avec de grandes forces du côté de Valenciennes, il changea ce premier rendez-vous en celui d'Ancre qu'il donna pour toute son armée, envoyant promptement ses ordres au marquis de Gèvres et au sieur d'Espanan, maréchaux de camp qui commandoient chacun un corps à part, de se tenir prêts pour le venir joindre au premier avis; et pour ne rien omettre, il ordonna en particulier audit sieur d'Espanan, comme au plus proche des ennemis, de jeter incessamment quelques troupes dans Guise et dans la Capelle que leur marche sembloit menacer. Lui cependant ayant commencé la sienne, eut avis, au partir d'Ancre, que le comte d'Isembourg avec un corps séparé, avoit le 12 de ce mois investi Rocroi, contre lequel les autres corps ennemis s'avançoient à grandes journées avec le reste de leurs forces par la frontière de France, où ils faisoient de grands désordres; ce qui l'obligea de commander le S<sup>r</sup> de Gassion, aussi maréchal de camp et maître de camp général de la cavalerie légère, servant près de lui, d'aller avec 1500 chevaux, suivre leur piste, épier leur contenance, prendre les avantages que l'occasion lui fourniroit pour secourir la place et couvrir le pays et le corps de Gèvres qui venoit de Reims pour le joindre.

Le sieur de Gassion exécuta heureusement cet ordre le 16 de ce mois, et ayant défait les petits corps avancés des ennemis et poussé leurs gardes, donna de telle sorte jusque dans le front de leurs bandières (ainsi les Espagnols appellent la tête de leur armée), qu'il attira à soi toutes les forces du camp qui étoit devant Rocroi, et par ce moyen fit entrer dans la place assiégée un secours de cent fusiliers choisis du régiment du Roi, commandés par le sieur de St-Martin, premier capitaine de ce régiment, et par le sieur de Cimetière, lieutenant des gardes du dit sieur de Gassion, lesquels y arrivèrent si à propos qu'ayant fait une sortie ils reprirent une demi-lune et tous les dehors de Rocroi que les ennemis avoient déjà occupés, nonobstant la défense du sieur de Joffreville, gouverneur de la place, qui n'avoit dedans que 400 hommes, donnant par ce moyen temps au duc d'Enghien de s'avancer, et joindre, comme il fit, le corps de Gèvres et d'Espanan au village d'Origny et de Brunchamel<sup>[594]</sup>, d'où il se rendit le 17 à quatre lieues de Rocroi, à savoir au village de Bossu, où le sieur de Gassion s'étant aussi rendu en même temps avec les 1500 chevaux commandés, sur son rapport de la contenance des ennemis et de la situation de leur camp, il fut résolu le 18 de se faire jour à vive force pour secourir la place, laquelle vraisemblablement ne pouvoit plus tenir que jusque au lendemain, les ennemis n'ayant pas seulement repris tous ses dehors, mais étant logés dans son fossé et l'attaquant par trois endroits.

547

Cette ville est située à la tête des Ardennes, au milieu d'une bruyère, en un lieu élevé, fortifiée de cinq bastions non revêtus et de quelques demi-lunes fraisées; toutes lesquelles fortifications n'étant pas jugées bastantes pour se maintenir plus longtemps contre de si puissants ennemis, et défendue avec si peu de gens, et sa perte la rendant considérable par elle-même et plus encore par ses conséquences, telles que sa prise ouvre le chemin aux ennemis presque jusque aux portes de Paris, on ne pensa plus qu'à se hâter de la secourir.

Pour cet effet, notre général, aidé de l'expérience du maréchal de L'Hôpital et de celle de ses maréchaux de camp et officiers, ayant envoyé reconnoître les lieux, on avoit remarqué deux défilés à une lieue du camp dans le bois de Fors, qui étoient les seuls endroits propres à l'exécution de ce dessein. Cinquante Croates furent commandés de pousser par delà l'un de ces défilés, qui fut jugé le plus commode pour le passage de notre armée, avec ordre de reconnoître s'il étoit gardé par les ennemis; et l'officier qui commandoit ces Croates ayant rapporté au duc d'Enghien que les ennemis paroisoient de l'autre côté du défilé, il ordonna en même temps au sieur de Gassion de s'avancer dans une plaine au delà de ce défilé avec la compagnie des gardes dudit Duc, tous les Croates, le régiment de fusiliers et celui de la cavalerie du Roi, de nettoyer toute cette plaine jusqu'au camp des ennemis, et de reconnoître si leur armée étoit retranchée, ou si elle marchoit pour nous combattre, quand nous serions à demi passés, ou pour s'opposer entièrement à notre passage.

Le sieur de Gassion suivant cet ordre arriva dans la plaine à 1 heure de l'après-midi dudit jour, 18 de ce mois, poussa jusque dedans leur camp tout ce qu'il trouva d'ennemis, et s'étant rendu maître d'une hauteur fort proche dudit camp, découvrit qu'ils sortoient hors du front de leurs bandières pour se mettre en bataille. De quoi ayant été aussitôt donné avis au duc d'Enghien par le sieur de Chevers, maréchal général de la cavalerie, ce prince passa à l'instant le défilé, et lui commanda de faire suivre la cavalerie de l'aile droite de son avant-garde composée des régiments du Roi, de Gassion, de Lenoncourt, de Coaslin et de Sully. Le maréchal de L'Hôpital demeura avec les sieurs d'Espanan et de La Ferté-Senetère, pour faire diligemment passer le reste de l'armée.

Pour favoriser ce passage le duc d'Enghien se trouva en bataille, sur les deux heures après midi de ce jour-là, avec ses troupes de cavalerie et celles qui avoient les premières passé le défilé commandées par le sieur de Gassion, auxquelles troupes il fit commencer l'escarmouche qui dura deux ou trois heures, pendant lesquelles le reste de notre armée passa, se mettant aussi en bataille à mesure qu'il arrivoit. Et pour ce qu'il n'y avoit pas assez de terrain pour y placer commodément toutes nos troupes, il fit pousser par les Croates, soutenus de deux petits corps de cuirassiers du régiment de Gassion, commandés par le sieur de Vassau, lieutenant du régiment, les ennemis qui occupoient une autre hauteur, sur laquelle notre aile droite s'étant étendue pour faire place à la gauche pressée d'un marais voisin, le canon des ennemis commença à tirer sur les quatre à cinq heures du soir, et le nôtre un quart d'heure après, avec telle furie qu'il nous fut tué ou blessé un grand nombre d'hommes, notre canon, ne demeurant pas aussi sans effet, emportant plusieurs des ennemis.

548

La nuit ayant fait cesser les canonnades et empêché qu'on ne vînt aux mains, il fut mis en délibération si l'on donneroit la bataille sans attendre le lendemain, ou si à la faveur de la nuit on essaieroit de faire entrer quelques secours dans la place. Mais après plusieurs raisons apportées de part et d'autre, il fut enfin résolu par l'avis de tous les officiers généraux de différer la bataille jusqu'au point du jour du lendemain, et par conséquent de ne se point affoiblir par un secours qui ne se devoit pas tenter s'il n'étoit considérable<sup>[595]</sup>.

Il sembloit que les deux armées n'eussent tenu qu'un seul conseil de guerre, et que par une résolution commune elles y eussent arrêté une bataille générale pour le lendemain; car, encore qu'il n'y eût rien qui pût empêcher l'un ni l'autre des partis de s'attaquer durant la nuit, si est-ce que pendant icelle les deux armées demeurèrent campées en bataille à la portée du mousquet sans rien attenter l'une sur l'autre.

Le duc d'Enghien, après avoir donné les ordres et posé les grandes gardes à la tête de son armée, passoit la nuit au feu des officiers et des soldats du régiment de Picardie<sup>[596]</sup>. Nonobstant la brièveté de laquelle le jour tarδοit à tous à venir, lorsqu'un cavalier françois, qui servoit les ennemis, ayant quitté leur parti et se jetant dans le nôtre, le confirma au dessein formé le jour précédent de donner bataille. Car ce cavalier, ayant demandé à parler à notre général, après avoir obtenu pardon sous le bon plaisir du Roi, il l'assura que le général Beck devoit joindre l'armée ennemie le lendemain à sept heures du matin avec 1,000 chevaux et 3,000 hommes d'infanterie. Cet avis venu fort à propos, et la crainte du nouveau dommage dont nous menaçoit le canon des ennemis pointé si proche de nous, firent embrasser avec grande résolution celle qui avoit été prise le soir d'aparavant; suivant laquelle, dès le point du jour du mardi 19 de ce mois, le sieur de Gassion continuant de prendre soin de l'aile droite comme il avoit fait le jour précédent, le sieur de La Ferté-Senetère de la gauche, et le sieur d'Espanan de l'infanterie, le duc d'Enghien voulut particulièrement s'appliquer à l'aile droite et laissa le soin de la gauche au maréchal de L'Hôpital.

La<sup>[597]</sup> disposition du champ de bataille étoit telle, que notre aile droite étoit bornée d'un bois et notre aile gauche d'un marais, y ayant plus de demi-lieue de distance entre les deux. La bataille fut commencée entre ce bois et ce marais, à un quart de lieue de Rocroi; mais après que les nôtres eurent poussé les premiers bataillons de l'ennemi, tout le reste de l'action se passa dans une plaine plus spacieuse à la vue dudit Rocroi.

L'armée ennemie étoit composée de 25 à 26,000 hommes, à savoir 17,000 hommes de pied en 22 régiments sous la charge du comte d'Isembourg, et le reste en 105 cornettes de cavalerie commandées par le duc d'Albuquerque. De toutes lesquelles troupes le comte de Fontaines étoit maréchal de camp général, et don Francisco de Mello général pour le Roi d'Espagne. La nôtre étoit d'environ 20,000 hommes, à savoir: 14,000 hommes de pied et 6,000 chevaux. Notre infanterie étoit composée des régiments de Picardie, Piémont, la Marine, Rambure, de Persan, de Harcourt, Guiche, Aubeterre, la Prée, de huit compagnies royales, de Biscaras, de Gèvres, Langeron, du Vidame, de Vervin, du régiment des gardes Écossoises, de celui de Molondin, de Vateville et de Rolle, ces trois derniers Suisses. Notre cavalerie étoit composée des gens d'armes de la Reine, des Écossois, d'une brigade de la compagnie du prince de Condé, d'une autre du duc de Longueville, de celle d'Angoulême, de Guiche et de Vaubecourt; notre cavalerie légère consistoit au régiment Royal, en ceux de Gassion, de Guiche et d'Harcourt, de la Ferté-Senetère, de Lenoncourt, du baron de Sirot, de La Clavière, de Sully, de Roquelaure, de Méneville, de Heudicourt et de Marolles; ils étoient grossis des fusiliers du Roi, des gardes du duc d'Enghien, de la cavalerie étrangère de Syllar, de celle du régiment de Léchelle, de Beauveau, de Vamberg, de Chac et de Raab Croates.

Le duc d'Enghien, avant d'aller à la charge, visita tous ses bataillons et escadrons, animant tous les officiers et soldats au combat en leur remontrant la justice de la cause qu'ils soutenoient, où il y alloit du service du Roi et de la dignité de sa couronne, en leur mettant devant les yeux l'honneur qu'ils alloient acquérir en s'opposant à un puissant ennemi, dont la victoire laissoit à sa merci tant de peuples qui s'attendoient à leur défense. Sa grâce animoit merveilleusement son discours, mais plus encore son exemple. Il s'étoit bien laissé armer par le corps; mais il ne voulut point d'autre habillement de tête que son chapeau ordinaire, garni de grandes plumes blanches, ce qui servit beaucoup à ramener dans le chaud de la mêlée plusieurs escadrons au combat qui ne l'eussent pas autrement reconnu, comme ils firent à son visage; aussi le mot du ralliement étoit celui d'ENGHIEN.

Les ordres donnés, nos deux ailes sur les trois heures du matin marchèrent en même temps contre l'armée des ennemis qui les attendoit de pied ferme. C'étoit bien matin, mais il ne falloit pas commencer si tard une si grande journée. Dans cette marche notre aile droite rencontra devant soi un petit rideau dans un fond proche d'un bois, où les ennemis avoient logé 1,000 mousquetaires, qui furent aussitôt taillés en pièces par les nôtres, lesquels poussèrent aussi toute la cavalerie ennemie qui lui étoit opposée de ce côté-là.

A l'aile gauche de notre armée, le sieur de La Ferté-Senetère ayant chargé la droite des ennemis aussi avec toute la conduite et résolution imaginables, le combat s'y trouva tellement opiniâtre qu'il y fut blessé de deux coups de pistolet et de trois coups d'épée, son cheval tué, et lui emmené prisonnier, mais peu après recous, ce qui ne se put faire sans apporter quelque désordre à notre aile gauche, dans lequel les ennemis s'étant rendus maîtres de notre canon après qu'ils eurent tué le sieur de La Barre, lieutenant de l'artillerie qui y fit très bien son devoir, le maréchal de L'Hôpital rallia une partie de nos troupes de son aile, et à leur tête recommença la charge avec tant de vigueur qu'il regagna le canon que nous avions perdu, où lui-même faisant des mieux fut blessé d'un coup de mousquet dans le bras, la fortune envieuse de sa vertu tâchant en vain de lui arracher des mains le bâton que tant d'exploits lui ont fait mériter. Toutefois cet accident, qui le mit hors de combat, ayant encore ébranlé notre aile gauche, et les ennemis ayant repris notre canon et s'en étant servi contre nous, le baron de Sirot, maître de camp de cavalerie, qui commandoit le corps de réserve, rallia de nouveau toutes les troupes, arrêta avec grand cœur le corps des ennemis qu'il soutint jusqu'à ce que notre aile droite ayant chassé la cavalerie qui lui étoit opposée<sup>[598]</sup> et gagné le derrière de leur armée, vint attaquer l'infanterie espagnole après que toute l'infanterie wallonne, allemande et italienne eut été taillée en pièces.

Il ne falloit pas qu'un si grand succès s'acquît avec peu de peine. La cavalerie espagnole fit bien quelque devoir, mais la résistance de leur infanterie n'est pas croyable. Elle fut si grande qu'elle obligea tout le corps de notre cavalerie à venir les uns après les autres, chacun cinq ou six fois, à la charge sur elle, sans qu'ils la pussent rompre; de quoi ils fussent malaisément venus à bout si l'on ne se fût avisé de les faire attaquer d'un autre côté en même temps par notre infanterie de l'aile droite, laquelle prenant l'espagnole en queue et en flanc, par où la prenoit aussi notre cavalerie, tandis qu'elle soutenoit toujours le feu en tête, elle fut enfin rompue entièrement par notre cavalerie de l'aile droite conduite par le sieur de Gassion qui fit en cette occasion des merveilles à son ordinaire.

Ce ne fut plus désormais que tuerie; à quoi nos Suisses entre autres ne s'épargnoient pas pour venger la mort de leurs camarades, que la première furie des canons et des mousquetades avoit emportés avec

plusieurs autres. De ce rang furent aussi le sieur d'Avise<sup>[599]</sup>, cornette du régiment des gardes du duc d'Enghien tué d'une mousquetade au ventre, le sieur de Longchamp exempt desdites gardes, et 12 ou 15 de ses compagnons (car je suivrai l'ordre auquel on me mande qu'ils sont morts et non celui de leurs rangs); les sieurs de La Bise, sous-lieutenant de la compagnie des gens d'armes du prince de Condé, Dufour<sup>[600]</sup>, lieutenant de la compagnie des gens d'armes du maréchal de Guiche, Lalac, capitaine de la marine, le baron d'Ervault<sup>[601]</sup>, capitaine de cavalerie au régiment d'Harcourt, les sieurs de Montoise, capitaine au régiment de la Ferté, de Choisi, cornette de la compagnie du marquis, de Lenoncourt, de Vivans, capitaine au régiment de Sully, le comte d'Ayen<sup>[602]</sup>, commandant le régiment de cavalerie du maréchal de Guiche, les sieurs Daltenove, lieutenant-colonel de Lechelle, de Clevant<sup>[603]</sup>, capitaine dans Piémont, du Mesnil, Froyel, Bergues et Villiers, capitaines au régiment de Rambure, d'Arcombat, lieutenant-colonel au régiment de Biscaras, Du Breuil et Matharel, capitaines au régiment de Bourdonné, tués, celui-ci d'une volée de canon qui lui emporta la tête.

Entre nos blessés, outre ceux ci-dessus, sont le sieur d'Ambleville Gadancourt, lieutenant de la compagnie des gens d'armes du duc d'Angoulême, le marquis de Persan, blessé à la cuisse combattant à la tête de son régiment, les sieurs de Froment, lieutenant de la compagnie du sieur de Gassion, de Saint-Martin, lieutenant au régiment du Roi, qui eut la jambe emportée, de L'Escot, lieutenant des gardes du duc d'Enghien, blessé d'une mousquetade à la cheville du pied, aussi combattant à la tête de sa compagnie de gendarmes du prince de Condé; de Beaumont-Maussat, enseigne de la même compagnie; le chevalier des Essarts, volontaire, le sieur de La Hautière, capitaine de Bourdonné, celui-ci d'un coup d'épée dans la cuisse; les sieurs de Bois-Lapière, capitaine au régiment d'Harcourt, de Clainvilliers et de Reineville<sup>[604]</sup>, capitaines au régiment du Roi aussi blessés, le premier de 10 coups et les autres de chacun 4 ou 5; le baron d'Equancourt, capitaine au régiment de La Ferté, et le sieur de La Roche son lieutenant; les lieutenants au régiment de Coaslin, de Beaufort, lieutenant de Vaudrimont, Darenne, capitaine au régiment de Sully, de La Mothe-Méressal, capitaine au régiment de La Guiche, d'Hédouville, capitaine au régiment de la Clavière, de Mongueux<sup>[605]</sup>, capitaine au régiment de Marolles, et de Sens, capitaine au régiment de Sirot; les sieurs de Beauveau, colonel, blessé d'un coup de mousquet à la main, de Pedamous<sup>[606]</sup>, capitaine au régiment de Picardie et commandant les enfants perdus dudit régiment, d'une mousqueterie à l'épaule; le marquis de La Trousse, mestre de camp de la Marine, le chevalier de La Trousse, son frère, le sieur du Mesnil, premier capitaine au régiment d'Harcourt, et les sieurs du Puy et de Selleri, capitaines de Biscaras, aussi blessés.

552

Tous les nôtres se sont portés si allégrement et ont si courageusement combattu en cette occasion qu'ils en doivent tous remporter de la louange. Mais, outre ceux que leur mort et leurs blessures signalent assez sans autre recommandation, le sieur de Moucha<sup>[607]</sup>, sous-lieutenant de la compagnie des gendarmes de la Reine, les sieurs de Menneville, et Marolles, mestre de camp de cavalerie; les colonels Vamberg et Raab, les sieurs de Montbas, Destournelles, Pontécoulant et Saint-Julien, capitaines au régiment du Roi; de Villette Ravenel, Dulong, La Garanne, La Vallière et Chaumarais, capitaines au régiment de Gassion; les sieurs de Lignièrès, Articoti, le chevalier de Bourlemont et La Borde, capitaines au régiment de Lenoncourt; L'Anglure et de La Bourlie, capitaines au régiment de Coaslin; Duplessis et le comte de Pangeas<sup>[608]</sup>, capitaines au régiment de Sully; le comte de Grandpré, capitaine au régiment de Roquelaure; le vicomte du Bac<sup>[609]</sup>, lieutenant-colonel au régiment de Gèvres; le lieutenant-colonel de Sillart, et le sieur de Cuizy, capitaine des fusiliers du Roi; le chevalier de Rivière et le sieur Campels, capitaine de La Marine, commandant les enfants perdus, et de La Bretonnière, capitaine au même régiment; le vidame d'Amiens combattant à la tête de son régiment; les sieurs de La Prée, mestre de camp d'infanterie; Maupertuis, lieutenant-colonel de Picardie, de Godaille et de Pradelle, majors de brigade; Saint-Agnan, du régiment de Rambure; La Barte, de La Marine, La Fressinette, lieutenant-colonel de Persan; le sieur Hessy, major du régiment de Molondin, y ont très bien fait leur devoir, comme aussi les sieurs d'Orthe, capitaine au régiment de Guiche, et de Romainville, le chevalier de Jonchères, Auberat, capitaines au régiment de La Ferté-Senetère, de Laubepin et le chevalier de Valin, capitaines d'Harcourt; le vicomte de Courtomer, capitaine de Maroles; le sieur de Fleury, capitaine de Heudicourt; le baron de Tenance, capitaine de Sirot, et le sieur d'Espalungues, aide de camp, s'y sont portés en gens de cœur.

553

Le chevalier de La Vallière, qui arriva une heure devant la bataille, y a servi très dignement et parfaitement bien fait les fonctions de sa charge de maréchal de bataille<sup>[610]</sup>. Le sieur de Chevers, maréchal général des logis de la cavalerie, s'est aussi très bien acquitté de la sienne, et ayant été commandé par le duc d'Enghien d'aller avec deux cents chevaux et autant de mousquetaires prendre langue des ennemis qu'on lui avoit rapporté s'être ralliés, il ramena encore deux pièces de canon qu'ils avoient abandonnées dans les bois du côté de Mariembourg.

Le maréchal de L'Hôpital a glorieusement couronné par cette action la haute réputation qu'il s'est acquise dans tous ses grands emplois. Les sieurs d'Espanan, Gassion et La Ferté-Senetère, maréchaux de camp, et tous les officiers généraux y ont tant contribué, et si ponctuellement secondé les intentions du duc d'Enghien, que cette parfaite intelligence, qui a paru entre eux jusqu'à l'accomplissement d'un si grand œuvre, ne se trouve interrompue qu'au seul partage de la gloire que le chef donne toute à ses braves officiers et que les braves officiers donnent toute à leur chef.

Aussi tous les officiers qui le joignirent après la victoire, la jugèrent d'autant plus heureuse que Dieu l'avoit conservé parmi les grands dangers où il s'étoit exposé, ce qui paroisoit en deux coups de mousquet qu'il avoit reçus dans sa cuirasse, un autre au côté de la jambe qui n'a fait que le meurtrir, outre deux autres mousquetades desquelles son cheval fut blessé.

Le sieur de Tourville<sup>[611]</sup>, premier gentilhomme de sa chambre, blessé d'un coup de pistolet au bras; le comte de Toulangeon, volontaire; les sieurs de La Moussaye, de Boisdauphin et de Chabot, aides de camp de son armée; le sieur de Salver, capitaine de ses gardes; Barbantane Francine, son écuyer, et le sieur Fay l'ayant accompagné partout, où ils firent aussi des mieux, le ramenèrent enfin de la chasse des ennemis au champ de bataille, qu'il trouva jonché de plus de six mille ennemis morts, et d'environ deux mille des nôtres; du milieu desquels ce prince élevé en la piété en fit voir des marques, rendant à genoux, et toute l'armée à son exemple, les grâces à Dieu du succès de cette bataille, comme il l'avoit commencée par la prière et l'absolution que son confesseur donna à toute l'armée.

554

Entre les ennemis morts se sont trouvés plusieurs seigneurs de haute condition, comme le comte de Fontaine, de telle réputation dans les Pays-Bas que tout le monde sait; Dom Antonio de Velandia<sup>[612]</sup>, les comtes de Villalva, le chevalier Visconti et le baron d'Ambise mestres de camp, sans comprendre ceux que les paysans irrités de leur mauvais ménage assommèrent en grand nombre dans les bois pendant leur fuite. Le comte d'Isembourg est blessé à mort. Ils y ont aussi perdu tout leur canon, qui consistoit en vingt pièces, toutes leurs munitions et bagage dont le butin a été tel, qu'un de nos colonels Croates assure que son régiment y a profité de plus de cent mille écus. On leur a encore gagné dix pontons; et on leur a fait plus de six mille prisonniers dont on a déjà dispersé plus de cinq mille dans les villes sur la rivière d'Oise et autres endroits; entre lesquels il y a deux cents officiers et parmi eux bon nombre de grande considération, tels que sont Dom Diégo de Strada, lieutenant général de l'artillerie; Dom Baltazar Marcadel, lieutenant de mestre de camp général; les comtes de Garcez, de Castelvis<sup>[613]</sup>, mestres de camp espagnols; le comte de Ridberg, colonel allemand; les comtes de Beaumont et de La Tour, le premier, frère du prince de Chimay, et le jeune comte de Rœux, Dom Fernando de La Queva, Dom Alonzo de Torrez, Dom Emmanuel de Léon et plusieurs autres. Dom Francisco de Mello étoit du nombre des prisonniers, mais il fut recous avant la fin du combat; et en ayant été quitte pour son bâton de général qu'il abandonna et qui est à présent en bon augure entre les mains du duc d'Enghien, et s'enfuit à Mariembourg qui est à quatre lieues de Rocroi; où, après la revue de son armée qui ne se trouva que de deux mille hommes, il passa outre jusqu'à Philippeville.

Mais ce qui marque mieux que tout leur grande défaite, ils y ont perdu cent soixante-dix drapeaux, quatorze cornettes et deux guidons que ce prince victorieux a envoyés par le sieur de Chevers présenter aux pieds du Roi et de la plus grande Reine qui soit sur la terre, dont la piété les destine à la Reine des cieus et qui doivent en bref étoffer les voûtes de notre église métropolitaine.»

555

Quelques jours après, dans son n° 67, p. 448, la GAZETTE contenait ce supplément au précédent bulletin:

«La différence qu'il y a entre les avantages feints et imparfaits et les victoires entières, telle qu'a été celle du duc d'Enghien sur les Espagnols, consiste principalement en ce que les suppositions de ceux-là s'amoindrissent ou s'anéantissent avec le temps, au lieu que la naïveté de celles-ci tient des véritables beautés qui se trouvent d'autant plus belles qu'on les envisage de près. Outre les drapeaux, cornettes et guidons desquels vous avez ouï parler, la récompense donnée aux soldats par ce prince (qui n'a rien épargné pour la gloire des armes du Roi, non plus qu'au traitement et au soulagement des blessés) en a fait encore rencontrer cinquante ou soixante. Le nombre des morts, que nous avons cru de six mille, se trouve monter à sept ou huit mille. A quoi ont beaucoup contribué deux mille paysans assemblés sur les avenues par où les fuyards se sauoient où ils en ont assommé grand nombre. Il se trouve aussi entre les ennemis prisonniers, outre les deux cents officiers que je vous ai marqués, cinq à six cents réformés; desquels prisonniers, nonobstant le soin qu'on y apporte, plusieurs meurent tous les jours. Avec ceux dont on vous a donné les noms, le comte de Montecuculli et le baron de Sanelton, fils du grand chancelier de Flandres, mestre de camp, sont encore de ce nombre. Entre les morts sont aussi, outre les précédents, Juan de li Ponti, mestre de camp, et le comte d'Isembourg mort de ses grandes blessures. Cette victoire, à la mode de toutes les grandes et signalées, est d'autant plus à estimer qu'elle a été acquise avec beaucoup de sang, même au commencement, où le régiment du Roi, commandé par le vicomte de Mombas, perça deux fois un bataillon de trois mille Espagnols naturels, qui se reformoit aussitôt, et où ce vicomte fut blessé, pris et recous par les nôtres, et le sieur de Vergnes, son cornette, blessé d'un coup de pique à la tête et d'un autre coup de pertuisane au bras. Le combat dura six heures. Aussi n'y eut-il aucun escadron ni bataillon de notre armée qui n'y trouvât de la besogne et n'y combattît, même plusieurs à diverses fois. Les régiments de Bourdonné et de Hotaft, omis dans la liste des autres, y firent aussi des mieux. Ce fut sur la rivière d'Autie et non sur celle de Somme que fut donné le premier rendez-vous à notre infanterie, et notre canon ne fut gagné qu'une fois par les ennemis. Les nôtres étoient en même temps aussi maîtres du leur, chacun des partis employant les pièces de son ennemi contre lui-même. La différence est que le nôtre fut regagné par nos officiers, mais celui des ennemis nous demeura avec les autres avantages que vous avez su voir beaucoup plus grands, tel simple soldat ayant eu pour sa part du butin deux mille pistoles. Pour laquelle victoire le duc d'Enghien fit le même jour chanter le *Te Deum* en cette ville de Rocroi qui a aussi grandement profité de cette victoire.»

556

Même numéro, p. 451.

«Le 28 de ce mois, sur les trois à quatre heures après midi, fut chanté le *Te Deum* dans l'église de Notre-Dame de Paris pour remercier Dieu de la signalée victoire qu'il lui a plu donner aux armes du Roi sur ses ennemis en la bataille de Rocroi. Pour marque duquel remerciement, les drapeaux, cornettes et guidons gagnés sur eux en cette mémorable journée, y furent portés en triomphe par les Cent-Suisses de la garde du corps en cet ordre. Premièrement marchaient trois cents Suisses du régiment des gardes en armes; puis cinquante Suisses des cent de ladite garde du corps, portant la moitié des drapeaux, tel étant chargé de deux ou trois; puis vingt cavaliers portoient les cornettes et guidons. Après eux, les autres cinquante Suisses des cent de la garde portoient le reste desdits drapeaux. Ils étoient suivis d'autres deux cents Suisses du régiment des gardes en armes comme les premiers, et vinrent du Louvre où lesdits drapeaux avoient été présentés le jour précédent à Leurs Majestés, passant sur le pont Notre-Dame, ayant à leur tête les tambours et trompettes du Roi. Le peuple, qui fourmilloit dans toutes les rues sur leur passage, admiroit les grandes croix de Bourgogne qui traversoient ces étendards, la plupart rouges, mais en champs de diverses couleurs et ornés de plusieurs différentes devises... On disoit que les ennemis avoient bien prédit que la grande réputation qu'ils donnoient à leurs armes seroit inutile contre nous par cette devise: *Fama volat frustrâ*; mais aussi accordoit-on volontiers à leur valeur le dernier effet de celle-ci: *Vaincre ou mourir*, la plupart ayant été trouvés morts dedans les mêmes rangs où ils avoient été posés. Ce qu'un de leurs prisonniers fit sentir généreusement à un de nos chefs, lorsque étant interrogé combien ils étoient, il lui répondit: *Comptez les morts*. Les canons de la ville, de la Bastille et de l'Arsenal servoient cependant de basse à la musique du *Te Deum*. Et dans l'Arsenal seul le sieur de Saint-Aoust, y commandant en l'absence du grand maître de l'artillerie, fit tirer par deux fois vingt-sept pièces de gros canon et plus de cent boîtes. Cette réjouissance fut continuée bien avant dans la nuit retardée par les feux allumés devant toutes les maisons de cette populeuse ville retentissante des cris de *Vive le Roi et la plus grande et plus aimable Reine de l'univers!*»

Dans nos recherches au dépôt de la guerre, et particulièrement au dépôt des fortifications, nous avons rencontré une

copie manuscrite de la relation de la Gazette avec un plan du combat, et aussi avec cette note assez curieuse d'une main inconnue: «J'ai tiré cette copie qui est entre les mains des petits-enfants du sieur de Champagne qui étoit major à Rocroi lors du siège. Il fut anobli et sa postérité à cause de sa bravoure. Il n'a laissé que des filles. Elles ont chez elles le siège dans lequel fut tué le comte de Fontaines au milieu de son bataillon carré. Je m'y suis assis à Rocroi, le 16 may 1726.—J'ai fait copier ceci mot à mot. Je crois pourtant, attendu la fin, que cette relation a été imprimée.» L'auteur de cette note ne se trompait pas: la relation trouvée dans la famille du brave major de Champagne, la seule conservée dans les Archives du ministère de la guerre, est celle que le gouvernement français avait lui-même publiée quelques jours après l'affaire.

Les deux récits de Lenet et de la Gazette sont très précieux assurément; ils donnent les grandes faces de la bataille de Rocroi et ses principales parties. Lenet indique au moins la grande manœuvre de Condé, sans toutefois la mettre dans tout son jour, et sans en faire remarquer toute l'importance. Il dit: «Après que le prince eut absolument défait la cavalerie qui lui étoit opposée, *il gagna le derrière du reste de leur armée, où il tailla en pièces toute l'infanterie italienne, wallonne et allemande: puis il passa comme un éclair à son aile gauche* où il trouva Sirot combattant, etc.» La Gazette est encore moins précise: «Notre aile droite ayant chassé la cavalerie qui lui étoit opposée et *gagné le derrière de leur armée*, vint attaquer l'infanterie espagnole, après que toute l'infanterie wallonne, allemande et italienne eut été taillée en pièces.»

Nous n'avons à relever aucune erreur dans les deux relations précitées; elles ne disent rien que de vrai; mais il s'en faut qu'elles contiennent la vérité tout entière. Bien des circonstances très importantes y sont passées sous silence. On y loue tout le monde, on n'accuse personne. Nulle part on ne laisse même soupçonner que le maréchal de L'Hôpital et La Ferté-Seneterre s'étaient longtemps opposés à ce qu'on livrât la bataille, que l'impétuosité ou la jalousie de La Ferté pensèrent la faire perdre, que La Vallière, qui faisait fonction de maréchal de bataille, après la défaite de notre aile gauche, désespéra de la journée et voulut empêcher Sirot de faire son devoir. Pas un mot de tout cela dans Lenet, encore bien moins dans la Gazette; on y vante avec raison l'intrépidité de L'Hôpital et celle de La Ferté; on y fait même l'éloge de La Vallière; comme si la politique de Mazarin et la générosité de Condé n'eussent voulu apercevoir aucune tache dans un succès si brillant et si inespéré. Cependant de grandes fautes avaient été commises autour de Condé; il les avait promptement aperçues, plus promptement encore réparées, et après de justes éclats de colère il les avait oubliées dans la joie de la victoire. On comprend comment il se refusait à raconter ses batailles lorsqu'on voit qu'il n'eût pu dire la vérité sur Rocroi sans se relever beaucoup lui-même et sans accuser des militaires estimables, en possession d'une juste renommée. Mais Sirot, un des acteurs principaux de cette grande journée, n'ayant pas les scrupules de Condé, nous apprend bien des choses qui manquent absolument dans le récit de Lenet et dans celui du gouvernement. Sirot ne raconte pas toute la bataille, il ne dit que ce qu'il a vu et ce qui s'est passé là où il étoit. Il écrit ses mémoires et non pas ceux de Condé; c'est par cela même qu'ils sont d'autant plus dignes d'être consultés. Imprimés une seule fois, ils n'ont été reproduits ni dans la collection de Petitot ni dans celle de Michaud. Le brave Sirot maniait mieux l'épée que la plume; ses mémoires ne sont point écrits d'une façon agréable, mais ils sont vrais et très souvent neufs, et les pages que nous allons citer nous feront assister au conseil de guerre que tint Condé avant de livrer la bataille, à son début malheureux, aux tristes efforts de La Vallière pour empêcher la réserve de donner et pour l'employer seulement à couvrir la retraite, selon les règles vulgaires.

*Mémoires et la vie de messire Claude de Letouf, chevalier, baron de Sirot, lieutenant général des camps et armées du Roi*, etc. 2 vol. in-12, Paris, 1683, t. II, p. 36:

«Le duc d'Enghien assembla le conseil de guerre qui fut composé de la personne de ce prince, du maréchal de L'Hôpital, son lieutenant général; des sieurs d'Espanan, premier maréchal de camp de l'armée; de Gassion, de La Ferté-Seneterre, de La Vallière, maréchal de bataille; de La Barre, qui commandoit l'artillerie, et de moi, qui étois premier mestre de camp de la cavalerie et qui la commandois. Le duc d'Enghien leur proposa s'il seroit plus avantageux de secourir Rocroy avec toute l'armée en hasardant une bataille, ou si l'on tâcheroit de la secourir en y jetant des hommes. Le maréchal de L'Hôpital, les sieurs d'Espanan, de La Ferté, de La Vallière et de La Barre, opinèrent à la secourir par un secours d'hommes que l'on tâcheroit d'y faire entrer; que cette manière seroit beaucoup plus sûre et moins périlleuse, vu l'état auquel étoient les affaires de France, Louis XIII étant mort il n'y avoit que trois jours, et que dans l'embarras où cette mort avoit mis les affaires, s'il arrivoit une disgrâce et qu'ils perdissent la bataille, on mettroit peut-être l'État en compromis; qu'il y avoit à appréhender qu'il n'y eût quelque parti de factieux qui éclatât, et que favorisant l'armée des ennemis ils embarrasseroient le conseil du Roi et fomenteroient les divisions. Mais le duc d'Enghien, le sieur de Gassion, le marquis de Persan qui étoit le premier mestre de camp de l'infanterie et qui la commandoit<sup>[614]</sup>, et moi, fûmes d'un avis contraire. Nous avouâmes que ces messieurs avoient parlé fort prudemment et fort raisonnablement, mais qu'ils devoient aussi avouer que l'on ne pouvoit jeter des gens dans la place qu'avec grande difficulté; que le secours que l'on y enverroit seroit ou nombreux ou de peu de monde; si le parti étoit grand, les ennemis en auroient aussitôt avis; s'il étoit foible, il n'y donneroit pas grand secours; et étant bloquée de toutes parts les grands partis n'y pourroient entrer qu'avec beaucoup de pertes; car, si l'on tentoit de la secourir par deux ou trois côtés différents, on couroit fortune de perdre beaucoup d'infanterie et de cavalerie, ce qui affoiblirait extrêmement l'armée; que les ennemis n'ayant point fait encore de lignes de circonvallation, il y auroit assez de terrain aux environs de la place pour mettre l'armée du Roi en bataille; que l'on pourroit de là reconnoître la posture des ennemis, qu'on les obligerait de réunir toutes leurs troupes ensemble, et que par le branle qu'ils feroient on connoîtroit s'ils en vouloient venir à une bataille; qu'en cela ils ne reconnoissoient aucun inconvénient; car s'ils étoient (les ennemis) battus, ils se retireroient en leur pays, et s'ils battoient l'armée du Roi, ils ne le pourroient faire sans recevoir un grand échec de leur côté, ce qui les mettroit hors d'état de faire aucune entreprise, parce que ce qui leur resteroit ne seroit pas capable de faire un grand effet dans la France, attendu la facilité qu'il y a de lever des troupes, et que ne défaisant pas entièrement notre armée, ce qui en resteroit s'étant joint au corps que le maréchal de La Melleraye devoit commander sur la frontière de Champagne et du Bassigny, ils feroient un corps de douze ou quinze mille hommes, si bien que les ennemis, quoique victorieux après un grand combat, ne pourroient faire de grands progrès en France et s'exposeroient s'ils y entroient à une déroute générale; que s'il arrivoit aussi que nous gagnassions la bataille, toutes les intelligences que les ennemis pourroient avoir en France étant rompues, toutes les menées qu'ils y faisoient se dissiperoient en un instant; que l'on ne pouvoit jamais avoir plus d'avantage sur les ennemis qu'en cette occasion, l'armée française étant forte et fraîche, ne faisant que sortir de ses garnisons, et que les François n'étoient jamais

plus braves que quand ils n'avoient point encore souffert de nécessités, outre que si on étoit assez heureux de battre l'armée espagnole, la France demeureroit en repos cette année-là, et que l'on auroit le moyen et le temps de remédier à tous les désordres que la mort du Roi pouvoit causer, et dissiper toutes les ligues secrètes que les ennemis y pourroient avoir. Le maréchal de L'Hôpital et tous ceux qui étoient de son avis insistèrent. Mais le duc d'Enghien persistant aussi dans le sien et le trouvant bon, il fut d'avis que l'on donnât la bataille, et même il dit qu'il le vouloit.

On résolut donc d'en venir en un combat général, en cas que les ennemis y voulussent entendre, et qu'ils ne levassent point le siège à l'arrivée de nos troupes. On disposa donc toutes choses pour la bataille, et on en fit la distribution. Le sieur de Gassion commanda l'aile droite; le sieur de La Ferté-Senetère l'aile gauche. Le duc d'Enghien, le maréchal de L'Hôpital, le sieur d'Espanan et le sieur de La Vallière étoient en la bataille<sup>[615]</sup>, et moi j'eus le commandement du corps de réserve qui étoit composé de deux mille hommes de pied et de mille chevaux.

561

Après que l'on eut résolu tous les ordres de la bataille et que chacun fut en possession de ce qu'il devoit faire, le duc d'Enghien partit le 13 de mai du lieu où il étoit, et envoya tous les bagages de l'armée à Aubanton et à Aubigny, qui ne sont éloignés l'un de l'autre que d'une lieue et demie, et il arriva à trois heures après midi à la vue de Rocroi. Il eut de la peine à le croire, car on l'avoit assuré que les ennemis venoient l'arrêter en un certain passage. Il est à remarquer que s'ils s'en fussent saisis, ils auroient bien empêché notre armée de passer; car ils auroient pu avec six mille hommes défendre ce poste, et avec le reste de leur armée prendre la place, laquelle se seroit sans doute rendue le soir que nous y arrivâmes. Aussitôt que le duc d'Enghien et nos officiers généraux furent sortis hors de ce passage, ils disposèrent leur armée en ordre de bataille, ainsi qu'ils étoient convenus, et marchèrent jusqu'à une certaine plaine qui étoit voisine du lieu où les ennemis étoient en bataille. Ils avoient laissé la place derrière eux à une portée de canon, et les deux armées ne se trouvèrent éloignées l'une de l'autre que de deux portées de mousquet, et elles y demeurèrent tout le jour; mais ce ne fut pas sans de grandes escarmouches, et le canon fit grand bruit de part et d'autre. Toutefois, celui des ennemis fit beaucoup plus de dommage à notre armée qu'ils n'en reçurent du nôtre; car, outre qu'il étoit mieux placé il étoit bien mieux servi, et leurs canonniers étoient plus experts et plus adroits que les nôtres, car il y eut ce jour-là plus de deux mille de nos soldats hors de combat ou de tués, tant d'infanterie que de cavalerie.

La nuit fut plus favorable à notre armée que le jour: elle nous donna un peu de relâche, et nos officiers généraux redressèrent notre première ligne, et la remirent en son ordre; car le marquis de La Ferté avoit séparé l'aile gauche qu'il commandoit de plus de deux mille pas du corps de la bataille, ce qui pensa causer la perte du combat; et si les ennemis eussent chargé nos troupes ainsi qu'ils le devoient, ils les auroient battues; et ni le corps de bataille, ni moi avec le corps de réserve, nous ne les aurions pu secourir.

Mais le 19 mai, à la pointe du jour, l'armée des ennemis se trouva en même disposition que la nôtre, et parut avoir dessein d'en venir à un combat général; si bien que nos soldats ayant couché en bataille sur leurs armes, ils n'eurent qu'à se lever, souffler leur mèche et la mettre sur le serpentin pour faire leurs décharges sur les ennemis; et comme leur dessein étoit semblable au nôtre, leurs troupes se trouvèrent aussi en même disposition. La bataille commença donc à quatre heures du matin, et le sieur de La Ferté fit encore la même faute qu'il avoit faite le jour précédent; car il sépara de la bataille l'aile gauche qu'il commandoit, laquelle étant chargée des ennemis fut rompue et mise en déroute; les troupes lâchèrent pied sans rendre aucun combat, et il n'y eut que quelques officiers et ce marquis qui firent ferme, lesquels furent pris prisonniers des ennemis, et lui particulièrement qui fut blessé en deux endroits. Ainsi toute l'aile droite des ennemis tomba sur le corps de réserve que je commandois; mais je fus assez heureux de les soutenir, et même de les battre, et si rudement qu'ils jetèrent leurs armes par terre, et s'enfuirent jusqu'à leur corps de réserve, avec grande confusion, pendant laquelle je repris sept pièces de notre canon, dont ils s'étoient saisis. Mais voyant que leur corps de réserve ne branloit pas, je fis faire halte à mes troupes après les avoir remises en état de combattre. A peine avois-je arrêté ce petit corps que je commandois, que la cavalerie du corps de réserve des ennemis me chargea. Toutefois, voyant qu'elle n'étoit pas soutenue, et que j'avois renversé leur aile gauche, que Gassion et le duc d'Enghien avoient mis leur corps de bataille en désordre et en fuite, et que leur aile droite avoit plié, ils ne m'attaquoient qu'avec appréhension, et ils songeoient plus à fuir qu'à se défendre s'ils étoient chargés; si bien qu'après s'être défendus quelque temps, je les poussai si rudement qu'enfin je les contraignis de lâcher pied et d'abandonner leur infanterie, qui étoit composée de quatre mille cinq cents Espagnols naturels en quatre régiments, qui étoient les plus vieux qui fussent en Flandre; l'un étoit le régiment de Burgy, qui étoit le plus fort; celui du duc d'Albuquerque qui étoit général de la cavalerie dans l'armée des ennemis, et les deux autres étoient celui de Villade et de Villealbois<sup>[616]</sup>. Quoique cette infanterie se vît abandonnée, elle tint ferme, et voyant leur cavalerie qui fuyoit, je redressai mes escadrons et les mis en état de charger cette infanterie.

562

Mais comme je partoisi pour y aller, le chevalier de La Vallière, maréchal de bataille, arriva, qui apporta un ordre aux troupes que j'avois ralliées de l'aile que commandoit le marquis de La Ferté-Senetère, et leur dit que la bataille étoit perdue. Ces troupes étoient le régiment de Picardie, celui de Piémont, celui de la Marine, les Suisses de Molondin et le régiment de Persan. Ces troupes, qui avoient été fort maltraitées, obéirent volontiers au commandement que leur faisoit ce maréchal de bataille. Mais voyant qu'elles m'abandonnoient, j'allai à elles; je les priai de tenir ferme: mais m'apercevant que nonobstant mes remontrances elles se retiroient, je les blâmai de leur peu de cœur, et j'eus grande prise avec le chevalier de La Vallière; car je lui dis qu'il n'avoit rien à commander aux troupes que j'avois, et que je m'en ressentirois. Ces prières et ces menaces eurent tant d'effet sur l'esprit des officiers, que je les raffermis et ils me crurent. Mais comme je les menoisi à la charge, le même chevalier de La Vallière les arrêta une seconde fois, et il n'y eut plus que ce qui me restoit de mon corps de réserve qui me suivit; savoir le régiment de Harcourt celui de Bretagne et celui des Royaux; et pour toute cavalerie je n'avois que mon régiment, qui avoit été fort maltraité, et ainsi fort foible à cause du grand choc qu'il avoit soutenu et des grandes charges qu'il avoit données, dont la plupart avoient été tués ou blessés et mis hors de combat. Je ne laissai pas néanmoins de charger les troupes espagnoles, mais je ne pus les enfoncer parce que mes gens étoient trop foibles. Je courus donc après ces régiments qui se retiroient, et qui étoient à plus de cent pas de moi. Je les traitai de lâches et de gens de peu de cœur et d'honneur, de se retirer sans voir les ennemis. Je leur dis que je le publierois par toute la France, que j'en ferois mes plaintes au Roi et au duc d'Enghien; qu'ils gagneroient la

563

bataille s'ils voulaient demeurer, puisqu'il n'y avoit plus que ce bataillon qui faisoit ferme, et que, s'ils me croyoient et voulaient agir en gens de bien et d'honneur, les déferoient, qu'ils m'abandonnoient pour suivre un homme qui les perdroit d'honneur et de réputation pour jamais, qu'ils se ralliassent avec mes troupes et que je les assurais de les rendre victorieux. Les soldats écoutoient ces remontrances aussi bien que les officiers, et préférant l'honneur au commandement que le chevalier de La Vallière leur faisoit, ils crièrent tous: «A monsieur le baron de Sirot, à monsieur le baron de Sirot!» Ainsi venant à moi, je les menai rejoindre le reste de mes troupes qui m'attendoient. Mais comme je les mettois en ordre de bataille pour aller attaquer ces régiments espagnols, le duc d'Enghien arriva, à qui je dis le commandement que le chevalier de La Vallière me venoit faire de sa part, et aux troupes qui étoient avec lui. Ce prince, voyant qu'on le mettoit en jeu si mal à propos et en une affaire de si haute conséquence, il le désavoua, et dit que celui qui l'avoit dit avoit menti.

Après ce désaveu, je le priai de vouloir se retirer un peu à quartier, ce qu'il fit, et ensuite voyant que ce bataillon espagnol commençoit à branler, je le chargeai si rudement, que ne pouvant soutenir l'effort de mes troupes, il fut rompu et défait, et il y demeura deux mille morts sur la place, et autant qui furent faits prisonniers, et entre autres deux de leurs colonels y furent tués, savoir les sieurs de Villebois et de Villades. Mais avant que ce bataillon fût rompu, le comte de Fontaines, qui étoit général de l'armée du roi d'Espagne, lequel étoit dans sa chaise à la tête de ce bataillon, parce qu'il ne pouvoit aller à cheval à cause d'une grande incommodité qu'il avoit de la pierre, y fut tué, et nos troupes se saisirent de son corps et on le porta dans l'église de Rocroi, et Dom Francisco de Melos, qui s'étoit retiré à Mariembourg, après la défaite de leur armée, l'envoyant redemander le jour même, le duc d'Enghien le lui fit rendre, après qu'il l'eut fait ensevelir et mettre dans une bière<sup>[617]</sup>; il donna son carrosse pour le transporter à Mariembourg, qui n'est qu'à sept lieues de Rocroi, et renvoya avec ce corps tous les aumôniers, jésuites et autres religieux de leur armée, que l'on avoit pris prisonniers<sup>[618]</sup>.»

564

Il y avoit auprès de Condé un jeune officier aussi intelligent qu'intrépide, ce La Moussaye que nous avons vu à Chantilly et à Liancourt le compagnon de ses divertissements, un de ces *Petits-maitres*, comme on les appelaient, qui ne les quittaient ni en paix ni en guerre. François Goyon de La Moussaye, baron de Nogent ou marquis de La Moussaye (car c'est là un petit problème historique qu'il ne faut ici ni agiter ni résoudre), tout jeune encore, étoit à Rocroi un des aides de camp de Condé, avec le chevalier de Boisdauphin, depuis le marquis de Laval, fils de M<sup>me</sup> de Sablé, tué plus tard au siège de Dunkerque, et Chabot qui, par son mariage avec Marguerite de Rohan, devint le duc de Rohan-Chabot; il se tint constamment à ses côtés, soit pour transmettre partout ses ordres, soit pour le suivre dans les manœuvres les plus hasardeuses. Il fut blessé, ainsi que ses deux vaillants camarades; et c'est lui que Condé chargea après la victoire d'aller à Paris en porter la nouvelle, honneur qu'il n'accorda jamais que comme une récompense de grands services rendus. La Moussaye devait parfaitement connaître ses desseins et toute sa conduite. N'étant particulièrement attaché à aucune des divisions de l'armée, il put embrasser l'ensemble de la bataille d'un coup d'œil plus étendu que Sirot. La *Relation* qu'il a laissée entre dans bien moins de détails en ce qui concerne la réserve, mais elle exprime admirablement tout le mouvement de la journée. Nous ne connaissons rien de plus complet sur Rocroi comme sur Fribourg. Cette *Relation* a paru assez longtemps après la mort de La Moussaye, et sans nom d'auteur, en 1673, du vivant même de Condé, et dédiée à son fils: «*Relation des campagnes de Rocroi et de Fribourg, en l'année 1643 et 1644; dédiée à Son Altesse Sérénissime, monseigneur le duc d'Enghien, Paris, 1673, in-12.*» Cette *Relation* a été réimprimée dans les *Mémoires pour servir à l'histoire de M. le Prince*, 1693, 2 volumes in-12; et plus tard Ramsay en a tiré ce qui se rapporte à la campagne de Fribourg, pour le placer à la suite des *Mémoires de Turenne*. Nul doute que cet écrit ne soit de la main d'un militaire et d'un confident de Condé. En se nommant à peine dans la bataille de Rocroi et dans les trois combats de Fribourg où il s'étoit tant distingué, La Moussaye s'est lui-même désigné. On s'accorde aussi à reconnaître que le mémoire de La Moussaye a été revu et corrigé par un homme de lettres peu célèbre, mais fort capable, Henri de Bessé, sieur de La Chapelle-Milon, inspecteur des beaux-arts sous M. de Villecerf. Tout le monde a loué le style de cette *Relation*. Bouhours la donne comme un modèle du genre, et Bussi, qui n'est pas louangeur, déclare n'avoir rien lu de mieux écrit<sup>[619]</sup>. N'osant pas reproduire cette *Relation* tout entière, nous en donnerons des extraits suffisants sur les points essentiels.

La Moussaye commence par dire une chose qu'un ami de Condé pouvait seul savoir et nous apprendre: que de bonne heure Condé prit la résolution de hasarder une bataille plutôt que de laisser Mélos s'emparer de Rocroi «dans les premiers jours de son commandement»; et qu'ayant reconnu que le maréchal de L'Hôpital répugnoit à ce dessein, il se résigna

«A faire par adresse ce qu'il ne vouloit pas encore emporter d'autorité absolue. C'est pourquoi il ne s'en ouvrit qu'à Gassion seul. Comme c'étoit un homme qui trouvoit aisées les actions même les plus périlleuses, il eut bientôt conduit l'affaire aux termes que le prince désiroit. Car sous prétexte de jeter du monde dans les places, il fit qu'insensiblement le maréchal de L'Hôpital se trouva si près des Espagnols, qu'il ne fut plus en son pouvoir d'empêcher qu'on n'en vînt à une bataille.»

Condé n'étoit plus fort loin de Rocroi lorsqu'il reçut la nouvelle que Louis XIII étoit mort.

«Son rang, ses affaires, les intérêts de sa maison et les conseils de ses amis le rappeloient à la cour. Néanmoins il préféra en cette occasion le bien général à ses avantages particuliers, et l'ardeur qu'il avoit pour la gloire ne lui permit pas de balancer un moment. Il tint secrète la nouvelle de la mort du Roi et marcha le lendemain vers Rocroi, persuadant au maréchal de L'Hôpital qu'il ne s'avançoit près de cette place que pour y pouvoir jeter un secours d'hommes et de munitions par les bois qui l'environnent.»

Quand on fut arrivé devant le défilé long et incommode qui conduisait à la plaine de Rocroi, il fallut s'expliquer, et Condé tint le conseil de guerre que Sirot nous a fait connaître en détail. La Moussaye, qui n'y étoit point, en donne seulement le résultat. Il dit que c'est alors que Condé apprit aux généraux la mort du Roi, et que le maréchal de L'Hôpital lui-même fit semblant de consentir à la bataille,

«S'imaginant peut-être que les Espagnols disputeroient le défilé, et qu'ainsi l'entreprise se termineroit par une grande escarmouche dans le bois, durant laquelle on jetteroit du secours dans la place, et que l'armée n'étant point engagée au delà du défilé on pourroit se retirer facilement sans s'exposer à un combat général.»

La Moussaye ne dissimule pas plus que Sirot combien le passage du défilé était difficile et dangereux, et il avoue que si Mélos, qui avait une nombreuse armée et surtout une très forte infanterie, eût voulu le défendre, l'entreprise de Condé était manquée.

«Mélos fut contraint de délibérer promptement s'il défendrait le défilé ou s'il attendrait dans la plaine qu'on le vînt attaquer. Rien ne lui étoit plus facile que de disputer le passage en jetant son infanterie dans le bois, et en l'appuyant d'un grand corps de cavalerie. Il pouvoit même, en ménageant bien l'avantage des bois et des marécages, occuper l'armée de France avec une partie de ses troupes et achever avec l'autre partie de réduire la place, qui ne pouvoit plus tenir que deux jours. Ce parti paroissoit le plus sûr, et il n'y avoit personne qui ne crût que Mélos le prendroit. Mais son ambition ne se bornoit pas à la prise de Rocroi: il s'imaginait que le gain d'une bataille lui ouvrirait le chemin jusqu'au cœur de la France, et la victoire qu'il avoit remportée à Honnecourt<sup>[620]</sup> lui faisoit espérer un pareil bonheur devant Rocroi. D'ailleurs, en hasardant un combat, il croyoit ne hasarder tout au plus que la moindre partie de son armée et quelques places de la frontière, au lieu que par la défaite du duc d'Enghien il se proposoit des avantages infinis dans le commencement d'une régence mal affermie. Sur ce raisonnement Mélos qui, selon le génie espagnol, laissoit quelquefois échapper le présent pour trop penser à l'avenir, se résolut à un combat général, et afin d'y engager plus aisément le duc d'Enghien, il l'attendit dans la plaine et ne fit pas le moindre effort pour disputer le passage du défilé. Ce n'est pas que Mélos n'eût peut-être été obligé de faire de force ce qu'il fit de son mouvement; car dans le temps qu'il délibéroit là-dessus, il n'étoit presque plus temps de délibérer. Les premières troupes du duc d'Enghien paroissoient déjà, et l'armée française auroit achevé de passer avant qu'il eût pu assembler ses quartiers. Néanmoins, s'il eût voulu faire de bonne heure tout ce qui dépendoit de lui pour s'opposer à ce passage, le duc d'Enghien auroit eu peine à le forcer; parce qu'il n'y a rien de si difficile dans la guerre que de sortir d'un long défilé de bois et de marécages à la vue d'une puissante armée postée dans une plaine. Quoi qu'il en soit, on voit bien que Mélos s'étoit préparé à un combat général, puisqu'il avoit pris soin de ramasser toutes ses forces et mandé à Beck qui étoit vers Palaizeux de le venir joindre en toute diligence. Le duc d'Enghien marchoit en bataille sur deux colonnes, depuis Bossu jusqu'à l'entrée du défilé. Gassion alloit devant avec quelque cavalerie pour reconnoître les ennemis, et n'ayant trouvé le passage défendu que d'une garde de cinquante chevaux, il les poussa et vint rapporter au duc d'Enghien la facilité qu'il y avoit à s'emparer du défilé. Ce fut en ce lieu que le prince crut devoir parler plus ouvertement au maréchal de L'Hôpital, parce que le maréchal voyoit bien qu'en poussant plus avant dans la plaine il seroit impossible d'éviter de donner bataille. Gassion faisoit tout son possible pour l'engager, et le maréchal s'opposoit toujours à ses avis, mais le duc d'Enghien finit leur dispute, et dit d'un ton de maître qu'il se chargeoit de l'événement. Le maréchal ne contesta plus et se mit à la tête des troupes qu'il devoit commander. Le duc d'Enghien fit défiler l'aile droite, logeant de l'infanterie aux endroits les plus difficiles, pour assurer le passage du reste de l'armée; en même temps il s'avança avec une partie de la cavalerie jusque sur une petite éminence à demi-portée du canon des Espagnols. Si Mélos eût chargé d'abord le duc d'Enghien, il l'eût défait infailliblement; mais ce prince couvrit si bien le haut de cette éminence avec ce qu'il avoit d'escadrons, que les Espagnols ne purent voir ce qui se faisoit derrière lui. Mélos ne put s'imaginer qu'un si grand corps de cavalerie se fût avancé sans être soutenu par l'infanterie. C'est pourquoi il se contenta d'essayer par des escarmouches s'il pourroit voir le derrière de ces escadrons; mais n'ayant pu se faire jour au travers, il ne songea plus qu'à ranger ses troupes en bataille. Ainsi les deux généraux concouroient à un même dessein.»

568

Le défilé passé, le duc d'Enghien se déploya dans la plaine de Rocroi et rangea son armée en bataille. Ici La Moussaye fait en militaire une description de cette plaine qui évidemment a été sous les yeux de Bossuet, car le grand orateur n'a pas dédaigné d'emprunter à l'homme de guerre un de ses traits les plus heureux, bien entendu en le portant à sa perfection. «Près de Rocroi, dit La Moussaye, le terrain s'élevant peu à peu fournit un champ spacieux et capable de contenir de grandes armées... Les deux armées étaient enfermées dans cette enceinte de bois comme si elles avoient eu à combattre en champ clos.» Bossuet: «Les deux généraux et les deux armées semblent avoir voulu s'enfermer dans des bois et dans des marais pour décider leur querelle comme deux braves en champ clos.»

Il étoit à peu près six heures, et Condé, voulant prévenir l'arrivée de Beck et ne pas donner aux Espagnols le temps d'assurer leurs postes, se préparait à commencer le combat. «L'ordre de marcher étoit donné par toute l'armée quand un incident imprévu pensa la jeter dans un désordre extrême et donner la victoire à Mélos»; et La Moussaye expose comme Sirot la faute énorme de La Ferté.

«La Ferté-Seneterre commandoit seul l'aile gauche en l'absence du maréchal de L'Hôpital, qui étoit auprès du duc d'Enghien. Ce côté de l'armée étoit bordé d'un marais et les Espagnols ne pouvoient l'attaquer; ainsi La Ferté n'avoit rien à faire qu'à se tenir ferme dans son poste en attendant le combat. Le duc d'Enghien n'avoit point quitté l'aile droite, et pendant que les troupes se mettoient en bataille il s'étoit attaché principalement à reconnoître la contenance des Espagnols et les endroits les plus propres pour aller à eux. Alors La Ferté, peut-être par quelque ordre secret du maréchal, peut-être aussi pour se signaler à l'envi de Gassion par quelque exploit extraordinaire, voulut essayer de jeter un grand secours dans la place, et fit passer le marais à toute sa cavalerie et à cinq bataillons de gens de pied. Par ce détachement l'aile gauche demeura dénuée de cavalerie et affoiblie d'un grand corps d'infanterie. Aussitôt qu'on en eut donné avis au duc d'Enghien, il fit faire halte et courut promptement où un si grand désordre l'appeloit. L'armée espagnole marcha en même temps, ses trompettes sonnait la charge, comme si Mélos eût voulu se prévaloir de ce mouvement. Mais le prince ayant rempli le vide de la première ligne avec quelques troupes de la seconde, les Espagnols s'arrêtèrent et firent voir qu'ils n'avoient eu d'autre dessein que de gagner du terrain pour ranger leur seconde ligne. Il y a des moments précieux dans la guerre qui passent comme des éclairs. Si le général n'a pas l'œil assez fin pour les remarquer et assez de présence d'esprit pour saisir l'occasion, la fortune ne les renvoie plus et se tourne bien souvent contre ceux qui les ont manqués. Le duc d'Enghien envoya dire à La Ferté de revenir sur ses pas; les troupes qu'il avoit détachées repassèrent le marais en diligence, et avant la nuit l'armée se trouva remise en son premier poste. Ainsi cet accident ne fit que retarder la bataille, et ne causa d'autre inconvénient que de donner aux Espagnols le temps de se mettre plus au large et en meilleur ordre qu'ils n'auroient fait.»

Ni La Moussaye, ni Sirot, ni la Gazette, ni le Mercure, ni la Relation in-folio, ni Lenet, ne disent que Condé dormit si profondément, dans la nuit du 18 au 19, que le lendemain il fallut l'éveiller. C'est un trait que nous devons à Bossuet,

qui l'avait sans doute recueilli dans les conversations de l'hôtel de Condé et de Chantilly.

La description de la bataille est à peu près celle qui est partout sauf quelques différences qu'il importe de relever<sup>70</sup>

La plus considérable est que La Moussaye indique avec plus de précision que personne la manœuvre de Condé, lorsque avec la cavalerie de son aile droite ayant enfoncé celle du duc d'Albuquerque, il apprit que son aile gauche était rompue, son centre ébranlé et la bataille très hasardée, et qu'alors il prit le parti de courir au secours de son aile gauche, en tombant sur les derrières de l'ennemi victorieux à travers l'infanterie wallonne, italienne et allemande qu'il culbuta.

Sirot prétend que le 19 au matin, au commencement de la bataille, La Ferté recommença la faute qu'il avait faite la veille, et sépara trop encore la gauche qu'il commandait du centre que commandait Espenan, affaiblissant ainsi à la fois et le centre et la gauche. Sirot était en posture de le bien savoir, cependant il est le seul qui dise cela, et il est difficile de croire que La Ferté, malgré la rude leçon qu'il avait reçue la veille<sup>[621]</sup>, ait eu le même tort le lendemain. Du moins La Moussaye n'en parle pas, et il attribue la déroute de l'aile gauche à cette circonstance que la cavalerie française ayant été menée au galop contre les ennemis, elle était hors d'haleine avant de les joindre et fut rompue au premier choc.

De même il n'accuse pas La Vallière d'avoir fait effort pour empêcher Sirot d'engager sa réserve au secours de l'aile gauche; il avoue le fait sans en nommer l'auteur, et se borne à louer la fermeté de Sirot: «Lorsque l'aile gauche des François fut rompue, on vint dire à Sirot qu'il sauvât le corps de réserve, qu'il n'y avoit plus de remède et que la bataille étoit perdue. Il répondit sans s'ébranler: «Elle n'est pas perdue puisque Sirot et ses compagnons n'ont pas encore combattu.» En effet sa fermeté servit beaucoup à la victoire.

La Moussaye, avec tout le monde, fait le plus grand éloge de l'infanterie espagnole commandée par le comte de Fontaines, et il dit avec beaucoup de vraisemblance que si alors Beck fût entré sur le champ de bataille avec ses six mille hommes (car il lui en donne six mille et non pas quatre mille seulement comme la Gazette), la victoire nous eût échappé, et que c'est la crainte de l'arrivée de Beck au secours de cette formidable infanterie, qui décida Condé à l'attaquer sur-le-champ avec le peu de cavaliers déjà très fatigués qu'il put rassembler. Elle ne succomba que sous l'effort de toutes les divisions de l'armée française, qui vinrent se réunir autour d'elle, et particulièrement grâce au corps de réserve de Sirot, qui après avoir rétabli la bataille l'acheva. Toute cette fin du récit de La Moussaye sur le comte de Fontaines et sur l'opiniâtre résistance de l'infanterie espagnole est vraiment très belle, et nous ne doutons pas qu'elle n'ait beaucoup servi à Bossuet.

La relation de La Moussaye est à nos yeux la vérité même sur la première grande bataille de Condé; c'est sur elle que doit s'appuyer l'histoire.

Mais il y a une ombre à ce tableau. Montrons-la pour la dissiper. Montglat diffère ici de tous ses devanciers, et il attribue à Gassion l'honneur de la manœuvre décisive que Lenet, la Gazette et La Moussaye rapportent à Condé. —MÉMOIRES DE MONTGLAT, collection Petitot, tome XLIX, p. 421.

«Pendant ces intrigues de cour, les espagnols, sachant l'extrémité de la maladie du Roi, et prévoyant les brouilleries qui se formeroient dans la cour, résolurent d'en profiter et de faire un grand effort contre la France, dans l'espérance de réussir avant que le conseil de la régente se pût reconnoître dans un si grand changement. Pour l'exécution de leur dessein, ils mirent toutes les troupes ensemble et même firent venir celles que le comte de Fontaines commandoit contre les Hollandois; ils côtoyèrent toute la frontière de Picardie pour donner de la jalousie aux places, et marchant du côté de la Champagne ils fondirent sur Rocroi qu'ils firent investir par le comte d'Isembourg. Le lendemain, don Francisco de Mélos, gouverneur des Pays-Bas, y arriva, où, sans faire de circonvallation, il ouvrit la tranchée dans l'espérance de l'emporter avant que les François fussent en état de la secourir. En effet, il se rendit maître en peu de temps de tous les dehors; et Joffreville, gouverneur de Rocroi, manda au duc d'Enghien qu'il ne pouvoit plus tenir, et qu'il se rendroit s'il n'étoit promptement secouru. Ce jeune prince avoit été déclaré général de l'armée de Picardie par le feu Roi avant sa mort, ayant sous lui le maréchal de L'Hôpital pour lieutenant général, qui lui fut donné comme un vieux capitaine, lequel par sa prudence modéreroit l'ardeur de sa jeunesse. Gassion, La Ferté, d'Espenan et Sirot servoient de maréchaux de camp dans cette armée. Dès que le duc d'Enghien vit le siège formé devant Rocroi, il retira toutes les troupes qu'on avoit mises dans les places; et ayant tout rassemblé il tint un grand conseil pour savoir ce qu'il y avoit à faire. Le maréchal de L'Hôpital, plus avisé et plus expérimenté que les autres, conseilloit de laisser prendre cette ville et de couvrir la frontière pour empêcher les Espagnols de faire un plus grand progrès, représentant le danger où tout l'État seroit exposé si on perdoit une bataille immédiatement après la mort du Roi, dans le commencement d'une minorité. Gassion conseilloit le combat dans l'espérance de s'élever par là et d'établir sa fortune; et le duc d'Enghien, plein d'ambition et de courage, brûlant du désir d'acquérir de la gloire, suivit aisément son avis et se résolut de hasarder la bataille. Dans ce dessein il marcha diligemment avant que Beck eût joint l'armée espagnole avec un corps qu'il amenoit. Rocroi est situé dans une plaine tout entourée de bois à la tête des Ardennes; si bien qu'on ne peut y arriver sans défilé. Gassion eut ordre de passer le premier avec quinze cents chevaux; et ayant mené des mousquetaires pour border le bois, il parut dans la plaine et donna l'alarme aux assiégeants qui commencèrent à sortir de leur camp et à se mettre en bataille. Mais comme leurs quartiers étoient fort éloignés, il leur fallut beaucoup de temps pour se joindre; durant lequel le duc d'Enghien passa les bois et fut en bataille dans la plaine aussitôt que les Espagnols, ce qui les surprit fort; car ils avoient cru d'abord que ce n'étoit qu'un parti qui vouloit jeter un secours dans la place; mais quand ils virent toute l'armée ils se rangèrent en ordre de combat, et lors le canon commença des deux côtés à se faire entendre jusqu'à la nuit, durant laquelle les deux armées demeurèrent en bataille Lune devant l'autre, et le jour ne commença pas plutôt à paroître que l'artillerie recommença son bruit. Le 19 de mai, cinq jours après la mort du Roi, la bataille se donna qui fut commencée par Gassion, lequel chargea l'aile gauche des Espagnols durant que le maréchal de L'Hôpital et La Ferté attaquoient l'autre. L'événement fut différent des deux côtés parce que les Espagnols rompirent l'aile gauche des François, blessèrent le maréchal de L'Hôpital, prirent prisonnier La Ferté et se rendirent maîtres du canon; mais, de l'autre côté Gassion ayant renversé les premiers escadrons espagnols, les poussa dans la seconde ligne qu'il mit en déroute; et lors les poussant avec vigueur, il les força de tourner le dos et de prendre la fuite; mais, au lieu de les poursuivre, il les laissa sauver et fut bride en main ralliant toutes ses troupes, et les remettant en bataille, parce qu'il aperçut le désordre des siens dans l'autre aile, et les Espagnols victorieux qui, n'ayant pas la même précaution qu'il avoit, pillioient le

bagage comme s'ils n'eussent plus rien à craindre. Alors il fit faire demi-tour à droite et marcha pour les prendre par derrière. Cependant le duc d'Enghien manda à Sirot qui commandait le corps de réserve de donner et de secourir le maréchal de L'Hôpital; mais il répondit qu'il n'étoit pas temps, et le duc arrivant là-dessus, il lui fit voir l'état des choses, et comme Gassion, après avoir battu l'aile gauche des Espagnols, alloit attaquer l'autre par derrière, qu'il falloit avoir un peu de patience, ce que le Duc trouva bon. Et aussitôt que Gassion chargea d'un côté, Sirot en fit autant de l'autre; de sorte que les Espagnols surpris ne songeant qu'à piller et croyant la victoire à eux, furent facilement défaits, tellement que de victorieux ils devinrent vaincus en un moment, car ils ne se purent jamais rallier, et toute cette aile fut tuée ou prisonnière. La Ferté-Seneterre, prisonnier, fut délivré, le canon repris, et toute l'armée entièrement défaite. Il n'y eut que l'infanterie espagnole naturelle qui tint ferme jusqu'au bout; car elle serra tellement ses bataillons, hérissant les piques contre la cavalerie, qu'on fut contraint de faite rouler du canon pour la rompre. Mais voyant la bataille perdue, et qu'il n'y avoit plus de ressource, ceux qui la commandoient aux premiers coups de canon demandèrent quartier, qui leur fut accordé avec éloge. Le comte de Fontaines, lieutenant général de l'armée, fut tué dans sa chaise, dans laquelle on le portoit à cause de la goutte. Toute la campagne étoit couverte de morts et il y eut sept mille prisonniers. Tout le canon, bagages et drapeaux des Espagnols furent pris, et par cette grande victoire le duc d'Enghien commença d'acquérir cette grande réputation, qu'il a depuis augmentée par quantité d'autres qui ont suivi celle-ci; et il signala le commencement de Louis XIV par le gain de cette bataille, comme un présage de la grandeur future de la prospérité de ce jeune monarque.»

Remarquons d'abord que l'ensemble de l'affaire est ici assez mal présenté, et que les principales circonstances n'y sont point. Montglat n'était pas à Rocroi, il n'a rien vu par lui-même, et ne parle que sur des ouï-dire.

1° Évidemment Montglat représente ici la vieille école militaire, le parti qui ne voulait pas que le jeune duc livrât bataille; il va même plus loin que le maréchal de L'Hôpital, car celui-ci étoit au moins d'avis de secourir Rocroi; tandis que Montglat déclare nettement qu'il fallait laisser prendre la place et se borner à couvrir la frontière. Mais comme le général espagnol marchait sur Paris qui déjà prenait l'épouvante, pour l'empêcher de passer après avoir pris Rocroi, on ne pouvait qu'accepter l'engagement qu'il cherchait lui-même, ou lui faire une guerre de guérillas, fort bonne en Espagne, mais peu compatible avec le génie français et qui eût déshonoré l'armée sans sauver la France. Une affaire sérieuse étoit donc inévitable: il ne s'agissoit que d'en bien choisir le moment et le théâtre. Montglat ne semble pas se faire une idée juste de l'immense avantage que donne à la guerre la supériorité d'un général sur un autre, et de ce que pouvait Condé contre Mélos, avec une armée assez nombreuse et parfaitement exercée et aguerrie. Il n'a pas l'air de se douter qu'un jour de retard pouvait être mortel en grossissant l'armée ennemie des quatre ou six mille hommes du général Bock, vieux soldat, aussi expérimenté que don Francisco de Mélos l'étoit peu, et qui, joint au vaillant comte de Fontaines, eût mis un grand poids dans la balance.

2° L'austère historien ne dit pas un seul mot de la faute de La Ferté. L'a-t-il ignorée, ou bien a-t-il voulu couvrir les torts de tous ceux qui étoient opposés à la bataille et aux desseins de Condé?

3° Il ne parle pas non plus de la conduite de La Vallière, maréchal de bataille de l'armée, qui prit sur lui de commander à la réserve de ne pas avancer, et de se borner à recueillir et sauver les débris de l'armée.

4° Il suppose qu'on eut de la peine à persuader à Sirot de marcher au secours de L'Hôpital, tandis que le contraire est avéré, et que le nom de Sirot est attaché à la fière réponse que l'intrépide commandant de la réserve fit à La Vallière: «Non, la bataille n'est pas perdue, puisque Sirot et ses compagnons n'ont pas encore combattu.»

5° Mais que dire du triste rôle que Montglat fait jouer à Condé? Il l'efface entièrement et comme capitaine et même comme soldat: il ne le fait intervenir dans toute la bataille que pour demander à Sirot de faire donner sa réserve, ce que Sirot refuse en disant qu'il n'est pas encore temps et qu'il faut prendre patience. Ce n'est plus Condé qui, à la tête de l'aile droite française enfonce et disperse avec Gassion l'aile gauche espagnole; ce n'est plus lui qui, arrivé à une certaine hauteur du champ de bataille, laisse Gassion poursuivre les fuyards, et se jette sur l'infanterie wallonne et italienne; ce n'est plus lui qui, apprenant la déroute de son aile gauche, vole à son secours en se précipitant sur les derrières de la cavalerie espagnole victorieuse. Gassion seul aurait conçu et exécuté tout cela; en vérité, nous aurions autant aimé que Montglat eût affirmé que Condé n'assistait pas à la bataille de Rocroi, puisqu'il l'y fait assister pour n'y prendre aucune part. Montglat prétend que Gassion, vainqueur à l'aile droite, «aperçut le désordre des siens dans l'autre aile et les Espagnols victorieux, et qu'alors il fit faire demi-tour à droite et marcha pour les prendre par derrière.» D'abord ce n'est pas à droite qu'il faut dire, c'est à gauche, erreur un peu forte. Prenez garde aussi à cette expression singulière: «il aperçut le désordre *des siens* dans l'autre aile.» Gassion commandait l'aile droite française sous Condé: il aurait donc pu, à la rigueur, appeler siens les soldats de cette aile; mais Condé seul pouvait appeler ainsi tous les soldats de l'armée, même ceux de l'aile gauche; en sorte que nous serions tenté de soupçonner ici quelque vice de copie, si nous ne connaissions l'exactitude du premier éditeur de ces Mémoires, le Père Bougeant, et si en allant consulter le manuscrit autographe à la Bibliothèque nationale, *ancien fonds français*, n° 9215, 3, in-fol., p. 127, nous ne nous étions assuré que ce passage appartient très réellement à Montglat.

En recherchant l'origine d'une si étrange calomnie qui n'a pas même osé se produire dans les libelles enfantés par la Fronde, voici la conjecture qui nous est venue à l'esprit. Condé étoit tout jeune à sa première campagne; il prit une grande confiance dans Gassion dont l'audace flattait la sienne, et qui l'aïda de ses conseils et de son expérience avant et probablement aussi pendant la bataille. Gassion s'y conduisit à merveille ainsi que Sirot, et le grand cœur de Condé se complut à leur attribuer la victoire. Gassion, qui étoit sans foi et d'une vanité plus que gasconne, lorsqu'un peu plus tard il se brouilla avec Condé, aura-t-il tourné la générosité du jeune Prince contre elle-même, et répandu le bruit que c'étoit lui, Gassion, qui avoit tout fait à Rocroi, et Montglat, qui n'aimait pas Condé, aura-t-il recueilli et transporté ce bruit dans ses Mémoires? Quoi qu'il en soit, hâtons-nous de dire que l'historien même de Gassion n'a pas une telle prétention pour son héros. Dans l'*Histoire du maréchal de Gassion*, 2 vol. in-12, Amsterdam, 1696, la célèbre manœuvre n'est pas attribuée à Gassion, car elle n'est point indiquée; voy. t. I<sup>er</sup>, p. 213. Un autre ouvrage du même temps, imprimé aussi en Hollande, *Histoire des comtes de Flandres*, La Haye, 1698, p. 365, suit la tradition commune: «Les deux armées s'étant mêlées d'abord avec beaucoup de chaleur, l'aile droite des Espagnols enfonce l'aile gauche des Français pendant que les deux autres ailes opposées combattoient avec un succès tout différent. Le duc d'Enghien,

ayant mis en fuite l'aile que conduisoit le duc d'Albuquerque, au lieu de poursuivre les fuyards, vint prendre par derrière l'aile victorieuse d'Espagne, etc.» Il est certain que Gassion était avec Condé et commandait sous lui l'aile droite française, et que tous deux culbutèrent ensemble l'aile gauche espagnole. Quand, après avoir renversé Albuquerque, ils furent arrivés au haut du champ de bataille, que se passa-t-il entre eux? Là, le général de division donna-t-il au général en chef le conseil de tourner à gauche, et de se porter sur les derrières de l'aile droite de l'ennemi? Nous l'ignorons, Dieu seul le sait, nul ne l'a dit, à notre connaissance, et la vraisemblance n'y est pas; car si Gassion eût conseillé cette manœuvre, il serait resté avec Condé pour l'exécuter; or, il n'est pas contesté que Condé donna l'ordre à Gassion de poursuivre les fuyards, de les empêcher de se reformer, et aussi de surveiller l'approche menaçante de Beck, tandis que lui-même se chargeait d'attaquer en flanc l'infanterie des Espagnols et de tomber sur les derrières de leur cavalerie triomphante.

Gassion, comme Sirot, était un excellent officier, remarquable surtout par l'activité et l'audace, mais ce n'était pas un capitaine, et Condé était né général. Il avait l'instinct et le génie des grandes manœuvres, et celle-là fut toujours sa manœuvre favorite. Il l'employa l'année suivante à Fribourg, lorsqu'il envoya Turenne à travers des montagnes prendre en flanc et par derrière l'armée bavaroise: pourquoi ne l'aurait-il pas essayée un an auparavant à Rocroi?

Si c'était Gassion qui eût, non pas seulement conseillé, mais exécuté cette charge brillante et décisive, ce qui est l'hypothèse de Montglat, toute l'armée l'aurait bien vu, toute l'armée l'aurait dit, comme on a bien dit que Sirot, en marchant avec sa réserve au secours de La Ferté et de L'Hôpital, a rétabli le combat et donné à Condé le temps d'arriver. Comment le jeune prince eût-il eu l'impudence d'enlever cet honneur à Gassion et de se l'attribuer à lui-même?

S'il y a un trait du caractère de Condé sur lequel tout le monde s'accorde, ennemis et amis, c'est son incomparable modestie. Nous nous bornerons à citer deux hommes, bien plus portés à la critique qu'à l'admiration, qui tous deux ont servi sous ses ordres, et le connaissaient parfaitement. Bussy, dans ses Mémoires, raconte, tome I<sup>er</sup>, page 149, qu'au siège si meurtrier de Mardyck, étant à la tranchée, Condé eut le visage tout brûlé par un soldat qui passait auprès de lui ayant sous le bras de la poudre qui s'enflamma. La Gazette crut lui faire un grand honneur en attribuant cet accident à une grenade lancée par les ennemis; mais, dit Bussy, «lui-même s'en moquoit, car personne n'a jamais fait si peu de cas de la fausse gloire.» Saint-Évremond parle de même dans son *Parallèle de M. le Prince et de M. de Turenne*: «M. le Prince s'anime avec ardeur aux grandes choses, jouit de sa gloire sans vanité, reçoit la flatterie avec dégoût. S'il prend plaisir qu'on le loue, ce n'est pas la louange de ses actions, c'est la délicatesse de la louange qui lui fait sentir quelque douceur.» Et celui dont la modestie a reçu et mérité de tels éloges, aurait commencé sa carrière par le plus honteux mensonge! Celui qui refusait d'écrire ses Mémoires pour ne pas dire du bien de lui et du mal des autres, aurait laissé imprimer en 1673 et dédié à son fils une relation de la bataille de Rocroi, attribuée à un de ses aides de camp et de ses meilleurs amis, où, à la face de la France et de l'Europe, devant Turenne et devant Luxembourg, par une recherche et un raffinement de basse flatterie, on eût écrit des phrases aussi fortes que celles-ci sans qu'elles eussent aucun fondement: «Le duc d'Enghien voyant les troupes qui formaient l'aile gauche de l'ennemi prendre la fuite, *commanda à Gassion de les poursuivre et tourna tout court contre l'infanterie* (ce qui veut bien dire que Gassion, dès ce moment, ne fut plus avec lui)... Il avoit passé sur le ventre à toute l'infanterie wallonne et allemande, et l'infanterie italienne avoit pris la fuite, quand il s'aperçut de la déroute du maréchal de L'Hôpital; alors *il vit bien* que le gain de la bataille dépendoit entièrement des troupes qu'il avoit auprès de lui: à l'instant *il cessa de poursuivre cette infanterie, et marcha par derrière les bataillons espagnols* contre leur cavalerie qui donnoit la chasse à l'aile gauche de l'armée française, et trouvant leurs escadrons débandés, il acheva facilement de les rompre. La Ferté-Seneterre, qui avoit été pris dans la déroute de l'aile gauche, fut trouvé blessé de plusieurs coups et *dégagé par une charge que fit le duc d'Enghien*. Ainsi l'aile droite des Espagnols qui s'étoit débandée en poursuivant la française ne jouit pas longtemps de sa victoire. Ceux qui poursuivoient se mirent à fuir eux-mêmes, et Gassion (il était donc sur une autre partie du champ de bataille et n'avait pas accompagné Condé) les rencontrant dans leur fuite, les tailla généralement en pièces.... Rien ne parut si admirable que cette présence d'esprit et ce sang-froid que le duc d'Enghien conserva dans la plus grande chaleur du combat, particulièrement lorsque l'aile gauche des ennemis fut rompue; car *au lieu de s'emporter à la poursuivre, il tourna sur leur infanterie*; par cette retenue, il empêcha ses troupes de se débander, et *se trouva en état d'attaquer avec avantage la cavalerie des Espagnols* qui se croyoit victorieuse.»

Montglat, en 1673, quelque temps avant sa mort, et lorsqu'il mettait la dernière main à ses Mémoires, dut lire aussi ces passages de la relation de La Moussaye et en être frappé comme nous. En affirmant le contraire, en s'élevant seul contre d'unanimes témoignages, lui qui n'était pas à Rocroi, comment n'a-t-il pas senti le besoin d'apporter quelques preuves, de citer quelque autorité, et de s'absoudre lui-même en accusant Condé?

Arrêtons-nous un moment à un ouvrage que nous avons déjà plusieurs fois cité, *l'Essai sur la cavalerie tant ancienne que moderne*, Paris, 1756, in-4<sup>o</sup>, excellent traité théorique et pratique, dont l'auteur (M. d'Autheville), choisissant au chapitre XXX la bataille de Rocroi pour montrer quels éminents services peut rendre la cavalerie, donne un nouveau récit très étendu de cette bataille. Il se fonde en général sur la relation de La Moussaye «qu'a écrite d'après lui, dit-il, plus élégamment que militairement M. Chapelle», contraire en cela à tout le monde et à Bussy, excellent juge en pareille matière. Il ajoute plusieurs détails qui ne sont pas ailleurs, mais sans alléguer ses autorités; par exemple, il affirme que le comte de Fontaines fut tué dans la mêlée «d'un coup que lui tira Gueimy, capitaine dans le régiment de Persan.» Selon l'auteur, «on a souvent ouï dire à Condé dans le courant de sa vie que l'action qui l'avoit le plus flatté étoit la bataille de Rocroi; il la regardoit comme son chef-d'œuvre.» Nous ignorons aussi sur quel témoignage il prétend que le jeune Bouteville, âgé de quinze ans, prit à Rocroi sa première leçon militaire: on croit généralement que le vainqueur de Nerwinde fit sa première campagne en Catalogne en 1647, ayant alors dix-neuf ans.

D'Autheville démontre à merveille que c'est la cavalerie qui porta tous les coups décisifs à Rocroi. 1<sup>o</sup> C'est elle qui, au début, balaya et détruisit le corps de mousquetaires placés dans le petit bois à la droite de l'armée française et destinés à faire une diversion puissante si, par une aveugle impétuosité, négligeant de fouiller ce bois, Condé se fût d'abord précipité sur la cavalerie du duc d'Albuquerque. 2<sup>o</sup> C'est elle qui après avoir, avec sa première ligne, dispersé Albuquerque et entamé l'infanterie wallonne et italienne, fournit à Condé une seconde ligne intacte avec laquelle il put exécuter la fameuse manœuvre. 3<sup>o</sup> C'est elle enfin qui, toute fatiguée et harassée qu'elle était, put charger le bataillon carré du comte de Fontaines, en attendant Sirot et Gassion. Quant à la manœuvre qui décida la victoire, l'auteur

l'attribue tout entière à Condé seul; il n'y mêle en aucune manière Gassion, qui auparavant avait été envoyé pour surveiller et contenir Beck.

«Le prince de Condé, que la rapidité du succès avoit conduit bien avant sur les derrières de l'ennemi, vit la déroute de la cavalerie de son aile gauche, et le grand avantage que commençoit à prendre sur son infanterie la cavalerie d'Espagne; et dans cet instant de la plus grande chaleur du combat, donnant, comme Alexandre à la bataille d'Ipsus, des marques d'une présence d'esprit admirable, il abandonna cette infanterie dont il défaisoit les bataillons l'un après l'autre, pour voler au secours de la sienne et rappeler sa cavalerie au combat: il coula avec ses escadrons, qu'il reforma en marchant derrière les bataillons ennemis, et faisant un à-gauche lorsqu'il a débordé leur flanc droit, il joint leur cavalerie qu'il trouve débandée, la charge, la renverse, lui enlève les prisonniers qu'elle avoit faits, du nombre desquels étoit La Ferté-Seneterre, reprend le canon, et rétablit l'ordre dans ses bataillons à demi vaincus. Sirot, qui s'étoit avancé avec sa réserve, favorisa la prompte expédition du Prince en ralliant les cavaliers françois, et arrêtant l'ennemi qui les poursuivoit.»

Après avoir à peu près rassemblé toutes les relations françaises, nous aurions fort désiré connaître et donner la relation espagnole, la dépêche que Francisco de Mélos dut écrire à son gouvernement pour lui annoncer la défaite qu'il venait d'essuyer, en expliquer les causes, et marquer ses principales circonstances. Il eût été précieux, après avoir entendu les vainqueurs, d'entendre aussi les vaincus. Nous avons donc fait rechercher à Madrid, aux Archives du ministère de la guerre, un récit quelconque de la mémorable journée. Tous nos efforts ont été inutiles. On nous a fait dire qu'il y avait eu en effet au ministère de la guerre une relation de la bataille de Rocroi, mais qu'elle avait été prêtée, au XVIII<sup>e</sup> siècle, à un officier général qui s'en devait servir pour une histoire militaire de l'Espagne. Cet officier n'a point publié l'histoire qu'il avait entreprise, et n'a pas rendu les papiers qui lui avaient été prêtés. Ainsi toute espérance est interdite de ce côté. La seule trace espagnole qui subsiste de l'affaire de Rocroi se trouve dans un ouvrage intitulé: SEMANARIO ERUDITO, Madrid, 1790, sorte de revue rétrospective où l'on a publié les nouvelles militaires données autrefois par un officier général, don Pellicar y Tobar, dans les années 1640, 1641, 1642, 1643 et 1644. Nous traduisons ici le peu de lignes qui nous intéressent, t. XXXIII, p. 31-32:

«Nouvelles du 14 juillet, 1643..... En Flandre, les Français ont fait essuyer une grande déroute au seigneur don Francisco de Melo, en coupant en deux son armée (teniendo dividido su exercito), qui étoit composée de huit mille cavaliers, et de vingt mille fantassins. Périrent beaucoup d'Espagnols, et entre autres chefs de marque le seigneur don Bernardino de Ayala, le comte de Villalva, et le comte de Fontaine, mestre de camp général (*conde de Fontana*, et non *de Fuentes*, ce qui auroit eu l'air d'en faire un Espagnol de race).»

Résumons en peu de mots les fautes du général espagnol et les mérites du général français.

I. Mélos aurait dû s'efforcer seulement de prendre Rocroi, ce qui, au début d'une campagne, eût été un événement très considérable; sauf plus tard à livrer la bataille après avoir rallié Beck et en s'appuyant à la forteresse. En ce cas, il fallait défendre le défilé qui seul menait à la plaine de Rocroi, et pendant ce temps réduire la place dont la prise était inévitable, puisque tous les dehors étaient déjà emportés. La défense de ce défilé n'était pas difficile, car les Espagnols occupaient une hauteur fort avantageuse; position admirable qu'il fallait garder, non pas avec cinquante cavaliers, mais avec de l'infanterie et de l'artillerie, tandis que la cavalerie, qui était la principale force de l'armée française et l'arme favorite de Condé, n'eût pu être d'un grand usage. La prise de Rocroi et la résistance triomphante au défilé eussent brillamment ouvert la campagne, encouragé les Espagnols et jeté la consternation dans Paris.

II. Si Mélos voulait une bataille, il ne devait pas moins défendre le défilé jusqu'à ce qu'il eût été rejoint par les quatre ou six mille cavaliers de Beck, selon la règle inviolable de combattre avec le plus de forces possible et sans en laisser aucune inutile.

III. Quand, au début de l'affaire, La Ferté-Seneterre, par une impétuosité ou une jalousie également déplorable, entraîna la gauche de l'armée française, en laissant le centre, l'infanterie, entièrement à découvert, Mélos devait se jeter vite dans cet intervalle, l'occuper en force, couper notre armée et écraser notre gauche. Rien n'était plus aisé: le mouvement imprudent de La Ferté qui devait amener un désastre, n'a pas été mis à profit.

IV. Mais la grande faute, la faute radicale de Mélos est de n'avoir pas fait usage de ses meilleures troupes, de la vieille infanterie espagnole. Il en aurait dû former un corps de réserve à la fois solide et mobile, pour le porter partout où il en aurait eu besoin. Il eût pu d'abord l'opposer à l'attaque de flanc de Condé, ou bien le lancer après lui quand il traversa l'armée espagnole pour aller au secours de sa gauche et de son centre. Un pareil corps, soutenu par l'excellente cavalerie de Beck, étoit capable de décider la victoire, ou du moins il rendait un désastre impossible, même après une bataille perdue. C'est l'absence de la cavalerie de Beck qui désespéra l'infanterie de Fontaines. A force de ménager cette belle infanterie pendant toute la bataille, à la fin elle se trouva inutile, et, comme nous l'avons dit, elle n'eut plus qu'à mourir.

Tout au contraire, plus on étudie la conduite de Condé, plus on la trouve de tout point admirable, et ce qu'il y a d'audace extraordinaire ne paraît, à la réflexion, que le calcul sûr et rapide d'un esprit supérieur.

Avant tout, il sut connaître à qui il avait affaire, et agir en conséquence.

584

I. Il voulut la bataille, et il eut raison. Il comprit qu'au début d'un règne, devant une coalition formidable, dans l'ébranlement de toutes nos alliances, Rocroi débloqué ne suffisait pas, ne remédiait à rien, et que tôt ou tard il en fallait venir à une affaire sérieuse.

II. Or, voulant la bataille, il la devait vouloir prompte, pour ne pas donner à Beck le temps d'arriver.

III. Dans la bataille, la fameuse manœuvre réussit, parce que l'attaque fut faite sur le point convenable, sur la partie de l'armée ennemie qui, composée d'un ramassis de troupes étrangères, ne devait pas faire grande résistance.

IV. Il ne faut pas oublier l'ordre donné à Sirot d'engager tout le corps de réserve et de rétablir le combat à tout prix, ce qui est juste l'opposé de la conduite de Mélos à l'égard de sa réserve.

Ainsi que nous l'avons dit, toutes ces résolutions audacieuses sont des calculs que la raison la plus solide justifie, mais

hâtons-nous d'ajouter qu'elle ne suffirait point à les inspirer. Il faut ici avec une raison forte une âme d'une trempe particulière, capable sans doute de saisir nettement le nœud d'une affaire mais bien décidée à le trancher à tout prix, comme César à Munda et Bonaparte à Arcole. C'est surtout à la guerre que les grandes pensées viennent du cœur.

On dit, et nous le croyons aisément, que Condé aimait sa victoire de Rocroi de préférence à toutes les autres. C'est là en effet qu'il se découvrit en quelque sorte lui-même, qu'il trouva sa manière de faire la guerre, et put entrevoir toute sa carrière à vingt-deux ans. Et puis, y a-t-il rien de comparable aux premiers rayons de la gloire? Ils sont presque aussi doux que les premiers feux de l'amour. Qu'est-ce donc lorsqu'ils se rencontrent ensemble! Rocroi et M<sup>lle</sup> Du Vigean ont dû être jusqu'à la fin de sa vie les deux plus grands souvenirs de Condé.

### III LETTRES NOUVELLES DE MADAME DE LONGUEVILLE

Nous avons publié dans le texte diverses lettres et écrits de M<sup>me</sup> de Longueville qui n'avaient jamais vu le jour: dans le chapitre I<sup>er</sup>, un billet à la mère Agnès, de l'année 1637 ou 1638; dans le chapitre II<sup>e</sup>, deux pièces de vers; dans l'APPENDICE, la déposition sur la mère Madeleine de Saint-Joseph, qui est de l'année 1647. Nous joignons ici quelques autres billets qui épuisent la très petite collection de lettres que nous avons pu rassembler de M<sup>me</sup> de Longueville jusqu'à la Fronde.

Ce premier billet est comme la suite de celui que nous avons donné dans le chapitre I<sup>er</sup>. Il est aussi adressé à la mère Agnès, et nous le devons, ainsi que l'autre, aux dames Carmélites:

«A ma sœur Agnès.

«Ma très chère sœur, je vous écris ce petit mot pour vous supplier de m'envoyer un petit morceau de linge qui a trempé dans le sang de notre bienheureuse mère. Il m'est venu pensée d'en mettre sur la tête de ce pauvre garçon qui est malade. Je pense que le Picart vous a dit qui c'est. Il a entièrement perdu le jugement, et il mourra peut-être sans confession si Dieu ne l'assiste. Je voudrais bien que notre bienheureuse mère lui fût revenir la raison jusqu'à ce qu'il fût confessé.

Je n'ai dit à personne que j'avois le dessein d'envoyer querir ce linge. S'il fait l'effet que je désire, je le dirai. Mais si Dieu ne fait point ce miracle par l'intercession de notre bienheureuse mère, je n'en parlerai point. Dites-le, s'il vous plaît, à notre mère, et croyez que je suis, ma très chère sœur, votre très humble sœur et servante.

Mandez-moi quand le tableau de notre bienheureuse mère sera fait.»

Nous avons dit, chap. II<sup>e</sup>, que pendant toute sa jeunesse, M<sup>me</sup> de Longueville montra les plus grands égards pour Esprit, de l'Académie française, et qu'elle le recommanda à Mazarin pour un bénéfice. Voici ce billet de recommandation<sup>46221</sup>:

«13 octobre 1645<sup>[623]</sup>.

«Monsieur,

«Ayant appris que vous êtes sur le point de faire la distribution des bénéfices, encore que je ne doute point que vous n'ayez assez de bonté pour vous souvenir en ce rencontre de la supplication que je vous ai faite pour M. Esprit, je ne laisse pourtant pas de vous supplier encore de ne le pas oublier, et de croire que je vous en serai intimement obligée. Je suis honteuse de vous importuner encore d'une chose de laquelle je vous ai déjà parlé; mais la confiance que j'ai en votre bonté me fait prendre plus aisément cette liberté. Je suis, Monsieur, votre très humble et obéissante servante,

ANNE DE BOURBON.»

Nous trouvons parmi les *Lettres françaises de Mazarin*, Bibliothèque Mazarine, la réponse de Mazarin, fol. 459:

«Octobre 1645.

«Madame, j'ai tant de motifs de rechercher les occasions de vous servir, qu'il ne s'en présentera jamais dont je ne profite avec joie, et je ne vous saurois être plus sensiblement obligé que de me donner lieu, en m'honorant de vos commandements, de vous rendre des preuves de cette vérité. Cependant, Madame, vous me permettez un peu de me plaindre de la créance que vous avez eue qu'il fût besoin d'une recharge pour me faire ressouvenir des intérêts de M. Esprit, dans la distribution des bénéfices, après la recommandation que vous m'en aviez faite. Je vous supplie de croire que tout ce qui vient de votre part m'est en trop de vénération pour en faire si peu de cas, et qu'il y aura une impossibilité absolue aux choses que vous désirerez de moi, lorsque je ne vous procurerai pas une entière satisfaction; ne se pouvant rien ajouter au désir que j'ai de mériter par mes services la continuation de l'honneur de votre bienveillance, ni à l'extrême passion avec laquelle je suis, etc.»

Voici encore une assez jolie lettre de Mazarin à M<sup>me</sup> de Longueville sur la fin de la grave maladie que son frère, le duc d'Enghien, avait faite après Nortlingen. *Ibid.*, fol. 442:

«19 septembre 1645.

«Madame, je profite de l'occasion de M. de la Rallièrre que la Reine dépêche à M. le Duc, pour me réjouir du recouvrement d'une santé que je puis dire avec vérité ne m'être pas moins chère qu'à vous-même. Je vous avoue que j'ai été un de ceux qui ont aidé à vous tromper en céléant sa maladie, mais j'en attends plutôt des remerciements que des reproches, puisque nous avons pris pour nous toutes les peines et les inquiétudes, qui certainement ont été grandes, et nous n'avons voulu partager avec vous que la réjouissance. Je vous proteste, Madame, que la mienne est au dernier point, et que pour me la procurer j'aurois bien gaiement donné une partie de mon sang. C'est ce que j'ai voulu avoir le bien de vous témoigner par ces lignes que je finis par l'excuse que je vous fais qu'elles ne sont pas de ma main; j'entends si peu l'orthographe que vous

auriez eu trop de peine à déchiffrer avec quels sentiments de respect et de passion je suis, etc.»

Les deux lettres qui suivent sont adressées à M. le Prince, Henri de Bourbon, II<sup>e</sup> du nom. Nous les tenons de Monseigneur le duc d'Aumale, qui a bien voulu les tirer pour nous des archives de la maison de Condé. La première est évidemment de l'automne de 1642, quelques mois après le mariage de M<sup>lle</sup> de Bourbon avec M. de Longueville, lorsqu'elle eut la petite vérole, et que son mari fut envoyé en Italie pour prendre le commandement de l'armée à la place du duc de Bouillon, arrêté et emprisonné, voyez chap. III. M<sup>me</sup> de Longueville, à laquelle son mari écrivait souvent, donnait des nouvelles à son père, M. le Prince, alors éloigné aussi, et qui avait été chargé par le cardinal de Richelieu d'une petite expédition militaire où il ne réussit guère. La seconde lettre se rapporte au déplaisir que M. le Prince ressentit de ce peu de succès.

«De Paris, ce 13<sup>e</sup> novembre (1642).

«Monsieur,

«Pour obéir au commandement que vous me faites en partant de Paris de vous mander des nouvelles de M. de Longueville, je vous dirai qu'il est arrivé un courrier qui partit le premier de ce mois qui nous a donné beaucoup de joie, nous apprenant que les ennemis, qui avoient été trois ou quatre fois à une portée de mousquet des retranchements, et tout près, à ce que l'on croyoit, de les vouloir attaquer, se sont retirés dans le Milanais, et ont laissé tous les passages, par lesquels les vivres et les munitions devoient venir, entièrement libres, de sorte qu'on ne doute plus de la prise de Tortose. La mine n'avoit pas encore joué, comme l'on nous l'avoit dit, mais ce doit être bientôt. J'attends avec une extrême impatience le succès de cette affaire, espérant avec toute sorte d'apparence qu'il sera tel que nous le demandons à Dieu. Je ne manquerai pas, Monsieur, de vous rendre compte de tout ce que j'apprendrai, ainsi que vous me l'avez ordonné, n'ayant point de plus forte passion que celle de vous témoigner par ma très humble obéissance combien je suis, Monsieur, votre très humble et très obéissante fille et servante,

588

ANNE DE BOURBON.»

«Monsieur,

«Je croirois manquer à mon devoir si je ne vous témoignois par cette lettre l'extrême déplaisir que j'ai reçu du mauvais succès que vous avez eu. Ce qui m'en afflige le plus est la crainte que j'ai que vous n'en soyez malade. J'ose vous supplier très humblement de ne vous point affliger, et de croire que je n'ai pas tant ressenti la peine de mon mal que du déplaisir que je sais que vous avez. Je vous rends grâces très humbles de l'honneur que vous m'avez fait de songer à ma maladie avec tant de soin et de bonté. Je suis, Dieu merci, à cette heure, en état de vous rendre tous les services que je vous dois. Je vous supplie très humblement de croire que je ne manquerai jamais à vous témoigner par mes obéissances avec combien de passion et de respect je suis, Monsieur, votre très humble et obéissante fille et servante,

ANNE DE BOURBON/»

«Ce 18<sup>e</sup> novembre.»

Nous savions que M<sup>me</sup> de Longueville et les deux sœurs Louise Marie et Anne de Gonzague, étant parentes, avaient dû se connaître beaucoup, et nous publierons un jour une correspondance intime et très curieuse de M<sup>me</sup> de Longueville et de la princesse Anne pendant la Fronde, où toutes deux elles étaient si fort engagées. Ici nous rencontrons la trace d'une relation assez étroite entre M<sup>me</sup> de Longueville et la princesse Marie. Celle-ci venait d'être choisie pour être reine de Pologne, grâce à la protection de M<sup>me</sup> la Princesse et du duc d'Enghien<sup>[624]</sup>. Avant son départ, elle avait été passer une partie de l'été de 1645, à Trie, belle terre des Longueville, où elle avait appris la bataille et la victoire de Nortlingen. Elle s'était empressée d'en écrire une lettre de félicitation à la sœur du victorieux, alors à Paris. Voici la réponse de M<sup>me</sup> de Longueville, que nous devons encore à la gracieuse bienveillance de Monseigneur le duc d'Aumale:

«A Madame la princesse Marie.

«Du 23<sup>e</sup> août 1645.

«Je vous suis très redevable de la bonté que vous avez eue de prendre part à la joie que le bonheur de Monsieur mon frère m'a donnée. C'est une marque très obligeante de l'honneur que vous me faites de m'aimer, que je n'ai point de paroles pour vous exprimer le ressentiment que j'en ai. Je crois que vous ne doutez pas de ma reconnaissance là-dessus; c'est pourquoi j'en quitterai le discours pour vous donner des nouvelles de M. le maréchal de Gramont, comme vous me l'ordonnez. Je vous dirai donc qu'il est prisonnier<sup>[625]</sup>, mais pas blessé, à ce que l'on m'a assuré. On espère que sa prison ne sera pas longue. Car nous avons pris le général Glen<sup>[626]</sup>, contre lequel on croit qu'on l'échangera promptement, les ennemis ayant grand besoin d'un homme de commandement parmi eux, et ayant perdu par la mort de Mercy et par la prison de celui-ci tous les plus considérables qu'ils eussent; ce qui fait croire qu'ils ne feront nulle difficulté de rendre M. le maréchal de Gramont contre Glen, que l'on leur devoit offrir tout à l'heure. Voilà tout ce que j'en ai appris. La pauvre M<sup>me</sup> Montausier est fort affligée de Pisany<sup>[627]</sup>, à ce que l'on m'a dit. Je suis ravie que Trie vous soit agréable et que le séjour ne vous en soit pas incommode. Je souhaite pourtant de tout mon cœur que vous le quittiez bientôt, afin qu'en vous voyant souvent on puisse profiter du temps qui reste à vous avoir encore ici.»

Les Carmélites ne s'étaient pas contentées de faire écrire à la princesse Marie, devenue Reine de Pologne, par M<sup>lle</sup> d'Épernon, pour obtenir sa protection auprès du Pape dans l'affaire de la béatification de la mère de Saint-Joseph, comme nous l'apprennent les deux lettres de la Reine de Pologne, publiées plus haut, p. 402; elles avaient employé auprès d'elle M<sup>me</sup> de Longueville, qui n'avait pas manqué de presser vivement son illustre amie de s'associer<sup>90</sup> à ses démarches, et lui avait même adressé un modèle des lettres qu'elle devait écrire à son ambassadeur à Rome et au Saint-Père<sup>[628]</sup>.

«A la Reine de Pologne et de Suède.

«Mon accouchement m'a empêchée de témoigner plus tôt à Votre Majesté la part que j'ai prise au déplaisir qu'elle a reçu de la perte du prince son beau-fils, et voici la première lettre que j'ai été en état d'écrire depuis ce temps, qui me servira aussi, Madame, à faire une très humble supplication à Votre Majesté, qui est de vouloir écrire au Pape et à l'ambassadeur de V. M. en faveur de la béatification de la bienheureuse mère Madeleine, que V. M. a connue au grand couvent des Carmélites de Paris. Je lui envoie la teneur des lettres qu'elles lui demandent, et la supplie très humblement, si elle leur accorde cette grâce, de me les envoyer quand V. M. les aura écrites, afin que je les envoie à celui qui est chargé de cette affaire, qui les rendra à l'ambassadeur de V. M. quand il sera temps d'agir pour la faire réussir. Et comme il y a dans la lettre que V. M. doit écrire à son ambassadeur de faire constituer des procureurs, ce n'est que pour fortifier la chose; car on ne prétend point obliger V. M. à aucun soin ni à aucune dépense, les Carmélites du grand couvent se chargeant de l'un et de l'autre. Le Roy, la Reine et la Reine d'Angleterre leur ont fait le même honneur que je vous demande pour elles, et duquel j'aurai une obligation très sensible à V. M., que je supplie, avec tous les respects que je lui dois, de me conserver quelque petite place dans son cœur, et de me croire sa très obéissante et très passionnée servante,

ANNE DE BOURBON.»

«Le pauvre La Feuillade a été tué. Je crois que V. M. en sera fâchée.»

FIN DE L'APPENDICE.

591

## NOTES:

[1] JACQUELINE PASCAL, 3<sup>e</sup> édit., *l'Avant-propos* et *l'Introduction*.

[2] Il nous reste à recueillir de tous nos écrits les éléments épars d'une Théodicée nouvelle, particulièrement fondée sur une psychologie exacte fécondée par une induction légitime, avec le double dessein de défendre la grande foi du genre humain contre la détestable philosophie que l'Allemagne, en ces derniers temps, a renvoyée à la France après la lui avoir empruntée, et de défendre aussi la vraie et bonne philosophie contre une dévotion pusillanime, indigne du christianisme et condamnée par l'Église, qui refuse à la raison humaine le droit et la force de s'élever jusqu'à Dieu. Il nous reste surtout à mettre la dernière main à cette traduction de Platon, dont nous voudrions faire le monument le moins fragile de notre entreprise philosophique.

[3] Nous nous bornerons à citer et à remercier ici M. Planche et M. Nettement, M. Cuvilier-Fleury et M. de Pontmartin.

[4] Voyez l'ouvrage de Villefore: *la Vie de madame la duchesse de Longueville*, en deux parties. Il y en a deux éditions un peu différentes. La première est de 1738, sans indication de lieu; la seconde, d'Amsterdam, 1739; cette dernière est la plus complète, et celle que nous citerons.

[5] Quatremère de Quincy: *Dissertation sur la statue antique de Vénus, découverte dans l'île de Milo*, in-4<sup>o</sup>; et *Recueil de dissertations archéologiques*, 1836, in-8<sup>o</sup>, p. 143.

[6] Millingen: *Ancient unedited Monuments*, in-fol.; London, 1826, p. 15, pl. VIII.

[7] Nous trouvons dans plusieurs manuscrits jansénistes cette pièce curieuse, sous ce titre: *Caractère de M<sup>me</sup> de Longueville*. Villefore ne l'a point ignorée. Voyez 1<sup>re</sup> partie, p. 25.

[8] Pourquoi ne pas lever aujourd'hui ce voile transparent? L'aimable et noble personne à laquelle nous pensions avait nom en ce monde Albertine de Staël, duchesse de Broglie.

[9] Collection Petitot, t. LI, p. 455.

[10] Cette maladie lui survint l'année même de son mariage; il ne lui en resta presque aucune trace. Voyez plus bas, chap. III, (p. 206).

[11] Édit. d'Amsterdam, 1731, t. I<sup>er</sup>, p. 185.

[12] *Ibid.*, p. 219.

[13] *Mémoires*, édit. d'Amsterdam, 1750, t. I<sup>er</sup>, p. 44.

[14] *Mémoires*, t. II, p. 16-17.

[15] *Mémoires*, édit. d'Amsterdam, 1735, t. I<sup>er</sup>, p. 45.

[16] M<sup>me</sup> DE SABLÉ, 2<sup>e</sup> édit., chap. VI, p. 325. Sur M<sup>lle</sup> de Vandy, voyez le même ouvrage, *ibid.*

[17] Lettre inédite à M<sup>me</sup> de Montfort, qu'a bien voulu nous communiquer M. La Vallée, l'exact et dévoué éditeur de M<sup>me</sup> de Maintenon.

[18] Dans un ouvrage obscur, intitulé: *La vie de Pierre Dubose, ministre du saint Évangile, enrichie de lettres, de harangues, etc.*, ROTTERDAM, 1698, in-8<sup>o</sup>, nous trouvons une harangue adressée à Caen, en juin 1648, à M<sup>me</sup> de Longueville, où le bon ministre protestant parle presque comme Scudéry. P. 328: «Le portrait, Madame, que la renommée fait de vous, est connu par toute la terre; et chacun y trouve tant de merveilles qu'on ne peut croire qu'il ne flatte l'original que quand on a le bonheur de vous voir. Alors on reconnoît que

tout ce que la voix publique dit de Votre Altesse n'est qu'un petit crayon de ce que vous êtes.... On ne sauroit jamais assez bien dépeindre cet agréable mélange de douceur et de majesté qui tempère votre visage, et qui donne de la hardiesse et de la crainte en même temps à ceux qui ont l'honneur d'approcher de votre personne. On ne sauroit exprimer cette adresse inimitable qui paroît en toutes vos actions, cette brillante vivacité qu'on admire dans vos paroles, cet air gracieux et pompeux qui fait respecter même votre silence. Surtout, de quel pinceau pourroit-on représenter cet esprit formé de la main des Grâces et cultivé de celle des Muses, qui ne produit rien en vous que de judicieux, de délicat, d'éclatant, qui vous acquiert l'admiration du siècle, les ravissements de la cour, les applaudissements des provinces, et qui a mérité les hommages des ennemis mêmes à Münster, et les a mis à vos pieds, pendant qu'ils refusoient la paix à toute l'Europe.»

[19] LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE AU XVII<sup>E</sup> SIÈCLE, d'après *le Grand Cyrus*, t. I<sup>ER</sup>, chap. I<sup>ER</sup>, p. 32.

[20] Attique du Nord.

[21] Une note, placée derrière le cadre, dit que cette copie a été faite, en 1834, d'après le portrait de Du Cayer, de l'année 1634.

[22] M. de Montmorency a bien voulu prêter ce portrait, avec ceux de la belle Charlotte et de M. le Prince, à la ville de Chartres pour son *Exposition d'objets d'art* de 1858.

[23] La copie de Versailles avait déjà un peu grossi tous les traits de l'aimable figure. Le gracieux ovale s'est élargi; le nez est trop fort, et le menton celui d'une femme de vingt à vingt-cinq ans. La gravure que M. Gavard en a donnée dans les *Galerias de Versailles* a encore empiré le mal: elle a fait pour la copie de Versailles ce qu'avait fait celle-ci pour le portrait de Du Cayer. Ce serait à la photographie de sauver à la fois et de populariser ce délicieux portrait et celui de Charlotte de Montmorency.

[24] *Pacificatores orbis christiani*, etc., in-fol. Rotterodami, 1697. Odieuvre a reproduit ce portrait dans *l'Europe illustre*. Voyez plus bas, chap. IV.

[25] Ce précieux portrait a été gâté par des retouches déplorables, et même quelquefois grossières. La gravure de M. Gavard est une vraie caricature. Celle que nous donnons rappelle bien l'original.

[26] Avec cette légende: AN. GEN. BORBONIA. D. LONG. S. P. NOVI CASTRI. Sur l'autre face de la médaille est le portrait de son mari. Il y en a d'assez bonnes copies en bronze.

[27] Ils sont très-peu différents l'un de l'autre et sans date.

[28] Il fait partie des portraits qui se trouvent dans l'ouvrage du petit Beauchâteau, intitulé: *la Muse naissante*, etc., Paris, in-4<sup>o</sup>, 1657.

[29] C'est bien là, en effet, la date de la première édition de la 1<sup>re</sup> partie, comme le dit le privilège: *achevé d'imprimer*, le 7 janvier 1649.

[30] MADAME DE SABLÉ, chap. V, p. 296.

[31] «Haut de 22 pouces, large de 18.» C'est là la seule description qu'en donne M. Vatout, t. II, p. 124 de l'ouvrage intitulé: *Catalogue historique et descriptif des tableaux appartenant à S.A.R. monseigneur le duc d'Orléans*, 4 vol. in-8<sup>o</sup>, 1823.

[32] *Liste des portraits gravés des François et Françaises illustres*, t. IV<sup>e</sup> de la *Bibliothèque historique de la France*, édit. de Fontette.

[33] Nous inclinons à penser que Fontette a rapporté à M<sup>me</sup> de Longueville le beau portrait de Nicolas Poilly, dont l'inscription plus ou moins authentique est: *Mademoiselle de Montpensier*, avec les armes équivoques à la fois des d'Orléans et des Condé. Cependant, dans un ouvrage aussi curieux que bizarre, LE MÉRITE DES DAMES, par le sieur de S. Gabriel, où toutes les belles dames du temps sont passées en revue avec quelques désignations caractéristiques, nous lisons, seconde édition, 1657, p. 300: «M<sup>me</sup> la duchesse de Longueville, beauté martiale, Pallas en chair humaine.» Il est pourtant bien difficile d'admettre qu'on n'ait ni peint ni gravé M<sup>me</sup> de Longueville dans le temps de son plus grand éclat, pendant la Fronde.

[34] Nous citerons trois portraits de M<sup>me</sup> de Longueville convertie que possédait M. Craufurt, et que cet amateur éclairé attribuait à Mignard. Assurément Mignard, rendu à la France depuis 1660, a fort bien pu, depuis cette époque, peindre M<sup>me</sup> de Longueville; mais Monville n'en dit rien dans sa *Vie de Mignard*. Nous n'avons jamais vu les trois portraits que possédait M. Craufurt; nous n'avons pu même découvrir en quelles mains ils sont passés; nous ne pouvons donc que reproduire les indications du *Catalogue des tableaux de M. Quentin Craufurt*, Paris, 1820, p. 44 et 45: «N<sup>o</sup> 152. Ovale; toile; hauteur, 32 p<sup>o</sup>; longueur, 26. Assise, le bras gauche appuyé sur une natte, avec un livre sur ses genoux, et dans le moment de la réflexion; sa tête, placée de trois quarts, est ornée de cheveux blonds qui retombent en désordre sur ses épaules.—N<sup>o</sup> 153. Toile; haut., 70 p<sup>o</sup>; long., 51. En Madeleine, assise près d'un rocher, à l'entrée d'une grotte.—N<sup>o</sup> 154. Toile; haut., 4 p<sup>o</sup>; long., 12. Dans un âge plus avancé; assise, dans un costume de veuve; la tête de trois quarts, ajustée d'un voile noir qui, en retombant sur son épaule, découvre une partie de ses cheveux.»

[35] Villefore, II<sup>e</sup> partie, p. 162 et 163.

[36] T. I<sup>ER</sup>, p. 219.

[37] T. III, p. 59.

[38] T. II, p. 18.

[39] In-12. Nous possédons l'exemplaire de dédicace qui a été entre les mains de M<sup>lle</sup> de Bourbon et porte ses armes.

[40] Villefore, p. 59.

[41] *Mémoires*, t. II, p. 19.

[42] Plus haut, p. 8.

[43] Boileau, dans sa lettre à Perrault, met le comte de Tréville parmi les juges les plus délicats des choses de l'esprit. Saint-Simon s'attache à le peindre, t. IV, p. 184, et achève ainsi son portrait, t. VI, p. 372: il avait été «du grand et du meilleur monde, quelque temps courtisan, puis dévôt et retiré, revenu peu à peu dans un monde choisi, toujours galant, toujours brillant d'esprit et de goût.» Il avait aimé Madame, l'aimable Henriette, et la belle de Ludre; voyez les *Mémoires* de Lafare, et M<sup>me</sup> de Sévigné, lettre du 13 mars 1671. On dit que c'est pour lui qu'a été fait le mot: *parler comme un livre*. C'est l'ARSÈNE des *Caractères de La Bruyère*. Nous en connaissons quelques lettres inédites du meilleur langage, mais qui ne vont pas au delà d'une politesse accomplie.

[44] JACQUELINE PASCAL, *Avant-Propos et Introduction*.

[45] T. I<sup>er</sup>, p. 221: «Je ne crois pas que la reine Élisabeth d'Angleterre ait eu plus de capacité pour conduire un État.»

[46] *Oraison funèbre de la princesse Palatine*.

[47] *Ægidii Menagii Poemata*, depuis la première édition, qui est de 1652, in-4<sup>o</sup>, *Ægidii Menagii Miscellaneu*, jusqu'à l'édition elzévirienne, bien plus complète, de 1663. Dans celle-ci, il y a plus de vingt pièces françaises, latines et italiennes, adressées à M<sup>me</sup> de La Fayette avant et après son mariage. M<sup>me</sup> de Sévigné y est un peu plus épargnée; mais en revanche elle paraît déjà dans l'édition de 1652 et sous son nom et sous celui d'Uranie. L'étude des diverses éditions des poésies galantes de Ménage ne serait pas du tout inutile à l'histoire de M<sup>me</sup> de Sévigné et de M<sup>me</sup> de La Fayette.

[48] Voyez le sonnet italien de M<sup>me</sup> de Sévigné, publié par M. de Montmerqué.

[49] Cette correspondance a été vendue à Sens, en 1849, à la vente de M. Tarbé. Nous l'avons examinée avec soin. Elle se compose d'environ cent soixante-seize lettres inédites, et parcourt presque toute la vie de M<sup>me</sup> de La Fayette. On y voit que Ménage se prit de passion pour ses belles écolières. Rebuté et découragé assez vite par Marie de Rabutin, il se tourna vers la parente de celle-ci, M<sup>lle</sup> de Lavergne, sans être plus heureux, mais sans être traité avec autant de négligence. Le commerce de Ménage avec M<sup>lle</sup> de Lavergne dura même pendant qu'elle fut mariée au comte de La Fayette; il s'anima depuis son veuvage, et avec des vicissitudes de vivacité et de langueur il subsista jusqu'à sa mort. Évidemment M<sup>me</sup> de La Fayette coquetta un peu avec son maître de latin et d'italien, et pendant quelque temps les relations sont assez intimes sans être tendres. Sur la fin, c'est une bonne et parfaite amitié.

Plusieurs lettres montrent avec quel soin M<sup>me</sup> de La Fayette avait étudié sous Ménage les poètes et les bons écrivains, anciens et modernes. Elle le consulte, et elle lui rappelle leurs discussions sur l'emploi de telle ou telle expression. Il est sans cesse question de leur ami commun, Huet, qui écrivit pour *Zaïde* une dissertation sur l'origine du roman. Quelques lignes sur Segrais. Nous ne nous souvenons pas d'avoir rencontré une seule fois le nom de La Rochefoucauld. C'était là probablement la partie délicate et réservée, sur laquelle la belle dame ne consultait guère ses savants amis, et dont elle n'aurait pas laissé approcher la conversation. Ce qu'il y avait entre M. le duc et M<sup>me</sup> la comtesse ne regardait pas l'abbé Huet et l'abbé Ménage. Il fallait être la marquise de Sévigné ou la marquise de Sablé pour se permettre un mot sur un pareil sujet. D'ailleurs nous n'avons ici que les lettres ou plutôt les billets de M<sup>me</sup> de La Fayette; il n'y en a pas un seul de Ménage. La plupart sont autographes, quelques-uns dictés et signés, tous parfaitement authentiques. M. Tarbé avait fait de cette correspondance une copie qui s'est vendue avec les autographes. Le tout appartient aujourd'hui à M. Feuillet.

[50] On peut lire une dissertation de M<sup>me</sup> de Grignan sur le *pur amour* de Fénelon, au t. X des œuvres de M<sup>me</sup> de Sévigné, p. 518, édition Montmerqué.—Sur M<sup>me</sup> de Sévigné, voyez LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE, t. II, ch. XIII, p. 201, etc., avec un charmant billet inédit de sa jeunesse.

[51] Nous reviendrons souvent dans cet ouvrage sur cette distinction de la littérature de Louis XIII et de celle de Louis XIV. Nous disions ailleurs, JACQUELINE PASCAL, *Introduction*, p. 17: «Avançons, voilà le siècle de Louis XIV: c'en est fait de la mâle vigueur du temps de Richelieu; c'en est fait de la libre allure de la Fronde; Louis XIV a mis à l'ordre du jour la politesse, la dignité tempérée par le bon goût. Heureux les génies qui auront été trempés dans la vigueur et dans la liberté de l'âge précédent, et qui auront assez vécu pour recevoir leur dernière perfection des mains de la politesse nouvelle. C'est le privilège de M<sup>me</sup> de Sévigné comme de Molière et de Bossuet.» Voyez aussi LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE, *passim*.

[52] Plus bas, chap. III

[53] Plus bas, p. 36.

[54] Personne n'a été dupe du désaveu qu'il fit par politique des passages de ces Mémoires qui regardaient Condé et sa sœur, car ce sont précisément les plus travaillés et qui trahissent le plus sa main. Ils révoltèrent la conscience publique, dont l'interprète est M<sup>me</sup> de Motteville, t. V, p. 114-115, et p. 132.

[55] MADAME DE SABLÉ, ch. III.

[56] Bibliothèque impériale, papiers de Gaignières, n<sup>o</sup> 771, p. 567: «Pension de 8,000 livres au duc de La Rochefoucauld, le 11 juillet 1659.»

[57] Publiée en 1817, par M. Renouard, et qui se trouve aussi dans l'édition de Petitot, *Mémoires*, t. LI, p. 393.

[58] Édit. d'Amsterdam, 1733, p. 12.

[59] T. II, p. 15.

[60] Petitot, t. XLVII, p. 41.

[61] T. L de la collect. Petitot et t. II des *Mémoires*, p. 136.

[62] M<sup>me</sup> DE CHEVREUSE, chap. III, p. 142.

[63] Collection Petitot, t. LI, p. 396.

[64] *Ibid.*, p. 398.

[65] Lettre inédite et autographe de notre collection.

[66] Collect. Petitot, t. LI, p. 398-399.

[67] Coll. Petitot, p. 399, etc.

[68] Coll. Petitot, p. 462.

[69] *Ibid.*, p. 401.

[70] T. III, p. 295.

[71] *Ibid.*, p. 393.

[72] P. 47.

[73] *Ibid.*

[74] Nous l'avons trouvée à la bibliothèque de l' Arsenal parmi les manuscrits de Conrart, et nous la publierons dans l'ouvrage que nous préparons: *M<sup>me</sup> de Longueville pendant la Fronde*.

[75] Petitot, t. LII, p. 24.

[76] *Ibid.*, p. 72.

[77] Coll. Petitot, p. 71.

[78] *Ibid.*, p. 79-80.

[79] M<sup>me</sup> de Nemours, p. 150.

[80] La Rochefoucauld, p. 198 de l'édition de 1662: «Le prince de Condé étoit averti du dessein qu'elle auroit eu de ruiner son parti par des voies fort extraordinaires pour les intérêts du duc de Nemours, et craignoit que si une même préoccupation lui prenoit pour un autre, elle ne fût capable de se porter aux mêmes extrémités si celui-là le désiroit.» *Était averti*, et par qui, sinon par La Rochefoucauld, qui avait alors toute la confiance de Condé? Cet odieux passage est un peu adouci dans l'édition de Petitot, t. LII, p. 132.

[81] T. V, p. 114-115.

[82] M<sup>me</sup> de Sévigné en doute fort. Lettre du 7 octobre 1676: «Je ne crois pas que ce qui s'appelle amoureux, il l'ait jamais été.» Il dit lui-même dans son portrait: «Moi qui connois tout ce qu'il y a de délicat et de fort dans les sentiments de l'amour, si jamais je viens à aimer, ce sera assurément de cette sorte. Mais de la façon dont je suis, je ne crois pas que cette connoissance que j'ai passe jamais de l'esprit au cœur.» Segrais (Mémoires anecdotes, édit. d'Amsterdam, 1723, p. 113): «M. de La Rochefoucauld disoit qu'il n'avoit trouvé de l'amour que dans les romans: pour lui, qu'il n'en avoit jamais senti.»

[83] T. V, p. 132.

[84] Édit. de 1662, p. 229-232; Petitot, p. 156-158.

[85] T. II, p. 129.

[86] Voyez MADAME DE SABLÉ, chap. III.

[87] Mémoires anecdotes, p. 31.

[88] T. I<sup>er</sup>, p. 217.

[89] Dans l'ouvrage qui pourra recevoir ce titre: *Pénitence et dernières années de M<sup>me</sup> de Longueville*.

[90] MADAME DE SABLÉ, chap. IV.

[91] Nous connaissons et nous avons lu un billet autographe de Louis XIV à M<sup>lle</sup> de La Vallière, avant qu'elle eût cédé, qui atteste une passion d'une véhémence irrésistible.

[92] Nous empruntons la traduction que Villefore a donnée de cette partie de la relation italienne du cardinal, I<sup>re</sup> partie, p. 21 et 22.

[93] T. I<sup>er</sup>, p. 44.

[94] Cabinet des médailles; en argent, avec cette légende: CAR. MARG. MOMMORANTIA. PRINCIP. CONDÆI UXOR; au revers la figure de son mari.—Il y en a des copies en bronze.

[95] Cabinet des estampes, collection Gaignières, t. X, et Montfaucon t. V, p. 434. Le grand portrait que le dessin de Gaignières reproduit en petit est-il celui dont parle Scudéry dans son *Cabinet de M. de Scudéry*, p. 54, et qu'il attribue à Pelerin?

[96] Comme nous l'avons dit, l'original est chez M. le duc de Montmorency; mais on en peut voir une copie à Versailles, attique du nord. Voyez plus haut, p. 12.

[97] Sans date ni signature, avec cette inscription au bas: *Charlo. Marguer. de Montmore. princesse de Condé*. En veuve, c'est-à-dire au moins en 1647, son mari étant mort à la fin de 1646, et elle-même en 1650, C'est du cabinet de M. Craufurd que provient ce tableau, un des ornements du salon de M. le duc de Montmorency Luxembourg, à Châtillon-sur-Loing.—Parmi les portraits gravés de M<sup>me</sup> la Princesse, celui de Moncornet reproduit évidemment Du Cayer, en le défigurant, et Daret a copié Michel Lasne, lequel a gravé le portrait peint de M. le duc de Luxembourg.—Les Carmélites avaient un émail de Petitot de leur belle bienfaitrice. Voyez l'APPENDICE, notes du chap. I<sup>er</sup> (p. 410).

[98] *Mémoires de Bassompierre*, Petitot, t. XIX, p. 385: «Sous le ciel il n'y avoit lors rien si beau que M<sup>lle</sup> de

Montmorency, ni de meilleure grâce, ni plus parfaite.»

[99] Voyez au commencement des *Mémoires* de Fontenai-Mareuil le récit de tous les moyens qu'employait Henri IV pour voir la Princesse malgré son mari, et des ruses et déguisements auxquels il s'abaissait. Bassompierre, *ibid.*, dit que «c'étoit un amour forcené que le sien, qui ne se pouvoit contenir dans les bornes de la bienséance.»

[100] Il est certain que depuis longtemps Henri IV se tenait prêt à agir contre l'Espagne, que les prétentions de la cour de Madrid sur la succession de Clèves, et la prise de Juliers par l'Archiduc lui étaient de puissants motifs; mais il n'est pas moins certain que ce fut le refus de l'Espagne de renvoyer M. le Prince et sa femme en France qui le décida, et lui mit l'épée à la main. Dès que Henri IV apprend l'enlèvement de la Princesse, il se trouble, assemble son conseil, contraint tous ses ministres d'opiner sur la plus sûre manière de faire revenir en France le Prince et sa femme, envoie coup sur coup en Flandre et Praslin, capitaine de ses gardes, et le marquis de Cœuvres, qui tente d'enlever la Princesse, et M. de Préaux, qui la redemande au nom de sa famille. Ses anciennes indécisions cessent tout à coup, et la passion emporte ce que la politique de Bouillon, de Sulli et de Lesdiguières n'avait pu encore obtenir. Voyez Bassompierre et Fontenai-Mareuil, et aussi une pièce très curieuse, intitulée: *Négotiation faite à Milan avec le prince de Condé en 1609*, dans le *Recueil de plusieurs pièces servant à l'histoire moderne*, in-12, Cologne, 1663.

[101] Il voulut mourir entre les mains du nonce apostolique et de six jésuites, et légua son cœur à la compagnie. Voyez la GAZETTE pour l'année 1646, n° 163, p. 1229: *Abrégé de la vie et de la mort de Henri de Bourbon, prince de Condé*.

[102] Il y a un grand nombre d'excellents portraits gravés d'Henri de Bourbon, depuis son enfance jusqu'à sa mort, depuis Thomas de Lew jusqu'à Grégoire Huret. Nous n'en connaissons d'autre portrait peint que celui de Du Cayer, que possède M. le duc de Montmorency, et dont la copie est à Versailles. M. le Prince est là représenté en 1634 avec une vérité frappante. Il a les cheveux et la barbe légèrement roux; ce qui confirme notre conjecture que le personnage important et mystérieux qui joue un si grand rôle dans les premiers carnets de Mazarin sous le nom de *Il Rosso*, est le prince de Condé. Voyez nos articles du *Journal des Savants*, octobre 1854 et 1855..

[103] Nous trouvons sur tout cela des détails nouveaux et curieux dans un *Journal historique et anecdote de la cour et de Paris*, au t. XI, in-4°, des manuscrits de Conrart. Ce journal inédit, qui mériterait de voir le jour, et qui est écrit tout entier de la main bien connue d'Arnauld d'Andilly, commence au 1<sup>er</sup> janvier 1614 et va jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1620.

«Le 19 Mai 1617, M. le Prince fait supplier le Roi de faire une œuvre charitable en lui faisant bailler sa femme, à la charge qu'elle demeureroit prisonnière avec lui.

«26 Mai 1617, M<sup>me</sup> la princesse de Condé va saluer le Roi et le supplier de lui vouloir permettre d'entrer prisonnière dans la Bastille avec M. le Prince. Le Roy le lui accorde, et d'y mener seulement une damoiselle. Sur quoi son petit nain ayant supplié le Roi de trouver bon qu'il n'abandonnât pas sa maîtresse, Sa Majesté le lui permit aussi. La même après-dînée, M<sup>me</sup> la Princesse entra dans la Bastille, où elle fut reçue de M. le Prince avec tous les témoignages d'amitié qui se peuvent imaginer, et jusques-là qu'il ne la laissa jamais en repos qu'elle lui eût dit qu'elle lui pardonnoit.»—Dans ce même journal, il est souvent question de la mauvaise conduite du prince envers sa femme, sur laquelle il n'y a pas un seul mot de blâme.

«31 Aoust 1617. Entreprise pour sauver M. le Prince de la Bastille, découverte.»

«15 Septembre 1617. M. le Prince mené de la Bastille au bois de Vincennes... M<sup>me</sup> la Princesse alla aussi avec lui en carrosse, n'ayant voulu entrer en litière. On dit qu'au commencement M. le Prince croyoit seulement qu'on lui vouloit ôter sa femme. M. de Vitry, M. de Persan, M. de Modène étoient avec lui dans le carrosse. Depuis qu'il a été dans le bois de Vincennes, on lui a permis, environ le commencement d'octobre, de se promener sur l'épaisseur d'une grosse muraille qui est en forme de galerie. M. de Persan est demeuré dans le donjon du bois de Vincennes pour garder M. le Prince avec la plus grande partie des soldats qu'il avoit dans la Bastille, et M. de Cadenet (depuis duc et maréchal de Chaulnes, un des frères du connétable de Luynes), avec douze compagnies du régiment de Normandie, fait garde dans la cour du château, d'où les soldats ne sortent pas.»

«Environ le 20 Décembre 1617. M<sup>me</sup> la Princesse très malade. Elle accouche dans le bois de Vincennes, à sept mois, d'un fils mort-né, et fut plus de quarante-huit heures sans mouvement ni sentiment. Jamais personne n'a été en une plus grande extrémité sans mourir. Entre autres médecins, M. Duret et M. Pietre l'assistèrent avec un soin extrême. Sur ce que M. le Prince désiroit qu'on fit des obsèques à ce petit enfant, M. l'évêque de Paris assembla des théologiens, lesquels jugèrent que, puisque n'ayant point reçu le baptême il n'étoit point entré en l'église, on ne devoit user d'aucunes cérémonies sur le sujet de sa mort.»

«5 Septembre 1618. M<sup>me</sup> la Princesse accouche de deux garçons morts. Le Roi témoigne d'un grand déplaisir. Plusieurs personnes eurent permission de l'aller voir.»

«21 Mars 1619. M. le Prince tombe malade. Mardi, 2 avril, MM. Hatin, Duret et Seguin vont au Louvre représenter l'état de la maladie. La cause en étoit attribuée à profonde mélancolie. Il fut tenu plusieurs jours hors d'espérance. Il fut permis à M<sup>me</sup> sa mère, à M<sup>me</sup> la Comtesse, à M<sup>me</sup> de Ventadour, à M<sup>me</sup> la comtesse d'Auvergne, à M<sup>me</sup> de la Trémoille, à M<sup>me</sup> de Fontaines, à M<sup>me</sup> la Grande, etc., de l'aller visiter. Le lundi, 8 avril, le Roi lui renvoie son épée par M. de Cadenet, et lui écrit: «Mon cousin, je suis bien fâché de votre maladie. Je vous prie de vous réjouir. Incontinent que j'aurai donné ordre à mes affaires, je vous donnerai votre liberté. Réjouissez-vous donc, et ayez assurance de mon amitié. Je suis, etc.»

«28 Août 1619. Entre minuit et une heure, M<sup>me</sup> la Princesse accouche d'une fille dans le bois de Vincennes.»

«17 octobre 1619. Conseil tenu, où l'on prit la dernière résolution de faire sortir M. le Prince.»

«Le 18, le Roi va à Chantilly pour y attendre M. le Prince.»

«Le 19, M. de Luynes va trouver M. le Prince au bois de Vincennes.»

«Le 20, M. de Luynes va de bon matin au bois de Vincennes, et monte en carrosse avec M. le Prince et M<sup>me</sup> la Princesse, où étoient aussi MM. de Cadenet et de Modène. Il vint trouver le Roi à Chantilly, et le vit dans un

cabinet où l'on dit qu'il se mit à genoux et fit des protestations extrêmes de fidélité et de ressentiment de l'obligation qu'il lui avoit.»

«Le 22. Le Roi revient à Compiègne accompagné de M. le Prince. M<sup>me</sup> la Princesse y arriva et vit la Reine le même jour.»

[104] Une charmante gravure de Grégoire Huret, en tête du *Palatium reginæ Eloquentiæ*, montre l'Éloquence, qui ressemble bien à M<sup>lle</sup> de Bourbon, découvrant les trésors de son temple au jeune Louis, suivi du petit Armand déjà en abbé.

[105] Une sorte d'école civile et militaire où, après le collège, on suivait des exercices qui préparaient à la carrière des armes.

[106] *Mémoires de l'abbé Arnauld*, Petitot, II<sup>e</sup> série, t. XXXIV, p. 134: «C'étoit un homme extraordinaire dans sa profession. Quoiqu'il fût fort exact à faire faire tous les exercices, on peut dire que c'étoit la moindre chose qu'on apprenoit chez lui. Il s'appliquoit particulièrement à régler les mœurs, et jamais personne ne fut plus propre à former les jeunes gens à la vertu, soit en louant à propos ceux qui faisoient bien, soit en reprenant fortement les autres, et imprimant en tous un respect dont on ne pouvoit se défendre, tant il savoit tempérer sagement la bonté qui lui étoit naturelle par une sévérité nécessaire..... M. le duc d'Enghien qui, sous un nom si glorieux et ensuite sous celui de prince de Condé, s'est acquis la réputation du plus grand capitaine du siècle, entra aussi quelques jours après chez M. de Benjamin, et c'est, je crois, la plus forte preuve qu'on puisse donner de l'estime dans laquelle étoit cet excellent maître, qu'on l'ait jugé digne de former un si grand disciple.»

[107] *Mémoires de Lenet*, édition de M. Aimé-Champollion, dans la collection de Michaud, III<sup>e</sup> série, t. III, p. 448. C'est la seule bonne édition de ces précieux Mémoires.

[108] Suivent onze plans sur vélin des places de la Bourgogne, avec des remarques du jeune prince.

[109] *Mémoires de Lenet*, p. 458.

[110] *Ibid.*, p. 455.

[111] *Mémoires*, p. 455.

[112] Le frère aîné de celui qui, ayant pris son titre après sa mort, se distingua aussi par sa beauté, sa bravoure et sa galanterie, joua un assez grand rôle dans la vie de M<sup>me</sup> de Longueville, et périt dans un duel insensé contre le duc de Beaufort, son beau-frère.

[113] Sur Henri de Montmorency, voyez MADAME DE SABLÉ, chap. I<sup>er</sup>, p. 22 et suiv.

[114] Paris, 1800, in-8<sup>o</sup>.

[115] On s'empresse de toutes parts à recueillir les cartulaires des vieilles abbayes: pourquoi un ami de la religion et des lettres ne s'occuperait-il pas de combler une des lacunes les plus regrettables de la *Gallia christiana*, en rassemblant sous le nom de *Cartulaire du couvent des Carmélites du faubourg Saint-Jacques* une foule de pièces que nous avons tenues entre les mains et qui établiraient sur des monuments authentiques l'histoire de cette intéressante congrégation, depuis les premières années de son établissement jusqu'à la révolution française? Du moins on trouvera dans l'APPENDICE, à la fin de ce volume, de curieux et riches matériaux pour l'histoire de l'illustre couvent dans presque toute l'étendue du XVII<sup>e</sup> siècle.

[116] APPENDICE, notes du chap. I<sup>er</sup>.

[117] APPENDICE, notes du chap. I<sup>er</sup>.

[118] Archives générales, section domaniale, 1<sup>re</sup> liasse de la cote C: «Lettres patentes du Roy Henry IV pour l'établissement de l'ordre des religieuses de Notre-Dame du mont Carmel, vérifiées en parlement le 1<sup>er</sup> octobre 1602, à la très humble supplication de notre chère et bien aimée cousine, la demoiselle de Longueville.» En d'autres pièces il est dit aussi: «Ledit seigneur (le Roy Henry) inclinant favorablement à la supplication faite par demoiselle Catherine d'Orléans, fille de feu messire Henry d'Orléans, duc de Longueville et de Touthville...»

[119] C'est depuis ce temps-là que le couvent de la rue Saint-Jacques a été appelé le grand couvent, par opposition à la maison de la rue Chapon.

[120] L'acte de donation qui est aux Archives générales, est fait tant au nom de la duchesse douairière de Longueville qu'au nom de son fils, le futur mari d'Anne de Bourbon. «Madame Catherine de Gonzagues et de Clèves, duchesse de Longueville et de Touthville, veuve de feu très haut et très puissant prince Henry d'Orléans, en son vivant duc de Longueville et de Touthville, comte souverain de Neufchâtel et de Valengin en Suisse, aussi comte de Dunois et de Tancarville, etc., demeurant à Paris, en son hostel de Longueville, rue des Poulies, paroisse Saint-Germain de l'Auxerrois, tant en son nom que comme tutrice, soy faisant et se portant fort pour monseigneur Henry d'Orléans, son fils, aussi duc de Longueville et de Touthville...» Catherine de Gonzagues et de Clèves était sœur de Charles de Gonzagues, duc de Nevers, le père de Marie et d'Anne de Gonzagues, la reine de Pologne et la Palatine. Son fils, Henri II, jouant à la paume à l'âge de vingt ans, fit un effort, et une de ses épaules devint plus grosse et plus élevée que l'autre. Tout l'art des médecins fut impuissant. La mère désolée s'adressa à M<sup>me</sup> Acarie, alors sœur Marie de l'Incarnation. Celle-ci se mit en prière devant le Saint-Sacrement, et le lendemain la taille du jeune duc était fort améliorée. Par reconnaissance, la mère et le fils fondèrent la maison de la rue Chapon, la dotèrent de dix mille écus en argent et de deux mille livres de rentes. Le duc de Longueville a rendu témoignage de ce fait devant les commissaires apostoliques chargés des recherches pour la béatification de M<sup>me</sup> Acarie. Catherine de Gonzagues mourut en 1629.—On trouve aux Archives divers actes qui prouvent que la nièce de Richelieu, M<sup>me</sup> la duchesse d'Aiguillon, était aussi une des bienfaitrices de l'un et de l'autre couvent. «Marie Vignerot, duchesse d'Esguillon, demeurant en son hostel, sis à Saint-Germain-des-Prés, paroisse de Saint-Sulpice...»

[121] Voyez le plan de Paris de Gomboust, de 1652, et le plan dit de Turgot, de 1740.

[122] *Histoire manuscrite*, t. II.

- [123] Nous avons ailleurs établi que des trois sources de la connaissance humaine, l'intuition, l'induction, la déduction, la première est de beaucoup la plus féconde et la plus élevée. C'est l'intuition qui, par sa vertu propre et spontanée, découvre directement et sans le secours de la réflexion toutes les vérités essentielles; c'est la lumière qui éclaire le genre humain; c'est le principe de toute inspiration, de l'enthousiasme, et de cette foi inébranlable et sûre d'elle-même, qui étonne le raisonnement réduit à la traiter de folie, parce qu'il ne peut s'en rendre compte par ses procédés ordinaires. Voyez DU VRAI, DU BEAU ET DU BIEN, leç. III, p. 60, leç. V, p. 108; surtout *Philosophie de Kant*, leç. VI, p. 210 et suiv.
- [124] APPENDICE, notes du chapitre I<sup>er</sup>. Les Carmélites ont encore la tête de leur vénérable mère. Elle est forte et grosse. Un portrait d'elle, conservé par le couvent, lui donne une figure d'un caractère puissant. Il a été gravé bien des fois, entre autres par Regnesson et Boulanger.
- [125] Les Carmélites ont un petit portrait peint sur bois de la mère Marie de Jésus, déjà vieille, mais d'un visage noble et doux. Il a été fort bien gravé par Grignon et par Regnesson.
- [126] APPENDICE, notes du chap. I<sup>er</sup>.
- [127] APPENDICE, notes du chap. I<sup>er</sup>.
- [128] Les Carmélites ont bien voulu nous laisser voir un portrait peint sur toile de la mère Marie Madeleine, qui ne dément pas sa réputation de beauté. La figure est de l'ovale le plus parfait; les yeux du bleu foncé le plus doux; le front noble; l'aspect général d'une grandeur et d'une grâce achevée. Il est difficile de rien voir de plus beau.
- [129] Nous citerons les plus connus des visiteurs généraux de l'ordre: en 1614, le cardinal de Bérulle; en 1619, le père de Condren, le second général de l'Oratoire; en 1627, l'abbé de Bérulle, neveu du cardinal, etc. Parmi les supérieurs du monastère on compte, dans les premiers temps, le père Gibieuf, savant oratorien, un des correspondants de Descartes; plus tard, en 1662, M. Feret, docteur en théologie et curé de Saint-Nicolas-du-Chardonnet; en 1678, M. Pirot, docteur de Sorbonne; en 1715, M. Vivant, grand vicaire du cardinal de Noailles; en 1747, M. l'évêque de Bethléem, célèbre pour avoir extirpé le jansénisme, qui s'était introduit aux Carmélites à la fin du siècle précédent.
- [130] Ses lettres d'Espagne à M<sup>me</sup> de Coulanges sont, pour l'agrément du style, fort au-dessus de celles de M<sup>me</sup> des Ursins. Voyez *Lettres de M<sup>me</sup> la marquise de Villars*, etc., Paris, 1759, et ce qu'en dit M<sup>me</sup> de Sévigné, lettres du 8 octobre 1679 et du 28 février 1680.
- [131] Le portrait peint qui nous a été montré la représente en effet de la figure la plus heureuse, avec de charmants yeux bleus, un beau front, et l'air à la fois vif et agréable.
- [132] Lettre du 5 janvier 1680.
- [133] Lettre du 22 novembre 1688.
- [134] Édition de Lebel, t. XXXIX, p. 690.
- [135] Variante de nos manuscrits: *pesées*.
- [136] Billet autographe dont nous devons la communication aux dames Carmélites.
- [137] Ne nous étonnons pas de cette orthographe: c'était encore celle de Pascal, vers 1660. Voyez nos ÉTUDES SUR PASCAL, 5<sup>e</sup> édit., p. 456.
- [138] Cela date ce billet: il a donc été écrit quelque temps après la mort de la mère Madeleine de Saint-Joseph, c'est-à-dire en 1637.
- [139] Plusieurs lignes effacées plus tard et entièrement illisibles, et une moitié de page coupée.
- [140] M<sup>lle</sup> Nicolas, née à Bordeaux en 1589, «agréable de corps et d'esprit, disent nos manuscrits, et qui plaisoit à tout le monde.» Ayant lu, tout enfant, la vie de Catherine de Sienne, elle se consacra à l'imiter, entra aux Carmélites en 1608, à dix-neuf ans, et mourut à trente-trois, en 1620. On conserve aux Carmélites le petit portrait peint dont parle ici M<sup>lle</sup> de Bourbon, et qui représente Catherine de Jésus en extase. APPENDICE, notes sur le chap. I<sup>er</sup>.
- [141] Sur toutes ces religieuses, voyez l'APPENDICE, notes du chap. I<sup>er</sup> (p. [343](#)).
- [142] Paris, 1774, in-12.
- [143] T. I<sup>er</sup>, p. 369.
- [144] T. I<sup>er</sup>, p. 74.
- [145] *Ibid.*, p. 79.
- [146] T. I<sup>er</sup>, p. 124.
- [147] *Ibid.*, p. 146.
- [148] Le roi de Pologne, Wladislas, venait d'épouser Marie de Gonzagues, fille du duc de Nevers, sœur de la Palatine. Après la mort de ce premier mari, elle passa avec la couronne à son frère Casimir, que M<sup>lle</sup> d'Épernon avait refusé.
- [149] Sa belle-mère, Marie du Cambout, nièce de Richelieu, que le cardinal fit épouser au duc d'Épernon, comme il fit épouser une autre de ses nièces, M<sup>lle</sup> de Brézé, au duc d'Enghien. M<sup>me</sup> d'Épernon fut maltraitée par son mari, et mourut dans la retraite en 1691. Elle était sœur de l'abbé du Cambout de Pontchâteau, célèbre janséniste. Voyez deux portraits d'elle dans les divers portraits de Mademoiselle.
- [150] Il faut voir dans l'abbé Montis la vive résistance que M<sup>lle</sup> d'Épernon eut à vaincre de la part de son frère, le duc de Candale, surtout de la part de son père, qui en appela au parlement et au pape; la mort du duc de Candale, ses restes apportés aux Carmélites; la conversion du duc d'Épernon par les soins de sa fille, les plus

beaux traits de la vie d'Anne Marie de Jésus, et la sainteté de sa mort. Elle fut une des bienfaitrices du couvent. *Histoire manuscrite*, t. I<sup>er</sup>, p. 558. «Les dons que fit Anne Marie de Jésus montèrent à plus de cent cinquante mille livres. Outre cette somme prodigieuse, M. le duc d'Épernon, son père, mort en l'année 1661, se trouvant sans héritiers, donna ici par son testament cent mille livres sur les seize cent mille qu'il laissoit en legs pieux, sans néanmoins parler de sa fille, mais en considération de la demande qu'il fit que son cœur y fût inhumé, celui du duc de Candale, son fils, mort en 1658, y étant déjà, afin que l'on fit quelques services et prières pour le repos de leurs âmes. Ce seigneur avoit déjà assigné à la maison, la vie durant de notre très honorée sœur Anne Marie, trois mille livres de pension, trouvant que les soixante mille livres qui étoient regardées comme sa dot étoient une somme trop modique et bonne seulement pour doter une demoiselle qui l'avoit suivie.» La demoiselle dont il est ici question et dont parle aussi Mademoiselle, se nommait Bouchereau. «Étant, dit l'abbé Montis (p. 34), d'une figure agréable, elle s'occupa pendant quelques années d'un bien aussi fragile; mais plus tard elle revint à la piété, et, désirant se faire religieuse et conjecturant les vues de M<sup>lle</sup> d'Épernon, elle lui ouvrit son cœur, et la conjura de l'emmenner avec elle, ce qui fut aisément accordé.» M<sup>lle</sup> Bouchereau mourut pendant son noviciat avant d'avoir fait profession.

C'est par erreur que, sur la foi de l'abbé Montis, dans la Vie abrégée de la mère Agnès jointe à celle de M<sup>lle</sup> d'Épernon, p. 291, le savant éditeur des œuvres de Bossuet suppose, t. XXXIV, p. 690, que la belle lettre sur la mère Agnès est adressée à «M<sup>me</sup> d'Épernon, prieure des Carmélites du faubourg Saint-Jacques,» car M<sup>lle</sup> d'Épernon, c'est ainsi qu'il la faut appeler, n'a jamais été prieure. Bossuet écrivit à la prieure qui succéda à la mère Agnès, soit la mère Claire du Saint-Sacrement, morte au début de sa charge, soit plutôt celle qui la remplaça presque immédiatement, c'est-à-dire la mère Marie du Saint-Sacrement, dans le monde M<sup>me</sup> de La Thuillerie, qui fit ses vœux en 1654, fut prieure de 1691 à 1700, et mourut en 1705. Nos manuscrits contiennent plusieurs copies anciennes de la lettre de Bossuet qui ont toutes la suscription: *A la mère du Saint-Sacrement*.

En 1680, M<sup>me</sup> de Sévigné, accompagnant Mademoiselle aux Carmélites, y revit M<sup>lle</sup> d'Épernon et la trouva bien changée. Lettre du 5 janvier 1680, édit. Montmerqué, t. VI, p. 92: «Je fus hier aux Grandes Carmélites avec Mademoiselle, qui eut la bonne pensée de mander à M<sup>me</sup> Lesdiguières de me mener. Nous entrâmes dans ce saint lieu. Je fus ravie de l'esprit de la mère Agnès. Elle me parla de vous, comme vous connoissant par sa sœur (M<sup>me</sup> la marquise de Villars). Je vis M<sup>me</sup> de Stuart, belle et contente (elle fit profession cette année même, disent nos manuscrits, sous le nom de sœur Marguerite de Saint-Augustin, et mourut en 1722). Je vis M<sup>lle</sup> d'Épernon... Il y avoit plus de trente ans que nous ne nous étions vues: elle me parut horriblement changée.»

Et pourtant, sans être d'une grande beauté, elle avait été la digne sœur du beau Candale. Le couvent des Carmélites en possède deux portraits peints. L'un est assez grand, et la représente, de quarante à cinquante ans, pâle et malade, mais agréable encore. Le meilleur et le mieux conservé la montre jeune et charmante. Sa figure est délicate et gracieuse, mais de cette grâce fragile que les années ne doivent pas respecter. Elle est peinte le sourire sur les lèvres, et telle qu'elle était dans le monde. On l'aura plus tard arrangée en Carmélite. C'est vraisemblablement le portrait même de Beaubrun, si bien gravé par Edelinck.

[151] Tome I<sup>er</sup>.

[152] *L'Histoire manuscrite*, t. I<sup>er</sup>, contient les épitaphes de Michel de Marillac, de Marguerite et Catherine d'Orléans, de M<sup>me</sup> la Princesse, de la princesse de Conti, etc. Quand le garde des sceaux de Marillac fut arrêté, la mère Madeleine de Saint-Joseph essaya par toutes sortes de voies de le servir et de le consoler dans son malheur. Sans égard à ce qu'en pourrait penser le cardinal de Richelieu, qui était alors plus puissant que jamais, elle fit exposer le Saint-Sacrement soixante jours et soixante nuits, elle fit faire quantité de prières, elle écrivit souvent au pieux exilé, elle fit parler au cardinal pour qu'il fût traité avec moins de rigueur, et après sa mort elle demanda avec instance et obtint de faire venir son corps de Châteaudun, lui érigea un tombeau dans la chapelle de Sainte-Thérèse au bas du sanctuaire, et composa elle-même cette épitaphe qui n'est pas sans dignité: «Ci-gît messire Michel de Marillac, garde des sceaux de France, lequel ayant été constitué en cette dignité et plusieurs autres, a toujours gardé dans son cœur l'estime des vrais honneurs et richesses de l'éternité, faisant plusieurs bonnes œuvres, gardant très soigneusement la justice, cherchant la gloire de Dieu, soutenant son Église, secourant les opprimés, donnant quasi tout ce qu'il avoit aux pauvres; et au temps que par la Providence il fut privé de tout emploi et de toutes charges, il fit paroître sa grande magnanimité et le mépris des choses de la terre, vivant très content et s'acheminant à la sainte mort en laquelle il a passé de ce monde en l'autre, l'an de grâce 1632.»

[153] *Histoire manuscrite*, t. I<sup>er</sup>, p. 491 et 492.

[154] *Histoire manuscrite*, t. I<sup>er</sup>, *ibid.*

[155] Il n'est pas surprenant que M<sup>lle</sup> de Bourbon ait songé à se faire carmélite, puisque sa mère y pensa aussi très sérieusement. *Histoire manuscrite*, t. I<sup>er</sup>, p. 514: «Le 26 décembre 1646, mourut à Paris Henri de Bourbon, second du nom, premier prince du sang, chéri du peuple par son amour pour la paix. M<sup>me</sup> la Princesse, se voyant veuve, s'attacha de plus en plus à ce monastère, pour lequel elle avoit une telle estime que la sainteté de celles qui l'habitoient lui fit souvent désirer d'y finir ses jours, disant quelquefois qu'il lui sembloit que, malgré son goût naturel pour la cour et ses plaisirs, elle s'accommoderoit parfaitement de cette manière de vivre. Dans cette circonstance, ses desirs se renouvelèrent, mais l'amour de ses enfants lui en fit différer l'exécution jusqu'au moment de sa mort, qu'elle ne croyoit pas devoir toucher de si près celle de M. le Prince, auquel elle ne survécut que quatre ans.»

[156] Villefore, I<sup>re</sup> partie, p. 11.

[157] *Ibid.*

[158] Manusc. d'André d'Ormesson, fol. 332, verso. C'est à l'occasion du ballet du 18 février 1635 que la *Gazette de France* cite pour la première fois le nom de M<sup>lle</sup> de Bourbon. Dans l'extraordinaire du 21 février, on raconte toute la fête du 18; on décrit toutes les scènes du ballet, on nomme tous les grands seigneurs qui y dansèrent, et on termine ainsi: «Voici le grand Ballet de la Reine, qui ravit tellement les sens de cette célèbre assemblée qu'il laissa tous les esprits en suspens lequel étoit le plus charmant ou des beautés qui y parurent, ou des pierreries dont il étoit tout brillant, ou des figures que représentoient ces seize divinités, dont il étoit composé: la Reine, *mademoiselle de Bourbon*, mesdames de Longueville (la première femme du duc de Longueville), de Montbazou, de Chaulnes, de La Valette, de Retz, *mademoiselle de Rohan*, mesdames

de Liancourt et de Mortemart, mesdemoiselles de Senecé, de Hautefort, d'Esche, de Vieux-Pont, de Saint-Georges et de La Fayette, qui n'en sortirent et toute l'assistance qu'à trois heures du matin en suivant; chacun remportant de ce lieu plein de merveilles la même idée que celle de Jacob, lequel n'ayant vu toute la nuit que des anges, crut que c'étoit le lieu où le ciel se joignoit avec la terre.»

[159] *Introduction*, p. 56.

[160] *Introduction*, p. 8.

[161] *Ibid.*, p. 12.

[162] *Mémoire pour servir à l'histoire de la Société polie en France*; Paris, in-8°, 1835. Voyez aussi M. Walckenaër: *Mémoires touchant la Vie et les Écrits de madame de Sévigné*, t. I<sup>er</sup>, chap. IV et V.

[163] Le mot même d'*urbanité* est de Balzac, un des premiers et des plus illustres habitués de la maison.

[164] Sur l'hôtel de Rambouillet voyez les détails les plus étendus dans LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE AU XVII<sup>e</sup> SIÈCLE, t. I<sup>er</sup>, chap. VI et VII, et t. II, chap. VIII, IX, X, XI et XII, et aussi l'APPENDICE.

[165] *Ibid.*, t. II, chap. XII, XIII, etc.; et aussi M<sup>me</sup> DE SABLÉ, chap. II.

[166] *Ibid.*, t. II, chap. XV.

[167] LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE, *passim*.

[168] *Ibid.*, t. I<sup>er</sup>, chap. VI.

[169] *Ibid.*

[170] Le château de Rambouillet, au-dessus de Versailles, à dix lieues de Paris. François I<sup>er</sup> y était mort.

[171] Voyez LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE, t. II, *Appendice*, p. 353, et le billet cité plus bas.

[172] Tome II, page 233.

[173] *Ibid.*—Nous ne savons où M. Røederer a pris que M<sup>me</sup> de Rambouillet écrivait si simplement. Voici un billet d'elle à Godeau, évêque de Vence, qui n'a pas dû mettre celui auquel il est adressé *au supplice de la simplicité*, comme le dit M. Røederer des lettres de Julie à Voiture, parlant ainsi par conjecture, car ces lettres ne sont pas venues jusqu'à nous:

«MONSIEUR,

«Si mon poète carabin ou mon carabin poète (Arnauld, colonel des carabiniers), étoit à Paris, je vous ferois réponse en vers et non pas en prose; mais par moi-même je n'ai aucune familiarité avec les Muses. Je vous rends un million de grâces des biens que vous me désirez, et pour récompense je vous souhaite à tous momens dans une loge où je m'assure, Monsieur, que vous dormiriez encore mieux que vous ne faites à Vence. Elle est soutenue par des colonnes de marbre transparent, et a été bâtie au-dessus de la moyenne région de l'air par la Reyne Zirfée. Le ciel y est toujours serein, les nuages n'y offusquent ni la vue ni l'entendement, et de là tout à mon aise j'ai considéré le trébuchement de l'Ange terrestre. Il me semble qu'en cette occasion la fortune a fait voir que c'est une médisance que de dire qu'elle n'aime que les jeunes gens (allusion à la chute de Cinq-Mars). Et parce que non plus que ma loge je ne suis pas sujette au changement, vous pouvez vous assurer que je serai tant que je vivrai,

«Monsieur,

«Votre très humble servante,  
«DC (Catherine) DE VIVONNE.

«Le 26 juin 1642.»

Voyez dans LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE, t. II, *Appendice*, p. 350, l'explication de ce billet, avec tous ceux que nous avons pu rassembler de la même main.

[174] Voyez Œuvres de Segrais, Amsterdam, 1723, t. I<sup>er</sup>. *Mémoires anecdotes*, p. 29.

[175] Sur Julie d'Angennes, depuis M<sup>me</sup> de Montausier, et sur sa sœur Angélique, voyez LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE, t. I<sup>er</sup>, chap. VI.

[176] Édition originale de 1659, p. 118-121.

[177] Voyez Sauval, *Antiquités de Paris*, t. III, p. 200, et le plan de Paris de Gomboust. Ces hôtels, ou plutôt leurs débris, viennent de disparaître avec la rue Saint-Thomas-du-Louvre tout entière, au profit de la place du Carrousel. Puisse cette admirable place conserver sa grandeur si chèrement achetée, et nul bâtiment transversal ne pas venir gêner la belle harmonie du Louvre et des Tuileries! Puisse aussi quelque homme instruit et laborieux, voué à l'étude de Paris et de ses monuments, ne pas laisser périr la rue Saint-Thomas-du-Louvre sans en donner une description et une histoire fidèle à l'époque de son plus grand éclat!

[178] Voyez l'ouvrage que nous lui avons consacré.

[179] T. I<sup>er</sup> p. 13. Petitot, t. XXXVI, de la collection, p. 341, propose de lire *husesas*, de *huso*, fuseau. La leçon naturelle, mais où il n'y a plus rien de précieux, semble *finezas*.

[180] M<sup>me</sup> DE SABLÉ, chap. I<sup>er</sup>, p. 22, etc.

[181] MADAME DE SABLÉ, chap. II et III.

[182] Sur Corneille, voyez plus bas, p. 135 et p. 155; voyez aussi notre ouvrage DU VRAI, DU BEAU ET DU BIEN, leçon X<sup>e</sup>, de *l'Art français*, p. 210, et l'APPENDICE, *passim*.

[183] Ce succès a fait proverbe: *beau comme le Cid*.

[184] Il est bien certain que l'auteur de *Mirame* mit une petitesse d'homme de lettres dans la querelle soulevée contre *le Cid*; mais il faut avouer qu'il avait pour lui quelques raisons d'État qui n'étaient pas à mépriser. Celui qui avait fait rendre l'édit royal contre les duels ne pouvait supporter les vers en leur honneur; *le Cid* contenait aussi une tirade peu favorable aux premiers ministres. D'ailleurs le Cardinal aimait Corneille, il le prit parmi ses poètes favoris, il lui donna une bonne pension, et même il le maria. Un jour, Corneille s'étant présenté plus triste et plus rêveur qu'à l'ordinaire devant le cardinal de Richelieu, celui-ci lui demanda s'il travaillait. Corneille répondit qu'il était bien éloigné de la tranquillité nécessaire pour la composition, qu'il avait la tête renversée par l'amour. Il en fallut venir à un plus grand éclaircissement, et il dit au cardinal qu'il aimait passionnément une fille du lieutenant général des Andelys, et qu'il ne pouvait l'obtenir de son père. Le cardinal voulut que ce père si difficile vînt lui parler à Paris. Il y arriva tout tremblant d'un ordre si imprévu, et s'en retourna bien content d'en être quitte pour donner sa fille à un homme qui avait tant de crédit. Voyez les frères Parfait, *Histoire du Théâtre-Français*, t. V, p. 304.

[185] Œuvres de Balzac, in-fol., t. II, p. 419.

[186] Bien entendu on parle ici, non de la représentation, mais de l'impression de *Polyeucte*, dédié à la Reine régente et achevé d'imprimer pour la première fois le 20 octobre 1643, au milieu de l'allégresse qu'excitaient partout la victoire de Rocroy, la prise de Thionville et le passage du Rhin. Corneille avait alors trente-sept ans. C'est en cette même année 1643 que son digne compatriote Michel Lasne grava le seul portrait de Corneille qui nous le montre dans sa jeunesse et dans toute sa gloire. Ces traits mâles, cette tête vigoureuse mettent bien sous nos yeux le grand tragique. On y reconnaît d'abord un homme de la forte génération de Descartes, de Pascal et de Poussin.

[187] *Maître Vincent*, etc.

[188] Lettre du 24 novembre 1679.

[189] Satire troisième.

[190] Tallemant, t. II, p. 295.

[191] Édit. de Saint-Surin, t. IV, p. 375.

[192] Voyez dans les *Œuvres diverses* de Corneille, édit. d'Amsterdam, 1740, p. 174, l'épigramme qui contient une déclaration d'amour: elle n'est pas datée, mais elle doit être de la jeunesse de Corneille, et même antérieure à sa gloire, car il n'en parle point, tandis que plus tard il le prend sur un autre ton. La dame à laquelle cette épigramme est adressée devait être de bonne naissance, si on en croit le jeune poète. Il peint à merveille le passage de l'admiration à l'amour:

Mais de ce sentiment la flatteuse imposture  
N'empêcha pas le mal pour cacher la blessure,  
Et ce soin d'admirer, qui dure plus d'un jour,  
S'il n'est amour déjà, devient bientôt amour.  
Un je ne sais quel trouble où je me vis réduire  
De cette vérité sut assez tôt m'instruire:  
Par d'inquiets transports me sentant émouvoir,  
J'en connus le sujet quand j'osai vous revoir.

.....  
Un désordre confus m'expliqua mon martyre:  
Je voulus vous parler, mais je ne sus que dire.  
Je rougis, je pâlis, et d'un tacite aveu  
Si je n'aime point, dis-je, hélas qu'il s'en faut peu! etc.

La pièce intitulée *Jalousie*, et qui n'est pas achevée, a des parties qui semblent écrites de la main de Molière:

Le plus léger chagrin d'une humeur inégale,  
Le moindre égarement d'un mauvais intervalle,  
Un souris par mégarde à ses yeux dérobé,  
Un coup d'œil par hasard sur un autre tombé,

.....  
Tout cela fait pour lui de grands crimes d'État,  
Et plus l'amour est fort, plus il est délicat.

Corneille, sur le retour, éprouva un sentiment tendre pour une personne dont on ne sait pas le vrai nom et qu'il appelle la marquise de B. A. T. Alors il parle de lui-même tout autrement que dans sa jeunesse, et il fait les honneurs de sa gloire au profit de son amour:

Je connois mes défauts, mais après tout je pense  
Être pour vous encore un captif d'importance;  
Car vous aimez la gloire, et vous savez qu'un roi  
Ne vous en peut jamais assurer tant que moi, etc.

Corneille dit adieu à celle dont il désespère de se faire aimer; il la cède à de plus jeunes rivaux.

Négligez-moi pour eux, mais dites en vous-même:  
Moins il me veut aimer, plus il fait voir qu'il m'aime:  
Et m'aime d'autant plus que son cœur enflammé  
N'ose même aspirer au bonheur d'être aimé.  
Je fais tous ses plaisirs, j'ai toutes ses pensées,  
Sans que le moindre espoir les ait intéressées.  
Puisse-je malgré vous y penser un peu moins,  
M'échapper quelque jour vers quelques autres soins,  
Trouver quelques plaisirs ailleurs qu'en votre idée,  
Et voir toute mon âme un peu moins obsédée;  
Et vous, de qui je n'ose attendre jamais rien,  
Ne ressentir jamais un mal pareil au mien!

Indiquons encore les stances adressées à la même personne qui expriment les mêmes sentiments dans un mètre différent:

Marquise, si mon visage  
A quelques traits un peu vieux, etc.

[193] T. II, p. 87. La première édition de *Voiture* est celle donnée par son neveu Pinchesne presque immédiatement après sa mort, en 1650, in-4°, et qui est dédiée à Condé. Il y en avait déjà une septième édition, in-12, en 1665. La dernière et la plus complète est celle de 1745, 2 vol. petit in-8°. C'est celle que nous citerons.

[194] Ailleurs, dans M<sup>me</sup> DE SABLÉ, chap. 1<sup>er</sup>, p. 26 et surtout dans LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE, t. II, chap. VIII, tout en maintenant notre opinion sur le talent, disons mieux, sur le génie de *Voiture*, nous avons fait paraître aussi les défauts de son caractère, et particulièrement son incroyable vanité, en nous appuyant du témoignage de M<sup>lle</sup> de Scudéry.

[195] Voyez son unique et charmant portrait peint par Champagne, et gravé par Nanteuil en 1649, en tête de la première édition des œuvres de *Voiture*. Il est fort bien reproduit dans *Les Hommes illustres* de Perrault.

[196] Sur cette personne si belle, si spirituelle, et si calomniée par Tallemant, voyez LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE, t. I<sup>er</sup>, chap. VII.

[197] T. II, p. 66. C'était l'ancien hôtel de Gondi, *le plus magnifique du temps*, dit encore Sauval, *ibid.*, p. 131. Perelle a gravé l'hôtel et les jardins.

[198] Lenet, édition Michaud, p. 447 et 450.

[199] On ne connaît pas du tout la figure du grand Condé si on ne connaît que le portrait célèbre de Nanteuil; ce portrait est de 1662; il représente Condé fatigué et vieilli avant l'âge, après la guerre civile. Il faut chercher le vainqueur de Rocroy dans un portrait de Grégoire Huret en tête du Prince illustre, et dans les portraits si vrais et si expressifs de Michel Lasne qui l'a gravé aux divers moments de son héroïque jeunesse. Le petit portrait de Daret de 1652 n'est pas non plus à négliger. Voyez une admirable description de Condé jeune, dans LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE, t. I<sup>er</sup>, chap. II.

[200] Voyez plus bas, chap. IV, et l'APPENDICE, *Bataille de Rocroy*, surtout LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE, chap. IV.

[201] Plus bas, p. 169, etc.

[202] *Mémoires anecdotes*, p. 103.

[203] M<sup>me</sup> de Longueville pendant la Fronde.

[204] Sur Chapelain, voyez LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE, t. II, chap. XI.

[205] Voici dans quel style il écrit de Grasse, le 18 décembre 1637, à M<sup>lle</sup> de Bourbon: «Mademoiselle, je suis bien glorieux d'apprendre que celle qui est dans le cœur de tout le monde craigne de n'être pas dans ma mémoire. Quand elle seroit un temple, vous y pourriez avoir place; jugez donc si je n'ai pas intérêt de vous y conserver, afin que vous la rendiez précieuse, de pauvre et d'infidèle qu'elle étoit auparavant. C'est principalement à l'autel, Mademoiselle, que vous m'êtes présente. Je demande bien à Dieu qu'il ajoute d'autres lis à ceux de votre couronne, mais je lui demande aussi qu'il y mêle l'amour des épines de son fils, et qu'il vous affermisse dans le généreux mépris de la grandeur où je vous ai vue (allusion à la pensée qu'avait eue M<sup>lle</sup> de Bourbon de se faire carmélite).» Ailleurs, 3 mai 1641: «Notre Seigneur est bon, mais il est jaloux, et il vaudroit mieux n'avoir jamais goûté son esprit que de s'en dégoûter et le laisser s'éteindre. Les roses ont des épines qui défendent leur beauté, mais les princesses sont au milieu des roses qui ne les garantissent pas des tentatives que les plaisirs du monde leur inspirent...» Voyez *Lettres de M. Godeau, évêque de Vence, sur diverses sujets*; Paris, 1713, p. 17 et p. 143;—sur Godeau, voyez LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE, t. II, chap. XI, p. 88, etc.

[206] *De la Fausseté des Vertus humaines*, par M. Esprit, in-12, 2 vol.; Paris, 1678. Voyez sur Esprit MADAME DE SABLÉ, chap. III, p. 124, etc.

[207] Voyez sur M<sup>lle</sup> de Scudéry, LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE, *passim*.

[208] LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE, t. I<sup>er</sup>, chap. I<sup>er</sup>.

[209] *Les plus excellents Bâtimens de France*, in-fol., 1607, t. II. Plusieurs planches sur le château, rien sur les jardins.

[210] *Veues des plus beaux Bâtimens de France*, par Perelle.—*Vue générale du château de Chantilly, de ses canaux, fontaines et bosquets*, etc.

[211] Voyez plus bas, chap. III. Un an à peine écoulé après la mort d'Henri de Montmorency, Louis XIII ne voulut pas garder ses biens, d'abord confisqués selon l'usage au profit de l'État, et il les rendit à ses trois sœurs, la princesse de Condé, la duchesse d'Angoulême et la duchesse de Ventadour, à l'exception de Chantilly et de Dammartin. Après Rocroy et Thionville ces deux beaux domaines furent donnés en toute propriété et sans réserve aux Condé par des lettres patentes royales d'octobre 1643, enregistrées au parlement de Paris le 24 novembre suivant.

[212] Bossuet, Oraison funèbre du grand Condé.

[213] Sur Sarasin voyez LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE, t. II, chap. XIII, p. 209.

[214] Édit. Michaud, p. 229.

[215] *Œuvres de M. Sarasin*, à Paris, in-4°, 1656, p. 231. Cette première édition a été reproduite en deux petits volumes en 1663 et en 1685. Dans les *Nouvelles Œuvres de M. Sarasin*, qui parurent en 1674, en deux parties, la dernière pièce du t. II, p. 258, adressée à M<sup>me</sup> de Longueville, doit venir immédiatement après celle que nous donnons ici: elle en est en quelque sorte la suite. Sarasin était retourné à Paris avec son

prince.

«Depuis que j'ai laissé Chantilly,  
En vérité je me trouve vieilly  
D'un jour ou plus...»

[216] Honoré d'Urfé.

[217] M<sup>lle</sup> Chateignier de La Roche-posay, une des plus jolies personnes, fort courtisée du duc de Candale, le frère de M<sup>lle</sup> d'Épernon.

[218] Un des endroits les plus agréables de Chantilly. Il y avait le pavillon, le jardin, la fontaine, les berceaux de Silvie, etc. Voyez les gravures de Perelle.

[219] Pierre d'Ablancourt avait dédié au duc d'Enghien sa traduction des *Campagnes d'Alexandre*, et plus tard il offrit à M. le Prince sa traduction de César. «Il traduisit Arrien et César, dit Patru, pour les dédier à M. le Prince dont il admirait la valeur et la vertu..... Le faubourg Saint-Germain lui avoit donné la connoissance des seigneurs qui composoient la cour de M. le Prince et qu'on appelloit en ce temps-là les *Petits-Maitres*... M. de Coligny et M. de La Moussaye le chérissent infiniment.» *Vie d'Ablancourt* par Patru, p. 524 du t. II des œuvres de celui-ci.

[220] La Calprenède avait dédié sa *Cléopâtre* au duc d'Enghien; il lui demeura attaché dans sa mauvaise fortune, à ce point qu'il voulut écrire son histoire, ainsi que nous l'apprenons de la lettre suivante inédite que nous trouvons parmi les manuscrits de Conrart, in-fol. t. X, p. 51.

«De Bruxelles, le 17 février 1657.

«Je reçus, dès il y a trois ans, les deux tomes de *Cléopâtre* que vous m'envoyâtes en ce temps-là. J'en viens encore de recevoir deux nouveaux avec la lettre dont vous les avez voulu accompagner, que j'ai trouvée pleine de sentiments généreux et que la conjoncture du temps rend tout à fait extraordinaire. C'est ainsi que vous vous plaisez à faire des choses qui ne tiennent pas du commun des gens; témoin la pensée que vous avez de faire quelque ouvrage pour moi, à quoi j'ai peine à consentir, vu le préjudice que cela pourroit vous apporter; outre que la matière est si médiocre, qu'elle ne mérite ni les soins ni l'application d'une personne comme vous. Si néanmoins c'est une résolution que vous ayez prise, je ne veux pas empêcher l'effet de votre bonne volonté, ni m'opposer à une chose qui peut me donner lieu de vous être obligé. Ainsi, vous n'avez qu'à travailler sur les mémoires que vous pouvez avoir, et s'il y en a quelques-uns qui vous manquent, me le faisant connoître, aussitôt je vous les enverrai. Cependant je suis contraint d'avouer que rien n'est égal à votre générosité, ni à l'obligation que je vous ai; je n'en perdrai jamais le souvenir, et si un jour je suis en état de vous en pouvoir témoigner quelque reconnaissance, vous verrez que je ne suis pas d'humeur à mettre en oubli ce que M. de La Calprenède a fait pour moi.»

«LOUIS DE BOURBON.»

[221] Corneille venait de dédier *Rodogune*, en 1647, à M. le Prince, avec un éloge admirablement senti. *Rodogune* n'avait pas eu d'abord beaucoup de succès; Condé ramena l'opinion, et Corneille reconnaissant lui dédia sa pièce: «C'est à votre illustre suffrage, lui dit-il, qu'elle est obligée de tout ce qu'elle a reçu d'applaudissements, et les favorables regards dont il vous plut fortifier la foiblesse de sa naissance, lui donnèrent tant d'éclat et de vigueur qu'il sembloit que vous eussiez pris plaisir à répandre sur elle un rayon de cette gloire qui vous environne, et à lui faire part de cette facilité de vaincre qui vous suit partout..... Votre Altesse sut vaincre avant que les ennemis pussent imaginer qu'elle sût combattre..... La générale consternation où la perte de notre grand monarque nous avoit plongés, enflait l'orgueil de nos adversaires en un tel point qu'ils osoient se persuader que du siège de Rocroy dépendoit la prise de Paris, et l'avidité de leur ambition dévorait déjà le cœur d'un royaume dont ils pensoient avoir surpris les frontières..... Thionville, Philipsbourg et Nordlingen étoient des lieux funestes pour la France..... Ces mêmes lieux sont devenus les éclatantes marques de sa félicité..... Dispensez-moi de vous parler de Dunkerque. J'épuise toutes les forces de mon imagination, et je ne conçois rien qui réponde à la dignité de ce grand ouvrage qui nous vient d'assurer l'Océan par la prise de cette fameuse retraite de corsaires..... Et maintenant par la conquête d'une seule ville, je vois d'un côté nos mers libres, nos côtes affranchies, la racine de nos maux publics coupée; d'autre côté, la Flandre ouverte, l'embouchure de ses rivières captives, la porte de ses secours fermée, la source de son abondance en notre pouvoir, et ce que je vois n'est rien au prix de ce que je prévois sitôt que Votre Altesse y reportera la terreur de ses armes.» Ces dernières lignes n'annonçaient-elles pas, en 1647, la bataille de Lens de 1648?

[222] MADAME DE SABLÉ, chap. I<sup>er</sup>.

[223] Édit. de 1745, t. I<sup>er</sup>, etc. *Notre Aurore vermeille*, jusqu'ici parfaitement inconnue, est en effet M<sup>lle</sup> de Bourbon elle-même, selon une ancienne tradition conservée par le recueil manuscrit de chansons dit *Recueil de Maurepas*, car vis-à-vis ce premier couplet on y trouve cette note: *Pour mademoiselle de Bourbon endormie*.

[224] *Ibid.*, p. 170. Voyez aussi la chanson à M<sup>me</sup> la Princesse sur l'air *des Landriri*; *ibid.*, p. 129.

[225] Voyez les diverses vues de Ruel par Perelle.

[226] Paris, in-4°, 1641.

[227] *Règlement donné par une dame de haute qualité à madame sa petite-fille*, publié d'abord en 1698, réimprimé en 1779. Voyez MADAME DE SABLÉ, chap. III, p. 158, etc.

[228] Tallemant, t. III, p. 306. En 1656, Silvestre a dessiné et gravé les *Différentes vues du chasteau et des jardins, fontaines, cascades, canaux et parterres de Liancourt*. Cotin a fait une exacte *Description de Liancourt* dans ses *Cœuvres galantes*, 2<sup>e</sup> édition, 1665, p. 108-115.

[229] Manuscrits de Conrart, in-4°, t. XI, p. 443.

[230] Manuscrits de Conrart, *ibid.*, p. 851.

- [231] Le cardinal déjà vieux et malade, et que ces jeunes folles fuyaient à l'égal de la petite vérole.
- [232] Les amants passionnés; style de l'hôtel de Rambouillet.
- [233] MADAME DE SABLÉ, CHAP. I, II, III, et surtout chap. V et VI.
- [234] Tallemant, t. II, p. 337, attribue ces couplets à Bachaumont; M<sup>me</sup> de Motteville, t. III, p. 230, les donne sans nom d'auteur, et on les retrouve avec bien d'autres dans une longue mazarinade intitulée: *Triolets de Saint-Germain*, in-4<sup>o</sup>, 1649.
- [235] T. II, p. 337.
- [236] Bibliothèque de l' Arsenal, *Belles-Lettres françaises*, n<sup>o</sup> 70, recueil in-fol. intitulé: *Chansons notées*, t. II, p. 66.
- [237] Manuscrits de Conrart, in-4<sup>o</sup>, t. XI, p. 848.
- [238] Manuscrits de Conrart, *ibid.*, et le recueil de Sercy, *Poésies choisies*, t. III, p. 347.
- [239] Manuscrits de Conrart, in-fol., t. XIII, p. 337.
- [240] Voyez *Nouvelles œuvres de Sarazin*, t. II, p. 223: *A Monseigneur le duc et à quelques dames de ses amies*, et aussi p. 243, *A Madame la duchesse de Longueville*:
- «A voir comme chacune cause  
Tantôt en vers, tantôt en prose, etc.»
- [241] Sur cette éminente personne, voyez un jugement plus développé et moins sévère dans LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE, t. I<sup>er</sup>, chap. VI, et t. II, chap. IX.
- [242] Voyez M<sup>me</sup> de Motteville, t. VI, p. 105, 167, etc.; Mademoiselle, t. V, p. 254, et t. VI, p. 82.
- [243] S'il est vrai, comme l'assurent plusieurs contemporains, entre autres Segrais, que Montausier ait servi de modèle au *Misanthrope*, c'est que Molière, qui ne savait pas le fond des choses, voyant à la surface de l'humeur, de la hauteur et de la brusquerie, a pris l'apparence d'une vertu difficile pour la réalité. Mais Molière n'a dit son secret à personne, et vraisemblablement il n'y a point ici de secret, excepté celui du génie. Le *Misanthrope* n'est la copie d'aucun original. Bien des originaux ont posé devant le grand contemplateur et lui ont fourni mille traits particuliers; mais le caractère entier et complet du *Misanthrope* est sa création.
- [244] Tallemant, t. II, p. 243: «Notre marquis, voyant que sa religion est un obstacle à ses desseins, en changea. Il dit qu'on se peut sauver dans l'une et dans l'autre; mais il le fit d'une façon qui sentoient bien l'intérêt.»
- [245] Tout le monde l'appelle Élisabeth, et elle est ainsi nommée dans les documents imprimés les plus authentiques; mais dans tous nos manuscrits elle ne signe jamais Élisabeth, et presque toujours Isabelle. Devant la commission ecclésiastique déléguée par le pape pour l'affaire de la canonisation de la mère Madeleine de Saint-Joseph, elle dépose ainsi: «J'ai nom Isabelle Angélique de Montmorancy, je suis native de la ville de Paris; je suis âgée de trente-deux ans, fille d'Henry François de Montmorancy, comte de Bouteville et autres lieux, et d'Isabelle Angélique de Vienne, sa légitime épouse; je suis veuve de Gaspard de Coligny, duc de Chastillon...» Et elle signe: «*Moy, Isabelle Angélique de Montmorancy.*» Voyez l'APPENDICE, notes sur le premier chapitre, (page [426](#)).
- [246] Lenet, éd. Mich., p. 437.
- [247] Voyez de longs détails à ce sujet dans M<sup>me</sup> de Motteville, t. I<sup>er</sup>, p. 292, etc.
- [248] *Œuvres de Voiture*, t. II, p. 174, épître à M. de Coligny.
- [249] *Œuvres de Sarasin*, in-4<sup>o</sup>; *Poésies*, p. 74.—Voyez aussi dans *les Poésies de Jules de La Mesnardière, de l'Académie française, conseiller du Roy et maître d'hostel ordinaire de Sa Majesté*, Paris, chez Sommaille, 1656, in-fol., un rondeau intitulé: *l'Enlèvement de M<sup>lle</sup> de Bouteville*.
- [250] M<sup>me</sup> de Motteville, t. III, p. 133, etc.
- [251] Voyez, sur M<sup>me</sup> de Montbazon, le chapitre qui suit.
- [252] M<sup>me</sup> de Châtillon a pris soin de décrire en détail sa personne dans les *Divers Portraits* de Mademoiselle, et quand nous la rencontrerons dans la Fronde où elle joue un rôle important, nous tâcherons de la bien faire connaître d'après des portraits parfaitement authentiques, qui nous la montrent à différents âges.
- [253] LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE, t. I<sup>er</sup>, chap. II, p. 83.
- [254] Les Du Vigean étaient une très ancienne maison du Poitou. Le marquis de Fors Du Vigean était protestant, Anne de Neufbourg, catholique; dans ce mariage mixte il avait été convenu que les filles seraient de la religion de leur mère, et les garçons de celle du chef de la famille, détail de mœurs assez curieux qui se trouve dans une Oraison funèbre d'Anne Du Vigean, duchesse de Richelieu; voyez l'APPENDICE, notes sur le chap. II, (p. [503](#)).
- [255] Lettre de Voiture à M<sup>me</sup> Du Vigean en lui envoyant une élégie qu'elle lui avait demandée, t. I<sup>er</sup>, p. 27. C'est aussi M<sup>me</sup> Du Vigean qu'il désigne sous le nom de la *belle baronne* dans deux couplets des pages 120 et 127 du t. II. Joignez-y des vers du *Recueil de pièces galantes de madame la comtesse de La Suze et de Pélisson*, t. I<sup>er</sup>, p. 171: «Vers irréguliers sur un petit sac brodé de la main de M<sup>me</sup> Du Plessis-Guénégaud et donné à M<sup>me</sup> Du Vigean.» Il paraît que les Du Vigean demeuraient d'abord dans le quartier Saint-Germain-des-Prés, ainsi que M<sup>me</sup> d'Aiguillon, et qu'ils vinrent ensuite habiter rue Saint-Thomas-du-Louvre, car dans les manuscrits de Conrart, in-4<sup>o</sup>, t. XVII, p. 857, nous rencontrons des vers *Pour M<sup>me</sup> Du Vigean lorsqu'elle alla loger rue Saint-Thomas-du-Louvre*. On la reçoit à l'entrée de la rue; puis au bas de l'escalier un nain lui présente un flambeau et la chaîne du quartier, enfin une nymphe lui offre des parfums à la porte de sa

chambre.

[256] Tallemant, t. II, p. 32, et Bibliothèque de l'Arsenal, *Recueil de chansons historiques*, t. I<sup>er</sup>, p. 149.

[257] *Œuvres de Voiture*, t. I<sup>er</sup>, p. 20-25, lettre dixième au cardinal de La Vallette. Voyez aussi Scarron, *Voyage de la Reine à La Barre*, vers adressés à M<sup>lle</sup> d'Escars, sœur de M<sup>me</sup> de Hautefort, p. 178 du t. VII, édit. d'Amsterdam, 1752. Dans la *Clef du grand dictionnaire des Précieuses*, p. 13, La Barre s'appelle *Bastride*.

[258] *Mémoires* de Montglat, p. 281 du t. XLIX de la collection de Petitot.

[259] Desmarests, *Œuvres poétiques*, in-4<sup>o</sup>, 1641, p. 18-20.

[260] APPENDICE, notes sur le chap. II.

[261] LES POÉSIES DE JULES DE LA MESNARDIÈRE, etc., à M<sup>lle</sup> de Vandy:

«Doresnavant auprès des Longuevilles,  
Près des Vigeans, Beuvrons et Boutevilles, etc.»

[262] T. I<sup>er</sup>, p. 131.

[263] *Voiture*, t. I<sup>er</sup>, p. 136.

[264] Bibliothèque de l'Arsenal, manuscrits de Conrart, in-4<sup>o</sup>, t. XI, p. 855. Les devises étaient alors à la mode, comme plus tard Mademoiselle y mit les portraits, et M<sup>me</sup> de Sablé les maximes et les pensées. Les devises n'avaient rien d'officiel, et en cela elles ressemblaient à ce que l'on appelle aujourd'hui des cachets de fantaisie, qu'il ne faut pas confondre avec les armes de famille. On faisait des devises et des emblèmes pour soi-même et pour les autres; on les faisait peindre, et ce devenaient de véritables ouvrages d'art. Il y en a à l'Arsenal, *Belles-Lettres françaises*, n<sup>o</sup> 348, un recueil in-folio sur vélin de toute beauté. Il avait été fait pour M<sup>me</sup> la duchesse de La Trémouille, dont on trouve le portrait parmi ceux de Mademoiselle. Chaque devise occupe une feuille entière. On y voit entre autres celles d'Anne d'Autriche, de M<sup>me</sup> la Princesse, de M<sup>lle</sup> de Montpensier, de la princesse Marie, reine de Pologne, de la duchesse d'Épernon, Marie Du Cambout, de sa belle-fille Anne Christine de Foix La Vallette d'Épernon, la carmélite dont nous avons rappelé la touchante histoire, de Marguerite, duchesse de Rohan, de la marquise de Rambouillet et de sa fille M<sup>me</sup> de Montausier, d'Anne de Fors Du Vigean, duchesse de Richelieu, de Gabrielle de Rochechouart, marquise de Thianges, sœur de M<sup>me</sup> de Montespan, et de plusieurs autres femmes illustres du XVII<sup>e</sup> siècle. Nous nous bornons à donner la devise de M<sup>me</sup> de Longueville. Elle est bien différente de celle de M<sup>lle</sup> de Bourbon: c'est une touffe de lis, sur une nichée de serpents, avec ces mots: *Meo moriuntur odore*.—Il a été imprimé des *Devises Espagnoles et Italiennes sur les plus illustres et signalées personnes du royaume*, par le sieur de La Gravette, dédiées à la duchesse de Vitry. Les deux devises de M<sup>me</sup> de Longueville la montrent tour à tour à l'hôtel de Rambouillet et dans l'austère retraite de Port-Royal et des Carmélites: «*Mira al desgaire.—Ride di suoi sogni*.»

[265] Voyez plus haut, chap. I<sup>er</sup>, p. 117.

[266] T. III, p. 393. Voyez aussi t. IV, p. 39.

[267] Déposition olographe dans l'affaire de la béatification de la mère Madeleine de Saint-Joseph: «*Je, seur Marthe Poussar Du Vigean, ditte de Jésus, âgée de 28 ans et de religion trois et demy.... Ce 17 novembre 1650.*» APPENDICE, notes sur le chap. II.

[268] Édit. Michaud, p. 550.

[269] Lenet, édit. Michaud, p. 550.

[270] Plus haut, chap I<sup>er</sup>, p. 74.

[271] Lenet, *ibid.*

[272] *Ibid.*

[273] *Supplément français*, n<sup>o</sup> 925. L'auteur paraît s'être appelé Maupassant. «C'est la coutume, dit-il en commençant, de tous ceux qui se mêlent de traiter l'histoire, de vouloir paroître fidèles, désintéressés et exempts de toute passion. Pour moi je ne prétends persuader personne de ma sincérité, mais j'ose bien assurer d'avoir vu la plupart des choses que j'entreprends d'écrire dont plusieurs ont passé par mes mains.»

[274] Il est bien vraisemblable que c'est M<sup>lle</sup> Du Vigean, que, sous le nom de Philis, désigne Sarasin dans ces vers adressés au duc d'Enghien, ŒUVRES DE M. SARASIN, *Poésies*, p. 19:

«Grand duc, qui d'Amour et de Mars  
Portes le cœur et le visage, etc.  
Ayant fait triompher les lis,  
Et dompté l'orgueil d'Allemagne,  
Viens commencer près ta Phyllis  
Une autre sorte de campagne.  
Ne crains point de montrer au jour,  
L'excès de l'ardeur qui te brûle, etc.  
Viens donc hardiment attaquer  
Phyllis, comme tu fis Bavière, etc.  
Nous t'en verrons le possesseur,  
Pour le moins, selon l'apparence;  
Car je crois que ton confesseur  
Sera seul de ta confidence, etc.»

Mais, malgré les présages de Sarasin, le duc d'Enghien n'eut rien à dire même à son confesseur.

[275] M<sup>me</sup> de Motteville, t. I<sup>er</sup>, p. 295: «Le duc d'Enghien avoit une si forte passion pour M<sup>lle</sup> Du Vigean, que j'ai ouï dire à M<sup>me</sup> Du Vigean, sa mère, qu'il lui avoit souvent dit vouloir rompre son mariage, comme ayant

épousé la duchesse d'Enghien, sa femme, par force, afin d'épouser sa fille, et qu'il avoit même travaillé à ce dessein. J'ai ouï dire à M<sup>me</sup> de Montausier, qui a su toutes ces intrigues, que ce prince avoit fait semblant d'aimer M<sup>lle</sup> de Bouteville, par l'ordre exprès de M<sup>lle</sup> Du Vigean, afin de cacher en public l'amitié qu'il avoit pour elle, mais que la beauté de M<sup>lle</sup> de Bouteville ayant donné frayeur à M<sup>lle</sup> Du Vigean, elle lui avoit défendu peu après de la voir et de lui parler, et qu'il lui avoit obéi si ponctuellement que tout à coup il rompit tout commerce avec elle, et que, pour montrer qu'il n'avait nul attachement à sa personne, il l'avoit fait épouser à d'Andelot.»

[276] *Ibid.*, p. 294.

[277] *Mémoires de Mademoiselle*, t. I<sup>er</sup>, p. 85.

[278] Nous tirons quelques-uns de ces détails d'une correspondance conservée aux Archives des affaires étrangères, celle d'un homme tout à fait inconnu nommé Gaudin, qui écrivait à Servien, alors à Münster, tout ce qui se passait d'important à la cour et à Paris, pour le tenir au courant des affaires. Cette correspondance commence en octobre 1643, et dure pendant plusieurs années: elle est d'un homme très bien informé et qui ne manque pas d'esprit. COLLECTION DE FRANCE, t. CV, année 1643; lettre de Gaudin à Servien, du 21 novembre: «Son Altesse d'Anguyen n'a pas vu M<sup>me</sup> sa femme depuis son retour, si ce n'est depuis trois jours que M. le Prince lui en a fait réprimande.»—Lettre du 28 novembre: «M. le Prince et le duc d'Anguyen ne s'accordent pas. M. le Prince a fait de nouveau une belle réprimande au duc d'Anguyen en la présence de M<sup>me</sup> sa femme, sur le sujet du mariage, les ayant harangués fort longtemps, les exhortant à s'aimer l'un l'autre; disant au dit duc, puisque Dieu l'avoit ainsi voulu et leur avoit donné un fils, qu'il ne falloit pas abuser de la religion et des sacrements pour d'attirer sa malédiction; qu'il avoit des gens auprès de lui qui ne servoient qu'à lui suggérer de mauvais conseils, et que ses ennemis ne se pourroient pas servir d'un meilleur moyen pour le mettre mal auprès de la Reyne que celui-là.»—Du 4 décembre: «On croit que c'est la Reyne qui empêche la dissolution du mariage.»—Du 12 décembre: «M<sup>me</sup> la Princesse a tenu à la Reyne quelques discours touchant la dissolution du mariage dudit duc, mais la Reyne n'en veut pas ouïr parler. M. le Prince veut que le duc d'Anguyen et la duchesse aient part à la succession, et prétend faire casser la renonciation par eux faite, en se fondant sur la minorité, l'iniquité, la nécessité et les protestations contre; mais j'estime que cette affaire sera accommodée, et qu'on baptisera bientôt l'enfant dont M. le cardinal Mazarin sera le parrain et M<sup>me</sup> la Princesse marraine... L'on baptise cette après-dinée l'enfant de M. le duc d'Anguyen, et dès le lendemain M. le Prince fait donner assignation à M<sup>me</sup> d'Esquillon pour avoir part à la succession.»

[279] T. I<sup>er</sup>, p. 303.

[280] *Mademoiselle, ibid.*

[281] Le marquis d'Huxelles mourut en 1658 de ses blessures, et un peu de dépit de n'être pas nommé maréchal. Son fils le fut en 1703. M<sup>me</sup> d'Huxelles était aimable et spirituelle, elle mourut très vieille en 1712.

[282] Lenet, I<sup>re</sup> partie, p. 207.

[283] *Mademoiselle, ibid.*

[284] APPENDICE, notes sur le chap. II.

[285] Comme alors tout était matière de chansons, on fit sur ce grave et touchant événement les deux couplets suivants, que nous trouvons parmi les *Chansons notées* de l'Arsenal:

SUR L'AIR: *Laire lan lère.*

Lorsque Vigean quitta la cour,  
Les Jeux, les Grâces, les Amours  
Entrèrent dans le monastère.  
Laire la laire lan lère,  
Laire la laire lan la.

Les Jeux pleurèrent ce jour-là;  
Ce jour la Beauté se voila,  
Et fit vœu d'être solitaire.  
Laire la laire, etc.

[286] Lenet, I<sup>re</sup> partie, p. 207. Le souvenir que Condé conserva à M<sup>lle</sup> Du Vigean était tel que Mademoiselle assure, t. I, p. 88, que si Condé favorisa Chabot dans ses desseins sur M<sup>lle</sup> de Rohan, c'est que Chabot avait été son confident auprès de M<sup>lle</sup> Du Vigean. «Ainsi, dit-elle, après avoir été servi dans l'occasion qui lui étoit la plus sensible de sa vie, il ne faut pas s'étonner qu'il prît, avec la chaleur qu'il témoigna, le soin de faire réussir le mariage où Chabot aspirait.»

[287] Ordinairement on prenait en religion son nom de baptême, comme Louise de La Vallière s'est appelée Louise de la Miséricorde, et Anne Marie d'Épernon, Anne Marie de Jésus, etc.

[288] APPENDICE, notes sur le chap. II.

[289] Villefore, p. 29 et 30.

[290] Villefore, p. 29 et 30.

[291] La Châtre, l'intime ami et le confident de Beaufort, dit bien qu'il aime M<sup>me</sup> de Longueville (*Mémoires*, collect. Petit., t. LI, p. 230), mais sans marquer le temps de cette passion, ce qui peut laisser croire que ce fut après la mort de Richelieu, quand M<sup>lle</sup> de Bourbon était déjà mariée et dans les premiers mois de 1643. Mais Mazarin fait entendre que ce fut plus tôt et avant le mariage, puisqu'il représente Beaufort, en 1643, irrité que M<sup>lle</sup> de Bourbon eût épousé un autre que lui. *Carnets inédits de Mazarin*, carnet III<sup>e</sup>, p. 19. Il ne faut pas croire, en effet, que le duc de Beaufort eût suivi son père dans sa fuite en Angleterre, il n'avait pas quitté la France; il servait avec distinction en 1642, et pouvait fort bien songer à M<sup>lle</sup> de Bourbon.

[292] Villefore, p. 31.

[293] T. I<sup>er</sup>, p. 45.

[294] On a un beau portrait de M. de Longueville, peint par Champagne et gravé par Nanteuil en tête de *la Pucelle* de Chapelain, in-fol., 1656.

[295] Ce sont les paroles mêmes de La Rochefoucauld que nous avons déjà citées plus haut, p. 43. Retz dit la même chose, t. I<sup>er</sup>, p. 123: «C'étoit l'homme du monde qui aimoit le plus le commencement de toutes les affaires.»

[296] L'hôtel des ducs de Longueville n'est pas du tout celui qu'après la mort de son mari M<sup>me</sup> de Longueville acheta du duc d'Épernon, rue Saint-Thomas-du-Louvre, à côté de l'hôtel de Rambouillet, où elle a résidé avec ses enfants, et qui a porté son nom depuis 1664 jusqu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. La demeure des Longueville était l'ancien hôtel d'Alençon (voyez Sauval, t. I, p. 65 et 70, surtout p. 119). Il était situé rue des Poulies, parmi les riches hôtels qui bordaient le côté droit de cette rue depuis la rue Saint-Honoré jusqu'à la Seine, et qui, avec leurs dépendances et leurs jardins, s'étendaient jusqu'au Louvre. Il était à peu près vis-à-vis la rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois. Il avait à sa droite, vers la Seine, le Petit-Bourbon, qui, après avoir servi de demeure et de place forte dans Paris aux aînés de la maison de Bourbon, était devenu un bâtiment royal, une sorte d'appendice du Louvre, où le jeune roi Louis XIV donna plusieurs fois de grands bals, et dont la salle de théâtre fut prêtée à Molière pour y jouer quelque temps la comédie à son arrivée à Paris. A gauche, sur la même ligne, après l'hôtel de Longueville, venaient l'hôtel d'Aumont, et un peu plus rapprochés de l'église et de la maison de l'Oratoire, les hôtels de la Force et de Créqui. Quand donc, en 1663, Louis XIV, entré en pleine possession de l'autorité royale et voulant signaler son règne par de grands monuments, entreprit d'achever le Louvre et de lui donner une façade digne du reste de l'édifice, il lui fallut abattre, avec le Petit-Bourbon, une partie des hôtels de la rue des Poulies, entre autres celui de Longueville. C'était le plus ancien et le plus considérable. Il se composait d'un grand bâtiment d'entrée, d'une vaste cour, de l'hôtel proprement dit et d'immenses jardins. Ceux de nos lecteurs qui désireraient s'assurer de l'exactitude de ces détails n'ont qu'à jeter les yeux sur l'excellent plan de Gomboust, qui représente admirablement le Paris du XVII<sup>e</sup> siècle en 1652.

[297] Archives des affaires étrangères, FRANCE, t. C, p. 55: «Projet de brevet pour conserver le rang de princesse du sang à Anne de Bourbon, duchesse de Longueville.»

[298] Voyez toute cette petite affaire et l'agréable correspondance à laquelle elle donna lieu, dans MADAME DE SABLÉ, chap. I<sup>er</sup>.

[299] Mademoiselle a beau dire, t. I<sup>er</sup>, p. 47, que M<sup>me</sup> de Longueville resta marquée de la petite vérole, Retz, nous l'avons vu, affirme le contraire, t. I<sup>er</sup> p. 185: «La petite vérole lui avoit ôté la première fleur de la beauté, mais elle lui en avoit laissé tout l'éclat.» *Lettres de Mgr. Godeau sur divers sujets*. Paris 1713, lettre 76, p. 243: «De Grasse, ce 13 décembre 1642..... Pour votre visage, un autre se réjouira avec plus de bienséance de ce qu'il ne sera point gâté. M<sup>lle</sup> Paulet me le mande. J'ai si bonne opinion de votre sagesse, que je crois que vous eussiez été aisément consolée si votre mal y eût laissé des marques. Elles sont souvent des cicatrices qu'y grave la divine miséricorde pour faire lire aux personnes qui ont trop aimé leur teint que c'est une fleur sujette à se flétrir devant que d'être épanouie, etc.»

[300] Sur Conrart, à l'hôtel de Rambouillet, voyez LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE, t. II, chap. XI, p. 97.

[301] On nous permettra de donner au moins quelques courts échantillons de ces poésies. Manuscrits de Conrart, in-4<sup>o</sup>, t. XVII, p. 721, un poète, dont nous ignorons le nom, s'exhorte lui-même à composer un bel épithalame pour le mariage de M. de Longueville et de M<sup>lle</sup> de Bourbon:

«D'Orléans la gente pucelle  
N'étoit si bonne et si belle  
Que la pucelle de Bourbon, etc.»

A propos d'épithalame, on a celui qu'un poète très médiocre, nommé Arbinet, composa et imprima en 1642: *Le Génie de la maison de Longueville, sur le mariage de Mgr. le duc de Longueville et de M<sup>lle</sup> de Bourbon*, in-4<sup>o</sup>, Paris, 1642. Au t. XXIV des manuscrits de Conrart, p. 647, sont des vers attribués à Desmarets, mais qui ne se peuvent trouver dans son recueil, puisque ce recueil est de 1641 et antérieur au mariage. Desmarets y compare M. de Longueville à son ancêtre Dunois, qui passait pour avoir fait la cour à la Pucelle d'Orléans:

«Vous brûlez comme lui, mais d'un feu différent;  
Il brûla pour l'amour d'une sainte pucelle;  
Vous, pour une aussi sainte et d'un cœur aussi grand,  
Mais plus noble, plus douce et mille fois plus belle.»

Autre pièce, *ibid.*, t. XVII, p. 823:

POUR LE ROI DES SARMATES A M<sup>lle</sup> DE BOURBON.

«Adorable beauté qui, dessous votre empire,  
Voyez brûler les dieux d'une secrète ardeur,  
Si vous ne voulez pas soulager mon martyre,  
Au moins lisez ces vers où j'ai peint sa grandeur.  
Je suis bien malheureux si votre esprit estime  
Que plutôt que parler un amant doit mourir,  
Et que, contre l'honneur, c'est faire un même crime  
De lui prêter l'oreille et de le secourir, etc.»

[301] Manuscrits de Conrart, in-4<sup>o</sup>, t. X, p. 945. Un poète inconnu écrit au nom de M<sup>me</sup> de Longueville et de ses amis de l'hôtel de Rambouillet, au duc d'Enghien, qui était alors à l'armée, pour lui raconter leurs occupations, leurs brillantes toilettes et leurs succès au bal:

«Madame votre sœur m'oblige à vous écrire,  
Et dans une prison qui vaut bien un empire,  
C'est-à-dire, Seigneur, dedans son cabinet,  
M'enferme seul à seule avecque Rambouillet.

Notre charge, Seigneur, est de vous rendre conte,  
Et dire franchement, et sans aucune honte,  
La peur qu'ont nos beautés de manquer de galants,  
Tandis que vous errez parmi les Allemands.

.....  
Mademoiselle enfin, comme chef de cabale,  
Avec un des Elbeuf fit le tour de la sale;  
Puis prit pour le second le prince Palatin,  
Qui prit soudainement la duchesse d'Enghien.  
Elle fit dignement: car, au lieu d'un Vieuxville,  
Elle prit l'un de nous. C'est lors que Longueville,  
Comme un soleil levant venant faire son tour,  
A ravi tout l'éclat des dames de la cour.  
Elle ne manqua pas de prendre Roquelaure  
Afin qu'il fit danser l'agréable de Faure (M<sup>lle</sup> Fors Du Vigean l'aînée).  
Après, les Saint-Simon, les Brissac, Miossen (pour Miossens)  
Prirent et Rambouillet et la jeune Vigean.»

[303] *Ibid.*, t. XIII, p. 340. Autre épître au duc d'Enghien:

«Si nous avons ou rimes ou rimeur,  
Nous vous dirions, très illustre seigneur,  
Combien de maux nous cause votre absence, etc.

.....  
Nous vous dirions que votre aimable sœur  
Est maintenant fort pleine de douceur;  
Et quelque froid semblant ou mine qu'elle face,  
L'heureux flambeau d'hymen a su fondre sa glace.

Nous vous dirions que, durant ces beaux jours,  
On voit briller dans le milieu du Cours  
Son char plus beau que celui de l'Aurore.  
A ses côtés étaient Marton et Fore, etc.»

Ce dernier vers, qui s'applique évidemment à M<sup>lles</sup> Du Vigean, est une preuve de plus que la jeune Du Vigean s'appelait Marthe. Dans une autre pièce de vers adressée à M<sup>lle</sup> Du Vigean et qui pourrait bien être de Condé, manuscrits de Conrart, t. X, p. 1033, la jeune Du Vigean est encore appelée Marthe:

«Hélas! ô grands dieux! se dit-on,  
Qu'est devenue Fore et Marton?  
Et quelques-uns disent encore:  
Qu'est devenue Marton et Fore?

.....  
Et tout cela n'approche pas  
De la fraîcheur et des appas  
De Marton, la douce pucelle,  
Ni de Fore, à mes yeux si belle, etc.»

[304] Manuscrits de Conrart, in-4<sup>o</sup>, t. X, p. 968:

«Princesse, au teint de satin blanc,  
Princesse du plus noble sang  
Qui régna jamais dans le monde,  
Et dont l'aimable tresse blonde  
Surpasse en beauté les rayons  
De l'astre par qui nous voyons:  
Bien que de l'aimable demeure  
Que nous habitons à cette heure,  
Les ennuis qui troublent les sens  
Sembleroient devoir être absents,  
Quand nous pensons à votre absence,  
Tout nous déplaît et nous offense.  
Nous avons beau jeter les yeux  
Sur un jardin délicieux,  
Ou charmer notre esprit malade  
Des plaisirs de la promenade,  
Oùir des rossignols chantants,  
Voir des ruisseaux et des étangs,  
Des fontaines et des cascades,  
Des arbres et des palissades:  
Tous ces plaisirs n'ont point d'appas,  
Puisque nous ne vous voyons pas.  
Nous ne voyons point cette grâce  
En quoi nulle ne vous surpasse,  
Ni cette admirable beauté  
Par qui tout cœur est arrêté,  
Et cette majesté divine,  
Cette taille, ni cette mine,  
Ni ce port noble et gracieux;  
Bref, l'on ne voit point dans ces lieux  
Cette merveilleuse personne,  
Digne qu'on ferme sa couronne.  
Mais s'il vous plaît nous consoler,  
Ne pouvant de loin nous parler,

A vos servantes, quoique indignes,  
Envoyez quelque peu de lignes;  
Que nous admirions dans l'écrit  
Des marques de ce bel esprit  
Dont il est tant de bruit en France, etc.»

Ces vers inédits pourraient bien être de Sarasin, car on trouve dans ses *Nouvelles Œuvres* des vers adressés à M<sup>me</sup> de Longueville pour la remercier d'une lettre que, pendant une absence, elle avait écrite à ses amies de l'hôtel de Rambouillet, et qui pourrait bien être la lettre ici réclamée. Il serait assez naturel que l'auteur du remerciement fût aussi celui de la plainte et de la réclamation. *Nouvelles Œuvres*, t. II, p. 249: «*Princesse en tous lieux adorable, etc.*»

[305] Édit. Michaud, partie inédite, p. 450.

[306] Collect. Petitot, t. LI, p. 370 et 386.

[307] Plus haut, p. [189](#).

[308] Bibliothèque nationale, *Supplément français*, n° 925.

[309] *Sa valeur*, pour ce qu'il valait, son mérite. Il ne peut pas être ici question de courage, un Coligny, un ami de Condé n'ayant jamais pu être soupçonné d'en manquer.

[310] Le *Polexandre* de Gomberville, ou du moins la dernière partie, dédiée à Richelieu, parut en 1637. Ce roman eut un grand succès et en peu de temps plusieurs éditions; la meilleure et la plus complète est celle de 1645, en cinq parties formant huit volumes.

[311] Voyez plus bas sur Rocroy et sur les autres batailles de Condé le chap. [IV](#), et aussi LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE, t. I<sup>er</sup>.

[312] Disons aussi qu'en 1643 Lesueur commençait l'*Histoire de saint Bruno*, et Poussin la seconde suite des *Sept Sacrements*.

[313] *Voiture, lettre au duc d'Anguyen sur la bataille de Rocroy*, t. I<sup>er</sup>, p. 296; La Mesnardière, *pour M<sup>me</sup> de Saint-Loup après la bataille de Rocroy, etc.*

[314] Nous ne pouvons nous refuser au plaisir de citer un fragment d'une lettre inédite de Mazarin, des premiers jours de son ministère, adressée au maréchal duc de Brézé, gouverneur d'Anjou, beau-frère de Richelieu, père du vaillant amiral de Brézé et de la jeune duchesse d'Enghien. Bibliothèque Mazarine, manuscrits, 1719, n° 1, fol. 48.

«28 Mai 1643.

«Monsieur, bien que je ne puisse recevoir de douleur plus sensible que d'ouïr déchirer la réputation de M. le Cardinal, si est-ce que je considere qu'il faut laisser prendre cours, sans s'en émouvoir, à cette intemperance d'esprit dont plusieurs François sont travaillés. Le temps fera raison à ce grand homme de toutes ces injures, et ceux qui le blâment aujourd'hui connoîtront peut-être à l'avenir combien sa conduite eust été nécessaire pour achever la félicité de cet État dont il a jeté tous les fondemens. Laissons donc evaporer en liberté la malice des esprits ignorans ou passionés, puisque l'opposition ne serviroit qu'à l'irriter davantage, et consolons nous par les sentiments qu'ont de sa vertu les étrangers qui en jugent sans passion et avec lumière... Quant à moi vous devez faire un état certain que je ne perdrai jamais occasion de vous servir, et que ce que je dois à la memoire de M. le Cardinal m'étant plus cher que la vie, et l'estime que je fais de votre merite ne pouvant être plus grande, ces deux considerations m'obligeront toujours à desirer avec passion de vous pouvoir faire paroître que personne n'est plus veritablement que moi, etc.»

[315] Les parties des *Carnets inédits de Mazarin* qui sont écrites en espagnol semblent bien destinées à la Reine; ce sont du moins presque toujours les endroits les plus intimes et les plus confidentiels.

[316] Mazarin était né en 1602, comme la reine Anne. Ils avaient donc l'un et l'autre quarante et un ans en 1643. Nous avons un portrait de Mazarin, gravé par Michel Lasne, de cette même année. Le cardinal est représenté dans une bordure, tenant un livre, et entre deux Termes: grands traits, vaste front, bouche pleine de finesse et de résolution. Pour la reine Anne, voyez ses mille portraits peints et gravés, et, pour ne pas sortir de l'année 1643, la belle gravure qui la représente entre ses deux enfants, déjà en veuve, et la bataille de Rocroy dans le lointain. Voyez enfin le *Portrait de la reine Anne d'Autriche*, par M<sup>me</sup> de Motteville, dans ses Mémoires, et dans les *Divers Portraits* de Mademoiselle.

[317] Voyez sur ce point délicat MADAME DE HAUTEFORT, chap. IV, p. 87.

[318] T. II, p. 108.

[319] T. I<sup>er</sup>, p. 231.

[320] Ces faits et ces dates sont dignes de confiance: nous possédons la protestation même d'Anne de Gonzagues avec plusieurs pièces à l'appui. Si vous voulez voir une beauté accomplie, à la fois italienne et française, et unissant la force et la grâce, allez voir à Versailles, au premier étage, salon d'Apollon, le portrait d'Anne de Gonzagues, princesse Palatine.

[321] Voyez les deux ouvrages que nous leur avons consacrés.

[322] Voyez plus haut, chap. II, la note [211](#) de la p. 152.

[323] Tallemant, t. III, p. 407.

[324] T. I<sup>er</sup>, p. 46.

[325] T. I<sup>er</sup>, p. 221. Il en cite, ainsi que Tallemant et même M<sup>me</sup> de Motteville, des choses incroyables.

[326] T. V, p. 246.

[327] T. I<sup>er</sup>, p. 410.

[328] Plus haut, *Introduction*, p. 4, etc.

[329] T. III, p. 410.

[330] Sur la beauté de M<sup>me</sup> de Montbazon, nous avons uni ce que disent Tallemant, t. III, p. 411, et M<sup>me</sup> de Motteville, t. I<sup>er</sup>, p. 146. Le lecteur peut juger de la vérité de notre description en allant voir à Versailles, dans la curieuse galerie de l'attique du nord, sous le n<sup>o</sup> 2030, un petit tableau où M<sup>me</sup> de Montbazon est représentée en buste, vers l'âge de trente-cinq ans, avec un collier de perles, un beau front très découvert, de beaux yeux noirs, une gorge magnifique; mais le tout un peu fort et sans beaucoup de distinction. Vis-à-vis ce portrait mettez celui de M<sup>me</sup> de Longueville, tel qu'on le voit dans le salon de Mars à Versailles, et tel que nous le donnons ici, et vous avez les deux côtés différents de la beauté.

[331] Voyez la fin du chap. II, p. 199.

[332] Voyez sur toute cette affaire Mademoiselle, M<sup>me</sup> de Motteville, La Châtre et La Rochefoucauld. Nous en trouvons un récit inédit et assez étendu dans la collection Dupuy, vol. 631.

[333] Sur l'hôtel de Montbazon, voyez Sauval, t. II, p. 124.

[334] Mademoiselle, t. I<sup>er</sup>, p. 62 et 63. Le manuscrit de Dupuy ne donne que des variantes insignifiantes.

[335] La Rochefoucauld, *ibid.*, p. 387.

[336] M<sup>me</sup> de Motteville, t. I<sup>er</sup>, p. 83.

[337] T. I<sup>er</sup>, p. 65.

[338] Manuscrit déjà cité, fol. 22.

[339] Nous suivons d'Ormesson qui reproduit plus fidèlement, ce semble, les deux discours, tandis que les *Mémoires* de Mademoiselle leur donnent une tournure un peu plus moderne, ayant eux-mêmes été arrangés et altérés de la façon la plus étrange, en dépit du manuscrit original conservé à la Bibliothèque nationale et que nul éditeur ne s'est encore avisé de consulter.

[340] Les habiles ne s'y trompèrent pas, et le maréchal de La Meilleraie écrit de Bretagne à Mazarin le 9 août, Archives des affaires étrangères, FRANCE, t. CV: «Je viens d'avoir avis de différends survenus à la cour pour le sujet des lettres de M<sup>me</sup> de Montbazon, et pour cet effet j'ai envoyé trouver M<sup>me</sup> de Longueville et M<sup>me</sup> la Princesse. L'on m'assure que vous avez entrepris cet accommodement; je ne doute point que vous n'en veniez à bout, pour ce qui sera de l'apparence; mais pour l'effet je le tiens plus difficile, puisque c'est une suite de tous les commencements que j'ai vus.»

[341] Voyez la charmante gravure d'Israël Sylvestre.

[342] LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE, t. II, chap. XVI, p 308.

[343] Cette lettre avec la réponse est à la fois dans le manuscrit de Dupuy, déjà cité, et aux Archives des affaires étrangères, FRANCE, t. CV, pièce II: «Ma cousine, le mécontentement que la Reyne, madame ma mère, a du peu de respect que vous fîtes paroître ces jours passés en ce qu'elle vous fit paroître de son intention, m'oblige d'envoyer partout où vous serez le sieur de Nevily (le manuscrit de Dupuy: *Neuilly*), un de mes gentilshommes ordinaires, avec cette lettre que je fais pour vous dire que vous vous rendiez en votre maison de Rochefort, et que vous y demeuriez jusques à ce que vous ayez autre ordre de ma part; ce que me promettant de votre obéissance, je ne vous en ferai de commandement plus exprès, et prie Dieu cependant qu'il vous aie, ma cousine, en sa sainte garde. Écrit de Paris, 22 août 1643, Louis, Guenegaud.» La réponse de la duchesse est à la fois très humble et très fière, comme l'avait été son discours à M<sup>me</sup> la Princesse: elle se soumet, mais elle proteste de son «mépris de la vie quand il sera question de choses qui blesseroient son honneur et son courage.»

[344] M<sup>me</sup> DE CHEVREUSE, chap. IV.

[345] M<sup>me</sup> DE CHEVREUSE, chap. V.

[346] Sœur de Charles IV et deuxième fille du duc François. Ce mariage, contracté en 1632, est un roman qu'on peut lire dans tous les Mémoires du temps.

[347] En parlant de la beauté du duc de Guise, nous suivons la tradition et l'opinion des contemporains, car nous n'en connaissons pas de portrait peint, et ses nombreux portraits gravés ne lui donnent pas une très noble figure. Il y en a un assez joli dessin en couleur dans la collection de Gaignières, au cabinet des estampes. Ce dessin, fait, dit-on, sur un portrait de Vandyck, représente Henri de Guise à son avantage, en grand costume de cour.

[348] Bibliothèque nationale, *Supplément français*, n<sup>o</sup> 925, fol. 11.

[349] *Mémoires*, *ibid.*, p. 391.

[350] *Mémoires*, p. 301.

[351] Tome V, p. 230.

[352] Le comte d'Estrades était d'Agen. Il fut un des plénipotentiaires de la paix de Nimègues en 1678, et mourut en 1686. On a de lui des *Lettres* et *Mémoires* très estimés, 9 vol. in-12, La Haye, 1743.

[353] Voyez *Triomphe de la ville de Guise sous le règne de Louis le Grand, ou Histoire héroïque du siège de Guise en 1650*, par le R. P. Jean Baptiste de Verdun, minime. Paris, 1687.—*Histoire de la ville de Guise, etc.*, 2 vol., Vervins, 1851, t. II, p. 86, etc.

[354] La Place Royale, avec ses alentours, était le plus beau quartier d'alors. Commencée en 1604 (*Les*

*Antiquités et choses plus remarquables de Paris*, 1608, par Bonfons et par Du Breuil, p. 430) sur les ruines du palais des Tournelles, elle fut achevée en 1612 (*Le Théâtre des Antiquités de Paris*, par Du Breuil, in-4°, 1613, p. 1050). C'est, comme on le sait, un grand carré ou plutôt un rectangle bordé de tous côtés par trente-sept pavillons soutenus par des piliers formant une galerie qui règne tout autour de la place. Au milieu était un vaste préau divisé en six beaux tapis de gazon; et au centre la statue équestre de Louis XIII. La statue était de Biard, et le cheval de Daniel de Volterre. Sur une des faces du piédestal de marbre blanc, on lisait cette inscription: «Pour la glorieuse et immortelle mémoire du très grand et invincible Louis le Juste, XIII<sup>e</sup> du nom, roi de France et de Navarre, Armand, cardinal de Richelieu, son principal ministre, a fait élever cette statue pour marque éternelle de son zèle, de sa fidélité et de sa reconnaissance, en 1639.» Sous Louis XIV, ce beau *Square* fut entouré d'une grille d'un travail excellent. Lemaire disait, en 1685, t. III, p. 307: «On y fait présentement une balustrade de fer admirablement travaillée, qui régnera tout autour et qui renfermera un jardin très agréable, dans lequel il y aura quatre grands bassins d'eaux aux quatre coins. Les particuliers qui y ont des hôtels contribuent pour cette dépense chacun la somme de mille livres: la ville fournira le reste.» Germain Brice, dans la 1<sup>re</sup> édition de son curieux ouvrage qui parut en 1685, comme celui de Lemaire, dit la même chose, ajoutant que les habitants seuls de la place auront le droit de jouir du jardin que l'on prépare: «Personne n'entrera que ceux des maisons qui en auront la clef.» Dans la seconde édition de Brice, de 1687, la belle grille n'est pas encore posée: elle l'est dans l'édition qui suit, de 1701; on la voit dans La Caille, en 1714, et dans la gravure de Defer, en 1716. Pour le jardin et les quatre bassins, ils ne sont pas même encore dans le plan de Turgot, en 1740: c'est la Restauration qui a accompli les desseins de l'administration de Louis XIV.

Que d'événements publics et domestiques n'a pas vus cette place pendant tout le XVII<sup>e</sup> siècle, que de nobles tournois, que de fiers duels, que d'aimables rendez-vous! Quels entretiens n'a-t-elle pas entendus dignes de ceux du *Décameron*, que Corneille a recueillis dans une de ses premières comédies, *la Place Royale*, et dans plusieurs actes du *Menteur*! Que de gracieuses créatures ont habité ces pavillons! quels somptueux ameublements, que de trésors d'un luxe élégant n'y avaient-elles pas rassemblés! Que d'illustres personnages en tout genre n'ont pas monté ces beaux escaliers! Richelieu et Condé, Corneille et Molière ont cent fois passé par là. C'est en se promenant sous cette galerie que Descartes causant avec Pascal, lui a suggéré l'idée de ses belles expériences sur la pesanteur de l'air. C'est là aussi qu'un soir, en sortant de chez M<sup>me</sup> de Guyméné, le mélancolique de Thou reçut de Cinq-Mars l'involontaire confidence de la conspiration qui devait les mener tous deux à l'échafaud. C'est là enfin que naquit M<sup>me</sup> de Sévigné et c'est à côté qu'elle habitait. En arrivant à la Place Royale par sa véritable entrée, la rue Royale, du côté de la rue Saint-Antoine, on trouvait à l'angle de droite, l'hôtel de Rohan, occupé longtemps par la duchesse douairière, veuve de ce grand duc de Rohan, l'un des premiers généraux et le plus grand écrivain militaire de son siècle. A l'angle de gauche était l'hôtel de Chaulnes, dont Bois-Robert a célébré les magnifiques appartements, et qui plus tard a passé aux Nicolaï. Aux deux autres coins de la place étaient, à droite, du côté de la rue des Tournelles et du boulevard, le vaste et somptueux hôtel de Saint-Géran, et à gauche, du côté de la rue Saint-Louis, l'hôtel qu'habitait le duc de Richelieu, petit-neveu du Cardinal. Les quatre galeries étaient remplies par des hôtels qui n'étaient pas indignes de ceux-là. Il y avait l'hôtel du maréchal de Lavardin, avec celui de M. de Nouveau, et celui de M. de Villequier qui le vendit à M. des Hameaux, lequel en 1680, le revendit aux Rohan-Chabot, et de là cet hôtel, même en passant par d'autres mains, a gardé le nom d'hôtel Chabot. Tous ces hôtels étaient autant de musées, surtout celui de Richelieu, si longtemps célèbre par sa riche galerie, ainsi que l'hôtel de M. de Nouveau pour lequel avait travaillé Lesueur et qui sert aujourd'hui de mairie. Brice, dès 1685, signale l'hôtel du marquis de Dangeau, et en 1713, à droite en entrant par la rue Saint-Antoine, l'hôtel du baron de Breteuil, introducteur des ambassadeurs, et de l'autre côté la maison du président Carrel. Nous savons certainement que M<sup>me</sup> de Sablé logeait à la Place Royale, ainsi que la comtesse de Maure, avec M<sup>lle</sup> de Vandy; mais la difficulté serait de découvrir les habitants de tous les autres pavillons et de faire ainsi une histoire exacte et complète de la Place Royale jusqu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Nous indiquons ce sujet d'études à quelque élève de l'École des chartes ou à quelque jeune artiste; ils y trouveraient la matière des plus fines recherches ainsi que des descriptions les plus charmantes, et une gloire modeste ne leur manquerait pas après quelques années du travail le plus attrayant. Nous nous permettrons de leur signaler, outre Félibien, t. II, Sauval, t. II, p. 624, le plan de Gomboust de 1652 et les plans postérieurs, les ouvrages suivants: 1<sup>o</sup> *la Guide de Paris*, etc. par le sieur Schayes, 1647; 2<sup>o</sup> *Le Livre commode, contenant les adresses de la ville de Paris*; par Abraham Pradel, philosophe et mathématicien, Paris, petit in-8<sup>o</sup>; 3<sup>o</sup> *l'Almanach Royal de 1699*; 4<sup>o</sup> la suite des diverses éditions de G. Brice, de 1685 à 1725; 5<sup>o</sup> la pièce de vers de Scarron, *Adieux au Marais et à la Place Royale*, édition d'Amsterdam, de 1752, t. VII, p. 29-35; 6<sup>o</sup> un manuscrit de la Bibliothèque nationale, fonds de Lancelot, n<sup>o</sup> 7905, où se trouve un *Supplément des Antiquités de Paris, avec tout ce qui s'est fait et passé de plus remarquable depuis 1610 jusqu'à présent*, par D. H. J., avocat en parlement. *Jusques à présent* est à peu près 1640. Terminons par cette dernière remarque: il n'y a qu'un seul hôtel de la Place Royale qui soit resté dans la même famille de 1612 jusqu'à nos jours, à savoir, l'hôtel qui porte le n<sup>o</sup> 25, et qui, de père en fils, est arrivé à son propriétaire actuel, M. le comte de L'Escalopier.

[355] MADAME DE SABLÉ, *Appendice*, p. 421.

[356] Tandis que les uns imputent à M<sup>me</sup> de Longueville, en dépit de la modération bien certaine de sa conduite, d'avoir poussé Maurice de Coligny à provoquer le duc de Guise, d'autres veulent que le malheureux Maurice ait cédé aux suggestions de ses ennemis qui l'auraient comme forcé de se battre en l'accusant d'abandonner la cause d'une femme compromise par ses empressements. Du moins trouvons-nous dans un manuscrit précédemment cité, le t. 630-631 du fonds Dupuy, la lettre suivante adressée à Coligny. Elle n'a ni vérité ni vraisemblance. Coligny ne quittait pas l'armée au milieu d'une campagne, il était à Paris, comme le duc d'Enghien, parce que la campagne était finie et qu'on était au milieu de l'hiver. Le prince de Marcillac, loin d'animer les esprits, avait tout fait pour les adoucir, et il était un des amis particuliers de Coligny. Mais il serait presque ridicule de prendre au sérieux cette lettre, et nous la donnons seulement comme une invention de messieurs les Importants, et comme un trait de ce même esprit de raillerie qui un peu après produisit la chanson: *Essayez vos beaux yeux, M<sup>me</sup> de Longueville*, etc.

«Monsieur, on croit que vous n'êtes venu en cette ville que pour témoigner votre valeur en tel rencontre. Vous êtes cause qu'une princesse est tombée dans le plus sensible malheur qui pouvoit arriver à une princesse de sa condition, et qu'elle demeure par votre imprudence exposée à toute la rigueur d'un mari outragé. Que votre épée venge donc et répare par votre sang ou par celui de ses calomnieux l'affront qu'elle a reçu. Vous êtes en estime de fin et d'artificieux et vous êtes tenu pour mauvais soldat; c'est ici la pierre de touche qui fera voir ce que vous êtes et qui peut détromper un chacun de la mauvaise opinion qu'on a de vous.

Ne sortez pas d'une méchante affaire par un mauvais procédé. Il faut s'adresser au plus beau de la bande. Marcillac, Barrière et Rouville, et quelques autres plus hauts et plus huppés, attendent de voir l'événement de ce rencontre. La Cour ne sauroit croire que vous ayez quitté l'armée au milieu de la campagne que pour une particulière et très importante occasion. Adieu. Cette lettre ne veut pas être secrète, puisqu'il y en a plus de vingt copies qui courent partout.»

[357] C'est d'Ormesson qui donne cette date. Gaudin (Archives des affaires étrangères, FRANCE. t. CV) dit que ce fut un samedi.

[358] D'Ormesson, le manuscrit sur la Régence, et Gaudin.

[359] La Rochefoucauld.

[360] D'Ormesson.

[361] D'Ormesson et Gaudin.

[362] D'Ormesson, le manuscrit sur la Régence, Gaudin et la Rochefoucauld.

[363] D'Ormesson.

[364] D'Ormesson. Le manuscrit sur la Régence et Gaudin disent au côté.

[365] D'Ormesson, le manuscrit sur la Régence, Gaudin, La Rochefoucauld, M<sup>me</sup> de Motteville.

[366] Il y eut encore le duel du comte d'Aubijoux en 1654.

[367] Gaudin, t. CVII, 2 janvier 1644: On a trouvé un billet attaché au cheval de bronze de la Place Royale, contenant ces mots: «*Henricus, dux Guysius, aulico molimine ad duellum vocatus ac superbo fastu in arenam regiam ductus, Colinæum, antiquum religionis nec non familiæ Guysianæ hostem debellavit, inflixit, ac inermem reliquit, anno Domini millesimo sexcentesimo, etc., etc.*»

[368] Gaudin, t. CV, lettre du 19 décembre 1643: «La Reyne est fort irritée. Le lendemain matin elle manda à M. le Prince qu'il fit sortir Coligny de sa maison, autrement qu'elle l'enverroit prendre. Son Altesse tout aussitôt alla à l'hôtel de Saint-Denys où est logé le duc d'Anguyen, pour faire déloger Coligny, et fit une rude réprimande aux petits maîtres. Depuis il s'est retiré à Saint-Maur.» On appelait petits maîtres la troupe de jeunes gentilshommes qui entouraient le duc d'Enguien et partageaient ses dangers et ses périls, Voyez MADAME DE SABLÉ, chap. 1<sup>er</sup>, p. 44.

[369] Gaudin, *ibid.*: «Cette action a aussi fort fâché Monsieur qui a porté l'affaire très haut en faveur du duc de Guise, et a dit au duc d'Anguyen qu'il trouvoit bien mauvais le procédé de Coligny qui n'a pas craint de violer les édits du Roy, pour appeler un prince qui ne l'a point offensé et qui est son beau-frère.»

[370] D'Ormesson: «Le mardi 29 décembre, vint me voir le marquis de Pardaillan et me dit que M. de Coligny étoit à Saint-Maur et avoit pensé mourir de la gangrène qui s'étoit mise à son bras.»—Le mercredi 30 décembre, M. de Coligny étoit hors d'espérance, sa playe ne faisoit ni chair ni pus, à cause de sa mauvaise condition naturelle. M. le duc d'Enguien y étoit allé pour le résoudre à avoir le bras coupé.» Gaudin, t. CVII, 2 janvier 1644: «M. le duc de Guise est à Meudon, où il demeure entièrement soumis aux intentions de la Reine. Pour M. de Coligny, il est encore à Saint-Maur où on lui a pensé couper le bras.»—*Ibid.*, 30 janvier 1644: On a dit ici que M. de Coligny est encore dans le château de Dijon (une des places de la maison de Condé), où on lui a fait une cruelle incision à la main. Mais pour moi je crois qu'il est encore à Ablon (entre Saint-Maur et Corbeil).»

[371] Le manuscrit sur la Régence dit que le duc de Guise et Coligny comparurent devant le Parlement et se justifièrent, le duc de Guise avec le plus grand succès, Coligny de très mauvaise grâce. D'Ormesson: «Le lundi 14 décembre, je fus chez M. Gilbert, conseiller. Il me dit que le Parlement, les chambres assemblées, avoit donné commission au procureur général pour informer du duel, et avoit permis d'obtenir monitoire (ordonnance que l'autorité ecclésiastique faisoit lire au prône pour inviter tous ceux qui avoient connaissance d'un crime à le dénoncer).»—Gaudin, t. CV, 19 décembre, 1643: «Messieurs du Parlement s'assemblèrent lundi à la réquisition du procureur général pour en informer (de ce duel); mais personne ne veut déposer.»—T. CVIII, 26 décembre: «Il a été sursis aux conclusions de M. le procureur général contre les duellistes, qui devoient se donner mardi passé, quoiqu'il ne se trouve point de personnes qui veuillent déposer; et il y a apparence qu'on n'approfondira pas davantage cette affaire, et que MM. de Coligny et d'Estrades en seront quittes pour un éloignement en Hollande. Ils sont pourtant encore à Saint-Maur, et M. de Guise à Mendon. M. d'Angoulême a refusé la retraite du sieur de Coligny dans sa maison de Grosbois à la recommandation de M. le Prince et de M. de Châtillon.»—T. CVII, 13 février 1644: «M. de Guise revient dès samedi à Paris. Les conclusions de Messieurs les gens du Roi lui sont favorables, ne portant qu'ajournement personnel, mais décret de prise de corps contre M. de Coligny, quoique M. le Prince ait pu remontrer qui vouloit les faire égaux. Aujourd'hui M. de Guise va se purger en Parlement.»—*Ibid.*, 20 février: «L'affaire du duc de Guise n'a point encore été jugée au Parlement qui trouve plus à propos de retirer les conclusions des gens du Roi, et de laisser l'affaire en l'état où elle est, sans l'approfondir, que de donner un arrêt de justification touchant une action qui passe pour un duel manifeste. Le dit seigneur n'a point encore salué la Reine, mais paroît dans les assemblées comme le brave de la cour. L'hôtel de Guise ne vide pas de cordons bleus et autres personnes de condition.» *Ibid.*, 6 mars: «M. de Guise revint hier au Parlement, et même M. de Coligny, et les seconds, qui furent remis à ce jourd'hui, à cause de l'absence de deux présidents.»—*Ibid.*, 12 mars: «Le dit seigneur pensoit bien aller accompagné de grand nombre de ducs et pairs et de maréchaux de France samedi au Parlement; mais M. le duc d'Anguyen voulut aussi accompagner M. de Coligny. Il y eut défense à l'un et à l'autre d'y comparoître qu'avec deux de leurs amis peur de jalousie; ce qu'ils firent, et il fut ordonné que plus amplement il serait informé (ce qui étoit une remise indéfinie). M. de Guise aussitôt alla saluer la Reine qui lui fit une douce réprimande et le reçut parfaitement bien.»

[372] La Rochefoucauld dit avec raison que Coligny mourut quatre ou cinq mois après son duel. Nous lisons en effet dans la correspondance de Gaudin, t. CVII, 21 mai 1644: «On tient que M. de Coligny a expiré ce matin.» Et dans *la Gazette* de Renaudot pour l'an 1644, p. 779: «De Paris, 28 may. Cette semaine sont ici morts la dame de Bouillon La Marck, sœur du défunt connétable de Luyne, et le comte de Coligny, fils aîné du maréchal de Chastillon, seigneur de grande espérance.» Aussi Gaudin, dans une lettre du 3 juin annonce-

t-il que d'Andelot, qui était en Hollande, a pris le nom de comte de Coligny.—Les lettres d'abolition du duc de Guise sont du mois d'août 1644, et elles furent entérinées au mois de septembre. Jusque-là il n'avait eu que la permission de venir présenter ses hommages à la Régente.

[373] Mademoiselle, t. I<sup>er</sup>, p. 74.

[374] M<sup>me</sup> de Motteville, t. I<sup>er</sup>, p. 201.

[375] Elle est aussi dans M<sup>me</sup> DE MOTTEVILLE, *ibid.*

[376] Bibliothèque de l' Arsenal, petit in-4<sup>o</sup> coté sur le dos: *Fr. Jurisprudence*, 19 (B). «Il contient: 1<sup>o</sup> Avis donné au Roy pour la réforme des abbayes et prieurés en commande; 2<sup>o</sup> Fable du Lion et du Renard; 3<sup>o</sup> Histoire de M. de Coligny et de M<sup>me</sup> de Longueville.—Bibliothèque nationale, fonds Clerambault, *Mélanges*, vol. 261, in-12, comprenant une foule de chansons, les lettres de M<sup>me</sup> de Courcelles, de prétendues lettres de diverses dames à Fouquet, et au milieu l'histoire d'Agésilan et d'Isménie. En comparant les deux manuscrits, nous n'y avons rencontré que de petites variantes de style parfaitement indifférentes.

[377] M<sup>me</sup> de Motteville, t. IV, p. 42.

[378] T. I<sup>er</sup>, p. 174-197.

[379] La Rochefoucauld, *ibid.*, p. 393.

[380] *Gazette* de février 1644: «Le 4 de ce mois à quatre heures et demie du soir, naquit M<sup>lle</sup> de Dunois, fille du duc de Longueville, dans son hôtel où elle fut baptisée le lendemain sur les trois heures et demie après midi par le curé de Saint-Germain-l'Auxerrois, et nommée Charlotte Louise; la princesse de Condé fut la marraine et le duc d'Anguyen son fils le parrain.»—*Gazette* du 6 mai 1645: «Le 30 avril, sur les deux heures du matin, mourut dans l'hôtel de Longueville, la comtesse de Dunois, âgée de quatorze mois, fille du second mariage du duc de Longueville; toute la cour ayant témoigné beaucoup de regret de la mort de cette jeune princesse, dont le corps ayant été embaumé et mis dans un cercueil de plomb fut porté le deuxième de ce mois (de mai) au grand couvent des Carmélites, où la duchesse de Longueville sa mère a voulu qu'elle fût enterrée près le tombeau de la mère Magdeleine de Saint-Joseph, les pages et valets de pied des duc et duchesse de Longueville avec chacun un flambeau de cire blanche environnant le carrosse de deuil où il étoit, suivi de grand nombre d'autres. Il fut présenté à la porte de l'église, tendue de serge blanche avec deux lés de satin chargés des écussons de Bourbon et de Longueville, par le curé de Saint-Germain-l'Auxerrois à l'évêque d'Utique, coadjuteur de Montauban, assisté de plusieurs ecclésiastiques et des pères de l'Oratoire de Saint-Magloire, qui le reçut au nom de ce monastère; et l'ayant mis sous un dais de toile d'argent orné des mêmes armoiries, couvert d'un poêle de même étoffe bordé d'hermine et d'une couronne ducale d'or couverte d'un voile de gaze, après les bénédictions et encensements ordinaires, les religieuses au nombre de soixante vinrent en procession à la porte du monastère recevoir le corps, qui fut porté dans la fosse faite au cloître et inhumé par cet évêque avec les cérémonies de l'ordre des Carmélites dont cette petite princesse portoit l'habit.»

[381] LES CARNETS, *passim*.

[382] V<sup>e</sup> Carnet, p. 53: «La detta Dama ha tutto il potere soprà il fratello. Fà vanità di disprezzar la corte, di odiare il favore e di sprezzar tutto quello che non vede a suoi piedi. Vorrebbe veder il fratello dominare e disporre di tutte grazie. È donna simulatissima; riceve tutte le deferenze e grazie come dovuteli; vive d'ordinario con gran freddezza con tutti; ama la galanteria più per acquistar servitori e amici al fratello che per alcun male; insinua nel fratello concetti alti quali per tanto egli è naturalmente portato; non fà conto della madre perchè la crede troppo attaccata alla corte; crede con il fratello che tutte le grazie che si accordano alla sua persona, casa, parenti e amici, li sieno dovute, e che si vorrebbe bene poter le negare, mà che non vi è coraggio di farlo per timore di disgustarli. Grande intelligenze con la marchesa di Sablé e duchessa di Lesdiguières. In casa di Sablé vi è un commercio continuo d'Andilli, la principessa di Ghimené, Anghien, sua sorella, Nemur, e molti altri; e vi si parla di tutti libramente. Bisogna aver qualcheduno là che possi avvertire di quello vi passerà.»

[383] Mazarin, dans ses Carnets, se plaint de la lenteur de M. de Longueville à se rendre à son ambassade, et l'impute aux répugnances de sa femme. «M. de Longueville, dit-il, Carnet I<sup>er</sup>, p. 114, voudroit bien ne pas partir sans sa femme et celle-ci ne veut pas quitter Paris.» «Longavilla non parla d'andar alla pace; non vuol lasciar sua moglie, e ella non vuol andarvi.» Et un peu plus tard, Carnet VI, p. 54: M<sup>me</sup> de Longueville feint en public de vouloir aller à Münster, mais sous main elle fait agir son frère pour l'empêcher.» «Madama di Longavilla finge in pubblico e con suo marito di voler in ogni modo andar a Münster, ma sotto mano faceva agire suo fratello per toglierne il pensiero al marito, e Madama di Chavigni mi ha detto haver saputo per via dell'abbate della Victoria che si valeva di M. di Chavigni per far parlare al detto marito.»

[384] Nous nous bornerons à citer les suivants: *Histoire de la prison et de la liberté de M. le Prince*, 1651.—*Recueil des Maximes véritables pour l'institution du Roy contre la pernicieuse politique du cardinal Mazarin*, 1652, écrit brûlé par la main du bourreau.—*Statuts et Règlements des petites écoles de grammaire de la ville de Paris*, 1672.—*Traité historique des Écoles épiscopales*, 1678.—*Voyage fait à Münster en Westphalie et autres lieux voisins*, 1670.—*Avis chrétiens et moraux pour l'institution des enfants*, 1675, excellent ouvrage dédié à M<sup>me</sup> de Longueville.

[385] Sur Esprit, voyez plus haut, chap. II, p. 149, et la note [206](#).

[386] *Les Epistres en vers et autres œuvres poétiques de M. de Bois-Robert Metel, conseiller d'Etat ordinaire, abbé de Châtillon-sur-Seine*, Paris, 1659, in-8<sup>o</sup>, p. 11. *A Monsieur Esprit: il l'entretient des beautés de M<sup>me</sup> la duchesse de Longueville et de l'accueil favorable qu'il avoit reçu d'elle à son départ*.

[387] Voyez entre autres dans les manuscrits de Conrart, t. V, p. 167-178, et dans le Recueil de Sercy, t. III, p. 118, une lettre en vers à M<sup>me</sup> la duchesse de Longueville sur son voyage à Münster:

Allez, grande princesse, allez où vous appelle  
De votre illustre époux l'amour chaste et fidelle, etc.

L'auteur de cette élégie nous apprend lui-même qu'il est celui de la pièce adressée à M<sup>me</sup> de Longueville, au

temps de son mariage, au nom du roi des Sarmates, et dont nous avons dit un mot, chap. III, p. 208. Comme ce poète déclare qu'il a vu M<sup>lle</sup> de Bourbon jeune et qu'il la croit pieuse, et que lui-même il a depuis consacré sa muse à la seule piété, nous soupçonnons que ce pourrait bien être Desmarests devenu dévot.

[388] *Lettres et Mémoires de M. de Turenne*, par Grimoard, in-fol., 1782, t. I<sup>er</sup>, lettre du 20 juillet 1646: «Ma chère sœur, je vous écris d'auprès de Cologne, il y a quatre ou cinq jours, et passai hier le Rhin à Vésel. M<sup>me</sup> de Longueville y étoit arrivée le même jour, et s'en vient aujourd'hui voir l'armée. De là nous marcherons en même temps qu'elle une journée ou deux. Je vous avoue qu'il n'y a rien au monde de plus surprenant. Elle n'est point du tout changée...»

[389] *Gazette* pour l'année 1646, n<sup>o</sup> 94, p. 690: «Le 26 juillet sur les cinq ou six heures, cette princesse richement parée fit son entrée dans la ville de Münster en cette sorte: Le trompette du comte de Servien, et celui du comte d'Avaux marchoient en tête des pages, écuyers et gentilshommes de leurs maisons, suivis de vingt-quatre pages de la chambre et écurie du duc de Longueville, tous chamarrés de passements d'argent, et ceux-ci devant leurs écuyers et quarante gentilshommes tous superbement vêtus, conduits par le sieur Désarsaux: après lesquels marchoient seize Suisses avec la hallebarde et toque de velours chargée de belles plumes, aussi couverts de riches livrées, conduisant une litière houssée de velours cramoisi chamarré d'un grand passement d'or et d'argent. Quatre autres trompettes richement vêtus venoient après au-devant du carrosse en broderie, où étoient le duc et la duchesse de Longueville ayant à leurs portières trente valets de pied des mieux couverts. Puis venoit le sieur de Montigny à la tête de la compagnie des gardes fort lestes. Six carrosses de suite et huit autres des comtes d'Avaux et de Servien (qui étoient dans le premier carrosse avec le duc et la duchesse de Longueville), tous à six chevaux, venoient en queue de ce cortège qui passa entre les soldats de la garnison et la bourgeoisie en armes, jusqu'à la grande place où six compagnies d'infanterie firent plusieurs décharges, en présence des plénipotentiaires étrangers et autres seigneurs et dames de grande condition qui admiroient la beauté de ce superbe train. Les trois jours suivants cette princesse fut visitée par les Hollandois et les Hessiens, puis par le nonce de Sa Sainteté, le comte de Nassau, l'un des plénipotentiaires de l'Empereur, l'évêque d'Osnabruck, ambassadeur en Pologne, et les ambassadeurs portugais et vénitiens; chacun n'admirant pas moins, en cet abrégé des ministres de l'Europe, les grâces qui reluisent en cette princesse et qui accompagnent toutes ses actions, que l'on avoit fait sur tout son chemin; telles que les ennemis ont déjà attribué à l'inclination que les Liégeois ont eue pour elle à son passage par leur État, les témoignages qu'ils ont naguères rendus de leur affection envers la France. Et il n'y a ici aucun qui ne préjuge que la douceur de ses mœurs, incompatible avec les cruautés de la guerre, servira beaucoup à confirmer de plus en plus son cher époux dans les fortes résolutions qu'il a pour la paix, suivant les saints mouvemens et les ordres précis de Leurs Majestés.»

[390] Joly, *Voyage fait à Münster*, p. 168.

[391] Auteur d'une histoire de son temps en latin, depuis la mort de Louis XIII, jusqu'à l'année 1652, in-4<sup>o</sup>, 1671. Depuis ambassadeur en Suisse.

[392] De la famille des Groulart, du parlement de Normandie.

[393] Depuis ambassadeur en Portugal et en Suisse, et mêlé à toutes les grandes négociations.

[394] Voyez MADAME DE SABLÉ, chap. I<sup>er</sup>, p. 49, etc.

[395] Bibliothèque de l'Arsenal, manuscrits de Conrart, in-4<sup>o</sup>, t. X, fol. 651-673. Il y a quatre lettres. La première est du 15 octobre 1644, et antérieure à l'arrivée de M<sup>me</sup> de Longueville. Elle nous apprend que depuis qu'il étoit à Münster, d'Avaux avoit déjà reçu cinq lettres de Voiture, tandis qu'auparavant celui-ci ne lui écrivoit point. «Votre impatience ne souffre pas que de cinq lettres reçues je puisse sans crime me contenter de faire réponse à trois... Autrefois vous ne m'aimiez pas moins sans doute, quoique vous ne m'écrivissiez jamais. Quatorze ans de silence n'avoient garde de passer pour un manquement et pour un oubli. C'étoit plutôt, disiez-vous alors, une preuve de la haute opinion que vous aviez de ma constance qui n'avoit pas besoin de ces devoirs qui entretiennent les amitiés vulgaires. Maintenant il vous plaît de m'aimer d'une autre sorte...» Nous donnons ici des extraits de la seconde et de la troisième lettre. La quatrième est à peu près sans intérêt pour nous.

[396] Œuvre de Voiture, t. I<sup>er</sup>, p. 368.

[397] D'Avaux, né en 1595, avoit cinquante-deux ans en 1647.

[398] Jean Adler Salvius, un des plénipotentiaires suédois; Jean Vulteius, un des envoyés du landgrave de Hesse-Cassel; Jacques Lampadius envoyé du duc de Lunebourg Grübenhagen. Voyez l'ouvrage du P. Bougeant dont nous parlerons plus bas.

[399] Très vraisemblablement l'Épître en vers au duc d'Enghien, dont nous avons cité le début plus haut, p. 140, et qu'on peut voir dans les Œuvre de Voiture, t. II, p. 190.

[400] Œuvre de Voiture, t. I<sup>er</sup>, p. 371, etc.

[401] Voyez M<sup>me</sup> DE SABLÉ, chap. I<sup>er</sup>, p. 50.

[402] Papiers de Conrart, in-4<sup>o</sup> t. X, p. 681.

[403] In-folio, Rotterdam, 1697. Voyez l'*Introduction*, p. 13.

[404] Villefore, 1<sup>re</sup> partie, p. 58.

[405] Le bonhomme Joly nous raconte sans malice que Saint-Ibar commandait l'un des yachts envoyés par le prince d'Orange. *Voyage à Münster*, etc., p. 270: «Le dernier jour de mars, nous nous mîmes sur le Rhin dans trois hyacques envoyées à nos princesses par M. le prince d'Orange, et conduite par monsieur de Saint-Tybal.» On disoit indifféremment Saint-Tybal, ou Tibalt, ou Ibal, ou Ibar.

[406] M<sup>me</sup> DE CHEVREUSE, chap. V, p. 208.

[407] Voyez un Mémoire du 27 septembre 1647, par un agent espagnol, l'abbé de Mercy, sur les intrigues de Saint-Ibar en Hollande et au congrès de Münster, M<sup>me</sup> DE CHEVREUSE, *Appendice*, p. 422.

[408] Le Mémoire de l'abbé de Mercy exprime cet espoir, et montre au moins que la trame était habilement ourdie.

[409] En attendant *M<sup>me</sup> de Longueville pendant la Fronde*, voyez LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE AU XVII<sup>E</sup> SIÈCLE, t. I<sup>er</sup>, chap. I<sup>er</sup>, p. 41.

[410] On en a trois très bons portraits in-fol. de Daret, de Rousselet et de M. Lasne de cette année 1647. Dans tous les trois, Armand de Bourbon a une figure assez fine, et il porte déjà les marques de quelque haute dignité ecclésiastique. M. Lasne l'entoure de tous les symboles de la science. Daret soutient son médaillon par de petits anges qui se jouent avec le chapeau du futur cardinal, charmante composition gravée sur les dessins de Lesueur, que M<sup>me</sup> la Princesse se plaisait à employer. Dans Rousselet, la Renommée porte le médaillon du jeune prince; la Religion lui présente une mitre, la Guerre une armure, la Politique une couronne, la Philosophie le soleil de l'intelligence et le serpent mystérieux. C'était bien là l'image de la destinée incertaine du prince de Conti.

[411] Archives des affaires étrangères, FRANCE, t. CVII, le baron d'Auteuil à Chavigny, juillet 1644: «Je me suis rendu à cinq heures auprès de M. le cardinal. Il a été tout l'après-dîné aux Jésuites pour les thèses de M. le prince de Conty qui véritablement a fort bien répondu, et il y avoit grande assemblée de personnes de qualité.» *Gazette*, 1644, p. 651: «Le 3 août, le prince de Conty reçut le degré de maître ès arts dans la salle de cet archevêché, en présence du prince de Condé son père, et du coadjuteur de notre archevêque (Retz récemment nommé coadjuteur). L'action commença par un beau discours que fit ce jeune prince, dans lequel il témoigna l'estime qu'il faisoit de cette Université, et le désir qu'il avoit de la maintenir, à l'exemple des cardinaux de Bourbon, qui avoient été proviseurs de la Sorbonne, à savoir, Louis, cardinal de Bourbon, l'an 1517, Charles, cardinal du même nom, l'an 1575, et en outre Charles aussi cardinal de Bourbon et archevêque l'an 1594. Puis le Chancelier fit une harangue en laquelle il représente le bonheur qui arrivoit à l'Église et à ladite Université des études de ce prince; lequel ayant été ensuite interrogé par le Chancelier et par les examinateurs des quatre nations sur les plus belles questions de la philosophie, il y répondit si exactement que toute l'assistance en fut ravie. De sorte que ledit Chancelier ayant pris les voix des examinateurs et témoigné la satisfaction qu'il avoit de ses réponses, ce prince reçut la bénédiction apostolique et le bonnet.»—*Gazette*, 1646, p. 603: «Le prince de Conty ayant ci-devant donné des preuves des grands progrès qu'il a faits sous les pères Jésuites aux lettres humaines et en la philosophie, fit aussi voir le 10 de ce mois (de juillet) les fruits de son étude de deux ans en théologie qu'il continue encore à présent, ayant ce jour-là soutenu, dans la grande salle de Sorbonne, ses thèses de la Grace et de l'Eucharistie, en suite de deux autres qu'il soutint l'année passée au collège de Clermont, sur d'autres matières théologiques. Encore que vous ne conceviez d'un esprit si bien cultivé qu'une capacité digne du fils d'un si grand prince qu'est le prince de Condé qui voulut être présent à cette célèbre action à lui dédiée; néanmoins je vous puis dire sans flatterie que ce prince en sa dix-septième année surpassa tout ce qu'on en pouvoit attendre, et ravit en admiration son président, qui fut l'archevêque de Corinthe, coadjuteur de Paris, qui ouvrit très doctement la dispute, laquelle fut continuée de même par l'archevêque de Bourges, les évêques d'Utique et de Chartres, le fils du sieur de Chanvalon et autres, au grand contentement de toute l'assistance, composée, outre les susdits, des chefs du conseil et de plusieurs cours souveraines, de plus de quarante évêques et de grand nombre d'autres prélats, docteurs en théologie et personnes de mérite, qui tous prenoient part à la grande satisfaction que reçoit le prince de Condé de ses deux fils, l'un desquels se fait admirer dans les armes pour la défense de l'État, et l'autre dans les lettres pour le maintien de l'Église.»

[412] T. II, p. 17.

[413] *Les Devoirs des grands, par monseigneur le prince de Conti, avec son testament*, Paris, 1667.—*Traité de la Comédie et des Spectacles selon la tradition de l'Église*, 1667.—*Mémoire de M. le prince de Conti touchant les obligations des gouverneurs de provinces et ceux servant à la conduite et direction de sa maison*, 1667.—*Lettres du prince de Conti, ou l'accord du libre arbitre avec la grâce de Jésus-Christ*, Cologne, 1689.

[414] Il faut voir une description détaillée scène par scène de cet opéra dans la *Gazette*, 1647, n° 27, sous ce titre: «La représentation naguères faite devant Leurs Majestés, dans le Palais-Royal, de la tragi-comédie d'*Orphée* en musique et vers italiens, avec les merveilleux changements de théâtre, les machines et autres inventions jusqu'à présent inconnues à la France.»—*Ibid.*, n° 51, p. 372: «Le 8 mai, la duchesse de Longueville ayant désiré à son retour de Münster d'entendre la belle tragi-comédie d'*Orphée*, et voir les merveilleux ornements de son théâtre, Leurs Majestés lui en firent donner le divertissement.»

[415] T. III, p. 14-20.

[416] Voyez le portrait qu'il a tracé de lui-même, et le charmant émail de Petitot, gravé par Choffart, en tête de l'édition des *Maximes* de 1778.

[417] *Mémoires*, collect. Petitot, t. LI, p. 353.

[418] M<sup>me</sup> DE HAUTEFORT, chap. I<sup>er</sup>.

[419] M<sup>me</sup> DE CHEVREUSE, chap. I<sup>er</sup>.

[420] Voyez l'APPENDICE, notes sur le chap. IV.

[421] *Mémoires, ibid.*, p. 363.

[422] Bibliothèque nationale, Collection Dupuy, vol. 915. Ce précieux manuscrit contient une lettre assez touchante de Marie de Gonzagues; elle devait bien ce souvenir à l'infortuné confident de son fol ami. Il est triste de voir que dans tous ces papiers il n'y a pas une seule ligne de celle à qui de Thou mourant écrivit une lettre si touchante, la princesse de Guyméné.

[423] *Mémoires, ibid.*, p. 378.

[424] Voyez M<sup>me</sup> DE CHEVREUSE, chap. III, p. 142, etc.

[425] M<sup>me</sup> de Motteville, t. I<sup>er</sup>, p. 136.

[426] II<sup>e</sup> Carnet, p. 78: «Marsigliac y otros que me han prometido amistad, pesan en una balanza a onzas el modo con que deben venir con migo.»

[427] IV<sup>e</sup> Carnet, p. 61.

[428] *Ibid.*, p. 80.

[429] Voyez-en quelques billets agréables, M<sup>me</sup> DE SABLÉ, *Appendice*, p. 409-411, et p. 484-493.

[430] Voyez ([Montglat](#)) l'*Introduction*.

[431] Napoléon avait vingt-six ans à son premier combat, celui de Montenotte, et trente à son dernier, celui de Marengo; Condé n'avait pas tout à fait vingt-deux ans à Rocroy et il en avait vingt-sept à Lens.

[432] Le général Bonaparte entra en Italie en 1796 avec 30,000 soldats présents sous les armes: il avait à peine 15 à 20,000 hommes à Montenotte, 20,000 à Castiglione, 13,000 seulement à Arcole, et 16,000 tout au plus à Rivoli. Il est vrai qu'à Marengo il avait 28,000 hommes; mais qui voudrait comparer, pour la conception et l'exécution, Marengo avec Arcole et Rivoli? Ce sont là les deux affaires les plus savantes et les plus hardies des campagnes d'Italie, les plus semblables à celles de Rocroy et de Fribourg.

[433] Le général Bonaparte est loin d'avoir eu affaire, en Italie, à des adversaires tels que Mercy, Guillaume et Montecuculli. Beaulieu, se croyant trop fort, à ce qu'il paraît, avait tellement dispersé ses troupes qu'à Montenotte il ne combattit qu'avec la moitié de son armée. Wurmser, à Castiglione, fit la même faute. D'Alvinzy leur était fort supérieur, et à Arcole et à Rivoli il ne céda qu'à la grandeur inattendue des manœuvres du général français. Melas se battit à merveille à Marengo, comme aussi le général Bonaparte, mais sans que ni l'un ni l'autre ait inventé aucune manœuvre remarquable, et cette bataille était perdue sans l'arrivée de Desaix, comme celle de Waterloo le fut parce que Grouchy n'était pas Desaix.

[434] Rien de plus noble que les dépêches de Condé annonçant ses différentes victoires. Il y parle très peu de lui et beaucoup des autres. Dans sa retraite de Chantilly, ses amis l'engageaient à écrire ses mémoires militaires; il s'y refusa, disant qu'il serait obligé de blâmer quelquefois des généraux estimables et de dire quelque bien de lui-même. Jamais personne n'a été moins charlatan. Ce qui nous gêne un peu les mémoires de Napoléon, est cette ardente et continuelle préoccupation de sa personne, qui partout ne voit que soi, rapporte tout à soi, n'avoue aucune faute, relève les moindres actions, ne loue guère que les hommes médiocres, rabaisse les mérites éminents, traite Moreau et Kléber comme il eût fait quelques-uns de ses maréchaux, et se dresse partout un piédestal. Mais il ne faut pas oublier que Napoléon écrivait dans l'exil et dans le malheur, et qu'il en était réduit à défendre sa gloire.

[435] Plus haut, chap. III, p. 215, dans l'APPENDICE la note sur la *Bataille de Rocroy*, surtout LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE, chap. IV. Bossuet, dans son admirable récit de la bataille de Rocroy, en a parfaitement peint la fin, la destruction de l'infanterie espagnole; mais il n'a pas même indiqué la manœuvre qui décida du sort de la journée. Combien n'est-il pas à regretter que Napoléon n'ait pas fait sur les campagnes de Condé le même travail que sur celles de Turenne et de Frédéric, et qu'après avoir incidemment jugé, avec la supériorité du maître, et dignement relevé la judicieuse audace qui remporta la bataille de Nortlingen, il n'ait pas même consacré un chapitre à l'examen de la bataille de Rocroy, qui commence la nouvelle école militaire!

[436] La manœuvre de Napoléon quittant Vérone pour aller tourner Caldiero, qu'il ne pouvait emporter de front, et surprendre Alvinzy sur ses derrières dans des marécages où la valeur pouvait compenser le petit nombre, a été beaucoup louée, et elle ne peut assez l'être. Tout y est, prudence et audace. Le général Bonaparte, se sachant perdu s'il ne passait le pont d'Arcole, y fit tuer ses meilleurs lieutenants et manqua de s'y faire tuer lui-même. Là, il fut doublement grand par le génie qui conçoit et par l'héroïsme qui exécute, et il se plaça d'abord au rang des Alexandre et des Condé.

[437] *Mémoires*, tome V, p. 20.

[438] Ce même Arnould, le mestre de camp des carabiniers, dont nous avons tant de jolis vers dans le genre de ceux de Voiture, et dont M<sup>me</sup> de Rambouillet regrette l'absence pour répondre à Godeau dans son style. Voyez plus haut, chap. II, p. 127, (note [173](#)) et surtout LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE, t. II, chap. X.

[439] Qu'il nous soit permis de rappeler que Mercy, comme Fontaine, dont les Espagnols ont fait le comte de Fuentès, sont deux gentilshommes français, l'un lorrain, l'autre bourguignon.

[440] Voyez plus haut, à la fin du chapitre II, p. [195](#) et [196](#).—Veut-on avoir une idée de la modestie de Condé? qu'on lise cette lettre inédite où quelques jours après la victoire de Nortlingen il s'empresse de féliciter le duc d'Orléans de ses succès en Flandre, et lui parle à peine des siens. Bibliothèque nationale, armoire de Baluze, paquet I:

«Au camp de Nortlingue, ce 7 août 1645.

«Monseigneur,

«Si j'eusse plutôt appris les heureux succès de vos armes en Flandre, et si le chemin eust été un peu plus libre, je n'aurois pas manqué de vous envoyer tesmoigner la part que j'y prens. Elle est telle que le plus passionné de tous vos serviteurs y doit prendre; je vous supplie de n'en pas douter, et de croire que j'ai pour vous tout le respect que je dois. Le chevalier de Rivière vous rendra conte de ce qui s'est passé en ce pais, et vous assurera que je suis,

Monseigneur,

Votre très humble et obéissant serviteur,

LOUIS DE BOURBON.

Il appelle la victoire de Nortlingen *ce qui s'est passé en ce pais*. Mais voici qui est plus grand encore. C'était, comme on vient de le voir, avec l'aile gauche commandée par Turenne et composée en grande partie de la cavalerie allemande, les fameux Weymariens, qu'il avait rétabli le combat et remporté la victoire. Sur le champ de bataille il rendit une éclatante justice aux troupes et au général, et déclara qu'on leur devait le gain de la journée. Nous n'avons pas trouvé au ministère de la guerre et nous ignorons où peut être la relation de l'affaire qu'il avait envoyée avec sa ponctualité accoutumée et dont il parle dans une dépêche à Le Tellier, du 7 août 1645. Cette dépêche est très remarquable en ce qu'elle expose en détail l'état et les besoins de l'armée sans faire la moindre allusion à lui-même, à ses blessures, à sa maladie. Elle est écrite par un secrétaire, mais en la signant, Condé ne put s'empêcher, malgré sa faiblesse, d'ajouter de sa main le suivant post-scriptum: «Je vous envoie le mémoire de ceux pour qui je souhaite les charges vacantes. Je vous prie de

le montrer à M. le cardinal Mazarin. Vous m'obligerez en cela. Il faut satisfaire la cavalerie allemande. C'est elle qui a gagné la bataille, et M. de Turenne a fait des choses incroyables.» DÉPÔT DE LA GUERRE, *Correspondance militaire*, 1642 à 1646.

[441] Nous avons fait voir, chap. I<sup>er</sup>, p. 73, avec quel soin, dans sa première jeunesse, Condé avait étudié la science de la fortification, et dans LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE, t. I<sup>er</sup>, chap. III, nous avons raconté en détail le siège de Dunkerque. Les grands sièges de Condé firent dans le temps l'admiration et l'entretien des gens du métier. Depuis son retour en France, en 1660, il ne cessa d'être consulté sur tous les projets de fortification, et son nom ainsi que ses avis paraissent dans la correspondance officielle de la guerre, surtout en 1664, 1670 et 1673 jusqu'en 1675, où il se retira entièrement du service et laissa un des grands ingénieurs formés à son école, Vauban, agir seul. Fontenelle, dans l'éloge de Sauveur, dit que c'est dans ses fréquentes visites à Chantilly et dans les conversations de Condé que Sauveur prit l'idée de son traité de fortification.

[442] Voyez l'explication détaillée de cette manœuvre, SOCIÉTÉ FRANÇAISE, t. I<sup>er</sup>, chap. IV.

[443] Après Lens, Condé fit comme après Nortlingen: il adressa à Mazarin une relation officielle de la bataille; puis écrivant au ministre de la guerre pour lui envoyer les drapeaux pris sur l'ennemi, quand on lui donna cette lettre à signer, il ajouta de sa main cette ligne: «Souvenez-vous des pauvres gendarmes; ils ont bien gagné ce qu'on leur doit.» DÉPÔT DE LA GUERRE, *Correspondance militaire*, 1647-1648. Dans la relation, le secrétaire du Prince avait mis: *notre victoire*. Condé effaça ce mot et le remplaça par celui de *combat*. *Mémoires* de Lenet, édit. Michaud, p. 499-515.

[444] *Histoire des Guerres et des Négociations qui précédèrent le Traité de Westphalie*, 3 vol. in-4<sup>o</sup>. A cet ouvrage il faut joindre les *Négociations secrètes touchant la paix de Münster et d'Osnabruck, ou Recueil général des préliminaires, instructions, lettres, mémoires concernant ces négociations, depuis leur commencement jusqu'à leur conclusion en 1648*, 2 vol. in-fol., La Haye, 1725.

[445] Dans le t. XXX des *Mélanges de Clerambault*, à la Bibliothèque nationale, se trouve un dépouillement bien fait de toute la correspondance du cabinet français et de l'ambassade. En voici quelques extraits:

ANNÉE 1645. 3 Juin, Mazarin à M. de Longueville encore à Paris, pour le presser de hâter son départ pour Münster. A peine arrivé, M. de Longueville écrit à Mazarin, le 2 juillet, pour lui dire qu'il a réconcilié d'Avaux et Servien. Dépêche de Brienne, du 19 août, sur la victoire de Nortlingen.

ANNÉE 1646. 22 Juin, Mazarin annonce à M. de Longueville le départ de M<sup>me</sup> de Longueville pour Münster. 24 Juillet, M. de Longueville avertit Mazarin qu'il va au-devant de sa femme. Mazarin à d'Avaux, le 20 juillet, sur le voyage de M<sup>me</sup> de Longueville. 23 Octobre, M. de Longueville remercie Mazarin de la promesse qu'il lui a faite de la charge de colonel général des Suisses.

ANNÉE 1647. 16 Janvier, Mazarin à M. de Longueville: le Roi lui envoie un gentilhomme, ainsi qu'à M<sup>me</sup> de Longueville pour lui annoncer la mort de M. le Prince. 15 Mars, Mazarin mande à M. de Longueville qu'on ne peut lui donner la charge de colonel général des Suisses, mais qu'on lui donne en compensation le château de Caen. 22 Mars, Mazarin informe Servien de la «sollicitation de M. Esprit pour être de la maison de Monsieur.» 25 Mars, M. de Longueville à la Reine, sur la charge de colonel général des Suisses. Le même, à Mazarin sur le même sujet. Mécontentement de M. de Longueville; il demande un congé; on le lui accorde. 17 Mai. M. de Longueville remercie Mazarin du congé qu'il lui a procuré; il ne partira que quand il sera temps. 22 Juin, Mazarin se plaint à M. de Longueville de sa dernière lettre où il est taxé de ne pas vouloir la paix; il proteste au contraire, et montre son ressentiment de la manière dont les Espagnols ont agi. «La France vent la paix et la fera glorieuse.» 1<sup>er</sup> Juillet, M. de Longueville assure Son Éminence que sa lettre est entièrement éloignée de l'interprétation qu'il lui a donnée; qu'il n'est pas connu de lui, ce qui l'a obligé de souhaiter son retour en France. Le même jour d'Avaux écrit à Mazarin qu'il n'a eu aucune part à la lettre de M. de Longueville. 2 Juillet, Servien à Mazarin. L'accident arrivé à M. de Turenne (abandonné de son armée, composée de Weymariens et autres alliés allemands qui n'avaient pas voulu aller servir en Flandre), cause beaucoup de joie aux Hollandais. Cela et le prochain départ de M. de Longueville obligent de conclure avec les États. La Hollande pourrait conclure seule et même faire une ligue avec l'Espagne. 13 Juillet, Mazarin à M. de Longueville: Il est bien aise que l'intention de sa lettre ait été telle qu'il l'a dit; il ne souhaite au monde rien avec tant de passion que la paix, et voudrait que Pegnaranda (l'ambassadeur d'Espagne) partît de Münster pour lui donner cette occasion de faire un tour à Paris. Même jour, Mazarin témoigne à d'Avaux le plaisir qu'il a de s'éclaircir avec ses amis. Même jour, dépêche importante de Mazarin à Servien où il expose toute sa pensée: Traiter avec l'Allemagne, ou en obtenir au moins une trêve dans les Pays-Bas. «Si on n'avoit rien à faire en Flandre et en Allemagne, on feroit avec facilité la guerre en Espagne et en Italie.» 22 Juillet, M. de Longueville à Mazarin: On ne peut satisfaire les Suédois sans leur donner des assurances positives de l'établissement du luthérianisme. Les protestants proposent de conclure sans la France. Le départ du comte de Trautmansdorf (ambassadeur impérial) lui donnant la liberté de s'en aller, il la prendra le plus tôt qu'il pourra. 29 Juillet, Mazarin prie M. de Longueville de différer son départ. 9 Août, Mazarin à M. de Longueville: Comme on doit se conduire avec les Suédois. On a arrêté et conduit à Nancy un gentilhomme de M. de Vandôme, qui portait des lettres à l'Archiduc. Les Espagnols sont très éloignés de la paix. Le roi d'Espagne fait changer la manière d'agir de l'Empereur. Trautmansdorf pourrait bien avoir conclu quelque chose d'avantageux pour la Suède aux dépens de la France. 19 Août, M. de Longueville à Mazarin: Les Napolitains ont chassé les Espagnols. Pegnaranda ne fera rien qu'à la fin de la campagne. Il prendra ce temps pour aller voir Son Éminence. 30 Août, Mazarin exprime à M. de Longueville quelque crainte sur le dessein de son voyage. Même jour, lettre confidentielle de Lyonne à Servien: Il le prie de découvrir les cabales que M. d'Avaux a faites contre Son Éminence. Ordre à M. de Turenne d'abolir le nom de Weymariens. Qu'on ne doit pas différer de conclure la paix pour l'absence de M. de Longueville. Que M. d'Avaux s'agite et cherche la protection de M. le Prince et de M. le duc d'Orléans. 6 Septembre, Mazarin à M. de Longueville: Bons effets que semble produire le retardement de son voyage. 16 Septembre, M. de Longueville se plaint du peu d'avancement des affaires; il recommande à Mazarin le maréchal de La Mothe (qui venait d'être arrêté). 7 Octobre, nouvelles sollicitations de M. de Longueville pour le maréchal de La Mothe. 15 Octobre, M. de Longueville à Mazarin: Il craint que les Hollandais n'achèvent leur traité sans la France. Les ennemis ont reçu avec une joie singulière la nouvelle de la mort de M. de Gassion (tué devant Lens). Le 18 Octobre, Mazarin fait part à M. de Longueville de la promotion de sept cardinaux, parmi lesquels est son frère le cardinal de Sainte-Cécile. 29 Octobre, M. de Longueville recommande son beau-frère le prince de Conti pour le siège de Trèves ou de Liège. 1<sup>er</sup> Novembre, Mazarin informe M. de Longueville que toutes leurs dépêches sont tombées entre les mains des Espagnols. 8 Novembre, Mazarin fait part à M. de Longueville d'une proposition de mariage de l'Empereur avec Mademoiselle (voir les *Mémoires* de Mademoiselle, et plus haut,

chap. 1<sup>er</sup>, p. [104](#)). 22 Décembre, Mazarin à M. de Longueville: Les Espagnols ne veulent pas la paix. Tâcher d'avoir une déclaration que si la paix ne se termine, c'est l'Espagne qui ne l'a pas voulu.

ANNÉE 1648. 6 Janvier, M. de Longueville à Mazarin: Il ne tient qu'aux Impériaux et aux Espagnols que la paix ne s'achève; tout le reste la veut. 17 Janvier, Mazarin fait part à M. de Longueville d'une proposition de mariage entre sa fille M<sup>lle</sup> de Longueville et le duc de Mantoue. 28 Janvier, lettre confidentielle de Lyonne à Servien: On est mal satisfait de M. d'Avaux; on le rappellerait, s'il n'avait engagé M. de Longueville dans son opinion; tâcher de regagner M. de Longueville. 3 Février, M. de Longueville annonce son départ. 23 Février, arrivé à Trie, il écrit à Mazarin une lettre de compliments. 23 Mars, d'Avaux trouvé trop favorable à M. de Lorraine et trop empressé de faire la paix à tout prix, s'apprête à partir. 27 avril, Mazarin informe Servien qu'il est nommé ministre et chargé d'achever les négociations. Dans la correspondance du mois de juillet, il est souvent fait mention des troubles du parlement. Mazarin prie Servien de ménager quelque chose en Alsace pour M. de Turenne, afin de l'attacher. 14 Août, Servien expose à Mazarin les raisons pour ne pas presser le traité avec l'Espagne. 21 Août, dépêche de Mazarin: M. le Prince vient de gagner une bataille contre l'Archiduc. La France ne laisse pas pour cela de vouloir la paix. 4 Septembre, dépêche de Mazarin. Son intérêt et son inclination sont pour la paix. Si les Espagnols la veulent, ils la concluront aux conditions proposées, sinon il ne servirait de rien de se relâcher. 17 Septembre: Il invite Servien à presser la paix avec l'Allemagne à cause des troubles.

[446] Le P. Bougeant, t. III, p. 141, etc.

[447] Dans le précédent chapitre, p. [240](#).

[448] Le traité de Münster donna à la France la souveraineté des trois évêchés de Metz, Toul et Verdun, dont elle s'était emparée depuis longtemps; la souveraineté de l'Alsace tout entière, haute et basse, bien entendu sans la ville libre de Strasbourg, mais avec Brissac et Landau, et avec le droit de garnison dans la forteresse de Philipsbourg; enfin la souveraineté de Pignerol, qui nous ouvrait au besoin l'entrée de l'Italie.

[449] Condé gagna la bataille de Senef, en 1674, avec 45,000 hommes contre 65,000 commandés par Guillaume d'Orange. Si l'infanterie suisse n'eût pas refusé de se battre, il détruisait toute l'armée ennemie.

[450] L'état des finances en 1648 a été une des causes les plus puissantes et les plus directes de la Fronde. Il appartenait à Colbert de la signaler; et il l'a fait avec force dans un Mémoire sur les finances où, en attaquant la conduite du contrôleur général d'Emery, alors en possession de la confiance de Mazarin, il ne tient pas assez de compte des circonstances et des nécessités impérieuses sous lesquelles il plia lui-même dans les derniers temps de son ministère. «Le sieur d'Emery, dit-il, quoique d'ailleurs homme d'esprit et connoissant l'État, se servit plus qu'aucun autre de ses prédécesseurs des maximes pernicieuses sur lesquelles la conduite des finances étoit établie... En suivant ces mauvaises maximes il fit des traités pour le renouvellement des tailles; quelquefois il donnoit le quart de remise, et comme le paiement de ce qui revenoit au Roi, ces grandes remises déduites, ne se faisoit qu'en dix-huit mois, il donnoit quinze pour cent pour en faire l'avance. Il observa la même chose pour les fermes; en sorte que les revenus ordinaires étant diminués presque de la moitié, et sa complaisance ne lui permettant pas de s'opposer aux dépenses, il se trouvoit qu'en une année de dépense, il consommoit toujours la recette d'une année et demie, et ensuite les intérêts et les remises augmentant par le reculement, celle de deux années. Cet état, qui menaçoit une ruine entière en cinq ou six années, l'obligeoit d'avoir recours aux affaires extraordinaires qui ne consistoient qu'en des aliénations des revenus ordinaires, des créations d'offices nouveaux, en augmentations d'impositions, des taxes, et en toutes autres affaires de cette qualité, pour lesquelles il falloit en toutes occasions avoir recours aux vérifications des compagnies souveraines. Les fortunes prodigieuses que les gens d'affaires faisoient par les grandes remises, intérêts et autres voies, et leurs dépenses immenses, aigrissoient les compagnies, aliénoient les esprits des peuples, et leur donnoient en toute occasion des mouvements de révolte et de sédition.» MÉMOIRE AUTOGRAPHE DE COLBERT, Bibliothèque nationale, *supplément français*, Ms. 3695.

[451] M. le comte de Saint-Aulaire, dans son *Histoire de la Fronde*, écrite en quelque sorte sous la dictée des deux beaux esprits du parti, Retz et La Rochefoucauld.

[452] LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE AU XVII<sup>E</sup> SIÈCLE, t. I<sup>er</sup>, chap. V, p. 230.

[453] Sur les Importants, voyez plus haut, chap. III, p. [224](#), etc., M<sup>me</sup> DE CHEVREUSE, chap. III et IV, et M<sup>me</sup> DE HAUTEFORT, chap. V.

[454] Voyez cette scène déplorable dans Retz lui-même, t. I<sup>er</sup>, p. 247.

[455] Voyez là-dessus un curieux passage de M<sup>me</sup> de Motteville, t. IV, p. 359, etc.

[456] Les prieures et les sous-prieures étaient en charge pour trois ans. Elles pouvaient être réélues, rarement plus d'une fois. La religieuse qui devenait prieure s'appelait Mère, et gardait ce titre après être sortie de charge.

[457] Sur la mère Madeleine de Saint-Joseph, M<sup>lle</sup> de Fontaines, voyez ce que nous en avons dit chap. I<sup>er</sup>, p. [86](#), et les documents que nous recueillons plus bas. ([p. 392](#))

[458] Sur la mère Marie de Jésus, la marquise de Bréauté, voyez p. [88](#), et plus bas sa vie.

[459] M<sup>lle</sup> Anne de Viole. Elle était fille de Nicolas de Viole, seigneur d'Osereux, conseiller au parlement de Paris, dont descendait le président de Viole, et son frère l'abbé de Viole, célèbres Frondeurs. Elle entra au couvent de la rue Saint-Jacques, en 1606, à vingt-deux ans: fut sous-prieure en 1614, puis prieure à Amiens, enfin à Saint-Denis, maison nouvelle qu'elle fonda avec sa sœur, M<sup>me</sup> de La Grange-Trianon. Morte à Saint-Denis en 1630.

[460] On ne dit pas son nom de famille. Nous savons seulement qu'elle était de Tours, qu'elle entra aux Carmélites à l'âge de dix-huit ans, et y mourut en odeur de sainteté.

[461] M<sup>lle</sup> de Bains était née en Picardie, au château de Bains, le 25 janvier 1598, et baptisée dans l'église de Notre-Dame de Boulogne, diocèse d'Amiens. Elle se nommait Marie, et garda ce nom au couvent; on y ajouta celui de Madeleine pour la distinguer de M<sup>me</sup> de Bréauté. Voyez ce que nous en disons, p. [91](#), et sa vie plus bas.

[462] M<sup>lle</sup> Du Thil. Elle était fille du président Du Thil. La lettre circulaire, composée par la mère Claire du Saint-Sacrement, ne nous fournit sur elle aucun détail historique. On y apprend seulement que Marie de la Passion garda un cancer au sein quatorze ans sans en parler. Morte à soixante-huit ans, dont quarante-huit en religion; elle était donc entrée au couvent à vingt ans.

[463] Sur la mère Agnès de Jésus Maria, M<sup>lle</sup> de Bellefond, voyez ce que nous en disons p. 95, plus bas la circulaire de la mère Marie du Saint-Sacrement, et M<sup>me</sup> DE SABLÉ, chap. V, p. 253, etc. Voici quelques détails nouveaux que nous tirons d'une déposition juridique de la mère Agnès dans l'affaire de la béatification de la mère Madeleine de Saint-Joseph:

«J'ai nom Judith de Bellefons dite en religion sœur Agnès de Jésus-Maria. Je suis née à Caen, et âgée de près de quarante-quatre ans. Mon père s'appeloit Bernard de Bellefons, seigneur de la Haye, de l'Isle Marie, du Chef du Pont et du Guillin; ma mère avoit nom Jeanne aux Espaulles, sa légitime épouse. Je suis religieuse professe du premier monastère des Carmélites de France dans lequel j'ai exercé la charge de prieure..... Je ne suis point née à Paris, ainsi que j'ai dit, mais j'y suis venue à l'âge de douze ans, et j'y ai toujours demeuré depuis, excepté quelques voyages que j'ai faits de plusieurs mois chacun en Normandie et en Bourbonnois. Dans la demeure que j'ai faite en cette ville, avant que d'être religieuse, j'ai en particulière connoissance du premier monastère des Carmélites, et y suis allée plusieurs fois..... J'ai commencé à connoître notre vénérable mère au commencement de l'année 1629 qu'elle me fit la grâce de me recevoir pour être religieuse en ce monastère où elle étoit prieure. Elle me donna l'habit de novice au mois de mars de cette même année, et me fit faire profession après l'an révolu de mon noviciat. J'ai eu la très grande bénédiction de demeurer avec elle jusqu'à sa sainte mort, qui arriva huit ans et demi après mon entrée, pendant lequel temps il ne s'est passé quasi pas un jour qu'elle ne me parlât..... Elle portoit les âmes avec grande suavité à la pratique de la vertu..... Il m'est arrivé plusieurs fois qu'en faisant des imperfections devant elle que je ne croyois point fautes, je les ai vues telles par sa présence, et me sembloit qu'elle étoit comme un flambeau qui éclaire au milieu des ténèbres et fait voir et connoître ce qui est. Je ne puis exprimer combien elle versoit une vertu solide dans les âmes et avec quel soin elle cherchoit de l'y établir, ne prisant non plus tout le reste, quand cela y manquoit, que de la poussière, quoique ce fussent choses élevées et apparemment belles. Entre autres je me souviens qu'elle avoit une très grande estime et affection pour la condition religieuse, et qu'elle nous en parloit souvent avec tant de lumière et d'élévation qu'elle nous en ravissoit de joie dans la vue que nous possédions cette heureuse condition. Pour moi j'en ai reçu un si grand contentement lorsque je l'entendois en parler, que je ne sais à quoi le comparer. Elle m'imprimoit en même temps un grand désir d'acquérir la perfection renfermée dans cet état si saint, et nous faisoit voir les grandeurs de la terre comme de la poussière, en sorte que je me souviens que quand quelque princesse entroit dans ce monastère et qu'on m'ordonnoit d'aller avec elle, j'en avois un si grand déplaisir que je cherchois toute voie pour m'en exempter..... Quoiqu'elle fût extrêmement douce et familière, on ne pouvoit abuser de sa bonté, car elle avoit une certaine majesté qui donnoit respect aussi bien que confiance, et faisoit que chacun n'osoit approcher d'elle qu'avec la vénération qu'on approche des choses saintes. Les plus grands mêmes se tenoient si au-dessous d'elle que j'ai vu M<sup>lle</sup> de Bourbon lui parler à genoux, et la Reine étoit devant elle comme une religieuse eût été devant sa supérieure, ne s'osant pas même asseoir sans lui faire apporter un siège.»

[464] M<sup>lle</sup> Du Vigan. Voyez son histoire, chap. II, p. 180, etc. Voyez aussi la note particulière que nous lui consacrons dans cet Appendice, notes du chap. II (p. 503).

[465] M<sup>lle</sup> de Gourgues. Elle était petite-fille de M<sup>me</sup> Segulier d'Autry, sœur Marie des Anges, et fille de M. de Gourgues, premier président au parlement de Bordeaux, et de M<sup>lle</sup> Segulier, sœur du chancelier de ce nom. Restée orpheline à dix-neuf ans, elle entra aux Carmélites par le conseil du cardinal de Bérulle, qui était son cousin germain. Elle mourut à soixante-huit ans, en ayant passé quarante-huit en religion. Il y a sur elle une circulaire de la mère Agnès qui met surtout en lumière son zèle pour l'ordre.

[466] M<sup>lle</sup> Chabot de Jarnac. Son nom dit assez sa noble naissance. Elle entra au couvent à dix-sept ans, y mourut prieure pour la troisième fois à soixante-dix ans d'âge, et cinquante-trois ans de religion. Voici sur elle un extrait de la circulaire de la mère Marie du Saint-Sacrement: «Son esprit naturel étoit grand et solide. La sagesse et la prudence faisoient son caractère propre. Dieu, joignant aux dons de la nature ceux de la grâce, lui donna une oraison très élevée et la conduisit par la voie de l'amour. Il l'unit si intimement à lui qu'elle conçut un dégoût extrême de toutes les choses de la terre, ne désirant plus que d'y être cachée et oubliée. Sa profonde humilité lui donnoit les plus bas sentiments d'elle-même, ne se croyant propre à rien..... Dieu lui avoit donné un tel éloignement des charges que sans la déférence qu'elle avoit pour la révérende mère Agnès de Jésus-Maria jamais elle n'en eût accepté aucune..... Les vertus qu'elle avoit pris tant de soin de cacher étant particulière ont paru avec éclat lorsqu'elle a été à la tête de la communauté, ayant eu une application extrême à en remplir les devoirs, surtout dans cette dernière charge, qui étoit pour la troisième fois. Mais nous n'avons pas joui longtemps de l'avantage de conserver un si grand bien.»

[467] M<sup>lle</sup> de La Thuillerie. Extrait de la circulaire de la mère Marguerite Thérèse de Jésus sur M<sup>lle</sup> de la Thuillerie: «... M. son père, qui étoit homme d'un grand mérite et qui a servi le Roi et l'État dans plusieurs ambassades considérable [467-a], perdit M<sup>me</sup> sa femme lorsqu'il étoit ambassadeur à Venise. Se voyant chargé de plusieurs enfants, il s'appliqua avec un soin particulier à l'éducation de notre chère défunte, afin de la mettre à la tête de la famille et de s'en reposer sur elle. Dès l'âge de douze ans, maîtresse d'elle-même, et possédant toute la confiance d'un père qui l'aimoit uniquement, considérée et aimée de tous ceux qui abordoient dans sa maison, menant une vie douce et tranquille, elle sentit son danger. Dieu par sa grâce puissante sut la soutenir et la préserver des écarts qu'elle rencontroit à chaque pas. Son esprit étoit grand et élevé, son jugement solide, sa compréhension vive, ses expressions belles et naturelles, ses manières toutes nobles, également capable des grandes et des petites affaires, ayant un cœur d'une générosité inépuisable. Toutes ces grandes qualités lui avoient attiré la tendresse et la confiance de M. son père qui la regardoit non-seulement comme sa fille, mais comme une personne en qui il trouvoit de très bons conseils. Elle l'aimoit aussi de toute la tendresse de son cœur. Mais elle rompit tous ces liens quand Dieu lui fit la grâce de l'appeler à la religion. M. son père combattit son dessein, il lui représenta sa vieillesse et ses infirmités; il lui dit qu'il n'avoit plus qu'un pas pour aller au tombeau, et qu'elle feroit ce qu'elle voudroit après sa mort. Elle nous dit plusieurs fois que c'étoit l'endroit de sa vie où elle avoit le plus combattu; mais elle sentit intérieurement qu'il falloit obéir à un autre père, et elle entra dans notre maison âgée de près de vingt-cinq ans. Au bout de six mois il mourut; elle porta cette affliction avec une soumission admirable aux ordres de Dieu. Elle demanda la permission d'être plusieurs années sans avoir aucun commerce avec le monde, même avec ses plus proches parents. Ce fut dans cette solitude qu'elle se remplit de Dieu...» Elle a été successivement portière, sacristine et infirmière, plusieurs fois dépositaire, puis sous-prieure, enfin, prieure

fort souvent. Morte à soixante-dix huit ans et de religion cinquante-trois.

[467-a] Les *Négociations secrètes touchant la paix de Münster et d'Osnabrug*. La Haye, 1725, in-fol., disent au t. II, p. 202, que, pendant que M. de La Thuillerie était en Allemagne, il fut commis un attentat sur sa personne.

[468] M<sup>lle</sup> Lebouts. Extrait de la circulaire de la mère Anne Thérèse de Saint-Augustin, M<sup>lle</sup> Langeron de Maulevrier, qui la remplaça comme prieure: «Elle avoit été élevée dans une célèbre abbaye où deux de mesdames ses sœurs ou de mesdames ses tantes et plusieurs autres de ses parentes, étoient religieuses. Messieurs ses parents la retirèrent du cloître pour l'établir dans le monde. Le penchant qu'elle sentit pour ce qui pouvoit la séduire lui en fit sentir le danger, et la détermina à se faire religieuse et à choisir un ordre austère. Un jour qu'elle entra ici à la suite de la Reine, son cœur fut touché d'un mouvement si extraordinaire qu'il la détermina pour notre maison. Elle vint y demander place et y fut reçue avec joie. Messieurs ses parents firent tous leurs efforts pour la faire sortir, et ce ne fut pas sans beaucoup de peine qu'elle demeura victorieuse dans un combat où la tendresse maternelle mit tout en usage pour la vaincre... C'est la révérende mère Marie de la Passion (M<sup>lle</sup> Du Thil) qui la forma à la vie intérieure. Elle découvrit dans cette âme tant de grâces et de si hautes dispositions pour la contemplation qu'elle dit en mourant à notre mère Agnès de Jésus-Maria, qu'elle ne connoissoit personne de plus propre pour lui succéder dans l'emploi de maîtresse des novices que la sœur Madeleine du Saint-Esprit, quoiqu'elle fût à peine elle-même sortie du noviciat... Elle fut élue prieure la première fois pour succéder à la mère Marie du Saint-Sacrement. Après le premier triennal, elle ne put refuser de reprendre le soin des novices dont elle s'étoit si dignement acquittée. Elle demeura dans cet emploi jusqu'à la mort de la révérende mère Marguerite Thérèse de Jésus qu'elle fut élue prieure de nouveau... Au mois de juillet dernier, elle voulut faire une retraite pour se disposer à la mort dont elle sentoit les approches. M. Hequet, notre médecin, la trouvant fort foible, lui dit: Ma mère, votre métier gâte le mien. Vous vous appliquez trop. Monsieur, lui répondit-elle, il y a plus de cinquante ans que toute ma joie est de m'occuper de Dieu; s'il falloit à présent travailler pour m'en distraire, cela me feroit beaucoup de peine... M. Vivant, notre très honoré père supérieur, étant venu lui donner la dernière bénédiction, la trouva dans une présence de Dieu si élevée qu'il sortit d'auprès d'elle dans l'admiration... Elle est morte âgée de soixante-quinze ans, et de religion cinquante-cinq. Elle a été trente-deux ans maîtresse des novices, et neuf ans prieure.»

[469] M<sup>lle</sup> Du Merle de Blanc-Buisson. Extrait de sa circulaire: «Elle fut élevée dès l'âge de quatre ans auprès de sa grand'mère qui l'aimoit tendrement, et qui, désirant lui inspirer les sentiments de piété dont elle étoit remplie, se servoit de cette jeune enfant pour distribuer les aumônes abondantes qu'elle faisoit aux pauvres. La mort lui ayant enlevé cette pieuse mère, étant encore jeune, elle retourna auprès de Messieurs ses parents qui étoient fort distingués dans la province, et comme elle avoit toutes les qualités du corps et de l'esprit qui pouvoient la rendre agréable au monde, elle ne fut pas longtemps sans se laisser séduire à ses faux plaisirs. Mais Dieu qui l'avoit choisie de toute éternité pour faire éclater ses miséricordes, ne permit pas qu'elle goûtât les douceurs quelle s'étoit promises. Son cœur étoit continuellement déchiré de mille remords. A chaque divertissement qu'elle s'accordoit, elle entendoit une voix intérieure qui lui disoit: Si vous suivez ce chemin, vous ne serez point sauvée. Ne pouvant plus soutenir ce combat de la chair et de l'esprit, elle se résolut d'être religieuse... Plusieurs communautés désirèrent de l'attirer; mais, se défiant de son goût pour le monde, elle crut qu'elle devoit choisir ce qu'elle croyoit le plus austère pour s'en séparer entièrement. C'est ce qui la fit jeter les yeux sur notre maison. Elle y entra avec toute la violence que la nature peut faire souffrir à une personne jeune, d'un esprit vif et qui n'aimoit que le plaisir. La mère Agnès de Jésus-Maria, qui étoit prieure, connoissant les semences de grâce qui étoient cachées dans cette âme, prit un soin particulier de sa conduite. Cependant la jeune novice étoit toujours dans une situation remplie d'amertume; elle ne sentoit point encore cette pleine joie qui est le partage de ceux qui sont à Dieu sans réserve. La mère Agnès, que sa grande expérience rendoit si éclairée dans le gouvernement des âmes, lui fit faire une revue générale de toute sa vie qui, en l'humiliant sous la main de Dieu, lui fit comprendre la nécessité de faire pénitence, et la miséricorde infinie que Notre-Seigneur lui faisoit de la retirer de la corruption du siècle. Dès ce moment, elle embrassa toutes les pratiques de la vie religieuse avec les sentiments de la plus solide piété, ajoutant à la règle beaucoup d'austérités extraordinaires, croyant qu'il n'y avoit rien de trop dur pour elle, ce qu'elle a continué tant qu'elle a eu de la santé... Sa capacité parut dans l'office de dépositaire où elle succéda à notre très honorée sœur Anne Marie (M<sup>lle</sup> d'Épernon qui n'a jamais rempli d'autre charge)... dans celui de sous-prieure... Tant de vertus réunies la firent choisir d'un consentement unanime pour remplacer notre révérende mère Marie du Saint-Sacrement. On ne peut exprimer la peine que l'on eut à la résoudre à se soumettre à l'ordre de Dieu en cette occasion; il ne s'est presque point passé de jour en sa vie qu'elle n'en répandît des larmes... Il fallut tout le pouvoir de l'obéissance pour la faire consentir à sa réélection, son éloignement des charges la tenant dans une violence continuelle, et la tendresse pleine de respect avec laquelle elle se voyoit aimée ne la consolant point de se voir privée de la dernière place qu'elle avoit toujours désirée pour son partage... Le pressentiment qu'elle avoit de sa mort n'étoit que trop bien fondé. Son agonie fut longue et douloureuse; mais une demi-heure avant que d'expirer elle parut ne plus souffrir, et passa dans une grande douceur, âgée de soixante ans et de religion quarante-un.»

[470] M<sup>lle</sup> de Bailly. Extrait de sa circulaire: «..... Nos mères, qui connurent dès l'abord son grand mérite, lui donnèrent l'entrée avec joie. Elle étoit d'une famille distinguée dans sa province, possédant des biens considérables, ne se refusant aucune des commodités de la vie, étant maîtresse d'elle-même. Son esprit étoit solide, son âme noble, libérale et bienfaisante. Toutes ces qualités la rendoient aimable dans le commerce, et lui attiroient le cœur de ceux qui la connoissoient; elle faisoit beaucoup d'aumônes, étant très compatissante à la misère des pauvres. Dieu la touchoit de temps en temps pour lui faire quitter le monde, mais elle ne pouvoit s'y résoudre par l'amitié qu'elle avoit pour un frère unique, parfaitement honnête homme, dont elle étoit chèrement aimée. Elle a dit plusieurs fois que ce sacrifice lui avoit plus coûté que tout le reste. Mais enfin elle résolut d'entrer dans notre couvent, et pour lui cacher son dessein elle prit le temps qu'il étoit allé faire un voyage. A son retour il fit tout ce qu'il put pour l'engager de sortir, mais tous ses efforts furent inutiles: elle demeura fidèle à sa vocation... On la chargea des affaires de la maison en l'élisant première dépositaire; de cet emploi qu'elle avoit si bien exercé elle fut élue à celui de sous-prieure... et je ne croyois pas être sitôt privée d'un si grand secours.» Morte à cinquante-sept ans et vingt-cinq de religion.

[471] M<sup>lle</sup> Langeron de Maulevrier. Elle étoit vraisemblablement de la famille des Maulevrier, qui est elle-même une branche de la vieille et illustre famille des Gouffier. Une Langeron a été gouvernante des enfants de Gaston, duc d'Orléans; voyez les *Mémoires* de Mademoiselle, t. V, p. 127, et M<sup>me</sup> de Sévigné, t. IV, p. 104, et t. V, p. 114. Le marquis de Maulevrier étoit un des beaux et des élégants du XVII<sup>e</sup> siècle; voyez notre chap. III, p. 237. Un autre Maulevrier, fils d'un frère de Colbert, avoit épousé une fille du maréchal de Tessé, et

mourut de douleur de n'être pas maréchal dans la promotion où Villeroi le devint, Saint-Simon, t. IV, p. 253. Voici un extrait de la lettre circulaire consacrée à la mère Anne Thérèse de Saint-Augustin:

«Celle que nous pleurons avoit passé quarante-huit ans dans ce monastère; elle y avoit été maîtresse des novices, prieure et sous-prieure. Elle nous avoit presque toutes reçues; nous nous regardions comme ses filles; nous la respections et l'aimions comme notre mère, car elle n'avoit pas besoin d'art pour se rendre propre ce que notre mère Sainte-Thérèse recommande aux prieures, de se faire aimer pour être obéies. On n'avoit à craindre avec celle-ci que de s'y trop attacher; et peut-être Dieu dans sa miséricorde auroit-il exaucé les prières que nous avons faites pour sa conservation et les larmes que nous n'avons cessé de répandre dans sa dernière maladie, s'il n'eût été juste de punir ce qu'il y avoit peut-être de trop humain dans le vif et tendre attachement que nous avions pour elle et dont il étoit presque impossible de se défendre. Un extérieur de plus aimables, des manières pleines de candeur et de simplicité, et tout ensemble accompagnées de la politesse et de tout l'agrément que peuvent donner une naissance distinguée et la plus excellente éducation; une belle âme qui se marquoit en toute occasion par l'égalité de sa conduite, par la noblesse des sentiments, par des soins sans affectation, et par une tendre sollicitude qui ne se refusoit à rien et qui n'avoit jamais rien d'emprunté, en un mot un caractère accompli et qui sembloit avoir été fait pour être aimé, étoit celui de notre digne mère et s'étoit fait sentir en elle dès ses plus tendres années. Fille unique d'un premier lit, elle perdit M<sup>me</sup> sa mère dès le berceau; et M. son père s'étant remarié, elle gagna si parfaitement les bonnes grâces de sa belle-mère, que celle-ci l'aima toujours et la regarda comme un de ses propres enfants, dont cette belle-fille à son tour se fit non-seulement aimer comme une sœur, mais regarder comme une véritable mère par les tendres sentiments de respect qu'elle sut leur inspirer et qu'ils ont toujours conservés pour elle. Trop capable de plaire au monde par les heureuses dispositions et par les avantages peu communs qu'elle avoit reçus de la nature, le monde cependant lui déplut parce qu'elle n'étoit de son côté que trop portée à l'aimer. Aussi n'a-t-elle jamais regardé ni les biens qu'elle avoit quittés, car elle étoit riche, ni les établissements auxquels elle avoit renoncé, comme un sacrifice dont elle dût retirer quelque gloire, mais comme des liens dangereux que le Dieu des miséricordes avoit brisés pour elle, l'obligeant par là à se donner tout entière à lui. Elle en avoit formé la résolution dès le vivant de M. son père, qui, l'aimant uniquement, en retarda l'exécution jusqu'après sa mort. Libre alors et n'ayant environ que vingt ans, elle ne pensoit plus qu'à se consacrer à Dieu dans le Carmel, lorsqu'elle trouva de nouveaux obstacles dans la tendresse de M<sup>me</sup> sa belle-mère qui, chargée d'un grand nombre d'enfants, lui représenta qu'elle ne pouvoit, sans manquer aux sentiments de la nature et de la religion, lui refuser deux ans au moins pour être dans son veuvage sa consolation et son soutien. Ce terme expiré, rien ne put désormais la retenir: elle rompit tous les obstacles que M<sup>me</sup> sa belle-mère ne cessoit de mettre à cette rude séparation, et, ce qui lui coûta le plus encore, comme elle nous l'a quelquefois avoué, elle s'arracha à la tendre amitié qui s'étoit formée entre elle et une sœur de M<sup>me</sup> sa belle-mère. Sacrifiant tout pour obéir au mouvement de l'esprit qui l'appeloit au désert, elle entra à notre couvent de Lyon où elle fit son noviciat; mais parce qu'elle se trouvoit au milieu de sa famille, ne jugeant pas son sacrifice assez parfait, elle s'ouvrit à M. l'abbé de Maulevrier, son oncle, du désir qu'elle avoit de se retirer dans notre monastère. Il y consentit et s'offrit même à lui en fournir les moyens que son intime relation avec nos anciennes mères lui rendoit plus faciles qu'à tout autre. Arrivée à Paris, sans prendre aucune part à ce qui pouvoit y exciter sa curiosité, la postulante ne pensa qu'à s'ensevelir parmi nous et reconença son noviciat. La révérende mère Marie du Saint-Sacrement, si connue et si respectée, étoit alors prieure et reconnut bientôt l'excellence du sujet qu'elle avoit reçu. Cette digne prieure donna tous ses soins à former la novice dans l'exercice des vertus intérieures d'obéissance et d'humilité et dans toutes les pratiques de la régularité la plus exacte... Après sa profession, on ne tarda pas à lui donner le soin de conduire les postulantes et d'instruire les novices dans les pratiques et cérémonies extérieures sous les yeux de la révérende mère Madeleine du Saint-Esprit, cette maîtresse si renommée que nos anciennes mères avoient formée et que l'esprit intérieur dont elle étoit animée rendoit si recommandable. On s'empressa de faire passer sœur Anne Thérèse de Saint-Augustin par les différents emplois de la maison; et, parce qu'elle étoit d'un caractère propre à tout, elle remplit parfaitement tous ceux où l'obéissance l'appliqua. Chargée du noviciat aussitôt que la révérende mère Madeleine du Saint-Esprit l'eut quitté et qu'elle eut été élue prieure, elle lui succéda dans cette charge lorsque cette pieuse mère eut fini son temps. Ce fut alors qu'on vit éclater cette sagesse, cette prudence, cette discrétion et cette grandeur d'âme qui, dans toute sa conduite, faisoient sentir une supérieure accomplie. Respectée du dehors comme du dedans, et des personnes les plus éminentes, dont plusieurs l'honoroient de leur confiance et de leur amitié, elle sut toujours parfaitement accorder les agréments de l'esprit avec un éloignement absolu des manières du siècle. Marchant toujours en la présence de Dieu, l'annonçant à tous, appliquée à sanctifier son âme sous ses yeux, et à se rendre parfaite parce que notre Père céleste est parfait, elle étoit, comme les élus de Dieu, remplie de tendresse, de miséricorde, de patience et de modestie; exacte et sévère même par rapport à l'observance, mais d'ailleurs bonne, douce et bienfaisante, sensible et tendre aux maux du prochain, elle n'en connoissoit point qu'elle n'eût voulu soulager.» Décédée à soixante-treize ans après quarante ans de religion.

On conserve encore et nous avons vu au couvent de la rue d'Enfer un portrait peint de M<sup>lle</sup> Langeron de Maulevrier, qui la représente avec une petite figure des plus agréables.

[472] M<sup>lle</sup> Marie d'Hannivel étoit fille du grand audienier de France. Elle étoit belle, instruite, et aima d'abord le monde; puis elle se convertit à vingt ans à l'occasion de la mort subite d'une de ses amies, par le ministère du fameux père capucin Ange de Joyeuse. Le duc de Villars la demanda en mariage pour son neveu. Elle refusa. M. de Bretigny, son cousin, et M<sup>me</sup> Acarie l'engagèrent à entrer aux Carmélites; elle y reçut le nom de Marie de la Trinité. Elle fut fort utile au commencement de l'institution, parce qu'elle savoit l'espagnol, et elle servit à accomplir le passage du Carmel espagnol au Carmel français. Elle eut pour amis saint Vincent de Paul et M<sup>me</sup> de Chantal. Son principal caractère étoit l'humilité. Elle fut prieure à Pontoise et dans d'autres maisons, et mourut dans celle de Troyes.

[473] M<sup>lle</sup> de Fontaines étoit la propre sœur de la mère Madeleine de Saint-Joseph. Elle entra au couvent un peu après sa sœur, à l'âge de vingt-trois ans et y mourut à l'âge de soixante et onze.

[474] Fille de M. le duc de Brissac.

[475] Elle étoit fille de Pierre Seguiet, I<sup>er</sup> du nom, président à mortier du Parlement de Paris, femme de Claude de Bérulle, conseiller au Parlement de Paris, et mère de Pierre de Bérulle, le cardinal. Après la mort de son mari, elle entra aux Carmélites à l'âge de cinquante-cinq ans, et devint la fille spirituelle de son fils. Elle fut assistée par lui à sa mort. La reine Marie de Médicis, suivie de plusieurs princesses et grandes dames de sa cour, assista à ses obsèques.

[476] Marguerite Acarie, la seconde fille de M<sup>me</sup> Acarie. Elle devint prieure au couvent de la rue Chapon.

[477] On ne dit pas son nom de famille. Henri IV donna Gratiennne à la reine Marie de Médicis pour sa première femme de chambre et une de ses filles d'honneur. Elle entra au couvent à près de soixante ans.

[478] La fille aînée de M<sup>me</sup> Acarie.

[479] La troisième fille de M<sup>me</sup> Acarie.

[480] Sur M<sup>lle</sup> Nicolas, sœur Catherine de Jésus, voyez chap. I, p. [100](#) et la note [140](#).

[481] M<sup>lle</sup> Deschamps, née en 1583 à Paris d'une famille bourgeoise; à huit ans est confiée à M<sup>me</sup> Acarie, entre au couvent à seize ans, fait profession en 1610. D'abord maîtresse des novices, puis prieure à Dieppe. Le père Bourgoing de l'Oratoire la consultait sur ses ouvrages. Successivement prieure à Bordeaux, à Toulouse, à Riom, à Poitiers. Morte à Bordeaux à l'âge de soixante et onze ans, cinquante-cinq de religion.

[482] Elle était sœur du cardinal de La Rochefoucauld. Élevée à la cour de la reine Marie de Médicis, elle épousa M. de Chandénier, et, quoique sa vie fût irréprochable, elle aimait le monde et toutes les délicatesses de la vie. Devenue veuve quelques années après son mariage, la mort d'une de ses filles et les exhortations de M<sup>me</sup> Acarie la convertirent; elle entra au couvent à l'âge de quarante-huit ans, et y décéda à soixante-quatorze ans, en ayant passé vingt-sept en religion.

[483] M<sup>lle</sup> Le Bouthillier fit profession à vingt-six ans. «Dieu, dit sa circulaire, lui avoit donné un attrait particulier pour assister de ses prières les agonisants.»

[484] Cette religieuse d'une grande naissance, n'ayant fait que passer au couvent de la rue Saint-Jacques, n'y a point laissé de traces.

[485] Marie Tudert avait épousé Jean Seguier d'Autry, lieutenant civil au Parlement de Paris: elle était belle-sœur de M<sup>me</sup> de Bérulle, et mère du chancelier Pierre Seguier, de Dominique Seguier, évêque de Meaux, de plusieurs filles, entre autres de Jeanne Seguier, Carmélite à Pontoise, sous le nom de Jeanne de Jésus, successivement prieure à Pontoise, à Gisors, à Saint-Denis, si respectée dans son ordre, dans sa famille, dans le monde, que son frère consultait, qu'Anne d'Autriche honorait beaucoup, et qui mourut à Pontoise en 1675, à quatre-vingts ans. Sa mère, dont il est ici question, Marie Tudert, M<sup>me</sup> d'Autry, était fort belle, et Henri IV lui fit une cour aussi vive qu'inutile. Un jour, la voyant dans une église qui priait sans livre à la main, il lui envoya ses Heures couvertes de pierreries. Elle les refusa. Il vint chez elle; elle le reçut les mains sales, et lui demanda la permission d'aller les laver. Elle sortit et ne revint point. Veuve à vingt-neuf ans, elle resta dans le monde pour élever et établir ses enfants, mais en faisant vœu de chasteté perpétuelle et en se remettant sous la direction de son neveu de Bérulle. Elle entra aux Carmélites de Paris un an après que sa fille Jeanne était entrée aux Carmélites de Pontoise. Elle avait quarante-huit ans. Elle fut envoyée quelque temps au couvent de Bordeaux, fondé par une de ses filles qui avait épousé le président de Gourgues. Une de ses petites-filles entra aussi aux Carmélites de Paris. Marie de Jésus-Christ mourut à soixante et onze ans. On a conservé d'elle une belle lettre qu'elle écrivit à ses enfants avant de mourir.

[486] Entrée à vingt-quatre ans, morte à soixante. Fille de M. Poille, seigneur de Saint-Gratien, conseiller au Parlement de Paris, dont on a des *Œuvres de Jacques Poille, sieur de Saint-Gratien, etc.*, Paris, 1621, 1 vol. in-8°.

[487] Nièce du pape Urbain VIII. En 1639, elle fut envoyée au couvent de Verdun, où elle mourut à l'âge de soixante et onze ans. Charles-François d'Anglure de Bourlemont et Louis d'Anglure de Bourlemont ont été, l'un archevêque de Toulouse, mort en 1669, et l'autre archevêque de Bordeaux, mort en 1697.

[488] Petite-fille du garde des sceaux de Marillac, reçue au couvent par un privilège unique à l'âge de treize ans, morte à vingt-sept.

[489] Elle s'appelait Marie, était fille de Raymond Phelypeaux, seigneur d'Herbault et de la Vrillière, secrétaire d'État, et resta veuve, à dix-neuf ans, de Henri de Neuville de Villeroy, comte de Bury. Elle était de la cour de Marie de Médicis, qui l'aimait beaucoup et fit bâtir pour elle un hermitage à la Vierge. Morte à cinquante-huit ans.

[490] M<sup>lle</sup> de La Haye fit ses vœux au couvent de Tours, mais le cardinal de Bérulle la fit venir à la rue Saint-Jacques. Elle fut envoyée successivement pour gouverner cinq maisons de carmélites. Elle a eu la principale part dans l'affaire de la béatification de la mère Madeleine de Saint-Joseph.

[491] Fille du baron d'Anglure, premier gentilhomme de la chambre du duc de Lorraine.

[492] Fille du marquis de Lenoncourt.

[493] Prieure dans divers couvents de l'ordre, revint mourir au couvent de la rue Saint-Jacques.

[494] Autre petite-fille du garde des sceaux de Marillac.

[495] M<sup>lle</sup> de Chateignier devait être riche ou belle ou de grande naissance si on en juge par ce début de la lettre circulaire écrite par la mère Agnès: «Notre-Seigneur l'avoit appelée à la religion d'une manière pressante, lui ayant fait quitter ce que le monde estime davantage et qui est le plus agréable aux sens, et résister avec force à la tendresse d'un père qui n'oublia rien pour la retirer de l'état qu'elle avoit choisi.» Était-elle de la famille des Chateignier de La Roche-Posay? Alors elle eût été parente de M<sup>me</sup> de Saint-Loup, si fort aimée du duc de Candale, le frère de M<sup>lle</sup> d'Épernon. Morte à soixante-sept ans, après quarante-trois passés en religion.

[496] Extrait de sa circulaire: «Elle fut appelée à notre saint ordre d'une manière peu commune. Sa famille qui l'aimoit tendrement l'avoit élevée pour le monde, pour lequel elle avoit beaucoup de goût, et le monde en avoit beaucoup pour elle. Mais Dieu, jaloux de son cœur, brisa tout à coup ses liens, et la toucha si vivement que, ne pouvant résister à cette grâce, elle entra en ce monastère, âgée de vingt ans, sans le consentement de M. son père, qui fit tout ce qu'il put pour la faire sortir. Elle demeura également ferme à ses caresses et à ses menaces.» Morte à quatre-vingt-trois ans.

[497] C'est la seule religieuse du grand couvent qui ait porté le nom de Louise de la Miséricorde avant M<sup>lle</sup> de La Vallière.

[498] Voyez chap. II, p. [180](#), etc., et plus bas les notes du chap. II ([p. 503](#)).

[499] Elle a été sous-prieure six ans, on ne sait à quelle époque précise.

[500] Voyez chap. I, p. [102](#), etc.

[501] Était-elle de la famille de Colbert? Entrée à dix-huit ans, morte à vingt-huit. «C'étoit, dit la circulaire, une âme de grande vertu et des plus silencieuses. Son attrait particulier étoit l'humanité sainte de Notre-Seigneur Jésus-Christ.»

[502] Elle avait été de la cour de Monsieur, Gaston, duc d'Orléans, et avait beaucoup d'esprit. Nous en possédons plusieurs lettres fort agréables adressées à la marquise d'Huxelles.

[503] Son père, M. de Liverdy, étoit doyen des conseillers de la grand'chambre du Parlement de Paris.

[504] Ce n'étoit pas moins qu'Émilie Éléonore, une des filles du duc de Bouillon, le frère aîné de Turenne, dont Émilie étoit la nièce. Elle étoit donc sœur du cardinal de Bouillon, du duc de Bouillon, grand chambellan de France, et des duchesses d'Elbeuf et de Bavière. Extrait de sa circulaire: «Sa vocation a été des plus fortes, ce qui a bien paru par toutes les circonstances qui l'ont accompagnée. Ses grandes qualités la rendoient aimable, et lui attachoient son illustre famille, qu'elle quitta dans un temps où elle connoissoit tous ses avantages, les sacrifiant à l'unique désir de son salut. Les paroles de l'Évangile furent le premier mobile de sa vocation, et l'ont soutenue dans tout le cours de sa vie. Elle trouvoit dans ce livre sa force et sa consolation, et c'étoit une de ses pratiques de ne point passer de jour sans en lire quelques chapitres. Elle fut heureuse d'y puiser la force qui lui étoit nécessaire pour accomplir son dessein, et vaincre les difficultés que l'autorité de messieurs ses parents y opposoit. Elle les quitta même sans leur dire adieu, ne pouvant autrement surmonter leur tendresse et la sienne. Elle embrassa dès son entrée la règle dans toute son étendue, y joignant même plusieurs autres austérités... Elle désira d'être employée aux offices les plus bas, comme de balayer les lieux les plus pénibles, porter le bois, laver la lessive, et autres choses de cette nature qui se pratiquent dans nos maisons... Elle tomba dans des infirmités qu'aucun remède ne put guérir, de sorte qu'on peut dire que sa vie n'a été qu'une souffrance perpétuelle portée avec le plus grand courage... Son affection pour nos maisons lui a fait obtenir bien des aumônes du Roi pour les secourir dans leurs besoins. Ce n'est qu'en tremblant que nous osons dire quelque chose de cette chère sœur, m'ayant demandé avec instance et fait demander par le révérend Père, général de l'Oratoire, son confesseur, de ne rien mettre que son âge et sa mort dans la circulaire, me priant même que je ne fisse pas connoître que j'en usois de la sorte à sa réquisition, afin que mon silence fit paroître à tout l'ordre qu'il n'y avoit rien de bon à en dire.» Morte à cinquante-sept ans, dont trente-sept en religion.

[505] Jacqueline d'Arpajon étoit la fille du duc d'Arpajon et de Gloriande, fille du marquis de Thémynes, maréchal de France, belle-fille de cette belle Catherine Henriette d'Harcourt que son père épousa depuis, qui fut dame d'honneur de la dauphine, et dont il y a un très beau portrait à Versailles dans l'attique du nord. Extrait de la circulaire de la mère Marie du Saint-Sacrement: «Dès ses plus tendres années elle désira se consacrer à Dieu dans notre ordre, mais la tendresse qu'elle avoit pour M<sup>me</sup> sa grand'mère (Jacqueline de Castelnau), qui l'avoit élevée, lui en fit différer l'exécution. M. son père, qui l'aimoit tendrement et qui vouloit l'établir selon sa qualité et les grands biens qu'il lui vouloit donner, la fit venir à Paris. Le séjour qu'elle y fit ne diminua pas ses premiers désirs; au contraire ils s'augmentèrent dans une grande maladie qu'elle eut où Dieu lui fit connoître l'instabilité des choses humaines. Elle se détermina à suivre son appel. L'opposition que M. son père avoit à son dessein et la délicatesse de sa complexion étoient deux obstacles invincibles pour l'exécuter. Cependant elle témoigna tant de ferveur et de courage que nos mères ne purent résister à ses empressements, ce qui fit qu'on la reçut avant d'avoir le consentement de M. son père. Elle soutint avec fermeté tous les efforts qu'il fit pour la retirer du monastère, et elle demanda et prit l'habit le 7 juillet 1655.» Morte à soixante-dix ans, dont quarante en religion.

[506] C'est la sœur puînée d'Émilie Éléonore. Elle entra aux Carmélites à quinze ans. Elle s'appelait Hippolyte. Extrait de la circulaire de la mère Marie du Saint-Sacrement: «Quoique notre très honorée sœur Hippolyte eût été élevée après la mort de M<sup>me</sup> sa mère dans un couvent d'une régularité parfaite, Dieu qui avoit des desseins sur cette âme à laquelle il avoit donné des désirs particuliers de pénitence, lui inspira celui de se consacrer à lui dans notre saint ordre. Quoique très jeune, la mère Marie Madeleine fut si touchée de sa ferveur et de la fermeté de sa résolution, jointe au respect qu'elle avoit pour son illustre maison, qu'elle ne lui put refuser l'entrée de la nôtre... Sa famille et ses tuteurs firent pendant son noviciat toutes les tentatives propres à éprouver sa vocation... Dieu l'avoit douée de beaucoup d'esprit, de pénétration et d'élévation; mais son humilité l'a toujours portée à rechercher les travaux les plus bas et les plus humiliants du monastère; elle demanda avec tant d'avidité de laver le linge et d'aider à la cuisine qu'on n'a pu lui refuser pendant plusieurs années cette consolation...» Morte âgée de soixante ans, et de religion quarante-cinq.

[507] Elle s'appelait Marguerite et étoit une des filles de François de Crussol, duc d'Usez, chevalier d'honneur de la reine Anne, mort en 1680, et de Marguerite d'Apchier. Son frère, Emmanuel de Crussol, épousa la fille de Montausier et de Julie d'Angennes. Voici l'extrait de sa circulaire par la mère Anne Thérèse de Saint-Augustin: «La puissance de la grâce s'est manifestée dans sa vocation à notre saint ordre. Élevée auprès d'une de ses sœurs, religieuse à la Ville-l'Évêque (Anne-Louise), et lui étant plus unie par les liens de l'amitié que par ceux de la nature, elle ne pouvoit se résoudre à s'en séparer. Cependant la voix de Dieu qui l'appeloit ailleurs ne lui permettoit pas de jouir de la douceur qu'elle cherchoit dans une si tendre union. Un jour qu'elle se sentoit plus pressée d'obéir à Dieu, elle lui dit dans l'amertume de son âme: Seigneur, si c'est votre volonté que je sois carmélite, envoyez-moi une maladie afin que je puisse quitter ma sœur. Sa prière fut exaucée; elle tomba si dangereusement malade que ses parents furent obligés de la retirer du cloître. A peine fut-elle guérie qu'elle eut à livrer de nouveaux combats pour l'exécution de son dessein. M. son père et M<sup>me</sup> sa mère, à la première proposition qu'elle leur en fit, lui représentèrent la délicatesse de sa complexion, la tendresse qu'ils avoient pour elle, et les grands établissements qu'ils lui préparoient. Mais celui qui l'avoit choisie pour son épouse la rendit victorieuse de toutes les tentations. La Reine mère, dont elle avoit l'honneur d'être filleule, lui avoit promis une abbaye si elle étoit jamais religieuse. Cette princesse ayant appris son entrée dans notre maison voulut la voir. Je vous avois promis de vous faire abbesse, lui dit la Reine avec amitié, pourquoi me mettez-vous hors d'état de tenir ma parole? Je ne souhaite rien, Madame, lui répondit ma sœur Anne des Angles, que d'être la dernière dans la maison de Dieu. Sa joie de se voir parmi nous fut si grande qu'elle ne pouvoit assez remercier Dieu de l'avoir retirée de la corruption du siècle. Nos mères ayant moins compté sur ses forces que sur son courage, la délicatesse de son tempérament ne fut point un obstacle à sa réception. Elles ne furent pas trompées dans leur préjugé sur sa ferveur. C'est ce qui

l'a soutenue dans les longues infirmités qui pendant sa vie ont exercé sa patience...» Morte à soixante-quinze ans, et cinquante-cinq de religion.

[508] Il paraît qu'elle avait assez longtemps vécu dans le monde. Extrait de la circulaire de la mère Agnès: «Elle se donna à Dieu avec beaucoup de courage, quittant dans le siècle une grande famille dans laquelle elle étoit fort aimée et respectée, et sacrifiant à Dieu toute sa tendresse pour le servir plus parfaitement. Il seroit difficile d'exprimer avec quelle humilité elle a vécu dans ce monastère, et combien elle a été éloignée de ce que l'on craint des personnes qui ont passé plusieurs années dans le monde avec autorité... Elle avoit l'esprit de pauvreté en un très haut degré, ne trouvant jamais rien de trop vil ni de trop chétif pour son usage, étant bien aise de pouvoir par cette pratique réparer les superfluités où la vanité fait tomber les personnes qui tiennent rang dans le monde...» Morte à soixante-quinze ans, dont dix-sept de religion.

[509] Extrait de la circulaire de la mère Agnès: «Quoiqu'elle eût beaucoup d'avantages naturels, jamais elle ne parut les connoître, se tenant toujours au-dessous de toutes intérieurement et extérieurement.» Morte à trente ans, quatorze en religion.

[510] Nul détail, sinon que pour entrer aux Carmélites elle eut à vaincre les plus grands obstacles pendant quatre ans, qu'elle y entra à vingt-cinq ans et mourut un an après. Était-elle de la famille d'Aumont?

[511] Extrait de la circulaire de la mère Agnès: «Cette aimable enfant a passé son noviciat dans une ferveur angélique, pratiquant toutes les vertus avec autant de perfection qu'on en eût pu attendre d'une religieuse très avancée, surtout la douceur et l'humilité... Trois ou quatre jours après sa consécration à Dieu, elle a été saisie d'une fluxion de poitrine à laquelle tout remède a été inutile... elle est expirée à l'âge de vingt ans, dont elle a vécu vingt-deux mois parmi nous.»

[512] Certainement celle dont parle M<sup>me</sup> de Sévigné, lettre du 5 janvier 1680: «M<sup>me</sup> Stuart, belle et contente.» Qui était-elle? M. de Montmerqué n'en dit rien. Voici toute sa circulaire: «Cette très honorée sœur est décédée le 20 juin 1722 dans ce monastère où elle avoit fait profession le 30 mai 1680.» Une lettre de la célèbre Marguerite Périer, nièce de Pascal, nous apprend la naissance, le pays, les aventures et la conversion de M<sup>lle</sup> Stuart. Voyez p. 379.

[513] Il s'agit ici de M<sup>lle</sup> Marie Hippolyte de Béthune Charost, fille d'Armand de Béthune, marquis, puis duc de Béthune Charost, chevalier des ordres du Roi, capitaine des gardes du corps, et de Marie Fouquet, fille du surintendant. Elle était née en 1664, entra au couvent vers 1682, à dix-huit ans, et fit ses vœux en 1684. Elle avoit pour frère aîné Armand de Béthune, deuxième du nom, duc de Charost, né en 1663, lieutenant général en 1702, capitaine des gardes en 1711 après la mort du maréchal de Boufflers, gouverneur de Louis XV, mort en 1747. Il épousa en 1680 Marie Thérèse de Melun, sa cousine germaine, fille du prince d'Espinoy, morte le 20 octobre 1689. Ces détails sont nécessaires pour comprendre l'extrait suivant de sa circulaire: «Cette honorée sœur quitta avec le plus grand courage M. son père et M<sup>me</sup> sa mère, de qui elle étoit tendrement aimée. Ils s'opposèrent d'abord fortement à son dessein; mais aussi distingués par leur piété que par leur naissance, ils donnèrent enfin leur consentement. Il ne lui falloit pas une foi moins vive que la sienne pour la soutenir dans les commencements. Dieu la privant de la grâce qui l'avoit attirée, il ne lui resta qu'une opposition qui lui paroissoit invincible pour la manière de vie qu'elle avoit choisie. La mère Marie du Saint-Sacrement, sa proche parente, à qui son entrée avoit donné beaucoup de joie, ayant jugé par les grandes qualités qu'elle voyoit en elle que ce seroit un excellent sujet, la voyant dans un état si pénible, se crut obligée de la résoudre à sortir; mais elle répondit que convaincue que c'étoit la volonté de Dieu qu'elle se donnât toute à lui, cet état dût-il durer jusqu'à la mort elle s'y soumettoit sans balancer... Cette chère sœur reconnut que l'attachement qu'elle avoit pour M<sup>me</sup> sa belle-sœur étoit la cause du trouble qui s'étoit répandu dans son esprit. La douleur qu'elle eut presque aussitôt de la voir mourir de la petite vérole, affermit encore sa vocation, ne pouvant se lasser de louer la bonté de Dieu à son égard: Que serois-je devenue, Seigneur, disoit-elle, si je vous avois quitté pour une créature mortelle que je perds avant que d'avoir consommé le sacrifice que vous demandez de moi! Dès ce moment, elle ne pensa plus qu'à se préparer à sa profession...» Morte à quarante-cinq ans, vingt-six de religion.

[514] Était-elle de la famille des Ségur? Extrait de sa circulaire: «Sa douceur, l'inclination naturelle qu'elle avoit à faire plaisir, son esprit vif et pénétrant, sa conversation aisée et agréable, et d'autres grandes qualités la rendoient extrêmement aimable... Les contradictions qu'elle eut à soutenir, la foiblesse de sa santé, la violence qu'elle eut à se faire pour embrasser une vie si contraire à ses inclinations, firent sur elle ce que l'attrait fait sur plusieurs. Plus elle se sentit de goût pour le monde, plus elle se crut indispensablement obligée de le quitter... Elle mourut âgée de cinquante-quatre ans et de trente-six de religion.» Elle s'était donc faite religieuse à dix-huit ans.

[515] Extrait de la circulaire de la mère Marie du Saint-Sacrement: «Dieu lui avoit donné un esprit naturel fort au-dessus du commun, lequel avoit été fort cultivé, dont jamais elle ne se prévalut, et qui l'auroit rendue capable de tout. Mais Dieu vouloit la sanctifier par d'autres voies. Peu de temps après sa profession, elle tomba dans de telles infirmités que l'on peut dire que le reste de sa vie s'est passé sur la croix.» Morte à trente ans, cinq de religion.

[516] Il ne paraît pas que Charlotte Fouquet fût de la famille du surintendant. La circulaire de la mère Marie du Saint-Sacrement ne nous apprend absolument rien sur elle.

[517] L'histoire de cette sœur est un vrai roman, et fort triste. Elle était de Hongrie, et fille d'un pacha. Mariée de bonne heure à un des principaux officiers de l'armée de Turquie, l'armée autrichienne vint assiéger la ville qu'elle habitait avec son mari. Celui-ci mourut pendant le siège. Les chrétiens prirent la ville d'assaut, et passèrent la garnison au fil de l'épée. La jeune veuve fut arrachée de sa maison par des soldats qui lui enlevèrent ses pierreries et ses habits, ne lui laissèrent que sa chemise, et en cet état la traînèrent par-dessus les corps morts pour la vendre ou la faire périr. Le prince de Commercy, de la maison de Lorraine, la tira de leurs mains, et la donna à M. le prince de Conti, qui chargea deux officiers de sa maison d'en prendre soin, et l'envoya à Paris, à sa femme. On la fit instruire par le père de Byzance, Turc de naissance, et devenu Père de l'Oratoire; on la baptisa, et quelque temps après elle entra aux Carmélites. Elle y mourut à l'âge de vingt-huit ans, dont neuf et demi en religion.

[518] Nièce de la mère Agnès. Éluë très jeune sous-prieure (on ne dit pas en quelle année), puis prieure, morte à l'âge de soixante-trois ans, après quarante-trois ans de religion. Elle était donc entrée au couvent à vingt ans.

[519] Était-elle de la famille de Boufflers? Sa circulaire insignifiante ne laisse rien conjecturer à cet égard.

[520] Extrait de sa circulaire: «Après avoir quitté les grands avantages que sa naissance lui offroit, elle choisit ce monastère pour lieu de sa retraite où elle vouloit ensevelir les grandes miséricordes dont Dieu l'avoit comblée. S'il m'étoit permis d'en faire le détail, j'aurois de grands sujets d'édification à vous exposer; mais ses instances réitérées me forcent à demeurer dans le silence...» Morte à soixante-treize ans, et de religion quarante-sept.

[521] Marie Anne de La Tour d'Auvergne de Bouillon était la fille cadette de Frédéric Maurice de La Tour, deuxième du nom, fils du duc de Bouillon, comte d'Auvergne, lieutenant général et gouverneur du Limousin. Marie Anne était donc petite-nièce de Turenne, et nièce d'Émilie Éléonore et d'Hippolyte de Bouillon dont il a été question plus haut, p. 366.

[522] Extrait de sa circulaire: «Dieu l'avoit douée de toutes les qualités qui pouvoient l'attacher au monde et attacher le monde à elle, naissance, bien, esprit, agrément, douceur, politesse; aussi faisoit-elle les délices de sa famille. Mais la solidité de son esprit lui fit sentir le vide de ces avantages et en craindre le danger. Fidèle à la voix de l'esprit qui l'appeloit à la solitude, malgré les répugnances de la nature, elle préféra la qualité d'épouse d'un Dieu crucifié à tout ce que le monde lui offroit de plus flatteur. Elle demanda avec empressement une place à nos anciennes mères, qui, ravies d'offrir à Dieu une victime dont le monde se feroit seul honneur, la lui accordèrent avec joie... Son humilité lui faisant croire qu'on ne pouvoit dire du bien d'elle sans blesser la vérité, me force au silence par la prière qu'elle m'a faite en présence de la communauté de ne faire de lettre circulaire que pour demander les suffrages de l'ordre. Je respecterai ses intentions, etc...»

[523] Extrait de sa circulaire: «Sa première éducation fut confiée aux dames de l'Assomption où une de M<sup>mes</sup> ses sœurs étoit déjà religieuse. Un extérieur aimable, un esprit capable de tout comprendre, et de juger sainement des choses, des manières pleines de candeur, de politesse et d'une noble simplicité, lui méritèrent l'estime et l'amour de ceux qui composoient cette sainte maison. M<sup>me</sup> sa mère qui l'aimoit tendrement l'en retira et lui présenta pour la fixer près d'elle ce que le monde avoit de plus brillant... Cependant elle consentit qu'une de M<sup>mes</sup> ses tantes, retirée aux dames Jacobines de la Croix, achevât une éducation si heureusement commencée. Ce fut dans ce saint asile que M<sup>lle</sup> de Nointel conçut le généreux désir de sacrifier à Dieu le brillant avenir que paroisoient lui assurer dans le monde ses richesses et sa naissance. Quoiqu'elle eût plusieurs de ses sœurs religieuses ou pensionnaires aux dames de la Visitation du faubourg Saint-Germain, elle imposa silence à la chair et au sang, et fidèle à la voix de Dieu qui l'appeloit à notre saint ordre, elle joignit, pour lui obéir, au sacrifice des avantages considérables que le monde lui offroit, un sacrifice qui coûta peut-être plus à son cœur, son attachement pour sa famille, surtout pour M<sup>me</sup> la comtesse de Madaillan, dont l'amitié tendre et généreuse l'a toujours pénétrée de la plus vive reconnaissance. Elle entra dans ce monastère âgée seulement de vingt et un ans...»

[524] L'histoire de cette religieuse semble intéressante; mais nous n'avons trouvé de renseignements sur sa famille ni dans Moréri ni ailleurs. Voici l'extrait de sa circulaire par la mère Anne Thérèse de Saint-Augustin: «Sa vocation fut l'effet de cette grâce victorieuse qui triomphe des cœurs les plus rebelles. Chérie d'une famille qui vouloit l'établir dans le siècle, elle se livroit à ce qu'il présente de plus séduisant, lorsque la Providence répandit de salutaires amertumes sur ce qu'elle croyoit devoir faire son bonheur. Elle ouvrit les yeux sur le néant des choses de la terre, et sensible aux attraits de la grâce qui la prévenoit avec tant d'amour, elle résolut de quitter le monde. Indécise sur le choix de sa retraite, et pour préparer sa famille à une séparation qui devoit lui coûter tant de larmes, elle se retira à leur insu dans le couvent des religieuses de Saint-Magloire. M<sup>me</sup> sa mère fit tous ses efforts pour l'obliger d'en sortir; mais voyant sa fermeté dans le dessein de racheter les jours de sa vanité par la pénitence, elle s'en retourna outrée de douleur. Pour sa fille, elle commença le plan d'une nouvelle vie par une retraite de huit jours et une confession générale. Dieu l'éclaira d'une manière si sensible qu'elle résolut de chercher un genre de vie où elle pût être entièrement cachée au monde. Une dame de ses amies, dont la sœur étoit parmi nous, lui ayant parlé de notre maison, elle crut y trouver ce qu'elle désiroit si ardemment. Ne pouvant résister à ses prières, nous la reçûmes avec joie... Deux mois avant sa profession, elle fut éprouvée par une tentation si violente de sortir qu'elle y pensa succomber. Tout occupée de sa douleur, elle passa devant un oratoire dédié à la passion du Sauveur; elle y entra, et se prosternant contre terre, le visage baigné de larmes, elle demanda à Dieu le secours dont elle avoit besoin. Sa prière fut exaucée, elle sortit de cet oratoire, tranquille, pleine de joie, et plus résolue que jamais à se consacrer à Dieu... Dès qu'elle fut engagée par ses vœux, elle ne soupira plus que pour le ciel. Elle désiroit la mort avec ardeur. «Je vous avoue, nous disoit-elle, que j'appréhende ma foiblesse; je crains de pécher, et je voudrois voir mon Dieu.» C'est dans ces dispositions que l'époux est venu frapper à sa porte. Pendant sa maladie, elle ne parloit que de ses désirs de l'éternité. Ma sœur l'infirmière lui dit un jour en riant: «Vous êtes trop hardie dans votre confiance; il y en a plusieurs parmi nous qui ont peu connu le monde et qui tremblent à la vue des jugements de Dieu; et vous qui avez passé la plus grande partie de votre vie dans le plaisir, vous envisagez la mort sans crainte. Après tout ce que Dieu a fait pour moi, lui répondit-elle, je ne saurois entrer en défiance. S'il n'avoit pas voulu me faire miséricorde, m'auroit-il amenée ici?» Elle expira âgée de près de trente-cinq ans, et de cinq ans et demi de religion.»

[525] DU VRAI, DU BEAU ET DU BIEN, 10<sup>e</sup> leçon, de *l'Art français*.

[526] Brice, 1<sup>re</sup> édition: «Toute la voûte est fort bien peinte en cartouches. Entre les cordons on y doit remarquer un crucifix accompagné de la sainte Vierge et de saint Jean qui sont dessinés avec tant d'industrie et d'artifice qu'il semble que les figures soient sur un plan droit, ce qui trompe fort agréablement ceux qui les regardent.»—Gérard des Argues, de Lyon, avait donné le trait pour la perspective de cette pièce si habilement exécutée par Champagne.

[527] Les deux bas-reliefs représentent: l'un, le Sacrifice de Noé au sortir de l'arche; l'autre, celui de la messe.

[528] Un des plus beaux tableaux du Guide, fait exprès pour la reine Marie de Médicis, qui en a fait cadeau au monastère.

[529] Ce sont probablement les six tableaux que Brice décrit ainsi dans l'édition de 1713: «De l'autre côté, à main droite, les six qui répondent à ceux dont on vient de parler (les six qui suivent dans l'inventaire) sont tous de Philippe de Champagne, lequel y travailloit en 1631 et en 1632. Le premier en entrant représente la Résurrection du Lazare; le second, la Circoncision de Notre-Seigneur; le troisième, l'Adoration des mages; le quatrième, l'Assomption de la Vierge; le cinquième, la Descente du Saint-Esprit sur les apôtres; le dernier

enfin est la Nativité de Notre-Seigneur avec les bergers dans l'étable. Ces pièces sont d'une grande perfection et satisfont beaucoup ceux qui aiment les ouvrages de peinture.» D'Argenville fait remarquer que trois de ces tableaux seulement sont de Champagne, à savoir: la Descente du Saint-Esprit sur les apôtres, la Résurrection du Lazare et l'Assomption de la Vierge; et les autres d'après ce maître.—La Descente du Saint-Esprit sur les apôtres que Brice et d'Argenville ont vue tous deux aux Carmélites et qu'ils attribuent à Philippe de Champagne, est sans doute un des tableaux que Champagne s'était engagé de faire pour les Carmélites et qu'il désigne lui-même dans une lettre précieuse, vendue à Londres, en 1851, par M. Donnadiou, parmi beaucoup d'autres curiosités et objets d'arts. Voici les lignes de cette lettre citée dans le catalogue de cette vente: «Premièrement deux grands tableaux sur couil où seront représentées, en l'un *l'Ascension de Notre-Seigneur*, en l'autre *la Descente du Saint-Esprit sur les apôtres*. A la façade du chœur, au-dessus de la corniche, on peindra un Moïse et un Élie.» Plusieurs des tableaux ici mentionnés n'auront pas été achevés et livrés par Champagne; car ils ne se trouvent ni dans l'un ni dans l'autre des deux inventaires que nous publions.

[530] Gravé par J. B. Poilly.

[531] Gravé par Mariette.

[532] D'Argenville dit Champagne au lieu de Verdier: «La première chapelle auprès du chœur est celle de Sainte-Thérèse. Philippe de Champagne a représenté sur le mur, en face de l'autel, saint Joseph averti en songe de ne pas quitter sainte Vierge. Jean Baptiste de Champagne a exécuté l'histoire de ce saint sur les lambris de cette chapelle, d'après les dessins de son oncle.»

[533] D'Argenville: «Sur l'autel de la troisième chapelle, Lebrun a peint sainte Geneviève avec un ange. Sa vie est représentée sur les panneaux des lambris par Verdier, d'après les dessins de Lebrun.»

[534] Brice, 1<sup>re</sup> édition: «Dans la chapelle qui est dédiée à la Madeleine (la quatrième selon d'Argenville), il y a un excellent tableau de cette sainte, de M. Lebrun, un des plus beaux peut-être qu'il ait jamais faits. Cette sainte est représentée pleurant sous un rocher, qui arrache ses ornements de tête et ses parures, et qui les foule aux pieds; elle a les yeux baignés de pleurs, dont l'éclat de son teint paroît obscurci. Enfin, on ne peut s'imaginer une disposition plus touchante, et l'on a de la peine à ne pas avoir de la compassion en voyant cette pénitente.» Gravé par Gérard Edelinck.

[535] Brice paraît attribuer cette peinture à Lebrun lui-même.

[536] Brice, d'Argenville et les *Curiosités de Paris* s'arrêtent ici et n'indiquent que les tableaux placés dans l'église des Carmélites, l'intérieur du monastère étant fermé au public.

[537] Sur cette admirable statue de Sarasin, voyez l'ouvrage DU VRAI, DU BEAU ET DU BIEN, 10<sup>e</sup> leçon. L'Oratoire avait élevé de son côté une statue à son premier et saint général. On la voit encore aujourd'hui à Juilly. Elle est de la main de Michel Anguier.

[538] Voyez chap. I, p. 108, dans la note 150. L'un de ces portraits est attribué à Mignard; l'autre, plus petit, est l'original ou une très bonne copie du charmant portrait de Beaubrun, gravé par Edelinck.

[539] *Ibid.*, p. 94.

[540] *Ibid.*, p. 89.

[541] *Ibid.*, p. 88.

[542] Voyez chap. I<sup>er</sup>, p. 96.

[543] *Ibid.*, p. 101.

[544] *Ibid.*, p. 353.

[545] Nous avons, chap. I<sup>er</sup>, p. 84, indiqué diverses pièces trouvées aux *Archives nationales*, qui prouvent que M<sup>me</sup> de Combalet, depuis la duchesse d'Aiguillon, avait été une des bienfaitrices du couvent de la rue Saint-Jacques et surtout de celui de la rue Chapon. C'est qu'elle avait eu sa propre sœur carmélite à ce dernier couvent. La preuve s'en trouve dans la lettre suivante, adressée en 1626 à Richelieu par la supérieure des Carmélites de la rue Chapon, Archives des affaires étrangères, FRANCE, t. XXXIX:

«3 juillet 1626.

«Monseigneur,

«Après vous avoir demandé votre sainte bénédiction, je supplie Notre-Seigneur Jésus-Christ vous continuer ses saintes grâces. Madame de Combalet s'en retournant en cour après l'entrée de mademoiselle sa sœur en notre couvent, j'ai eu pensée être de mon devoir de vous assurer, Monseigneur, du soin que nous prendrons en notre petit pouvoir de servir une personne qui a l'honneur de vous toucher de si près, ne le pouvant faire à vous-même que par nos indignes prières, ne sachant pourquoi Dieu a permis qu'elle ait choisi ce couvent où je suis la plus petite et la plus inutile de toutes, plutôt que notre grand couvent de l'Incarnation.....

Votre très humble et très obéissante fille et servante selon Dieu,

SŒUR MARGUERITE DU SAINT-SACREMENT,  
Carmélite indigne.»

[546] Elle l'avait fort souhaité, comme M<sup>me</sup> de Longueville et sa mère. Voyez les *Mémoires* de Mademoiselle, t. I<sup>er</sup>.

[547] Comme la Reine le dit ici, elle s'était déjà fort occupée de cette affaire, et plusieurs fois elle avait écrit ou fait écrire au Pape, ainsi que nous l'apprend le billet suivant autographe de la princesse de Condé:

«A LA RÉVÉRENDE MÈRE MARIE MADELEINE DE JÉSUS CARMÉLITE.

(D'une main très ancienne: 22 mars 1641.)

«Ma chère mère, la peur que j'ai de ne vous point voir demain m'oblige à vous faire savoir que la Reine a parlé à M. du Noiset aussi bien que vous le pouvez souhaiter. Je ne m'y suis point trouvée, car je n'ai pas été ce matin chez la Reine, mais bien après dîné, parce qu'on ne la put trouver plus tôt. La Reine m'a dit que je vous fisse savoir qu'elle lui a parlé, et m'a dit ce qu'elle lui avoit dit, qui est le mieux du monde, et aussi la réponse de l'autre, qui a dit à la Reine qu'il ne doutoit pas que le Pape ne lui accordât l'information qu'elle désire, qu'il en parlera au Pape de la part de la Reine, et qu'il ne doute pas que le Pape ne l'accorde. Je crois qu'il sera à propos que vous n'oubliez pas à l'en remercier, comme vous fîtes des reliques. J'espère vous voir demain au soir ou mercredi au plus tard. Je vous donne le bon soir et me recommande à vos prières.

oC.»

(Ces deux C enlacés signifient Charlotte.)

[548] Elle se conduisit de même à l'égard du garde des sceaux Michel de Marillac. Voyez plus haut, chap. 1<sup>er</sup>, p. 112.

[549] Voyez plus haut, p. 97.

[550] Cospean.

[551] Voici un billet autographe de la princesse qui se rapporte à ce qu'elle dit ici. Ce billet n'est pas daté; mais près de la suscription une main ancienne a mis: «Madame la Princesse, novembre 1645, sur la guérison d'un mal de tête par l'attouchement du cœur de notre bienheureuse. Elle y fait voir sa dévotion et sa confiance vers elle.»

«A NOTRE RÉVÉRENDE MÈRE PRIEURE DES CARMÉLITES DU GRAND COUVENT.

«Ma chère mère, j'ai toujours recours à vous dans mes besoins. Je vous conjure de me donner la communion de demain pour recommander à Dieu les affaires de mon fils. Je crois que l'on en doit parler demain. Demandez à Dieu que tout soit pour sa gloire et pour la paix et l'union. Je croyois aller demain dîner chez vous, mais je n'y pourrai aller que l'après-dinée. Je vous prie de trouver bon que je fasse entrer demain la nourrice de ma fille, qui n'a point eu de mal de tête depuis que vous lui fîtes toucher le cœur de notre bienheureuse mère. Elle se trouve si soulagée de tous ses maux qu'elle ne doute pas que si elle baise encore ce bienheureux cœur, elle ne soit guérie. Nous prendrons cette fois sur l'autre mois. Mandez-moi, si vous le trouvez bon. La confiance que cette pauvre femme a aux prières de notre bienheureuse mère me fait espérer qu'elle obtiendra de Dieu sa guérison. Et moi j'espère aussi qu'elle assistera mon fils de ses prières pour sa conversion et pour ses affaires. Priez-l'en, je vous prie, ma bonne mère. Je vous donne le bonjour.

oC.

Ce vendredi au soir.»

Nous ajouterons les deux pièces suivantes, que relève l'importance du personnage qui en est le sujet:

Note de la main de la mère Agnès:

«Au mois de septembre de l'année 1645, Madame la princesse de Condé étant extrêmement en peine de Monseigneur le duc d'Enghien, son fils, qui étoit fort malade à Philisbourg en Allemagne, en suite de la bataille de Nortlingue; elle eut recours à notre B. H. mère pour lui; et je me souviens qu'ayant appris qu'il étoit hors de péril de cette maladie, comme elle s'en alloit de ce monastère, je la vis rebrousser chemin pour aller sur le tombeau de notre B. H. mère, sans qu'on lui parlât d'elle, disant: Allons sur le tombeau de notre B. H. mère la remercier de l'assistance qu'elle nous a donnée. Et quand elle y fut, elle dit tout haut avec grande dévotion: Ma bonne mère, je vous remercie de l'assistance que vous nous avez donnée. Ensuite elle fit célébrer 59 messes dans notre église pour action de grâces en l'honneur des 59 années de la vie de notre B. H. mère, et donna cent francs pour faire faire un tombeau voué où la sainte Vierge fut représentée et notre B. H. mère lui offrant le duc d'Enghien.»

Extrait de la déposition d'une religieuse du couvent de la rue Saint-Jacques, sur une apparition de la mère Madeleine, quand le duc d'Enghien, fils de la princesse de Condé, étoit malade à Philipsbourg, en Allemagne, après la bataille de Nortlingue, en 1645:

«Une personne de grande qualité étant extrêmement malade à l'armée qu'il commandoit à plus de cent lieues d'ici, la nouvelle en arriva qui donna beaucoup d'alarme à ses proches; et après avoir reçu ladite nouvelle, l'on fut environ huit jours sans qu'il arrivât nul courrier de ce lieu-là, de sorte que plusieurs le croyoient mort ou pour le moins hors d'espérance de guérison. Pendant ce temps, je priois avec nos sœurs dans une très grande affection à ce qu'il plût à Dieu rendre la santé à cette personne, et je m'adressois en particulier à notre B. H. mère, laquelle, trois jours avant la réception de la nouvelle qui apprit qu'il étoit hors de péril, m'apparut dans notre habit de carmélite proche de son tombeau où j'étois lors, et me dit: Vous êtes bien en peine ici d'une chose qui vous a été donnée; la vie lui a été rendue par les prières, car il devoit mourir; rendez-en actions de grâces à Dieu et aussi à la sainte Vierge. Elle ne me nomma point celui de qui elle me parloit; mais je ne laissai pas de l'entendre très bien, car ses paroles répondoient à ma pensée. Je demurai dès lors si certaine de cette guérison que je ne pouvois plus en être en nulle peine, et m'étonnois en quelque sorte de voir que les autres y étoient encore, tant j'avois une grande certitude en moi-même que la chose étoit comme elle m'avoit été montrée. Je dis à la mère sous-prieure cette apparition de notre B. H. mère, et ce qu'elle m'avoit appris, me sentant pressée intérieurement de le déclarer avant qu'il fût venu de courrier qui apportât la nouvelle de la meilleure santé de cette personne, afin que la vérité de son assistance fût plus vérifiée.»

«Je, sœur Marguerite de Jésus (M<sup>lle</sup> d'Anglure, plus haut p. 361), ai copié ceci sur l'original, et la religieuse nommée sœur Mag. de Saint-Joseph (probablement M<sup>lle</sup> de Rivière, plus haut p. 357), qui a eu cette apparition, me l'a dit en confiance de vive voix et prêté sa déposition

pour en faire cet extrait. Ce 1<sup>er</sup> décembre 1645.»

[552] C'est vraisemblablement à cette déposition que se rapporte ce billet de M<sup>lle</sup> de Longueville, depuis la duchesse de Nemours, adressé à M<sup>lle</sup> d'Épernon:

«Mademoiselle, j'ai dit à madame ma mère (sa belle-mère M<sup>me</sup> de Longueville) ce que vous m'aviez commandé. Elle m'ordonne de vous envoyer la copie de ce qu'elle a remarqué en la bienheureuse mère pour voir si vous le trouvez bien. Faites-moi l'honneur de me le mander, et le jour que vous souhaiterez que le procureur vienne, Madame l'attendre avec bien de l'impatience, puisque c'est pour servir Dieu et vous plaire. Pour moi, ma très chère cousine, je n'aurai jamais plus de joie que de mériter l'honneur de vos bonnes grâces, puisque je suis plus véritablement que personne du monde, Mademoiselle,

Votre très humble cousine et servante.  
MARIE D'ORLÉANS.»

[553] On retrouve ce détail dans presque toutes les dépositions; il prouve à quel point le goût des romans était alors répandu dans la haute société. Quand M<sup>me</sup> de Longueville dit qu'elle renonça aux romans, entendez pendant la vie de la mère de Saint-Joseph et jusqu'au bal qui rendit au monde M<sup>lle</sup> de Bourbon.

[554] *Vers* pour *envers*, locution ici habituelle, qui se trouve souvent dans les meilleurs écrivains du règne de Louis XIII et de la Régence, et qui va diminuant sous Louis XIV.

[555] L'affaire de la révolte de Bourges, dont parle plus en détail la princesse de Condé.

[556] Quelle est cette personne si liée avec M<sup>lle</sup> de Bourbon, qui voulut aussi se faire carmélite? Ne serait-ce pas elle-même dont elle parlerait ici?

[557] Ne nous étonnons pas de tous ces détails. D'abord des faits miraculeux étaient nécessaires pour obtenir la béatification qu'on poursuivait. Puis jusqu'à la fin du siècle on rencontre bien des miracles, à Port-Royal aussi bien qu'aux Carmélites, et Pascal y croyait comme M<sup>me</sup> de Longueville. Enfin n'oublions pas que les âges de foi sont ceux des miracles, et qu'après tout, dans la misère de la nature humaine, un peu de crédulité est une bien faible rançon de la grandeur et des avantages de l'esprit religieux.

[558] Il n'y est plus. Voyez aussi sur ce sujet la déposition de la duchesse de Châtillon, plus bas, p. 426.

[559] Nous ne trouvons pas ce nom dans notre liste. M<sup>lle</sup> de Bonœil sera peut-être entrée au couvent de la rue Chapon, dont la mère de Saint-Joseph a aussi été quelque temps prieure.

[560] Voir plus haut la déposition de M<sup>me</sup> la Princesse, p. 412.

[561] Voir plus haut, p. 420-421.

[562] André Duval, docteur de Sorbonne, ami de Bérulle, l'un des fondateurs des Carmélites de France.

[563] Il était capitaine au service de Hollande, et périt devant Bar-le-Duc dans une sorte de guet-apens. Voyez Moréri.

[564] On reconnaît ici l'esprit et la main de la mère Agnès, la digne amie et la sainte conseillère de Bossuet dans l'affaire du quietisme.

[565] Célèbre médecin.

[566] A vingt-quatre ans, au siège de Bréda.

[567] La mère Madeleine de Saint-Joseph.

[568] Cette vie est le fonds de celle publiée par le père Senault.

[569] Ne faut-il pas au moins: *en étoit jaloux*.

[570] Recueil de lettres autographes de M<sup>lle</sup> d'Épernon et de la mère Agnès, communiqué par le couvent.

[571] Cette lettre et la réponse n'ont pas été retrouvées.

[572] Marie Françoise de Guemadec, alors remariée à Jacques de Grivel de Gamaches, comte d'Ourouer, avait épousé en première noce François de Vignerot du Pont Courlai, père d'Armand Jean du Plessis, duc de Richelieu, le second mari d'Anne Du Vigean.

[573] Les deux seules affaires importantes qu'ait poursuivies Anne Du Vigean en 1649 et 1650, sont d'abord son mariage avec le duc de Richelieu, qu'elle ménagea avec un art infini et qui eut lieu à la fin de 1649, puis le désir de rentrer en grâce avec la Reine et Mazarin et d'en obtenir le tabouret, à quoi elle réussit en 1650 en sacrifiant M<sup>me</sup> de Longueville, à laquelle elle devait son mariage.

[574] En 1658, la mère prieure était la mère Marie Madeleine de Jésus, M<sup>lle</sup> de Bains.

[575] M<sup>me</sup> de Sablé était alors retirée auprès du couvent de Port-Royal de Paris, situé un peu plus haut que celui des Carmélites, dans la rue Saint-Jacques, en la rue de la Bourbe, maintenant appelée rue de Port-Royal. L'ancien monastère est aujourd'hui l'hospice de la Maternité. Voyez M<sup>me</sup> DE SABLÉ, chap. V, p. 255.

[576] On sait que M<sup>me</sup> de Sablé était assez friande, et que jusque dans sa retraite de Port-Royal elle inventait et faisait elle-même toute sorte de mets raffinés pour elle et pour ses amis. M<sup>me</sup> DE SABLÉ, chap. III.

[577] Elle cessa donc d'être sous-prieure en septembre 1662.

[578] Le président de Maisons, un ami de M<sup>me</sup> de Sablé.

[579] Encore les religieuses de Port-Royal de Paris. Ainsi la sœur Marthe, et avec elle bien des Carmélites sans doute, rendait justice à la vertu des religieuses de Port-Royal. C'était là, en 1662, un lien de plus entre M<sup>lle</sup> Du Vigean, M<sup>me</sup> de Sablé et M<sup>me</sup> de Longueville.

[580] L'ancien favori de Richelieu, inépuisable auteur de tant de vers et de tant de prose médiocre, dont nous avons cité dans le texte plusieurs morceaux de poésie plus ou moins heureux.

[581] Très bon officier du parti de la Reine.

[582] On ne sait pas ce qu'est devenu ce Du Vigean-là, dernier soutien du nom des Du Vigean à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle.

[583] Vraisemblablement l'agrément de son mariage par le Roi.

[584] Dans LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE AU XVII<sup>e</sup> SIÈCLE, t. I<sup>er</sup>, chap. IV, et *Appendice*, note deuxième, nous avons repris l'examen de la bataille de Rocroi, à l'aide d'un document nouveau et fort inattendu, une bataille de Cyrus racontée par M<sup>lle</sup> de Scudéry.

[585] L'édition donne *Espernay*, qui est le nom d'une ville et non celui d'un maréchal de camp. Nous avertissons une fois pour toutes que les noms des officiers et des régiments, trop souvent estropiés dans l'imprimé, ont été par nous rétablis sur les autres relations ou d'après nos propres recherches.

[586] Passage important et qui répond d'avance à l'accusation de Montglat, que le jeune duc se laissa conduire d'un bout à l'autre de l'affaire par Gassion.

[587] Nouvelle réponse à Montglat.

[588] Gazette: *Brunchamel*. Le Mercure: *Brunchaviel*.

[589] Nous ne trouvons nulle autre part le nom de ce régiment. Ne faut-il pas lire: *le régiment de Sillart*, régiment de cavalerie étrangère. Voyez plus bas, p. 540.

[590] Il y avait une très bonne raison pour commencer l'affaire sur-le-champ: la crainte de voir le lendemain matin Beck arriver avec ses quatre ou six mille hommes. D'un autre côté, l'armée française était fatiguée et encore mal en ordre. Mais la vraie raison qui ne pouvait pas ne pas décider Condé et que Lenet cache ici, est l'imprudence commise par La Ferté-Seneterre, et qui, le 18, mit l'armée française à deux doigts de sa perte. Voyez plus bas la relation de [Siro](#)t.

[591] Les *Tertios* étaient des régiments espagnols célèbres.

[592] Le père du grand amiral.

[593] Pour épuiser les renseignements officiels, nous signalerons encore la relation donnée par le *Mercur*e français, t. XXV<sup>e</sup>, p. 8-17, et qui est évidemment un abrégé de la *Gazette*.—LA BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE DE LA FRANCE indique deux autres relations du temps: 1<sup>o</sup> t. II<sup>e</sup>, au n<sup>o</sup> 22, 182, *La bataille de Rocroy gagnée par le duc d'Enghien*, Paris, 1643, in-4<sup>o</sup>; 2<sup>o</sup> *Ibid.*, au n<sup>o</sup> 22, 183, *Relation de la bataille de Rocroy*, Paris, 1643, in-fol. Nous avons en vain cherché le premier ouvrage; nous supposons que ce n'est pas autre chose que le second mis en in-4<sup>o</sup>, comme cela se faisait souvent. Nous avons collationné la *Relation* in-folio avec la *Gazette*, et nous pouvons assurer qu'il y a fort peu de différences. La *Gazette* divise son récit en divers paragraphes; la *Relation* forme un seul et même paragraphe. Ça et là la *Relation* abrège la *Gazette*. Par exemple, elle retranche le premier paragraphe, qui est en effet de pure rhétorique, LA BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE prétend que cette *Relation* a été faite par le duc d'Enghien lui-même, et que l'original était dans la bibliothèque de M. La Mare, à Dijon; mais il s'agirait de savoir si le manuscrit de M. La Mare était écrit de la main même de Condé; et nous faisons plus qu'en douter.

[594] Relation in-fol.: *Brunehamel*.

[595] Le *Mercur*e français, qui rapporte la délibération du côté des Français, donne aussi celle des ennemis: «Le duc d'Enguyen mit en délibération s'il donneroit bataille sans attendre le lendemain, ou s'il jetteroit du secours dans la ville pendant que les ténèbres et la disposition du camp ennemi lui en donnoient la commodité. Don Francisco de Mello demanda dans le conseil de guerre s'il choqueroit (attaqueroit) ou s'il attendroit l'arrivée du général Beck qui le devoit joindre le lendemain avec mille chevaux et trois mille hommes d'infanterie. Le conseil espagnol fut d'avis d'attendre le général Beck puisque son armée étoit assez considérable pour leur faire espérer la victoire. Les officiers français opinèrent qu'on ne pouvoit secourir la place que par des forces considérables, ce qui seroit affoiblir le camp, etc.»

[596] La *Relation* omet ce détail curieux et dit seulement: «Pendant la nuit, M. le Duc ayant eu avis que...»

[597] Ce paragraphe et les deux suivants manquent dans la *Relation*: c'est juste le plus essentiel.

[598] La manœuvre de Condé n'est guère indiquée.

[599] Relation: *Danize*.

[600] Relation: le sieur *Des Tours*.

[601] Relation: *Ernault*.

[602] Fils aîné du comte de Noailles.

[603] Relation: *Clément*.

[604] Relation: *Desclainvilliers et de Regneville*.

[605] Relation: *Mongneux*.

[606] Relation: *Pedamons*. Un ouvrage dont nous parlerons plus bas, p. 580, *Essai sur la cavalerie*, dit: «Le seul régiment d'infanterie de Picardie (au centre de la bataille) avoit soutenu les efforts de la cavalerie espagnole par une manœuvre que lui fit faire M. Pedemons, capitaine de ce régiment: il l'avoit formé en octogone, et il ne fut point entamé.»

[607] Relation: *Montcha*.

[608] Relation: *de Paujas*.

[609] Manque dans la *Relation*.

[610] Voyez plus bas le récit de [Sirot](#).

[611] Tout ce paragraphe manque dans la *Relation*.

[612] Relation: Antonio de Villandra.

[613] Relation: *de Castelins*.—L'auteur de l'ouvrage précité, note 3 de la p. 552, dit que «le comte de Garos (*sic*) et Dom Georges de Castelluy, mestre de camp, furent pris de la main du Prince.»

[614] Sirot n'avait pas dit plus haut que Persan assista au conseil. C'est vraisemblablement une omission qu'il faut mettre sur le compte de l'imprimeur.

[615] On appelait le centre, toujours composé d'infanterie, le corps de bataille, la bataille.

[616] Sirot donne ces noms français aux régiments des deux comtes de Villalva. Voyez encore un peu plus loin (p. [562](#)).

[617] L'auteur plusieurs fois cité de *l'Essai sur la cavalerie* affirme que «Condé, en apprenant la mort du comte de Fontaines, dit qu'il auroit souhaité d'être à sa place, s'il n'eût été vainqueur.»—Ce qui s'accorde fort bien avec cet autre mot qu'on lui prête la veille de la bataille, quand on s'inquiétait sur le résultat, qu'il n'avait pas à s'en mettre en peine, parce qu'il serait ou mort ou vainqueur.

[618] Sirot, qui se distingua si fort à Rocroi, accompagna son jeune général au siège de Thionville; mais ayant été fait prisonnier dans la déroute de Tudelingen, il ne put prendre part aux batailles de Fribourg, de Nortlingen et de Lens. Il suivit Condé dans la Fronde, et fut blessé mortellement en 1652, au pont de Gergeau. Son petit-fils, qui promettait de l'égaliser, fut tué à Seneff, en servant d'aide de camp au fils de Condé.

[619] Lettres de Bussy, Amsterdam, 1752, t. III, p. 71.

[620] Sur le maréchal de Grammont.

[621] Desormaux avait-il trouvé dans quelqu'un des manuscrits de l'hôtel de Condé, qu'il a eus à sa disposition, ce qu'il raconte de la colère de Condé, du repentir de La Ferté, et de ses protestations «d'effacer le lendemain au prix de son sang la faute dont il ne s'était rendu coupable que par un excès de zèle»? *Histoire de Condé*, etc., t. I<sup>er</sup>, p. 83.

[622] Communiqué par M. Boutron-Charlard, dont la riche collection d'autographes est bien connue.

[623] Ni suscription ni date. Une main ancienne a mis au-dessus: 13 octobre 1646, et corrigé 1645.

[624] Mémoires de M<sup>me</sup> de Motteville, t. I<sup>er</sup>, p. 322.

[625] Le maréchal de Gramont commandait la droite de Condé à Nortlingen; il avait été mis en déroute et fait prisonnier par Jean de Wert. Voyez chap. IV ([p. 539](#)).

[626] Glen commandait la droite de l'armée impériale. Il fut pris dans la dernière partie de l'affaire, quand Condé, avec la seule division de Turenne, rétablit le combat et gagna la bataille. *Ibid.*

[627] Le fils aîné de M<sup>me</sup> la marquise de Rambouillet, tué à Nortlingen. Voyez LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE, t. I<sup>er</sup>, chap. VI.

[628] L'original a été vendu à une vente faite à Paris le 5 décembre 1854. Nous l'avons collationné de nouveau.

[629] Cette date, bien que d'une autre main, est certaine, M<sup>me</sup> de Longueville parlant ici de l'accouchement qu'elle fit à son retour de Münster, à la fin de l'été de 1647. D'ailleurs, c'est bien en 1647, devant Lens, que fut tué, avec Gassion, le comte Léon d'Aubusson de La Feuillade, le frère aîné de celui qui devint, grâce à sa bravoure et aussi à ses flatteries envers Louis XIV, duc et maréchal.

## TABLE DES MATIÈRES.

AVANT-PROPOS DE LA PREMIÈRE ÉDITION

[V](#)

AVANT-PROPOS DE LA NOUVELLE

[XIII](#)

### INTRODUCTION.

La personne de M<sup>me</sup> de Longueville. Description des contemporains. Portraits authentiques.—Son esprit et son style.—Son caractère. Explication de sa conduite dans la Fronde.—M<sup>lle</sup> de La Vallière et M<sup>me</sup> de Longueville

[1](#)

### CHAPITRE I. 1610-1635.

M<sup>lle</sup> de Bourbon dans sa famille. Sa mère, Charlotte de Montmorency. Son père, M. le Prince. Son frère le duc d'Enghien.—Son éducation religieuse. Le couvent des Carmélites de la rue Saint-Jacques. Les quatre premières grandes prieures. M<sup>lle</sup> d'Épernon.—M<sup>lle</sup> de Bourbon au bal du Louvre, le 18 février 1635. Son portrait à l'âge de quinze ans

[59](#)

### CHAPITRE II. 1635-1642.

M<sup>lle</sup> de Bourbon à l'hôtel de Rambouillet.—Le genre précieux.—M<sup>me</sup> de Sablé, type de la vraie précieuse.—  
Corneille et Voiture.—M<sup>lle</sup> de Bourbon à Chantilly.—A Ruel.—A Liancourt.—Ses jeunes amies.—M<sup>lle</sup> Du  
Vigean et Condé.—Mariage de M<sup>lle</sup> de Bourbon 120

### CHAPITRE III. 1642-1644.

Poésie et galanterie.—État des affaires en 1643.—Mazarin.—Les Importants.—M<sup>me</sup> de Montbazon.—Lettres  
attribuées à M<sup>me</sup> de Longueville.—Duel de Coligny et de Guise à la Place Royale.—Une nouvelle inédite  
du <sup>xvii</sup>e siècle 202

### CHAPITRE IV. 1644-1648.

M<sup>me</sup> de Longueville à Paris, en 1644, 1645 et 1646.—Elle se rend à Münster en 1646.—Son retour en  
France en 1647. Son jeune frère, le prince de Conti.—La Rochefoucauld.—Origine de la liaison de La <sup>592</sup>  
Rochefoucauld et de M<sup>me</sup> de Longueville.—Situation de la France et de la maison de Condé avant la  
Fronde. Campagnes de Condé. Conférences de Münster et traité de Westphalie.—Naissance de la Fronde.  
Ses causes. Son caractère. Ses funestes résultats 269

### APPENDICE.

#### NOTES DU CHAPITRE I<sup>ER</sup>.—LES CARMÉLITES.

- I. Liste des différents couvents de Carmélites au <sup>xvii</sup>e siècle 343
- II. Liste des prieures françaises du couvent des Carmélites de la rue Saint-Jacques, pendant le <sup>xvii</sup>e siècle 345
- III. Liste des religieuses du couvent des Carmélites 352
- IV. Inventaire des objets d'art qui étaient au grand couvent des Carmélites de la rue Saint-Jacques, avant la  
destruction de ce couvent en 1793 383
- V. La mère Madeleine de Saint-Joseph 393
- VI. Vie de la mère Marie de Jésus 433
- VII. Vie de la mère Marie Madeleine 458
- VIII. La mère Agnès 498

#### NOTES DU CHAPITRE II.

M<sup>lle</sup> Du Vigean, sœur Marthe de Jésus 503

#### NOTES DU CHAPITRE III.

Brevet pour conserver le rang de princesse du sang à Anne de Bourbon, duchesse de Longueville 527

#### NOTES DU CHAPITRE IV.

- I. Une lettre nouvelle de La Rochefoucauld 529
- II. Bataille de Rocroi 532
- III. Lettres nouvelles de M<sup>me</sup> de Longueville 585

PARIS.—IMPRIMERIE DE J. CLAYE, RUE SAINT-BENOIT, 7.

\*\*\* END OF THE PROJECT GUTENBERG EBOOK MADAME DE LONGUEVILLE: LA JEUNESSE DE MADAME DE  
LONGUEVILLE \*\*\*

Updated editions will replace the previous one—the old editions will be renamed.

Creating the works from print editions not protected by U.S. copyright law means that no one owns a United States copyright in these works, so the Foundation (and you!) can copy and distribute it in the United States without permission and without paying copyright royalties. Special rules, set forth in the General Terms of Use part of this license, apply to copying and distributing Project Gutenberg™ electronic works to protect the PROJECT GUTENBERG™ concept and trademark. Project Gutenberg is a registered trademark, and may not be used if you charge for an eBook, except by following the terms of the trademark license, including paying royalties for use of the Project Gutenberg trademark. If you do not charge anything for copies of this eBook, complying with the trademark license is very easy. You may use this eBook for nearly any purpose such as creation of derivative works, reports, performances and research. Project Gutenberg eBooks may be modified and printed and given away—you may do practically ANYTHING in the United States with eBooks not protected by U.S. copyright law. Redistribution is subject to the trademark license, especially commercial redistribution.

### START: FULL LICENSE

### THE FULL PROJECT GUTENBERG LICENSE PLEASE READ THIS BEFORE YOU DISTRIBUTE OR USE THIS WORK

To protect the Project Gutenberg™ mission of promoting the free distribution of electronic works, by using or distributing this work (or any other work associated in any way with the phrase “Project Gutenberg”), you agree to comply with all the terms of the Full Project Gutenberg™ License available with this file or online at [www.gutenberg.org/license](http://www.gutenberg.org/license).

## Section 1. General Terms of Use and Redistributing Project Gutenberg™ electronic works

1.A. By reading or using any part of this Project Gutenberg™ electronic work, you indicate that you have read, understand, agree to and accept all the terms of this license and intellectual property (trademark/copyright) agreement. If you do not agree to abide by all the terms of this agreement, you must cease using and return or destroy all copies of Project Gutenberg™ electronic works in your possession. If you paid a fee for obtaining a copy of or access to a Project Gutenberg™ electronic work and you do not agree to be bound by the terms of this agreement, you may obtain a refund from the person or entity to whom you paid the fee as set forth in paragraph 1.E.8.

1.B. “Project Gutenberg” is a registered trademark. It may only be used on or associated in any way with an electronic work by people who agree to be bound by the terms of this agreement. There are a few things that you can do with most Project Gutenberg™ electronic works even without complying with the full terms of this agreement. See paragraph 1.C below. There are a lot of things you can do with Project Gutenberg™ electronic works if you follow the terms of this agreement and help preserve free future access to Project Gutenberg™ electronic works. See paragraph 1.E below.

1.C. The Project Gutenberg Literary Archive Foundation (“the Foundation” or PGLAF), owns a compilation copyright in the collection of Project Gutenberg™ electronic works. Nearly all the individual works in the collection are in the public domain in the United States. If an individual work is unprotected by copyright law in the United States and you are located in the United States, we do not claim a right to prevent you from copying, distributing, performing, displaying or creating derivative works based on the work as long as all references to Project Gutenberg are removed. Of course, we hope that you will support the Project Gutenberg™ mission of promoting free access to electronic works by freely sharing Project Gutenberg™ works in compliance with the terms of this agreement for keeping the Project Gutenberg™ name associated with the work. You can easily comply with the terms of this agreement by keeping this work in the same format with its attached full Project Gutenberg™ License when you share it without charge with others.

1.D. The copyright laws of the place where you are located also govern what you can do with this work. Copyright laws in most countries are in a constant state of change. If you are outside the United States, check the laws of your country in addition to the terms of this agreement before downloading, copying, displaying, performing, distributing or creating derivative works based on this work or any other Project Gutenberg™ work. The Foundation makes no representations concerning the copyright status of any work in any country other than the United States.

1.E. Unless you have removed all references to Project Gutenberg:

1.E.1. The following sentence, with active links to, or other immediate access to, the full Project Gutenberg™ License must appear prominently whenever any copy of a Project Gutenberg™ work (any work on which the phrase “Project Gutenberg” appears, or with which the phrase “Project Gutenberg” is associated) is accessed, displayed, performed, viewed, copied or distributed:

This eBook is for the use of anyone anywhere in the United States and most other parts of the world at no cost and with almost no restrictions whatsoever. You may copy it, give it away or re-use it under the terms of the Project Gutenberg License included with this eBook or online at [www.gutenberg.org](http://www.gutenberg.org). If you are not located in the United States, you will have to check the laws of the country where you are located before using this eBook.

1.E.2. If an individual Project Gutenberg™ electronic work is derived from texts not protected by U.S. copyright law (does not contain a notice indicating that it is posted with permission of the copyright holder), the work can be copied and distributed to anyone in the United States without paying any fees or charges. If you are redistributing or providing access to a work with the phrase “Project Gutenberg” associated with or appearing on the work, you must comply either with the requirements of paragraphs 1.E.1 through 1.E.7 or obtain permission for the use of the work and the Project Gutenberg™ trademark as set forth in paragraphs 1.E.8 or 1.E.9.

1.E.3. If an individual Project Gutenberg™ electronic work is posted with the permission of the copyright holder, your use and distribution must comply with both paragraphs 1.E.1 through 1.E.7 and any additional terms imposed by the copyright holder. Additional terms will be linked to the Project Gutenberg™ License for all works posted with the permission of the copyright holder found at the beginning of this work.

1.E.4. Do not unlink or detach or remove the full Project Gutenberg™ License terms from this work, or any files containing a part of this work or any other work associated with Project Gutenberg™.

1.E.5. Do not copy, display, perform, distribute or redistribute this electronic work, or any part of this electronic work, without prominently displaying the sentence set forth in paragraph 1.E.1 with active links or immediate access to the full terms of the Project Gutenberg™ License.

1.E.6. You may convert to and distribute this work in any binary, compressed, marked up, nonproprietary or proprietary form, including any word processing or hypertext form. However, if you provide access to or distribute copies of a Project Gutenberg™ work in a format other than “Plain Vanilla ASCII” or other format used in the official version posted on the official Project Gutenberg™ website ([www.gutenberg.org](http://www.gutenberg.org)), you must, at no additional cost, fee or expense to the user, provide a copy, a means of exporting a copy, or a means of obtaining a copy upon request, of the work in its original “Plain Vanilla ASCII” or other form. Any alternate format must include the full Project Gutenberg™ License as specified in paragraph 1.E.1.

1.E.7. Do not charge a fee for access to, viewing, displaying, performing, copying or distributing any Project Gutenberg™ works unless you comply with paragraph 1.E.8 or 1.E.9.

1.E.8. You may charge a reasonable fee for copies of or providing access to or distributing Project Gutenberg™ electronic works provided that:

- You pay a royalty fee of 20% of the gross profits you derive from the use of Project Gutenberg™ works calculated using the method you already use to calculate your applicable taxes. The fee is owed to the owner of the Project Gutenberg™ trademark, but he has agreed to donate royalties under this paragraph to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation. Royalty payments must be paid within 60 days following each date on which you prepare (or are legally required to prepare) your periodic tax returns. Royalty payments should be clearly marked as such and sent to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation at the address specified in Section 4, “Information about donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation.”
- You provide a full refund of any money paid by a user who notifies you in writing (or by e-mail) within 30 days of receipt that s/he does not agree to the terms of the full Project Gutenberg™ License. You must require such a user to return or destroy all copies of the works possessed in a physical medium and discontinue all use of and all access to other copies of Project Gutenberg™ works.
- You provide, in accordance with paragraph 1.F.3, a full refund of any money paid for a work or a replacement copy, if a defect in the electronic work is discovered and reported to you within 90 days of receipt of the work.
- You comply with all other terms of this agreement for free distribution of Project Gutenberg™ works.

1.E.9. If you wish to charge a fee or distribute a Project Gutenberg™ electronic work or group of works on different terms than are set forth in this agreement, you must obtain permission in writing from the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, the manager of the Project Gutenberg™ trademark. Contact the Foundation as set forth in Section 3 below.

#### 1.F.

1.F.1. Project Gutenberg volunteers and employees expend considerable effort to identify, do copyright research on, transcribe and proofread works not protected by U.S. copyright law in creating the Project Gutenberg™ collection. Despite these efforts, Project Gutenberg™ electronic works, and the medium on which they may be stored, may contain “Defects,” such as, but not limited to, incomplete, inaccurate or corrupt data, transcription errors, a copyright or other intellectual property infringement, a defective or damaged disk or other medium, a computer virus, or computer codes that damage or cannot be read by your equipment.

1.F.2. LIMITED WARRANTY, DISCLAIMER OF DAMAGES - Except for the “Right of Replacement or Refund” described in paragraph 1.F.3, the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, the owner of the Project Gutenberg™ trademark, and any other party distributing a Project Gutenberg™ electronic work under this agreement, disclaim all liability to you for damages, costs and expenses, including legal fees. YOU AGREE THAT YOU HAVE NO REMEDIES FOR NEGLIGENCE, STRICT LIABILITY, BREACH OF WARRANTY OR BREACH OF CONTRACT EXCEPT THOSE PROVIDED IN PARAGRAPH 1.F.3. YOU AGREE THAT THE FOUNDATION, THE TRADEMARK OWNER, AND ANY DISTRIBUTOR UNDER THIS AGREEMENT WILL NOT BE LIABLE TO YOU FOR ACTUAL, DIRECT, INDIRECT, CONSEQUENTIAL, PUNITIVE OR INCIDENTAL DAMAGES EVEN IF YOU GIVE NOTICE OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGE.

1.F.3. LIMITED RIGHT OF REPLACEMENT OR REFUND - If you discover a defect in this electronic work within 90 days of receiving it, you can receive a refund of the money (if any) you paid for it by sending a written explanation to the person you received the work from. If you received the work on a physical medium, you must return the medium with your written explanation. The person or entity that provided you with the defective work may elect to provide a replacement copy in lieu of a refund. If you received the work electronically, the person or entity providing it to you may choose to give you a second opportunity to receive the work electronically in lieu of a refund. If the second copy is also defective, you may demand a refund in writing without further opportunities to fix the problem.

1.F.4. Except for the limited right of replacement or refund set forth in paragraph 1.F.3, this work is provided to you ‘AS-IS’, WITH NO OTHER WARRANTIES OF ANY KIND, EXPRESS OR IMPLIED, INCLUDING BUT NOT LIMITED TO WARRANTIES OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR ANY PURPOSE.

1.F.5. Some states do not allow disclaimers of certain implied warranties or the exclusion or limitation of certain types of damages. If any disclaimer or limitation set forth in this agreement violates the law of the state applicable to this agreement, the agreement shall be interpreted to make the maximum disclaimer or limitation permitted by the applicable state law. The invalidity or unenforceability of any provision of this agreement shall not void the remaining provisions.

1.F.6. INDEMNITY - You agree to indemnify and hold the Foundation, the trademark owner, any agent or employee of the Foundation, anyone providing copies of Project Gutenberg™ electronic works in accordance with this agreement, and any volunteers associated with the production, promotion and distribution of Project Gutenberg™ electronic works, harmless from all liability, costs and expenses, including legal fees, that arise directly or indirectly from any of the following which you do or cause to occur: (a) distribution of this or any Project Gutenberg™ work, (b) alteration, modification, or additions or deletions to any Project Gutenberg™ work, and (c) any Defect you cause.

## **Section 2. Information about the Mission of Project Gutenberg™**

Project Gutenberg™ is synonymous with the free distribution of electronic works in formats readable by the widest variety of computers including obsolete, old, middle-aged and new computers. It exists because of the efforts of hundreds of volunteers and donations from people in all walks of life.

Volunteers and financial support to provide volunteers with the assistance they need are critical to reaching Project Gutenberg™’s goals and ensuring that the Project Gutenberg™ collection will remain freely available for

generations to come. In 2001, the Project Gutenberg Literary Archive Foundation was created to provide a secure and permanent future for Project Gutenberg™ and future generations. To learn more about the Project Gutenberg Literary Archive Foundation and how your efforts and donations can help, see Sections 3 and 4 and the Foundation information page at [www.gutenberg.org](http://www.gutenberg.org).

### **Section 3. Information about the Project Gutenberg Literary Archive Foundation**

The Project Gutenberg Literary Archive Foundation is a non-profit 501(c)(3) educational corporation organized under the laws of the state of Mississippi and granted tax exempt status by the Internal Revenue Service. The Foundation's EIN or federal tax identification number is 64-6221541. Contributions to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation are tax deductible to the full extent permitted by U.S. federal laws and your state's laws.

The Foundation's business office is located at 809 North 1500 West, Salt Lake City, UT 84116, (801) 596-1887. Email contact links and up to date contact information can be found at the Foundation's website and official page at [www.gutenberg.org/contact](http://www.gutenberg.org/contact)

### **Section 4. Information about Donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation**

Project Gutenberg™ depends upon and cannot survive without widespread public support and donations to carry out its mission of increasing the number of public domain and licensed works that can be freely distributed in machine-readable form accessible by the widest array of equipment including outdated equipment. Many small donations (\$1 to \$5,000) are particularly important to maintaining tax exempt status with the IRS.

The Foundation is committed to complying with the laws regulating charities and charitable donations in all 50 states of the United States. Compliance requirements are not uniform and it takes a considerable effort, much paperwork and many fees to meet and keep up with these requirements. We do not solicit donations in locations where we have not received written confirmation of compliance. To SEND DONATIONS or determine the status of compliance for any particular state visit [www.gutenberg.org/donate](http://www.gutenberg.org/donate).

While we cannot and do not solicit contributions from states where we have not met the solicitation requirements, we know of no prohibition against accepting unsolicited donations from donors in such states who approach us with offers to donate.

International donations are gratefully accepted, but we cannot make any statements concerning tax treatment of donations received from outside the United States. U.S. laws alone swamp our small staff.

Please check the Project Gutenberg web pages for current donation methods and addresses. Donations are accepted in a number of other ways including checks, online payments and credit card donations. To donate, please visit: [www.gutenberg.org/donate](http://www.gutenberg.org/donate)

### **Section 5. General Information About Project Gutenberg™ electronic works**

Professor Michael S. Hart was the originator of the Project Gutenberg™ concept of a library of electronic works that could be freely shared with anyone. For forty years, he produced and distributed Project Gutenberg™ eBooks with only a loose network of volunteer support.

Project Gutenberg™ eBooks are often created from several printed editions, all of which are confirmed as not protected by copyright in the U.S. unless a copyright notice is included. Thus, we do not necessarily keep eBooks in compliance with any particular paper edition.

Most people start at our website which has the main PG search facility: [www.gutenberg.org](http://www.gutenberg.org).

This website includes information about Project Gutenberg™, including how to make donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, how to help produce our new eBooks, and how to subscribe to our email newsletter to hear about new eBooks.